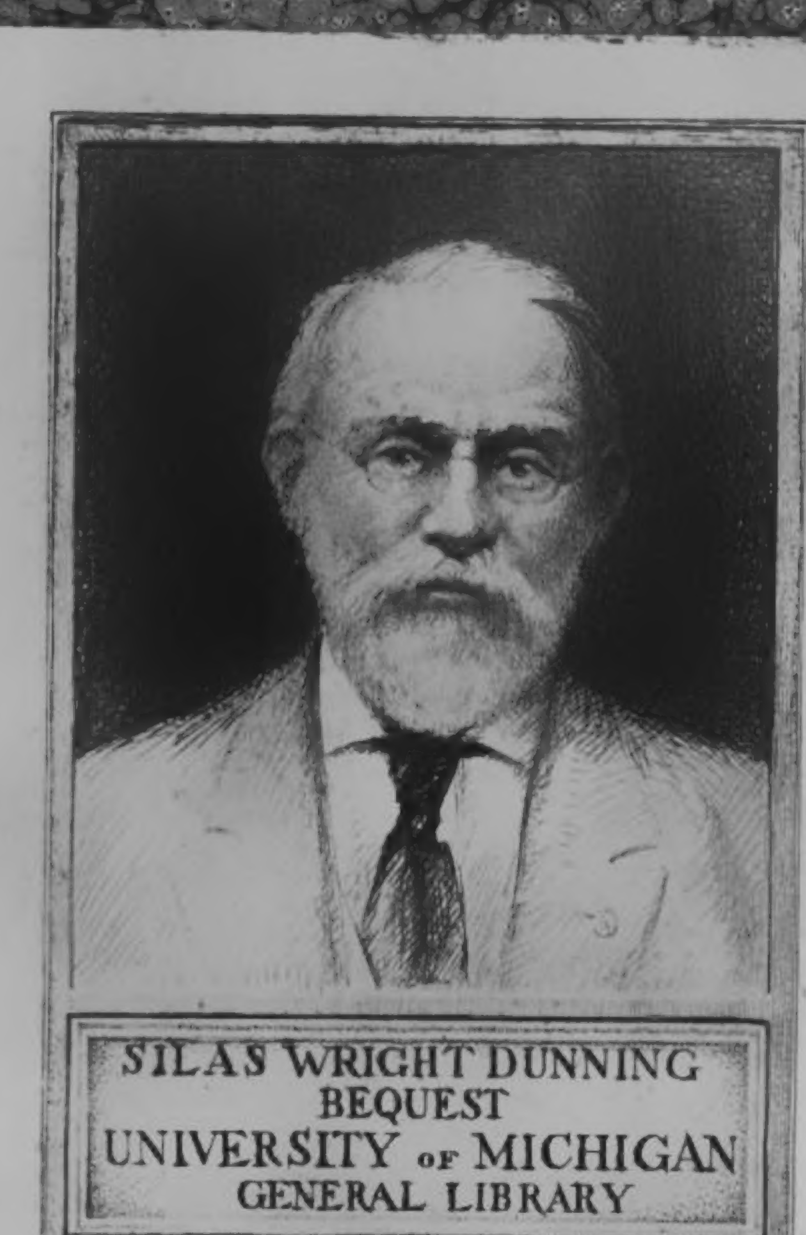
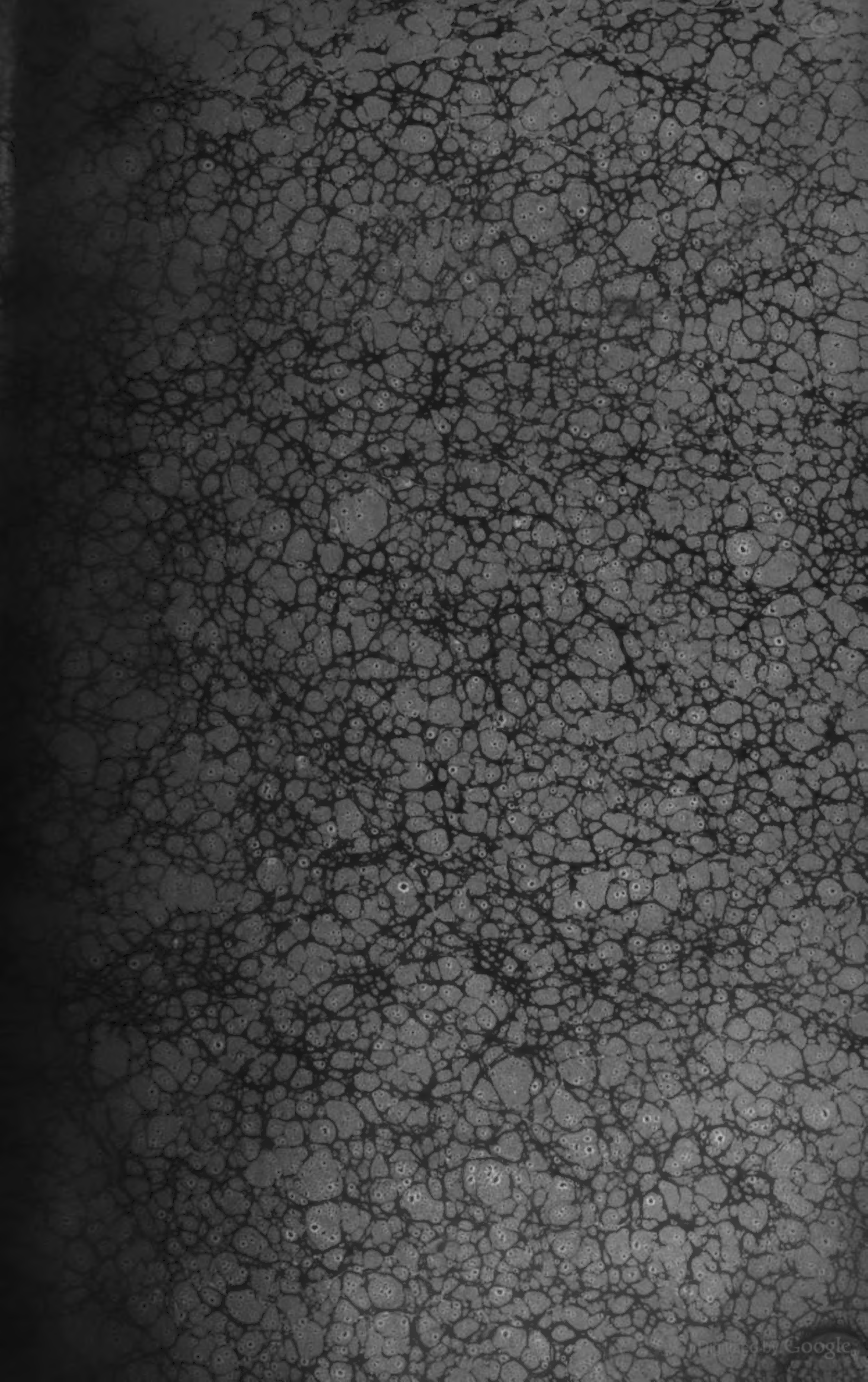
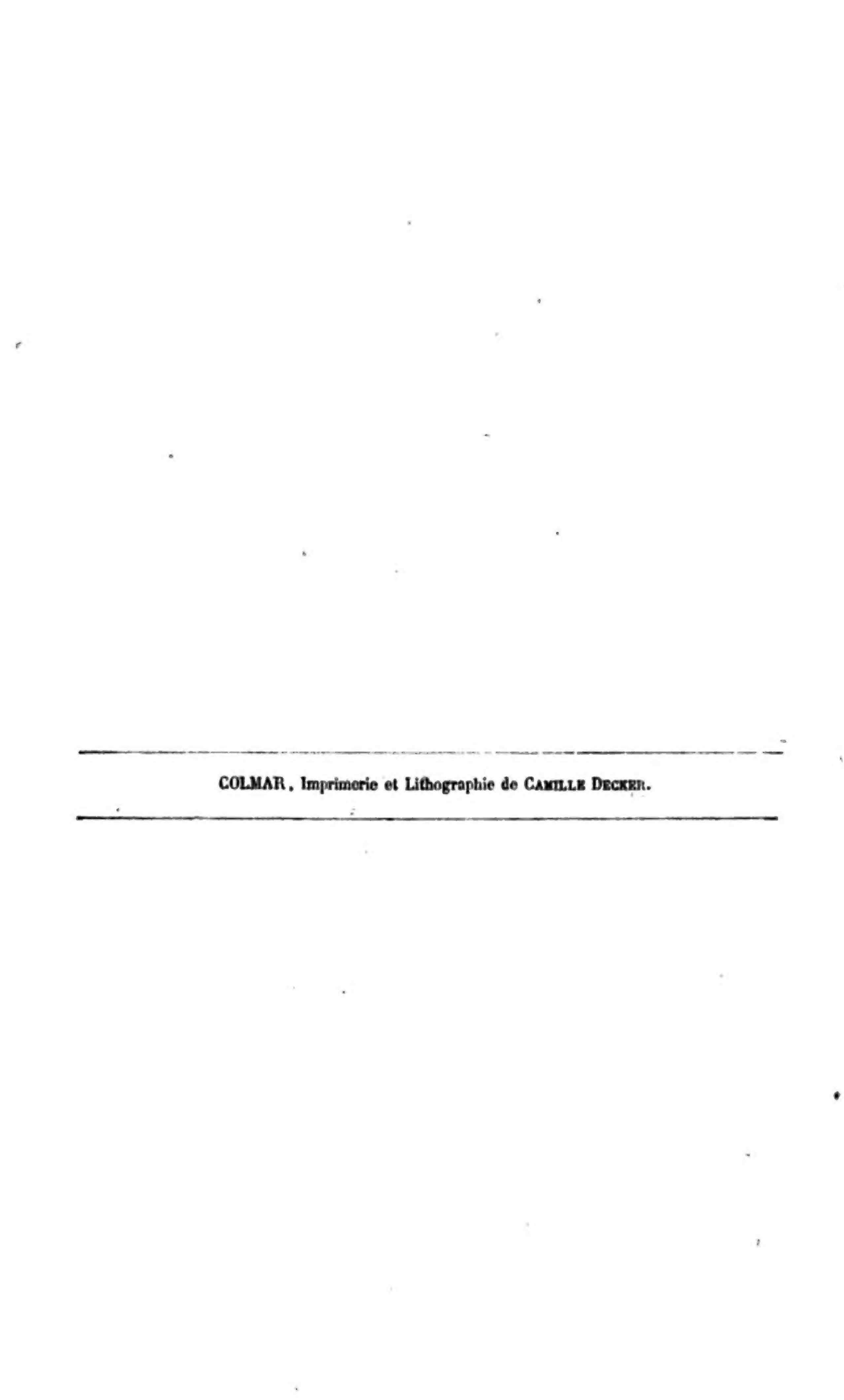

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY





REVUE D'ALSACE.



COLMAR, Imprimerie et Lithographie de Camille Decker.

REVUE D'ALSACE.

DEUXIÈME SÉRIE.

PREMIÈRE ANNÉE.



COLMAR,

AU BUREAU, RUE DES MARCHANDS, N° 8.

1860.

L'ANCIENNE ALSACE

A TABLE.

QUATRIÈME PARTIE.

Emotion inattendue de quelques critiques chatouilleux. — Il leur est donné satisfaction. — L'appétit et la morale. — Mets favoris de quelques fortes têtes. — Enquête historique sur l'ancienneté de l'inclination des Alsaciens pour les plaisirs de la table. — Epoque barbare et légendaire. — Les clercs du xe siècle. — L'évêque Jean de Lyne. — Les orgies de la Saint-Adelphe. — Les dominicains de Bale au régime. — Des chanoines qui se gênent peu. — Un distique coloré. — Quelques opinions très-positives. — Jugement de Montaigne. — Un intendant qui ne nous flatte point. — Le médecin Maugue, toujours mauvaise langue. — Une méchanceté de Grandidier. — Observations d'un révolutionnaire. — L'ancien temps apprécié par M. Bœrsch. — Reprise des menus. — Festin a Colmar en 1289; regrets. — Repas dans les cours colongères. — Exemples divers. — Comment la bataille de Marignan profita au peuple de Bale. — Un souper d'adieu. — Les noces de Félix Plater. — Gout des Mulhousiens pour l'exercice du tir et celui de la table. — Occupations arithmétiques dans les tribus. — L'abbé de Murbach aux kyriolés de Remiremont. — Réquisitions de vivres pour les états provinciaux d'Alsace. — Ce qu'il fallait pour nourrir un archiduc autrichien. — Complément ajouté aux détails d'un baptême de 1648. — Collation pressée de Hortense Mancini, en Alsace. — Un diner ou les gens ne se pressent point. — Mais ils se battent le surlendemain. —

(*) Voir la première partie, livraison de juin et juillet 1853, page 241, et les deuxième et troisième parties, livraisons de février et septembre 1859, pages 49 et 385.

Un bailli de Neuf-Brisach qui devance son siècle. — Erasme de Venningen, réformateur a Ribeauvillé. — Le comte de Hanau est victime de cette réforme. — Deux cuisiniers français. — Repas d'admission de nouveaux bourgeois en 1708, a Mulhouse. — Un prétexte pour diner mis a profit par les femmes. — Régime des malades de Niederbronn en 1783. — Trois banquets politiques.

Je montrais dernièrement nos vénérables devanciers, laïques et religieux, dans l'exercice normal de leurs facultés absorbantes ; ils étaient à table, simplement, naturellement, allègres et dispos en face de menus que nous jugeons formidables, sans fausse honte sur leur appétit, et glorifiant par leurs travaux et leur bonne mine les bienfaits que la Providence avait daigné répandre sur leur patrie. Je pensais qu'en les voyant à l'œuvre, et dans le fonctionnement régulier de leur vie, personne ne concevrait le moindre doute ni sur la portée de leurs dispositions naturelles, ni sur la puissance de leurs aptitudes traditionnelles ou natives. Je me trompais. Des critiques, indulgents pour la forme que j'ai préférée, et qui excusent gracieusement l'imperfection scientifique de ce travail, ont pensé que le point d'honneur alsacien était blessé par ce genre d'indiscrétions historiques. Cette susceptibilité est originale et elle vaut qu'on s'y arrête et qu'on cherche à la calmer. Les champions de ce nouveau point d'honneur national ne veulent point que la postérité soit exposée à croire que les anciens Alsaciens aient eu plus de propension aux plaisirs matériels que les anciens Franc-Comtois ou les anciens Lorrains, et que leur appétit ait été plus franc et plus solide que celui des nations voisines. Je n'examine point si ce patriotisme délicat mérite d'être loué et s'il y aurait quelque profit pour notre bonne renommée à ce que nous pussions passer pour une race spiritualiste et séraphique, au lieu de passer pour une race de bons vivants, comme nous le sommes de fait. Ne voilà-t-il pas un beau malheur que l'Alsacien soit un vaillant dîneur et un buveur intrépide? Qu'en peut-il? S'en plaint-il seulement? Est-ce qu'un loyal appétit est une note infâmante? Aucune philosophie n'a encore osé le dire, pas même la pythagoricienne, la plus débile et la moins substantielle de toutes les philoso-

phies dans l'opinion alsacienne. La tempérance est une vertu ; mais un appétit exigeant n'est pas un crime. C'est un état physiologique. A quoi cela tient-il ? A la vulgarité des idées générales, au dédain des spéculations de la pensée, à la négligence de la culture morale ? Nullement. C'est une question de latitude, de climat, et l'on peut ajouter, de mœurs publiques et d'habitudes sociales. Si la morale pouvait descendre jusqu'à discuter ces inoffensives faiblesses des individus et des peuples, nous verrions de grands et respectables philosophes dans un sérieux embarras. Comment Luther s'excuserait-il d'avoir tant aimé la bière de Torgau, et Mélanchton d'avoir idolâtré la soupe à l'orge? Que pourrait dire Henri IV de sa passion pour les melons ? Tout au plus s'abriter derrière l'exemple de quatre monarques plus grands que lui, de Voltaire et de Napoléon qui aimaient le café à l'excès, de Charlemagne qui estimait particulièrement les rôtis de venaison, et de Frédéric-le-Grand qui mettait au-dessus de tout la lourde polenta ? Avec ce rigorisme de morale, nous n'avons plus qu'à enlever leur glorieuse auréole aux sages qui nous ont instruits, parce que Lessing était un sectateur fanatique des lentilles, parce que Kant affectionnait sans retenue le pudding au lard à la poméranienne et les pois secs aux pieds de porc, parce que Wieland était sans cesse à la recherche des *petits fours*. Découronnons aussi tout de suite de leur laurier consacré les poètes qui charment notre imagination, parce que Klopstock adorait les pâtés truffés, parce que Schiller ne pouvait se passer de jambon, parce que Goëthe était un partisan hors ligne du champagne, et parce que le Tasse avait poussé l'amour des plats doux jusqu'à manger la salade avec du sucre. Si la gloire de ces grandes figures, de ces fortes têtes, n'a reçu aucune atteinte de ces fautes vénielles, comment la dignité des bons bourgeois de la vieille Alsace se trouverait-elle offensée par le tableau que je présente de leur vie intérieure et de leurs prouesses de table?

Il ne reste donc plus qu'à édifier mes critiques sur la certitude historique de la tradition qui a constamment représenté les Alsaciens comme une race particulièrement sensible aux dédommagements de la cuisine et aux consolations d'une bonne cave.

L'Alsace était une terre germanique ; c'est tout dire. L'immortalité que les Germains se promettaient dans le Walhalla n'avait d'autres plaisirs que des festins éternels et d'éternels combats. Les fameuses ghildes qui associaient les guerriers étaient marquées par des sacri-

fices communs et des banquets solennels. Les souverains mérowingiens et carlovingiens avaient soin d'entretenir le dévouement des leudes et des gens de guerre par des présents et par les attraits d'une table abondante et toujours ouverte (1). Voilà l'origine de nos tendances. Elles remontent, je l'espère, assez haut et découlent de sources sûres : la religion et la politique. Sur cette pente, le reste venait tout seul, et aucune déviation sérieuse n'était à craindre. Le prêtre Salvien de Marseille reprochait aux Germains leur intempérance, dès le ve siècle. Nos châteaux mérowingiens sous les trois Dagobert, nos villas royales sous Charlemagne et ses successeurs, le tragique palais de Marlenheim, ont vu plus d'une fois les princes franks célébrer leurs retours de chasse dans des festins dont l'ordonnance barbare et mythologique est restée vivante dans la légende populaire. Une immense salle voûtée en plein-cintre, pavée de dalles vosgiennes, où des baies étroites ne versaient qu'une lumière avare, et décorée des dépouilles menaçantes des bêtes farouches, recevait le prince et la bande bruyante de ses compagnons. Les pièces de gibier, daims, sangliers, élans, cerfs, étaient servies rôties et tout entières, et dans les quatre angles de la salle quatre tonnes de vin versaient aux rudes chasseurs le flot doré des vins d'Austrasie. Ce souvenir de la vie barbare n'est pas isolé. La pierre sauvage des forêts, l'âpre rocher des montagnes, rappellent quelquefois à la mémoire du peuple les repas des âges héroïques. C'est ainsi que le dolmen du Bollerstein, dans le pays de Dabo, passe pour avoir servi de table à manger, selon les uns, à un général romain, selon les autres, à un conquérant de l'époque des invasions germaniques (2), et que, dans le voisinage de Gérardmer, près du Saut-des-Cuves, la tradition a consacré un énorme bloc de granite sous le nom de *Pierre de Charlemagne*, parce que ce puissant monarque l'avait choisi pour ses haltes de chasse et y dînait souvent avec ses preux (3).

A côté des légendes, plaçons maintenant des textes positifs, historiques.

Dès le xe siècle l'évêque de Strasbourg Uthon constatait avec chagrin que les clercs de son diocèse se livraient à des excès de table

(1) OZANAM, *Oeuvres compl.*, IV, p. 378.
(2) BEAULIEU, *Rech. sur le comté de Dabo*. Paris, 1836, 8°, p. 24.
(3) JAQUEL, *Topogr. de Gérardmer*. Plombières, 1832, 8°, p. 59.

répréhensibles (1); il essaya de les réprimer et surtout de les combattre par l'établissement d'écoles épiscopales et monastiques. Plus tard, au XIVe siècle, les rôles changent. L'évêque Jean de Lyne scandalise, à son tour, le clergé par son intempérance. Il ne songeait qu'à la bonne chère : *gulæ ebrietatique deditus*, dit Wimpheling (2) et il ne pouvait donner audience le matin s'il n'avait, au préalable, mangé une soupe fortifiante et une poule grasse (3). Il en reçut le surnom de *Kappen-Esser*, *cappivorax*. Wimpheling se console un peu de voir un évêque si gourmand sur le siège de Strasbourg en remarquant qu'il était wallon de naissance. Mais donne-t-il à entendre par là que les Alsaciens de son temps étaient naturellement sobres? Pesez le motif de son contentement : « Je me réjouis cependant, dit-il, de « penser que cet évêque était français et non allemand, afin que les « étrangers n'aient plus le droit d'imputer à *nos seuls compatriotes* « l'amour désordonné du vin. »

A l'ombre de ces exemples, le peuple n'apportait naturellement pas plus de retenue dans ses mœurs. Sans pénétrer dans ses habitudes privées, nous allons voir comment il usait des occasions que lui offraient périodiquement les pratiques de l'Eglise. L'abbé Grandidier parlera, appuyé sur l'autorité du sage Wimpheling. « Le peuple de « Strasbourg et d'une partie du diocèse s'assemblait à la cathédrale « le jour de la dédicace de cette église, le 29 août, fête de St Adelphe. « Les hommes et les femmes y passaient la nuit, non à chanter les « louanges du seigneur, mais à boire et à manger. Dans ces repas on « se livrait aux excès les plus criminels; on n'y connaissait plus le « respect dû au saint lieu. Le grand autel servait de buffet, et il « restait à peine de la place pour y célébrer le sacrifice, qui ne s'in- « terrompait pas au milieu de ces abominations. On plaçait dans la « chapelle de Sainte Catherine un grand tonneau où l'on distribuait « du vin à tous les étrangers; on y forçait même à boire jusqu'à « réveiller, par des instruments pointus, ceux que la lassitude ou « l'ivresse avaient endormis » (4). Geiler eut l'honneur de dompter ces désordres en 1482, mais ils ne furent entièrement abolis qu'en 1549 par le vertueux évêque Erasme de Limbourg.

---

(1) GRANDIDIER, *Hist. de l'église de Strasbourg*, II, p. 338.
(2) WIMPHELING, *Catal. episcop. argentin.*, 4°, p. 93.
(3) KŒNIGSHOVEN, *Chronick; Code hist. de Strasbourg*, I, p. 164.
(4) GRANDIDIER, *Essais sur la cathédrale*. Strasbourg, 1782, 8°, p. 74.

Tout ce qui touchait à la régularité et à l'abondance de l'alimentation était considéré comme d'une importance si majeure que les chroniques monastiques ont grand soin de nous informer de toutes les altérations fâcheuses survenues dans le régime. J'en pourrais citer des preuves nombreuses ; je me borne à une seule. En 1275, les Dominicains de Bâle furent réduits, par la pauvreté où leur maison était tombée, à se contenter de demi-portion, et ce coup fatal retentit douloureusement dans la chronique de leurs frères de Colmar (1).

Le respect humain, en ce temps-là, avait fait si peu de progrès qu'on ne pensait pas même à la nécessité de dissimuler l'importance des préoccupations de la bouche. On les montrait ouvertement et naïvement, comme une suite acceptée des mœurs. C'est pourquoi les chanoines et les religieux de Bâle, croyaient pouvoir, pendant le service divin, sortir de leurs églises, et se rendre, revêtus de leurs surplis blancs, sur le marché pour y faire des achats de comestibles. Nous savons cela par la fameuse ordonnance de réformation prise par l'évêque Christophe d'Uttenheim, en 1503, et par laquelle il défend expressément au clergé de pratiquer cette coutume ancienne, mais fort relâchée (2).

Parmi les ordres militaires, celui des Templiers avait eu un renom exceptionnel de débauche presque partout. Les chevaliers teutoniques, qui avaient plusieurs commanderies en Alsace et une maison célèbre à Strasbourg, ne valaient pas beaucoup mieux, si l'on en croit ce distique populaire qui courait notre pays, et où se peint leur vie dissolue :

Kleid aus, Kleid an, essen, trinken, schlafen gan,
Ist die Arbeit so die deutschen Herren han.

Le monde profane était-il meilleur ? hélas ! non. Qu'on lise les sermons de Geiler, les poëmes satiriques de Thomas Murner, ceux de Fischart, les pamphlets de la réforme, et le *Narrenschiff* de Sébastien Brant, et l'on y trouvera les peintures les plus vives et les condamnations les plus véhémentes des entraînements sensuels qui emportaient toute la société alsacienne, noblesse, bourgeoisie et paysans. Citer est une œuvre impossible ; il faut contempler le tableau dans son ensemble. Mais qu'on jette seulement les yeux sur le XVIe chapitre du

(1) *Chron. et annales des Dominicains de Colmar*, édit^on^ de 1854, p. 45.
(2) *Baseler Beiträge*. Bâle, 1839, 8°, I, p. 32.

Narrenschiff intitulé *von Füllen und Prassen*, c'est-à-dire des débordements de la gourmandise et de la débauche de table, et l'on reconnaîtra, à la crudité du langage autant qu'à l'âpreté des censures, que les mangeries alsaciennes étaient parvenues, au XVe siècle, à un état d'habitude et de persistance qui formait un des traits les plus expressifs du caractère national.

Après les poëtes, voici les philosophes, les historiens, les observateurs. Ecoutons-les.

« Les Alsaciens, dit Jérôme Gebwiler, donnent très-souvent des « repas ; ils sont dans l'usage de célébrer des festins soit pour féli« citer leurs familles des accroissements qui y surviennent, soit pour « répandre quelque consolation sur les événements funèbres qui leur « enlèvent leurs parents » (1). Beatus Rhenanus caractérisait la population de Schlestadt dans les termes suivants : *Populus tenuis ac simplex, prœterea commessationibus paulò addictior* (2), c'est-à-dire qu'elle était simple, ouverte, sincère, mais trop adonnée aux jouissances de la table. Pierre Schott, le noble ami de Geiler, faisait le même reproche aux Strasbourgeois, en disant de sa ville natale : *ubi est amplior epulis atque armis locus quam litteris* (3), c'est-à-dire que cette cité se signalait plus par ses goûts militaires et son penchant à la bonne chère que par son amour des lettres. Le duc de Rohan lui rendait le même témoignage en 1600. Ce qui l'avait le plus frappé « dans le bizarre ordre de cet estat populaire » était le penchant de cette république pour les joies de la table. « Tout ce que j'en ay le « mieux aymé, dit-il, a esté la bonne chère qu'on m'y a faite » (4).

Si nos écrivains nationaux ne pouvaient s'empêcher de faire de semblables remarques, comment les étrangers auraient-ils résisté à l'envie d'esquisser des mœurs si différentes de celles de leur pays ? Aussi Michel Montaigne nous a-t-il laissé le journal des impressions qu'il reçut dans son voyage d'Alsace accompli en 1580. Il va nous parler d'une autre extrémité de la province, de Mulhouse. « En cette « contrée ils sont sumptueux en poiles, c'est-à-dire, en sales communes « à faire le repas.... mais ils ont plus de soucys de leurs disners que du

---

(1) J. GEBWILER, *Panegyr. Carolina*, p. 15.
(2) B. RHENANUS, *Rer. german. libri tres*. Basil. 1531, f°, p. 137.
(3) P. SCHOTT, *Lucubraciunculæ*. Argent. 1498, 4°, p. 7.
(4) *Voyage du duc de Rohan en* 1600. Amsterdam, 1646, in-12, p. 9.

« demeurant.... Ils sont excellans cuisiniers, notamment de poisson. « Leur service de table est fort différent du nostre... Ils ne se servent « jamais d'eau à leur vin, et ont quasi raison. Quant à la viande, ils « ne servent que deux ou trois plats au coupon ; ils meslent diverses « viandes ensamble bien apprestées et d'une distribution bien esloignée « de la nostre.... Ils ont jusqu'à six ou sept changemens de plats, « deux par deux... Les moindres repas sont de 3 ou 4 heures pour la « longueur de ces services ; et à la vérité ils mangent aussi beaucoup « moins hâtivement que nous et plus seinement. Ils ont grande abon- « dance de vivres de cher et de poisson et couvrent fort sumptueu- « sement les tables » (1). Montaigne dit bien d'autres choses encore que nous rappellerons peut-être ailleurs.

Ni la réforme, ni le temps, ni la conquête française ne réussirent à déraciner ces habitudes qui semblent décidément congéniales dans la race alsacienne. L'intendant de la Grange rapporte, à la fin du XVIIe siècle, « que les curés y ayment naturellement le vin et les « compagnies, et comme c'est un usage parmi les prestres et les « religieux allemands qui est approuvé des peuples, il ne faut pas « espérer de les faire revenir de cette mauvaise inclination ; il leur « faut une plus grosse portion congrue pour subsister que non pas à « un curé françois, et pour ce qui est de donner à boire et à manger, « ils le font avec profusion » (2). Il ajoute « que la noblesse ayme « aussy la joie et qu'elle s'adonne beaucoup à la débauche » (3). Le peuple et la bourgeoisie imitaient, comme de juste, la noblesse et le clergé. « Ces peuples sont fort portez à la joye et ils ayment trop « le vin pour ne pas dire que c'est un de leurs plus grands deffauts ; « ils ne demandent qu'à vivre avec douceur.... L'artisan travaille « toute la semaine pour aller au cabaret le dimanche, à la promenade « et à la danse » (4). J'ai déjà cité quelques jugements assez rudes du médecin Maugue, qui écrivait en 1706 ; c'est le moment de lui emprunter encore quelques traits : « L'on ne peut pas disconvenir, « dit-il, qu'ilz n'ayment à tenir longtemps la table, s'y amusans à « l'imitation de l'ancienne simplicité avec un grand gobelet de vin

---

(1) *Journal du voyage de Montaigne en Italie, etc.* Paris 1775, 12, I, p. 36 et s.

(2) *Mémoire sur l'Alsace pour l'instruction du duc de Bourgogne.* 1697, mss., 4°, p. 209.

(3) Idem, p. 423.

(4) Idem, p. 422.

« qu'ilz portent vingt fois à la bouche pour en avaler autant de gor-« gées sans dire mot, ou s'ils parlent c'est pour faire beaucoup de « bruit, mais il faut pour cela qu'ilz ayent longtemps et largement « bû » (1). Et ailleurs : « ilz se régalent rarement, mais aussy tout y « va lorsqu'ilz font tant que de se traiter ; ilz servent une si prodi-« gieuse quantité de plats qu'on est rassasié avant que d'en « manger » (2).

Le dix-huitième siècle n'était pas fait pour changer ces inclinations. L'abbé Grandidier était si frappé de leur persévérance et de leur solidité qu'il réunissait des matériaux pour un mémoire qui devait traiter de la coutume qu'avaient et qu'ont encore, dit-il, les Allemands de bien boire ; et dans une lettre qu'il écrivait, en 1779, à dom Grappin, abbé de Saint-Ferjeux de Besançon, il lançait cette boutade : « Vous « trouverés dans les abbayes de cette province peu de science et « point de bibliothèques, mais de la bonhommie et du bon vin » (3).

Enfin, en pleine terreur, le citoyen La Vallée, qui nous a laissé une description à sa façon des deux départements du Rhin, tout en crayonnant un portrait assez flatteur de ces « Français du Rhin, que « l'on nommait sous le règne de l'inégalité *Alsaciens* » ne croyait pas pouvoir se refuser à cette remarque restrictive : « s'ils ont l'amour « du travail, ils n'ont pas la tempérance qui, pour l'ordinaire, l'ac-« compagne. Ils se livrent facilement aux désordres de l'ivresse. « Comme la danse est leur passion favorite, et que les fatigues de cet « exercice amènent la nécessité de boire, il est rare qu'un dimanche « ou une fête se passe sans quelque rixe violente et malheureusement « suivie de quelque effusion de sang » (4).

Tout cela, j'en conviens, n'est plus que de l'histoire ancienne, de l'archéologie et nous sommes entièrement transformés aujourd'hui. Chacun le sait. Les mœurs du passé sont seules intéressées dans l'enquête que j'ai été forcé de faire. Les mœurs actuelles n'ont aucune solidarité avec les anciennes. Un économiste distingué et contemporain a exprimé le même sentiment dans les lignes suivantes : « Quant

(1) MAUGUE, *Hist. natur. de la province d'Alsace.* Mss. de la Bibl. imp., f°, tom. I, p. 131.

(2) Idem, p. 148.

(3) *Corresp. de Grandidier avec dom Grappin. Revue d'Alsace* 1855, p. 331.

(4) LA VALLÉE, *Voyages dans les départem. de la France. Haut-Rhin.* Paris, 1793, 8°, p. 8.

« à la manière générale de vivre de nos ancêtres, il s'en faut que, « *dans les siècles passés*, la sobriété ait été une de leurs qualités. « Combien n'existe-t-il pas aujourd'hui encore de vieillards racontant « les orgies auxquelles on se livrait, faisant l'énumération des plats « nombreux, des mets succulents qui chargeaient les tables, tandis « que notre régime actuel leur paraît mesquin comparé à cette somp- « tuosité d'autrefois » ([1]).

Maintenant que je crois avoir satisfait les critiques difficiles qui s'étaient émus, et édifié les sceptiques qui avaient pris l'alarme, mon terrain me paraît plus solide et plus sûr que jamais. J'y replace donc avec confiance la table que leurs doutes avaient un moment ébranlée, et autour de la table les anciens Alsaciens.

Je reprends les menus que cette digression m'a forcé d'interrompre. Le dernier que j'ai exposé aux regards de mes lecteurs est celui qui fut servi, dans la ville de Thann, à Martin Kulm, simple soldat suisse de la république de Mulhouse, au service de François Ier. Ce que c'est pourtant que le caprice de l'histoire ! Elle nous conserve la composition du souper d'un lansquenet, d'un vaurien des bandes suisses du XVIme siècle, et elle garde le silence sur le menu du festin que l'empereur Rodolphe de Habsbourg fit chez les Dominicains de Colmar, le 29 avril 1289 ?.... Tout ce qu'on sait c'est que le grand empereur en fit les frais, qu'il y invita une nombreuse noblesse et quelques dames, et que ce banquet « fut riche, excellent et d'un « caractère inusité chez les Dominicains » ([2]). Je donnerais trente pages de la chronique qui nous raconte ce fait avec ce sans-façon, en échange de la carte de ce dîner colmarien de 1289.

Les paysans étaient plus attentifs à ces sortes d'affaires. Grâce aux règlements des cours colongères nous possédons quelques curieux détails sur la cuisine des anciens temps. Ces vieux titres sont remplis de prescriptions au sujet des repas qui avaient lieu lors de la tenue des justices colongères. Ici, les tenanciers des terres sont astreints à fournir la table aux juges de la colonge ; là, les juges doivent donner un repas ou fournir des comestibles aux tenanciers ; ailleurs, c'est le bénéficiaire de la colonge qui reçoit, lors des solennités judiciaires, soit un porc, soit des viandes, soit du vin, soit des pains, et quelque-

([1]) Ch. Boersch, *Essai sur la mortalité à Strasb.* Strasbourg, 1836, 4o, p. 63.
([2]) *Annal. et chron. des Domin. de Colmar*, éditon 1854, p. 137.

fois le tout ensemble. En voici quelques exemples seulement. Quand le prévôt du couvent d'Oelenberg allait, au XIVme siècle, toucher ses redevances à Saint-Luckert (village détruit depuis longtemps), on lui devait, le soir de son arrivée, du pain blanc, du vin nouveau, un plat de poules, du fromage et des fruits. Pendant son séjour, il avait droit à un repas le matin et à un autre vers la nuit, chacun composé de trois mets, savoir : de la chair de veau, un morceau de bœuf, et des poules rôties ou bouillies, sans oublier le vin ni les épices nécessaires à une bonne digestion (¹).

A la même époque, l'abbesse d'Erstein avait le privilège de se faire traiter, elle et une suite considérable, tous les quatre ans, à la cour de Volgelsheim. On était tenu de lui fournir, suivant l'expression pittoresque et compréhensive du titre allemand : *wildes*, *zames*, *fliegendes*, *fliessendes*, *virne und neuwe*, c'est-à-dire du gibier, des viandes d'animaux domestiques, de la volaille, du poisson, et si je ne me trompe, du vin vieux et du vin de l'année, autrement dit, tout, à l'exception cependant du poivre ; une demi-livre de cet ingrédient devait être fourni par le chapelain de l'abbesse « afin que les mets, dit « le texte, pussent être convenablement apprêtés » (²). — Le prévôt de Saint-Morand d'Altkirch s'était assuré une réception analogue à Brünighoffen, avec cette variante toutefois qu'au lieu d'avoir droit, outre la volaille et le poisson, à de la venaison et à des viandes de boucherie, on ne lui devait que des viandes *in genere*, rôties ou bouillies (³). — A Zimmerbach, le mayeur de la colonge fournissait au seigneur des viandes bouillies, un rôti abondant avec une forte prestation de moutarde, et un plat spécial consistant en une fricassée de mou cuite au lait (*ein lünken muss von milche kocht*), du vin rouge et du vin blanc à l'avenant (⁴). — Les chanoines de St-Dié, qui avaient une cour colongère à Mittelwihr, y recevaient, lors de leurs visites, une jeune porc de moins d'un an, (*Zitigfrisling*) et un mouton gras de deux ans (*zweijährigen Spinnewider*) (⁵). Quand les forestiers assermentés à la colonge de Kientzheim, qui était à l'abbaye de Lucelle,

(¹) *Rôle de la colonge de Saint-Lückert.* Coll. mss. — Voyez aussi : HEITZ, *Die Dinkhöfe. Alsatia*, 1854-1855, passim.

(²) *Rôle de la colonge de Wolgelsheim.* Coll. mss.

(³) *Idem* *de Brünighoffen.* Coll. mss.

(⁴) *Idem* *de Zimmerbach* ; XVe siècle. Coll. mss.

(⁵) *Idem* *de Mittelwihr* ; XVe siècle. Coll. mss.

faisaient leur tournée annuelle, l'abbé de Munster leur servait un repas où devaient figurer deux espèces de viande, deux qualités de pain et deux couleurs de vin ; la dimension des pains était réglée ; ils devaient atteindre jusqu'au genou des forestiers qui avaient, j'aime à le penser, le bon esprit d'offrir pour étalon de mesure le plus bel homme de la corporation ([1]). Ce mode de détermination de la longueur des pains colongers paraît avoir eu un caractère consuétudinaire, sinon légal. On le retrouve dans d'autres colonges, notamment à Geispolsheim. Là le pain devait être expressément blanc (*Semmelbrod*) et il était de droit accompagné d'un fromage capable de répondre, par son diamètre, à l'exigence suivante : lorsqu'on plaçait le pouce au centre de ce fromage et qu'avec la main, devenue un compas naturel, on décrivait un cercle, il fallait qu'il restât encore au-delà de la ligne de ce cercle assez de substance pour rassasier honnêtement les tenanciers des biens de la colonge ([2]). Les choses ne se passaient, du reste, pas aussi agréablement partout. Il y avait des cours colongères de mauvais renom, comme celle des comtes de Ribeaupierre à Guémar, à laquelle la malignité rustique avait donné le sobriquet de *cour sèche* (*Trockene Dinghof*) parce que les colongers n'y recevaient rien. Le cas était d'autant plus sensible, que, dans le même endroit, la reconnaissance des gens de la colonge du chapitre de Saint-Dié avait donné à cette cour l'honorable surnom d'*humide* (*Nasser Dinghof*), parce que, à l'inverse de l'autre, l'on y était loyalement nourri et surtout abreuvé ([3]).

L'on peut voir dans les coutumes qui régissaient ces antiques institutions jusqu'où était porté le génie prévoyant de l'Alsacien pour son bien-être gastronomique, ne fût-ce que pour quelques heures. A Seppois, les colongers étaient assujétis à un jour de corvée au profit du bailli ; en retour, celui-ci devait leur donner à boire à discrétion, et leur fournir de la viande en telle sorte qu'elle *dépassât et débordât l'assiette de chacun ;* quant au pain (*Weckenbrot*), il fallait qu'il fût assez abondant pour que le colonger, son valet et son chien en fussent nourris ([4]). Les tenanciers du chapitre de Saint-Thomas de Strasbourg

---

([1]) *Rôle de la colonge de Kientzheim*. 1597. Coll. mss.

([2]) GÆRTNER, *Schlösser der Bayer. Pfalz*, I, p. 138.

([3]) HEITZ, *Die Dinghöfe*. — *Alsatia*, 1854-55, p. 38.

([4]) *Rôle de la colonge de Seppois*. Coll. mss.

sur le ban de Niederhausbergen, avaient droit, chaque année, à un repas commun. Dans ces agapes agricoles, chaque charrue était représentée par deux convives adultes, plus par un jeune garçon, et à défaut de celui-ci, par le chien du tenancier, idée touchante qui associe le fidèle serviteur de l'homme aux joies de son maître; le chapitre fournissait deux plats de viande, et la viande devait *déborder de quatre doigts les deux extrémités du plat ;* vin en suffisance, dit le titre (¹). Je terminerai par le récit d'un usage singulier en vigueur encore au XVᵐᵉ siècle sur le Kœnigsgut de Wasselonne. C'était une cour colongère d'origine mérowingienne, vendue à la ville de Strasbourg, en 1496, par les Zeissolff d'Adelsheim, sous la condition qu'elle ne pourrait jamais être concédée qu'à un noble. Les échevins de Wasselonne y avait droit à trois repas (*Imbisse*), par an, et si le seigneur se refusait à en faire la prestation, l'obéissance pouvait et devait lui être refusée. Le hofmeister ou régisseur qui résidait sur ce domaine était tenu d'égayer ces repas par de la musique qu'exécutaient deux joueurs d'instruments (*Pfeifer*). Au nombre des plats réglementaires du dîner figurait une épaisse purée de pois (*Erbsenmuss*) flanquée de lard. Mais ce mets, qui avait une signification symbolique, ne pouvait pas être servi dans une forme arbitraire ou banale; il devait l'être dans un rit déterminé. La purée était apportée dans de vastes écuelles ou terrines surmontées et barrées chacune d'un morceau de lard réjouissant; si la viande, grâce à sa vigueur et à la noblesse de son port, n'était point profanée par le contact de la purée, la cérémonie était régulière; si, au contraire, la faiblesse de sa constitution l'avait fait fléchir et plonger dans la purée, le hofmeister était passible d'une amende de 32 florins au profit des hommes de la colonge (²).

Les habitants des villes avaient aussi leurs bonnes fortunes gastronomiques, à l'occasion des passages de princes, des couronnements d'empereurs, des tirs publics, des victoires nationales et autres événements de conséquence, comme nous le verrons. Cependant, je signalerai dès à présent la frairie donnée au peuple de Bâle, en 1519. Après la bataille de Marignan, les cantons suisses organisèrent à Uri, une *Kilwy* avec tir d'adresse. La ville de Bâle y envoya 60 arquebu-

(¹) *Rôle de la colonge de Niederhausbergen.* Coll. mss.
(²) Helmer, *Notizen über Wasslenheim und Molsheim.* 1851, 8°, p. 70.

siers qui revinrent avec quatre bœufs gras, trophée vivant conquis par leur habileté. Le sénat de Bâle les répartit parmi les tribus et y ajouta du gibier et du vin. Un festin immense auquel prit part toute la commune, hommes et femmes, eut lieu le jour de la Saint Michel, et ce festin fut suivi de danses animées et de réjouissances de toute sorte jusque fort avant dans la nuit ([1]).

Tout n'est pas gai dans les menus; l'on y est quelque fois exposé à de tristes rencontres. Quand Felix Plater, alors jeune homme, plus tard professeur de médecine à l'Université de Bâle, partit pour aller étudier à Montpellier (1552), son père donna un souper d'adieu. Il ne fut pas long, mais cruel. On y servit un lapin rôti et une caille que Félix *avait élevée* ([2]). O barbarie, ô souper impitoyable! Qui croirait cela du bon vieux temps? Et peut-on même l'excuser parce qu'ils étaient médecins tous les deux, le père et le fils?

Ils mériteraient presque que l'on ne parlât point du repas de nôces de ce même Félix, qui eut lieu en 1556, à son retour de l'école de Montpellier. Mais rien n'est si laid que de montrer de la rancune à table. Et puis, pourquoi contrister les mânes de ce savant? S'il a noté le menu de ce grand jour, c'est qu'il a espéré qu'il serait recueilli. Son attente ne sera pas trompée. Les convives de ce festin étaient au nombre de 150 répartis en quinze tables. Batt Osp, hôtelier de l'*Ange* et bon cuisinier, en fut le fournisseur. Il se composait de quatre services qui furent présentés en cet ordre: 1° hachis de fressure de veau, soupes, bœuf bouilli, poules, brochet au beurre; 2° pigeons, jeunes coqs, oies grasses, le tout rôti; 3° une bouillie au riz, une marinade de foie; 4° du fromage, des fruits et, sans aucun doute, quelques pâtisseries bien que l'on n'en parle point expressément. Outre le vin ordinaire, le père de Plater fit servir du *Rang* de Thann, dont la compagnie se délecta grandement, dit le fils ([3]).

Les exercices militaires auxquels se livraient les bourgeoisies alsaciennes étaient partout accompagnés de buvettes, de collations, et quelquefois de repas réglés. Les deux compagnies d'arquebusiers et d'arbalétriers de Mulhouse me paraissent avoir eu une organisation où domine plus particulièrement le besoin des communications sym-

---

([1]) WURTISEN, *Bassler Chronick*, p. 528.
([2]) *Thomas und Felix Plater*. Zwei Autobiogr., p. 138.
([3]) Idem, p. 176.

pathiques. Depuis le mois d'avril jusqu'à la fin de septembre, les arquebusiers se réunissaient, chaque lundi, dans leur tir, et les arbalétriers dans le leur, chaque jeudi. L'exercice cessait à 5 heures et était invariablement suivi, dans les deux compagnies, d'un repas dont chaque membre faisait les frais à tour de rôle ; la dépense du vin était payée par voie de cotisation. Un règlement avait déterminé la composition de ce repas hebdomadaire ; il consistait en une soupe à l'orge, du bœuf bouilli, un rôti facultatif et du pâté. On y buvait bravement, comme le témoigne la cérémonie particulière qui exigeait qu'à un moment donné, chaque compagnon, à la ronde, vidât d'un trait son gobelet fort d'une chopine de bon vin blanc. On peut voir l'affection que les bourgeois de Mulhouse portaient, au XVIme siècle, aux exercices du tir et à ceux qui en dépendaient, dans cette vieille chanson :

Wann ich in Freuden leben will,
Geh ich auf's Schützenhauss :
Da find sich ein schön Kumpany
Die leeren die Gläser aus ; (1)

Que les travaux de la guerre exigent une réparation énergique, c'est ce que chacun sait; mais que l'examen placide d'une comptabilité réclame un pareil support, voilà qui doit sembler un peu douteux. Cependant, dans le vieux Mulhouse, ce doute n'existait point. L'apurement des chiffres ne s'y faisait bien et n'y devenait clair qu'après de larges récréations de table. Toutes les années, à la fin de février, chaque tribu procédait à l'audition et au règlement de ses comptes. Les dignitaires de la tribu y consacraient trois jours de repas fraternels payés par la caisse commune. Outre les collations à peu près permanentes, l'heure de midi voyait servir un festin que les chroniques comparent à un festin de noces abondant et délicat. Ces trois jours de liesse plénière ne devaient point être compromis par les dispositions incertaines ou réfractaires des officiers de la tribu. Une sage mesure avait prévenu un tel accident ; un repas d'épreuve réunissait, au préalable, le comité dirigeant, afin de s'assurer si les estomacs étaient en bon ordre et préparés à toutes les difficultés de calcul. Pendant la durée des opérations, les femmes des dignitaires recevaient à domicile des pâtisseries connues sous le nom de *Knieblätze*, afin qu'elles prissent en patience la longueur de ces vérifica-

(1) MIEG, *Gesch. der Stadt Mulhausen*, II, p. 18.

tions scrupuleuses, et surtout, comme le dit un observateur malicieux, « afin qu'elles ne fissent point de scènes désagréables à leurs « maris qui rentraient en trébuchant » ([1]). Ces bons fonctionnaires poussaient le culte des vertus de famille encore plus loin. Quelquefois l'on conviait à ces repas leurs enfants et petits-enfants, et on les régalait d'une bouillie au riz bien sucrée et parfumée de canelle, qui était suivie de pâtés et de tourtes. Grâce à cette initiation, la chaîne des véritables traditions administratives n'était jamais interrompue et la république était assurée d'être toujours fournie de gouvernants nourris dans la sagesse des anciens principes.

L'Alsace ne se contentait pas de manger chez elle, elle allait encore manger chez ses voisins. Le lundi de la Pentecôte, la ville de Remiremont se livrait à ses célèbres réjouissances des *kyriolés*. De somptueuses processions signalaient cette fête antique. L'abbé-prince de Murbach, les maire, maîtres-bourgeois et manants du val d'Odern étaient tenus d'y assister tous les trois ans, en grande pompe religieuse et civile. En 1563, l'abbé s'excusa de n'y pouvoir venir, à cause des malheurs de la guerre et de la peste. Mais la règle du triennium l'y amena en 1587 avec les gens de la vallée d'Odern. Un repas (marande) assembla les seigneurs, jurés, officiers et gens de justice, au nombre de 26 personnes. En voici le détail et la dépense :

Acheptez 14 mesures et 4 pintes (6 hectol. et 14 litres) de vin blanc d'Allemaigne (d'Alsace) les 4 pintes à 3 gros . .	118 liv.	6 gr.
12 pintes de vin claret à 6 gros	6	—
2 pastels de lièpvres	3	—
2 autres pastels de vœy (veau)	«	26
2 jambons et 2 andouilles	«	15
Sucre, espices, riz et saffran	«	14
2 fromaiges de bergerie	1	—
2 moteaux (fromages blancs) et beur frays	«	11
Fruitaige	»	5
Vinaigre et huylle d'olive	«	3
Patisserie, assavoir à chacune table 8 pièces et 4 tartes	3	4
Pour du pain tant pour la dite marande que pour ceux qui ont donné à boire (qui ont servi à boire aux étrangers)	9	10

Ici non plus les administrateurs ne s'oubliaient pas, car le compte

([1]) Mieg, *loc. cit.*, p. 46.

ajoute 15^liv. « pour le souper du maire et de ses officiers avec leurs « femmes, les dimanche et lundy » (1).

En ce temps-là, c'était une règle générale que les communautés et villes devaient traiter les grands personnages qui paraissaient chez elles. Il en coûtait, mais on y acquérait aussi du renom et de la faveur. Quel dommage que les menus soient trop souvent ignorés! Nous y trouverions un beau sujet d'instruction. Nous savons bien, par exemple, que le magistrat de Schlestadt donna, en 1594, dans l'hôtel de ville, un banquet de 22 couverts à l'unter-landvogt de Haguenau Frédéric de Furstenberg, et qu'il coûta 33 liv. 6 sols et 8 deniers; mais ce qu'il aurait fallu connaître c'est la pensée et l'ordre de ce dîner, et c'est justement ce qui est resté dans l'ombre comme le remarque avec regret un historien (2).

Nous avons souvent des indications de la fourniture générale de vivres qu'exigeait une grande circonstance politique. Mais elles ne sont intéressantes que parce qu'elles donnent une idée de l'étendue d'un besoin accidentel et local de prestations alimentaires. L'art de l'apprêt culinaire, le sentiment de l'harmonie, le goût des distributions élégantes, l'originalité des inventions, rien de tout cela n'y peut être deviné ou entrevu. C'est un inventaire, un rôle de magasin, et non un menu, création savante et réfléchie que l'esprit du cuisinier tire du chaos d'un garde-manger. Cependant, ce tableau des réquisitions qui frappent, à un jour donné, toute une province, a aussi sa couleur. En 1614, à l'approche de la tenue des Etats provinciaux d'Alsace à Ensisheim, la régence autrichienne envoya dans tout le pays soumis à son autorité des mandements de fournitures. On y insiste avant tout sur le gibier, de poil et de plume; les communautés doivent envoyer tout ce qu'elles trouveront; on ne fixe pas le nombre des pièces, si ce n'est celui des grosses bêtes qu'il faudra, de toute nécessité, livrer dans la quantité déterminée. Voici le programme de ces exigences que la politique de Gargantua n'eut pas désavouées. Belfort fournira : 3 cerfs, 8 chevreuils, des coqs de bruyères, des gelinottes, des perdrix, des lièvres; 12 dindons, 50 chapons, 100 poules, 150 oies, 300 poulets, 4000 œufs; 2000 écrevisses, des truites, des ombres et des anguilles, en nombre illimité. Landser :

(1) Richard, *Trad. popul. de la Lorraine.* Remiremont, 1840, 8°, p. 160.

(2) Dorlan, *Notices hist. sur Schlestadt*, I, p. 105.

des cerfs, des chevreuils, du petit gibier, 45 dindons, 300 coqs, 100 chapons, 200 pigeons, 600 poulets. THANN : 2 cerfs, 6 chevreuils; du gibier de plume, 32 dindons, 50 chapons, 100 poules, 150 oies, 300 poulets, 200 pigeons, 1200 œufs, 600 truites, 2000 écrevisses. ALTKIRCH : 6 chevreuils; du gibier menu autant que possible, 32 dindons, 30 chapons, 80 poules, 200 poulets, 100 oies, 1200 œufs, 120 pigeons. FERRETTE : 2 cerfs, 6 chevreuils, le gibier et le reste comme Altkirch. BERGHEIM : tout ce qu'il pourra de gibier et 2000 écrevisses. Les officiers des mines de SAINTE-MARIE, avec l'assistance de l'hôtelier de la *Fleur*, enverront tout ce qu'ils pourront trouver en coqs de bruyères, gelinottes, perdrix, lièvres, et belles écrevisses. ISSENHEIM et SAINT-AMARIN : du poisson en nombre indéterminé. Toutes les communautés veilleront à ce que le poisson et les écrevisses arrivent à Ensisheim *frais* et *pendant la nuit*. La régence pourvoira elle-même, d'après les ordres de l'archiduc, à l'approvisionnement des épices, riz, sucre des Canaries, poivre, gingembre, muscade, girofle, safran, canelle, olives, huile, câpres, beurre, saindoux, fromage de Suisse, parmesan, et une troisième espèce inconnue pour moi, dite *Saner Käs* (1).

Cette paternelle maison d'Autriche a toujours joui d'un vaillant et onéreux appétit. On peut le voir par l'état des fournitures que la chambre d'Ensisheim fut obligée de faire, pour la cuisine de l'archiduc Léopold, évêque de Strasbourg et landgrave d'Alsace, qui vint passer trois semaines dans cette résidence en 1620. Il consomma, avec l'aide de sa suite : 89 coqs d'Inde, 82 oies, 78 chapons, 161 poulets, 101 canards; 38 lièvres, 12 chevreuils, 480 grives, du gibier de plume de toute espèce; 256 nases, 150 brochets, 145 lottes, 504 carpes, 5 tonnelets de saumonneaux, du poisson commun (pour mémoire seulement); 550 écrevisses, 1300 escargots; 10 cochons de lait, 207 liv. de lard, 79 liv. de beurre frais, 589 liv. de beurre fondu, et 4640 œufs; la viande de boucherie ne figure point dans cet état, non plus que les légumes, et j'ai aussi, à dessein, omis plusieurs objets de peu d'importance. Dans le chapitre des épices je releverai pourtant 200 oranges, 168 citrons, 31 liv. de sucre de cuisine et des Canaries, 24 liv. de marcipan, du fromage de Hollande et de Parmesan et 5 boisseaux d'oignons. Le vin était de trois sortes :

---

(1) *Arch, de la préf. du Haut-Rhin.* Fonds de la régence d'Ensisheim.

du Thann ordinaire, du Rang et du Bourgogne; la quantité n'est pas indiquée [1].

J'ai parlé du baptême d'une jeune comtesse de Ribeaupierre, en 1648, et de la part pour laquelle la commune de Ste-Marie-aux-Mines contribua au banquet. Je disais que si tous les bailliages de la seigneurie s'étaient exécutés avec une semblable générosité, la jeune fille avait fait très-honnêtement son entrée dans ce monde. De nouvelles recherches me permettent d'ajouter que partout la loyauté des sujets fut à la hauteur de l'événement. Wihr contribua avec 50 poulets, 130 truites, 2 coqs de bruyère, 41 gelinottes et 1 chevreuil; le val d'Orbey avec des poules, du beurre, un chevreuil, du petit gibier, 204 truites et 1140 œufs; Guémar, Jebsheim et Thannenkirch avec de la volaille, du beurre, des œufs, etc., Illhæusern et Musig avec des poissons et des écrevisses, le major de Berstett avec 6 oies et 16 dindonneaux, le baron de Dutlingen avec 7 dindons, le syndic de la ville de Colmar avec 10 oranges, etc. — Les fêtes du baptême, qui durèrent dix jours, réunirent à table 202 personnes; on y but 63 mesures de vin. Parmi les étrangers de distinction qui y assistèrent, on comptait des princes et des princesses de Wurtemberg, le comte de Lamarck, le comte de Linange, la comtesse Sophie Juliana, femme du Wildgraff du Rhin et une Française Mme de Châtillon [2]. La jeune fille, objet de tant d'honneurs, était Catherine-Agathe qui devint la femme du palatin Christian de Birkenfeld, le protégé de Louis XIV.

Le sentiment de l'ancienne hospitalité alsacienne était si vif qu'il ne cédait pas même devant l'impossibilité où elle était parfois de se manifester dans toute sa liberté. Le duc de la Meilleraye se trouvait de passage à Mulhouse, en 1661, avec sa jeune femme, la belle et célèbre Hortense Mancini. Le magistrat insista pour le traiter dignement. Mais le duc était pressé d'aller plus loin. Néanmoins, le jeune couple ne put se soustraire à une collation qu'on lui servit à brûle-pourpoint dans l'hôtel-de-ville et où figurèrent des confitures recherchées, des pâtisseries, des fruits de toute espèce et du *schnipps* [3].

Les gens pressés sont malaisés à régaler. Pour en voir de bien

---

[1] *Arch. de la préf. du Haut-Rhin.* Fonds de la régence d'Ensisheim.
[2] *Arch. du Haut-Rhin.* Fonds de Ribeaupierre.
[3] MIEG, *Gesch. der Stadt Mulhausen*, I, p. 251.

traités, il faut regarder ceux qui prennent le temps de se laisser faire. M. Paul Forstner, fils du chancelier de Montbéliard eut bien garde de se montrer si affairé, quand le conseil de la ville se mit en tête de le fêter dans le village d'Audincourt, le 4 octobre 1661. Le repas fut fort riche et » MM. du conseil fort joyeux. » On va juger que cette satisfaction reposait sur des motifs solides; ils sont consignés sur l'état du menu: « Deux potages avec poules et viande de « bœuf, deux poules avec andives cuites, deux jambons, deux sa- « lades, une langue, un pâté rond de chapon, trois carpes, deux « poules d'Inde, une oie, un rôt de venaison, deux lièvres, une « longe de veau, un plat de choux-fleurs, cinq perdrix et gelinottes, « huit bécasses, grives et alouettes, neuf pigeons, six artichauts, « un plat de beignets, une tarte, un gâteau feuilleté, deux autres « gâteaux, un plat d'écorce de citron, un plat de dragées et musca- « dins, deux plats de confitures sèches, un plat de raisins, et dix- « neuf pots de vin. » L'ordre de présentation des mets peut, en quelques points, présenter des différences avec nos usages; mais il faut bénir le temps où un pareil banquet ne s'élevait qu'à 56 livres et 16 sous, y compris la nourriture des chevaux qui avaient amené les convives. Les fatigues de cette rude journée ne permirent pas de faire un lendemain, comme c'était d'obligation anciennement. Mais MM. du conseil firent un beau surlendemain en compagnie de leurs femmes. Ils s'y querellèrent, s'y battirent et payèrent 11 livres et 4 sous pour la vaisselle et les verres cassés [1].

L'on a beaucoup chansonné la Restauration et ses ventrus, comme si elle avait été la première à découvrir le secret de diriger la politique avec de bons dîners. Ce procédé remonte, en Alsace, au moins à l'année 1696. A cette époque, M. Schérer, bailli de Neuf-Brisach, avait à soutenir un procès au sujet d'élections plus ou moins régulières qui s'étaient faites sous son influence. Désirant engager ses administrés dans son parti, il les fit tout simplement inviter par le valet de ville à se rendre, par compagnies, dans sa maison, où ils trouvaient une table abondamment garnie de viandes, de biscuits, de macarons et de vin. Le factum judiciaire où j'ai puisé ce fait ne m'a pas appris si M. Schérer eut à se féliciter de son invention. Mais

---

[1] DUVERNOY, *Ephémér. de Montbéliard*, p. 382.

il serait bien miraculeux que la justice eut réussi à voir clair dans des consciences si bien préparées

J'aime ces vieux papiers dédaignés, et, entre tous, les vieux comptes. Ils sont le miroir fidèle, la révélation naïve de la vie familière, des habitudes domestiques, des besoins de chaque jour, chez les princes comme chez les bourgeois. Leur prose modeste, leurs humbles chiffres vous laissent pénétrer jusqu'au fond de l'existence privée d'un individu, d'une famille, d'une génération, d'un peuple. Grâce à ces documents, l'on pourrait faire l'histoire presque complète du régime économique de la petite cour des comtes de Ribeaupierre, depuis le XVIme siècle. A cette époque, le faste, le gaspillage et le désordre paraissent avoir atteint un degré inquiétant dans cette maison. Un serviteur fidèle, le maître d'hôtel Erasme de Venningen entreprit, au commencement du XVIIe siècle, d'y opérer une réforme salutaire. Il dressa un règlement pour la tenue de la cuisine, l'achat des denrées, l'ordre des approvisionnements, la discipline des domestiques. Selon lui, la cuisine se divise en cinq fonds: Celui du sel, celui des saindoux, beurres et graisses, celui de la viande de bœuf ou de vache, celui des viandes à rôtir, veaux, agneaux, moutons, porc frais, et enfin le cinquième comprend les farines, les légumes verts et secs, le lard fumé, les fruits séchés au four, les poissons salés et tous les genres de volailles de basse-cour. Le gibier, le poisson frais, les épices et la pâtisserie ne sont pas classés. Les épizooties ayant dépeuplé les étables du seigneur, il doit être pourvu par achat au service de la grosse viande; les viandes à rôtir seront prises sur les veaux de cens et dans les bergeries de Guémar et de Heiteren; les bailliages fourniront les légumes secs, suivant la coutume, ainsi que le poisson; mais les poissons d'Illhæusern seront payés aux pêcheurs de l'endroit, d'après un tarif que le maître d'hôtel dresse immédiatement. La fourniture du beurre lui donne de grands soucis, à cause du délabrement des fermes seigneuriales. La morue, les harengs, les salaisons marines doivent être commandées aux marchands de Strasbourg. Erasme de Venningen se préoccupe aussi de l'organisation de basses-cours productives sur les domaines de Guémar, de Heiteren et de Jebsheim, de l'achat des jeunes volailles destinées à les peupler, de la livraison régulière des rentes en poules et chapons, de l'approvisionnement des œufs pour l'hiver, de la culture des jardins potagers, qui doivent être en état de fournir les

légumes de la saison et les plantes condimentaires usuelles, de l'entretien des vergers, de la cueillette et de la conservation des fruits, de la pêche annuelle des étangs, de l'alimentation et de la bonne police des trois réservoirs de service qui existaient alors à Ribeauvillé. Il s'attache surtout à réprimer la dilapidation et les consommations déréglées. L'abus de manger et de boire à tout propos dans les cuisines doit être supprimé; la soupe matinale (*Morgensuppe*) qui se prenait au point du jour, avant le déjeuner, sera abolie. « Dans la « journée, dit-il, on voit les domestiques venant de ci, venant de là, « demander, en passant, un morceau à manger; les cuisiniers retirent « des pots ce qui plaît à chaque solliciteur, et les marmites sont « appauvries de ce qu'elles ont de meilleur. » Cet abus est proscrit. « Le soir, l'un demande une soupe à l'orge, l'autre une salade, un « troisième quelqu'autre mets; ce désordre doit cesser, et la domes- « ticité mangera ensemble, en un même repas, dans la salle des « gens de service (*Gesündtstube*). » Pour éviter les confiscations illicites et les pilleries des valets, le maître-d'hôtel ordonne la suppression de toutes les armoires fermant à clé; désormais le maître-cuisinier sera seul responsable; tout ce qui est nécessaire au service passera par ses mains; on lui représentera aussi la desserte des tables, au lieu de l'emporter à l'aventure, comme cela se pratiquait jusqu'à présent. Les contrevenants, valets, laquais ou pages seront punis. Erasme de Venningen est tellement pénétré de l'importance de sa réforme qu'il termine son règlement en faisant appel aux lumières du conseil du prince pour y ajouter les amendements qui seraient jugés utiles. Quant à lui, il promet d'en surveiller l'exécution strictement et ponctuellement [1]. Le zèle du maître-d'hôtel profita-t-il au trésor de Ribeaupierre? Je le crois, à la vue d'un compte du milieu du XVII[e] siècle qui nous apprend que la dépense de la table du seigneur, où prenaient place, chaque jour, au moins 24 personnes, et celle de l'entretien de bouche des officiers, pages, laquais, valets et servantes attachés à la cour, ne s'élevaient annuellement qu'à la somme de 6618 flor. 10 batz [2].

L'esprit d'Erasme de Venningen a peut-être dominé plus longtemps qu'il ne convenait dans la cuisine des Ribeaupierre. Cela pourrait

---

[1] *Archiv. du Haut-Rhin.* Fonds de Ribeaupierre. Dépenses de table.
[2] *Idem.* Même fonds. Comptes.

s'induire des dîners et soupers que firent, à la cour de Ribeauvillé, en 1704, le comte et la comtesse de Hanau-Lichtenberg, venus en visite. Le 5 août, ils eurent à dîner : une soupe faite d'une poule, des choux blancs avec un morceau de mouton, une fricassée de poulets, du bœuf bouilli, un quadruple rôti de levraut, de dindonneau, de poulets, et de pigeons, des artichauts au beurre, des truites au bleu, de la salade à l'huile d'olive, (on le remarque) ; à souper : de l'orge mondée, une épaule de mouton rôtie, deux pigeons, deux poulets, aussi rôtis, du dindonneau en sauce, les reliefs de viande du dîner, des truites au bleu, des beignets de pommes. Le 6, le comte fut absent ; il alla à Wihr emportant un dindonneau, trois perdreaux, un gigot de mouton et un filet de bœuf, le tout froid ; la comtesse dîna seule et bien modestement : soupe, bouilli, mouton aux panais, perdrix à la broche. Le souper fut meilleur ; le comte était rentré de son excursion. En voici le détail : riz, poules marinées, gigot de mouton, rôti de perdreaux, rôti de poulets, artichauts au beurre, écrevisses, truites, salade. Le dîner du 7 fut très-médiocre : soupe, bœuf, bouilli, épaule de mouton aux concombres, mouton aux navets, perdrix rôties, truites. Les gens attachés au service du comte de Hanau mangeaient à une seconde table (*Nachtisch*), beaucoup moins bien servie que celle des maîtres, et les laquais et bas domestiques à une troisième (*Gesindtisch*), encore plus sommaire naturellement que la seconde. J'en néglige l'exposé. Le tout est officiellement attesté par Jean-Georges-Frédéric Stauber, trésorier de la cour, avec paraphe. Pendant cette visite, comme dans celle que le comte de Hanau et sa femme avaient faite au mois de juillet précédent, je remarque qu'on servit à table une certaine quantité de cruchons d'eau minérale, de Soultzbach, sans doute. Les épices employées dans la cuisine des comtes de Ribeaupierre provenaient toutes de la boutique italienne (*Italiäner Laden*) qu'un certain Pino tenait à Schlestadt ; ce Pino fournissait aussi les choux-fleurs, légume alors rare et nouveau. La direction des travaux culinaires avait été confiée à deux artistes mandés de Colmar qui reçurent ensemble, pour six jours de service, 10 flor. 12 batz, tandis que le pâtissier-confiseur Frédéric Widemann toucha à lui seul 9 florins (1). La maison était mieux montée en 1763 ; elle avait alors ses officiers de bouche per-

(1) *Archiv. du Haut-Rhin.* Fonds de Ribeaupierre. Comptes de 1704.

manents et en titre : M. Allée, un Français, était premier cuisinier avec un traitement de 800 liv. ; un autre Français, M. Bazin, était rôtisseur, aux appointements de 400 liv. ; M. Pfeffer était cuisinier en second et M. Winckler pâtissier-confiseur (*Conditor*), chacun avec 400 liv. (¹).

Nous venons de voir comment des comtes, des personnages illustres, étaient traités, en 1704, au château de Ribeauvillé. Les républicains de Mulhouse faisaient mieux les choses quand ils se traitaient simplement eux-mêmes. Le 19 novembre 1705, il y eut, à l'hôtel de ville, un grand dîner donné par les bourgeois nouvellement admis dans la cité. Ils étaient au nombre de trente ; mais les invitations adressées au magistrat, aux membres du sénat, aux chefs des tribus, au corps des pasteurs avaient porté le nombre des convives à 65. Les récipiendaires, qui faisaient les frais du repas, avaient fait marché avec l'hôtelier du *Sauvage*, le sieur Luterburg, à raison de 8 pfundstäbler (10 liv. 14 sous tournois) par tête ; 40 pfundstäbler à prendre dans le total devaient être spécialement consacrés aux vins. L'hôtelier s'engageait de ne rien faire enlever des mets servis et de les employer à un déjeûner de lendemain. On dressa cinq tables; l'élite de la compagnie siégeait aux deux premières (*Herrentische*). On y présenta trois services : 1° Soupe garnie d'une poule, bœuf bouilli, pâté de jeunes coqs, un dindon, un plat de légumes, un plat de choux-fleurs ; 2° rôti de veau avec son rognon, rôti de lièvre, filet de chevreuil, chapons, pigeons, bécasses, alouettes, oie, canards, compotes de poires et de prunes ; 3° deux plats de beignets, tarte, gâteau feuilleté (*Spannischbrod*), confitures, gaufres, oublies, et une pâtisserie nationale dont la dénomination trop libre ne peut plus être traduite en français de 1859. Aux trois autres tables, l'on servit le menu suivant : 1° Soupe avec poule, bouilli, pâté de veau, dindon, un plat de légumes, veau en sauce ; 2° cochon de lait, gigot de veau, jambon, rôti de lièvre, oie, canards, chapons, compotes de poires et de prunes ; 3° beignets, gâteau feuilleté, tarte, gaufres, oublies, fruits (²). Voilà des citoyens qui entraient plus gaîment dans l'association municipale que l'on n'y entre de nos jours, où l'initiation civique se fait principalement par le percepteur.

(¹) *Archiv. du Haut-Rhin*. Fonds de Ribeaupierre. Comptes de 1763.

(²) Mieg, *Gesch. der Stadt Mulhausen*, II, p. 313.

Ces braves Mulhousiens étaient constamment comme à l'affut de toutes les occasions de banqueter. Que dis-je, de toutes les occasions, il faudrait dire de tous les prétextes ! Ils mangeaient à tort et à travers, à propos d'événements qui ne les concernaient en aucune façon. — Que leur importait, par exemple, la naissance du duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XV, qui eut lieu en 1751 ? Etrangers à la France et indépendants chez eux, ils n'avaient aucune raison de se réjouir sur un fait aussi indifférent. Ils le célébrèrent, au contraire, par un banquet de 60 couverts, qui réunit dans la grande salle du conseil de l'hôtel-de-ville le sénat, les pasteurs, les savants de la république et quelques gentilshommes du voisinage. Le menu du festin ne nous est pas parvenu. Mais l'on sait que les femmes de ces messieurs se régalèrent, à la faveur de cette circonstance, d'un bal et d'une collation à la tribu des tailleurs, et que la collation consista en pâtés froids, en craquelins aux amandes (*Mandelherz*), en crêmes, en croquantes, en confitures de toute espèce, et en cette pâtisserie *inexpressible* dont je parlais il n'y a qu'un instant (1).

Dans notre heureuse province, les malades eux-mêmes profitaient de l'indulgence et du libéralisme qui des mœurs communes avaient passé dans les théories médicales, dans les doctrines hygiéniques. Voici le régime que prescrivait, en 1783, aux malades des bains de Niederbronn, le docteur Roth, médecin de ces eaux, et ancien chirurgien de roi de Pologne Auguste III, et du maréchal de Saxe : « Le dîner sera composé d'un bon potage fait de bœuf, de veau, de « mouton, de volaille, avec quelques racines de persil, carottes, « céléri, etc.; ensuite quelques légumes légers, une fricassée de « poulets, le rôti, veau ou mouton, une crême, point de pâtisserie « ou très-peu, du dessert, comme biscuits, macarons, confitures, « fruits en compote, du bon vin vieux ordinaire trempé d'eau com« mune; ceux qui désireront un vin étranger, de Bourgogne ou « d'Espagne pourront en prendre modérément. Le souper sera un « bon potage (riz, orge, semoule ou vermicelle), un rôti, quelques « légumes légers et le dessert comme à dîner » (2). Peste ! quel régime facile et quel médecin accommodant ! Je comprends maintenant l'ancienne réputation des eaux de Niederbronn.

(1) MIEG, *loc. cit.*, I, p. 309.

(2) ROTH, *Analyse des eaux de Niederbronn*, p. 37.

J'aurais aimé de clore ce chapitre par des renseignements certains et authentiques sur trois banquets qui appartiennent encore à l'ancienne Alsace : celui qui termina les fêtes données à Mulhouse en l'honneur de la réunion de cette république à la France, en 1798, et qui coûta 50,000 fr. ; celui de 300 couverts que la ville de Colmar offrit au général Lefebvre, prêteur du sénat, lorsqu'il vint, en 1802, présider le collége électoral du Haut-Rhin, et celui que la fédération alsacienne célébra à Strasbourg, en 1815. Les chroniqueurs de la vieille roche n'auraient pas manqué de jeter un regard curieux sur les plats suscités par ces fêtes politiques. Mais nos administrations modernes, prosaïques et tirées au cordeau, ne donnent rien à la fantaisie, ni à la poésie de l'histoire. Au lieu des menus qui manquent si malheureusement, je pourrais bien servir à mes lecteurs des discours et des toasts, qui malheureusement ne manquent jamais. Je m'en garderai bien.

Ch. Gérard, avocat à la cour impériale.

HENRI LŒWEL.

ANALYSE

DE SES TRAVAUX SUR LA SURSATURATION DES DISSOLUTIONS SALINES.

En me proposant de résumer et d'analyser ici les principaux travaux scientifiques de Henri Lœwel, en cherchant à y porter, plus qu'elle ne l'a été jusqu'ici, l'attention des hommes de science, et, peut-être aussi, pour un instant du moins, celle d'un public plus nombreux et plus indifférent, je ne me fais nulle illusion sur les difficultés de ma tâche, mais je crois remplir un pieux devoir envers la mémoire d'un des savants les plus modestes et les plus distingués de notre province. Si modeste qu'il passa presque inaperçu parmi nous; si supérieur, comme esprit d'observation et comme persévérance, que ses recherches n'ont été encore ni appréciées à leur véritable valeur, du moins par la majorité des savants, ni développées ou même continuées comme il serait si utile qu'elles le fussent.

Que Lœwel ait fait peu de bruit, ait répandu peu d'éclat dans le milieu où il vécut, cela n'a rien qui doive étonner à un point de vue général. Nul n'est prophète parmi les siens; et le savant indépendant qui ne porte ni le plus petit titre officiel, ni le plus mince ruban pour se distinguer du vulgaire, est, en un sens, inférieur au soliveau de la fable: celui-ci commença du moins par être craint, et fut respecté jusqu'à ce que chacun s'aperçut que c'était un être parfaitement inoffensif; celui-là, dès l'abord, par ses idées fixes et souvent naïves, *par ses innocentes marottes*, fait sourire les gens raisonnables et bien posés. En disant que Lœwel n'eût jamais aucun titre, je me trompe; en disant qu'il n'attira jamais l'attention du public, je me trompe encore. Pendant une période de trouble, de perversion sociale présumée, et de craintes, son caractère d'impartialité et d'honnêteté non

suspectes le fit appeler aux fonctions de maire dans sa commune, par les vœux de tous ses concitoyens; il quitta alors ses fioles, ses cornues, ses expériences, *sa marotte chérie*, en un mot, pendant six mois environ, et ne rentra dans son laboratoire que quand il n'y eût plus pour personne de danger à être courageux. Une lettre de cette époque montre la grandeur du sacrifice que l'homme de science venait de faire au repos public. Vers la fin de sa carrière la santé de plus en plus altérée de Lœwel le força de quitter ses travaux de laboratoire et la vallée de Munster. Dans l'espoir, hélas! bientôt déçu, de se remettre, il vint se fixer parmi nous à Colmar. Là, en brave, et pas à pas, il disputa à la cruelle maladie les quelques jours qui lui étaient nécessaires pour mettre de l'ordre dans ses manuscrits et les revoir. En mourant, il légua presque toute sa fortune à la fondation d'un hospice à Munster. Ce jour là tout le monde se dit: « il paraît que nous venons de perdre un homme de bien. » Et, lorsqu'au sein de l'Institut de France la voix émue d'un ancien maître et d'un ami envoya à cet homme un noble et touchant adieu, tout le monde ici se dit encore: « il parait que nous venons de perdre un homme distingué. »

Lœwel, sans doute, vivra toujours dans la mémoire de ceux qui ont eu le bonheur de le connaître de près comme homme et comme savant: naguère encore, j'y pense avec une douce émotion, j'ai trouvé son souvenir bien chaud, bien vivace, dans le cœur de ce maître si affectionné qui, de loin, le dirigea et l'encouragea d'une voix toujours bienveillante au milieu de ses laborieuses recherches. Mais pour le public l'indifférence a depuis longtemps jeté le voile de l'oubli sur la tombe d'un des enfants les plus méritants de l'Alsace.

A un point de vue général, je le répète, cette indifférence n'a rien d'étonnant; elle s'explique aisément, et par un seul mot; bien dur, bien mal sonnant, il est vrai. Le public ne peut estimer et admirer que ce qu'il comprend: or en matière de sciences physiques il est encore fort ignorant. Et cette ignorance est d'autant plus enracinée, elle menace d'être d'autant plus durable, qu'à l'instar de toute véritable ignorance, elle est presque glorieuse d'elle-même. Chacun est fier d'ignorer les premiers éléments de ce qu'il lui serait si nécessaire de connaître; de ce qui serait si utile au magistrat pour lui éviter de rendre des jugements parfois iniques, souvent absurdes; au philosophe, au métaphysicien pour lui servir de pierre de touche à la

valeur trop souvent fictive de ses systèmes, de ses raisonnements; au prêtre pour lui apprendre que la justice divine n'est pas confinée dans le cercle que lui trace sa main partiale; à l'homme enfin, pour lui faire aimer son Créateur. Chacun cherche à légitimer son ignorance, chacun à l'envi dit que les sciences physiques, (que l'étude analytique de la Nature) sèchent le cœur et matérialisent l'intelligence en dirigeant trop exclusivement l'esprit vers l'utile : on oublie, contradiction étrange, que les seules découvertes réellement acclamées par le public sont celles dont l'utilité s'aperçoit immédiatement; on oublie surtout qu'il est certaines gens qui ne craignent, qui n'abhorent les sciences que parce qu'elles apprennent à *trop raisonner*. Mais laissons des réflexions, tristes par leur triviale vérité; ne nous arrêtons pas à l'indifférence d'un public qui ne peut admirer que par ouï-dire, que sur la foi d'autrui.

Les travaux de Lœwel ont été accueillis avec faveur, et ont été justement appréciés à l'Académie des sciences; ils ont été publiés, au moins par extrait, dans ses comptes-rendus et ont été imprimés *in-extenso* dans les Annales de chimie et de physique (1). Et cependant ils sont peu connus dans le monde scientifique, ou plutôt peut-être ils ont jusqu'ici attiré, moins qu'ils ne le méritent et qu'ils ne le feront un jour, l'attention des hommes les plus capables de les saisir et de les apprécier à leur véritable valeur. S'il m'est permis de citer ici une observation personnelle, je dirai qu'il m'est arrivé maintes fois de m'en entretenir avec des lecteurs fort intelligents, fort éclairés, des Annales, qui, au début de la conversation, semblaient ne pas connaître ces travaux, mais qui, après quelques temps de discussion, se les rappelaient et leur trouvaient tout d'un coup une portée immense, entièrement inaperçue dans l'origine.

Comment trouver les causes de cette singularité, plus ordinaire

---

(1) *Annales de chimie et de physique*, 3e série.

Tome 14 (1845). Observations sur quelques sels de chrôme.

— 40 (1854). Action du zinc sur les dissolutions de sesquioxide chromique.

— 29 (1850). 1er Mémoire sur la sursaturation des dissolutions salines.

— 33 (1851). 2e Mémoire.

— 37 (1853). 3e —

— 43 (1855). 4e —

— 44 (1855). 5e —

— 6e — et dernier.

d'ailleurs qu'on ne le pense dans l'histoire des sciences, qui fait qu'à mérite égal les travaux d'un savant répandent de suite un grand éclat, tandis que ceux d'un autre attendent longtemps avant d'apparaître dans leur vrai jour? Ces causes, au cas particulier, sont assez nombreuses; les unes facilitent en quelque sorte la tâche du critique lui-même, les autres la rendent fort difficile.

Les premières, nous le verrons plus tard, reposent sur l'exagération des belles qualités de Lœwel: sur sa loyauté, sa circonspection, sa prudence excessives comme observateur; sur la *modestie* de sa méthode d'exposition. Le critique qui n'est pas tenu à la même réserve et qui a sous les yeux *à la fois* ce que l'observateur n'a vu que *successivement* et grâce à une patience presque sans égale, le critique, dis-je, ici a beau jeu.

Les autres dérivent de la nature même des phénomènes étudiés par Lœwel. Lorsqu'un observateur a le bonheur de décrouvrir, soit par voie expérimentale, soit par induction, soit à l'aide de vues historiques (fausses ou justes d'ailleurs), un ordre de phénomènes confiné dans une même science, doué d'un caractère simple, net, tranché, et fécond d'ailleurs en conséquences, il a presque toujours la satisfaction de voir son œuvre se répandre rapidement dans le monde scientifique et y recevoir le développement qu'elle comporte. Lorsque, par exemple, Oersted montra l'action directrice qu'exerce un courant électrique sur l'aiguille aimantée, sa découverte fut saisie par tous les esprits; elle répondait pour ainsi dire à un *desideratum* de la physique; entre les mains d'Ampère elle devint la clef de voûte d'une science nouvelle d'une étendue immense. Elle résuma, je dirai presque elle absorba la gloire du grand physicien danois: parmi nous, du moins, Oersted n'est guère connu que par la découverte du fait fondamental de l'électro-magnétisme; peu de personnes savent qu'il fut un des penseurs les plus éminents de l'Allemagne, et que, même comme observateur, il a fait faire d'autres progrès fort importants à la science. Tel n'est pas du tout le caractère des travaux de Lœwel: ils portent, non sur un ou plusieurs faits simples et faicilement saisissables, mais sur une multitude de faits, *humbles* en apparence, dont il ne put dès l'abord entrevoir lui-même la connexion, dont il n'aperçut que peu à peu et presque avec crainte la portée et qu'il alla recueillir dans ces régions où la chimie se confond avec la physique, où la physique elle-même se confond avec la mécanique. Régions

sublimes où l'esprit du penseur aime à s'aventurer et du haut desquelles il lui sera donné peut-être un jour de pénétrer les mystères de la structure intime des corps, mais où il risque sans cesse aussi de se perdre dans les hypothèses, s'il n'est doué d'une réserve à l'abri de toutes les séductions. Ici, on le voit, le rôle du critique devient difficile, presque dangereux. Condamné à *conclure*, de crainte de laisser dans l'obscurité ce qu'il prétend mettre au grand jour, il est exposé à *trop conclure*. Ne point rester en-deçà du possible, ne point aller au-delà, marcher entre ses limites: tel est le précepte que doit se poser tout homme de sens dans le cours de cette vie; ou, pour mieux dire, c'est l'application continue de ce précepte qui qualifie l'homme de bon sens et de progrès. Conclure, et rapidement, dans les limites du possible est ici un devoir, imposé durement au critique.

Les travaux principaux de Lœwel ont porté sur la *Sursaturation des dissolutions salines*. Six mémoires trés-étendus ont paru sous ce titre dans les Annales de chimie et de physique. Pour juger exactement de ce que Lœwel a fait, voyons ce qui était admis dans la science quand il a commencé ses recherches. L'exposé un peu étendu de quelques notions préliminaires, de quelques définitions va nous être utile et nécessaire, pour fixer le point de départ: utile, ne fût-ce que comme *memorandum*, aux chimistes mêmes; nécessaire à cette classe plus nombreuse de lecteurs qui, sans connaître telle science en particulier s'intéressent pourtant à toutes les sciences naturelles, et en ont cette connaissance générale, mais pourtant correcte, que pourrait et que devrait posséder chacun aujourd'hui. Et d'abord qu'est-ce que la *saturation* et la *sursaturation* d'une dissolution saline?

Pour répondre, je ne puis mieux faire que de résumer les idées si claires et si exactes qu'émettait à ce sujet Gay-Lussac, il y a juste quarante ans:

« La *Saturation*, dans une dissolution saline de température invariable, est le terme auquel le dissolvant, toujours en contact avec le sel, ne peut plus ni en prendre ni en abandonner une portion.....
« D'après cette définition, toute dissolution saline, *capable* d'abandonner du sel sans que sa température change, est nécessairement « *sursaturée*. » Chacun sait que le sel de cuisine, l'alun, le salpêtre, etc., etc., se dissolvent, se fondent dans l'eau pure à la manière du sucre. Si l'on opère séparément sur ces divers sels, et si on les introduit, par petites portions et en poudre, dans de mêmes quantités



d'eau, tenues à une température constante, on les voit d'abord disparaître rapidement, puis de plus en plus lentement; et enfin arrive un moment où le liquide refuse d'en dissoudre davantage: il est alors *saturé*. Les quantités de sel dissoutes varient d'un sel à l'autre et constituent, pour le chimiste, un caractère important de ces corps. Mais à une même température, un poids donné d'eau dissout toujours la même quantité d'un même sel. « La saturation, dit Gay-« Lussac, est donc un terme fixe, et c'est le seul qu'on doive adopter, « puisqu'il est déterminé par des forces chimiques et qu'il reste cons-« tant tant que ces forces le restent elles-mêmes. »

La solubilité, le point de saturation, en un mot, la quantité que dissout l'eau pour se saturer varie en général avec la température. Mais pour chaque sel, la variation est différente et sert aussi encore de caractère spécifique. Ainsi 1000 parties d'eau à 14 degrés dissolvent 360 de chlorure sodique (sel de cuisine, sel marin); à 60°, elles en dissolvent 370 : la variation est très-faible. Ainsi 1000 parties d'eau à 18° dissolvent 133 parties de nitrate potassique (salpètre), elles en dissolvent 746 à 45° : la variation est très-grande. En général aussi, la solubilité croît avec la température; il existe cependant beaucoup plus d'exemples qu'on ne le pensait, où elle diminue au contraire. Lœwel nous prouvera bientôt que la solubilité du sulfate sodique (sel de Glauber) diminue à mesure que la température de l'eau s'élève.

Nous disons que 1000 parties d'eau dissolvent 746 de nitre, à 45° et et seulement 133 à 18° : que va-t-il se passer lorsque nous laisserons une solution, saturée à 45°, se refroidir jusqu'à 18° ? La réponse ici est complexe. Si nous opérons dans un vase ouvert à l'air libre, et si, dans le liquide à 45°, nous laissons des cristaux de nitre en excès, nous verrons ceux-ci grandir, nous en verrons d'autres s'y ajouter, dès que la température commencera à baisser; en un mot le liquide se dépouillera à chaque instant de l'excédent de sel qu'il contient; et à 18°, il n'en retiendra plus que 0,133 sur 1 d'eau. Opérons-nous au contraire dans un vase poli, sans cristaux de sel en excès, et à l'abri de toute agitation, de toute vibration, nous verrons la solution s'abaisser au-dessous de 45° *sans cristalliser :* elle reste *sursaturée*. Le degré où nous pourrons l'amener ainsi dépend de mille et mille circonstances accidentelles qu'il est pour le moment impossible de prévoir.

On sait que l'eau se congèle à 0° du thermomètre; ou pour parler

correctement, c'est le point de congélation normal de l'eau qui sert à fixer le 0° de l'échelle centésimale et de celle de Réaumur. Dans de certaines conditions pourtant, l'eau peut être refroidie à 15° au-dessous de 0° sans geler; le plus léger choc, l'introduction d'un corps rugueux, etc., suffisent alors pour la faire se solidifier brusquement. Gay-Lussac compare l'état d'une dissolution sursaturée avec celui de l'eau ainsi abaissée au-dessous de son terme de congélation normal. La sursaturation ne dépendrait point de *l'affinité* du sel pour son dissolvant; ce terme dans chaque expérience est tout-à-fait accidentel : il dépend de la nature du vase, de son poli, de sa conductibilité calorifique, de l'agitation de l'air. La sursaturation dériverait donc d'une force purement mécanique, d'une disposition particulière des molécules salines, et de leur inertie, en vertu de laquelle elles résistent plus ou moins à leur changement d'état ou d'équilibre. Et comme cette inertie est en général une force très-faible qui cède par suite au plus léger effort, on n'est jamais sûr d'arriver au terme où son intensité est un maximum : « La sursaturation n'est donc pas un terme fixe comme la saturation. »

Tel est l'état où Gay-Lussac a laissé la science; tel il est encore aujourd'hui pour tous les chimistes qui n'ont point suivi les travaux de Lœwel; « Gay-Lussac a donc mal observé! son génie l'a égaré! » s'écrieront sans doute ces esprits chagrins, qui sont toujours à l'affût des erreurs de la science, pour avoir le droit d'éluder les vérités qu'elle proclame. Non, Gay-Lussac ne s'est point trompé; il n'a pas mal observé; il a vu comme il savait voir, c'est-à-dire fort juste. Mais il n'est donné à nul homme, si grand qu'il soit, de clore le progrès. Gay-Lussac n'a pu ni voir tout, ni voir assez : dans un bien petit recoin de l'immense collection de faits conquis par l'illustre chimiste, Lœwel a saisi la clef avec laquelle il va ouvrir à la science de la cristallisation un horison nouveau. Ce qui nous semblait anormal, irrégulier, bizarre, va nous apparaître comme normal, régulier et harmonieux; ce qui nous semblait accident va devenir loi; loi qui relie différents ordres de phénomènes les plus importants, et en apparence les plus étrangers les uns aux autres.

Une dissolution de sulfate sodique (sel de Glauber) sursaturée renfermant, par exemple, trois fois autant de sel qu'elle en peut dissoudre à 10°, ne cristallise pas à 10°, n'abandonne aucune trace de sel, lorsqu'on l'a effectuée à chaud, dans un flacon totalement plein et

bouché à chaud aussi. Vient-on à déboucher le flacon, aussitôt la cristallisation commence, et en peu d'instants tout l'excès de sel se sépare. Tel est le phénomène singulier que Gay-Lussac avait signalé, et dont Lœwel a fait le point de départ de ses recherches. Dans les milliers de faits, les uns simples, les autres complexes, par lui observés, recueillons les plus caractéristiques; et étudions d'abord les effets, avant de nous occuper des causes qui les déterminent.

Nous disons qu'une solution sursaturée de sulfate sodique, opérée dans un flacon bouché, ne dépose aucune trace de sel à une température où, dans les conditions ordinaires et en vase ouvert, elle aurait déposé tout l'excès relatif. Si cependant on a employé un assez grand excès de sel par rapport à l'eau, et si l'on tient longtemps la dissolution à une température suffisamment basse, il se forme une cristallisation plus ou moins abondante. Cette cristallisation pourtant diffère du tout au tout de celle qui se fait dans les conditions ordinaires.

1° La forme des cristaux est autre;

2° Leur composition est autre: tandis que le sel ordinaire contient environ 0,56 d'eau (10 équivalents), les nouveaux cristaux n'en contiennent que 0,47 (7 équivalents).

3° Leur solubilité est visiblement toute autre: en effet, on aurait pu croire que la cristallisation n'était que temporairement retardée, et qu'une fois qu'elle s'établirait, tout l'excès de sel se séparerait de l'eau. Il n'en est pas ainsi: non seulement la quantité qui cristallise est bien moindre dans ces nouvelles conditions: mais si l'on élève d'un ou deux degrés la température du liquide, on voit les cristaux déjà formés diminuer et se redissoudre en partie.

Nous nous trouvons donc en face, non d'une anomalie, d'un accident, d'une irrégularité, mais, au contraire, d'un phénomène parfaitement défini et régulier. Il ne s'agit plus ici d'une *sursaturation* ordinaire que le moindre mouvement, etc, va détruire. C'est le point de saturation qui est changé et qui le reste, tant que les conditions du changement subsistent: point qui est aussi défini sous cette forme nouvelle que sous l'ancienne: à 10° par exemple, 1000 parties d'eau dissolvent maintenant 305 de sulfate (*sec*), au lieu de 93 qu'elles dissolvaient d'abord.

En un mot, l'un ou l'autre des deux corps en présence, le sel ou l'eau, a éprouvé une modification importante dans l'une de ses pro-

priétés les plus caractéristiques. Est-ce le pouvoir dissolvant de l'eau qui s'est accru ou est-ce la solubilité du sel ? Plus d'un chimiste trouvera cette question bizarre, peut-être absurde, tant elle semble subtile : et cependant l'une des observations de Lœwel nous permettra d'y répondre. Mais voyons d'abord ce qui détermine la modification mise en évidence ; et procédons par élimination. — Entre le bouchon et le liquide qui remplit en totalité le flacon à chaud, il se forme nécessairement un espace vide, lorsque le liquide se refroidit et se contracte par suite. Est-ce l'absence de la pression atmosphérique qui modifie la dissolution saline ? Non : car si à notre bouchon solide, on substitue une simple couche d'huile, le liquide reste soumis à la pression externe de l'air et cependant la modification subsiste. C'est ce que Gay-Lussac avait déjà remarqué.

Si après le refroidissement de notre flacon, nous en perçons le bouchon (en liége) avec une pointe métallique, ou avec une baguette en verre effilée que nous faisons plonger dans le liquide, à l'instant la cristallisation commence : mais c'est le sulfate de soude ordinaire *non modifié* qui se sépare en même quantité que si nous avions opéré dès l'abord en plein air. C'est donc l'action toute mécanique d'un corps pointu qui intervient ici ? Non ; car d'une part, si nous enfonçons notre pointe dans le liquide pendant qu'il est encore chaud, la cristallisation ne se fera pas à froid, et lorsqu'elle aura lieu, c'est le sel modifié qui cristallisera. Bien plus, nous pouvons *dépouiller* à l'avance nos corps aigus de la propriété de faire cristalliser : il suffit de les chauffer avant l'expérience jusqu'à 50° ou 60°, et de les plonger dans le liquide dès qu'ils sont froids. Il s'agit donc d'une propriété spécifique dont la chaleur dépouille temporairement les corps que nous avons essayés ; propriété qui reparaît peu à peu, même lorsqu'on les conserve à l'abri de l'air et de toute poussière.

Nous avons dit que ce n'est point la pression de l'atmosphère qui fait cristalliser notre solution sursaturée. Est-ce le contact de l'air qui détermine ce phénomène ? Oui et non : une bien remarquable distinction se montre ici évidente.

Si l'on remplit seulement en partie, au quart, par exemple, notre flacon avec une dissolution sursaturée et très-chaude de sulfate, en ayant soin de boucher de suite, la solution ne cristallise pas plus vite que ne le fait celle du flacon tout plein ; et, lorsqu'elle dépose des cristaux, ils sont de la même espèce que dans le flacon plein.

Il semble donc que l'air n'entre pour rien dans ces phénomènes, puisque nous avons pu en laisser beaucoup dans notre flacon sans déterminer de cristallisation. Et cependant lorsque nous débouchons le flacon partiellement rempli de dissolution saline, de telle sorte que l'air qui s'y trouve peut être peu à peu remplacé par l'air externe, la cristallisation commence bientôt et se fait à la manière ordinaire, c'est-à-dire comme si l'on avait dès le principe opéré à l'air libre. Le degré plus ou moins grand d'humidité de l'air externe n'a aucune influence sur le phénomène.

Par son contact avec la solution chaude de sulfate sodique, l'air du flacon a donc été *modifié* lui-même. Est-ce la chaleur qui l'a ainsi modifié? Cela est possible, et même probable; mais la modification peut être obtenue encore d'une toute autre manière: en le faisant passer par un long tube plein de coton, ou par une série de flacons très-propres à l'intérieur et reliés entre eux par des tubes de verre. De l'air ainsi battu, ou *tourmenté* par le frottement, peut être introduit sous forme de courant continu dans notre flacon récemment débouché, sans y déterminer la cristallisation, qui s'opérerait immédiatement à l'air externe; et lorsque la cristallisation y a lieu, elle est identique à celle qui se fait dans le flacon plein et bouché. Lœwel attribue la modification éprouvée par l'air au frottement qu'il a subi. Je reviendrai plus loin sur cette opinion. Ce qui est clair déjà, c'est que le phénomène n'est pas dû à l'addition d'une matière organique cédée à l'air par le coton, puisque des flacons tout vides produisent le même effet.

Je crois utile de suspendre maintenant cette énumération non interrompue de phénomènes, et de n'exposer désormais les faits qu'à mesure que nous en aurons besoin, de crainte de fatiguer ou plutôt d'*éparpiller* l'attention du lecteur. Essayons de tirer quelques conclusions générales: nous le pouvons. Lœwel, on le pense bien, ne s'est pas tenu à l'étude du seul sulfate de soude, pour affirmer par rapport à tous les autres individus de cette immense classe de corps que le chimiste appelle *Sels*. Le poëte dit en parlant des ruses d'une nation entière: « *crimine ab uno disce omnes:* » un tel procédé de généralisation peut s'appliquer aux hommes, surtout quand il s'agit du mal; il nous est interdit en matière d'observations scientifiques, et ce n'est en tous cas point Lœwel qui nous en eût donné l'exemple. Plusieurs sels ont été patiemment étudiés tour à tour; au point de

vue de ce genre tout nouveau d'études, chacun se revêt d'une originalité propre, car rien n'est identique dans la nature ; il a fallu toute la perspicacité infatigable de l'observateur pour poursuivre un lien commun à travers le dédale des expériences. Mais l'ensemble des résultats converge vers une analogie générale. En nous tenant d'abord dans le cercle de la chimie seulement, nous voyons en premier lieu qu'une solution de sulfate sodique opérée en vase clos et avec un énorme excès de sel ne peut plus être appelée *sursaturée*. Elle a réellement un *autre point* de saturation que celle que nous opérons à vase ouvert, et ce nouveau point est un terme tout aussi fixe que celui que l'on connaissait depuis longtemps. En second lieu, nous voyons que les corps solides préalablement chauffés, et refroidis, que l'air préalablement battu que nous introduisons dans la solution formée en vase clos ne la modifient point. Nous n'avons donc rien ajouté à ces corps ; nous les avons au contraire privés d'une activité qu'ils possédaient, nous les avons rendus négatifs, passifs, *adynamiques*, comme disait Lœwel. C'est donc le nouveau degré de saturation qui est le terme normal, naturel, ordinaire. C'est en un mot ce que nous appelions l'exception qui est la règle.

GUSTAVE-ADOLPHE HIRN,
Ingénieur civil.

(La suite à la prochaine livraison).

L'ABBAYE DE NEUBOURG

EN ALSACE.

De nos jours, l'histoire particulière de chaque province, de chaque ville, de chaque lieu célèbre est explorée avec un soin remarquable. Les archives sont dépouillées scrupuleusement : on recueille de toutes parts les chroniques des monastères, les *annales* de ces maisons religieuses, ces mille et une feuilles de l'histoire que la révolution a semées et dispersées partout. Ce travail de reconstruction qui doit rendre à l'histoire son caractère de vérité et d'exactitude qui lui a trop souvent fait défaut jusqu'ici, ce travail avance, grace au mouvement archéologique qui s'est propagé de toutes parts.

Aujourd'hui, nous venons ajouter une nouvelle page à l'histoire ecclésiastique de l'Alsace et rappeler le passé d'une abbaye célèbre autrefois, maintenant ruinée et renversée de fond en comble comme tant d'autres.

Une heureuse rencontre nous fit décrouvrir dernièrement un manuscrit d'un religieux qui fut professeur de théologie à l'abbaye de Neubourg. L'auteur a eu en mains les archives du couvent ; il était explorateur et grand ami des antiquités ecclésiastiques de son ordre : il est digne de foi (1). — La matière qu'il traite était inexplorée lorsqu'il s'est occupé de son travail : Schœpflin et Grandidier n'ont dit

---

(1) Le R. P. *Marcel Moreau*, auteur du manuscrit que nous offrons aux lecteurs de la *Revue d'Alsace* était né à Délémont (canton de Berne) le 9 mai 1733. En 1753, il entra à Lucelle, où il fit profession deux ans après. Successivement maitre de philosophie, curé à Pfaffstatt, maitre des novices à Hauterive (canton

qu'un mot de Neubourg. Depuis, les ruines de l'abbaye sont restées désertes et abandonnées et personne n'a rien dit de son histoire.

Nous traduisons donc l'ouvrage du P. Moreau, en y ajoutant ce que nos recherches particulières, auront pu nous faire découvrir sur l'abbaye.

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE DE L'ABBAYE DE NEUBOURG

DE L'ORDRE DE CITEAUX,

PAR LE R. P. MARCEL MOREAU

Profès à Lucelle, présentement professeur ordinaire en théologie à Neubourg. 1175. (1).

Neubourg, en latin *Neo-castrum* ou *Novum-castrum* est une abbaye de l'ordre de Citeaux, située dans l'Alsace inférieure et dans le diocèse de Strasbourg, à six lieues de Strasbourg, à deux heures de Haguenau et à une heure de Pfaffenhofen. Elle touche à la *forêt sainte* (2). Elle est dans une agréable plaine, arrosée par la petite rivière appelée *Motra*. Le monastère a été rebâti nouvellement, selon les règles de l'architecture moderne, sans dépasser pourtant les limites de l'humilité

---

de Fribourg), professeur de philosophie et de théologie à Neubourg, puis curé et maître des novices à Lucelle, il prit, en 1782, la direction de la paroisse de Volgenspurg, dépendant de son abbaye. La révolution lui fit quitter ce poste en 1791 : il chercha un asile à Délémont, puis à Hauterive, enfin au couvent de Maigrange (Fribourg en Suisse) dont il fut supérieur plusieurs années. Il mourut à Délémont, dans un âge avancé. — Le P. Moreau a laissé de nombreux manuscrits, ayant trait à l'histoire de son ordre et de sa patrie.

(1) *Epitome fastorum Neocastrensium seu brevis historia abbatiæ de Novo-Castro, ordinis Cisterciensis, in compendium redacta à P. Marcello Moreau, in Luciscellâ professo, ut in Novo-Castro Sacrosanctæ theologiæ professore ordinario*. 1775.

(2) La forêt de Haguenau, qui embrasse une longueur de cinq lieues vers l'occident, sur quatre de large, et contient plus de 30,000 arpens, apparait dans les titres sous le nom de *Forêt sainte*, *heilige Forst*, à cause du séjour qu'y ont successivement fait des anachorètes et à cause des couvents qui s'y sont multipliés. — *Histoire de la Haute-Alsace*, selon Schœpflin, tom. II, p. 37.

religieuse. Neubourg fut fondé vers 1130 par Renaud, comte de Lutzelbourg. Frédéric, duc de Souabe, frère de Conrad III et père de Frédéric Barberousse, compléta la fondation.

Le comte Renaud, ravi de la sainteté des religieux de Lucelle, pria le pieux abbé Etienne d'envoyer une colonie de ses moines pour habiter la maison qu'il se proposait de construire sur ses terres pour le soulagement de son âme et de ses parents. L'abbé Etienne, accédant aux vœux du comte, lui envoya douze frères de Lucelle, parmi lesquels on remarquait le prieur Arnold, le cellerier Conrad, et le portier Reinbold; l'abbé du nouveau couvent était le vénérable Ulrich; né en Bourgogne, Ulrich était parent de Saint Bernard de *Berthoilde*, évêque de Bâle, des comtes de Montfaucon, fondateurs de Lucelle, et du comte de Lutzelbourg. Il sortait de la famille des comtes de Neuchâtel, en allemand *Neubourg* : c'est de lui que le monastère prit son nom de *Neubourg* (1).

Neubourg est donc la première fille de Lucelle, de la ligne de Morimont. En effet Etienne, premier abbé de Lucelle, disciple de St Etienne et condisciple de St Bernard, avait passé de Citeaux à Morimont, de Morimont à Bellevaux, et de Bellevaux à Lucelle.

Eugène III, qui passa de Citeaux au trône de St Pierre, confirma la fondation de Neubourg, en 1141 ; Frédéric Barberousse en fit autant en 1156 (*indictione 4a, 26a epacta*).

On ne peut assez dire avec quel empressement, avec quelle joie la pieuse colonie fut accueillie par Gebhardus, 55me évêque de Strasbourg et par le comte Renaud, qui voulut que du nom de l'abbé Ulrich l'abbaye s'appelât *Neubourg* (Novum castrum). Les armes du couvent sont : *coupé au 1er d'azur au lion d'or, et au 2me de sable à deux tours d'argent.* — La partie supérieure de l'écu contient les armes des comtes de Lutzelbourg : (le lion), *les tours* sont les armes propres du monastère.

L'église fut consacrée le 12 mai 1158 en présence de Bourcard, évêque de Strasbourg et d'une nombreuse assistance de nobles et de peuple, par Henri, comte de Carinthie, autrefois moine à Morimont,

---

(1) L'évêque Berthold était frère de Rodolphe, comte de Neuchâtel et issu de la maison de Neuchâtel sur le lac, nommée alors d'*Oltingen*. Il était l'oncle maternel des trois frères Hugues, Amédée et Richard de Montfaucon, fondateurs de l'abbaye de Lucelle, vers 1124. (TROUILLAT, *Monuments*, tom. I, p. 240).

puis abbé de Villers ([1]) et alors évêque de Troyes. Elle fut dédiée à l'assomption de N.-D. et à la Ste-Croix, dont une précieuse particule, illustrée par des miracles, a été donnée au couvent par l'empereur Frédéric Barberousse.

En 1262, Théodoric, évêque de Vironensis (?) consacra dans cette église un autel en l'honneur de St Bernard, et près de la porte, une chapelle en l'honneur des apôtres St Jacques et St Jean et de St Pantaléon, martyr. — En 1269, Henri, évêque de Spire, consacra le maître-autel, reconstruit magnifiquement sous le gouvernement de l'abbé Godefroy III.

En 1288, Pierre, évêque de Sion, du consentement de Conrad de Lichtenberg, évêque de Strasbourg, consacra trois nouveaux autels.

Cette église a été, dans le cours des siècles, brulée, dévastée, ruinée plusieurs fois. Exécrée à différentes reprises, elle fut réconciliée le 24 mai 1540 et le 29 juin 1626. Le couvent a été entièrement rebâti en 1738; l'église a été en même temps splendidement restaurée et agrandie, comme on la voit aujourd'hui. Elle a 150 pieds de long et 53 de large.

Neubourg a donné le jour à plusieurs filles de son ordre. La première fut *Mulbrun* ou *Mulifons*, dans le duché de Wurtenberg, du diocèse de Spire. Les fondateurs de cette abbaye furent Walther, baron de Lammersheim et Guntherus, évêque de Spire (1138). L'abbé Ulrich de Neuchâtel envoya, pour habiter ce couvent, l'abbé Dietherus avec douze moines. Cette abbaye autrefois célèbre et opulente, qui faisait partie des Etats libres de l'empire, appartient aujourd'hui au duc de Wurtemberg. Elle est occupée par quelques professeurs et par quelques élèves luthériens. Les revenus de l'abbaye qui ne sont pas employés à l'entretien de ce collége, reviennent à la chambre ducale.

La seconde fille de Neubourg fut *Alba Dominorum* en allemand *Herren-Alb*. Cette abbaye fut fondée en 1148 dans le diocèse de Spire, sur les limites du *Marquisat de Bade*, près de la rivière *Alba*, par Berthold, comte d'Eberstein et par sa femme Utha. L'abbé de Neubourg Berthold envoya pour habiter ce couvent l'abbé *Diethericus* avec douze religieux. On peut lire dans la grande chronique de Constance et dans les annales de la Souabe, l'histoire détaillée d'Alba Dominorum, ainsi que de la vision merveilleuse qui détermina le comte d'Eberstein à bâtir ce monastère. *Herren-Alb* fleurit jusqu'au

([1]) Villers-Betnach (*Villarium*) 11e fille de Morimond, dans le diocèse de Metz.

XVIme siècle : à cette époque elle perdit de son éclat ; ses religieux furent violemment expulsés et l'abbaye tomba entre les mains des ducs de Wurtemberg qui la possèdent encore aujourd'hui.

La troisième fille de Neubourg fut *Lucida vallis* en allemand *Liechtenthal*. Ce couvent de femmes, situé dans le marquisat de Bade, et dans le diocèse de Spire, à une demi-lieue des bains de Bade, fut fondé en 1245 par Irmengarde, princesse palatine du Rhin, veuve du marquis Hermann de Bade. Les religieuses furent tirées du coude *Wald* (*sylvæ benedictæ*) en Souabe. Dès sa fondation, la maison fut soumise à la visite de l'abbé de Neubourg. Aujourd'hui, elle compte parmi les filles de la *Porte du Ciel*, ou *Tennenbach*, à quatre lieues de Fribourg en Brisgau.

Neubourg eut encore deux filles adoptives : *Kœnigsbrück* (*Pons regis*) dans le diocèse de Strasbourg et dans l'Alsace inférieure, à quatre lieues de Haguenau, près de la *forêt sainte*. Fondée par l'empereur Frédéric Ier, cette abbaye est maintenant soumise pour la visite à l'abbé de Lucelle. *Baumgarten* (Pomœrium), fondé en 1148 dans l'Alsace inférieure, près d'Andlau, par Cunon, évêque de Strasbourg, et par d'autres nobles de cette cité. Ruinée à plusieurs reprises par les guerres, l'abbaye vit enfin ses revenus réunis à la mense épiscopale. *Pons regis* était un couvent de filles, *Pomœrium* avait des religieux.

La renommée dont jouissait l'abbaye de Neubourg engagea les évêques de Strasbourg à lui confier plusieurs paroisses de leur diocèse. Le saint siége, de concert avec l'autorité épiscopale de la province, conféra aux religieux de Neubourg les paroisses de *Daugendorff*, *Rothbach*, *Oberhoffen*, *Ettendorff* et *Morschweiler*. En outre, au temps de la réforme, ce fut l'abbaye de Neubourg qui desservit, à trois lieues tout autour de ses domaines, les paroisses privées de pasteurs. *Rothbach* et *Oberhoffen* ayant passé au protestantisme, malgré les efforts de l'abbé de Neubourg, il ne reste plus au couvent que *Daugendorff* et *Morschweiler* qui sont administrés par des religieux, et *Ettendorf* qui a un curé séculier fourni par Neubourg.

L'abbé de Neubourg est encore *seigneur temporel* des villages de *Daugendorff*, *Uhlweiler*, *Nieder-Aldorff*, *Dunnenheim* et *Baumgarten*[1]. La justice est administrée, au nom de l'abbaye, par des juges laïques.

Parmi les bienfaiteurs de l'abbaye, qui l'enrichirent de priviléges,

---

[1] *Daugendorff* fut vendu en 1237 à l'abbé de Neubourg par les nobles de Falckenstein qui le possédaient comme fief d'empire. La vente fut ratifiée au nom

d'immunités, ou qui augmentèrent ses revenus, on remarque principalement :

Parmi les souverains pontifes, *Eugène* III, disciple de S[t] Bernard. On lui doit deux bulles en faveur de Neubourg : l'une de 1147 commence par ces mots : *Religiosis desideriis*. *Alexandre* III, en 1177, donna la bulle *Religiosam vitam :* on en a deux de lui. *Innocent* III, en 1208, donna la bulle *Religiosam vitam elegantibus*. *Honorius* III, en 1218, la bulle *Justis petentum*. *Grégoire* IX, en 1227, la bulle *Non absque dolore*. *Benoît* XII, de l'ordre de Citeaux, le 10 des calendes de mai 1336, et *Innocent* VI, en 1353, donnèrent aussi des bulles en faveur de Neubourg. On en a trois d'*Innocent* VIII dont l'une de 1490 commence par ces mots : *Exponit vestrœ devotionis sinceritas*. Toutes ces bulles sont conservées avec soin à l'abbaye.

Parmi les évêques bienfaiteurs de Neubourg on compte :

Bourcard, LVI[e] évêque de Strasbourg, en 1156.
Guntherus, évêque de Spire, en 1158.
Conrad de Hunnenberg, évêque de Strasbourg, en 1189.
Henri, comte de Veringen, id. en 1209.
Syfridus, archevêque de Mayence, en 1211.
Conrad, évêque de Spire, en 1222.
Thomas, évêque de Metz et de Spire.
Berthold, duc de Teck, évêque de Strasbourg, en 1229.
Henri de Geroldseck, id. en 1273.
Walther, comte de Falckenstein, archev. de Mayence, en 1282.

---

de l'empereur par Berthold de Thannerode qui mit le couvent en possession de son nouveau domaine.

Uhlweiler et *Nieder-Aldorff* furent donnés à l'abbaye par Henri de Halvingen, prévôt (*scultetus*) de Haguenau, en 1337. Cette donation fut faite à cause de l'amitié que le donateur portait à l'abbé de Neubourg et aussi pour réparer les dommages portés au monastère par les malfaiteurs. Louis de Bavière, Charles IV et ses successeurs approuvèrent cette donation. Les habitants de ces villages prêtèrent hommage à l'évêque de Neubourg en 1337 pour la première fois. A chaque élection d'un nouvel abbé, ils renouvellent leur serment de fidélité.

Dunnenheim fut donné à Neubourg par l'empereur Henri VI qui le détacha en sa faveur du domaine landgravial.

Baumgarten était habité et cultivé en temps de paix par les serviteurs du couvent. (Ces renseignements sont extraits d'un mémoire latin manuscrit ayant pour titre : *Memoriale de juribus et gravaminibus Monasterii Neocastrensis*, 19 pages in-4°, vers 1650.

Conrad de Lichtenberg, évêque de Strasbourg, en 1299.
Balduinus, comte de Lücelnbourg, archevêque de Trèves.
Frédéric de Lichtenberg, évêque de Strasbourg, en 1306.
Jean de Lichtenberg, id. en 1328.
Henri de Virnberg, archevêque de Mayence, en 1338.
Walther, archevêque de Cologne, en 1344.
Jean de Lichtenberg, évêque de Strasbourg, en 1362.
Jean, comte de Lücelnbourg, id. en 1376.
Jean de Castelliano, évêque de Pavie et légat *à latere*, en 1457.
Albert, duc de Bavière, évêque de Strasbourg, en 1489.

A ces noms, il faut ajouter ceux des vénérables abbés *Leucopolensis* et *Novillariensis* (?), tous deux de l'ordre de St Benoît, (vers 1165) et des illustrissimes chanoines de Strasbourg.

Parmi les princes laïques, bienfaiteurs de Neubourg, citons d'abord les empereurs d'Allemagne et les rois des Romains. Jusqu'à la réunion de l'Alsace à la France, ils n'ont cessé de prendre l'abbaye sous leur protection et d'augmenter de toutes manières ses domaines et ses propriétés.

Rappelons aussi *les ducs de Souabe*, *Frédéric de Bitis*, fils du duc de Lorraine, Rodolphe, *Rupertus senior* et *Rupertus junior*, comtes palatins et ducs de Bavière, *les marquis de Bade*, Sigebert et Théodoric, comtes d'Egesheim, landgraves d'Alsace, et les nobles dont les noms suivent :

Henri, Hanneman, Jean, Frédéric, Conrad, comtes de Lichtenberg. — Hugo, comte de Dagsbourg. — Eberhard, comte de Deux-Ponts. — Adelaïde, comtesse de Helffenstein. — Roderic de Dalheim. — Henri de Halwingen. — Semmanus de Mümversheim. — Henri de Mülenheim. — Jean d'Arnsberg, chevalier. — Frédéric et Bourcard de Burne. — Albert de Wirsheim. — Adelaïde de Bürckheim. — Auxilia d'Alba. — Rodolphe d'Esbach. — Wischardus, chevalier de Dalheim. — Burchard de Lünenbourg. — Jean de Schenkenbourg. — Voltzo de Hüttendorff. — Fritschmannus de Wasichenstein. — Pierre, écuyer de Winstein. — Frédéric de Bettensdorff. — Guntramus de Falckenstein. — Henri de Mütesheim. — Conrad de Mörsfeld. — Anna de Mülenheim. — Bernard, chevalier de Scharœh. — N. N. d'Ettendorff. — N. N. de Griesbach.

LOUIS VAUTREY,
prêtre, ancien professeur et vicaire à Porrentruy.

(La fin à la prochaine livraison.)

HENRI LŒWEL.

ANALYSE

DE SES TRAVAUX SUR LA SURSATURATION DES DISSOLUTIONS SALINES.

Suite. (*)

Et maintenant sur quoi porte la modification qu'éprouve la solution de sulfate de soude par son contact avec l'air libre, avec des corps non chauffés et refroidis préalablement, etc., avec des corps à l'état *dynamique?* Est-ce l'eau qui est modifiée? Ou la combinaison d'eau et de sulfate? Ou le sulfate même? Une expérience très-délicate nous met à même de répondre négativement à la première question. A 10° et à l'air libre, 100$^{gram.}$ d'eau dissolvent, disons, 10$^{gr.}$ de sulfate sodique sec (le nombre exact est 9$^{gr.}$,3). A 10° aussi, mais à vase clos, 100$^{gr.}$ d'eau peuvent dissoudre, disons, 30$^{gr.}$ (le nombre exact est 30$^{gr.}$,49). Il suit de là qu'en ouvrant le vase où se trouve cette dernière dissolution, il faudra ajouter 200$^{gr.}$ d'eau pour la faire retenir les 20$^{gr.}$ qu'elle aurait de trop; et, si au lieu de 200$^{gr.}$, nous n'en ajoutons, par exemple, que 50$^{gr.}$, il se séparera 15$^{gr.}$ de sulfate. Qu'arrivera-t-il si, avec précaution, nous ajoutons ces 50$^{gr.}$ à la solution toujours soustraite à l'action de l'air externe? L'expérience répond qu'aucune cristallisation ne s'opère, et que la solution devrait contenir, non 30$^{gr.}$ de sel sur les 150$^{gr.}$ d'eau, mais bien 45$^{gr.}$, c'est-à-dire 30$^{gr.}$ plus une moitié en sus, répondant à la moitié en sus d'eau ajoutée.

Si de cette expérience, je me permets de conclure que ce n'est point la *puissance dissolvante* de l'eau qui est diminuée par le contact

(*) Voir la livraison de janvier, page 31.

de l'air, mais que c'est la *solubilité* du sel qui devient moindre, personne, je pense, ne trouvera plus cette distinction subtile. Ce qui est évident en tous cas, c'est que ce n'est point *l'eau* de la solution qui est modifiée par l'air externe. Ce qui est évident aussi, c'est que l'eau est naturellement *adynamique*.

La première idée qui vienne à l'esprit du chimiste pour rendre compte de la différence si grande de solubilité du sel, c'est de dire que cette solubilité dépend de la composition même des cristaux qui se font dans l'un et l'autre cas. Les cristaux formés en vase clos contiennent 0,46 d'eau (7 équivalents); ceux qui se forment en vase ouvert contiennent 0,57 d'eau (10 équivalents): ne pourrait-on pas dire que c'est la première *combinaison* qui est plus soluble que la seconde et non le sulfate, et que l'action des corps à l'état dynamique consiste simplement à transformer la première combinaison en la seconde au moment même de la cristallisation ?

Ici encore on est conduit à rejeter cette interprétation. C'est le sulfate lui-même qui est modifié dans certaines conditions; c'est cette modification qui détermine la solubilité et la composition différentes des cristaux dans chaque cas. La combinaison sous forme définie du sulfate avec l'eau ne s'opère qu'au moment même de la cristallisation, et est rompue si l'état du milieu où se trouve la solution vient à être modifié. Le sulfate de soude a trois manières de cristalliser et trois degrés de solubilité: 1° Le fait normal, c'est que ce sel, à partir du point d'ébullition, devient *d'autant plus* soluble que la solution est *plus froide*: les cristaux qui se forment par suite, *lorsqu'on chauffe* la solution, sont anhydres (secs); 2° vers 34°, le sel de la solution saturée *placée à l'air libre* éprouve une modification aussi qui *diminue* sa solubilité et qui détermine la combinaison avec 0,58 d'eau (10 équivalents); 3° vers 18°, le sel de la solution placée dans des vases fermés éprouve aussi une modification qui diminue la solubilité et détermine la combinaison du sel avec 0,47 d'eau. Ces assertions découlent d'un ensemble d'expériences qu'il m'est impossible de rapporter ici. Je dirai seulement que pour mettre en quelque sorte le sceau à sa démonstration, Lœwel a prouvé que le carbonate sodique (sel de soude) peut, selon les conditions où l'on place sa dissolution aqueuse, cristalliser aussi de trois façons distinctes. Eh bien! les cristaux formés dans deux de ces trois cas contiennent rigoureusement la même proportion d'eau, et cependant ils ont des degrés de solubi-

lité très-différents, et leurs formes aussi sont différentes. La solubilité et la forme des cristaux dépendent donc ici d'un état particulier du sel, et aucunément de sa composition en eau [1].

Pour exprimer ce qui se passe lorsqu'une solution de sulfate sodique opérée en vase clos avec excès de sel vient à abandonner cet excès par suite de l'intervention d'un corps externe, je me suis servi plusieurs fois déjà des mots modification de l'*état* du sel. Un terme spécial, quel qu'il soit d'ailleurs, est ici nécessaire pour exprimer un fait spécial aussi. En effet, ce qui devient manifeste au premier abord, c'est que l'inertie des molécules d'un liquide, leur résistance au mouvement ne peut plus en aucune façon expliquer ce retard défini et constant de la cristallisation, ni, bien moins encore, un changement radical dans les propriétés du cristal. S'il pouvait cependant rester l'ombre d'un doute dans l'esprit du lecteur, une nouvelle citation va la dissiper complètement. Lorsqu'on a fait cristalliser le sulfate de soude en vase clos, on peut séparer les cristaux du liquide qui les recouvre, les mettre à nu, les conserver indéfiniment, pourvu qu'on ne les laisse en contact qu'avec de l'air et d'autres corps rendus d'abord *adynamiques*. Vient-on au contraire à les placer dans l'air libre ou à les toucher avec un corps pris au hasard, avec une baguette de verre par exemple, à l'instant un phénomène singulier se manifeste. Les cristaux s'échauffent, de diaphanes qu'ils étaient ils deviennent opaques; ils se décomposent: une partie du sulfate passe à l'état

---

[1] Je crois devoir citer ici deux expériences que j'ai faites récemment, et qui justifient pleinement l'opinion de Lœwel.

1° Si l'on fait passer un courant d'air *ordinaire* à travers une solution de sulfate sodique préparée à chaud, refroidie en vase clos jusqu'à la température de l'air, mais ne contenant de sel que ce qu'elle peut retenir, à vase ouvert, à la température où se fait l'expérience, on voit toujours la solution s'échauffer de 0°,2 ou 0°,3.

2° Si dans une solution faite à chaud, en vase clos, et contenant tout ce qu'elle peut retenir de sel, on verse quelques gouttes d'une solution saturée en vase ouvert, la cristallisation commence aussitôt comme si le liquide était à l'air libre.

Ces deux expériences prouvent: 1° que, le sulfate sodique se modifie au sein même du liquide; 2° qu'il y passe de plus à l'*état dynamique*, c'est-à-dire qu'il y devient capable d'agir sur le sulfate dissous en vase clos, absolument comme le font l'air ordinaire et une foule de corps solides non préalablement chauffés et refroidis.

anhydre (sec) ; l'autre s'empare de l'eau devenue libre et contient désormais 0,57 d'eau (10 équivalents), comme les cristaux formés directement à l'air libre. Il s'agit donc ici d'une *impulsion* particulière donnée aux molécules : impulsion bien puissante, puisqu'elle est capable de rompre l'équilibre des parties internes d'un corps solide ; et les résultats de cette impulsion sont particuliers aussi et bien tranchés, puisque quelques-unes des propriétés caractéristiques d'un corps salin se trouvent modifiées.

Si intéressantes que soient déjà les découvertes de Lœwel au point de vue de l'étude seule de la cristallisation, les considérations qui en découlent nous forcent pour ainsi dire à nous élever plus haut encore. Deux ordres de phénomènes en effet nous frappent dès l'abord. Nous voyons d'une part des corps qui, sans changer en rien dans leur composition élémentaire, peuvent être modifiés d'une manière définie dans quelques-unes de leurs propriétés les plus essentielles. Parallèlement en quelque sorte, nous voyons d'autre part des corps, bien plus nombreux encore, qui, sans changer de composition, sans gagner ou perdre quoi que ce soit de pondérable, sans éprouver le moindre changement apparent, se dépouillent ou se revêtent d'une activité tout-à-fait spécifique et des plus énergiques, capable de déterminer précisément dans les premiers corps ces qualités essentielles. L'étude de ces deux ordres de phénomènes a une portée immense, elle caractérise pour ainsi dire les tendances de la science moderne ; elle établit un trait d'union indestructible entre les sciences nominalement les plus distinctes. Arrêtons-nous-y comme il convient.

Pendant très-longtemps, on a pu expliquer les phénomènes de combinaison et de décomposition des corps entre eux par la seule action de cette force qu'on a nommée AFFINITÉ ÉLECTIVE, et qui, comme on sait, n'est autre chose que la tendance plus ou moins énergique et l'aptitude des parties intimes de deux corps *différents* à s'unir, pour former un troisième corps homogène. On a pu, de plus, regarder l'affinité comme constante dans un même couple de corps, et comme variable seulement d'un couple à l'autre. Le chimiste pouvait ainsi se confiner dans la chimie pure, que l'on pourrait nommer *l'étude des effets de l'affinité*. La découverte de la pile, et toutes les conséquences de cette découverte, sont venues brusquement, et d'une manière tout-à-fait inattendue, établir un lien entre la chimie et la

physique. Mais, en dehors même des phénomènes où semble intervenir l'électricité, la science s'est enrichie d'un grand nombre de faits, dont les uns ne peuvent plus s'expliquer par l'affinité seule, dont les autres prouvent que cette force est modifiable dans sa puissance d'action entre deux mêmes corps. Plaçons-nous successivement à ces deux points de vue, et occupons-nous d'abord des phénomènes dont l'affinité ne semble plus être la cause première et unique. Citons quelques exemples caractéristiques :

1° Un mélange de deux volumes d'hydrogène avec un volume d'oxigène se conserve indéfiniment à la température ordinaire dans un ballon de verre (par exemple). Vient-on à mettre ce mélange en contact avec du platine excessivement divisé, à l'instant les deux gaz commencent à s'unir, pour former de l'eau ; le platine s'échauffe rapidement jusqu'au rouge, et enflamme le restant du mélange. Le même fragment de platine peut servir indéfiniment à reproduire le phénomène.

2° Le protoxide d'hydrogène (Thénard), l'oxide hydrique (Berzélius), l'eau, en un mot, peut se combiner avec 88 pour cent de son poids d'oxigène pour former le deutoxide d'hydrogène (Thénard), le peroxide hydrique (Berzélius), l'eau oxigénée. Une multitude de corps ont la propriété, les uns, de décomposer ce liquide en eau et oxigène, les autres, de le rendre plus stable. Une des réactions les plus remarquables de ce genre est assurément celle que manifeste l'oxide d'argent (1351,6 argent plus 100 oxigène) : au moment du contact de ces deux composés, une violente chaleur et même de la lumière se dégagent ; et non-seulement l'oxigène en excès de l'eau, mais encore celui de l'oxide d'argent, deviennent libres instantanément, et laissent l'eau et l'argent isolés.

Voici donc deux phénomènes, l'un de combinaison, l'autre de décompostion, qui résultent d'un simple acte de contact de corps qui n'ont aucune affinité réciproque. Entre ces phénomènes et ceux qui se manifestent lorsque des corps à l'état dynamique se trouvent en contact avec une solution de sulfate sodique formée en vase clos, le lecteur certainement aperçoit une analogie frappante : deux différences nous frappent aussi :

En premier lieu, l'hydrogène et l'oxigène ne se combinent qu'à leur point de contact avec le platine, et, si l'on refroidit celui-ci de manière à prévenir l'inflammation des gaz, ils ne se combinent que lentement

et à mesure qu'ils touchent le métal. Au contraire toute la solution de sulfate cristallise rapidement par le fait d'un seul point de contact avec un corps à *l'état dynamique*. Cette différence toutefois trouve une explication remarquable dans les recherches mêmes de Lœwel, qui prouvent que le sulfate sodique, une fois modifié par le contact de l'air externe, devient lui-même *dynamique* par rapport au sulfate non modifié ; la transformation du sel, une fois commencée en un point, peut donc ainsi se propager de proche en proche, non seulement dans le sein du liquide, mais même dans les cristaux déjà formés (*en vases adynamiques*).

En second lieu, l'activité du platine, par exemple, subsiste tant que sa division et la pureté des surfaces sont respectées ; et elle semble pour ainsi dire une *propriété* du métal. Nous savons qu'au contraire un même corps peut être à l'état dynamique ou à l'état adynamique, et qu'ainsi son activité peut être dissipée ou éveillée. En ce dernier sens toutefois, nous trouvons parmi les faits dont s'est enrichie la science des analogies importantes. J'en cite deux caractéristiques. Les gaz chlore et hydrogène, produits et mêlés par volumes égaux dans l'obscurité, restent mêlés indéfiniment sans se combiner. Si, avant de faire le mélange dans l'obscurité, on a exposé le chlore aux rayons solaires pendant quelque temps, il arrive, au contraire, que les gaz se combinent lentement dès qu'ils sont en contact. Lorsqu'on fait passer longtemps des étincelles électriques à travers l'oxigène, ce gaz éprouve une modification remarquable : d'inodore qu'il était, il prend une odeur suffocante de phosphore, d'arsenic, de pierre à fusil ; il prend en un mot l'odeur qui se répand dans l'air lorsque la foudre tombe, odeur que le vulgaire confond avec celle du soufre enflammé ; il devient apte à se combiner à la température ordinaire avec une foule de corps qu'il n'attaque pas avant d'être électrisé, avant d'être transformé en ozone (Schœnbein). Voici donc aussi deux corps, le chlore *insolé*, l'oxigène *ozoné*, qui, sans avoir rien gagné ni perdu de pondérable, sans avoir changé de volume ou d'aspect ont pris une activité nouvelle et spécifique. Toutefois cette activité consiste à rendre ces corps plus aptes à entrer eux-mêmes en combinaison avec d'autres.

Comme analogie générale, nous pouvons donc, ce me semble, placer les phénomènes observés par Lœwel entre les deux genres d'exemples cités ici. Les différents corps peuvent être rendus dyna-

miques ou adynamiques, mais ils ne se combinent pas eux-mêmes avec les corps sur lesquels ils deviennent aptes à agir.

Un des physiciens les plus éminents de l'Allemagne a récemment essayé d'expliquer la constitution de l'ozone à l'aide d'une hypothèse en tous cas fort rationnelle et des plus grandes en conséquences. J'en ferai plus loin une application beaucoup plus étendue; comme elle ne peut pas rendre compte de l'état dynamique ou adynamique des corps, qui nous occupe ici, je ne l'énonce pas encore. Lœwel a été d'une réserve extrême dans l'interprétation de ses propres découvertes; c'est à peine, par exemple, s'il se hasarde à dire que l'état dynamique de l'air pourrait être dû au frottement et à l'*électrisation* qui en est la conséquence.

Lorsqu'on s'obstine à ne considérer les corps en général que comme des agrégats de MATIÈRE tangible, palpable, pondérable, et capable seulement de mouvement et de repos, il est fort difficile, je dirai même impossible, de concevoir comment un corps sans gagner ou perdre quoique ce soit de pondérable, sans changer d'aspect, peut perdre ou gagner certaines propriétés spéciales, ou une activité capable de le faire réagir puissamment sur d'autres corps.

Lorsqu'au contraire on admet qu'un corps est formé non seulement de MATIÈRE PONDÉRABLE, mais encore d'une SUBSTANCE de nature entièrement différente, capable de se manifester comme force, comme puissance dynamique, capable aussi de se manifester comme agent de relation, comme lumière, chaleur, électricité, on éprouve beaucoup moins de difficulté à concevoir tout l'ensemble des phénomènes que nous avons passés en revue, et l'on voit se dissiper le caractère mystérieux, énigmatique qu'ils revêtent d'abord. Sans pouvoir expliquer tel ou tel cas particulier, nous arrivons du moins à comprendre comment un corps, venant à être modifié dans la SUBSTANCE qui en fait partie intégrante, peut perdre ou gagner une activité spéciale, sans être altéré ni dans son aspect, ni dans son poids, ni même dans sa forme apparente. Les vues que je présente ici, loin d'infirmer l'interprétation que donne Lœwel au cas particulier, la rendent au contraire plus acceptable, et lui servent en quelque sorte d'assise métaphysique indispensable. Quoiqu'il en soit de la valeur de telle ou telle interprétation, il est un principe supérieur qui les domine toutes, et qui donne à l'étude des phénomènes qu'elles concernent une impor-

tance tout-à-fait élevée. Il est essentiel de le faire ressortir et de l'accentuer le plus possible.

Le chlore qui a été exposé aux rayons solaires devient, avons-nous dit, apte à se combiner avec l'hydrogène dans l'obscurité la plus complète. Si l'on mesure la quantité de chaleur que développe le chlore ainsi *insolé*, on trouve qu'elle est plus grande que celle que donne le chlore produit dans l'ombre. Aurions-nous par hasard obtenu cet excès de chaleur *gratis?* Nous pourrions à la rigueur employer la chaleur développée par les combinaisons du chlore à faire bouillir l'eau dans nos chaudières et à nous produire ainsi de la force dans la machine à vapeur. Ce chlore *insolé* nous donnerait donc plus de force que l'autre : cette force aussi serait-elle gratis ? Nullement. Le chlore est un gaz verdâtre parfaitement diaphane, c'est-à-dire donnant un libre passage aux rayons lumineux. Eh ! bien, lorsque nous exposons au soleil le chlore préparé dans l'obscurité, nous trouvons que l'intensité de la lumière qui le traverse est moindre dans la première minute que dans la deuxième, moindre dans la deuxième que dans la troisième, etc.; en un mot, elle va en croissant jusqu'à une certaine limite, où elle reste constante. Dans les premiers moments il y a donc de la lumière de détruite, d'anéantie en apparence. Et c'est cette lumière qui, loin d'être perdue, nous donnera plus tard un excès de calorique, un excès de force. On pourrait citer aujourd'hui un nombre indéfini d'exemples de ce genre. Rien ne se fait avec rien, rien ne se crée, rien ne se perd dans la nature. Ces phénomènes mystérieux, où un corps perd ou acquiert une activité particulière sans changer ni de poids, ni de volume, ni d'apparence, sont soumis à la même loi d'équilibre supérieure que tous les autres phénomènes de l'univers.

Pour produire un frottement il faut dépenser une certaine force motrice ; ce frottement à son tour développe une quantité déterminée de calorique, d'électricité ([1]). Si, comme le pense Lœwel, c'est le

---

([1]) J'ai attendu jusqu'ici pour rapporter un fait que j'ai observé, parce que, tout en confirmant l'opinion de Lœwel, il est en harmonie aussi avec les idées générales que je viens de développer. Voici, sous forme très-concise, l'énoncé de ce fait.

« L'air est rendu complètement adynamique lorsque, après avoir été comprimé, il s'échappe sous forme de jet du récipient qui le renferme. »

Après cette détente, il peut être dirigé, en effet, immédiatement dans une

frottement qui rend l'air adynamique, nous pouvons être certains à l'avance qu'une portion de la force motrice que nous dépensons à déterminer les frottements du gaz est employée à produire l'état nouveau; ainsi nous pouvons dire déjà que l'*intensité* des phénomènes de cristallisation qui en résulte se mesurera un jour *mécaniquement*. Ainsi aussi nous voyons que les phénomènes, *si humbles* en apparence, étudiés par Lœwel, servent pour ainsi dire de lien de transition, *de pont* entre les sciences les plus diverses. Nous allons arriver à la même conclusion, sur une toute autre voie.

Nous venons d'arrêter nos regards sur cet ordre très-étendu de phénomènes où l'affinité, au lieu d'être la cause première et unique, devient au contraire une cause secondaire éveillée en quelque sorte par une autre très-différente. Portons-les maintenant, et avec la même attention, sur un nouvel ordre de phénomènes, déjà très-riche aussi, où l'affinité élective, tout en étant la cause déterminante, cesse pourtant d'être constante par rapport à un même couple d'éléments combinés, et où, par suite, les propriétés chimiques d'un même corps sont modifiées.

Pendant très-longtemps le chimiste a pu regarder la composition chimique des corps comme l'assise sur laquelle repose exclusivement leurs propriétés chimiques; pendant très-longtemps il a pu affirmer que l'identité de composition entraine toujours l'identité des propriétés chimiques. Dans l'immense nombre des faits connus, il en est effectivement ainsi. Cependant, comme si la nature semblait prendre à tâche de nous poussser au doute par rapport à la validité de nos principes les plus solides, les mieux fondés, ou du moins, comme si elle voulait soumettre périodiquement ces principes aux épreuves

---

dissolution de sulfate de soude saturée à vase clos et à chaud. La solution que j'ai employée se prenait instantanément en masse, lorsque, par le même tube et sans aucun dérangement, on y faisait passer seulement quelques bulles d'air ordinaire.

Le réservoir *en cuivre*, où je comprimais l'air à trois ou quatre atmosphères, avait environ 30 lit. de capacité. A l'aide d'un robinet, on réglait la quantité d'air qu'on laissait s'échapper, et qu'à l'aide d'un tube *de caoutchouc vulcanisé* terminé par un tube de verre on dirigeait par la dissolution saline. Chacun comprendra pourquoi je donne ces derniers détails : dans des questions aussi délicates, l'interprétation la plus spécieuse peut être fausse, et il importe pour trouver la vraie que les faits soient bien définis.

les plus dures, un certain nombre de faits se révéla bientôt aux chimistes, où deux corps, quoique composés rigoureusement de même, ont pourtant des propriétés différentes, en une certaine mesure. Les premiers exemples d'*isomérisme* (propriétés différentes avec composition identique) se trouvèrent dans les matières organiques, c'est-à-dire parmi les composés tirés du corps des êtres vivants : laboratoire et temple, dont, chimiste et architecte inimitable, le PRINCIPE VITAL prépare lui-même les matériaux à l'aide de l'affinité, pour les localiser ensuite par la puissance plastique qui est en lui. Il suffit d'une si petite modification dans leur composition pour en amener de très-grandes dans leurs propriétés, et leur analyse est d'ailleurs si difficile, que l'on a pu, à la vérité, douter longtemps de la réalité de l'isomérisme, quant aux composés organiques. Aujourd'hui cependant la science expérimentale a fait de tels progrès, que le doute n'est plus permis, quant à cette classe de corps.

Parmi les corps tirés du règne minéral, les cas d'isomérisme semblaient d'abord beaucoup plus rares que parmi les composés organiques. Mais en même temps ils ont paru dès l'abord aussi plus caractéristiques et mieux définis. En parcourant les travaux de Lœwel, on est étonné, au contraire, de la multiplicité des phénomènes de cet ordre.

Entre les phénomènes d'isomérisme et ceux où un même corps manifeste alternativement deux modes d'activité dynamique, il existe une différence apparente très-grande. Je dis apparente : car peut-être qu'en réalité une cause commune sert de point de départ aux deux ordres. Tenons-nous cependant d'abord à l'apparence.

Les modifications que peut subir un corps dans son activité dynamique ont un caractère mobile, fugace ; elles ne portent en quelque sorte que sur la *superficie* des qualités, et non sur le fond : les corps les plus distincts peuvent affecter les mêmes modifications ; ainsi dans les recherches de Lœwel, nous voyons l'air, l'alcool, un nombre indéfini de corps solides, être capables de passer de l'état adynamique à l'état dynamique ; il ne s'agit donc ici de rien qui tienne à la nature spécifique de tel ou tel corps. Nous avons pu légitimement attribuer l'ensemble de ces phénomènes à des changements ne portant que sur la SUBSTANCE, qui, disons-nous, forme partie intégrante des corps aussi bien que la MATIÈRE même, et qui est capable de se manifester comme Force, comme Chaleur, comme Electricité, etc. En est-il de

même quant aux phénomènes d'isomérisme? Et ne devons-nous pas ici admettre une modification plus radicale dans la structure même des corps?

Dans les cas d'isomérisme les moins tranchés, le phénomène présente une persistance, une fixité très-grandes; les deux corps isomères peuvent traverser des combinaisons et des décompositions plus ou moins intenses, sans que leurs différences de propriétés soient annulées. Ainsi, par exemple, le sulfate sodique de la solution préparée soit en vase clos, soit à l'air libre, conserve l'état relatif à l'un ou l'autre mode de préparation, même quand à l'aide de précautions convenables on a évaporé la solution à siccité. Il ne serait pas difficile de citer des cas où la différence des propriétés, dans un même corps, est beaucoup plus persistante encore. Les recherches de Lœwel sur les sels de chrôme nous en fournissent des exemples frappants. La modification de l'état des corps porte ici bien positivement sur l'affinité élective, et, de plus, elle entraîne presque toujours un changement dans l'aspect même du corps: on a vu que la forme des cristaux du carbonate de soude est autre pour deux cas de combinaison parfaitement identiques avec l'eau.

Lorsqu'on chauffe jusqu'à un certain point l'oxide de chrôme, l'acide titanique, etc., ces corps présentent tout-d'un-coup un phénomène singulier: leur température s'élève brusquement de beaucoup au-dessus de celle du vase qui les renferme; ils deviennent incandescents, ils répandent pendant quelques instants une lumière très-vive. Sans éprouver aucune variation de poids, ils acquièrent ainsi des propriétés, sous certains rapports, très-différentes de celles qu'ils avaient d'abord. Les expériences de Lœwel nous ont fait connaître un phénomène analogue: nous nous rappelons que les cristaux de sulfate sodique obtenus dans des vases adynamiques deviennent opaques et s'échauffent, dès qu'on les met en contact avec un corps à l'état dynamique.

Le calorique dégagé dans ces diverses circonstances est l'indice d'une rupture d'équilibre interne dans les corps; d'un changement de structure, de groupement des atomes. Et c'est ce changement qui entraîne la modification de certaines propriétés plus ou moins saillantes des corps. On peut aujourd'hui affirmer que la *quantité* de calorique dégagée représente exactement la quantité d'équilibre rompu: de telle sorte que pour ramener ensuite les corps à leur état primitif il faudra

dépenser une quantité équivalente de force motrice, de chaleur, de lumière, ou d'électricité. Les phénomènes d'isomérisme, en un mot, n'échappent pas plus à la loi générale d'équilibre qui prédomine dans la nature, que les phénomènes de modification dans l'activité dynamique des corps dont nous nous sommes occupés plus haut; et l'on voit comment le second ordre de faits étudiés par Lœwel rattache encore une fois la chimie immédiatement à la physique et médiatement à la mécanique ou science de l'équilibre et du mouvement.

Quoiqu'il en soit, on voit clairement que si, d'une part, les propriétés chimiques et physiques qu'on pourrait appeler essentielles dérivent de quelque chose de propre à la nature de telle ou telle combinaison, il n'en est pas moins certain d'autre part, qu'un grand nombre de propriétés aussi dérivent seulement de la structure interne des corps, du groupement des atomes qui les constituent.

Dans les corps solides composés, la structure peut se concevoir comme modifiable de mille manières différentes, quoique régulières ou symétriques. Mais les corps isomères ne sont pas nécessairement solides: ce n'est au contraire que sous la forme liquide (ou même gazeuse) qu'il nous est possible de constater réellement leurs qualités. Ici déjà le nombre des modifications admissibles est de beaucoup réduit: elles ne peuvent plus porter que sur la disposition relative et le nombre des atomes simples qui forment les molécules du corps composé. Mais qu'arrivera-t-il si nous sommes obligés de reconnaître qu'un corps *élémentaire* et gazeux peut lui-même nous apparaître avec des propriétés différentes? Et tel est précisément le cas de l'ozone, d'après les recherches les plus récentes de M. Shœnbein qui, comme on sait, a découvert cette singulière modification de l'oxigène. Nous serions ici réduits naturellement à regarder les corps nommés simples comme formés de molécules, de groupes d'atomes en nombre et en position relative définie pour chaque cas. Telle est, en effet, l'hypothèse ingénieuse et hardie par laquelle M. Clausius a interprété les phénomènes que présente l'oxigène. D'après ce savant, les gaz simples seraient constitués par des molécules ou réunions d'un plus ou moins grand nombre d'atomes simples et *analogues*, combinés ensemble: la molécule d'oxigène, par exemple, serait formée de deux atomes analogues, doués d'attraction réciproque, et pouvant être séparés temporairement par l'étincelle électrique. Quelle que soit la validité de cette hypothèse, il est au moins certain qu'elle

explique l'ensemble des faits connus jusqu'ici. Ajoutons, pour la justifier, qu'ainsi que le reconnaît modestement M. Clausius, l'idée d'une réunion d'atomes pour la constitution d'une molécule d'un gaz simple n'est pas neuve : un savant éminent, Gerhardt, avait déjà été conduit, par une toute autre voie, à la proposer pour l'hydrogène, le chlore, etc.

L'étude des phénomènes d'isomérisme, et l'interprétation que nous sommes amenés presque forcément à en donner, nous conduisent à des notions toutes nouvelles sur la genèse des propriétés chimiques et physiques des corps, et ces notions elles-mêmes nous conduisent ensuite à des vues plus élevées, qui font rentrer sous l'empire d'une loi d'ordonnance, générale dans la nature, des phénomènes qui semblent d'abord y échapper entièrement.

En effet, il est clair que si une modification dans la structure interne d'un corps amène une certaine modification sensible quoique plus ou moins restreinte dans les propriétés de ce corps, il faut bien reconnaître que la structure entre pour quelque chose aussi dans les propriétés des corps que nous n'avons pas encore pu modifier. En d'autres termes, on est amené à dire que certaines propriétés essentielles et très-nombreuses dérivent des qualités immuables des atomes eux-mêmes et de celles des molécules formées d'atomes combinés ; mais qu'il est d'autres propriétés qui reposent simplement sur la position relative des atomes et par conséquent sur la distribution des *forces* qui les réunissent. Cette position des atomes est stable ou instable ; c'est son instabilité qui constitue pour nous l'isomérisme : mais ceci n'est plus qu'une distinction nominale, provisoire, relative à nous ; et ce qui nous semble stable aujourd'hui, sera demain *dérangé* par un effort nouveau de l'observateur. Cette conception toute moderne d'après laquelle certaines propriétés des corps dériveraient immédiatement de la nature spécifique des atomes, tandis que d'autres ne dépendraient que médiatement de cette nature, et seraient en quelque sorte accidentelles, temporaires, modifiables ; cette conception me semble conduire d'une manière claire et naturelle à la solution de l'une des plus grandes difficultés qui se présentent à l'esprit du chimiste, et faire rentrer en même temps la classification élémentaire de la chimie sous l'empire d'une loi universelle d'économie.

Les corps nommés simples ou élémentaires sont ceux que le chi-

miste n'a pas encore pu décomposer en d'autres corps. — Si ces corps sont réellement simples, on n'aperçoit plus à priori aucune possibilité de ressemblance nécessaire entre leurs propriétés ; ils forment autant d'individus isolés sans lien apparent de connexion. Cependant de telles connexions, de telles ressemblances existent. On a été amené en partant de leurs propriétés, à classer les corps simples en séries : comparés par les extrémités d'une série, les individus diffèrent énormément ; comparés par paires consécutives, ils ont au contraire des analogies frappantes. Il existe une autre espèce de rapports plus frappants encore. Les éléments, on le sait, se combinent en proportions définies ; chacun peut être représenté par un poids invariable selon lequel il procède dans ses combinaisons ; ainsi par exemple 200 parties d'oxigène se combinent avec 75 de carbone pour former l'acide carbonique et avec 200 de soufre pour former l'acide sulfureux : si l'on combine le carbone avec le soufre, nos deux nombres 75 et 200 subsistent ; les 75 de carbone vont s'unir à deux fois 200 de soufre, ni plus ni moins. Ce sont ces nombres que le chimiste nomme *équivalents chimiques :* ils sont immuables pour chaque corps, et il semble par suite qu'entre les équivalents des différents corps simples, il ne puisse pas y avoir plus de rapports nécessaires qu'entre les propriétés elles-mêmes. Il n'en est cependant non plus ainsi, et lorsqu'on compare les nombres des tables d'équivalents, on trouve des rapports numériques répondant à certaines analogies de propriétés.

Ces rapprochements sont-ils fortuits ? C'est ce que nul esprit sage ne saurait un seul instant admettre. Et cependant comment les concevoir ? Faudrait-il consentir à conclure que les corps réputés simples sont complexes, que les éléments chimiques sont en réalité des combinaisons d'autres éléments, en bien moins grand nombre, et que c'est la proportion des éléments d'une même espèce de composés qui détermine les analogies ? Irons-nous plus loin encore, et dirons-nous qu'il n'existe qu'une seule espèce de MATIÈRE modifiable de mille et mille manières ?

De telles suppositions nous font reculer de quelques siècles et nous ramènent en pleine alchimie : en les acceptant, rien ne nous empêche plus d'admettre que le roi des métaux, le noble or, est composé des mêmes éléments que le vile plomb ; rien ne nous empêche plus logiquement de nous remettre bravement à la poursuite du grand œuvre,

de la pierre philosophale ; rien, pas même cette réflexion ironique du poëte : «....... et s'ils trouvaient jamais la pierre philosophale, le philosophe ferait défaut à la pierre. » Ceci toutefois ne sont point des objections scientifiques : il est arrivé plus d'une fois qu'une hypothèse, acceptée aveuglément dans l'enfance d'une science, puis rejetée longtemps comme fausse, ait été reprise légitimement pour interpréter les faits.

Les corps simples, disons-nous, peuvent se classer en familles, en séries : en dehors de toute hypothèse, nous voyons qu'ils subissent en ce sens la loi sériaire commune à tous les êtres. Echapperaient-ils à l'analogie en un autre sens ? Lorsque le naturaliste considère isolément et en lui-même un être vivant quelconque, un animal, par exemple, il est porté à y voir au premier abord un individu à part, unique, n'ayant rien de commun avec aucun autre ; lorsqu'au contraire il le compare aux autres êtres de la même classe, il aperçoit des rapports, des points de communauté si nombreux, entre eux tous, qu'il est porté à les faire dériver d'un type commun, à les regarder comme des transmutations de ce type. Cette dernière interprétation cependant n'est pas plus légitimée par les faits que la première. Un examen approfondi prouve qu'à côté des caractères de transition faciles à apercevoir, il est des caractères spéciaux, indélébiles, qui constituent chaque individu. Il n'est aujourd'hui plus un naturaliste sensé qui croie qu'une espèce vivante soit sortie d'une autre, et qu'en définitive toutes remontent à une espèce générique commune. Ce qui est parfaitement démontré quant aux Unités vivantes, serait-il faux quant aux Unités de la MATIÈRE par exemple ? Et faut-il à toute force chercher ici encore une unité commune ?

Ce qui est Un dans la nature, c'est la pensée d'harmonie, de justice, d'équilibre, qui préside à tout l'ensemble de l'univers, jusque dans les moindres détails, ce qui est Un, c'est la loi de transition qui lie tous les êtres, quels qu'ils soient, et en fait un Tout harmonique ; ce qui est simple, ce sont les procédés employés pour atteindre un but donné. Mais de l'existence de ce genre sublime d'unité, faut-il conclure à l'identification des parties ? C'est à peu près, et sous une forme triviale, comme si nous disions que les degrés d'une échelle ne sont pas des unités distinctes, parce qu'ils sont liés entre eux de manière à former l'unité qui s'appelle l'échelle ! L'univers se présente à nous comme une œuvre d'art. La tendance qu'a l'homme à

vouloir ramener l'unité générale de cette œuvre, et les unités partielles qui la forment, à une unité arithmétique, est un indice non de la force, mais au contraire de la faiblesse de notre intelligence à saisir d'un coup-d'œil un ensemble de pièces réellement distinctes, originales, libres, et pourtant en connexion harmonieuse entre elles.

La seconde supposition que nous avons présentée, pour expliquer la loi sériaire qui domine les éléments chimiques, n'est donc, comme on voit, ni d'accord avec l'ensemble des faits observés, ni en harmonie avec les conclusions auxquelles nous conduit une saine contemplation de l'univers : cette supposition n'a donc aucun caractère vraiment philosophique et doit être rejetée définitivement.

Gustave-Adolphe Hirn,
Ingénieur civil.

(La fin à la prochaine livraison.)

L'ABBAYE DE NEUBOURG

EN ALSACE.

Suite et fin (*).

Jusqu'à la fin du XIVme siècle, l'abbaye de Neubourg prospéra et s'enrichit de donations de tout genre. Mais en 1365, après la défaite des Français par Edouard III, roi d'Angleterre, les Anglais se jetèrent sur l'Alsace : 40.000 d'entr'eux dressent leur camp auprès de Neubourg ; les religieux sont aussitôt violemment expulsés, l'abbaye est livrée aux flammes et détruite entièrement ; toutes ses granges et ses domaines subirent le même sort.

Après la guerre, vint la famine qui ravagea toute la province pendant six ans. L'abbé de Neubourg fut forcé de vendre la plus grande partie des biens du couvent pour rebâtir le monastère et quelques granges à demi-ruinées. Les constructions n'étaient pas encore achevées, lorsque la foudre tombant sur l'abbaye, vers le commencement de novembre 1457, la réduisit en cendres. Force fut encore de vendre la meilleure partie des biens du couvent et d'engager l'autre pour avoir de l'argent et rebâtir le monastère.

Après tous ces désastres, survint la révolte des paysans soulevés par les prédications de Christophe Schappeler et de Munier, tous deux disciples de Luther. Trente mille hommes se rassemblent à une demi-lieue de Neubourg et se partagent en trois bandes. Une de ces bandes établit son quartier-général dans l'abbaye le 14 avril 1525. Les religieux sont de nouveau chassés, l'église est envahie, le saint-sacrement foulé aux pieds, les saintes images mises en pièces ou livrées aux flammes, les autels souillés par mille abominations, puis renversés. La bibliothèque riche en manuscrits précieux, les archives sont aussi

(*) Voir la livraison de janvier, page 42.

la proie des flammes. Enfin, l'abbaye elle-même est pillée, puis détruite entièrement. — Voilà ce que raconte le cellerier du couvent, témoin de ces désastres, dans un manuscrit qui se conserve encore à Neubourg.

Ce ne fut qu'en 1537 (le 24 mai) que l'église fut réconciliée et que le couvent se releva de ses ruines. La paix fut de nouveau troublée en 1621. Le comte de Mansfeld, chassé de la Bohême comme rebelle par l'empereur Mathias, envahit l'Alsace avec 30,000 hommes, portant partout le fer et le feu et dévastant principalement les abbayes et les églises. Après son départ, arrivent les Suédois qui, sous pétexte de défendre l'Alsace contre le despotisme de l'empereur Ferdinand et de la maison d'Autriche, ravagent toute la province. Les impériaux les chassèrent de Haguenau le 5 janvier 1633.

Avec la guerre vint la peste, la famine la plus cruelle qu'on eût vue jusqu'alors. — Enfin, pour comble de malheurs, sous prétexte de prendre Neubourg sous sa protection, le grand baillif de Haguenau, qui était comme le vice-roi de toute la province, s'empara des biens qui restaient encore à l'abbaye, et vendit aux religieux ce qui leur était nécessaire pour vivre. Au témoignage d'Adolphe Braun, abbé de Neubourg, les vivres achetés au baillif de Haguenau étaient à si haut prix que souvent le pain manquait au couvent et qu'il fallait recourir, pour vivre, aux aumônes des fidèles.

Neubourg végéta dans cette triste position jusqu'en 1660. A cette époque, grâce à l'activité et à l'économie de l'abbé Michel Stromeyer, l'abbaye commença à respirer et à sortir de ce misérable état. Content de vivre de la nourriture des paysans qu'il administrait, cet abbé recueillit peu à peu les biens épars du monastère et ramena dans le couvent, encore bien pauvre, la discipline et la régularité. Il fut imité par ses successeurs, les abbés de Neubourg. Parmi les restaurateurs du couvent, on doit surtout citer le dernier abbé Jacques Gacier d'Auvilliers, docteur en théologie de la Faculté de Paris. Ce second fondateur de Neubourg, s'il eut vécu plus longtemps, eut sans contredit fait reconnaître le droit qu'avait l'abbaye de prendre du bois et de pâturer dans la *forêt sainte*, droit que lui ont injustement enlevé les préfets de la Forêt royale ([1]).

([1]) Tous les empereurs depuis Frédéric Barberousse jusqu'à Charles IV accordèrent à Neubourg le droit de prendre dans la *forêt sainte* tout le bois nécessaire

ABBÉS DE NEUBOURG.

1° *Ulrich, comte de Neubourg ou Neuchâtel en Bourgogne.*

Il vint en 1130 de Lucelle habiter le couvent nouvellement fondé par Reinold, comte de Lützelbourg.

Le 21 décembre 1146, le samedi avant le 4e dimanche de l'Avent, il alla trouver à Strasbourg St Bernard qui y faisait beaucoup de miracles et y prêchait la croisade. St Bernard était accompagné d'Ortlieb, évêque de Bâle, et de Frorinus, abbé de Salem, son interprète à travers l'Allemagne.

Ulrich mourut en 1147.

2° *Berthodus.* 1147 — 1156.

En 1148, il envoya douze religieux de Neubourg habiter *Alba Dominorum*, fondé par Berchtold d'Eberstein, comme l'atteste l'acte original de la fondation.

Le 1er janvier 1150, on ensevelit, à droite de l'entrée du sanctuaire, le prieur fondateur de Neubourg, le comte Reinold.

Berthodus mourut le 6 mars 1156.

---

aux fourneaux de l'abbaye et à la construction des bâtiments. — Jusqu'à Henri VII, tous les empereurs concédèrent également à Neubourg le droit de faire paître ses troupeaux dans la *forêt sainte*. Etaient exceptés les troupeaux de moutons. Henri VII, pour mettre fin à des réclamations, régla que l'abbaye aurait le droit de nourrir quatre cents porcs des glands de la forêt. Maximilien Ier réduisit ce nombre à 200 : Charles V et Maximilien II confirmèrent ce droit. En 1606, les commissaires de l'archiduc Maximilien Ier le réduisirent à 39.

La forêt de Murbruch qui touche à la *forêt sainte* fut vendue en 1239 par l'abbé et le couvent de Ste-Walbourgue à l'abbaye de Neubourg. Jusqu'en 1540, celle-ci jouit en paix de son acquisition : à cette époque, les préfets impériaux réclamèrent pour eux les droits d'*usufruitiers*, tout en reconnaissant au couvent son droit de *propriété*. Neubourg garda aussi son droit *de chasse* dans ces forêts jusqu'en 1633 : depuis, sans y renoncer, l'abbaye ne l'exerça plus. (*Memoriale de juribus Neocastrensis monasterii* — passim).

Ce mémoire ajoute sur les revenus de l'abbaye des détails curieux. — En temps de paix, le couvent avait de rente — 2000 florins — 3000 quartaux (quartalia) de blé — du vin, pour sa consommation. — A l'époque du *mémoire* (vers 1650), les revenus se réduisirent à 250 florins — 286 quartaux — de vin, pas une goutte. — Aussi l'auteur du mémoire ajoute-t-il que le couvent de Neubourg passe pour un des plus pauvres de l'ordre.

3° *Nendungus*. 1156 — 1178.

En 1158, consécration de l'église de Neubourg par Henri, évêque de Troyes, en présence d'Arnolphe, archevêque de Mayence, Conrad, évêque de Worms, Burkard, évêque de Strasbourg, Ortlieb, évêque de Bâle, Mathieu, duc de Lorraine, Henri, duc de Souabe, Henri, duc de Saxe, Hugo, comte de Dagsbourg, et beaucoup d'autres personnages.

Nendungus mourut le 6 mai 1178.

4° *Hugo*. 1178 — 1190.

Sous son administration, beaucoup de donations furent faites à l'abbaye. — Il mourut le 26 mai 1190.

5° *Erenbartus*. 1190 — 1193.

Il était déjà abbé de Mulbrun, lorsqu'il fut élu abbé de Neubourg. Il mourut le 30 juin 1193.

6° *Godefridus*. 1193 — 1196.

En 1193, fut confirmée la donation de la chapelle de Pfaffenbrunn. Godefridus mourut le 4 août 1196.

7° *Pierre*. 1196 — 1214.

Il était chanoine de Bonn, lorsqu'il se décida en 1188 à prendre l'habit de Citeaux à *Hemmenrode*, avec le bienheureux Charles de l'illustre famille des comtes *Seinenses* (?) et plusieurs autres personnages distingués. Après la mort de Godefridus, Pierre fut élu abbé de Neubourg.

En 1201, mort de Theodoric et de Guntherus, religieux de Neubourg, tous deux inscrits au catalogue des saints de Citeaux.

En 1202, Innocent III envoie l'abbé Pierre à Mayence pour prêcher la croisade comme légat du saint-siége.

En 1203, Innocent III députe l'abbé Pierre avec l'abbé de Salem vers Philippe, duc de Souabe. Ils devaient chercher à détourner le duc de sa vie dépravée : dans le cas où leurs avertissements seraient inutiles, ils pouvaient jeter l'excommunication sur lui et ses terres.

En 1205 et 1213, nouvelles lettres d'Innocent III à l'abbé Pierre. Angèle Maurique les rapporte tout au long dans les annales de Citeaux.

L'abbé Pierre mourut le 7 octobre 1214.

8° *Albero*. 1214 — 1242.

Il obtient en 1219 de l'empereur Frédéric II la confirmation des priviléges et des immunités de Neubourg.

En 1223 et 1233, il reçoit du pape Grégoire IX deux bulles qui placent le couvent, ses biens et ses vassaux sous la protection du saint-siége.

Il mourut le 23 décembre 1242.

9° *Godefridus* II. 1242 — 1248.

En 1245, fondation du monastère de *Lucida-Vallis*. Il est soumis à la visite de l'abbé de Neubourg.

Godefridus mourut le 26 janvier 1248.

10° *Hugo* II. 1248 — 1252.

En 1251, il obtient de Conrad, roi des Romains, des lettres qui avaient pour but d'arrêter les vexations que l'abbaye de Neubourg avait à souffrir des prévôts de Haguenau.

L'abbé Hugo mourut le 28 février 1252.

11° *Godefridus* III. 1252 — 1280.

En 1261, il fut honoré d'une commission apostolique.

En 1262, il obtient de Conrad IV la confirmation des priviléges de Neubourg.

En 1263, après la fête de Saint-Martin, Henri de Géroldseck, évêque de Strasbourg, convoqua un synode à Strasbourg, auquel assista l'abbé de Neubourg avec l'abbesse de *Pont-Royal* et plusieurs autres abbesses.

En 1279, famine épouvantable.

L'abbé Godefridus mourut le 17 mai 1280.

12° *Ortlieb*. 1280 — 1292.

De cellerier du couvent il fut élu à l'unanimité abbé de Neubourg.

En 1281, il obtient de Rodolphe de Habsbourg la confirmation des priviléges de son monastère.

Il mourut le 21 avril 1292.

13° *Rodolphe*. 1292 — 1309.

En 1298, il obtient de Frédéric de Liechtenberg, grand prévôt de la cathédrale de Strasbourg, et de son frère Conrad, évêque de Strasbourg, les revenus et le droit de patronage d'Oberndorff.

En 1301, après la mort de son frère Conrad, Frédéric de Liechtenberg, évêque de Strasbourg, délivre Neubourg des vexations de tout genre qu'on lui faisait subir.

L'abbé Rodolphe mourut le 6 juin 1309.

14° *Conrad*. 1309 — 1316.

En 1309, il obtient de Henri VII de Luxembourg la confirmation des priviléges de Neubourg.

En 1312, grande mortalité, famine la plus terrible qu'on eut encore vue.

Conrad mourut le 7 juillet 1316.

15° *Frédéric*. 1316 — 1328.

En 1316, Jean de Dirpheim, d'évêque d'Aichstetten élu évêque de Strasbourg, accorde à l'abbaye de Neubourg les revenus et le patronage de l'église de Rottbach. — (Le saint-siége nomma Philippe de Rathsamhausen, abbé de Pairis, de l'ordre de Cîteaux, pour remplacer Jean de Dirpheim sur le siége d'Aichstetten).

En 1327, Neubourg obtient encore les revenus et le patronage de l'église d'Ettendorff.

L'abbé Frédéric mourut le 2 septembre 1328.

16° *Othon*. 1328 — 1331.

En 1330, il obtient de Louis V de Bavière la confirmation des priviléges de l'abbaye. — Il mourut le 7 novembre 1331.

17° *Berthold*. 1331 — 1333.

En 1333, ce pieux et zélé abbé fut tué dans le voisinage du couvent par quelques paysans de deux villages voisins. Les meurtriers furent punis de mort; les complices obligés d'aller à Rome, et défense leur fut faite de revenir dans leur patrie sans l'agrément de l'abbé de Neubourg. En outre tous les habitants des deux villages coupables, âgés de plus de vingt ans, les femmes exceptées, durent aller à Strasbourg la tête et les pieds nus, un cierge allumé à la main, faire amende honorable devant les portes de la cathédrale.

Le crime fut commis le 3 janvier 1333.

18° *Werner*.

Il était de Haguenau. En 1336, il obtient de Benoit XII de l'ordre de Citeaux, la confirmation des priviléges de Neubourg.

En 1337, le noble Henri de Haldingen, prévôt de Haguenau, donne à Neubourg le village de *Uhlweiler* avec *Nieder-Altdorff*. Louis de Bavière, Charles IV et ses successeurs confirmèrent cette donation.

En 1339, Rupert, comte palatin, duc de Bavière, et Henri, archevêque électeur de Mayence, exemptent de tout impôt ou droit de passage les embarcations de l'abbaye sur le Rhin.

L'abbé Werner mourut le 30 décembre 1348.

19° *Dieteric de Kindtweiller.* 1348 — 1357.

En 1350, Charles IV ordonne à Henri de *Katzenhelenbogen* de protéger Neubourg contre les habitants de Haguenau qui contestaient au couvent le droit de faire paître ses troupeaux et de prendre du bois dans la *forêt sainte.*

En 1353, l'abbé Dieteric obtient d'Innocent VI la confirmation des priviléges de Neubourg.

Il mourut le 28 avril 1357.

20° *Jean.* 1357 — 1362.

Le dimanche avant la fête de Saint-Mathieu de l'an 1362, les habitants d'Uhlweiler, Nieder-Altdorff et Daugendorff prêtèrent serment à l'abbé Jean. — Il mourut le 19 juin 1362.

21° *Godefridus* IV *de Molsheim.* 1362 — 1375.

Il fut bon économe et acquit beaucoup de biens pour l'abbaye. — Il obtint de Grégoire VI la confirmation de ses priviléges (10 kal. martii). — Il mourut le 29 septembre 1375.

22° *Drutmannus.* 1375 — 1402.

Il eut beaucoup à souffrir des armées ennemies. Aussi en 1378, après la seconde expédition des anglais et le pillage du monastère, Jean, abbé de Lucelle, pendant sa visite à Neubourg, permit à l'abbé Drutmann, comme son supérieur immédiat, de vendre la grange de Laubach au couvent de Sainte-Walbourgue. Ulrich de Vinstingen, avoué impérial en Alsace, et Volmar de Wickersheim, prévôt de Haguenau, consentirent à cette vente.

Drutmann mourut le 18 août 1402.

23° *Albert.* 1402 — 1421.

Il chercha à faire rentrer le monastère dans les biens qu'il avait perdus sous ses prédécesseurs.

En 1403, il obtient, par l'abbé de Baumgarten, commissaire impérial, les revenus des béguines d'Esbach.

En 1413, l'empereur Sigismond, à sa prière, confirma les priviléges de Neubourg.

Albert mourut le 18 octobre 1421.

24° *Bernard.* 1421 — 1427.

Il enrichit l'abbaye et mourut le 15 novembre 1427.

25° *Jean Ganser.* 1427 — 1442.

En 1433, il engage plusieurs propriétés du couvent.

En 1434, après le concile de Bâle, auquel il assista, il obtient de Sigismond la confirmation des priviléges de Neubourg.

Il mourut le 30 novembre 1442.

26° *Rodolphe Kühlin*. 1442 — 1465.

Il était de Haguenau. Sous son administration, l'Alsace fut entièrement ravagée par le dauphin Louis, fils de Charles VII (1444).

En 1457, au commencement de novembre, la foudre réduisit le couvent en cendres. Jean de Casteliano, évêque de Pavie, alors en Alsace comme légat *à latere*, accorda cent jours d'indulgence à ceux qui feraient une aumône aux malheureux religieux de Neubourg.

L'abbé Rodolphe mourut le 30 mars 1465.

27° *Casparus*. 1465 — 1478.

Il dilapida les biens du monastère.

Il assista en 1471 aux funérailles de Louis de Liechtenberg. — Il mourut le 24 novembre 1478.

28° *Theobald*. 1478 — 1492.

De prieur il fut élu abbé. — Sous son administration, en 1487, le couvent fut de nouveau frappé de la foudre. L'église, le clocher, le cloître, le dortoir, le réfectoire et tous les lieux réguliers furent réduits en cendres.

Par lettres du 2 mars 1489, datées de Saverne, Albert, palatin du Rhin et duc de Bavière, évêque de Strasbourg, accorda à Théobald, selon la teneur de deux bulles d'Innocent VIII, qu'après la mort ou le départ du prieur de Daugendorff, l'abbé de Neubourg put nommer pour administrer cette paroisse un prêtre séculier *amovible* selon le bon vouloir de l'abbaye. — Théobald mourut le 18 septembre 1492.

29° *Etienne*. 1492 — 1502.

Il était cellerier quand il fut élu abbé. — Il mourut le 23 juillet 1502.

30° *Rodolphe Metsch*. 1502 — 1533.

De prieur, il passa à la dignité abbatiale.

En 1503, l'hiver fut des plus rigoureux, l'été très-chaud, la peste et la famine se firent aussi vivement sentir.

En 1507, la grêle ravagea tout.

En 1525, les paysans révoltés envahissent et détruisent le couvent.

En 1529, une maladie contagieuse qu'on appelait la *sueur anglaise* (sudor anglicus) désole la contrée. Ensuite, paraît à Strasbourg la nouvelle religion.

L'abbé Rodolphe mourut navré de douleur le 13 janvier 1533.

31° *Jean Ulin*. 1533 — 1543.

Sous son règne, l'église fut réconciliée. — Il rebâtit les deux moulins qui avaient été détruits. — Il mourut le 1er février 1543.

32° *Theobald Vogelman*. 1543 — 1550.

Aussitôt après la mort de Jean Ulin, Nicolas Rosenberg, abbé de Lucelle, à la prière des préfets, se rend à Neubourg pour présider à l'élection du nouvel abbé.

En 1547, Théobald préside à l'élection de Jean, abbé de Mulbrunn. Il visite ce couvent ainsi que *Herren-Alben*.

Il mourut le 27 février 1550.

33° *Louis Rebstock*. 1550 — 1550.

Il fut élu le 10 mars 1550, sous la présidence de Nicolas, abbé de Lucelle. Il mourut la même année vers la fête des SSts Simon et Jude, après avoir été abbé 32 semaines seulement.

34° *Pierre Druttman*. 1552 — 1552.

Il était de Strasbourg. Il passa de la charge de cellerier à celle d'abbé : Nicolas, abbé de Lucelle, présidait les élections. Pierre fut béni à Strasbourg par le suffragant.

Il mourut à Haguenau le 7 août 1552.

35° *Jean Pellio*. 1552 — 1565.

A la fin de 1554 et au commencement de 1555, l'hiver fut si rigoureux que les arbres et les vignes furent gelés.

En 1555, une grande inondation ravagea les lieux voisins du Rhin et du Danube.

En 1556, la peste sévit surtout à Strasbourg et dans les lieux rapprochés du Rhin.

En 1557, Chrétien, duc de Wirtemberg, après la mort de Henri, abbé de Mulbrun, expulse les religieux de ce couvent. Plusieurs d'entr'eux se réfugient à Neubourg.

En 1560, synode contre les erreurs de Luther tenu à Saverne par Erasme, évêque de Strasbourg.

L'abbé Jean mourut le 22 mars 1565.

35° *Jacques Werlin*. 1565 — 1592.

Cet abbé, digne des plus grands éloges, recouvra plusieurs propriétés du couvent; il fit plusieurs constructions et veilla à une exacte discipline dans l'abbaye.

En 1565, Jacques Andrés répandit à Haguenau les erreurs de

Luther. — Le 18 juin 1566, Théodore de Bèze prêcha la doctrine de Calvin. L'un et l'autre trouvèrent beaucoup d'adhérents.

En 1566, l'abbé Jacques s'opposa énergiquement aux empiétements du comte de Wessenbourg qui retenait injustement le bien du couvent. Il refusa également à l'évêque de Strasbourg le droit que celui-ci voulait s'arroger de visiter l'abbaye.

En 1570, par l'autorité du chapitre général, il est établi visiteur ordinaire du monastère de Kœnigsbrück.

En 1590, Beatus Papa, abbé de Lucelle, mande à l'abbé Jacques de se transporter au couvent de Stürzelbrunn pour y assister à la libre résignation de l'abbé. — L'abbé Jacques mourut le 9 avril 1592.

37° *Jean Faber de Kreutzenach.* 1592 — 1597.

En 1593, le supérieur général des Cisterciens, Edmond de la Croix, visite Neubourg.

Après avoir administré fort mal le couvent quelques années, Jean résigna ses fonctions en 1597.

38° *Alexandre Metzger.* 1597 — 1621.

C'est le premier abbé qui ait porté la mître.

En 1598, Pierre, abbé de Salem et vicaire-général de l'ordre pour l'Allemagne, envoie à Neubourg trois religieux Luc Keller, Joachim List et Sébastien Pfeiffer : le premier pour être prieur, le deuxième sous-prieur, le troisième maître des novices.

En 1607, Jean Hanser abbé de Lucelle, sur la demande de l'abbé Alexandre et du couvent, vint à Neubourg pour apaiser de graves dissentiments.

En 1617, Martin, abbé de Clairlieu, avertit l'abbé Alexandre de la visite prochaine de l'évêque de Strasbourg.

En 1618, établissement de la congrégation des couvents cisterciens de la Germanie supérieure : approuvée par le général Nicolas Boucherat.

En 1621, l'abbé Alexandre résigne ses fonctions.

L'abbé de Salem, ayant présidé les nouvelles élections, Laurent, abbé de Lucelle se plaignit auprès du général de l'ordre de ce que l'abbé de Salem avait usurpé un droit qui appartenait à Lucelle. Le général ordonna aux abbés de Salem et de Neubourg de se transporter à Lucelle pour vider leur différend [1].

---

[1] Salem (*Salomonis villa*), 4e fille de Lucelle, fut fondée en 1138 dans la Souabe, au diocèse de Constance, par Gontran, baron d'Adelfreuten. Son premier abbé le bienheureux Frovinus, compagnon de St Bernard, venait de Lucelle.

39° *Adolphe Braun.* 1621 — 1636.

Il était de Haguenau. Au milieu des misères de son temps, il sut maintenir la discipline et veiller sans relâche aux intérêts de son couvent.

En 1624, Mansfeld dévaste et pille Haguenau et Neubourg.

En 1626, (29 juin) réconciliation de l'église et du cimetière.

En 1628, le général de Citeaux presse l'abbé de Neubourg de s'intéresser à la restauration des couvénts de Baumgarten et de Herren-Alben.

(1629). Laurent, abbé de Lucelle, visite Neubourg.

(1632 2 février). Les Suédois dévastent le couvent, emmènent avec eux trois religieux. Ils sont suivis des Français.

(1633). Les Impériaux pillent de nouveau Neubourg.

L'abbé Adolphe succombe à tant d'épreuves: il meurt le 9 juillet 1636.

40° *Pierre Volfius.* 1636 — 1642.

Il aima mieux être aimé que craint. Après six années de règne, il résigna ses fonctions, et mourut le 23 mars 1650.

41° *Bernard Kleibeinsen.* 1642 — 1652.

Très-mauvais économe, il résigna le 4 mai 1652.

42° *Michel Stromeyer.* 1652 — 1669.

Il passa de Salem où il était simple moine à la dignité d'abbé de Neubourg. Grâce à une sage économie, il releva le couvent de ses ruines, lui rendit son ancien lustre et y fit refleurir la régularité la plus complète.

Il assista à plusieurs chapitres tant généraux que particuliers.

En 1656, assisté de Hugo, abbé de Tennenbach (*Porta cœli*) (en Souabe), il présida l'élection de Béatrice, princesse d'Andlau.

Accablé de vieillesse, il mourut le 11 août 1669.

43° *Bernard Tuperch.* 1669 — 1685.

Il était déjà coadjuteur de l'abbé Michel.

Il assista au chapitre des abbés de la province Brisgoio-Helvetico-Alsacienne, qui se tint à S[t] Urbain le 15 fevrier 1667.

Il mourut le 27 janvier 1685.

44° *Charles Berenger.* 1685 — 1692.

Il était Bourguignon. Prieur de Stürtzelbrun, il quitta ce couvent pour aller occuper à Neubourg la charge d'abbé (1[er] mars 1685). Il fut installé par Edmond Quiquerez, abbé de Lucelle. L'élection fut confirmée le 27 juin par le général de Citeaux Jean Petit. — L'abbé Charles mourut le 14 août 1692.

45° *Jean Vireau.* 1692 — 1715.

Il était de Paris. Il fut profès à Clairvaux et abbé de Villers-Betnach ([1]), avant d'être choisi entre tous par le roi de France pour être abbé de Neubourg (7 mai 1693). Pierre, abbé de Lucelle, comme père immédiat du couvent, approuva cette nomination.

Sous l'abbé Jean, Charles Perrin, profès et grand cellerier à Neubourg, fut nommé abbé d'Eusserthal (Uterina vallis) ([2]). Il mourut en 1724 et fut enseveli dans l'église de Neubourg devant le stalle de l'abbé.

L'abbé Jean Vireau mourut le 21 octobre 1715, âgé de 64 ans, après avoir tenu 21 ans la croix abbatiale dans des temps très-difficiles.

46° *Jacques Gacier d'Auvilliers.* 1715 — 1759.

Il naquit à Villefranche en Beaujolais. Il était docteur de Sorbonne et prieur de Neubourg lorsque, sous la présidence de Nicolas Delphis, abbé de Lucelle, il fut élu à l'unanimité abbé de son couvent, (23 décembre 1715). Le général de Citeaux, Edmond Perrot, confirma l'élection.

Jacques eut l'honneur de recevoir souvent à Neubourg le roi Stanislas qui lui portait une grande affection. La reine de France, fille de Stanislas, lui écrivit plusieurs fois et lui envoya de riches ornements pour son église. Le cardinal de Strasbourg l'admit dans son intimité; il était très-aimé des nobles, qui honoraient son savoir et sa vertu. — Il fut vicaire-général pour la Lorraine et les provinces environnantes. Le général le chargea de plusieurs commissions honorables. Grand ami de la discipline, il fit fleurir à Neubourg l'étude des lettres et des sciences : plusieurs religieux de Neubourg allèrent, par ses ordres, recevoir à Paris le titre de docteur. — Il restaura entièrement l'église, rebâtit le couvent et les moulins, y ajouta plusieurs constructions, enrichit la bibliothèque de livres rares et précieux, acheta une maison à Strasbourg et obtint pour lui et ses successeurs le titre de conseiller honoraire ecclésiastique à la cour suprême d'Alsace. — Il gouverna l'abbaye 44 ans avec un talent remarquable. Il mourut le 19 novembre 1759, âgé de 81 ans.—Il fut enseveli au milieu du sanctuaire.

([1]) *Villers-Betnach* (*Villarium*) était une abbaye de Cisterciens située en Lorraine, au diocèse de Metz. — Elle fut fondée en 1133 par les vicomtes de Bar; c'était la 11e fille de Morimont.

([2]) *Eusserthal* (*Uterina Vallis*) fut fondée en 1149 dans le Wurtemberg, au diocèse de Spire, par Etienne de Merlheim.

(*Histoire de l'abbaye de Morimont*, par l'abbé DUBOIS, p. 144).

Sous l'abbé Jacques, les Autrichiens désolèrent l'Alsace. A l'entrée du général Trenck, l'abbaye de Neubourg fut obligée de lui livrer 100 louis et 25 à ses officiers (29 juillet 1744). Le dommage causé au couvent dans cette circonstance monta à 140,000 livres; de sorte que les revenus de l'abbaye furent absorbés pour trois ans.

47° *Joseph Specht.*

Il était de Kiensheim. Il fut élu abbé le 11 février 1760, en présence de Grégoire, abbé de Lucelle. Il fut béni à Lucelle, en mai de la même année; l'abbé Grégoire était assisté de Xavier Burst, abbé de Paris et d'Augustin Müller, abbé de Saint-Urbain.

Véritable père des religieux qu'il aime comme ses enfants, il est vénéré et aimé de tous à cause de sa bonté et de sa douceur. Au milieu des plus cruelles souffrances, sa patience ne lui a jamais fait défaut. — Dieu lui donne un long règne!

CATALOGUE DES RELIGIEUX DE NEUBOURG EN 1775.

R. D. François-Joseph Specht, abbé.
D. Nicolas Arnoux, profès de Lucelle, prieur.
D. Protais Hutteau, *senior* et prévôt à Merbrunn.
D. Xavier Dreux, docteur de Sorbonne, secrétaire du général de Citeaux.
D. Mathias Scharge, grand cellerier.
D. Joseph Friderici, sous-prieur.
D. Ignace Dörberger, curé à Morschweiler.
D. Marcel Moreau, profès de Lucelle, professeur de théologie.
D. Ignace Schillinger.
D. Jacques Weber.
D. Paul Aron.
D. Michel Scheid, curé de Daugendorff.
D. Chrétien Mahler, curé de Neubourg.
D. Menrad Martin, maître de la cuisine *(culinæ magister)*.
Frère Bernard Krebs.
F. George Wiest.
F. Ignace Scheitel.
F. Antoine Muller.
F. Félix Wolbert.
F. Joseph Scheydeck.

Personnages qui se sont distingués par leur sainteté à Neubourg.

L'illustre comte *Rainold de Lutzelbourg* ou Lutelbourg, fondateur de Neubourg. Bernardinus, abbé de Lucelle, dans son *Epitome fastorum Lucellensium*, p. 118, dit qu'il mourut en odeur de sainteté, en 1150.

Arbre généalogique des fondateurs de Neubourg [1].

Louis, comte de Mousson.
Sophie, fille de Frédéric II, duc de Lorraine, sa femme.

- Théodoric, comte de Mousson, fondateur de Ste Walbourgue.
  Hermentrude, fille de Guillaume, comte de Bourgogne, sa femme.
  - Frédéric, comte de Ferrette et de Montbéliard.
    Pétrissa, fille de Berthold II, duc de Zæhringen, sa femme.
  - Théodoric II, comte de Montbéliard et de Montfaucon, fondateur de Biblisheim.
- Frédéric, comte de Mousson.
  Agnès, fille de Pierre, comte de Savoie, sa femme.
  - Pierre, comte de Lutzelnbourg et de Neubourg ou Neuchâtel.
    Ita, sa femme.
    - Rainold, comte de Lutzelnbourg, fondateur de Neubourg.
    - Henri, comte de Lutzelnbourg, avoué de Strasbourg.

Le bienheureux *Théodoric*, originaire de Bonne, vint à Neubourg avec deux compagnons, *Guntherus* et *Sigerus*. Il donna tout d'abord l'exemple de la vie la plus sainte; il était encore novice lorsqu'il mourut (en 1201). Après sa mort il apparut à son ami *Guntherus*: il lui dit qu'il était en possession du bonheur céleste et que bientôt

---

[1] Nous pourrons, à l'aide d'un travail fort intéressant de M. Trouillat, rétablir quelques dates que le Père Moreau ne donne pas.

Louis II, père de Théodoric et de Frédéric, était comte de Montbéliard, de Mousson et de Bar. — *Théodoric* ou *Thierry* Ier est mort de 1102 à 1103. — Hermentrude, fille de Guillaume II, surnommée *Tête-Hardie*, vivait encore en 1105, où elle fonda le prieuré de *Froide-Fontaine*. — *Frédéric*, comte de Montbéliard jusqu'au 8 janvier 1125, ensuite comte de Ferrette: il mourut peu après 1160: inhumé dans le monastère d'Oelenberg.

(*Généalogie des comtes de Ferrette de 1125 à 1324*, par Trouillat, 1858, 1 fol.)

Guntherus partagerait le même sort. (Cæsarius, dans ses dialogues; les *Annales de Citeaux* et le *Ménologe cistercien*, font aussi mention du B. Théodoric).

Le bienheureux *Guntherus* était aussi de Bonne. Après la mort de son ami, il allait chaque jour pleurer sur sa tombe, et penser au bonheur dont il jouissait dans le ciel. Un jour il entendit une voix qui lui parlait du fond du sépulcre : « Console-toi, frère, bientôt tu viendras me rejoindre. » L'abbé ayant remarqué la tristesse de Guntherus, lui en demanda la cause ; ce ne fut que poussé à bout, que le religieux avoua à son supérieur ce qui lui était arrivé. Peu de jours après, Guntherus alla rejoindre Théodoric dans le ciel. (CÆSARIUS, *in suis dialogis*).

EPITAPHES.

A la droite du sanctuaire, à l'entrée, est enterré le fondateur de Neubourg : il repose dans un sarcophage autrefois décoré de sculptures et de la statue en pierre du comte. Autour de la pierre funéraire, on lit ces mots :

1140 *cal : Janua : O. Dominus Reinoldus comes de Lutzelnbourg fundator hujus monasterii Novicastri.*

A la gauche du sanctuaire, est enterré le sire de Ochsenstein avec sa femme et sa fille. Voici leurs épitaphes :

Anno Domini 1327 14 *cal. novembris obiit Dominus Otto de Ochsenstein.*

Anno Domini 1317 *nonas aprilis obiit Domina Hertzlanda uxor Ottonis de Ochsenstein, filia Theobaldi comitis de Pfirdt.* (¹)

Anno Domini 1329 14 *idus martii obiit Hertzlanda filia Domini Ottonis de Ochsenstein.*

Toutes ces pierres sépulcrales ont été fixées aux murs extérieurs de l'église.

On lisait dans la chapelle construite par les comtes de Liechtenberg pour leur sépulture, avant qu'ils n'eussent embrassé l'hérésie de Luther. Depuis, leurs descendants ont réclamé au couvent les donations faites par leurs ancêtres ; à l'entrée :

Contegit hæc fossa cantoris nobilis ossa
Quem salves Christe conventus flagitat iste.
Obiit 7 *idus aprilis Otto de Liechtenberg anno Domini* 1283.

(¹) *Herzelanda de Ferrette* renonça, le 1er avril 1311, à tous ses droits sur le comté de Ferrette. Son père, Thiébaut, était mort en 1310.

(*Généalogie des comtes de Ferrette*, par TROUILLAT, 1858).

Devant l'autel principal de cette chapelle :

Anno Domini 1291 *cal. novembris obiit Domina Adilheidis de Eberstein uxor Domini Conradi de Liechtenberg.*

Entre les deux autels :

Anno Domini 1316, 9no *cal. novembris obiit Henricus filius Domini Conradi de Liechtenberg.*

Anno Domini 1296, *nonas martii obiit Domina Agnes de Tecke, mater Henrici, prædicte.*

Anno Domini 1366, 14 *cal. martii obiit Dominus Hannemanus de Liechtenberg.*

Anno Domini 1390, 4to *cal. martii obiit Dominus Conradus de Liechtenberg.*

NOMS DE CEUX QUI, ENTRE AUTRES, ONT CHOISI A NEUBOURG LE LIEU DE LEUR SÉPULTURE.

Nicolas d'Arnsberg, chevalier, 1301. — Gerbinis, femme de Jean, chevalier d'Arnsberg, 1317. — Anastasie de Flexenstein, femme de Gotzelmann, chevalier d'Utewiler, 1364. — Frédéric, archiprêtre de Pfaffenhofen. — Sigismond, chevalier de Hüttendorf, 1328. — Elisabeth Hassia, petite-fille de Ste Elisabeth, femme d'Otton d'Ochsenstein, enterrée dans le chœur, 1339. — Pierre, chevalier de Winstein, 1324. — Lipfridus de Kœnigsbruch, écuyer, et sa femme Irmengarde d'Altorff, enterrés dans l'église, 1488. — Jean de Mummenheim, chevalier, 1324. — Pierre de Turckheim, enterré dans l'église, 1484. — Jean de Kœnigsbach, écuyer, enterré dans l'église, 1427. — Gotzelmann, chevalier d'Utewiler. — Rheinard de Stalhoven. — Lisa, femme noble de Steinbach, enterrée dans l'église, 1350.

Il y en a encore beaucoup d'autres : autrefois dans l'église on voyait des épitaphes en nombre considérable. Nous les passerons sous silence, d'autant plus qu'elles n'existent plus aujourd'hui.

Nous regrettons de ne pouvoir compléter et mener jusqu'à son terme l'histoire de l'abbaye de Neubourg. Notre éloignement des lieux où fut le couvent nous empêche d'être suffisamment renseigné sur l'histoire des derniers abbés et de la destruction du monastère. Espérons que quelque lecteur de la *Revue d'Alsace* saura combler cette lacune et nous dire ce que fut Neubourg pendant la tourmente révolutionnaire de 93 et ce qu'il est encore aujourd'hui.

Porrentruy, 18 décembre 1859.

LOUIS VAUTREY,

prêtre, ancien professeur et vicaire à Porrentruy.

QUELQUES CONSIDÉRATIONS

SUR LE

MORCELLEMENT DES TERRES

EN ALSACE.

Dans leur sollicitude pour tout ce qui concerne les intérêts de l'Alsace, les conseils généraux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin se sont occupés à diverses reprises du morcellement des terres, et dans sa session de 1859 encore, le conseil général du Bas-Rhin a émis le vœu « que le gouvernement veuille bien aviser à des mesures restrictives du morcellement indéfini de la propriété. » Le *Courrier du Bas-Rhin* non moins dévoué aux intérêts des deux départements limitrophes du Rhin, a également publié dans ses numéros du 30 novembre et du 3 décembre 1859, deux articles à ce sujet; ainsi qu'un extrait du *Moniteur* qui constate la grande importance qui s'attache à la division indéfinie de la propriété rurale.

La question du morcellement des terres touche, en effet, de si près aux intérêts de nos campagnards que nous croyons que quiconque est à même d'y apporter quelque lumière, ou par ses études purement théoriques ou par son expérience pratique, ne doit pas négliger de le faire. C'est à ce dernier titre seul que nous communiquons à cette *Revue* quelques réflexions à ce sujet.

On peut diviser les terres de l'Alsace en quatre catégories bien distinctes.

1° En terres destinées à la culture de la vigne;

2° En terres propres au jardinage ou aux productions potagères;

3° En terres dites labourables; et enfin

4° En prairies naturelles.

Notre tâche sera donc d'examiner ces différentes catégories de terres, les unes après les autres et de vérifier si en effet leur morcel-

lement est arrivé au point désastreux qu'il est dans « beaucoup de localités non seulement une cause de nombreux inconvénients pour l'agriculture mais même une cause de paupérisme et de misère [1]. »

Nous entrons directement en matière en commençant par les terres appropriées à la culture de la vigne.

Dans le vignoble comme partout ailleurs, les propriétés rurales sont divisées en cantons. Les uns, parmi ces cantons, jouissent d'une bonne exposition et d'autres en sont privés. Les uns renferment un terrain fort, soit sablonneux, soit argileux, et compensent les soins qu'on leur donne par la quantité de leur produit, tandis que d'autres, composés d'un terrain maigre, caillouteux, sont estimés pour la qualité de leur rapport.

Il en résulte pour le vigneron qui ne jouit que d'une fortune de 20,000 à 40,000 francs et encore bien plus pour celui dont la fortune n'atteint pas ce chiffre, qu'il préfère avoir ses vignes séparées les unes des autres. De cette manière, si l'année est froide et pluvieuse, il fera une récolte dans ses terres chaudes ; si au contraire le soleil est ardent pendant l'été, sa récolte sera plus abondante dans ses terres sablonneuses ou argileuses. Une autre considération encore, non moins importante, et qui engage le viticulteur à avoir ses propriétés séparées les unes des autres, c'est le prix des terres qui varie autant que la nature des sols : A tel endroit on achète 5 ares de vignes pour 100 fr. à tel autre on paie la même contenance de 500 fr. jusqu'à 800 fr. et quelquefois même au-delà.

Assurément, les terrains qui se paient le plus cher sont les plus recherchés. Néanmoins le vigneron n'aime pas y mettre toute sa fortune, car ils sont également exposés aux intempéries de l'hiver et peuvent geler ou être ravagés par la grêle, tandis que les vignes moins chères, situées à des endroits moins favorables et moins recherchés, peuvent réussir dans la même année et le dédommager, en partie, des pertes qu'il a éprouvées ailleurs : en un mot il aime diviser ses risques. C'est ainsi qu'au printemps 1859 tout le vignoble du Haut-Rhin a eu ses vignes gelées aux endroits les moins exposés à ce fléau, tandis que la plaine n'a presque rien eu à souffrir.

Bien d'autres considérations secondaires engagent encore le vigneron à ne pas avoir ses vignes d'un seul tenant ; mais il serait trop

---

[1] *Courrier du Bas-Rhin* du 30 novembre 1859.

long de les détailler ici et celles que nous avons indiquées sont sans doute suffisantes pour faire comprendre pourquoi le vigneron, jouissant d'une fortune moyenne, préfère avoir ses biens plus ou moins disséminés.

Ce morcellement, du reste, ne présente dans la culture de la vigne que peu ou point d'inconvénients : la vigne ne reçoit d'autre culture que celle de la pioche ou de la bêche et le plus petit sentier suffit à l'ouvrier pour y arriver avec son instrument et en rapporter la récolte lors de la vendange, jusqu'à la place où elle est chargée sur la voiture.

Le morcellement du vignoble d'Alsace n'est pas non plus *indéfini*. On n'a qu'à consulter le cadastre : il est très-rare d'y trouver l'indication de pièces de vignes ou plus grandes que 30 ou 40 ares ou plus petites que 5 ares 20 centiares, mesure portant généralement dans le Haut-Rhin le nom de *Schatz*. Or, jusqu'à présent il a été extrêmement rare de voir ou des héritiers ou des vendeurs ou des acheteurs subdiviser un *Schatz*, et il semble qu'une convention tacite a, depuis bien longtemps, arrêté la division de la vigne à cette mesure.

Nous ignorons quel est l'origine du mot *Schatz* appliqué à la mesure en question. Le fait est, que dans toutes les localités, d'anciens usages ou besoins ont provoqué des dénominations plus ou moins singulières, pour indiquer certaines mesures. Nous laissons à d'autres le soin de faire des recherches sur l'étymologie de ces noms et nous nous bornons à constater que le mot de *Schatz* est de toutes les anciennes dénominations, celle qui indique la mesure ou l'unité la plus petite.

Nous croyons donc pouvoir affirmer que cette division de la vigne n'est, non seulement ni trop petite, ni capable de devenir, comme le prétendent différents journaux, une cause d'inconvénients et de pauvreté dans une localité, mais que nous la croyons même nécessaire pour rendre la terre accessible à l'ouvrier laborieux et créer ainsi à l'Etat des citoyens paisibles, interessés à l'ordre public.

L'instinct et le désir de posséder est inné dans tout individu, chacun cherche à améliorer sa position, à acquérir un petit bien-être pour ses vieux jours. Dans le vignoble d'Alsace l'ambition de l'ouvrier vigneron consiste à posséder un *Schatz* de vigne ; les 5 ares 20 centiares deviennent réellement pour lui un *Schatz*, un petit trésor auquel aboutissent, pour le moment du moins, tous ses efforts.

Nous nous demandons donc si, en entravant cette ambition, cer-

tainement très-légitime, par une loi [1] qui ne permettrait plus d'acquérir que quatre, six ou huit *Schatz* à la fois, on aurait par là contribué à faire disparaître dans certaines localités une cause d'inconvénients et de misère? — Assurément, une loi d'expropriation pour utilité publique, si elle n'avait pour but que de faire échanger parcelles contre parcelles, sans empêcher la formation de nouvelles parcelles, n'arriverait à aucun résultat sérieux.

Nous concluons donc que le morcellement des vignes n'a aucune influence désastreuse, ni pour le producteur, ni pour le produit, dans la situation actuelle.

Voyons ce qu'il en est des terres dites de jardin ou de productions potagères.

« L'Alsace, dit le *Courrier du Bas-Rhin*, est une des contrées de la France où la division et subdivision des champs en *ares* et en *centiares* a fait le plus de progrès. Le fait, dit-il, est trop palpable pour avoir besoin de démonstration. »

L'honorable rédacteur du journal a sans doute, aussi peu que nous-même, pu vérifier par toute l'Alsace si son assertion est bien réellement aussi exacte qu'il le suppose. Pour nous, qui ne pouvons juger le morcellement que d'après les terres situées entre Schlestadt et Mulhouse, nous sommes obligés d'avouer que nous trouvons son assertion sinon erronée du moins de beaucoup exagérée.

Dans le Haut-Rhin nous n'avons jamais vu de champ ou terre labourable divisée en *ares* ou *centiares* et le *Courrier du Bas-Rhin* a sans doute oublié en cette circonstance qu'un champ d'un seul mètre carré ou d'un centiare n'est, ni un champ, ni une terre labourable, tout aussi peu qu'une terre dont la contenance n'est que d'un are ou de cent mètres carrés.

Il y a néanmoins certains terrains qui sont divisés plus ou moins en ares, mais c'est ordinairement dans des circonstances exceptionnelles et là seulement où ces terrains sont d'une qualité supérieure et situés aux environs d'un centre de population, auquel ils servent de jardin.

Ces parcelles plus ou moins petites sont destinées à la culture po-

---

[1] « Il faudrait une loi qui prescrivît le mode d'opérer des échanges de terres dans une commune, qui fît pour l'expropriation des parcelles dont les propriétaires s'opposeraient à ces échanges, ce qu'a fait la loi du 7 juillet 1833, pour l'expropriation des propriétés privées pour cause d'utilité publique. »

(*Courrier du Bas-Rhin*, 3 décembre 1839).



tagère et principalement à l'ensemencement printannier par lequel le cultivateur obtient ses replants. C'est ainsi que dans la proximité de la plus grande partie de nos villages se trouvent des surfaces de quelques hectares divisées en une multitude de petites parcelles dans lesquelles aucune charrue ne pourrait pénétrer. C'est là que la bonne qualité de la terre permet aux habitants des communes de planter, outre les replants, leurs choux, leurs betteraves, leurs oignons, leurs carottes, leurs salades et d'autres végétaux encore qui ne font pas partie de la grande culture.

Dans les villes on est convenu d'appeler jardin toute espèce de terrains, entourés d'une clôture quelconque et ornés de quelques arbres fruitiers, de quelques fleurs et bosquets : le cultivateur au contraire n'a besoin ni de murs ni de fleurs ; il fait son jardin là où la terre est propre à l'usage dont nous venons de parler.

Nous ignorons si c'est de ces terres que le *Courrier du Bas-Rhin* a voulu parler en disant que des fractions presque infinitésimales divisent les terres en Alsace. Quant à nous, nous ne voyons point d'inconvénient à la division de ces terres dites de jardin ; nous croyons même que cette division est nécessaire aux cultivateurs, parce que chaque parcelle sert, pour ainsi dire, de laboratoire à son propriétaire où il soigne, comme nous venons de le dire, ses replants, ses crosettes et les légumes destinés à l'entretien de son ménage. Ce sont également ces terres qui, lors des partages, sont les plus disputées, les plus divisées, et qui se paient souvent à des prix exorbitants ([1]).

Si, comme nous en avons la conviction, les terres destinées à la culture de la vigne et au jardinage ne présentent pas, par leur morcellement, les inconvénients graves signalés par les journaux, il nous sera peut-être plus difficile d'émettre une opinion aussi péremptoire au sujet des terres labourables. « Il est, dit le *Courrier du Bas-Rhin*, en parlant des terres en général, il est des familles et des communes où, lorsqu'arrive un décès, chaque champ du défunt est partagé en autant de parcelles qu'il y a d'héritiers, de telle façon qu'au bout d'un certain nombre d'années, le territoire d'une telle commune ne se trouve plus composé que d'une quantité innombrable de lannières ou de petits carrés de terre dont chacun a un autre propriétaire ; en

---

([1]) Nous avons vu un are, enclavé dans d'autres parcelles et situé à un kilomètre du village que nous habitons, se vendre au prix de 400 francs.

même temps que chaque habitant de la commune possède ainsi, vingt, trente, cinquante parcelles, qui plus, qui moins, disséminées dans toute l'étendue de la banlieue. »

A ce tableau alarmant, le *Courrier du Bas-Rhin* ajoute, pour faire contraste, un extrait du *Moniteur* qui signale sous des couleurs brillantes tous les avantages qui résultent de la consolidation de terres ou de la réunion parcellaire; opération par laquelle les propriétaires d'une commune échangent entre eux les pièces de terres isolées qu'ils possèdent, de manière à se constituer un domaine d'un seul tenant. « Déjà, dit il, en Prusse, en Saxe, dans les duchés de Nassau, de Hesse et Brunswick, dans le royaume de Hanovre on compte par centaine les villages où la consolidation est un fait accompli. »

« Il suffit, continue l'extrait du *Moniteur*, de la plus légère réflexion pour se faire une idée de tous les embarras, de tous les frais, de toutes les pertes de temps dont le propriétaire d'une vingtaine de parcelles de terres éparpillées, enclavées, biscornues, se trouve subitement délivré en recevant en échange de ces lambeaux *une ferme d'un seul tenant.* Il n'a plus à faire voyager ses instruments d'un champ à un autre, à modifier ses cultures d'après la forme, l'étendue, la distance des pièces. Maître chez lui, ayant toute son exploitation sous sa main, il peut diriger ses aides et surveiller leurs travaux. Qu'il s'agisse de labourer, de herser, de transporter ou d'épandre les engrais, il s'exécute en un seul jour plus de besogne, et de bonne besogne, dans une commune consolidée que dans celle où les propriétés sont disséminées. »

Si ce tableau, était aussi vrai qu'il est séduisant, en vérité, on ne comprendrait pas que la consolidation puisse trouver quelque résistance en Alsace; on ne comprendrait pas le peu d'empressement de la part de l'Etat de l'intròduire dans toute la France. Mais un ancien proverbe alsacien nous apprend que « tout ce qui brille n'est pas or » et nous avouons, tout en reconnaissant les inconvénients d'un trop grand morcellement de la propriété territoriale, que nous prévoyons également dans la consolidation des inconvénients et des embarras peut-être non moins graves que ceux qui existent dans la situation actuelle. Nous nous hâtons même de dire que pour nous le morcellement, loin de paraître une « cause de pauvreté » apparaît au contraire comme une preuve de la fertilité d'un pays et annonce, là où il existe, une population active et laborieuse; car certes, dans les sept à huit millions de

hectares de landes que la France possède ([1]), ces terres ne sont pas morcelées comme dans les plaines fructifères et riveraines du Rhin.

Quels sont, en résumé, les avantages présentés par la consolidation? — C'est en première ligne, que le cultivateur n'aura plus à *modifier* ses cultures d'après la forme, l'étendue et la distance des pièces, et qu'ayant toute son exploitation *sous sa main*, il peut diriger et surveiller ses travaux.

Mais, dans une commune ainsi consolidée il nous paraît impossible que chacun de ses habitants puisse avoir sa part en un seul tenant « *sous la main* » tout à côté du village. La banlieue peut avoir une lieue de longueur: les uns seront donc les premiers ou les plus rapprochés de la commune, les autres les derniers ou les plus éloignés. Les uns auront uniquement une terre de silice, d'autres une terre calcaire, d'autres encore une terre crétacée, etc., et le cultivateur qui autrefois distribuait ses plantations d'après la qualité des différentes parcelles, ne sera-t-il pas réduit à se soumettre à la nature du terrain unique qui lui est tombé en partage? — Le paysan qui autrefois avait semé ses grains au loin et son trèfle et sa luzerne à proximité de l'écurie, n'aura-t-il pas à regretter l'ancien ordre des choses?

Ce n'est pas non plus d'après la forme, ni d'après l'étendue, ni d'après l'espace que l'on modifie la culture: ces circonstances peuvent être prises en considération, mais ce qui la modifie principalement, c'est la quantité d'engrais dont on dispose, la qualité du terrain et le produit des années précédentes.

Quant au transport des humus, ce n'est qu'au fur et à mesure que le bétail le produit et qu'il se décompose, qu'on l'emmène sur les terres; et qu'importe au paysan de diriger un jour ses chevaux ou ses bœufs du côté de la montagne et le lendemain vers le Rhin!

Un autre avantage que la consolidation doit encore présenter selon le *Moniteur* c'est « que le propriétaire d'une vingtaine de parcelles s'en trouve subitement délivré en recevant en échange de ces lambeaux *une ferme d'un seul tenant.* » — Qu'est-ce qu'une ferme d'un seul tenant? — C'est assurément une maison d'exploitation rurale, plus ou moins isolée et située au milieu d'une propriété territoriale. L'Alsace, riche en villages, ne possède que peu de fermes, on ne les trouve guère que là où les terres sont ingrates et peu fertiles et le plus sou-

([1]) Voyez la *Presse* du 24 août 1859.

vent au fond des vallées ou sur les montagnes: près d'Orbey, Lapoutroie, Bonhomme, Munster, Massevaux, nous voyons les hauteurs parsemées de maisons qui sont entourées par les propriétés des habitants. Rien de plus gai et de plus gracieux que de voir, en été, briller ces petites maisons blanches aux rayons du soleil et au milieu de la verdure! on y entend le chant du coq, le bêlemment de la chèvre et le son de la clochette attachée au cou de la vache conductrice du troupeau; là aussi, comme dans les terres consolidées, les propriétés représentent « un immense échiquier à cases inégales en surface, mais formant tous un ensemble compacte; » mais que l'on y aille en hiver, que d'inconvénients, que de douleurs résultent quelquefois de l'isolement.

Ainsi, promettre que par la consolidation le propriétaire d'une vingtaine de parcelles « s'en trouve subitement délivré en recevant en échange une ferme d'un seul tenant » ce nous semble promettre une perspective bien illusoire et impossible à réaliser dans nos plaines. Qu'un changement aussi subit se soit opéré, comme par enchantement, en Saxe, dans les duchés de Nassau, de Hesse et de Brunswick, c'est possible, le *Moniteur* nous l'affirme et le *Courrier du Bas-Rhin* le répète; mais assurément une opération semblable serait plus difficile et plus longue en France.

Dans les pays allemands les populations sont moins fortes, la concurrence en toute matière moins tolérée; les émigrations plus continues; on y trouve encore les corporations, le droit d'enseigne (*Schildgerechtigkeit*) qui limite le nombre des artisans dans chaque localité: droit qui nous semble avoir inspiré la consolidation, afin de limiter le droit à la propriété. D'autres institutions y existent encore et que personne ne songe à imiter en France où la liberté de la concurrence provoque heureusement les progrès de l'industrie et de l'agriculture.

Aussi, le *Courrier du Bas-Rhin*, juge-t-il à propos, en parlant de la consolidation des terres, d'ajouter que « nul ne songe à attaquer les grands principes sur lesquels reposent la législation civile de la France et à remettre en question les conquêtes de 1789, que ce n'est pas une théorie d'organisation sociale que l'on vient remuer, que c'est une question toute matérielle, une question de convenance locale que l'on soulève. »

Le *Courrier du Bas-Rhin*, en écrivant ces lignes oublie apparemment qu'il propose lui-même la création d'une loi d'expropriation des par-



celles dont les propriétaires s'opposent à des échanges. Et, en effet, serait-il possible d'empêcher le morcellement sans la création d'une loi pareille, qui, non seulement menacerait d'expropriation le petit cultivateur, mais empêcherait en même temps la liberté de vendre, de partager ou d'acquérir une terre d'une contenance ou d'une valeur au-dessous de celle fixée par la loi? — Quel serait le minimum qui concilierait à la fois les intérêts agricoles et les intérêts sociaux? — Et enfin, une loi pareille, ne rendrait-elle pas les avantages attachés à la propriété territoriale d'un abord plus difficile à une classe de la société et plus facile à l'autre; ne deviendrait-elle pas ainsi une prérogative pour le riche au dépens du pauvre. En un mot, ne serait-elle pas autre chose « qu'une question toute matérielle, qu'une question de convenance locale? »

Et, en définitif, les terres sont-elles réellement si divisées en Alsace, qu'elles ne sont plus labourables? Le cultivateur alsacien a-t-il en effet perdu le bon sens au point de méconnaître ses intérêts? Déchire-t-il aveuglément, sans calcul, sans prudence, sans prévoyance et son patrimoine et le fruit de ses peines?

Nous ne voulons point porter un jugement anticipé dans des questions aussi difficiles à résoudre; nous nous contenterons de dire que pour obvier à ce désastre, soit fictif, soit réel, les conseils généraux ont, comme nous l'avons dit plus haut, demandé des mesures restrictives, et que le Sénat lui-même, dans un rapport sur cette question, a émis l'avis qu'on pourrait ou interdire dans les actes de vente, de donation ou de partage, le morcellement des propriétés au-delà d'une certaine proportion.

Ou encore, pour faciliter l'exploitation des parcelles enclavées dans d'autres, on pourrait introduire dans un nouveau code rural des dispositions fixant la largeur des chemins qui y conduisent, ou enfin on pourrait créer une loi qui faciliterait les échanges entre propriétaires de parcelles contiguës ou entre propriétaires de parcelles situées sur le territoire de la même commune.

C'est ce dernier moyen qui consiste à favoriser les échanges des parcelles qui paraît au *Courrier du Bas-Rhin* et le plus pratique et celui qui conduirait le mieux au but. A ce sujet, un de ses correspondants, homme d'expérience pratique et fort au courant des questions concernant la propriété rurale, rappelle que beaucoup d'écrivains qui se sont occupés d'économie agricole ont traité cette question;

il cite les ouvrages de François de Neufchâteau, de Mathieu de Dombasle, de Berthier de Roville et d'autres encore, comme ayant signalé les mêmes inconvénients et ayant proposé déjà la réunion des parcelles par voie d'échange. « Et pourquoi, ajoute le *Courrier du Bas-Rhin*, les propriétaires ne se réuniraient-ils pas spontanément pour grouper, par voie d'échange et de répartitions amiables, leurs parcelles disséminées? »

La réponse en est fort simple.

C'est évidemment, non seulement à cause des raisons que nous avons déjà indiquées plus haut, mais encore pour éviter les frais et les embarras d'estimation des immeubles, les frais d'arpentage et enfin les frais de notaire et de l'enregistrement qui en total monteraient à environ de 4 à 5 p. %.

Un autre empêchement encore, c'est que l'on ne trouverait pas toujours des terrains de dimensions égales entre elles, et la soulte ou le surplus d'une terre proposée à l'échange contre une plus petite, est considérée comme immeuble vendu et paie les frais comme tel.

Il y a, du reste, trente à quarante ans déjà que l'état a essayé de faciliter les échanges à l'amiable en réduisant les droits d'enregistrement, mais la tolérance accordée alors a été retirée parce que l'enregistrement se plaignait de fraudes. On voit donc combien de difficultés s'opposent de tous côtés à un échange soit par contrainte, soit à l'amiable.

La seule issue qui se présente à nous pour arriver à un échange sans froisser les intérêts existants et sans avoir recours à des moyens coërcitifs serait, non pas de changer l'état actuel des choses, mais de l'arrêter au point où il se trouve. Mais, ce n'est pas dans le petit travail qui nous occupe à l'heure qu'il est, que nous pouvons définir les moyens qui nous semblent propres à atteindre le but en question; ce n'est pas nous non plus qui avons la prétention de proposer ou de juger nécessaire des modifications à l'état de choses actuelles et ce n'est que pour éviter les dangers et les nouveaux inconvénients que nous prévoyons dans les nouvelles mesures proposées par les journaux de la capitale et de la province que nous avons cru devoir rédiger ces lignes.

N'oublions pas toutefois de prévenir nos lecteurs que dans ces considérations nous n'avons point envisagé l'agriculture au point de vue de l'industrie. Cette dernière crée journellement des instruments destinés à remplacer les bras de l'ouvrier et la force des chevaux mais auxquels il faudrait de grands terrains, de grandes étendues, de grandes propriétés pour fonctionner. Aussi, M. Kirschleger, le zélé

et judicieux rédacteur de la partie allemande du *Bulletin agricole de la Société d'agriculture et des quatre Comices du Bas-Rhin* ([1]) nous donne-t-il, dans son numéro du mois de juillet 1859, la nomenclature des instruments exposés au concours régional de Strasbourg, l'an dernier. Il nous entretient de machines à vapeur de la force de quatre chevaux pour battre le blé, de rateaux et de faneuses au prix de 575 francs, de semoirs ([2]) et d'une foule d'autres instruments inconnus jusqu'à présent au petit cultivateur.

Nous sommes loin de vouloir contester l'utilité de ces inventions, mais nous pensons que ce n'est ni en figurant dans les expositions ni en étant prônés par les journaux qu'elles parviendront à s'introduire dans la culture et si, en somme, la division des terres en Alsace est contraire et inaccessible à ces instruments, il ne tiendra, sans doute, qu'aux grands propriétaires, dont l'Alsace, comme nous l'espérons, n'est pas entièrement dépourvue, il ne tiendra, disons-nous, qu'aux grands propriétaires de nous donner la preuve des avantages que présentent ces instruments en nous fournissant le blé, l'orge, l'avoine, le lait et le beurre à meilleur marché.

Certes, le cultivateur ne cultive pas uniquement pour son propre usage, il mène les produits de ses terres et de ses labours aux marchés des villes et les acheteurs ne demandent pas si les denrées sont produites à l'aide de la routine ou d'instruments d'invention nouvelle.

On parle souvent et beaucoup de la routine du petit cultivateur; mais, est-elle donc autre chose que l'expérience, amoncelée par les générations, qui passe de père en fils? Héritage des temps passés, toujours persifflé et toujours calomnié, il existe toujours et aussi longtemps qu'il sera à même de lutter de bon marché contre les machines, les laboureurs chimistes et physiciens des villes n'ont pas le droit de le mépriser. Le jour où cette routine disparaîtra, ce sera le triomphe des grandes fortunes; il anéantira, bien entendu,

---

([1]) Rédacteur français M. J. E. Perrot. — Nous profitons avec plaisir de cette occasion pour recommander ce journal aussi intéressant qu'utile et dont le prix modique est à la portée de quiconque s'intéresse à la culture des terres.

([2]) Nous ne pouvons nous empêcher de citer ici quelques lignes que nous venons de trouver dans la *Bibliothèque économique*, publiée à Paris en 1788. « De la multitude des semoirs inventés, prônés, essayés, approuvés, on n'en voit encore aucun entre les mains du cultivateur; sa main est le semoir le plus sûr, le moins coûteux et le plus prompt. »

au profit de la société, le petit cultivateur, et avec le petit cultivateur s'en ira aussi, nous en sommes convaincus, le morcellement des terres. Mais, jusque là, nous dirons avec M. E. Perrot : « Continue, campa« gnard heureux et fier, tes travaux, et n'oublie pas que, comme « celles des anciens enfants de Rome, tes mains calleuses portent les « destinées du monde ! »

Nous ne dirons que peu de mots des prairies naturelles. Elles sont, comme les terres labourables, le plus divisées aux alentours des villes et des villages. Dans ces derniers surtout le paysan tient à posséder, à proximité, un pré dont il puisse fourrager le produit en vert. Une division trop grande serait plus préjudiciable aux prairies naturelles qu'à toute autre terre, parce qu'elle pourrait entraver l'irrigation, laquelle, quoique nuisible à la qualité du fourrage, est néanmoins de première nécessité pour obtenir une grande quantité de foin et surtout de regain. L'irrigation ne pourrait, sans doute, mieux s'organiser, dans les communes, où son état actuel ne serait pas satisfaisant, que par une entente générale des habitants d'une contrée ou par un règlement adopté par les conseils municipaux : règlement qui devra répondre à la nature des terrains, des cours d'eau et des besoins qui varient presque dans chaque localité.

La question des prairies naturelles est du reste, l'une des questions les plus importantes qui se présentent dans la culture des terres; elle a déjà donné lieu à bien des controverses sans obtenir une solution définitive : les uns pensent qu'il suffit d'augmenter la surface arable pour augmenter ses produits ; d'autres, au contraire, croient que la production agricole répond moins à l'étendue des cultures qu'à la quantité des engrais qui lui est consacrée, et réclament par conséquent l'augmentation des cultures fourragères pour en obtenir une plus grande masse et pousser ainsi les terres jusqu'à leur maximum de fécondité ; mais cette question, en-dehors de la tâche que nous nous sommes imposée en traçant ces lignes, réclamerait une étude spéciale. Nous nous estimerions trop heureux si ces considérations pouvaient jeter quelque jour sur une question qui intéresse si vivement le cultivateur et la société, et nous nous féliciterons avec le *Courrier du Bas-Rhin*, de la voir faire du chemin dans l'opinion; car, comme lui, nous sommes convaincu que la solution n'en sera ni difficile, ni longue à venir, quand une fois l'attention publique sera fixée sur elle.

J. F. FLAXLAND,
propriétaire, délégué cantonal de l'instruction publique.

AU GUI L'AN NEUF!

Voilà trois mois et plus, que de gais colporteurs vont criant par les rues, à la ville et à la campagne: *Kolender! Kolender neue!* Almanachs nouveaux! Avertissement de bon augure pour les uns, bien grave pour celui dont les années commencent à être comptées. N'importe, chaque ménagère, un peu soucieuse du bonheur de la famille, s'est empressée d'acquérir le précieux cahier qui, pour trente centimes, lui donne le passé, le présent, l'avenir, avec force aventures miraculeuses et à faire peur, sans compter les recettes de cuisine et de l'âme en justes proportions, — *mens sana in corpore sano*. En vérité, ce n'est pas cher.

Il y aurait une curieuse et instructive statistique à dresser des Almanachs de province, et en tout particulier de l'Alsace, fort riche en ce genre. Suivre dans ses transformations cette naïve production du savoir niais et hâbleur, se faisant tout à tous, et seule encyclopédie du village, ce ne serait à coup sûr pas peine perdue; chacun y trouverait son compte, même ceux qui en font industrie. A comparer seulement les *Messagers boiteux* de notre temps, l'on peut chaque année constater quelque piquante émulation, une sorte de progrès qui n'a pas absolument sa raison d'être dans le plus ou le moins d'éloignement du foyer des lumières. Car tout marche en ce monde, et les Almanachs boiteux trottinent tout comme le reste.

Nous ne savons quel respect d'eux-mêmes et du lecteur doivent avoir nos Mathieu Lænsberg; mais à les juger par leurs œuvres (faites, comme chacun sait, pour l'amélioration de l'espèce humaine), l'on est forcé d'arriver à de tristes conclusions à l'endroit du gros public et de ses docteurs de prédilection. Voilà un sujet que nous recommandons aux érudits spéciaux qui voudraient bien se dévouer à cette classe intéressante qui croit encore aux pronostics et aux revenants, — la partie assurément la plus régalante des *Kolenders*. Ils provoqueraient peut-être des retours salutaires en faveur du surnaturel et du merveilleux que nous aimons tous, quoiqu'on dise. Grâce à eux l'on verrait disparaître quantité de *coquilles*, d'erreurs, de coq-à-l'âne, sans sel et sans valeur, déshonorants même pour un Almanach. Et les droits imprescriptibles du conte et de la fable seraient sauvés, et la joie du

foyer n'en serait que plus rayonnante. Car ce que nous voulons, ce n'est pas une révolution, mais une simple réforme.

De cette façon, la manie des comptes-rendus, empruntés aux gazettes, le démon des listes officielles, qui s'emparent de plus en plus des Almanachs, et qui usurpent la place de tant de choses utiles et agréables, ne tourmenteraient plus le malheureux *hinkende Bote*, nullement obligé de savoir ces choses-là, et à plus forte raison de les conter aux autres; il ne se trouverait plus dans la nécessité, le pauvre diable qu'il est, d'avoir lui aussi une correspondance, et de consulter les savants, ses confrères, toutes choses qui doivent lui faire horreur. Exemple : nous autres qui ne savons pas tout, nous savons cependant que l'éminent prélat, qui occupe le siége de Besançon, est revêtu de la pourpre romaine. Eh! bien, l'*Almanach catholique* l'ignore entièrement; il analyse toutes les dignités de l'archevêque et oublie la plus éminente de toutes, qui entraîne avec elle celle de sénateur. Cet Almanach a l'air de faire de l'opposition à son métropolitain; mais hâtons-nous de dire qu'il n'en est rien : l'inexpérience, et la gaucherie sa compagne ordinaire, sont seules coupables en cette affaire. Le *Messager boiteux* qui avait composé son administration en 1845, s'est endormi là dessus, et depuis, en 1852, Mgr. Mathieu a été créé cardinal, du titre de *S. Silvestre in capite*. — Voilà tout. — Le *Messager* dort encore et il faudrait être bien cruel pour le réveiller. — Oui ; mais les lecteurs de l'Almanach catholique, et depuis huit ans encore !

Mieux avisé, le *Grand Messager boiteux de Strasbourg* continue cette année de donner un précis historique sur l'année précédente, et s'exécute en galant homme qui connaît son temps et ses gens. Quant à celui de Colmar il a renoncé complètement au monde, pour se vouer aux choses du salut; ce ne sont qu'histoires pieuses et édifiantes, et n'était même un petit grain d'humeur militaire qui sied toujours bien, il serait facile de le confondre maintenant avec l'*Einsiedler Kalender* de N. D. des Ermites. Partant, l'histoire du capitaine *Brutal* remplace chez lui la campagne d'Italie, et de fait le lecteur qui réclamerait serait bien difficile.

Ce qu'il faut lire c'est la préface du *Grand Messager*. Etant donnée la nécessité de vivre dans le siècle, de suivre le torrent comme l'on dit, c'est agréablement parler de la science et de M. Babinet; cela ne l'empêchera pas de donner le temps présumable, non plus naïvement et en sûreté de conscience, comme autrefois, mais sans foi et lâchement,

après chaque lunaison. Mauvais exemple qui gagne du terrain et qui bientôt aura tout perverti. Ah ! c'est mal d'avoir du respect humain, et vos airs dégagés, cher Messager, font peine à voir ; ils donnent envie de pleurer sur la chûte de l'homme, et voilà que vous aussi vous avez mangé du fruit défendu. Tout s'en va !

Mais s'il y a des messagers boiteux catholiques, il y a donc, me direz-vous, des messagers boiteux protestants. Hélas ! oui, et l'esprit de secte a soufflé ici comme partout. Orthodoxie et hérésie se sont arraché le Messager boiteux et l'ont dédoublé. Fatale aventure, cruelle destinée qui lui ont fait perdre toute vertu, et lui ont enlevé pour toujours sa robe d'innocence ! Informez-vous d'abord, pour peu que vous teniez à votre foi, si le *Kolender* qui vous est offert est protestant ou catholique ; sans cette précaution, vous êtes perdu. Et encore ! ne vous fiez pas par exemple au Calendrier et à ses saints ; car il en est de catholiques, il en est de protestants, et nous défions le plus fort hagiographe de s'y reconnaître. Il n'y a que le *Bon Messager* (*Der gute Bote*) qui procède finement; autrefois, tout comme les autres, il donnait une colonne aux saints catholiques, une colonne aux saints protestants, et c'est là l'énigme qui nous embarasse. Maintenant c'est autre chose ; nous avons d'une part le *vieux Calendrier à l'usage des catholiques et des protestants*, et de l'autre, le *Calendrier évangélique corrigé.* Dans la première série tous sont de véritables saints, reconnus par l'Eglise catholique, et encore une fois il y a là un grand mystère. Dans la seconde, ce ne sont pas tout-à-fait des saints ; à côté de Wittekind, de Charlemagne (un peu contesté) se rencontrent Savonarole, Luther, Wyclef — et puis Ste Catherine, Ste Odile, Jeanne Gray, St Augustin, St Ambroise,...... Sauve qui peut !

Heureusement pour notre raison que le *Bon Messager* fait aussi de l'histoire d'Alsace, de l'histoire morale et industrielle, heureusement qu'il se rend utile et donne une carte du théâtre de la guerre. — Vaut mieux tard que jamais.

Au *Bon Messager* l'on pourrait opposer, à quelques égards, le *Hinkende Bote am Rhein.* — Méfiez-vous-en, car il persiste à ne point distinguer ses saints, avec cela qu'il vous raconte des histoires comme celle du *Serschant* et plusieurs autres qui cachent bien des choses. — Il faut rendre justice à ses *Ræthselnüsse* faciles à croquer et qui ont un goût de terroir que nous aimons.

Tout n'est pas dit, et nous avons encore le *Véritable Messager boiteux*. A vous dire le vrai, c'est à lui que nous réservons notre préférence. Almanach plein de candeur encore, il en est toujours aux histoires de *perdrix rouges*, égayées de tontaines, tontons. Mais voici pourquoi nous le proclamons *véritable* Messager boiteux ; c'est qu'il a le courage de son opinion, celui-là, et qu'il nous a réservé son *Régent de l'année 1860*. A la bonne heure ! et voilà ce qui s'appelle pronostiquer : « Au dire des anciens astrologues, cette année sera « régie par Saturne, par conséquent d'un froid humide, quoique « présentant des époques sèches, de manière que les fruits réussiront, « mais d'autant moins le vin : le printemps sera frais et sec, donnant « de belles journées à sa fin, mais des nuits froides ; l'été la plupart « du temps sera humide, venteux, pluvieux, etc. « . . . .

Nous y voilà, et cela nous console du chapelet de chaque semaine des devanciers de ce *véritable* Messager boiteux :

D. Wolken.
L. Wind.
M. Hell.
M. Warm.
J. Regen.
V. Schön.
S. Lieblich.

Toutes hardiesses, en tous cas préférables, aux *cheval* — *scorsonère* — *héliotrope* — *bacchante* — *carpe* de l'annuaire d'Eleuthérophile Millin. — Ce qui prouve la vérité du proverbe, mis en histoire par le *Grand Messager boiteux*, et à la charge du bon roi Max de Bavière : *Chacun son métier et les oies sont bien gardées.*

Que de belles observations il y aurait à faire sur les pâles et malingres descendants de Nostradamus et du double Liégeois, effrontés pronostiqueurs qui méritaient quelquefois les honneurs de l'interdiction ! Nous en connaissons pour notre part qui réjouiraient les vrais curieux, et que nous tenons à la disposition des hommes de bonne volonté. A l'œuvre donc, et que nous ayons un jour l'histoire des Almanachs d'Alsace ; mais entendons-nous, les vrais Almanachs, les seuls dignes de ce nom, ceux qui s'annoncent par ces éternels frontispices à jambes de bois, images fidèles des béquilles dont ont besoin nos esprits faibles et forts, petits et grands.

Ed. Bavelaër.

HENRI LŒWEL.

ANALYSE

DE SES TRAVAUX SUR LA SURSATURATION DES DISSOLUTIONS SALINES.

Suite et fin. (*)

Il n'est évidemment pas permis d'être aussi sévère à l'égard de la première supposition : vraie ou fausse elle est en tous cas rationnelle. Nier que parmi les corps que le chimiste nomme éléments il puisse y avoir quelques radicaux qui, par leur résistance à la décomposition, *simulent* pour nous des corps simples, ce serait peut-être aller au-delà du but. Ce qui est certain, c'est qu'en tous cas les éléments constituent une *même* classe de corps, et fussent-ils tous des radicaux composés, il est évident qu'en ce sens nous sommes déjà très-près des véritables éléments chimiques. Ce qui est encore certain, c'est que non seulement la science passée n'a rien pu sur ces corps, mais encore que la science moderne, avec tout son déploiement de puissance, est restée impuissante : tout récemment, l'un des vétérans de la science a en vain épuisé sur quelques corps simples l'action des forces connues, portée à une intensité centuple de ce qui avait été essayé jusqu'ici. Ce qui est certain aussi, c'est que l'éminent chimiste, qui soutient aujourd'hui la doctrine des radicaux composés, est obligé d'avouer lui-même qu'aucune des réactions, aucune des forces connues ne peut conduire à la décomposition de ces radicaux. Ce qui est encore certain, et ce qui est beaucoup plus important à considérer, c'est que la nature elle-même, *avec ses forces actuelles*, est incapable d'opérer le dédoublement de ces radicaux : cependant ce n'est ni l'intensité, ni la durée des actions, qui y font défaut ; et nos

---

(*) Voir les livraisons de janvier et février, pages 31 et 49.

expériences les plus prolongées, nos moyens les plus violents sont, en temps et en grandeur, des infiniment-petits à côté des moyens de la nature. Mais est-il vraiment nécessaire de recourir à l'idée de radicaux composés, pour expliquer les analogies sériaires des corps nommés simples ?

L'étude du petit nombre de cas connus d'isomérisme est plus que suffisante pour nous prouver que certaines propriétés de corps dépendent de leur structure interne, c'est-à-dire de la position relative et du nombre des atomes combinés pour former une molécule. De plus, nous avons été amenés à dire que les *atomes de même espèce* peuvent s'unir pour former des molécules. Comme c'est la molécule, et non l'atome, que pèse le chimiste dans ses analyses, il est clair que la valeur de l'équivalent chimique dépend à la fois, et du poids et du nombre des atomes qui forment une molécule. Ce poids et ce nombre sont pour le moment des inconnues : il n'y a de connu que leur produit, qui constitue l'équivalent chimique.

De ces deux données, l'une expérimentale, l'autre hypothétique, mais très-fondée déjà, on peut conclure très-légitimement, que ce qui dans les corps élémentaires détermine l'analogie des propriétés, ce qui permet la classification sériaire, c'est l'analogie du nombre et du groupement des atomes réellement simples et spécifiques constituant les molécules de chaque élément. Il est clair en effet, que, si différentes que puissent être les propriétés spécifiques de chaque atome simple, les molécules formées par la réunion de ces atomes simples devront avoir entre elles certaines ressemblances de propriétés et de poids, dépendant uniquement et absolument du nombre et de la position des atomes : Deux molécules seront ressemblantes ou dissemblantes, selon les rapports des nombres des atomes qui les constituent ; plusieurs molécules formeront une série, une progression, au point de vue de leurs propriétés, par le fait seul du nombre d'atomes qui forme chacune d'elles. L'équivalent chimique est, avons-nous dit, fonction du nombre et du poids des atomes qui forment la molécule : si l'on admet que tous les atomes ont le même poids, la valeur de l'équivalent ne dépend plus que du nombre des atomes formant la molécule, et dès-lors s'établissent *nécessairement* les analogies numériques que l'on aperçoit déjà dans les anciennes tables d'équivalents, et qui sont devenues d'autant plus saillantes que la précision de l'analyse a rendu les nouvelles tables plus correctes. Selon cette ma-

nière de voir, les propriétés radicales et essentielles, celles qui font que nous retrouvons toujours les éléments tels quels, en dépit de tous nos efforts d'analyse, seraient dues aux qualités spécifiques et immuables des atomes. Les propriétés de transition, celles qui permettent le rapprochement sériaire des individus et les harmonies numériques des équivalents, dériveraient du nombre et de la position relative des atomes simples réunis en molécules.

Le fer, le soufre, l'hydrogène....., sont des corps simples : c'est pour cela que ni M. Despretz, ni aucun autre chimiste, ni le plus puissant de tous les chimistes, la nature, n'ont jamais pu en tirer autre chose que du fer, du soufre, de l'hydrogène......

Mais les éléments que nous retrouvons toujours avec leurs mêmes propriétés radicales sont constitués par des molécules formées d'un plus ou moins grand nombre d'atomes simples et semblables. Il résulte de l'analogie des nombres et de la position des atomes ainsi rassemblés, des analogies de propriétés secondaires qui permettent d'apercevoir, quant aux éléments, l'origine de la loi sériaire qui prédomine tous les êtres. Le nombre et la position des atomes peuvent, dans certains cas (de plus en plus nombreux d'ailleurs, si nous partons de l'observation), être modifiés, et les propriétés secondaires le sont aussi alors : c'est ce qui constitue l'isomérisme, qu'il s'agisse des corps composés ou des corps simples.

Quelle que soit la valeur de l'hypothèse que je présente ici, et qui n'est qu'un développement de celle de Gerhardt et de M. Clausius, elle a du moins l'avantage de ne recourir qu'à ce qui est déjà connu, pour nous permettre de résoudre une contradiction apparente des faits et pour nous faire saisir très-nettement le lien d'analogie, le mode de transition à l'aide duquel la nature soumet à une loi suprême d'harmonie des êtres isolés et sans connexion apparente.

Et quelle que soit maintenant la valeur de tout l'ensemble des considérations que je viens de développer, que ces considérations soient justes, ou seulement approximatives, ou fausses, je suis sûr du moins que personne ne me reprochera d'avoir été trop loin. J'ai cherché à montrer comment plusieurs sciences distinctes en apparence se trouvent aujourd'hui liées entre elles par l'étude si neuve et déjà si féconde pourtant des phénomènes catalytiques et isomériques : si je mérite un reproche ici, c'est certes d'être resté en-deçà du possible.

Pour faire ressortir la valeur absolue des travaux de Lœwel, je me suis borné à effleurer cette riche moisson, si patiemment conquise à la science. Pour en faire ressortir l'importance relative, je me suis borné à présenter quelques analogies. A ce double point de vue, je suis bien loin d'avoir fait assez.

Avant de commencer cette analyse, avant de lui avoir donné une forme arrêtée dans mon esprit, j'avais eu la pensée de reproduire entièrement les mémoires de Lœwel, en y rompant simplement l'ordre de l'exposition, en substituant une classification méthodique au développement chronologique des faits, en en facilitant par suite la lecture à ceux qui craignent la peine et la fatigue. Mais au moment de mettre ma pensée à exécution, je me suis dit que j'allais faire une œuvre presque répréhensible.

Beaucoup de personnes croient faire preuve d'un esprit élevé et philosophique, en affirmant sans cesse que la science est impersonnelle, qu'elle doit être dégagée de toute trace de l'individualité de ceux qui l'exposent : « Pourvu, disent-elles, qu'on arrive à la connaissance des phénomènes et des lois, qu'importent ceux qui nous y font arriver. » Le style, c'est l'homme. Lorsqu'un observateur expose soit oralement, soit par écrit, le fruit de ses recherches, cette exposition reçoit, en dépit de lui, son empreinte ; elle nous fait connaître non seulement des phénomènes et des lois, mais l'intelligence qui les a saisis, la méthode qui les a poursuivis, le mobile qui les a fait poursuivre. Est-il permis à un autre d'opérer une scission entre ces deux ordres de révélations ? On ne pourra l'admettre que le jour où la science sera parfaite : tant qu'elle aura besoin d'investigateurs pour se développer, de méthodes de tous genres pour grandir, l'intelligence qui lui apporte son tribut sera tout aussi utile à connaître que le tribut lui-même. Quel est d'ailleurs le chercheur qui n'ait ses jours de lassitude, de dur découragement, d'amertume ! Quel est celui qui ne sente parfois un ciel bien gris et bien froid peser sur son âme, et qui alors ne se dise tristement : « à quoi bon ton travail ! » Combien dans ces moments de défaillance, on se sent retrempé par l'exemple d'une vie de travail, honnêtement et courageusement remplie ! Combien on reprend alors de force, lorsqu'on se dit : « celui-là aussi a souffert et pourtant il a persévéré. » Sans doute ces détails intimes si réconfortants ne peuvent se trouver dans les écrits purement scientifiques du savant ; mais là encore cependant

il est toujours aisé de lire une partie du caractère: la plus utile peut-être à étudier, celle qui a rendu l'individu apte à lutter avec les difficultés de l'observation, à poursuivre un sentier souvent interrompu, souvent obscur.

Plus d'une leçon élevée, plus d'un enseignement précieux peuvent se puiser dans l'œuvre de Lœwel. C'est dans une correspondance, destinée à rester inédite, que se peint sans doute le mieux le noble cœur qu'ont pu apprécier quelques amis: mais l'empreinte de l'homme probe s'est gravée dans ses écrits les plus spéciaux.

Les différents mémoires publiés sur la sursaturation des dissolutions salines, sur les sels de chrôme, sur l'alun cubique, etc., etc., sont plutôt les résumés fidèles d'un journal ponctuellement tenu que l'exposé logique et raisonné fait à postériori d'un ensemble d'observations. Tel fait, qui se trouve indiqué dans l'un, est repris dans le suivant pour y être développé, ou corrigé, ou parfois rejeté; la garantie, ou la preuve de l'exactitude de l'observation y sont poussées jusqu'à l'excès, par l'exposition des plus petits détails des expériences. Très-clairement, et parfois élégamment écrits, leur lecture est pourtant difficile et fatigante: ils exigent une tension presque continue de la mémoire; on n'y trouve nul point de repère qui repose l'esprit; les conclusions n'y sont point formulées d'une manière distincte, et se trouvent plutôt noyées dans l'exposé même des phénomènes. C'est ce qui explique peut-être en partie le peu de bruit qu'ont fait les travaux de Lœwel. Faut-il regretter de tels défauts? Sont-ce là même des défauts? Il est permis de dire que non, et voici en tous cas ce qui en découle clairement. Engagé dans une voie toute neuve, où rien, absolument rien, ne pouvait être prévu, deviné à l'avance, *conçu à priori*, Lœwel avait compris de suite qu'une exactitude scrupuleuse et presque exagérée dans les expériences était la première condition de la découverte d'un principe général, d'une loi, et de la connaissance des causes. Mais il savait que, quelque habile observateur qu'on soit, on se trompe encore fort souvent dans les recherches les mieux faites; il savait aussi d'ailleurs qu'une erreur n'est dangereuse dans la science que quand elle part d'assez haut pour avoir longtemps force de loi, et, qu'en thèse générale, elle est même plus souvent utile que nuisible, parce qu'elle conduit à de nouvelles recherches, et par suite à de nouvelles découvertes qu'eût empêchées la connaissance immédiate de la réalité. Ami de la vérité pour la

vérité, lorsqu'il avait fait de son mieux, il *osait* publier le fruit de ses recherches, et n'éprouvait nulle mauvaise honte, quand il se voyait contredit par un autre, ou quand il était conduit à se réfuter lui-même. Noble exemple, que devraient se proposer tous les savants, et qu'il est d'ailleurs d'autant plus méritoire, mais aussi d'autant plus sage de suivre, qu'on est dans une position officielle plus élevée. Dans la république des sciences, dieu merci, le poids d'un nom ne fait jamais triompher définitivement une erreur; et l'aveu d'une erreur est d'autant plus dur qu'on a plus persévéré.

Si l'on a égard à la nature des découvertes mêmes de Lœwel, on est amené de force à lui pardonner d'avoir été très-sobre de ces généralisations qui, chez certains esprits par trop enclins à la spéculation, précèdent l'observation au lieu d'en découler. Sans une patience à toute épreuve comme expérimentateur et comme spéculateur, Lœwel n'eût rien fait. En le voyant dans son laboratoire occupé sans relâche à renfermer un même liquide dans des centaines de tubes de verre qu'il exposait ouverts ou fermés à tous les points cardinaux, au grenier, à la cave, qu'il observait tous les jours, quelquefois deux, trois années de suite; en le voyant recommencer bravement pendant deux ou trois autres années, lorsque les tubes placés dans les mêmes conditions ne lui donnaient pas les mêmes résultats, les spectateurs d'un travail aussi ingrat, aussi fastidieux en apparence, eussent certes fait de singulières réflexions, et plus d'un peut-être eût souri avec un peu de mépris. « A quoi bon ce pénible labeur! Que nous importent tous ces détails! Les principes ne sont-ils pas supérieurs aux faits? Indiquez-nous la loi des phénomènes, au lieu de vous égarer dans les cas particuliers! » se fussent écriés ceux qui pensent que l'homme peut deviner l'Univers sans sortir de lui-même. « Vous aurez beau vous acharner à poursuivre la formation d'un cristal, vous ne saurez jamais ce qui se passe dans l'intérieur des corps, ni ce que c'est que les forces qui gouvernent la matière! » eussent dit ceux qui affectent de douter de tout pour n'avoir rien à apprendre, ou ceux qui ne croient qu'à ce qui peut se voir, se toucher. Lœwel eût pu répondre légitimement à de pareilles réflexions: « Comment est-on en droit de demander une loi, avant de connaître les phénomènes que régit cette loi, ou plutôt dont elle n'exprime que la forme définie? Qui eût pu se flatter de deviner la cause et la loi des phénomènes catalytiques et isomériques, avant de savoir seulement si de tels phénomènes existent!

Et aujourd'hui, que moi et quelques autres pionniers infatigables, nous avons étudié un ensemble de phénomènes dont personne ne pouvait soupçonner l'existence, qui est en droit de poser les limites du champ où ces phénomènes se passent et interviennent d'une manière active? Quel est, par exemple, le médecin ou le physiologiste qui oserait encore soutenir que l'air, à composition identique, aura toujours une action identique sur un être vivant, que *l'air rendu adynamique par la tempête* ne se trouve pas dans d'autres conditions, par rapport aux êtres organisés, que l'air longtemps resté en repos? Quel est le médecin qui, à priori, oserait encore dire que deux eaux minérales, *de même composition*, ont *nécessairement* la même action thérapeutique, lorsque nous voyons qu'un même composé peut affecter des qualités très-différentes, selon l'état des corps avec lesquels il a été en contact, etc., etc.? Il s'agit ici de questions de faits qu'il n'est plus permis à qui que ce soit de trancher en-dehors des faits. D'un autre côté, sans doute nous ne *verrons* jamais ce qui se passe dans les corps, nous ne *toucherons* jamais une Force : ce sont là même des mots qui jurent de se rencontrer. Mais lorsque l'étude rigide des phénomènes a déjà rendu inséparables plusieurs sciences dont nul n'entrevoyait la parenté, n'est-on pas en droit de dire que nous nous approchons ainsi rapidement de la reconnaissance des causes, et que bientôt la pensée pourra concevoir avec certitude ce qu'aucun œil humain ne saura jamais apercevoir directement? »

Cette réponse si légitime, Lœwel, je me hâte de le dire, ne l'eût sans doute pas faite, car il l'aurait trouvée encore trop tranchante, trop présomptueuse. On a souvent accusé l'étude des sciences de conduire à l'orgueil. Il serait facile de montrer l'origine de pareilles assertions. Il est plus convenable d'en montrer l'absurdité. En général l'homme ne devient orgueilleux que quand il se croit possesseur exclusif d'une vérité, qui, par ce fait même, échappe à toute démonstration directe et raisonnée; il ne devient cruel et fanatique, il ne devient implacable à l'égard de la contradiction que quand il est assez ignorant pour ne pas même soupçonner son ignorance. Celui qui a été habitué de bonne heure à trouver journellement dans l'étude de la nature des démentis à ses opinions les mieux raisonnées; celui à qui ses instruments d'observation viennent dire à tout moment, et d'une façon brutale : « Tu te trompes, » celui qui sait qu'il n'achète une petite vérité qu'à condition d'errer mille fois avant de l'atteindre,

celui-là, dis-je, ne peut être que rarement enclin à l'orgueil. Si du principe nous passons à l'exemple, les citations deviennent aisées ici; je me borne à une seule : elle est caractéristique. L'auteur de la Mécanique céleste est peut-être de tous les savants celui qu'on a le plus accusé de vanité excessive, d'orgueil : avec un peu d'indulgence, ces défauts pourraient sans doute se pardonner au continuateur glorieux de la grande œuvre de Newton. Quelles furent pourtant les dernières paroles du marquis de Laplace, grand-officier de la Légion-d'Honneur, comte de l'Empire, vice-président du Sénat, pair de France? « Ce que nous savons est peu de chose, ce que nous ignorons est immense. » Laplace n'était pas seulement grand géomètre, il était aussi grand observateur, et il se rappelait sans doute au moment suprême à quel prix il l'était devenu.

Personne, je le pense du moins, n'a jamais eu la pensée de taxer d'orgueil notre honnête Lœwel: mais aussi chez lui l'absence de tout défaut de ce genre avait passé presque à l'exagération. Quand, dans un entretien, il avait développé avec chaleur et avec verve les résultats de ses nombreuses recherches, et que son auditeur étonné exprimait, *avec trop de vivacité*, son admiration pour de si beaux travaux : « Ce sont les premiers jalons; d'autres continueront et feront mieux; d'autres pourront conclure », répondait, avec une modestie bien vraie, ce savant qui venait de passer huit années de sa vie à étudier les lois de la cristallisation de quelques sels.

Je l'ai fait remarquer déjà, lorsqu'on a égard à la nature des recherches de Lœwel, on lui pardonnerait volontiers s'il avait été l'ennemi décidé de ce qui sort de l'étude directe des faits. Telle n'était pas cependant, il s'en faut, la direction de son esprit; il lui arrivait souvent de jeter un regard sur les conséquences de ses travaux et sur l'horizon nouveau qu'ils éclairent; il lui arrivait de s'élever à des vues et à des conclusions synthétiques. Mais c'était presque avec un sentiment de frayeur qu'il se voyait ainsi enlevé de la terre ferme. La bizarrerie, les caprices, la fugacité des phénomènes qu'il étudiait avaient été pour lui une dure et utile école, et l'avaient rendu circonspect et presque timide : il éprouvait le besoin d'être guidé par un esprit sûr, calme et ferme.

Ce guide bienveillant, Lœwel a eu le bonheur de le trouver dans son ancien professeur, M. Chevreul. La correspondance de ces deux hommes de science est destinée à rester inédite : il me sera permis

sans doute de dire, sans être trop indiscret, qu'elle honore à la fois deux caractères et deux intelligences. Jamais un conseil, un encouragement n'est demandé en vain; lorsque la réponse tarde trop au gré de l'impatience du travailleur, ce n'est jamais le temps qui a manqué au professeur si occupé pourtant: c'est la difficulté de la question qui est la cause du retard. Jamais le professeur ne reste en arrière de l'élève et ne se montre *retardataire;* toujours il presse et stimule: « M. Chevreul me demande plus que je n'ose dire! » s'écriait souvent Lœwel avec une visible inquiétude. Si l'élève fut digne du maître, le maître aussi fut digne de l'élève. Heureux le travailleur isolé, lorsqu'il se sent suivi de quelques regards sympathiques et surtout, lorsqu'aucune triste réalité ne fait pour lui descendre de son piédestal le guide dont de loin il s'était fait un type presque idéal! Heureux aussi le savant chez qui, sous un nom illustre, se trouve un cœur bon et honnête: celui-là sent ce qu'il y a de flatteur dans le conseil que vient lui demander un travailleur inconnu; il sent de quel mépris légitime serait payée la seule apparence d'une mesquine jalousie cachée sous un air de protection hautaine!

A propos d'une discussion assez vive sur la pluralité des mondes, survenue récemment en Angleterre entre un évêque et l'éminent physicien Brewster, un de nos savants et spirituels écrivains disait qu'en France du moins, on a le bon sens de séparer le sacré du profane, et de laisser la théologie et la science soutenir, sans s'inquiéter l'une l'autre, les faits les plus opposés. Lœwel peut-être, dans son bon sens, eût trouvé singulière une assertion qui semble sous-entendre la possibilité de deux vérités contraires; mais en tous cas, il eût été plus qu'étonné d'entendre un membre de l'Institut donner l'épithète de profanes aux sciences physiques. Pour lui, l'étude de la nature était à la fois un culte et une consolation, c'était l'une des formes de cette adoration qu'exprime chaque être, avec plus ou moins de conscience, et chacun dans son langage: le lys des champs « en revêtant sa robe plus belle que celle de Salomon dans toute sa gloire »; l'oiseau mélodieux, par un chant d'amour et d'allégresse; l'intelligence finie de l'homme en cherchant l'Intelligence infinie; le méchant même en fuyant sa conscience. Entre la foi naïve de l'homme simple et ignorant et l'aspiration raisonnée de l'homme intelligent vers Dieu, il n'y a de différence que dans la forme et le degré! C'était aussi la source vive où Lœwel retrouvait la force nécessaire

pour souffrir en honnête homme. Lorsque déjà ses jours étaient comptés, lorsque, chaque matin, il annonçait avec sangfroid à ses amis un nouveau progrès de la maladie, il aimait encore à s'entretenir de ce qu'il avait fait, et surtout de ce qu'il aurait voulu faire! Lœwel aussi sans doute pensait que celui qui dans ce monde aura fait le plus d'efforts pour savoir, saura le plus dans un autre monde.

GUSTAVE-ADOLPHE HIRN,
Ingénieur civil.

Logelbach, près Colmar, 1er août 1859.

L'ANCIENNE ALSACE
A TABLE.

CINQUIÈME PARTIE. (¹)

LES CHAMPIGNONS. — SÉNÈQUE ET CLÉMENT VII. — PRÉCAUTIONS A SUIVRE. — CHAMPIGNONS D'ALSACE. — ESPÈCES DIVERSES : HELVELLES, MORILLES, CLAVAIRES, HÉRISSONS, HYDNES, BOLETS, AGARICS. — DEUX IMPORTATIONS POLITIQUES. — ANCIENNES MÉTHODES D'ASSAISONNEMENT. — THÉORIE DU PATÉ. — SES QUARANTE-DEUX VARIÉTÉS EN ALSACE. — LES PETITS PATÉS CHAUDS. — DIVORCE ENTRE LES PATISSIERS ET LES BOULANGERS. — UN CONFLIT ENTRE DEUX VILLES IMPÉRIALES.— METS ANCIENS ET SINGULIERS— POSITION ET LIMITES DE LA QUESTION.— LES KALBS-SPISSLEIN. — LES TÉTINES DE VACHE. — LE KATZENGESCHREY. — FAVEUR DU CABRI. — LE COCHON DE LAIT. — APOLOGIE RUSTIQUE DU PORC. — LA TÊTE DU MÊME. — ELLE EST L'OCCASION D'UNE LEÇON DE CIVILITÉ. — MENUS SOUVENIRS. — LA POITRINE DE VEAU FARCIE. — L'ANON RÔTI. — LE CHANCELIER DU PRAT. — LES LEBERKNŒPFLE ET LE ROI MAXIMILIEN DE BAVIÈRE. — COMPLAINTE SUR LE SORT DES ANCIENS DINDONS. — LA PERDRIX AUX CHOUX. — LE CERF AUX POMMES CUITES. — ANCIENNETÉ DE LA DÉCOUVERTE DES VERTUS DE LA BÉCASSE. — LES GEAIS ET LES PIES MOURANT POUR LA MÊME PENSÉE. — LES QUEUES ET LES PATTES DE CASTOR. — ANIMAUX DISPARUS, GIBIER LÉGENDAIRE : L'OURS, L'AUROCHS, LE WISSENT, LE BŒUF DES BOIS, LE BOUQUETIN, LE CHEVAL SAUVAGE. — LE *Liber benedictionum* DE S. GALL. — QUELQUES SINGULARITÉS DU MONDE DES POISSONS. — LES ŒUFS. — LE PFANNKUCHEN ; SES DIX VARIANTES. — RENSEIGNEMENTS TIRÉS D'ANCIENS SERMONS. — LE PLATTENMUSS. — LES NOUILLES. — LES WASSER-STRIBLEN ET CATON LE CENSEUR. — LES KÆSKNŒPFLE. — LE RONCIN DE BELFORT. — LA SOUPE AU VIN. — RÉVÉLATION D'UN CORDELIER DE THANN. — LES BOUILLIES DU TEMPS PASSÉ. — LE HIRSBREY. — NOMENCLATURE APPROXIMATIVE. — LE LEBERSAL, DEMEURÉ INCONNU. — LE HOTZENBLOTZ, EXPLIQUÉ PAR UN PRÉDICATEUR.

Parmi tant de choses excellentes que la nature prodigue à l'homme pour les besoins de son entretien et pour la satisfaction de son pen-

---

(¹) Voir les livraisons de juin et juillet 1855, page 241, de février et septembre 1859, pages 49 et 385, et de janvier 1860, page 5.

chant inné à bien vivre, les botanistes, les gourmets, les poëtes et les cuisiniers ont toujours donné une place d'honneur aux champignons. Ils étaient fort estimés chez les Athéniens. Les Romains en étaient trés-friands, et leurs descendants, les Italiens d'aujourd'hui, les aiment encore avec passion. Cicéron a décerné ses suffrages les plus flatteurs à ce végétal bizarre, mais délicieux, et Horace l'a chanté en fin connaisseur. Les plus grands personnages de l'empire épluchaient eux-mêmes les champignons, afin de bien goûter, par cette espèce de prélibation, les arômes exquis de ce comestible. Pline, du moins le rapporte. On ne leur connaît qu'un ennemi sérieux, Sénèque: mais que leur importe l'aversion de ce philosophe morose, et que pèse-t-elle au prix de l'affection que leur portait le pape Clément VII, dont l'histoire raconte qu'il en avait défendu l'usage dans ses Etats de peur d'en manquer? Rien ne démontre mieux le peu de succès qu'a obtenu la philosophie de Sénèque que de voir la sympathie actuelle des Tartares, des Russes, des Polonais et des Allemands pour les champignons.

La France compte environ 80 espèces de champignons comestibles; c'est peu, si l'on compare ce chiffre aux 300 espèces qui se montrent sur le marché de Florence. Presque tous les champignons propres au sol de la France sont représentés dans les montagnes des Vosges; mais leur usage est encore peu répandu. Les peuples des contrées boréales sont ceux qui savent le mieux en tirer parti. Ils sont loin d'être craintifs et soupçonneux comme nous le sommes; ils usent, d'ailleurs, de procédés et d'épreuves héroïques qui enlèvent aux champignons leurs vices toxiques. Au moyen d'une coction préalable, de la simple macération dans l'eau, de la purification par le vinaigre ou par l'eau salée, les Bavarois et les Russes les mangent presque tous impunément. Une règle à peu près infaillible chez nous pour distinguer les bons champignons de ceux qui sont vénéneux est de s'en rapporter à l'impression qu'ils exercent sur les sens de l'odorat et du goût. Si leur odeur est suave et douce, si leur saveur rappelle celle de l'aveline, on peut en user avec sécurité, surtout pour les espèces qui naissent au bord des forêts, dans les bruyères, les friches, les broussailles et les paturâges. Mais il faut que la cueillette ne s'opère que sur des sujets jeunes et frais, que la substance du chapeau et du pédicule soit blanche, compacte, et que sa couleur ne s'altère point à l'action de l'air. Récoltées après un certain degré de

maturité, les meilleures espèces deviennent dangereuses. En Allemagne, on mange très-communément des champignons crus. Cet usage existe aussi dans les Vosges. On prétend qu'ils sont plus délicats crus que cuits. Le docteur Mougeot, de Bruyères, aimait à les manger ainsi.

Nous connaissons, en Alsace et dans la région montagneuse des Vosges, neuf familles de champignons qui comprennent des espèces comestibles. Dans les helvelles, on signale la moricaude, abondante dans les sapinières et les forêts du grès rouge, l'helvelle mitrée, espèce de morille noire d'automne, et la crépue qui ne croît que dans les forêts de la région calcaire; elles constituent un aliment sain et d'un goût agréable. Dans les morilles, l'espèce commune à chapeau conique, qui croît au mois de mai surtout dans les bois de la zône du grès rouge et de la région calcaire. Elle est très-estimée en Alsace. De tout temps elle a fait un objet d'industrie pour les habitants des campagnes qui les cueillent soigneusement et les vendent fraiches ou séchées. On l'emploie dans toute la province, et avec prédilection dans la cuisine strasbourgeoise où elle sert à parfumer les pâtés chauds, la fricassée de poulet et à faire cortége à une belle noix de veau. La variété à chapeau arrondi est moins répandue. Parmi les clavaires, si abondantes en automne dans tous les bois sablonneux des Vosges et de l'Alsace, l'on mange la barbe de chèvre, les menottes jaunes, grises, améthystes, la menotte botryoïde qui a la forme du chou-fleur et la sapidité la plus délicate, et la clavaire crépue. Les clavaires sont particulièrement goûtées dans le pays compris entre Saverne et Wissembourg, où l'on les prépare et les mange à la façon des asperges. Elles s'allient aussi très-bien avec le veau, le mouton et la volaille, qui y gagnent un fumet très-agréable. La famille des hérissons est moins commune dans nos régions que celle des clavaires avec laquelle elle a de grandes analogies; ces champignons se présentent sous la forme de rameaux sortant d'une base épaisse et charnue, et le nom qu'ils portent leur vient de ce que le chapeau ou les ramifications sont recouvertes de pointes nombreuses. Ils naissent sur les vieux troncs de chênes, sur les souches antiques, sur les bois morts qui jonchent le sol des forêts. Dans les Vosges, on les connaît sous le nom de *houppe des arbres*. Cette famille compte, chez nous, deux espèces comestibles excellentes et très-estimées: le hérisson coralloïde et le hérisson commun. On le cueille à la fin de

l'été et en automne. Le genre des hydnes est plus répandu. Il abonde, en automne, dans beaucoup de nos bois et dans les landes à bruyères. L'espèce la plus usitée dans l'alimentation, est celle de l'hydne sinué, connu dans la langue populaire sous le nom de *pied-de-mouton*, de *barbe-de-vache*, de *rignoche*, etc. Sa chair est blanchâtre ou jaunâtre et a un léger arrière-goût de poivre qui ne déplait point aux estomacs rustiques de nos montagnards. Il faut se défier des sujets qui, blancs au moment de la cueillette, contractent à l'air une nuance jaune plus ou moins prononcée. Ce champignon, dont les qualités comestibles sont connues et appréciées depuis longtemps, exige un assaisonnement dont l'énergie soit capable de dompter l'âcreté naturelle à sa chair; le persil, l'ail, le verjus, le suc de citron, la muscade même, sont les meilleurs correctifs à employer. Le groupe nombreux des bolets comprend beaucoup d'espèces alimentaires, mais il en renferme aussi de suspectes et de dangereuses. On reconnait les bonnes à leur odeur agréable, à leur couleur blanche, jaune, brunâtre, quelquefois teintée d'un rouge vineux sur les bords, à l'inaltérabilité de leurs nuances. L'apparition du gris, du bleu, du violet est un avertissement qu'il faut les rejeter sans pitié. Il est assez difficile de désigner sous des noms français toutes les espèces de bolets familières à notre pays. La plus répandue est celle du bolet comestible proprement dit (*boletus edulis*). Ce champignon, qui porte en France le nom de cèpe, est récolté dans les bois depuis le mois de juillet jusqu'en septembre; son chapeau atteint très-souvent un diamètre de 6 à 7 pouces. Sa saveur est des plus agréables. Jusqu'en 1738, il était dédaigné en Lorraine et en Alsace. Sans les orages politiques qui agitèrent la Pologne, à cette époque, il le serait peut-être encore. Mais le roi Stanislas, chassé de ses états, ayant obtenu le duché de Lorraine de son beau-père Louis XV, avait amené avec lui une colonie de seigneurs et d'officiers polonais qui ne tardèrent pas à mettre ce bolet en vogue. La gratitude des Lorrains consacra le souvenir de cette révélation gastronomique; le bolet, dans cette province, n'est désigné dans l'usage que sous le nom de *polonais*. Les Alsaciens profitèrent d'une révélation si utile. Après le *polonais* viennent le bolet orangé qui croit à l'orée des bois de la région du grès vosgien, le bolet rude (*Scaber*), le *foie de bœuf* (all. *Leberpilz*), le *pied-de-mouton-noir* (all. *Ziegenfuss*), très-recherché et d'un goût très-agréable, le polypore en *bouquets* ou *poule de bois* (*Klapperschwamm*), qui se présente sous la forme d'une réu-

nion de chapeaux embriqués, dont le poids s'élève parfois à 20 livres; puis quatre espèces essentiellement allemandes : le *Kuhschwamm* (boletus bovinus), *l'Eichhase* (b. umbillatus), le *Bingpilz* (b. luteus) et le *Schmerling* (b. granulatus) qui jouit d'une considération particulière auprès des gourmets de Mulhouse. Je donne les noms latins de ces espèces, non par pédanterie, mais faute de mieux. Mais au-dessus de tous les bolets trône le bolet bronzé, le plus suave et le plus délicat de tous les membres de cette intéressante famille; son chapeau brun à reflets métalliques lui a fait donner le nom de *gendarme noir.*

Le groupe des agarics est le plus riche de toute la classe de ces êtres végétaux bizarres qui exercent depuis si longtemps la patience et la curiosité des botanistes. Il contient un grand nombre d'espèces alimentaires, savoureuses et délectables, mais une très-longue expérience et l'attention la plus vigilante peuvent seules affranchir nos tables du danger d'y voir apparaître sous des formes séduisantes les poisons les plus perfides et les plus violents. Je ne citerai pas toutes les bonnes espèces d'agarics, je me bornerai à celles qui sont le plus usuelles et le plus répandues dans nos contrées, telles que la cormelle fauve dont le parasol mesure de 20 à 25 centimètres, qui est excellente; la tête-de-méduse; le mousseron, qui croît en mai et que l'on apporte, à cette époque, en grande quantité sur le marché de Strasbourg où il est très-recherché; le faux mousseron, d'un blanc roux, que l'on sèche et garde pour l'hiver; la poule-de-chêne, (en patois lorrain *Covrosse*) très-usitée dans le Bas-Rhin au XVIIIe siècle, dédaignée ou devenue rare aujourd'hui [1]; le lactaire doré, dont nos aïeux étaient très-friands sous le nom de *Bratling*; la vache-rouge, ou agaric délicieux, selon que l'on préfère la nomenclature adoptée par le peuple des Vosges ou celle de Linné; le mousseron blanc; l'agaric virginal (*Heiderling*) que les Alsaciens du XVIme siècle, suivant Jérôme Bock, rôtissaient simplement sur le gril en l'assaisonnant d'une vigoureuse pincée de sel; la chanterelle, (jauniré, jaunelle, girole) que nos anciens cuisiniers appelaient *Rehling*, *Rehgeis* ou *Eierschwamm* et qu'ils apprêtaient avec une sauce au beurre, au gingembre et au vinaigre; l'agaric solitaire, grande et belle espèce, rare et recherchée à cause de sa chair blanche et ferme; la vache blanche, ou agaric poivré,

---

[1] *Annuaire du Bas-Rhin*, an VIII, p. 280.

que son amertume et sa pesanteur indigeste n'ont pas encore réussi à bannir de l'affection des Vosgiens; la bise rouge, la bise blanche, la bise bleue qui passe pour un mets exquis chez nos voisins de la Haute-Saône, la bise verte de nos sapinières qui exhale un parfum d'anis et que les gourmands se disputent sur le marché d'Epinal; l'agaric violet qu'on mange à Jussey et à Monthureux; l'agaric champêtre, vulgairement potiron, et en Lorraine misseron ou saussiron; il croît en automne, dans les bois, et surtout dans les prairies fréquentées par les chevaux; c'est le champignon par excellence, la souche naturelle de celui que l'art est parvenu à reproduire et à cultiver dans les couches; beaucoup de jardiniers de grande maison s'adonnent à sa culture, et on le trouve en assez grande abondance sur nos marchés; l'oronge vraie, le plus noble et le plus savoureux de tous les champignons, qui porte dans la science le titre royal de *Cæsareus*, dans l'allemand d'Alsace celui de *Kayserling*, *Herrenpilz;* dans le français sans-façon des Vosgiens on se contente de l'appeler Jaseran. Horace, Juvénal, Martial l'ont célébré dans leurs vers; Apicius a disserté publiquement sur l'art de le préparer, et Néron a exprimé son fanatisme pour l'oronge en l'appelant le mets des dieux; *cibus Deorum*. L'oronge blanche, familière aux Vosges du sud-est, n'a jamais atteint à la réputation de sa sœur; cependant elle est excellente. Je ne parlerai point des espèces méprisées, ni de celles qu'une terreur salutaire tient éloignées de nos cuisines. Mais je dois remarquer que parmi les premières figure un champignon que les soldats russes mangeaient couramment dans nos pays pendant l'occupation de 1816 à 1818; c'est la pezize noire (*Bulgaria inquinans*) qui croît en abondance sur les troncs de chênes récemment abattus. Le docteur Mougeot rapporte ce fait, qui ne m'étonne plus depuis que je sais que les Russes ont trouvé le moyen de manger le *lactaire meurtrier* (*agaricus necator*) dont le nom seul fait reculer d'effroi. Nos paysans cauteleux ne s'exposeront jamais à pareil danger. Tout au plus courront-ils le hasard de se tromper en recueillant sur les vieux troncs de sureaux un champignon qui, au lieu d'être un aliment agréable, n'est qu'un purgatif énergique. C'est à cette déception, sans doute, que ce champignon doit le désagrément de porter le nom du modèle des traîtres: *Oreille-de-Judas* [1].

---

[1] Je me suis servi pour tracer cette esquisse rapide de nos champignons alimentaires des ouvrages suivants: ROQUES, *Histoire des champignons comes-*

Quant au mode de préparation des champignons, nos anciens, on le devine bien, étaient loin de se douter à quelle hauteur artistique, à quel caractère transcendant les virtuoses modernes pourraient le porter. La haute école fondée par le génie de Carême, de Plumerey, de Grimod de la Reynière et de Brillat-Savarin n'avait pas même été entrevue en espérance par eux. Ils s'en tenaient à des pratiques d'une extrême simplicité, à des procédés naïfs et sommaires. Ordinairement, ils exposaient le champignon sur le gril à la braise vive; quelquefois ils le confiaient à la casserole menée par un feu doux et modéré. Dans les deux traitements, l'assaisonnement était bref et économique : le beurre, le sel, le poivre, le vinaigre, le gingembre, la muscade, quelques herbes domestiques, quelques aromates exotiques, tel était le cercle borné de ressources où s'était emprisonnée l'imagination des anciens cuisiniers. Un principe absolu dominait la matière, c'est que le champignon exigeait une cuisson énergique, prolongée, complète, et qu'il requérait une forte dose d'épices, non pas associées, combinées, mais prises individuellement, séparément, selon le goût qui devait caractériser le mets; ainsi force sel ici, force poivre là, ailleurs une vive prédominance de gingembre, ailleurs encore une pointe stimulante de basilic ou de menthe. Dans les campagnes, on mélangeait les champignons avec des poires sauvages; avec des quartiers de fruits séchés, *Schnitzen*, ce plat n'en avait que plus de mérite. L'on avait aussi essayé alors déjà de neutraliser les principes malfaisants des champignons douteux par l'association de certaines substances. La chair de corneille passait pour posséder cette vertu. Le docteur Jérôme Bock nous l'enseigne positivement et il ajoute que des corneilles et des champignons bouillis ou rôtis ensemble constituent un mets très-agréable. C'était double profit. Je ne recommande ni le procédé, ni le plat. Les amateurs de notre siècle, qui désirent d'être éclairés à fond sur l'art de préparer et d'apprêter

---

tibles. Paris 1832. — LAVALLE, *Traité des champignons comestibles*. Paris 1852. — LENZ, *Die nützliche und schädliche Schwämme*. Gotha 1840. — MOUGEOT, *Considérations sur la végétation spontanée des Vosges*. Epinal 1845. — J. BOCK, *Kreuterbuch*. Strassb. 1577. — J'ai aussi demandé quelques conseils et des éclaircissements à M. le professeur Kirschleger, qui me les a donnés avec cette obligeance parfaite et amicale, qui est le trait distinctif des véritables savants, et qui double le prix du service rendu.

rationnellement tous les êtres inoffensifs qui appartiennent à la mycéthologie, peuvent s'abandonner avec confiance au docteur Roques, qui, en traitant ce sujet, s'est montré aussi grand cuisinier que botaniste savant.

D'où vient le pâté? Est-il égyptien, grec, romain? Nous pouvons l'ignorer sans rougir. L'antiquité classique le connaissait et il a honorablement traversé les siècles. Cela peut suffire. A Athènes on en mangeait sous le nom d'ἀρτοκρέας, et le poëte romain Perse a transporté cette expression dans la langue latine. Je crois volontiers que tous les peuples qui ont eu la passion de construire et qui ont possédé le sentiment de l'architecture ont été naturellement conduits à confectionner des pâtés. Edifier un pâté, ce n'est pas autre chose que de transporter dans le domaine de la cuisine l'art de bâtir, et de soumettre les matières alimentaires aux règles d'une disposition savante et d'une ingénieuse ornemenlation. La coupole élégante, la rotonde sévère, le quadrilatère respectable, le carré long, l'ovale, l'hexagone, la noble figure à huit pans, toutes les formes variées de la géométrie sous lesquelles se présente le pâté ne sont-elles pas visiblement inspirées ou déduites des monuments civils et religieux, le théâtre, le temple, les arênes, le bastion, la tour de guerre? Ces petits édifices passagers et domestiques n'ont-ils pas comme les édifices durables de la cité leur harmonie étudiée, leur aspect artistique, leur système de décoration destiné à charmer les yeux? Ils ont leurs frises historiées comme le Parthénon grec a les siennes, et leur mince véture est animée d'aussi nombreux bas-reliefs que le sont les murailles du panthéon romain.

En Alsace, l'institution du pâté à toujours été assise sur des fondements larges et rassurants. La chair des animaux domestiques, la volaille des basses-cours, le petit gibier, la grande venaison, les poissons, les écrevisses, les escargots, tous les éléments les plus nobles de la cuisine se disputaient tour-à-tour l'honneur de contribuer à sa fortune. D'après le recensement scrupuleux que j'ai fait, je puis fixer à 42 les variétés de pâtés en usage dans notre pays, depuis plusieurs siècles. Je les dénombre, d'après leur ordre de mérite : le pâté de chair de bœuf; c'était le plus commun de tous; on n'y recourait que dans des cas de presse; la viande devait être marinée au vinaigre et avec des baies de genévrier; le pâté de veau; le pâté d'agneau; le pâté de mouton; le pâté de chevreau; on ajoutait à ces

quatre espèces des ris et des rognons de veau, des boulettes de moëlle et des cretons de lard frais ; les condiments requis étaient le persil, la marjolaine, le gingembre, le poivre, la muscade et les girofles. La recette est sûre ; elle est de Bernardin Buchinger, abbé de Lucelle, et membre du Conseil souverain d'Alsace, à qui nous devons un livre de cuisine très-précieux (1) ; pour les rendre plus délicats on y ajoutait des câpres fraîches, des zestes de citron ou d'orange, et quelquefois des groseilles ou des grains de raisin mal mûr. C'est encore l'abbé-conseiller qui indique cette sensualité. Quand le pâté était sur le point d'être cuit on y infusait un généreux bouillon mêlé de verjus, de jaunes d'œufs et de safran. Puis vient la série des pâtés de volaille domestique : pâté de poulets, pâté de chapons, pâté d'oie, pâté de canard, pâté de dindon, pâté de pigeons ; le pâté de paon était un article de haute pression, mais qui était moins destiné aux convoitises de l'appétit qu'à produire de l'effet et à présenter un spectacle ; le mausolée qui renfermait ce roi des basses-cours devait être paré de sa dépouille brillante, tête, ailes et queue. Le gibier apportait un riche tribut de sacrifices à cette branche importante de l'art de nourrir. Il était offert en holocauste à la gourmandise de nos pères, dans les pâtés de cerf, de sanglier, de marcassins, de chevreuil, de lièvre ; les pâtés de lièvre d'Obernai surtout sont renommés ; une famille de cette ville, les Wagner, y a acquis et y conserve une réputation qui remonte à la fin du règne de Louis XIV ; tous les hivers, elle en fait des expéditions importantes au loin (2). L'implacable génie de la cuisine n'a pas même épargné le plus charmant des rongeurs, le folâtre et adroit écureuil, le singe de nos forêts vosgiennes. On le met en pâté lui aussi, dans la vallée de Ste-Marie-aux-Mines et dans toutes nos montagnes. Hélas ! il est excellent ! J'ai beau soupirer, j'en ai mangé. Après cela, comment s'étonner que toute la gent emplumée

---

(1) *Koch-Buch so wol für geistliche als auch weltliche Hausshaltungen, durch einen geistlichen Küchenmeister dess Gottshauses Lützel.* Molsheim, 8°, 1671. Ce livre, très-rare, est erronément indiqué comme sorti des presses de Straubhar de Molsheim. Straubhar était imprimeur à Porrentruy. Je dois la communication de cet intéressant ouvrage à la courtoisie de M. Eugène Schlumberger de Mulhouse. L'on peut presque craindre que l'exemplaire qu'il possède soit le seul qui ait échappé aux mains des cuisiniers.

(2) Meyer, *Ober-Ehnheim in medizinischer Rücksicht.* Strasb. 1841, 8°, p. 125.

des forêts, des champs, des prairies et des montagnes, ait été impitoyablement mise au carnage et façonnée en pâtés de cailles, d'alouettes, de merles, de pinsons, de mésanges, de bécasseaux, de perdrix, de gélinottes, de grives, de faisans, de canards sauvages, de coqs-de-bruyère; j'ai déjà raconté que le grand Condé avait été régalé d'un pâté de tétras, par le maréchal de Guébriant, au château de Dachstein ([1]). La série des pâtés prélevés sur la faune vosgienne serait complète, si j'avais pu trouver quelque gentilhomme du pays qui eût régalé de belles dames d'un pâté de loup, à l'imitation de Louis XIII qui poussa une fois sa facétieuse mélancolie jusqu'à en faire servir un de cette espèce aux filles d'honneur de sa femme, Anne d'Autriche; mais sous le voile du pseudonyme, bien entendu. — Parmi les poissons, la carpe, le brochet, le saumon, les saumoneaux, les goujons, la truite, étaient mis à une dure contribution; les pâtés de truites de Ste-Marie-aux-Mines étaient renommés au temps passé; le pâté de morue, bien assaisonné, et relevé d'un hâchis d'ognons verts était une munition de carême estimée; le pâté d'écrevisses était une composition assez compliquée et qui serait, je crois, d'une originalité fort dissidente avec nos goûts d'aujourd'hui; on dépouillait de leur armure les membres de l'écrevisse, et en les rangeant dans la terrine à pâté on les entremêlait de poires sèches ou de pommes farcies, puis on coulait sur ces matériaux ainsi disposés une espèce de béton aromatique composé d'œufs battus, de figues et de raisins de Corinthe hachés, de beurre frais, de safran, de sel, de persil, de canelle, de vin et de sucre. La cuisson devait être opérée lentement et à un feu très-doux. C'est encore une formule de l'abbé Buchinger, qui recommande aussi les pâtés d'escargots, pâtés maigres très-fins et fort en honneur sur les tables orthodoxes des dignitaires ecclésiastiques. — Quelques fruits spéciaux étaient même entrés dans le domaine du pâté. L'on faisait, en Alsace, au XVIIe siècle encore, des pâtés de coings; on cuisait le fruit dans un vin généreux que l'on surexcitait par une riche adjonction de canelle, de gingembre, de safran, de poivre, de sucre ou de miel. Mais au-dessus de toutes les variétés nombreuses du pâté, la première place appartenait au foie gras dont j'ai abondamment parlé, et par delà les régions connues, dans une solitude presque inaccessible, régnait le pâté de foies de

---

([1]) *Revue d'Alsace. L'Alsace à table*, 1re partie, année 1853, p. 260.

lottes que j'ai aussi déjà indiqué. — En-dehors de ces individualités sérieuses, nos anciens connaissaient aussi déjà et pratiquaient avec succès les petits pâtés chauds, miniatures gracieuses et succulentes que l'on plaçait à l'entrée du dîner comme on place un avant-propos souriant en tête d'un livre grave. Les anciens formulaires nous offrent de ces petits pâtés faits avec de la chair de veau ordinaire, des ris et du palais de veau, de la viande de bœuf hachée, du poisson, des épinards, des boulettes de moëlle de bœuf, du riz au lait, du fromage, etc. Le mérite de chacun de ces caprices culinaires réside, comme de juste, dans la délicatesse, la convenance, la perfection esthétique de l'apprêt.

L'industrie des pâtissiers publics a joué de bonne heure un rôle notable dans l'art alimentaire. Dans les anciens temps, les boulangers préparaient, fabriquaient les pâtés et toutes les espèces de patisseries. Mais cette branche d'exploitation avait acquis une telle importance au XVI[me] siècle, que le magistrat de Strasbourg crut devoir, en 1557, rendre une ordonnance qui prononça la séparation des professions de boulanger et de pâtissier ([1]). Ils travaillaient à forfait et à façon, comme on le voit par le tarif général des denrées dressé officiellement en 1646. Ce tarif accorde aux pâtissiers, par exemple, « pour rôtir un lièvre en pâté de bonne pâte » 6 schilling, et 4 schilling pour le pâté dit *Lummel-Pastet* « dans lequel le pâtissier mettra une livre et demie de viande » ([2]). La corporation des pâtissiers de Strasbourg était très-jalouse de ses droits et très-susceptible pour tout ce qui touchait à sa réputation. En 1669, elle attira au gouvernement de la république des difficultés diplomatiques très-ardues et très-vives avec la ville de Francfort. Un pâtissier de cette cité, Franz Dickhauss, avait calomnié ses confrères de Strasbourg, soit en dépréciant leurs produits, soit en inculpant leur méthode ou leur moralité industrielle. La maîtrise de Strasbourg s'émeut et réclame l'intervention du magistrat; de là une longue et pénible négociation avec lettres, requêtes, protocoles, memorandums; les patissiers de Strasbourg triomphèrent; le méchant Dickhauss fut contraint à se justifier; ne l'ayant pu, il fut obligé de

---

([1]) *Archives municipales de Strasbourg*. Règlements relatifs à la police des tribus de métier.

([2]) *Tax-Ordnung von* 1646. Strasb. 1646, f°, p. 19.

confesser ses torts et de donner réparation d'honneur. ([1]). Et si Dickhauss ne s'était point soumis, demanderont peut-être les politiques? Ma foi, dans ce cas, une guerre de plus aurait peut-être été ajoutée à toutes les guerres qui décorent et animent la sérieuse histoire.

L'on ferait un livre, et qui pis est, un livre de cuisine, ennuyeux et fort gros, si l'on se laissait dériver à la tentation de noter, de dénombrer et de décrire tous les modes d'apprêt, toutes les formes d'accomodage, toutes les combinaisons gustuelles, que les anciennes écoles culinaires s'étaient ingéniées à trouver et à répandre dans la pratique, pour diversifier l'alimentation de l'homme, le seul animal qui présente cette singularité curieuse d'avoir besoin d'une plus grande variété dans les mets qui le nourrissent à mesure qu'il progresse dans les différentes voies de sa perfection individuelle ou sociale. Je ne ferai donc pas la nomenclature des nombreuses recettes, des formules variées qui ont été appliquées anciennement à chaque ordre de ressources alimentaires, chairs des animaux élevés en domesticité, viandes des bêtes libres et sauvages, légumes, fruits, plantes, farinages, laitages et le reste. Ce serait descendre à l'humilité des manuels de la pratique, au lieu de se maintenir au niveau de l'histoire qui ne doit remarquer que les choses véritablement intéressantes, s'éloignant de la vulgarité prosaïque du train de tous les jours, dignes de souvenir, soit par leur étrangeté avec nos usages actuels, soit par leur caractère de haute fantaisie, soit par la singularité de leurs origines, soit par la persistance de leur domination. A ce titre, je dois, dans une revue rapide, faire connaître à mes lecteurs quelques mets anciens qui se recommandent à leurs sympathies, les uns par leur air de nationalité alsatique, les autres par la bizarrerie, l'excentricité de leur invention, d'autres encore par leur célébrité locale ou par l'illustration des personnages historiques qui nous en ont transmis la mémoire. Voici, par exemple, des *Kalbs-Spisslein*. Comment traduire ce mot? Le plus court, c'est de ne pas le traduire et de définir la chose elle-même. Les moines de Lucelle la connaissaient fort bien; elle figure dans le livre de cuisine qu'écrivit leur plus savant abbé, Bernardin Buchinger. Lisez la recette de ce mets oublié, emporté par l'injure du temps et s'il vous agrée de goûter une déli-

---

([1]) *Archiv. municip. de Strasbourg. Pièces de l'affaire Dickhauss.* Communication de M. Alf. Schweighæuser, archiviste de la ville.

catesse qui réjouissait ces bons moines, il y a deux cents ans, commandez à votre cordon-bleu d'en tenter l'expérience. Elle prendra un beau morceau de veau..... (de tout temps, on a dit dans la langue positive et confiante de la cuisine : prenez un lièvre, prenez ceci, prenez cela;) votre cordon-bleu prendra donc un beau morceau de veau qu'elle aplatira sous de vigoureux coups de maillet ; elle le taillera en poupiettes larges mais minces ; ces tranches seront gravées de profondes ciselures et ointes avec du lard haché, de la moëlle de bœuf, du persil, du romarin, de la marjolaine, de la sauge, et des baies de génévrier pilées ou du gingembre ; ainsi préparées les poupiettes sont roulées, mises à la broche, et servies tantôt sèches, tantôt masquées d'une sauce rousse [1].

Les tétines de vache, coupées en dés et cuites au bouillon gras avec beurre frais, muscade, romarin, sauge et autres aromates indigènes, me paraissent avoir constitué un mets assez suspect [2]. J'aime mieux pour le nom et pour la chose le *Katzengeschrey ;* le plus ancien souvenir en remonte au vénérable sermonaire Jean Geiler [3], et le savant Oberlin nous apprend que, de son temps, cette expression était encore usitée, aussi bien que le mets qu'elle dénomme [4]. Il se donne même la peine de le définir : *Cibus e variis carnibus mixtus.* Ce plat est encore actuellement pratiqué en Bavière et en Souabe, sous le même nom. Il est fort simple, et digne de respect, parce qu'il est une inspiration du génie économique de la mère de famille. Il est composé des ruines de quelque rôti majestueux de la veille et d'autres reliefs des grandes pièces de viande ; ces débris sont coupés en petits dés et cuits dans une sauce jaune [5]. Mais qui nous expliquera la cause du nom extraordinaire et fantastique que l'imagination du peuple a imposé à une chose aussi innocente ?

Je crois qu'il y a bien longtemps que le cabri n'est plus admis sur les tables où règne quelque bon goût. Il était pourtant estimé dans les siècles précédents. Au XVIIme on le tranchait en quatre quartiers ; on

---

(1) Buchinger, *Koch-Buch* de 1671, formule 102.

(2) Idem, formule 46.

(3) J. Geiler, *Pater noster*. Strassb. 1508, f° 5.

(4) J. J. Oberlin (*Vierling*), *De J. Geileri scriptis german.* Argent. 1786, 4°, page 37.

(5) Schmeller, *Bayerisch. Wörterbuch*, II, p. 346.

oignait la chair avec de la sauge, de la marjolaine, du romarin, du lard doux, des zestes d'orange ou de citron; on rôtissait les quartiers à la broche. Ainsi paré, le cabri réjouissait les plus difficiles [1].

Le cochon de lait était bien autre chose! Célèbre chez les anciens, il est resté fameux chez les modernes, du moins chez les campagnards alsaciens et chez les artisans des villes. Quatre semaines, tel était l'âge que les canons de la vieille cuisine lui avaient assigné; il ne devait pas le dépasser. La table des gens de gros appétit ne connaissait pas de plus beau trophée dominical que le cochon de lait, *(Spanferkel, Spiferlein)* doré au feu actif de la broche ou rôti au four; on ne le présentait pas comme ces bêtes sans aveu que donne le hasard de la chasse; il était de la maison, et il portait dans sa bouche une pomme, symbole des droits civils et des liens domestiques qui le rattachaient à la famille et à la société. C'était plus qu'un aliment; il était un objet de plaisir, un sujet de fête. Il avait même l'honneur de passer pour un remède. On le conseillait aux malades et aux personnes atteintes de maigreur ou de dépérissement. Heureuse époque, où la médecine puisait avec plus de confiance ses miracles dans la cuisine que dans la pharmacie! Cette affection de l'Alsacien pour le cochon de lait n'était, d'ailleurs, qu'une conséquence de son estime générale pour le porc qui, dans son opinion, était l'animal par excellence, utile jusque dans sa dernière fibre, profitable jusque dans les dernières parcelles de sa substance. Le paysan de nos plaines mettait sans hésitation la chair du porc gras au-dessus de celle de la volaille, et il avait concentré ses sentiments d'admiration pour ce pachyderme dans cette vive image: Si le porc avait des plumes et s'il pouvait voler par dessus les haies, il serait le meilleur et le plus magnifique des volatiles [2].

La tête de porc était un des morceaux nobles de cet animal. Elle était mise en œuvre entière. Après l'avoir échaudée on la flambait à un feu de paille bien nourri afin de la noircir et de lui donner, par cette opération, l'aspect et l'illusion d'une hure de sanglier. On la cuisait dans une eau mêlée de vinaigre ou de bon vin, vieux et fort, avec un gros bouquet de sauge et une poignée de baies de genévrier. Elle se servait froide et entourée de sa gelée. L'empereur Rodolphe

---

(1) Buchinger, *Koch-Buch* de 1671, formule 124.
(2) J. Bock, *Kreuterbuch*, p. 317.

de Habsbourg paraît l'avoir appréciée sous cette forme. Quand il voulut récompenser la brutale franchise d'une boulangère de Mayence qui l'avait injurié sans le connaître, il lui fit porter le chef de porc qui figurait, ce jour-là, en tête du menu de son dîner (1).

Ce mets me rappelle une vigoureuse et spirituelle saillie d'un bon vieux curé lorrain, que j'ai tendrement aimé et dont je vénère pieusement la mémoire, à cause de ses vertus, de son savoir, et de sa rare philosophie. Prêtre déjà à la révolution, il n'avait voulu faire partie ni du clergé assermenté, ni du clergé réfractaire ; il se fit soldat. Après le Concordat il rentra dans sa cure, et ne la voulut jamais quitter, même sur l'offre des plus honorables dignités. — L'abbé C***, majestueux vieillard de soixante-dix ans, à stature imposante, voyageait, un jour froid d'automne, dans les montagnes, à pied, suivant son habitude ; il portait son tricorne sous le bras, la tête seulement protégée par ses vénérables cheveux blancs. Au sommet d'une côte, il fait la rencontre de quatre bûcherons ; il s'arrête pour leur demander quelques indications sur le chemin à suivre. Les quatre manants restaient impertinemment couverts. Le bon philosophe n'y prenait point garde. Mais l'un des rustres eut la tentation d'être facétieux : « Couvrez-vous, M. le curé, dit-il ; les têtes de veau ne sont bonnes que chaudes. — C'est juste, répondit le curé en plaçant son chapeau sur la tête ; et vous, ôtez vos casquettes, ajouta-t-il avec autorité, car vous savez que les têtes de cochon ne sont bonnes qu'à la gelée. » Les bûcherons se découvrirent.

Revenons aux mets singuliers ou oubliés. Que pensez-vous du filet de bœuf rôti nageant dans une forte sauce au vin (2) ? de la langue de bœuf à la sauce douce faite avec du vin, de la farine roussie, des raisins de Corinthe, des amandes, du gingembre et de la canelle (3) ? du conseil que donnait un médecin de cuire des branches de figuier dans le pot-au-feu pour assurer au bouilli la tendreté et l'esculence qui en font le prix (4) ? — A quelle époque remonte chez nous l'emploi du mouton *à la daube ?* A la fin du XVIIme siècle au moins, puisque je le

(1) *Chron. des Dominic. de Colmar*, édon de 1854, p. 313.

(2) Moscherosch, *Anleitung zu einem adelichen Leben*. Strasb. 1645, 8°, page 116.

(3) Buchinger, *Koch-Buch* de 1671, formule 22.

(4) Jér. Bock, *Kreutterbuch* de 1577, f°, p. 134.

trouve mentionné, sous cette désignation gallicane même, dans un état de revente de comestibles faite en 1711, par le maître-d'hôtel des comtes de Ribeaupierre [1]. La poitrine de veau farcie, si populaire de nos jours, est d'une antiquité plus vénérable; les Romains nous l'ont enseignée le jour même où ils ont mis le pied sur les bords du Rhin [2]; Apicius la recommandait. Nos aïeux ont-ils mangé de l'ânon rôti? La question n'est pas aussi déplacée qu'elle le paraît. Les Romains en mangeaient. Le chancelier du Prat était si friand de la chair de ce quadrupède qu'il le faisait figurer très-souvent aux repas de François Ier [3]. Je suis autorisé à croire que les Alsaciens en mangeaient au XIIIe et au XIVe siècle, puisque le chroniqueur du couvent des Dominicains de Colmar signale comme une nouveauté digne de remarque l'introduction de cet aliment dans la cuisine de son siècle [4].

Les quenelles de foie de veau *(Leberknöpffle)* constituent, depuis un temps immémorial, en Alsace, et dans toute l'Allemagne, un mets national et très-usité. On le voit figurer dans les plus anciens bréviaires de la gastronomie germanique. C'est encore aujourd'hui un régal estimé et en honneur sur les tables de la bourgeoisie modeste, mais qui se pique de bien vivre et de demeurer fidèle aux vieilles traditions. Le prince Maximilien de Deux-Ponts en était un amateur déclaré. Il n'oublia pas sur le trône de Bavière le plaisir que cet aliment lui avait si souvent procuré, dans ses jeunes années, lorsqu'il était colonel du régiment d'Alsace. Devenu roi, il fit venir à la cour de Munich, et prit à son service pour remplir la fonction spéciale de faiseuse de quenelles de veau, une brave Alsacienne, Mme Kayser, veuve d'un chirurgien-major du régiment de cavalerie que ce prince avait commandé [5]. Tous les rois ne sont pas ingrats.

Je ne donne qu'une simple mention aux gateaux de hâchis de viandes [6], aux issues d'oie préparées en civet ou bouillies au safran [7],

---

(1) *Archives du Haut-Rhin.* Fonds de Ribeaupierre. Comptes de 1704.

(2) MONE, *Urgeschichte Badens*, p. 104.

(3) BLAZE, *Molière musicien*, II, p. 439.

(4) *Annal. et chron. des Dominicains de Colmar*, édon de 1854, p. 93.

(5) F. PITON, *Strasbourg illustré. Ville*, p. 34.

(6) BUCHINGER, *Koch-Buch* de 1671, formule 332.

(7) MOSCHEROSCH, *Adeliches Leben*, p. 118.

aux chapons rôtis et relevés d'une sauce à l'orange (1). Mais je ne puis passer sous silence un raffinement barbare que le bon vieux temps, dont l'on nous vante toujours la simplicité, avait imaginé pour donner une délicatesse particulière à la chair du dindon. Le dindon désigné pour le sacrifice est soumis à un jeûne absolu pendant une demi-journée ; son heure fatale sonne ; alors on le pourchasse ardemment par toute la basse-cour, de façon à le réduire au dernier degré de l'exaspération et de l'épouvante ; dans cet état d'exaltation douloureuse, on le saisit et on le garotte comme un criminel, puis on lui infuse de vive force un demi-verre de vinaigre saturé de sel et de gingembre ; il est à l'agonie ; mais les affres de la mort ont communiqué à sa chair les qualités voluptuaires qu'attendait la cruelle imagination des cuisiniers ; à ce moment suprême, on lui passe la hart au col, et on étrangle le patient. La suite de la cérémonie est moins tragique. Le dindon mort reste suspendu pendant deux ou trois jours à l'air ; alors seulement on le plume, on le vide ; puis on le passe à l'eau bouillante et de celle-ci à l'eau froide ; on le frotte résolument avec du poivre et du sel, on le pique avec du lard, de la canelle et des clous de girofle et on le met à la broche par un feu mené modérément. Cette méthode acerbe de préparer le dindon, née certainement dans la dureté du monde séculier, avait été adoptée par le couvent de Lucelle (2).

Dans le domaine du gibier, je remarque que nos anciens préparaient déjà les grives avec les exquises rôties de pain que nous aimons encore aujourd'hui (3), qu'ils connaissaient la perdrix aux choux, et même les alouettes aux choux (4), qu'ils farcissaient l'oie et le cochon de lait avec des pinsons, des mésanges ou d'autres petites bêtes (5).

Le cerf ou le chevreuil à la sauce douce étaient un mets de choix. On grillait des pommes dans du saindoux ; on animait ces pommes par une infusion de vin vieux, du sucre, de la canelle, des girofles ; on y ajoutait des amandes blanches et des raisins de Corinthe ; on laissait cuire doucement (6).

---

(1) MOSCHEROSCH, *Adeliches Leben*, p. 119.

(2) BUCHINGER, *Koch-Buch* de 1671, formule 187.

(3) MOSCHROSCH, *Adeliches Leben*, p. 119 et 120.

(4) Idem, p. 118.

(5) BUCHINGER, *loc. citat.*, formules 248 et 260.

(6) Idem, formule 150.

Les mérites mystérieux de la bécasse avaient aussi déjà été devinés. Elle passait, comme de raison, pour un oiseau délicieux. Après trois jours d'exposition au grand air, elle était plumée; mais on ne la vidait point. Piquée avec de la canelle et des girofles, saupoudrée de sel, et habillée d'une barde de lard, elle était mise à la broche en travers. Quand elle commençait à suer et à gonfler, on disposait sous la bête, dans une lèche-frite, des rôties de pain vigoureusement épicées qui recevaient le jus du gibier. Pendant que cette opération chimique s'accomplissait on ne devait pas négliger d'arroser la bécasse soit avec du lard fondu, soit avec du bouillon gras (1). C'est à peu près la méthode actuelle. Mais comment pouvait-on prendre plaisir au mets que voici? On cuisait des geais et des pies dans un mélange d'eau et de vin qu'on avait soin d'écumer comme le pot-au-feu; puis on masquait cet indigne gibier d'une sauce brune composée du bouillon fourni par ces bêtes, de farine roussie, de gingembre, de poivre et de cumin (2).

Je vais parler d'un autre mets dont la seule indication éclaire curieusement une question d'histoire naturelle très-intéressante mais fort ignorée. A quelle époque, le castor d'Europe, que les naturalistes appellent le *bièvre* ou le *bifre*, a-t-il disparu du sol de l'Alsace? Les écrivains réguliers ne nous l'apprennent point, mais les historiographes de la cuisine nous informent que ce rongeur amphibie, cet ingénieur si sociable, résidait encore sur nos rivières au XVIIe siècle. Ils parlent des pattes et des queues de bièvre mises en civet (3) (*Biber Schwanz und Datzen in schwarzem Brühlin*). C'était un plat maigre. Le fait de la présence du bièvre en Alsace, il y a deux cents ans, quoique peu remarqué, n'a rien qui doive surprendre. Nos Vosges profondes, alors couvertes de vieilles et épaisses forêts, et où régnaient de longues solitudes, avaient plus d'une ressemblance avec certaines régions des Alpes. Or, nous savons qu'au XVIe siècle encore le castor vivait en société sur la Reuss, l'Aar et la Limmath (4). Pourquoi n'aurait-il pas habité les hautes parties de l'Ill, le cours sauvage de la Fecht, les rives rocheuses de la Thur, les méandres que la Bruche

(1) BUCHINGER, *loc. citat.*, formule 254.

(2) Idem, formule 232.

(3) MOSCHEROSCH, *Adeliches Leben*, p. 118. — BUCHINGER, *loc. cit.*, formule 654.

(4) TSCHUDI, *Les Alpes*, p. 664.

promenait dans les bois presque ignorés et dans les déserts des montagnes ?

L'Alsace a vu disparaître, s'éteindre, bien d'autres espèces d'animaux qui ont incontestablement servi à l'alimentation de l'homme. J'ai parlé des ours et des droits seigneuriaux que plusieurs princes s'étaient réservés soit sur les pattes, soit sur le chef de cette bête (1); on en a tué encore dans la vallée d'Andlau, en 1695 (2), et le dernier exemplaire connu a été abattu dans le val de Munster en 1786 (3). L'aurochs a été chassé dans nos montagnes par les rois de la première et de la seconde race. Le Wisent ou bison n'a disparu qu'après l'aurochs, et au XVI[e] siècle, les Vosges d'Alsace offraient encore au chasseur le bœuf des bois qui n'était que le bœuf ordinaire à grandes cornes vivant dans les forêts à l'état sauvage (4). Le bouquetin, animal qui est devenu rare même dans les Alpes des Grisons, a encore été vu en Alsace dans ce siècle; l'on en a tué un dans les hautes montagnes du groupe du Hoheneck vers 1810. Enfin, le médecin Rösslin signale fort au long la présence dans les Vosges, à la fin du XVI[e] siècle (5), du cheval sauvage (*equus feralis*). Le mangeait-on? Il se peut qu'à cette époque sa chair fût exilée des cuisines et qu'on se bornât à le capturer pour le réduire en domesticité où il devenait, dit Rösslin, l'égal des chevaux espagnols et turcs. Mais je ne vois pas pourquoi sa chair eût été méprisée dans les siècles plus éloignés et moins difficiles. Les Bénédictins du monastère de Saint-Gall la mangeaient positivement au XI[e] siècle, comme nous le voyons par le *liber benedictionum*, composé en l'an 1000, par Ekkehard VI, moine et maître des écoles de cette maison; ce livre est une espèce de rituel gastronomique qui contient les diverses formules de bénédiction que l'on devait prononcer sur chacun des mets servis sur la table du couvent. Ces formules sont en vers alexandrins et contiennent des renseignements bien précieux sur les usages alimentaires de cette époque reculée. La viande de cheval sauvage y est désignée. Une de ces for-

---

(1) *Revue d'Alsace. L'ancienne Alsace à table*, 1[re] partie, année 1853, p. 247.

(2) SILBERMANN, *Odilienberg*, p. 109.

(3) FRIESE, *Histor. Merckwürdigkeiten des Elsasses*, p. 14.

(4) TSCHUDI, *Les Alpes*, p. 664. Ce naturaliste dit formellement qu'on chassait le bœuf des bois dans les Vosges au XVI[e] siècle.

(5) RÖSSLIN, *Wasgauische Gebirg*, p. 21.

mules nous révèle aussi que les moines de Saint-Gall appréciaient la marmotte comme un gibier délicat, car en présence de ce plat, ils ajoutaient à leur *benedicite*, ce souhait d'une sensualité réfléchie: « Puisse notre bénédiction la rendre grasse. » Cette qualité est, en effet, encore son mérite principal aux yeux des amateurs de notre temps.

Parmi les poissons, j'ai à mentionner quelques singularités caractéristiques entièrement tombées dans l'oubli ou abandonnées par l'art moderne; par exemple: les truites séchées; en 1594, les conseillers de la régence d'Ensisheim prescrivirent au bailli de Waldkirch d'en envoyer une provision à Fribourg pour défrayer la table des Etats qui s'y tenaient (1); les harengs grillés surmontant des choux verts; ces poissons étaient relevés d'une forte sauce aigre aux ognons hachés (2); les anguilles au vin dans lequel on cuisait du persil, de la sauge, de la jeune bette ou des épinards, de la marjolaine, du gingembre, du safran, de la fleur de muscade, du cumin (3); les lamproies qu'on disposait en nœud de la forme d'une brestelle, cuites au vin épaissi de noisettes ou d'amandes pilées et échauffé de poivre, de muscade et de canelle; elles étaient servies tenant une demi-muscade dans la bouche et leurs yeux étaient remplacés par des clous de girofle odorants (4); les quenelles de carpes (*Karpf-Kræpflin*), faites des issues de ce poisson, salées et hachées, cuites au vin, puis grillées avec des pommes ou des poires, des raisins de Corinthe, du pain d'épice râpé, force épices et façonnées en boulettes au moyen de farine; d'amandes concassées, de sucre et de jaunes d'œufs; elles sont souverainement bonnes, ajoute le formulaire (5); les écrevisses farcies; échaudées et dépouillées de leur armure, leur chair était hachée et réduite en pâte; on la mélangeait d'œufs et d'épices énergiques; on remplissait de ce hâchis les tests vides, et l'on coulait par-dessus une purée de pois irritée avec des aromates violents (6). En général, sur les tables bien servies, les viandes et le poisson

(1) *Archives du Ht-Rhin*. Fonds de la régence d'Ensisheim. Dépenses de table.
(2) Buchinger, *Koch-Buch*, formule 521.
(3) Idem, formule 487.
(4) Idem, formule 484.
(5) Idem, formule 381.
(6) Idem, formule 494.

étaient accompagnés de plusieurs saucières où chacun puisait selon son goût, et choisissait entre les condiments suivants ; câpres, olives, rouelles d'oranges ou de citrons sucrées, vinaigre rosat (*Rosen-Essig*), vinaigre surard (*Holder-Essig*) ou vinaigre violet (*Violen-Essig*) (1). Ces spécimens, en cette branche de l'art, peuvent suffire.

Passons à une autre. Nous voici en face de l'œuf, ce miracle de la nature, qui est à la fois la vie reproduite ou la vie suspendue, l'oiseau ou un trésor alimentaire, au gré de la fantaisie ou du besoin de l'homme. La ménagère en tirera des merveilles; d'abord le *Pfankuchen*. Sait-on bien qu'il y en avait anciennement six espèces distinctes? la vulgaire, à la ciboule ou aux ognons; l'odorante, où dominaient le persil, la marjolaine, la sauge, la menthe associées aux raisins secs; la vigoureuse, basée sur le gingembre, la muscade, le poivre et le safran liés par la crême; la bienfaisante, mêlée d'épinards, de jeune bette et assaisonnée d'épices modérées; la fruitée, mélangée de pommes douces, de poires parfumées et d'amandes; la recherchée, qui exigeait de la crême douce, force œufs frais, des figues, des raisins de Corinthe, du sucre, de la canelle et du safran. Les vieux livres indiquent ces six variétés. La soupe aux œufs a été de tout temps un potage estimé. Jean Geiler parle de *bregelzte Eyer* (2); ce sont les œufs au miroir; de *Martyr-Eyer*, qui pourraient bien être la même chose, sinon des œufs pochés; de *Krosseyer* (3) qu'Oberlin définit « *ova butyro frixa* » (4); donc encore des œufs sur le plat. Quant à l'*Eyerbrunn* (5) j'ignore ce que c'était, et Oberlin l'ignorait comme moi, puisqu'il s'est contenté de dire pour tout éclaircissement « *Cibi species ex ovis* » (6) ce qui n'éclaircit rien. Nous sommes mieux fixés sur le *Plattenmuss*; c'étaient des œufs battus avec de la farine et du lait, mis dans un plat exposé sur la braise; en servant cette espèce d'omelette soufflée, on l'ornait de raisins de Corinthe et on la saupoudrait de sucre (7). Il m'eût été agréable d'indiquer avec précision l'époque de

(1) MOSCHEROSCH, *Adeliches Leben*, p. 124.

(2) De *brægeln*, frire. On dit encore à Mulhouse *brægelte Hürdepfel*, des pommes de terre frites.

(3) GEILER, *Buoch der Sünden des Munds*. Strasb. 1518, f° 4.

(4) OBERLIN, *de Geileri scriptis germanicis*. Arg. 1786, 4°, p. 37.

(5) J. GEILER, *Buoch der Sünden*, f° 4.

(6) OBERLIN, *loc. cit.*, p. 36.

(7) BUCHINGER, *Koch-Buch*, formule 557.

l'invention des *nouilles (Nudlen)*; mais je n'ai pu y réussir. Ce mot ne se rencontre pas dans les sermons de Geiler; donc la chose n'existait pas de son temps; cet esprit original qui aimait d'emprunter ses comparaisons à la vie familière, n'aurait pas manqué de tirer quelqu'application morale ou de l'usage de ce mets ou des procédés qu'exigeait sa confection. J'incline à penser que les nouilles sont une idée italienne qui n'a passé les Alpes qu'après la guerre de trente ans. Moscherosch qui a écrit son *Adeliches Leben* en 1641 n'en parle pas encore; mais nous les trouvons établies en 1671, parfaitement décrites et mentionnées sous leur nom actuel dans le livre de l'abbé Buchinger (1).

Voilà un aliment bien jeune dans l'histoire du monde, diront certains fanatiques, nous le tenions pour bien plus ancien. — Qu'y faire? Ils se consoleront peut-être en apprenant que les *Wasser-Striblen* remontent à plus de deux siècles avant l'ère chrétienne et que Caton-le-Censeur en a parlé au chap. 78 de son traité de *Re Rusticâ*, non par à-peu-près, mais très-expressément, car non seulement il en donne la recette, mais il en fournit aussi le nom sous lequel les flegmatiques allemands les mangent depuis deux mille ans, sans se douter de leur origine quiritaire. Le vieux romain les appelait sans aucun détour *scriblitæ*, *striblitæ*. Est-ce clair? La chose a paru telle au savant M. Mone lui-même qui n'hésite pas un instant sur ce point (2). Convenons que l'on peut avoir de la patience sur bien des sujets, quand on songe que l'on se nourrit quelquefois d'un plat expliqué par Caton et mangé par les Scipions.

Puisque nous sommes dans la véritable antiquité, ne la quittons point sans remarquer que nous tenons de la même époque et de la même source les boulettes au fromage *(Käsknöpfle)*, vieux mets alsacien que nos voisins du pays de Bade nomment aussi *Kässpatzen*. Ce sont les *globi* des Romains de la troisième guerre punique.

J'ignore à quel degré de la nuit des âges les Belfortains rapportent un mets qui jouit dans leur pays d'une grande autorité. La pierre de la Miotte est un monument romain ou un vestige bourguignon, on peut choisir; mais le *Roncin*, le mets en question, qu'est-il? Est-il romain, bourguignon, ou tout simplement belfortain? Voilà ce que l'on ne décide point. Un brave homme d'historien l'a signalé récemment comme

---

(1) Buchinger, *Koch-Buch* de 1671, formules 590 et suiv.

(2) Mone, *Urgeschichte Badens*, T. i, p. 101.

« un mets du pays qui a l'avantage d'être copieux, friand et écono-« mique (¹). » Diantre ! cette enseigne promet beaucoup. Approchons et voyons ce qu'elle tiendra. « C'est un mélange, continue l'auteur, de « lait, de sucre, de farine et d'œufs battus en consistance de bouillie, « auquel on ajoute soit des quartiers de pommes, soit des prunes ou « des pruneaux, des cerises ou des baies de myrtilles, suivant le « goût ou la saison. Cette composition culinaire se met dans un plat « ou dans un poëlon préalablement enduit de beurre frais. Cuit dans « un four ou entre deux feux, dessus et dessous, ce gateau se gonfle « énormément. On appelle cette robuste pièce de pâtisserie bour-« geoise un *roncin*. » C'est bien dit. Voilà le *roncin* connu et tout le monde, je l'espère, satisfait.

C'est aussi dans le paragraphe des œufs qu'il convient de placer l'ancienne soupe au vin. L'on battait une bonne quantité d'œufs qu'on jetait dans du vin le meilleur possible ; on versait cette préparation sur de petits dés de pain grillé et l'on tournait sur un feu doux jusqu'à cuisson, en ajoutant du sucre, de la canelle et du safran ; puis on dressait ce potage sur des tranches de pain blanc et des raisins de Corinthe (²). Si les potages, comme le prétend Grimod de la Ruynière, sont au dîner ce que le portique est à l'édifice, il faut conclure que la soupe au vin ne pouvait servir de perystile qu'à des repas de haute futaie.

Nous retrouverons encore les œufs, et leur rôle agrandi, quand je traiterai des pâtisseries de l'ancien temps. Mais je puis bien dire encore ici que les œufs furent la cause de la haine réciproque que se portaient le clergé séculier et le clergé régulier. Les moines mangeant beaucoup d'œufs et les prêtres beaucoup de poules, les moines faisaient renchérir les poules, et les prêtres hausser le prix des œufs. Cette idée n'est pas née dans le cerveau d'un libre penseur, elle est d'un Cordelier de Thann, Jean Paulli, qui écrivit en 1518 un recueil d'anecdotes tirées des sermons qu'il avait prononcés (³).

Les bouillies et les purées (lat. *pulmentum ;* allem. *muss*) tenaient dans l'ancien système alimentaire une plus grande place que dans le nôtre. Les Romains avaient adopté des peuples orientaux la bouillie

(¹) CORRET, *Hist. de Belfort*, p. 121.
(²) BUCHINGER, *Koch-Buch*, formule 567.
(³) J. PAULLI, *Schimpf und Ernst*, édᵒⁿ de Marbourg 1856, 8°, p. 26.

au riz; les Allemands l'empruntèrent des Romains, ainsi que l'usage de l'orge perlée et la bouillie de millet [1], le célèbre *Hirsbrey*, qui joue un rôle historique dans les fêtes que la ville de Strasbourg donna lors du grand tir international de 1576. Tout le monde sait que les Zurichois firent en une journée, et par la voie des fleuves, le trajet entre leur ville et Strasbourg, amenant sur leur bateau une énorme marmite de bouillie de millet qui fut offerte encore chaude et fumante à leurs bons alliés d'Alsace. Ce tour de force devait symboliser à la fois la chaleur de leur amitié et l'empressement fidèle qu'ils mettraient, en cas de danger, à voler au secours de nos pères [2]. Tous les brouets n'eurent pas la haute fortune de la bouillie de millet de 1576; nous ne connaissons les autres que par les services modestes qu'ils rendirent dans le cercle de la vie domestique. Tels sont: le *Weissmuss*, purée de haricots blancs ou bouillie d'orge ou de riz; le *Truillmuss*, bouillie combinée de pois et de blé [3]; le *Geknöpfeltmuss*, composé de pois blancs et d'orge [4]; le *Bludermuss* ou *Capitelmuss*, purée à laquelle concouraient les haricots, les pois, l'orge, les harengs et d'autres poissons, et que Geiler désignait quand il voulait donner une image expressive du désordre, de la confusion, du chaos [5]; le *Brutmuss* ou *Eyermuss*, bouillie faite de pain, de vin, d'œufs, de beurre et de sucre [6]; le *Maymuss* ou *Mayeten*, espèce de julienne printanière où entraient toutes les jeunes plantes potagères nées au mois de mai [7]; le *Trübelmuss*, bouillie du temps des vendanges, faite de raisins cuits; le *Linsenmuss* ou *Linsen Meuchlen*, purée de lentilles, mets dont l'ammeister régent de Strasbourg paraît avoir fréquemment usé à son repas public du soir, servi aux frais du

---

(1) MONE, *Urgeschichte Badens*, p. 102.

(2) Cet événement a suscité un grand nombre d'ouvrages en vers et en prose: MAURER. *Der warme Hirsbrey von Zurich*. Zurich 1792, 4°; RING. *Über die Reise des zürchers Breytopfes*. Bayreuth 1787, 8°; J. FISCHART. *Das glückhafte Schiff von Zurich*, poëme de 1200 vers, 4°, sans date; réédité par Halting, Tubingue 1828, 8°, etc.

(3) GEILER, *Paradis der Seelen*. Strasb. 1510, f°, p. 228.

(4) Idem, *Der hællisch Leum*. Strasb. 1514, f° 26.

(5) Idem, *Postilla*, part. III. Basil. 1491, p. 41.

(6) Idem, id. p. 69.

(7) Idem, id. p. 59.

trésor [1]. La ville de Mulhouse possédait et possède encore un puits dont l'eau a la réputation d'être particulièrement propice à la cuisson des légumes secs, par conséquent à la confection des purées et bouillies ; il porte le nom de *Mussbrunnen*.

J'achève cette série de mets anciens et respectables par deux plats du XVe siècle que me fournit encore le docteur Jean Geiler de Kaysersberg. L'un est le *Lebersal* [2] dont on ne sait rien, si ce n'est qu'il s'agit de foie préparé d'une façon particulière « *jecur certo modo coctum* » dit Oberlin [3]. O linguistes, que vous êtes superficiels, et que vous prenez naïvement vos aises ! Avec votre secours, nous n'en saurions pas davantage, moins peut-être, sur le *Hotzenblotz* ou *Zinsenlin*. Heureusement que l'illustre prédicateur de la cathédrale de Strasbourg a eu le soin de nous laisser la description du *Hotzenblotz* dans un recueil de sermons dont le titre, « *Le Lièvre en civet* », a droit d'asile dans mon œuvre. Cette description, la voici : « Comment fait-on un « *Hotzenblotz* ? S'il te reste un poulet froid, tu le découperas dans une « casserole, tu y ajouteras des ognons taillés en rouelles et mouilleras « le tout d'un bain de vigoureux vinaigre; tu mêleras et travailleras « convenablement. Voilà ce qu'on appelle un Hötzenblotz [4]. » Qui ne reconnaît là le premier bégaiement de l'idée qui devait un jour produire la mayonnaise ?

CH. GÉRARD, avocat à la cour impériale.

(*La suite à une prochaine livraison.*)

---

(1) SCHERZ, *Gloss. Germ. med. ævi*, p. 436.
(2) J. GEILER, *Predigten über das Narrenschiff*. Strasb. 1520, f° 49.
(3) OBERLIN, *de Geileri scriptis germanicis*, p. 37.
(4) J. GEILER, *Haas im Pfeffer*. Strasb 1502, f° E, vj.

LA CULTURE DES SCIENCES EN ALSACE.

3e *Article.*

Nous avons laissé passer un laps de temps assez long entre notre premier article et celui-ci. Depuis, notre travail nous a été facilité par plusieurs mémoires et notices publiés par la *Revue de la Société historique de France.* (Publication paraissant sous le patronage du ministre de l'instruction publique.) Cette *Revue* est très-peu répandue, et il n'y a que les membres correspondants du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques qui la reçoivent. Il nous paraît utile de reproduire brièvement, dans la *Revue d'Alsace*, ce qui, dès l'apparition de la *Revue historique*, y a été publié sur la culture des sciences dans notre province. Un des travaux les plus consciencieux est celui de M. Goguel de Strasbourg (notre collaborateur à la *Revue d'Alsace*), publié dans les numéros de novembre et décembre 1859. Mais antérieurement déjà au mémoire de M. Goguel, nous trouvons plusieurs notices qui nous intéressent. D'abord quelques mots sur le but et la tendance de cette *Revue historique.* Dans un numéro préliminaire se trouvent énoncés et déposés les *actes officiels relatifs à l'organisation du comité.*

Le but du comité est de centraliser à Paris les travaux de toutes les sociétés savantes de France, afin de réunir les matériaux et documents devant servir un jour à la rédaction du Dictionnaire historique et géographique de la France, par départements. — A cet effet le comité des travaux historiques est divisé en trois sections : 1° Histoire et Philosophie ; 2° Archéologie ; 3° Sciences physiques et naturelles.

Les membres parisiens, également, trient les travaux envoyés de la province et chaque section remet tous les mois au ministre un *compte-rendu* des publications des sociétés savantes de la France. Ce *compte-rendu* est publié dans la *Revue des Sociétés savantes.* Des prix

de 300 à 1500 fr. seront fondés. C'est ainsi que les travaux des provinces acquièrent une publicité très-grande et peuvent profiter à la France entière. — Ce but est excellent, et il est de l'intérêt de toutes les sociétés savantes d'envoyer leurs statuts et leurs travaux au comité central. Le ministre a nommé en-dehors des membres parisiens résidants, des membres correspondants dans chaque département.

Ont été nommés pour le Bas-Rhin : MM. Daubrée, Jung, Kirschleger, Lereboulet, Schimper et Oppermann, professeurs à Strasbourg ; MM. Schweighæuser et L. Spach, archivistes ; MM. Max de Ring et L. Levrault, archéologues.

Pour le Haut-Rhin : MM. Kœchlin-Schlumberger et Penot, de Mulhouse. Nous trouvons que le Haut-Rhin n'est représenté ni pour l'histoire ni pour l'archéologie.

Dans les mêmes actes officiels on signale encore les sociétés savantes de chaque département. Pour le Bas-Rhin :

La *Société d'agriculture, sciences et arts ;*

La *Société des sciences naturelles ;*

La *Société pour la conservation des monuments d'Alsace ;*

La *Société strasbourgeoise des amis d'histoire naturelle ;*

La *Société de médecine.*

Dans le Haut-Rhin :

La *Société Schœngauer* ;

La *Société industrielle* de Mulhouse ;

La *Société d'histoire naturelle* de Colmar n'est pas mentionnée.

Nous engageons le secrétaire de cette utile association à envoyer ses statuts au comité, et un *compte-rendu* de ses travaux.

Dans le N° 2 (février 1859) nous trouvons un rapport fait au nom de la commission chargée d'étudier le plan d'un Dictionnaire géographique de la France ancienne et moderne. On s'est arrêté au plan suivant : Publier l'ouvrage par livraisons et consacrer un Dictionnaire spécial pour chacun des 86 départements, sauf à relier le tout par un index général des anciens et nouveaux noms de lieux de la France.

Chaque Dictionnaire départemental s'ouvrira par une introduction sur la géographie physique du département.

Plusieurs règles sont données pour l'élaboration de ce vaste plan, ainsi que quelques *spécimens* d'élaboration.

A la page 235 on trouve une notice historique sur la *Société de médecine* de Strasbourg, par M. le professeur *Gabriel Tourdes*. Cette

notice est fort intéressante. Nous lui emprunterons une foule de détails quand nous serons arrivés aux travaux scientifiques des médecins à Strasbourg.

Le N° de mars renferme une Revue des études archéologiques et historiques en Lorraine pendant l'année 1857, par M. L. Lacroix.

Le N° d'avril renferme un beau Mémoire de philosophie botanique sur la mesure du degré d'élévation ou de perfection organique des espèces végétales. Nous ferons remarquer que M. Chatin ne se préoccupe en aucune manière des travaux des Allemands à cet égard.

Chaque N° renferme un Bulletin bibliographique.

Parmi les livres cités relatifs à l'Alsace nous trouvons le Rapport de M. Max de Ring sur la butte de St-George près de Soultz (Haut-Rhin).

Le *Pèlerinage de Marienthal*, par le même.

Le N° de mai renferme une Notice bibliographique sur les ouvrages parus dans le ressort académique de Nancy en-dehors des sociétés savantes, en 1857 :

1° *Flore de Lorraine*, par *A. Godron*. 2e édition.

2° *Paléontologie du departement de la Moselle*, par M. *Terquem*, 8°, Metz. — Le *Musée paléontologique* de Metz est parfaitement coordonné et classé, ce qui le rend très-instructif.

3° *Recherches sur la minéralogie des anciens gîtes métallifères de Ste-Marie-aux-Mines et de La Croix*, par le Dr *Carrière* de Saint-Dié. (Epinal chez veuve Gleye). Ce Mémoire est extrêmement intéressant et fort curieux, nous y reviendrons.

4° *Le Guide du propriétaire d'abeilles*, par un curé du diocèse de Nancy. — Nancy, chez Wagner.

M. *Nicklès* donne quelques extraits de cet ouvrage qui dénotent, chez l'auteur-curé, un grand talent d'observation.

Dans le *Bulletin bibliographique* on trouve signalé :

Le Bulletin de la Société pour la conservation des monuments d'Alsace;

Le Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse.

Le N° de juin renferme :

Une note de M. *J. Nicklès* sur les inventions et applications inédites, faites dans le ressort de l'Académie de Nancy.

1° Le *féculomètre* (mieux : *amylomètre*) destiné à déterminer la richesse des fécules, par M. *Bloch*, manufacturier à Tromblaine

(Meurthe) et à Düttlenheim (Bas-Rhin), notice importante pour les fabricants de fécule.

2° *Procédé de séparation des principes solubles des matières organiques à l'aide des tables d'hydroextraction*, par M. *Kessler*, manufacturier de Metz, précédemment à la Robertsau (près Strasbourg). Procédé fort ingénieux.

3° *Nouveau mode d'aimantation des roues des locomotives*, par *J. Nicklès*. Avantages positifs et réels pour la construction des voies ferrées, dans un intérêt d'économie, d'hygiène et de sécurité publiques.

A la page 808 de la même livraison on trouve une note sur les *tombes celtiques* de la forêt de Niedernai, par M. *Max. de Ring*, notre laborieux historien archéologue. Les fouilles, dans ces tombes, n'ont abouti qu'à la trouvaille d'un crâne de renard et de deux crânes de lièvre. Néanmoins M. de Ring regarde le tumulus de Niedernai comme d'origine celtique.

Numéro de juillet.

La *Société pour la conservation des monuments d'Alsace* promet son actif concours au *Comité d'archéologie central*.

Page 102 on lit un rapport sur la *Description du Bas-Rhin*, ouvrage publié sous les auspices du préfet *Migneret*. C'est une sèche analyse de la partie géologique par M. *Rambosson*.

Dans la liste bibliographique nous avons à signaler les *Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de Metz*, où se trouve une notice sur les *voies romaines* par M. *Abel*.

Numéro d'août.

Ici nous trouvons un passage fort important pour l'Alsace. C'est un Rapport de la commission du *Dictionnaire scientifique de la France*, par M. *Figuier*. Voici comment s'exprime M. le rapporteur :

« La commission a exprimé le désir que la description scientifique d'un département fût entreprise immédiatement et publiée dans le plus bref délai, afin qu'elle pût servir de type et de modèle pour toutes autres. La Commission propose de choisir le *département du Bas-Rhin* comme étant celui où les travaux préparatoires se trouvent dans l'état d'avancement le plus complet. »

M. Chatin propose le département de l'Isère comme étant dans les mêmes conditions que le Bas-Rhin ; on pourrait commencer le travail simultanément dans les deux départements ; mais le comité persiste

à ne désigner que le seul département du Bas-Rhin, comme modèle du spécimen de description départementale scientifique ! [1]

Le même comité propose la publication des œuvres d'*Antoine-Laurent de Jussieu*, disséminées dans une foule de collections bibliographiques et de *mémoires académiques*.

Il est bien entendu que le *Genera plantarum* ne fera point partie de cette collection. Pour ma part je ne puis qu'applaudir à cette détermination, dans l'intérêt *historique* de la Botanique française. Toutefois, le profit que la science pourra retirer de cette publication ne sera pas grand. Antoine-Laurent de Jussieu, sans être suranné, a pourtant vieilli, et un besoin très-vif de cette publication jussieuenne ne se faisait pas sentir. Le *Genera* est le seul grand monument scientifique que *Jussieu* a érigé à sa gloire (*monumentum aere perennius*).

Ce même numéro d'août renferme un Rapport sur les travaux historiques et archéologiques de la Franche-Comté, et notamment sur les travaux relatifs au célèbre et fameux *Alesia* de *Jules César ;* est-ce *Alise* en Bourgogne ? ou *Alaise* en Franche-Comté ? ou, *ni l'un ni l'autre ?* comme le prétend M. Victor Révillont un « *très-jeune homme*, dit le rapporteur, qui promet mieux pour un avenir prochain. » Il est toujours fâcheux d'être trop jeune !

Rapport et récit détaillé sur les fouilles faites à Alaise, pauvre village dans les monts *Jura*. Ces fouilles ont fourni des objets extrêmement intéressants, énumérés dans le Rapport. « *Les Sequanes actuels, cultivateurs, bûcherons et charbonniers sont tous fanatiques de l'idée, peu gracieuse, qu'ils foulent le sol où la vieille Gaule a péri.*

Bulletin de la Bibliographie provinciale.

Mention du *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse.*

Le Numéro de septembre renferme un nouveau mémoire de M. *J. Nicklès*, sur les travaux scientifiques en Lorraine.

1° *Sur les mines de plomb et de cuivre de la Lorraine allemande*, d'après un mémoire de M. *Jacquot*, ingénieur des mines à Metz. (Mémoire curieux et intéressant à bien des titres : historique, industriel, minéralogique, etc.)

2° *Sur les foraminifères du Lias* du département de la Moselle, par

---

[1] J'ai eu l'honneur de causer avec M. Chatin, en octobre dernier, à Paris, sur cette grande question. Nous recevrons un programme complet sur cette vaste entreprise.

M. *Terquem*. Mémoire également intéressant pour les zoologistes, les géographes et les géologues.

Bulletin bibliographique.

Société d'émulation de Montbéliard.

Etude de l'étage kimméridien du Jura, par *Ch. Contejean*, docteur ès-sciences. — Travail gigantesque, riche en détails variés, en considérations remarquables quoique d'un intérêt exclusivement géologique et paléontologique.

Numéro d'octobre.

Rapport sur les travaux de la Société d'émulation du Doubs (p. 460).

Notice sur la flore des environs de Belfort, par *L. Parisot*, notice dont nous avons parlé le premier dans les additions ajoutées à notre première partie du 3e volume de la *Flore d'Alsace*. Je ne crois pas pourtant, comme le prétend M. L. Parisot, qu'à altitude égale les Vosges soient plus froides que le Jura, parce qu'elles sont feldspatho-quartzeuses, et le Jura de nature calcaire.

Page 473 se trouve un rapport sur le travail de M. *G. A. Hirn*, l'*Equivalent mécanique de la chaleur*, et dont M. le professeur *Bruch* a parlé dans notre *Revue d'Alsace*.

Le rapport de M. Rambosson est simplement analytique sans appréciation philosophique autre que la première phrase : « Cet ouvrage est composé avec un soin, une sagacité, une puissance de philosophie remarquable. »

Les numéros de novembre et décembre renferment un Rapport détaillé sur les travaux scientifiques en Alsace, depuis deux ans, par M. *Goguel*, sous-directeur du gymnase protestant à Strasbourg.

Ce rapport sera l'objet d'un article prochain.

F. Kirschleger.

LA CHASSE AU FAISAN

DANS LA VALLÉE DU RHIN.

Le faisan est originaire des rives du *Phase*, fleuve de la Colchide, d'où Jason a rapporté la Toison-d'Or. L'on n'a jamais pu savoir en quoi consistait la Toison-d'Or, mais il paraît certain que c'est aux Argonautes que l'on doit l'importation du faisan en Grèce, et il est généralement admis que ce sont les croisés qui l'ont rapporté de Constantinople. Depuis lors, l'oiseau du Phase (en latin *Phasianus*) s'est acclimaté en Allemagne, en France et en Angleterre, mais il fut d'abord un gibier réservé exclusivement au plaisir et à la table des princes et des rois. Les grands seigneurs seuls pouvaient se donner le luxe des faisanderies, et les règlements des chasses portaient des peines sévères contre ceux qui se permettaient d'attenter à cet oiseau privilégié. La révolution française, en décapitant la noblesse, en vendant les biens nationaux, fut cause de l'émancipation du faisan, qui s'échappa des forêts de la couronne et des parcs réservés pour aller vagabonder librement dans les bois communaux et particuliers.

Si l'Alsace et le duché de Bade sont peuplés de faisans, c'est que les seigneurs possessionnés en Alsace y avaient établi à grands frais de magnifiques faisanderies, notamment le landgrave de Hesse-Darmstadt, à Bouxwiller, et le cardinal de Rohan, prince-évêque de Strasbourg, à Saverne; c'est que les princes allemands entretenaient sur la rive droite du Rhin, dans de vastes parcs, du gibier de toute espèce, et que la révolution, par ses confiscations et ses guerres, a donné la liberté aux faisans, qui ont été élire domicile dans les îles du Rhin et dans les bois de niveau un peu bas qui avoisinent les bords du grand fleuve. Ainsi, pour que nous, humbles chasseurs, puissions nous donner le plaisir de tirer le faisan, ce phénix des hôtes de nos bois, il a fallu deux expéditions militaires lointaines et une sanglante révolution. A quoi tiennent les destinées!

Les îles du Rhin étaient désignées par la nature comme le séjour de prédilection du faisan à l'état libre. A l'arrière-saison, il y trouve des champs de maïs, des arbustes aux baies colorées, des mûres sauvages et de l'eau, car le faisan, de même que le chevreuil, fuit les forêts dont le sol est complètement desséché. Aussi s'est-il multiplié dans ces îles charmantes, et il n'est pas rare de tuer plus de quarante coqs dans une seule journée de battue.

Le faisan est un oiseau fort capricieux, il a la bosse du changement. Quoiqu'il soit sédentaire dans nos contrées, il éprouve le besoin de changer souvent de résidence, et il passe d'un canton dans un autre sans rime ni raison. Lorsque les ruisseaux d'un bois se dessèchent, les faisans se hâtent de le quitter, dussent-ils aller dans les champs, dans les cultures, pour trouver leur nourriture et de l'eau. C'est ce qui explique la chance du chasseur de plaine, qui ne s'attend qu'à l'humble perdreau ou au modeste lièvre, et qui rencontre un faisan dans un champ de pommes de terre, voire dans les prairies ou dans les luzernes.

C'est surtout à l'époque où les brouillards d'automne viennent étendre leur voile gris sur la vallée, que le faisan est pris de sa passion de vagabondage. Il s'en va au hasard, sans chemin et sans but. L'on en a vu qui croyaient traverser le Rhin, tandis qu'ils en suivaient le cours: que le Rhin a dû leur paraître large! Mais hélas! fatigués enfin de cette traversée impossible, ils tombaient épuisés dans le rapide courant du fleuve, et devenaient ainsi victimes de leur tempérament aventureux.

Lors de l'ouverture, il faut chercher le faisan à la lisière des bois, et si ces bois sont bordés de champs, on le trouvera de préférence dans les champs de maïs, dans les topinambours, dans les pommes de terre et même dans les hautes herbes. Après l'ouverture, en septembre, quand les récoltes se font, quand le maïs s'ébranche et s'éclaircit pour en faciliter la maturité, le faisan se retire dans les jeunes coupes et dans les îles.

Au mois d'octobre, on le rencontre presque partout: le moindre couvert peut recéler une surprise agréable pour le chasseur. Plus tard il faut le chercher dans les grands couverts, dans les hautes futaies dont les pieds sont embrouillés dans d'inextricables ronces. C'est là que le faisan trouve pendant la mauvaise saison un abri contre ses ennemis, contre la neige et le givre. Je parle du faisan de la plaine,

car celui qui habite les îles du Rhin, y reste à demeure parce qu'il y trouve tous ces avantages réunis.

Le faisan se nourrit généralement de limaçons, de vers, d'insectes; il ne devient nuisible que par ses visites dans les champs de maïs. Ce n'est pas seulement leur gloutonnerie qui y cause du dommage, mais ils ont l'habitude de se poser sur les plus beaux épis qui cassent sous leur poids, et autant d'épis de cassés, autant de perdus, car ils n'arrivent plus à maturité.

Lors de l'ouverture, l'on ne doit tirer les faisandeaux que lorsqu'ils sont assez maillés pour pouvoir distinguer les coqs des poules. C'est un véritable crime, digne des peines les plus sévères, que d'imiter ces infâmes massacreurs qui tuent sans distinction de sexe toute une petite compagnie, sous le prétexte qu'il était impossible de reconnaître les jeunes coqs.

Lorsque votre chien a signalé la présence de faisans dans un champ de maïs, il faut se hâter de leur couper la retraite du bois, car leur tendance est toujours de fuir à pied de ce côté. Vous voici adossé contre le bois; votre brave chien est en face à quinze pieds; les faisans sont blottis. Quel moment solennel! Attention.... Soudain la poule s'élève à grand bruit. — Respect à la mère, chasseur, ne vous pressez pas, vous allez en voir d'autres. — Un faisandeau sort, puis deux à la fois. — Voyez celui qui est à gauche, c'est un coq, il est maillé. — Pan! — Bravo! — En voici d'autres; ne tirez pas. Le coq est là encore et vous n'avez plus qu'un coup. Le voici qui se lève. Quelle majesté et comme il jabotte en s'envolant. Ne vous pressez pas; abattez-le avec soin; la mère leur reste. En voici encore quatre, puis encore deux, puis un dernier, le culot sans doute. Nous avons compté cinq jeunes coqs. Il aurait fallu un revolver pour faire face aux exigences d'une pareille chance. Qu'importe vous avez fait un superbe coup double: un vieux coq pour l'œil et un jeune pour la table. Les autres grandiront et vous les retrouverez. Il ne faut pas tout tuer à la fois!...

Au mois de janvier, les propriétaires des grandes chasses d'Allemagne qui ne réussissent pas à détruire assez de coqs dans leur battues, donnent encore des chasses au chien d'arrêt, ce qu'ils appellent *buschiren*. Ce sont des chasses ravissantes, et avec un peu de bonheur l'on peut y tuer ses huit à dix coqs dans une journée.

Cette attaque *in extremis* de la saison de chasse, a pour but de

diminuer la quantité de coqs, qui trop nombreux sont nuisibles à la réussite des couvées. Ceci mérite quelques explications,

Les coqs se souviennent de leur origine asiatique et se sentent de force à contenter dix poules. Lorsqu'il y a beaucoup de coqs dans un canton, la part de poules de chacun est réduite à une ou deux, et la passion de ces petits sultans n'est pas suffisamment assouvie. Comment faire? Il n'y a qu'un moyen, c'est de s'adresser plusieurs fois à la même poule. Mais celle-ci occupée de ses devoirs maternels refuse de prêter l'oreille aux sollicitations amoureuses. Elle appartient toute entière à ses enfants; l'époque du plaisir est passé, celle du devoir est venue; elle est inexorable. Le coq cependant se monte la tête, la passion l'exalte, il entre en fureur. Comme il sait bien que c'est l'amour maternel qui empêche l'amour conjugal, il s'en prend aux enfants des dédains de leur mère. Il recherche le nid, il casse les œufs, il assassine à coup de bec les jeunes faisandeaux, et tout couvert d'omelette et de sang, il vient réclamer le prix de son crime à la propre mère de ses victimes innocentes. Que doit faire la pauvre poule? Elle tient avant tout à avoir une famille, et pour remplacer celle qu'elle vient de perdre, elle est bien obligée, hélas! de souffrir les caresses du bourreau de ses premiers-nés. — Voilà cependant à quels excès conduisent les plus belles qualités physiques et morales. Si les faisans n'étaient pas si bons coqs et si les poules n'étaient pas si bonnes mères, nous ne verrions pas de pareilles abominations. C'est pour y mettre bon ordre que nos voisins d'outre-Rhin exterminent annuellement le trop plein de coqs; dès lors chacun des restants obtient la part de poules nécessaires à son tempérament et les couvées sont garanties contre ces affreux massacres.

Le faisan est de tous les animaux de chasse celui sur lequel le braconnage a les vues les plus avides. Ce n'est pas sa beauté, mais son prix toujours plus élevé sur le marché qui le désigne aux entreprises nocturnes des maraudeurs de nos bois. Les braconniers qui sortent avec le fusil ne recherchent que le faisan et le chevreuil. C'est pour ce gibier par excellence que se commettent, surtout en Allemagne, des crimes fréquents. Les gardes forestiers, furieux de voir leurs chasses décimées, se mettent à l'affût, et plus d'un braconnier est trouvé mort avec un ou deux faisans dans son sac.

Les braconniers sortent le soir et tirent le faisan au moment où il se *branche* pour dormir. Leur fusil est caché dans le bois, et ils ont

soin d'y mettre peu de poudre, afin que la détonation ne soit pas entendue au loin. D'autres moins hardis emploient les lacets, les filets et aussi un moyen particulier, une ruse dont il convient de dire quelques mots en terminant :

Dans le royaume de Wurtemberg, les braconniers se munissent d'une perche au bout de laquelle est fixée une mèche souffrée. Quand ils ont reconnu un faisan endormi sur un arbre, ils allument la mèche, la tiennent sous le bec du faisan, et parviennent ainsi à l'étourdir et à le faire tomber. Dans un traité de chasse publié en 1771, intitulé : *Ruses de braconnage*, l'auteur, *Labruyerre*, garde du comte de Clermont, prétend qu'il est impossible de prendre les faisans par ce moyen. « Nous fîmes l'essai sur un, dit-il ; nous lui présentâmes un morceau de linge trempé dans le soufre fondu, mais il le jeta par terre à coups de bec ; nous le lui présentâmes plusieurs fois, il en fit de même ; à la fin, voyant que nous lui brûlions le bec, il s'envola. » Il résulte de cette citation que le faisan n'était pas endormi, et ce qui étonne, ce n'est pas que l'expérience n'ait pas réussi, mais que le coq ait attendu qu'on lui brûlât le bec pour s'envoler. Employé avec soin, ce moyen est excellent ou plutôt atroce, car il est très-meurtrier et n'est pas excusé par cette passion irrésistible de chasse qui souvent possède et entraîne les braconniers à tir.

MAURICE ENGELHARD,
avocat au Tribunal de Strasbourg.

MORALE OU PHILOSOPHIE DES MŒURS.

(Paris, Grassart, 1860).

M. Matter, conseiller honoraire de l'Université, ancien inspecteur général des bibliothèques publiques, vient de publier un nouveau volume intitulé: *Morale ou philosophie des mœurs*, et qui est le complément et en quelque sorte la conclusion de l'ouvrage sur la Philosophie et la Religion qui a paru il y a deux ans et dont nous avons rendu compte dans cette *Revue*. Cette nouvelle publication que nous nous proposons d'étudier prochainement avec tout le soin qu'elle mérite, nous paraît destinée à un succès aussi légitime et peut-être plus général encore que les deux volumes qui l'ont précédée.

La morale en effet a, sur toutes les parties de la philosophie, le privilége d'intéresser à peu près tout le monde, car le problême même de la destinée des individus et des peuples, toutes les questions religieuses, sociales et politiques qui s'agitent autour de nous, et auxquelles personne aujourd'hui ne veut ni ne peut rester étranger, viennent se rencontrer et se résoudre naturellement dans la morale.

M. Matter s'est placé assez haut pour dominer un sujet si vaste et si complexe. Théologien et philosophe à la fois, sa position lui permet d'embrasser non seulement la morale elle-même, mais aussi les rapports qui la rattachent à la religion d'une part, et d'autre part à la politique, et de traiter ainsi avec une égale autorité, des questions très-différentes mais également importantes pour la science des mœurs. Nous louerons aussi M. Matter, car c'est à mes yeux un mérite incontestable, et un signe de puissance philosophique, d'avoir su faire tenir un sujet si vaste dans un cadre aussi étroit, sans rien sacrifier et d'avoir su réunir, dans un volume, à l'étude théorique de tous les problêmes moraux, la critique substantielle des principales solutions que présente l'histoire de la philosophie, sur ces grandes questions qui gouvernent le monde.

EMILE GRUCKER,
professeur de philosophie au gymnase de Strasbourg.

L'ALSACE EN 1789. — *Tableaux des divisions territoriales et des différentes seigneuries de l'Alsace, à l'époque de l'incorporation de cette province à la France*, publiés par FRÉDÉRIC-CHARLES HEITZ. — Un cahier in-4° de 32 pages, avec titre et avant-propos. — Prix : 3 fr.

Une noble carte, œuvre de M. le comte Hallez-Claparède, député au corps législatif, présente à l'œil l'image plus ou moins parfaite des divisions que M. Heitz a eu en vue d'établir à l'usage de l'esprit. On a fait précéder l'édition des tableaux par l'édition de la carte et l'on a bien fait ; car si la carte fut venue en dernier lieu, et si d'ailleurs elle eut été faite pour le commerce, conséquemment pour le public, l'éditeur eut risqué de ne point couvrir ses frais. En effet, ceux qui auraient possédé le cahier de M. Heitz se seraient très-volontiers passé de la carte, tandis que la proposition inverse ne saurait être soutenue. Il faut les tableaux pour combler les lacunes de la carte et n'y eût-il que cette raison à donner en faveur des tableaux, que leur succès serait assuré.

Mais il y en a de meilleures et de nombreuses. Nous n'en ferons valoir qu'une seule dans cette annonce. M. Heitz a fait un travail sérieux èt utile : personne mieux que lui ne pouvait l'exécuter et en y mettant la main, il avait, nous en devons être convaincu, la conscience de la modestie de l'œuvre et du service qu'elle est appelée à rendre à tous ceux qui, comme lui, aiment l'histoire de leur pays pour elle-même et non pour la gloire qu'avec un peu d'adresse il est possible d'en retirer. ROBERT NEWMANN.

LA PRIÈRE ET LA SCIENCE. — *Prières et Élévations de quelques hommes éminents en sciences et en piété, avec notes biographiques, historiques, littéraires, réflexions et appréciations.*

Avant de publier ce *Recueil d'études*, nous faisons un appel à toutes les personnes qui pourraient nous aider à le rendre plus complet. Jusqu'ici nous avons trouvé des prières et élévations spéciales de *Bacon* et *Robert Peel* (Angleterre) ; *Kepler* et *Herder* (Allemagne) ; *Fénélon*, *Buffon*, *B. Delessert* et *Ad. Monod* (France) ; *Bonnet*, *Necker* et *Vinet* (Suisse). On peut adresser non affranchi, sur papier fin, au pasteur G. GOGUEL à Sainte-Suzanne par Montbéliard.

ÉTUDES

SUR LES

RELIGIONS COMPARÉES DE L'ORIENT.

INTRODUCTION.

Les événements dont l'Orient est le théâtre sont propres à amener une communion de plus en plus intime entre cette contrée, berceau de la civilisation, et ses puînés, l'Occident et le Nouveau-Monde. Les regards commencent à se tourner de nouveau vers ce Sphinx antique, qui a prononcé aux diverses époques les grands oracles influant sur la marche progressive de l'humanité, pour y trouver encore la solution des problèmes qui, de nos jours, jettent la confusion dans les esprits.

En effet toutes les révélations, qui ont enfanté les grandes sociétés religieuses, sont sorties de l'Orient. L'Orient est l'immense laboratoire des doctrines ontologiques, théogoniques, cosmogoniques et métaphysiques. Tous les dogmes sur Dieu, sur l'union de Dieu avec l'homme et avec les créatures, ou sur l'union de l'homme et des créatures avec Dieu, — sur la destinée ultérieure de l'homme, comme sur son origine et sur celle du monde, — sont issus de l'Orient. L'Occident et le Nouveau-Monde n'ont fait que le copier avec plus ou moins d'exactitude et de bonheur. Toutes les théories métaphysiques, dont la hardiesse et la nouveauté nous étonnent aujourd'hui, lorsqu'elles sont revêtues d'une livrée européenne, sont d'origine judaïque, persane, indienne ou chinoise. Si l'on examine les doctrines de la Judée, de l'Arie, de l'Inde et de la Chine, l'on y retrouve, presqu'avec les mêmes formules, non seulement les systèmes des philosophes de la Grèce et de Rome, mais encore ceux des philosophes

modernes, Descartes, Spinosa, Kant, Hegel, Schelling, Feuerbach; et l'on est embarrassé de dire si ces derniers sont des plagiaires ou si l'esprit humain est destiné à décrire, au bout d'un certain temps, le même cercle d'idées. En tout cas, l'Orient a pour lui le mérite de la priorité, de la continuité et même, sous bien des rapports, de la clarté des formules.

C'est pour répondre à ce besoin de curiosité de notre époque, besoin sous lequel se cache un intérêt d'un ordre plus élevé, que nous allons présenter une série d'études comparatives sur les religions de l'Orient. Ce travail est un fragment d'un ouvrage inédit, qui aura pour titre : *l'Orient, l'Occident et le Nouveau-Monde* ou *histoire du développement civil, industriel et religieux de l'humanité.*

Et qu'on ne croie pas que nous allons ici évoquer les ombres des morts. Nous allons, au contraire, passer en revue des religions vivantes et très-vivaces, malgré leur haute antiquité, des religions qui sont professées avec autant, sinon avec plus, de ferveur que chez nous les religions officielles, et par des millions d'êtres humains, raisonnables comme nous et dont la plupart vivent dans un état de civilisation assez avancé.

Lorsqu'on jette un coup-d'œil attentif sur la situation des croyances religieuses en Orient, depuis l'avortement des synthèses grecque et mahométane, l'on est frappé d'un fait, dont il est impossible de ne pas tenir compte dans l'histoire des développements de l'Eglise universelle. Ce fait, c'est le suivant.

Non seulement la plupart des éléments religieux, que les Eglises grecque et mahométane ont tenté d'absorber dans leur sein ou du moins de rallier à leur unité, se sont maintenus dans leur intégrité, dans leur indépendance, dans la pureté de leur foi et de leur organisation confessionnelle, foi passive, il est vrai, et organisation immobile, ayant perdu le sel qui donne la saveur et n'ayant plus guère d'expansion : telles sont les religions nestorienne, monophysite, monothélite, hébraïque, mazdéenne; mais encore, à côté de ces éléments, se sont maintenus avec énergie et même développés avec une certaine vitalité d'autres éléments religieux, auxquels la synthèse grecque n'a pas même touché, malgré leur importance et leur haute antiquité, et que la synthèse mahométane n'est jamais parvenue à rallier, au plus fort de son expansion et de sa puissance : telles sont les religions brahmanique, boudd'histe et de la Chine. C'est surtout ce dernier

fait, qui jusqu'ici a passé presqu'inaperçu ou bien a été peu observé dans l'histoire de l'Eglise universelle, qui mérite la plus grande attention de la part de l'historien.

A voir la plupart des histoires religieuses de l'Orient, l'on dirait que toute la vie religieuse de ses peuples et de ses races nombreuses s'est concentrée aux bords de la Méditerranée et de la mer Noire et tout au plus du golfe persique ; tandis que l'Inde, la Tartarie, la Chine et le Japon, qui contiennent les deux tiers de la population asiatique, qui renferment les civilisations les plus antiques et les plus persistantes, ainsi que les monuments les plus remarquables de la pensée religieuse, ne seraient que des accidents passagers de la vie religieuse et sociale de l'Orient, sans influence sur le reste et destinés à disparaître au premier souffle !

Mais voici, qui trouble tant soit peu le rayon visuel de nos historiens (qui ont pourtant été considérés jusqu'à nos jours comme des historiens classiques). Une communication incessante avec les peuples de l'Orient, amenée à la suite de la civilisation moderne, a révélé au monde une mine de doctrines, jusques-là cachée pour nous et dont la richesse ne le cède pas à celle des doctrines occidentales, si elle ne la surpasse. Elle a, de plus, mis en évidence cet autre fait, qui n'est pas moins important à connaître : à savoir l'existence de nombreuses sectes, dont les unes se sont maintenues et ont même conservé une organisation confessionnelle, au milieu des circonstances les plus défavorables, comme les Juifs, les Guèbres ou Parsis, les Chrétiens de St Jean et de St Thomas, les Nestoriens, les Arméniens, les Jacobites, les Cophtes, et dont les autres se sont développées et sont devenues les grandes Eglises générales, aspirant à jouer un rôle prépondérant dans les contrées orientales, comme l'Eglise gréco-russe, l'Eglise romaine, les Eglises de la Réforme, l'Eglise mahométane, l'Eglise brahmaniste, l'Eglise boudd'histe, les Eglises chinoises de Koung-tseu et de Laô-tseu et enfin les célèbres sociétés des Trois-Unis et des sectateurs de Taï-ping-weng.

Beaucoup de ces sectes orientales sont plus ou moins exactement les types religieux de certaines races ou de certains agrégats de races ou de nationalités. Toutes les croyances religieuses, en Orient, ont été abritées par l'esprit de nationalité, transmises par lui et défendues comme son héritage. Ce qui a rendu les divers sectaires constants dans leur foi, c'est que les croyances religieuses sont leur patrimoine

national, leur vie intime, presque leur unique bien dans une existence d'immobilité; de là l'esprit de persistance et d'opiniâtreté à conserver ces dogmes transmis par les générations écoulées. Mais ce n'est pas là la seule cause de leur tenacité et de leur constance.

Il y a eu chez toutes ces sectes une puissance de conservation religieuse, qui s'est maintenue en dépit des circonstances les plus contraires et malgré la destruction des nationalités. Certaines nationalités ont été détruites, dispersées, comme les Juifs, les Mages ou Ariens et en partie les Arméniens; d'autres ont été absorbées ou étouffées par la conquête, comme l'Inde et la Grèce; certaines sectes ont fait parties de grands agrégats d'empires, comme empire mahométan, empire chinois, empire russe; et pourtant, malgré la conquête, malgré la propagande, malgré les persécutions, ces races et sectes ont conservé invariablement leurs dogmes, leurs rites et leur liturgie. C'est que toutes avaient reçu un dépôt auquel elles ne voulaient pas être infidèles, le dépôt des trésors du mysticisme oriental, qu'elles auront à restituer au jour où tous ces matériaux devront se réunir pour l'édification de la Nouvelle-Jérusalem.

La persistance et la tenacité des sectes de l'Inde, de la Tartarie, de la Chine et du Japon est la plus remarquable, à raison de leur haute antiquité. Pendant que le polythéisme a disparu presqu'entièrement de la partie occidentale de l'Asie, de l'Europe et de l'Amérique, comme du nord de l'Afrique, la partie centrale et l'extrémité orientale de l'Asie, depuis l'Oxus et le Gange jusqu'à l'Océan Pacifique, a maintenu invariablement ses croyances et ses coutumes antiques. Ce n'est pourtant pas que les révolutions politiques et l'invasion étrangère n'aient pénétré et remué ces contrées. Elles ont, au contraire, été le théâtre continuel des invasions et des conquêtes, depuis celles des Arabes, des Tartares, des Turcs, jusqu'à celles des Portugais, des Hollandais, des Français, des Russes et des Anglais. Toutes ces contrées sont soumises à l'occupation étrangère, le Japon excepté; mais le mahométisme, le catholicisme grec ou romain, et le protestantisme, ont été impuissants à pénétrer, transformer, absorber les religions de l'Inde, du Thibet et de la Chine: celles-ci ont résisté invariablement à l'action dissolvante et envahissante de ces croyances; et, comme ces vieux édifices, sur lesquels le temps n'a pas de prise, elles se sont maintenues dans leur autonomie et dans leur indépendance.

Quelle peut être la raison de ce fait étrange, dans les annales du

monde religieux? Ne serait-ce pas que ces croyances et ces cultes antiques ne continssent, dans leur essence, quelque chose de perpétuel, d'universel et d'immuable, qui est le vrai caractère de la religion, — quelque chose de sacré et d'inviolable, qui les constitue comme des pièces nécessaires et intégrantes de l'édifice de l'Eglise universelle, — pièces réservées à dessein pour son accomplissement intégral? Schwedenborg, le chef des illuminés de l'Occident, a dit, quelque part, que c'est en Tartarie, pays régi par les patriarches, que la *parole perdue*, c'est-à-dire, l'innocence primitive, devait être retrouvée. Or la Tartarie s'entend des diverses contrées de l'Asie centrale et orientale. Eh bien! les découvertes récentes, qui ont été faites, par les Orientalistes, des traditions et des monuments littéraires de l'Inde, de la Tartarie et de la Chine, justifieraient assez cette idée : elles ont fait accréditer l'opinion que ces traditions constituent le berceau du mysticisme antique; et leur étude, comparée avec celle des traditions judéo-chrétiennes, a fait ressortir leur parenté avec celles-ci. Il était dès lors naturel qu'elles fussent conservées à travers les siècles, comme épreuves du mysticisme et comme parties intégrantes de l'édifice de l'Eglise d'Orient.

En effet, plus on avance dans la découverte des monuments religieux de l'Inde, du Thibet, de la Tartarie, de la Chine et du Japon, et plus on aperçoit le caractère profond, radical, universel des croyances de ces contrées; plus encore l'on y retrouve, au milieu de l'enveloppe grossière d'une multitude de fables, la source et le fondement, non-seulement des dogmes mystiques qui se sont révélés en Orient, mais encore en grande partie de ceux qui se sont produits postérieurement en Occident et dans le Nouveau-Monde; plus enfin l'on rencontre une analogie parfaite et un lien de parenté entre ces derniers et les premiers. C'est là, sans doute, la cause principale de la conservation de ces croyances et de leur résistance à l'action dissolvante du mahométisme et du catholicisme. Lorsqu'au milieu des ruines d'un ancien édifice se voyent parfois debout, sur leur base granitique, des fragments entiers, ayant bravé l'action dissolvante des siècles, le restaurateur de cet édifice a bien soin de conserver intacts ces fragments précieux, qui lui serviront de types pour la reconstruction, et, après les avoir nettoyés, préparés, recomplétés, il les adaptera au nouvel édifice, qui unira ainsi, dans un ensemble harmonieux, la grandeur de l'architecture ancienne au goût et à l'élé-

gance de l'architecture moderne. C'est ainsi que ces fragments précieux de l'antique religion mystique de l'Orient, qui ont résisté à toutes les révolutions et qui se retrouvent debout et intacts, sur leur base inébranlable, seront utilisés et employés avec soin par le restaurateur de l'Eglise catholique d'Orient et entreront, comme parties intégrantes, dans la synthèse théologique, après avoir subi un travail d'épuration des superstitions et des fables grossières qui s'y sont mêlées, comme aussi de transformation selon les croyances issues de la Révélation évangélique.

Et qu'on ne croie pas que cette transformation et cette réintégration soient impossibles! Déjà le boudd'hisme, la plus importante des religions de l'extrême Orient, celle dont l'empire s'étend sur une partie de l'Inde, au Thibet, à l'Indo-Chine, en Chine et au Japon, n'est pas éloigné, sous plusieurs rapports, de la révélation judéo-chrétienne; et il a déjà subi, dans ses institutions et dans ses doctrines, une réforme qui est une véritable transformation dans le sens du catholicisme, — réforme, qui, au dire des missionnaires catholiques, le rend éminemment apte à entrer en communion avec l'Eglise universelle. L'on peut observer des faits analogues dans d'autres religions, par exemple chez certaines sectes du mahométisme et certaines sectes de la Chine.

Ainsi, l'extrême Orient, qui est resté jusqu'ici en-dehors des grandes synthèses religieuses de l'Eglise grecque du Bas-Empire et du mahométisme, revêt sa robe de noces, étincelante de pierreries qui ont été taillées à des époques voisines de l'origine du monde, et se prépare, à son tour, à entrer dans la grande famille de l'Eglise universelle, dont le Christ est le père, pendant que les autres membres du corps mystique, — ceux qui ont été ralliés plus ou moins aux synthèses grecque et mahométane, — se replient en quelque sorte sur eux-mêmes et, se réduisant, à quelques exceptions près, à un rôle passif, sont là, immobiles dans leur linceuil, attendant, comme les corps de la Résurrection universelle, le signal du réveil et de la réintégration!

L'Orient marche lentement, mais sûrement, vers une grande unité sociale et religieuse, dont la loi de Christ formera le fondement, le pivôt et dont les diverses révélations chinoises, boudd'histes, brahmaniques, mazdéennes, hébraïques, mahométanes formeront les membres extrêmes et les ailes, après avoir été épurées, triées, dé-

veloppées et transformées. Mais cette nouvelle synthèse devra être intégrale, c'est-à-dire, elle devra comprendre, sans exception, tous les éléments de la vie religieuse en Orient.

C'est ce travail d'épuration, de transformation, d'ajustement à l'unité universelle et intégrale, subi par les diverses sectes orientales jusqu'à nos jours, que nous allons esquisser, aussi sommairement que possible. Nous allons donc faire une étude comparative des diverses sectes et croyances existantes, telles qu'elles se sont développées jusqu'à nos jours et telles qu'elles se manifestent aujourd'hui en Orient. Nous allons examiner leurs tendances respectives et leurs affinités; et nous verrons qu'elles s'acheminent, toutes, par diverses voies, par divers sentiers, vers cette Nouvelle-Jérusalem, où, selon le prophète, il n'y aura plus d'anathème, où Dieu règnera lui-même, c'est-à-dire, où l'homme sera uni à Dieu et Dieu à l'homme.

La statistique religieuse de l'Orient moderne nous signale l'existence d'un grand nombre d'écoles théologiques ou de sectes religieuses, dont les unes remontent à la plus haute antiquité et dont les autres sont d'une origine toute récente; — dont les unes forment de grandes agrégations confessionnelles et les autres des sectes d'une existence faible et chétive; — dont les unes ont joué et jouent encore un rôle important dans la vie religieuse et sociale de l'Orient et dont les autres n'ont exercé ou n'exercent qu'une influence purement locale ou une mission particulière; — dont les unes témoignent d'une certaine fécondité doctrinale et les autres sont stationnaires et stériles; — dont les unes ont la prétention de devenir des centres universels et les autres ne donnent point signe de vie, si ce n'est par leur tenacité à résister à toute absorption.

Ces sectes et écoles se distinguent, d'abord, d'après leurs rapports avec la révélation évangélique, suivant qu'elles ne s'y rapportent qu'indirectement et suivant qu'elles s'y rapportent directement.

Ensuite elles se groupent et se classent suivant leurs affinités doctrinales et leurs rapports mutuels.

En voici le tableau sommaire, dont l'ordre se justifiera par l'analyse et par la synthèse de ces diverses écoles et sectes.

1° Théologie brahmanique, qui comprend les branches du brahmanisme proprement dit, du vichnouïsme et du sivaïsme, avec leurs dérivés plus modernes, gnostiques et sicks.

2° Théologie hébraïque, l'opposée de la première par le lieu de

naissance et par les doctrines, avec ses dérivés: Thalmudistes, Kabbalistes et Réformateurs juifs.

3° Théologie mazdéenne, qui tient le milieu entre les deux précédentes et qui a pour représentants modernes les Parsis ou les Guèbres.

4° Théologie boudd'histe, réforme du brahmanisme, avec ses diverses branches et son expression plus moderne, le Lamaïsme.

5° Théologie islamique, cette réforme du judaïsme, greffée sur le christianisme, avec ses dérivées les Sonnites, les Chiites, les Wahabbis et les Soufis.

6° Théologie chinoise, la plus antique et, à la fois, la plus moderne, par ses écoles diverses :

a) Antique doctrine des Kings ;

b) Ecole des Yoù-kia ou sectateurs de Koung-tseu ;

c) Ecole des Taô-kià ou sectateurs de Laô-tseu ;

d) Ecole des Kéoù-joù ou lettrés modernes ;

e) Sociétés des Trois-unis et sectateurs de Taï-ping-wing, qui se rallient ostensiblement aux traditions judéo-chrétiennes ou bibliques et forment la transition vers la théologie évangélique, tout en se rapprochant aussi par certains points des Mahométans et des Boudd'histes.

7° Théologie des Ariens non mahométans, tels que Chrétiens de S[t] Jean et de S[t] Thomas.

8° Théologie des Nestoriens modernes, avec les dérivés, Chaldéens, Arméniens, Syriens-Jacobites, Cophtes et Abyssins.

9° Théologie catholique grecque, comprenant les diverses fractions des Grecs modernes.

10° Théologie catholique romaine, comprenant, outre les Latins, les diverses Eglises-unies.

11° Théologie de la réforme évangélique, comprenant les variétés nombreuses des sectes de la réforme.

12° Théologie gréco-russe, dite catholicisme orthodoxe d'Orient, comprenant diverses fractions et des sectes nombreuses et variées, qui ont des affinités avec toutes les théologies précédentes.

Ces trois dernières théologies se signalent par leur esprit de propagande universelle.

Telles sont les principales divisions des écoles théologiques et des sectes religieuses qui existent actuellement en Orient. Nous aurons à justifier cette classification, jusqu'ici purement hypothétique, par

l'étude comparative, qui va suivre, de leurs doctrines et de leurs organisations respectives. Nous aurons à suivre leurs développements et leurs transformations successives, à saisir leurs tendances, leurs rapports et leurs secrètes affinités. Nous tâcherons surtout de découvrir le principe générateur, qui les anime toutes, dans leur marche progressive dans le temps et l'espace, et de déduire de leurs rapports avec ce principe ou de la somme relative d'évolutions, que chacune d'elles lui a fait subir, le rang et le rôle que chacune occupe dans le travail d'édification mystique de l'Eglise d'Orient.

A. Gilliot.

(La suite à la prochaine livraison).

L'URBAIRE DE BELFORT

EN 1472 (1).

Cy après sensuiuent les droys, us, coustumes desquelles lon uses et ont uséz en l. villes de Belfort depuis la datte des franchises qui est du moys de may lan myl troye cents et sept (2) tant en la justice comme au Reglement et gouuernement de la villes.

Premierement yls luy aura ung preuost que esdytes franchises ce appellera mayre (3) et doyt estres ung bourgoys de la vylles et nom aultre et ce tant est que lon ne troue ung bourgoys quil ne veuille excercer l'offyce le seygneur en yl peult mettre ung auttres.

---

(1) Ce document est un des plus importants des archives de Belfort. Il donne des détails précis et circonstanciés sur l'administration judiciaire et municipale de notre ville au XIVme et XVme siècles. Dans l'un des derniers classements de nos archives, il fut relégué, sans doute à cause de l'ancienneté et de l'étrangeté de l'écriture, au milieu d'une foule de titres à peu près, sinon tout-à-fait inutiles, où je l'ai retrouvé sans trop de déchirures et perdu dans une liasse portant le N° 116 et le titre : *Pièces peu importantes, adjudications, achats, etc.* — Il va sans dire que cette liasse renfermait en outre la copie de l'acte d'affranchissement de Belfort, ainsi que plusieurs confirmations de ces franchises par les archiducs d'Autriche et les empereurs d'Allemagne. Ce serait bien ici le cas de faire des vœux pour demander aux administrations municipales un peu plus d'ordre dans les archives des communes en général et dans celles de Belfort en particulier. Il n'existe probablement pas une ville en France où le dépôt des archives soit tenu avec si peu de soin et autant d'insouciance qu'à Belfort. Ce n'est pas faire l'éloge des amateurs d'archéologie de notre cité, mais il importe de dire toute la vérité, car il serait bien temps de faire cesser un état de choses aussi déplorable et qui est plus préjudiciable encore aux intérêts des communes et des particuliers qu'aux intérêts des sciences historiques.

(2) Les franchises furent octroyées aux habitants de Belfort par Renaud de Bourgogne, comte de Montbéliard, moyennant une somme de mille livres estevenantes. — Voyez pour les détails mon travail intitulé : *Belfort au moyen-âge*, chapitres III, XI, XII et XIII.

(3) En allemand *Meyer*, *Schultheiss*; en latin *Scultetus*.

Item que lesdittes franchises contiennent quyl luy aura neuffz bourgoys pour gouuerner et régir la justice et pour auoyr cougnoyssance de toutte causes ciuiles que per deuant en ly seront myses et ny a point heu depuys la dattes desdte franchises daultres juges que lesditz neuffz bourgoys.

Item que toutes les quanttefois que aulcunes personnes ont affayre les ung contre les aultres lesditz preuost doyt ouyr en jugement et lesdit neuffz bourgoys auec luy et doyt tenire le preuost le baton que representes la personnes du prince et doit ouyr et escouter lesdyttes perties et selon demandes et réponsces yls doyt demander; lesditz neuffz bourgoys selon equittez justice et de rayson doybuent profferer leur sentences, et non pas le preuost que ne doyt ryen juger feur que demander.

Item et quen la justyce de Belfort ny a poynt de renuoy pour ce que cest haute justyce de prince et metropolytainnes.

Item et que la dyte justyce de Belfort est metropolytainne de tous les syèges et de tout les justice de la terre de Rosemont (1) excepter d'estueffons quest subjette à Rougemont et est ansy metropolytainne de tous les syeges et de tout les justices de lassyse (2) de perouse de chanstenoys de bauillyer de buc de froydefonteinne de bourrougnes

---

(1) Le domaine de Rosemont, qui tirait son nom d'un ancien château-fort dont on voit encore les ruines au fond de la vallée de Vescemont, au pied des Vosges, était une portion considérable de la seigneurie de Belfort. Ce domaine se divisait en Haut- et Bas-Rosemont, et en deux mairies d'étendue fort inégale. Le Haut-Rosemont renfermait la *mairie de Chaux* (comprenant ce village avec *Valdoie*, *Sermamagny*, *Evette*, *La Chapelle-sous-Chaux* et *Giromagny*); *Le Puix*, *Vescemont*, *Rougegoutte*, *Gros-Magny*, *Eloye* et *Auxelles-Haut*. Le Bas-Rosemont se composait des villages d'*Argiesans*, *Banvillars* et *Urcerey*. Les deux mairies dépendant de la terre de Rosemont étaient la *mairie de Meroux* et celle d'*Etueffont*. La première était composée seulement de *Meroux* et de *Vezelois*; la seconde, d'*Etueffont-le-Haut*, *Etueffont-le-Bas*, *Anjoutey*, *Petit-Magny*, *Bourg* et *La Madelaine*. Cette dernière mairie avait appartenu à la seigneurie de Rougemont, et en avait été détachée lorsque les archiducs d'Autriche engagèrent Rougemont, en 1354, à Jean, comte de Habsbourg. C'est ce qui explique l'exception que fait l'*Urbaire* au sujet d'Etueffont.

(2) La grande-mairie de l'Assise, partie de la seigneurie de Belfort, se divisait en deux : l'*Assise-sur-l'eau* et la *Haute-Assise*. La première, qui tirait son nom de ce qu'elle était dans la direction de la Savoureuse, comprenait : *Danjoutin*,

et dauxelles et tout ce que per sentence ce donne es syeges et justyce cy dessusnommer et apellatyon se en font elles sont et doibuent estres per deuant lesd. neuffz bourgoys et yceulx neuffz bourgoys doybuent auoyr cognoyssance de la cause et en delyberer en droyt byen justement et en dyre bien apeller ou mal apeller deans quarantes jours.

Item et que lon leur doyt appourter per escrypt lesdites appellatyon et iceulx neuffz bourgoys doybuent bailler et profferer leur sentences semblablement per escrypt per bonne et mehure delyberation de conseilz deans lesditz termes de quarante jours sans plus retardes et se yls ne sont byen conseiller deans lesd. terme pendant yls ce doybuent conseiller es sayges affin quil puissent myeulx delyberer du droyt et des pertyes.

Item et que cy deulx personne estranges vyennent en ladites justyce et que lung face adiourner lauttre ou quilz ylz seroyent per clame ilz ne ce pellènt depertyr feur que per le jugement desditz neuffz bourgoys mays lon leur doyt fayre bonnes et bryefue justices telles quil ne ayent cause de leur debuoyr desd. neuffz bourgoys.

Tous adiournement toutes deffences toutte barres touttes Requestes tous gaygement vendres tous gayges et fayre foys en la justyce ce requis en estoyt Des excucions quil en auroyent faytz et pour ce emporte de chascunes gaygement une engroingne pour une deffence quatre denier pour une requises quattre denier pour une barre douze denier pour ce quelle se faytz entres troys foys et ny a point dautre sergent que celluy ne nen heut oncque point dauttre que ung ne anssy ne yl doyt point auoyr.

Item la Renttes de laulles (1) est a seygneur et est une renttes admodyatoire a seygneur car quil plus en donne ylz lemporte et ce laisse le soyr de la sainctz hylayre tant que la chandelle que lon mectz dures.

Andelnans, *Sevenans*, *Leuppe*, *Moval*, *Trétudans* et *Dorans*. La Haute-Assise consistait dans *Chévremont*, *Petit-Croix* et *Bessoncourt*; dans l'enclave de cette dernière, le petit village de *Fontenelle* formait un domaine particulier.

(1) A cette époque la Halle était où est aujourd'hui le Collége. Ce bâtiment, appelé l'*aule* dans le style d'alors, était destiné, comme à présent, à la vente des diverses marchandises et à la perception des droits seigneuriaux sur les blés aux jours de foire et de marché. Les quatre ailes du bâtiment étaient disposées en carré de manière à laisser au milieu un espace libre, une cour, où pouvaient se réunir marchands et acheteurs, où pouvaient entrer chevaux et voitures. C'est

Item semblablement la renttes du four est admodyatoire et chient comment dessus et le soyr dessusdytz.

Item le mollin ([1]) est à seygneur et tant de bychat ([2]) que le monnyer donnes ylz doyt tant de lybres de cyres et a chapittres de Belfort quatres bichot de bleffz et à Saintz crystoffle ([3]) quattres lyures de cyre.

---

cette cour (*aula*), entourée de hangars ou d'arcades pour mettre à couvert en cas de mauvais temps, qui était la partie la plus essentielle de l'édifice et qui constituait la halle. Le nom lui est aussi venu de là.

([1]) Le moulin banal de Belfort était, à cette époque, situé hors de ville, au bord de la Savoureuse et à peu de distance de la tour cornière de l'Ecluse. Le four fut pendant un temps sur la place de la Grande-Fontaine. Ce droit qu'avait le seigneur d'obliger tous les habitants de son territoire d'aller moudre leur blé à son moulin et cuire leur pain à son four était ce que l'on nommait le droit de *banalité* ou de *bannage*. Le moulin et le four étaient tenus avec ordre et propreté, car le seigneur était obligé de les avoir en bon état, sans quoi ses sujets pouvaient aller faire moudre et cuire ailleurs jusqu'à ce qu'ils soient rétablis. Il était de même obligé de faire en sorte que les chemins pour y aborder fussent praticables et sans danger. Tous les habitants de Belfort étaient donc tenus d'aller au moulin banal; si, par hasard, une personne allait faire moudre à un moulin étranger, elle était dans le cas de voir saisir et confisquer le sac, la farine, la bête de somme, les harnais, et même de payer une amende : c'était la peine ordinaire de la contravention à la banalité. Il en était de même pour le four. Dans les deux endroits, au four comme au moulin, le seigneur jouissait du privilége de faire cuire son pain et moudre son blé avant tous les autres. — A la suite de l'*urbaire* de 1472, on trouve une ordonnance des neuf bourgeois de Belfort, datée du *lundy auant la natiuitez nostre Seygneur* de l'année 1439, au sujet du moulin et du four, *comme et par quelle manières lon doyt modre et cuire et combien lon doyt paier pour modre et a fourt pour cuire.*

([2]) *Bichet* ou *bichot*, mesure de grains, dont la capacité varie suivant les lieux. Le bichet de Belfort se subdivisait en *quarte* et en *quassate*. Le bichet pesait environ 25 livres; il valait 24 quartes, et une quarte valait 24 quassates. Le bichet revenait à 3 sacs du poids de 200 livres.

([3]) Saint Christophe, patron de la ville de Belfort (Saint Denis était celui de la collégiale). — A cette époque, la fête patronale était déjà en usage dans notre ville, et les magistrats veillaient à ce qu'elle se fit avec entrain, tout en observant le bon ordre. C'est ce que prouve très-naïvement une réception de bourgeois de l'année 1449. Voici ce document :

L'an mil CCCC *quarante et neuf la veille de feste Saint-Christofle fut reçu pour bourgeois à Belfort par Hugue de Charmoy, maistre bourgeois de la ville par le tems, et Jehan Fremiat pour le commung, du consentement et*

Item le paissounayge de tous les boys sont es bourgoys et habitans de la vylle de belfort pour ylz norry de leur port cestascavoir pour chacun port de leur aleuchement deulx denyer esteuenant et chacun daychet que ce achetes dez la Saint Laurent en auant douze denier esteuennant et ce payt le paysonnaige sellon la garde du bergyer.

Item deulx petyt port doybuent aller ou paysonnayge pour ung et aussy pour la garde.

Item les toyze de la vylle sont a seygneur et doybuent lez mayson que sont charger dez toyze douzes bon denier et doyt auoir la toyze dix piez cestascauoyr celles que sont au cueur de la villes.

Item celles que sont après lez meurs sont a messyre Jehan de Monstureulx ([1]) et les tyent ledit messyre Jehan de Monstureulx de fyef du seygneur de Belfort.

Item lez ban vin sont a seygneur de Roppes ([2]) et lez tiennent de fielz et en ont lettres comment ylz dysent et ce doybuent vendres lez ban vin ([3]) dez la Saintz martin diuers jusque la veilles de noel a mynuyt et non plus et doybuent vendres vin a tauxement de belfort et

---

par l'ordonnance du conseil : Perrin, dit le menestriey de Vaizellay, par telle manière et condition que led. Perrin est et sera tenuz de corner, servir la ville es feste de messire Saint Christofle et de Froideval, et ensemble son fils tant qu'il demeurerait avec luy, et sera bourgeois de lad. ville pour luy et pour ses hoirs et ce aussy estoit que ledit fils se mariat en ladite ville, il sera bourgoys pour y servir ladte ville comme dit est ; et les bourgeois seront tenuz de deffreyer lesd. Perrin et son filz tant quilz serviront esdites festes.

([1]) La famille de Montreux, en all. *Munstrol*, une des plus anciennes et des plus nobles du Sundgau et de la Haute-Alsace.

([2]) Le château de Roppe, non loin de Belfort, dépendait de la seigneurie de Rougement. Il est appelé dans les chartes allemandes *Roppach*, *Rotpach* ou *Rispach*. En 1317, un seigneur de ce nom en reçut l'investiture d'Ulrich de Ferrette, sous la condition de secourir ce dernier dans les guerres qu'il aurait à soutenir contre les Bourguignons. — En 1347, Hermann de Roppe est choisi par Jeanne de Montbéliard, pour faire, de concert avec trois autres seigneurs, le partage des biens de Jeanne. En 1425, Jean-Henry de Roppe était châtelain de Belfort, c'est-à-dire commandant du château au nom de Catherine de Bourgogne, comtesse de Belfort.

([3]) Le droit de *banvin* donnait pouvoir au seigneur de vendre seul, pendant un certain temps de l'année (presque partout ce temps était de 40 à 45 jours), le vin, et cela exclusivement aux habitants de sa seigneurie.

quil soyt a la boysson de la villes et le doybuent tauxer lesd. tasseurs et ce vend ung denier plus chier que es auttres foys.

Item et que le seel du tabellyonnayges est a seigneur dessoubz lequel seel touttes lettres de herytaiges ce doybuent fayre et quant ledit tabellyon (¹) veulx seeller lesditez lecttres quy sont fayet soubz led. tabellyonnayge le preuost et le maytre bourgoys ilz debuent estre car ilz ont lez cletz et la garde dud. seel et sy luy auoyt aulcune lettres préiudiciables a seigneur ylz ne lez doybuent pas passez ne seller dud. scel et vaulx les molument dud. seelz quattre lybure per ans.

Item ilz lya certains meix et hérytaiges au finayges de Belfort lesqueulx sont attenuz en certaines rentes davennes chacune an au guernier du seygneur.

Item le marchier de Belfort est frant dez le mercredy a jeudy jeusque a vendredy à midy et ny peult engayger ne arrester personne estrayges ce ce nest pour les denier du seygneur ne les byen ne les corps des personne mays lon peult bien barrez lesdits byen achettez.

Item et quant lon a aulcungz dyfferans dez renttes dez ventes ou dez tringes du seygneur la cognoissance en doyt venir esdits neuffz bourgoys et lesd. neuffz bourgoys en doybuent delyberer et déterminer byen et justement pour le seigneur et pour les parties seilon les us et aulcune costumes de ladites villes de belfort.

Premyerment les neuffz bourgoys ont le régimes et gouuernement en la villes de belfort et la cognoissance de en delyberer et de en déterminer tant du droyt du seygneurs comment de celluy de la vylles.

Item et que les pasquis et pasturayges tant ès boys comment feur boys sont es bourgoys et communattez de la vylles pour leur bestes sans ce que le seigneur leur puys ou doiges mecttre nulles empeschemens.

Item et que la Riuiere et les rupz et mortes (²) dépendant dycelles sont esd. bourgoys et ny peulz ne ne doyt peschier aulcunes personnes

---

(¹) Le *tabellion*, espèce de notaire, *notarius juratus*, ou *tabullarius*, s'occupait, moyennant un même salaire, de la rédaction de conventions, de contrats et de dispositions entre vifs et à cause de mort, en forme d'acte faisant foi en justice. Au seigneur seul appartenait le droit de nommer le tabellion. — On peut voir, aux archives de Belfort, plusieurs empreintes, fort bien conservées, du scel du tabellionage du comté, où sont représentées les armes de l'empire et celles du landgraviat d'Alsace.

(²) *Eaux-mortes* ou marais.

quil ne soyent residant en ladites villes de belfort feur que le seygneur lez gens deglyses et lesdits bourgoys et habitans de la ville de Belfort.

Item et que lesditz hourgoys ont unes coustumes laudables que tous les ans le iour de la Sayntz Jehan baptistes lesd. bourgoys et la communalté dud. Belfort sont ensembles auec le preuost quil representes la personnes du seigneur et a ce iour la celluy quest estez maytres bourgoys lan précédant rendt compte deuant lesd. preuost et deuant lesd. bourgoys et communaltez dez ouvrayges des reparation et des myssions quil a faytz aud. temps et des Receptes semblablement.

Item et que apres ce et ledit compte estre oy per lesd. preuost et per lesd. bourgoys led. comptes vehuz ooyr lez articles contenuz aud. comptes et tout ce que de droyt desd. articles ce doyt passer dau. maystres bourgoys lesd. neuffz bourgoys lui passant et cloant led. compte en la presence de la coumunaltez.

Item et que apres lesd. neuffz bourgoys et communaltez regardant la peinne et labeur que ledit maistres bourgoys a heu declert de la villes et celluy quest estez eleuz maytres du commungz et selon ce quy leur sembles quy lon gainger leur baillant leur gaiges et saillayres.

Item et que cedit iour la communaltez fayetz pertyr lesd. neuffz bourgoys feur du lieu ou ledit comptes ce rendant et ylaic ont aduys ensemble et mettent pertyes desd. neuffz bourgoys feur de l'office et yls en elysent dez aultres lesqueulx le preuost fayetz jurer sur le saint canon de byen et loyalement regir ct gouuerner la justice du seygneur et le droyt du poures et du ryches de l'esglise et de tous les estact de la villes.

Item et que le serment estre fayetz per lesd. neuffz bourgoys de bien et justement garder le droyt du seigneur et de la villes iceulx bourgoys conuenant ensembles et elysent ung maystre bourgoys et icelluy maystre bourgoys estre esleu reuellant les ordonnances et ancienes costumes.

Et premyerement ordonnant deulx de la villes pour garder les clef pour fermer et deffermer leurs porttes de nuictz et de jours et toutes et quanteffoys quil leur plait et en a ung du conseil et ung aultre du commung.

Item et que lesd. bourgoys ordonnant pour lad. annez deux tauxeur de chers cest ascauoyr ung du conseil et ung du commungz pour visitez lad. chers quelles soyt bonne et competant et le tauxement quil feront lez bouchier le doybuent soffryr et sy luy auoyt aulcungz diffe-

rend entre lez tauxeur et lez bouchier ilz en doybuent reuenir à l'ordonnance desdits neuffz bourgoys et ce que lesd. neuffz bourgoys en dyront ce doyt tenyre et ne doybuent point vendres ne trenchier lesd. bouchier barbys chieures bouchot treuz ne port mayseeaulx sus le bant ou ilz tranchant la chert nettes. (¹)

Item ellysent lesd. neuffz bourgoys deux hommes pour tauxer le vin que les hostes de la villes de belfort vendant lungz du conseil et lauttres du coummungz et doibuent essaye le vin cy lest bon ylz le doybuent tauxer que le cherreton ne lhostes ne perdyons point et cy nest soffisent a la boysson de la villes ylz le doybuent tauxer sellon ce quylz est.

Item et que lesditz bourgoys font jurer aulx saintes euangilles de dyeu lesd. tauxeurs de pain de chers et de vin de bien et loyalement tauxer sens regarder plus lung que lauttre aud. tauxement et de rappourter lez emande de ceulx quy offensent es choses dessud. lesquelles emandes sont tauxer a dix solz cesteascauoyr huite solz pour lamende de la villes et delx solz pour les tauxeur sus chascunes emande.

Item et quil après ce lesd. bourgeois font leur ordonnance sous touttes chosses que examement ce font tant en la vylles comment feur de la vylles et sur icelles mettant emande tant pecunielles comme corporelles et de icelles mettant et imposent ont puissance et lybertez tant sus ceulx que lon troves allant de nuyt outtres lez heures ordonner (²) sans chandelles comme sus ceulx que l'on troue es curtylz (³) aultres que lez leurs et assy es boys de la vylles que sont en bant desquelles emandes ne eccedent point la somme de dix solz es emandes pecunielles comme es emande corporelles et les chastient lesd. bourgoys per incarnation (*incarcération*) de leur corps et ont la pryson tout propres a ce ordonnez.

Item et que aulcung de ceulx que lon feroyt domage fut en curtilz

(¹) *Et les bouchers ne doivent vendre ni découper des brebis, chèvres, jeunes boucs, truies ou porcs malades, sur le même banc où ils découpent la viande saine.*

(²) Le couvre-feu sonnait à dix heures du soir. La cloche qui servait à cet usage était renfermée dans une espèce de beffroi nommé *Glockhus* dans un vieux titre de 1347, et situé dans la ville haute, au pied du château.

(³) *Culty*, du latin *cultus*, qui signifie *lieu cultivé*, d'où *curtus*, *curtyl*, et le mot patois *quieutchy*.

en vergier en champs en prelz ou en aultres lyeu que pourtoit dommaiges et celluy que lon aroit fayetz le dommaige ce clame la cougnoissance vyendroyt à la justyce du seygneur et seroyt amendables celluy quil aroyt faitz le feurfayetz ce celluy qui ce clame le troue le seigneur ilz auroyt son emandes et nonobstant ce ne sera pas quittes celluy qui aroyt fait le forfayt de lemende de la vylles et de icelles emande doyt auoyr la fabriques de lesglise les emande des curtyl des vergier et des jardin telles quelles seront tauxers per lesditz neuffz bourgoys.

Item et que le seigneur ne ses officier ne doybuent prendres corps dhomme ne de femmes en la franchises de belfort que per le jugement desd. neuffz bourgoys ou la plus sainnes pertier et ce led. seigneur ou ces officier en prenent point les bourgoys le debuent recoure et mettres en leur prison et après mettre a droyt et ce le cas nest criminables et que lemende soyt criminele ilz le doyuent rebaille incentenent a seigneur et ce le cas nest criminal et lamende pécunielles lesd. bourgoys le debuent juger et ce celluy quilz la fayt ne la paye le seigneur le peult mettre en pryson.

Item et que en ladites franchises est de us et de costumes quant ung fait adiourner ung aultres le rez peult fayre troys deffaulx et contreunant et le rez acteur le doyt siure et ne doyt point faire de deffaulx et sy le reez en apres les deffaulx et contremand faytz ne comparist lon le doyt aiourner une foys pour toutes per manieres de purgation et pour le veoyr purger et sy ne vient le acteur doyt fayres sa demande et doyt pouruoyer son cas selon le jugement desdits neuffz bourgoys et puys après ce doyt bailleyr la sentences per lesd. neuffz bourgoys et ce le rez comparist et ilz confesse la demande dud. acteur il nya point demande.

Item semblablement de lamende de trentes soltz celluy pour cuy la sentence ce baylles en a six solz pour son amendes.

Item semblablement de lamende de sept solz le preuost en a quatres solz et celluy pour quy la sentences ce bailles en a trois solz.

Item et que ledit preuost ne a aultres gayges du seigneur synon les pettite amendes de quatres solz le seelz des appellation et dez passemand et lez deffaulx que lon faitz en la justice et ung marchier entre Noel et la Saintz hilayre que peult aulcunement valloyr ving solz.

Item et que il ni a point damande plus grosses que de soixante solz

esteuenans, de trentes solz et de sept solz tous esteuenans ce ce nest per jour de marchier ou les emende se doublant.

Item et que touttes espaues et troues que ce font ce doybuent garder quarantes iours per les officier du seigneur ou par aultres quil veuillez commettres et silz les quarantes iours sont passez et lon ne reuient après cest ascauoyr ceulx quil les auront perdu lesdite espaues et troue son confisqué a seigneur.

Item et que touttes personnes quil commettent crymes telz que ilz requierent estre mys a derriere supplix ou soffrir la mort tous les byens meubles et heritayges sont confisquer a seigneur sauffz le droyt de la femmes de ce quelles ara appourtez auec son mary lassignatx de son mariage et son douhayre.

Item et que lesd. neuffz bourgoys quil ont le régimes et gouuernement de la justices ont une costumes laudables et préuilaige que quelconque personnes quilz soyt prins pour crymes ou delyttz quil aye faict dont ilz doyge estre mys a dernier supplix et le seigneur a cuy ilz est le redemande le ne luy rendt point pour ce que la justice de Belfort est hautte justice de prince ne aussy lesd. bourgoys de Belfort ne demandent ne ne vout nulle requerir.

Item et que lesd. bourgoys et habitans de la villes de belfort sont attenuz de maintenir les meurs les chaffaulx les tours et pourtes (¹)

(¹) L'ancien Belfort avait à peu près la forme quadrangulaire. Un des côtés était formé par la roche du château qui terminait ainsi son enceinte au Midi ; les trois autres par un cordon de murs et de tours. Le côté du Nord, opposé à la roche était baigné par la Savoureuse. Ce quadrilatère était d'environ 270 mètres d'orient en occident sur plus de 200 m. de la rivière au château. Les trois fronts de fortifications qui fermaient la ville, formaient une ligne brisée à angles saillants. Les angles formés par la rencontre de ces différentes lignes pouvaient presque tous être rangés dans la classe des angles obtus et très-obtus, ce qui augmentait leur force ; et tous étaient terminés par une tour qui flanquait les courtines adjacentes. De ces angles, *deux* surtout étaient dignes de remarque parce qu'ils déterminaient l'approximation de la forme quadrangulaire que j'ai dit appartenir à la ville. Le premier de ces angles, au N. O., était couvert par la *tour de Montbéliard* ; il était un peu au-dessous de la valeur d'un angle droit. Le deuxième angle avait quelques degrés de plus qu'un angle droit et se trouvait plus au N. E., non loin de la rivière et du moulin : d'où vient que la tour qui le couvrait se nommait la *tour de l'Ecluse* ou la *tour du Moulin*. Ces deux tours, d'une grande importance alors, parce qu'elles étaient plus exposées que les autres par la nature de leurs angles, rachetaient ce défaut par des proportions plus fortes et un relief plus élevé. On les

et pour ce feu bonne memoyre le cont Regnaulx de bourgoingnes et dames Guillame sa femmes et Othenien leur filz ont donner esdits bourgois et habytans de la villes de Belfort une pertier du boys de Salle-

---

appelait en style du temps *tours cornières*. Les deux tours cornières étaient les plus fortes de la place avec les trois *tours portières*. Ces cinq tours étaient voûtées à trois étages, de forme ronde, avec plusieurs magasins dans l'intérieur, des embrasures à différentes hauteurs ; elles étaient garnies au sommet de créneaux, de saillies en machicoulis et étaient surmontées d'un toit pointu que terminait une girouette. Les tours portières, outre la porte à deux battants, avaient encore une herse et au-dedans une deuxième porte.

Les autres tours de l'enceinte, quoique moins importantes par leur emplacement et leur grandeur, étaient cependant distribuées avec art de distance en distance. Soixante mètres environ les séparaient l'une de l'autre ; leur sommet était en plate-forme avec des créneaux, tandis qu'un toit pointu surmonté d'une girouette coiffait les trois portières et les deux cornières. C'est ce que fait voir un ancien dessin représentant le vieux Belfort vu de la plaine de Cravanche, et qui se trouve au cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale.

« Pour un spectateur placé sur le donjon du château, il était facile de parcourir des yeux l'enceinte de la ville et d'examiner toutes les tours une à une. A sa droite, plus bas que la *Tour des Bourgeois*, il voyait la *Tour du Rosemont* ou *de la Halle*, dans laquelle était pratiquée une des trois portes de la ville. 60 mètres plus bas, son regard rencontrait la *Tour de l'Arsenal* et encore plus bas la *Tour cornière de l'Ecluse* qu'une égale distance séparait de la Tour de l'Arsenal. En descendant ensuite le long de la Savoureuse, on trouvait près de la Tour de l'Ecluse, une poterne qui donnait en-dehors sur la rivière et qui répondait en-dedans de la ville à la Rue-sur-l'eau. Venait ensuite la *Tour Sainte-Barbe* à 30 mètres de la tour cornière ; puis, à la même distance, la *Tour des Tanneurs*, ainsi nommée à cause des tanneries qui étaient en face, sur la rivière. A 60 mètres de là, la *Tour de l'Horloge* dont le diamètre était de 18 mètres, ce qui fait conjecturer que les autres tours portières avaient la même dimension. 30 mètres plus bas, on voyait la *Tour de la Justice* ou *des Larrons*, ainsi nommée parce que les exécutions de moyenne et basse justice se faisaient vis-à-vis, sur une grève inculte et sablonneuse qui s'étendait du bord de l'eau jusqu'à la maladrerie du champ des Lépreux. 30 mètres plus bas, on trouvait enfin la *Tour cornière de Montbéliard* qui renfermait dans son sein une glacière, la maison commune et les archives ; cette tour était encore appelée la *Tour de la comtesse Jehannne* ou la *Tour des Poules*, à cause de Jeanne de Montbéliard, comtesse de Ferrette, qui avait fondé en 1349 l'hôpital des Poules. La tour de Montbéliard flanquait l'angle ouest de l'enceinte ; cet angle était faiblement aigu. Pour examiner les autres tours, les regards quittaient le cours de la rivière pour remonter vers le château. A 60 mètres de distance de cette seconde tour cornière, et plus près du donjon, se trouvait la

berg comme le contiennent et plus a plain est declaire es franchises de la villes de Belfort. (¹)

Item et que lesd. bourgoys et habitans de lad. ville de belfort sont

---

Tour de Bourgogne, ainsi nommée du pays où conduisait la porte pratiquée à sa base. De là jusque sous la roche du château, à peu près dans la direction du donjon, il y avait plus de 110 mètres de rempart, et tout cet espace était flanqué par une tour placée au milieu, qu'on appelait la *Tour des Ladres*, sans doute parce qu'elle donnait sur le champ des Lépreux, ou bien la *Tour des Chanoines*, parce qu'elle était située à l'extrémité occidentale de la Rue-derrière-le-cloître et que les chanoines y avaient probablement quelques propriétés. » — Voy. l'abbé DESCHARRIÈRES, *Hist. milit. de Belfort* (ms.), et H. BARDY, *Belfort au moyen-âge*, chap. X.

Nous avons dit qu'il y avait trois portes. C'étaient la *Porte-Haute*, la *Porte-Basse* et la *Porte de l'Horloge*. La première faisait face à la halle et se nommait souvent *Porte de la Halle*, *Porte du Rosemont* et quelque fois *Porte d'Allemagne*. En-dedans, elle donnait sur la place de la Vieille-Fontaine, sur la rue du Rosemont et sur celle du Marché ; en-dehors, le chemin se partageait en trois routes dont l'une, par le Rosemont et le Ballon, allait vers la Haute-Lorraine ; la seconde conduisait à Colmar par Roppe, et la troisième à Bâle, par Perouse et Altkirch. La Porte-Basse était située à l'extrémité occidentale de la rue du Rosemont et se nommait aussi la *Porte de Bourgogne*. Elle aboutissait à deux chemins, celui de Montbéliard et de Delle par Danjoutin, et celui de la Franche-Comté, dont on trouvait encore les vestiges, à la fin du siècle dernier, dans un endroit appelé la *vie de Bourgoigne*, et qui de la gauche de la Savoureuse, qu'on passait sur un pont, conduisait à Besançon et à Vesoul. La *Porte de l'Horloge*, pratiquée dans la base d'une grosse tour que l'on décora dans la suite d'une horloge, était située dans l'étranglement que fait la rue de la Grande-Fontaine actuelle, entre la maison Bardy et celle de M. Nathan Brunschwick. — Voy. mon travail sur Belfort au moyen-âge, chap. V.

(¹) En 1307, Renaud de Bourgogne, voulant dédommager les habitants de Belfort de l'entretien des fortifications et du service militaire de la place, leur donna les bois que l'on appelait les *espaces sous le Salbert* et une portion de la forêt du Salbert. Renaud ne s'y réservait, à lui et à ses successeurs, que la haute justice et une redevance annuelle de 60 sols. Depuis ce temps, la commune a tiré très-grand profit de cette forêt. C'était sans contredit la plus belle portion de ses propriétés. Les habitants de Belfort en jouissaient en toute aisance, y prenaient leur bois de chauffage, pouvaient y faire paître leurs bestiaux. Quant aux prés et aux pâturages qui en dépendaient, et qui étaient situés tant dans ces bois qu'en dehors, ils appartenaient *aux bourgeois et muniattes de la ville pour leurs bestes, sans que le seigneur leur puisse ou doive mettre nul empeschement*. Depuis 1307 une partie du Salbert appartint donc à la ville de Belfort en toute propriété. L'autre

attenuz de maintenir byen et entièrement lez chemin dedans la ville et deffeur et les lamittez et tenir en bon et soffisant estactz.

Item et que lesdits bourgoys et communaltez sont attenuz de gar-

---

partie, qui advint à la maison d'Autriche, servait de bois communal au village d'Evette, dépendant du Rosemont. Mais comme la ligne de démarcation entre ces deux parties de la forêt n'était pas rigoureusement tracée, il s'ensuivait que tantôt les bourgeois de Belfort accusaient les gens d'Evette de venir prendre du bois dans leur propriété, tantôt les gens d'Evette cherchaient querelle aux Belfortains disant que telle ou telle portion de la forêt qu'ils prétendaient être à eux ne leur appartenait réellement pas. Les bourgeois de Belfort cherchèrent à mettre un terme à tous ces débats. Ils demandèrent à Frédéric, empereur d'Allemagne et roi des Romains, de vouloir bien renoncer à l'autre moitié du Salbert et la leur céder. L'empereur Frédéric leur accorda ce qu'ils demandaient par la lettre suivante :

« *Nous, Frédérich, par la grâce de Dieu, Roy des Romains tousjours auguste, Duc d'Austriche, de Steir, Kertnen, Krain, Comte de Tyrol, etc., cognoissons pour nous et nos hoirs, que nos aymes et fidels maistre-bourgeois et conseil et tous bourgeois habitans de notre ville de Belfort, nous ont fait représenter comme nos prédécesseurs d'heureuse mémoire les seigneurs dud. Belfort leur auraient, de grâce espéciale, et franchement, cédé et transporté la moitié du bois nommé Salbert, qui provenait de nous et de la louable maison d'Austriche, et comme les gens du village d'Evette, dépendants de la seigneurie du Rosemont, à raison dud. bois font auxd. de Belfort continuellement disputes et débats, lesd. de Belfort nous ont très-humblement supplies qu'il nous pleu de grâce leur vouloir céder et propriétairement renoncer l'autre moitié dud. bois. Ayant sur ce considéré à leurs instantes prières, aussy les respectueux et fidels services qu'eux et leurs prédécesseurs ont démontré envers nous et nos ancêtres, les ducs de la maison d'Autriche et qu'ils démontreront encore à l'advenir à nous et à nos successeurs; afin que cy après, ils n'ayent aucun débat et difficulté avec lesd. d'Evette, leur avons, pour eux et leurs successeurs, de grâce espéciale, propriétairement cédé et gratuitement donné l'autre moitié dudit bois à nous appartenans comme duc d'Autriche, cédons et donnons par la vigueur des présentes et ainsy voulons et entendons que cy-après ils usent et jouissent entièrement dud. bois sans empeschement de qui que ce soit, toutefois que pour nous et nos successears, ils délivreront pour la moitié dudit bois annuellement au jour de feste Saint-Martin à un recepueur de Belfort six libures de cyre. Surquoy mandons a nos aymes et fidels les baillif d'Alsace, Prevost de Belfort et de Rozemont et tous autres nos officiers présents et futurs, sérieusement et irrévocablement par les présentes, de ne faire à l'advenir auxdits nos bourgeois de Belfort et leurs successeurs, aucun empeschement dans la jouissance dud. bois par nous de grâce espéciale donné, ny souffrir qu'aucun luy en fasse en quelleque manière que*

der les portes de la vylles de belfort de nuitz et de jours faire guet et escharguet à leur frays myssions et despens (¹).

Item et que tous les habitans estant et résidant en ladites villes sont attenuz de contrybuer es reparation et fortification de ladites villes de Belfort et semblablement à la garde ainsy comment cy dessus est escrypt et doybuent querir lesd. habitans aucunes exaction au franchises quelles soit préjudiciables a bien publiques de la villes de belfort.

Item et quant ung hommes est attenuz à ung aultres quil conuerse aud. marchier et le crediteur ou celluy a quil lou doit ne peust estre payer celluy a cuy lon doyt peult fayre controindre et deffendre a celluy quil luy doyt troys marchier lungz apres laultres et lez troys marchier estre deffenduz et lez deffence passez celluy a cuy lon doyt peult gaigier celluy quil luy doyt aud. marchier se ilz ne troue de quoy.

---

ce soit, ains de les y maintenir parcequ'ainsy est notre vouloir et plaisir. Donné à Constancè, le vendredy après le jour de feste Ste-Catherine, de l'an nostre Seig^r 1442, et de nostre royaume le treizième. »

(¹) Des postes de sentinelles étaient établis à chaque porte de la ville et du bourg. Le poste d'honneur était à la Tour des Bourgeois. A partir de 1307, les habitants de Belfort formèrent une milice bourgeoise ; obligés de faire le service de la place, de monter les gardes et de faire les patrouilles, ils organisèrent une compagnie d'arbalétriers dont les membres prenaient le titre de *chevalier de l'arbalète*. Dans des temps plus modernes, ils changèrent de nom et s'appelèrent les *chevaliers de l'arquebuse*. Le papier-terrier du comté de Belfort de 1742 dit que cette compagnie faisait ses assemblées et ses exercices, à des époques déterminées et avec la permission du prévôt et des magistrats, « et au cas que ledit prévôt et maître-bourgeois se présenteraient pour tirer à l'arquebuse, les officiers de la compagnie doivent leur déférer les premiers honneurs, suivant les anciennes coutumes et les statuts de lad. compagnie, et s'il arrivait des contestations et difficultés à l'occasion de leurs exercices ou pour les rangs entre officiers et chevaliers, la connaissance en appartenait auxdits prévôt et magistrats ; de même pour le choix de tous les officiers et bourgeois qui doivent composer ladite compagnie. » Depuis les constructions de Vauban, ils se réunissaient sur le glacis du front occidental des nouvelles fortifications, où était autrefois la Porte de Bourgogne. Une preuve de l'ancienneté de cette compagnie et des services qu'elle avait rendus, c'est que le seigneur lui devait la somme annuelle de 108 livres et 8 deniers tournois qui devait être destinée au prix de tir et qui a été payée jusqu'à la Révolution très-régulièrement.

Item les ongaulz (1) sont à la villes de Belfort pour la reparation de lad. villes et les ont donner a la villes les seigneur d'osteryches.

Item et que le seigneur ne doyt punnir nulle malfetteur ce le preuost et lez neuffz bourgois ne il sont ou la pluspart et sainne pertier de eulx pour oyr la confession et ce que ledit malfetteur dira, que aultrement ilz ne bailleroient point de sentences sur ledit malfetteur ce ilz ne avoyent ouy sa confessions.

Item et que ladites confessions ouy per lesd. preuost ensembles des neuffz bourgoys ou la plus sainne pertier le seigneur peult mettre a droyt led. malfecteur toutte et quanttefoys quil luy plait et lesdits neuffz bourgoys doybuent sur ce sentencier est condampner ledit malffecteur selon le crime et fourfaytz quil a fayt et perpetres et le condampner a derriere supplix (2) selon le crime et le delictz quilz la faytz de telz mort que led. delitz ou fourfaytz sera faytz.

Item et que lad. sentences baillez led. seigneur peult fayres graces aud. malfecteur cy luy plait et ce ilz ne luy plait ilz doyt faire afaires

---

(1) Le droit d'*Angall* (*Umgueld*, *Unguelz* ou *Weingueld*) était un impôt sur la vente des vins. Avant 1413 il appartenait au seigneur de Belfort, mais cette année-là Catherine de Bourgogne, archiduchesse d'Autriche, en fit don à la ville, et depuis lors cet impôt, qui était d'un rapport assez considérable, augmenta de beaucoup les revenus de la commune. Par ses lettres, Catherine reconnait et confesse que pour les bons services que les bourgeois de la ville de Belfort lui ont faits, lui font chaque jour et lui pourront faire en temps avenir, et *de grâce spéciale et comme bien avisée, par vertu de ces lettres, elle leur donne sans nul espérance de rappel pour elle et pour ceux qui viendraient après elle, les Humgalz entièrement de la ville de Belfort, pour qu'ils puissent mieux la maintenir et la maysonner, et est de la date de mercredi devant la Saint-Marc, l'an N. S. courant MCCCCXIII.*

(2) A l'orient de Belfort, sur la hauteur qui forme le prolongement de la roche du château, se dressaient quatre piliers de pierre, disposés en carré, sur lesquels étaient placées transversalement quatre pièces de bois peintes en rouge. C'étaient les fourches patibulaires. Cette hauteur, qu'on appelait, à cause de cela, la *Montagne des Fourches* ou *de la Potence*, dominait la ville et le château de Belfort. On nommait aussi ce lieu lugubre *la Justice*, et maintenant encore le fort qui y est bâti porte le nom de Fort de la Justice. Celui qui entrait à Belfort, de quelque côté qu'il y arrivât, voyait l'instrument du supplice se dresser sur un roc aride et sans verdure, parfaitement choisi pour un gibet. — Voy. *Belfort au moyen-âge*, chap. XIII.

justice selon la sentence baillier per lesd. neuffz bourgois es frays myssions et despens dud. seigneur.

Item et que toutes sentences de malfecteur quil ont de servir destres mys a derriere supplix ce doybuent profere dire et prenuncer deuant les chestaulx de belfort (¹) et ylce doyt estres leutes haultement la confession dud. malfecteur et ledit confession entre leutes et la sentence bayllyer le preuost doyt delyburer led. malfecteur a maytre quil le doyt justicier et mettres a derriere supplication et ledit maytre dez ce veu quil le doyt auoyr en son perylz et fortune et ce alcunez chosses luy en auenoit et quilz eschapit ilz en seroyt a la graces et voluntez du seigneur.

Henri Bardy.

(¹) La sentence se prononçait devant le château, dans l'endroit que l'on appelait *les Bailles*. C'était un ouvrage avancé dont l'objet était de couvrir les portes de la place contre toute attaque imprévue. C'était là que se tenaient quelquefois des marchés, que l'on payait les lods et les redevances seigneuriales perçues par un prévôt ou *bailli*, qui rendait aussi la justice au nom du seigneur, ce qui fit donner à cet ouvrage le nom de *Bailles*. Les Bailles, d'où est venu l'idée de nos demi-lunes, ont la forme d'un carré, mais sans murs du côté de la place à laquelle elles communiquent par un pont, parce qu'elles en sont séparées par un petit fossé. Elles n'ont donc de murs d'enceinte que de trois côtés : l'un en avant, parallèle à la place, est une espèce de *face*, les deux autres, qui lui sont perpendiculaires, peuvent s'appeler *flancs*. C'est dans un des flancs qu'est pratiquée la porte. A la fin du siècle dernier, on trouvait encore des traces très-remarquables de *bailles* devant la porte principale du château de Belfort, depuis l'escarpement du rocher, du Nord au Sud, c'est-à-dire en largeur ; elles avaient environ 25 mètres sur 65 de longueur, et dans cet espace, en pente vers le levant, il y avait un corps-de-garde, un petit magasin et quelques habitations.

LA CULTURE DES SCIENCES EN ALSACE.

4e Article.

Nous arrivons au numéro de novembre de la *Revue historique*, où nous trouvons l'article de M. Goguel que nous avons déjà annoncé; il a pour titre : *Tableau du mouvement littéraire et scientifique en Alsace, du 1er janvier 1858 au 1er août 1859.*

Les premières pages de ce tableau semblent destinées à excuser les poëtes et littérateurs alsaciens, de faire des vers et de la prose dans la langue de Gœthe et de Schiller. M. Goguel trouve que c'est un fait vraiment digne d'attention, de voir, en Alsace, un si grand nombre de personnes cultiver la poésie allemande; plusieurs même sont arrivées à produire des compositions estimables, goûtées et appréciées au-delà du Rhin. — En effet si les libraires de Strasbourg, Colmar et Mulhouse voulaient nous dire ce qui se consomme en Alsace, en fait de littérature allemande, ce serait à n'y pas croire. Lorsqu'on se permet de parcourir et d'examiner les bibliothèques des savants littérateurs alsaciens (*je parle des autochtones*, et non des immigrés d'outre-Vosges) on sera également fort étonné de leur richesse en auteurs germaniques. Chez la jeune fille même (je parle des familles protestantes aisées et lettrées et même de la bonne bourgeoisie) on pourra encore faire la remarque que la moitié de sa jolie petite bibliothèque se compose d'auteurs allemands. *Schiller* au grand complet; de *Gœthe* elle ne possède que « *Hermann et Dorothée* »; *Hebel* est très-répandu; puis, *Geibel*, *Zschoke*, *Ernst Schultz*, *Rückert*, *Tieck*, *Jean-Paul Richter*, *Platon*, *Klopstock*, *Pfeffel*, *Gellert*, *Bürger*, *Novalis*, *Lenau*, *Hauff*, *Uhland*, *Th. Kœrner*, *Just. Kerner*, etc.

M. *Goguel* fait observer encore que lors de l'inauguration de la statue de *Pfeffel*, on vit apparaître le *Pfeffel-Album*, œuvre de 39

noms, pasteurs, magistrats, professeurs, officiers, médecins, artistes, artisans, instituteurs, ouvriers et qui tous ont contribué par une pièce poétique à rendre hommage à la mémoire du fabuliste colmarien.

M. Goguel insiste principalement sur les mérites de M. *Aug. Stœber*, qui poursuit avec une admirable insistance le but de sauver de l'oubli les légendes et les traditions de notre province. Ses « *Sagen des Elsasses* » sont en effet un des livres les plus gracieux que je connaisse, et il me semble que la *Revue d'Alsace* pourrait un jour publier quelques-unes de ces « *Sagas.* » Nous en avons traduit quelques-unes dans le « *Guide du botaniste* » qui va paraître incessamment.

Evidemment M. Goguel, devait, après avoir parlé du goût des Alsaciens pour la littérature allemande, constater leur amour, leur dévouement envers la France.

« Ce sont bien des cœurs français qui battent dans les poitrines d'Auguste Lamey, des frères Parmentier, (officiers supérieurs de l'armée française), de *Louis Spach.*, tous poëtes allemands. Cette langue est encore celle du culte et des souvenirs, etc. — Laissons à l'Alsacien ce culte du passé, respectons ses scrupules et ses sympathies pour une langue qui fut celle de ses pères, car elle a pénétré jusque dans les profondeurs du sol, jusque dans la pierre de ses monuments; toutefois, ne craignons pas que la patrie des Kellermann, des Kleber, des Rapp, etc., voie jamais s'affaiblir ou s'altérer les saintes affections qui l'unissent à la France. »

Si nous pénétrons plus profondément dans les couches sociales, surtout dans nos petites villes et nos villages, si nous savons converser avec nos laboureurs et nos vignerons, oh! alors nous aurons la certitude, qu'il y a immensément à faire pour rendre *françaises* de *forme* et de *coutumes* nos campagnes alsaciennes. — Ce n'est pas l'inspection des écoles qui nous fournira les éléments de notre conviction, c'est la *vie de famille*. Toutefois, dans les classes aisées des grandes villes, le *progrès français* est rapide et la génération actuelle qui sort des lycées, des colléges et des pensionnats nous fournit à cet égard des preuves manifestes et palpables.

M. Goguel vient ensuite à parler de Strasbourg, « le foyer principal du mouvement intellectuel en Alsace. » En-dehors de l'Académie, des sociétés savantes ont été créées. Elles marchent plus ou moins bien. M. Goguel les énumère : *Société d'agriculture, sciences et arts;* —

Société de médecine; — *Société pour la conservation des monuments*; — *Société d'histoire naturelle*; — *Société d'horticulture*; — *Société des Amis des arts*. Chacune de ces sociétés a son organe périodique :

Mémoires de la société d'agriculture, etc.; *Gazette médicale de Strasbourg*; *Bulletin de la Société pour la conservation des monuments*; *Mémoires de la Société des sciences naturelles de Strasbourg*; *Journal de la Société d'horticulture du Bas-Rhin*.

Dans le Haut-Rhin fonctionnent quatre sociétés : la *Société industrielle* et la *Société d'horticulture de Mulhouse*, — la *Société Schœngauer* et la *Société d'histoire naturelle de Colmar*. — M. Goguel oublie de parler de la *Société départementale d'agriculture du Haut-Rhin*, qui publie un *Bulletin* fort bien redigé et très-instructif pour les *agronomes* lettrés, mais qui ne pénètrera point parmi le peuple, d'abord parce que le *Bulletin* est écrit en français et puis parce qu'il suppose, chez les lecteurs rustiques, des connaissances en chimie, et en physiologie végétale dont il n'a pas la moindre lueur. Ainsi, que sait le campagnard de l'*azote*? — Faites-lui d'abord un cours élémentaire de chimie avant de lui parler d'oxygène, d'azote, de carbone et d'hydrogène; d'ammoniaque, de chlorure, de *phosphates*, de *potassium*, etc.

De toutes les sociétés du Haut-Rhin, c'est la société industrielle qui marche avec le plus de fermeté et de vigueur, grâce au concours énergique de ses membres, à sa riche dotation et à la cotisation considérable. — Son *Bulletin*, qui en est, je crois, à sa 37e année, nous démontre sa forte vitalité.— M. Goguel nous fait l'histoire des *sociétés alsaciennes*. Il ne se trompe que sur la *Société des sciences naturelles* qu'il confond avec l'*Association des amis du Muséum d'histoire naturelle de Strasbourg* qui n'a d'autre but que de contribuer par une cotisation (10 fr.) à enrichir le beau *Musée* de Strasbourg, de pièces rares ou curieuses.

Elle compte 160 membres.

La plus ancienne *Société* est celle d'*agriculture*, *sciences et arts* qui date de l'an VII. (1799). Aujourd'hui elle n'est plus qu'une *Société d'agriculture*. Puis vient la *Société des amis des arts* qui date de 1835 et qui est aussi fort prospère; le nombre de ses membres s'élève à plus de 500.

Elle fait partie de la grande *Association artistique des villes rhénanes*, ce qui permet d'organiser, chaque année pendant trois semaines, à Strasbourg, une exposition fort riche. Les acquisitions faites pour le

compte de la Société de Strasbourg se sont élevées, en 1857, à la somme de 7000 fr. La 3e, dans l'ordre chronologique, la *Société de médecine*, fondée en 1837. Elle marche assez bien ; néanmoins elle pourrait être plus productive (nous y reviendrons).

La *Société d'horticulture* fut fondée en 1846. — Elle publie un *Bulletin* très-instructif et fort varié, généralement apprécié par ses *sœurs* de l'intérieur de la France.

Enfin la plus jeune de nos associations est celle des *monuments*, fondée en 1855, grâce à l'initiative généreuse et dévouée du préfet du Bas-Rhin, M. *Migneret*. Elle est aujourd'hui une véritable *Société d'archéologie alsacienne*, sans en porter le nom.

La *Société des sciences naturelles* fut fondée en 1829, par MM. *Voltz*, *Duvernoy*, *Nestler*, *Herrenschneider* et elle n'a jamais ambitionné la popularité. — Le nombre de ses membres actifs est fixé à trente, et ses publications fort distancées, quoique estimées par le monde savant, sont à peine connues à Strasbourg. Aussi M. Goguel a-t-il pu parfaitement ignorer son existence.

Outre les publications patronées par des *Sociétés* savantes en Alsace, M. Goguel nous fait encore connaître les *journaux périodiques* paraissant dans notre province.

A Jove principium ! Pour cette raison M. Goguel commence par la *Théologie* et les publications relatives à la plus haute des sciences, par la *Faculté* qui marche en tête des autres.

Deux *Revues théologiques* paraissent à Strasbourg, 1° La *Revue de théologie et de philosophie chrétienne*, dirigée par M. *Colani*, prédicateur protestant. Elle en est déjà à sa 10e année, et elle est généralement estimée par les *théologues français*, qui n'appartiennent pas à l'Ecole dite *piétiste*.

La deuxième Revue est catholique, elle a pour titre : *Revue catholique d'Alsace*. Elle s'occupe beaucoup d'archéologie *sacrée* ou *ecclésiastique ;* à cet égard elle a déjà publié des mémoires fort importants dûs en grande partie à la plume savante de M. le curé Gerber de Haguenau. On y rencontre assez souvent des articles polémiques auxquels personne ne répond, probablement parce que leurs arguments sont irréfutables.

Après les deux *Revues religieuses*, M. Goguel arrive à notre *Revue d'Alsace*.

Après avoir cité plusieurs articles importants, publiés par la *Revue*

en 1858 et 1859, l'auteur termine par cette phrase : « Je fais des vœux pour que ce journal, qui fait honneur à la ville de Colmar et à son directeur, à cause de son désintéressement et de la persévérance qu'il y apporte, soit plus heureux que ceux du même genre publiés à Strasbourg et qui sont venus échouer contre le double écueil de l'indifférence publique et de la trop grande centralisation intellectuelle (à Paris). »

Maintenant M. Goguel va toucher une corde sensible.

L'archéologie, les sciences, l'agriculture, les arts, l'industrie ont, toutes, leurs organes en Alsace. Mais quelle part font toutes ces associations aux personnes qui se livrent au culte des lettres et de la poésie? A cet égard il existe une lacune regrettable. Les éléments manquent-ils chez nous? M. Goguel ne le pense pas, et pour preuve il cite l'empressement de nos littérateurs à profiter des colonnes de la *Revue d'Alsace* qui leur sont libéralement ouvertes.

L'Alsace attend son couronnement scientifique, c'est-à-dire une association nouvelle, plus large, plus étendue, dans laquelle les arts, les lettres, les sciences, l'industrie et l'agriculture seraient également représentées et où viendraient siéger et s'éclairer mutuellement des hommes que leurs études entraînent le plus souvent dans des voies différentes et qui sont, d'ordinaire, condamnés à s'ignorer les uns les autres.

Une association semblable serait, certes! d'une exécution difficile, mais est-ce à dire qu'elle serait impossible? Les préfets Laumond du Bas-Rhin et Félix Desportes du Haut-Rhin ont pu, au commencement de ce siècle, organiser des associations semblables. M. Migneret a pu créer, presque sans efforts, la *Société pour la conservation des monuments*. « Il y a des questions qui pour être résolues n'ont besoin que d'être bien posées. »

A cela nous répondrons : En 1857, M. Saucerotte, à Strasbourg, a voulu tenter la fusion des Sociétés diverses à Strasbourg, en une seule *Académie* dont le recteur aurait été le président né. — Qu'en est-il résulté, lorsque les mandataires des diverses Sociétés étaient réunis pour discuter la question? C'est que chaque Société voulut rester *elle-même*, et ne pas être absorbée. — Les *médecins* ont dit : qu'ils étaient bien comme ils sont. Les *agriculteurs* et les *horticulteurs* aussi ne voulaient pas *fusionner ;* les artistes se refusèrent péremptoirement à cette absorption. Aucun groupe social ne montra le

moindre désir à se prêter à l'organisation d'un *corps unique*, renfermant tous les autres. Et la chose en resta là.

Après l'expression de ces *pia desideria* M. Goguel passe aux travaux spéciaux des divers membres du corps enseignant de l'Académie de Strasbourg. Les professeurs de la faculté des sciences et de médecine ouvrent la carrière. — Publications de MM. Bertin, Fée, Forget, Schützenberger, Kœberlé, Bœckel, Duval-Jouve (inspecteur), etc.

Puis M. Goguel passe aux livres scientifiques de longue haleine, publiés en Alsace en 1858-1859. Il commence par la *Flore d'Alsace*, de F. Kirschleger. L'auteur de cette Flore est très-sensible aux éloges que lui prodigue M. Goguel, dans son appréciation du troisième volume de la Flore dont la *Revue d'Alsace* rend compte dans son numéro de novembre 1858.

Le deuxième ouvrage est la *Zoologie du jeune âge*, par le professeur *Lereboullet* (publication qui vient d'être terminée en janvier 1860). C'est un livre dont il a été également rendu compte dans la *Revue d'Alsace*.

La troisième publication est celle de M. *G. A. Hirn*, sur l'*Equivalent mécanique de la chaleur*, dont M. le professeur Bruch a entretenu les lecteurs de notre *Revue*.

Après ces trois publications, M, Goguel parle de la traduction de M. Schimper de la dernière partie des « *Alpes* » de *Tschudi*. Heureusement que M. Schimper a encore d'autres titres que celui-là.

M. Goguel arrive ensuite à des régions plus sublimes : à la *philosophie*, à la *pédagogie*, à la *linguistique*.

Essai de logique, par M, *Waddington*, professeur au séminaire protestant. On passe en revue : Aristote, Bacon, Descartes, Mallebranche, Port-Royal, Locke, Condillac, Kant, Hegel, etc. — Nous apprenons ce que c'est que la certitude : c'est une Science qui contient un Art ; c'est la science du Vrai et du Faux, comme la Morale est la science du Bien et du Mal [1].

---

[1] Ici je me permets une citation : il est vrai, c'est le Diable qui parle ; néanmoins le Démon a quelquefois de l'esprit, surtout quand il parle par la bouche de Gœthe :

O ! heil'ger Mann !
Habt ihr von Gott, der Welt und was sich drin bewegt
Vom Menschen, was sich ihm in Kopf und Herzen regt.
Definitionen *nicht mit grosser Kraft gegeben ?*

Après M. Waddington, c'est le tour du livre de M. *Matter* : *Philosophie de la Religion*. Nous apprenons que la Religion et la Philosophie sont *sœurs*. D'accord ! mais souvent et même fréquemment elles sont des sœurs ennemies, et se font ordinairement une guerre domestique qui n'est pas du tout édifiante, « notamment quand elles sont *mauvaises* toutes les deux, dit M. Matter ; surtout, quand l'une est *superstitieuse* et l'autre *sceptique;* mais *parfaites*, l'une et l'autre, elles sont *identiques* — car la *vérité* est *une*. »

F. KIRSCHLEGER.

(La suite à une prochaine livraison.)

Mit frecher Stirne, kühnen Brust?
Und wollt ihr recht ins Inn're gehen,
Habt ihr davon, ihr müsst es grad gestehen,
So viel, als vom Herrn Schwerdtleins Tod gewusst?

LÉGENDE ALSACIENNE.

LA FILLE DU BOULANGER.

I.

Autour de la ville de Cernay, dans la Haute-Alsace, et jusqu'au pied des riants coteaux que forment les dernières ramifications des Vosges, s'étend une vaste plaine que la Thur arrose de ses eaux limpides et que bordent de toutes parts des champs fertiles et de vastes forêts. Mais c'est en vain que le travail du laboureur cherche à la rendre féconde ; le soc de la charrue n'y trace que d'arides sillons et la semence y meurt, étouffée, sous la ronce et le genêt.

Lorsque la nuit est sombre et que l'éclair déchire la nue, le voyageur, attardé sur la voie romaine qui la traverse, hâte le pas, car il sait que cette terre est maudite depuis qu'un grand crime y a été commis.

Cette plaine est le *Champ du Mensonge* (1) ; c'est là qu'on vit un jour les trois fils de l'empereur Louis-le-Débonnaire, armés contre leur père, contre leur roi, porter sur la couronne de Charlemagne une main criminelle, et, couvrant du manteau de la religion leurs parricides projets, mentir à la foi jurée et provoquer la plus détestable, la plus impie de toutes les guerres, la guerre civile.

Aujourd'hui encore, après dix siècles, le souvenir de cet événement vit dans tous les esprits : interrogez le pâtre qui erre dans ces landes, il vous montrera le lieu où campaient les deux armées, la place où s'élevait l'étendard impérial. Il vous dira comment, pendant

---

(1) *Der Lügner.*

une nuit, l'empereur Louis fut trahi par ses Leudes, comment ses fils, sans respect pour le caractère auguste dont il était revêtu, sans pitié pour la jeunesse de leur frère, le prince Charles, les attachèrent tous deux sur un char qui les conduisit au loin dans les pays du Nord.

Alors, d'une voix mystérieuse, il vous apprendra le châtiment dont la justice divine frappa les coupables; après son forfait l'armée, qui avait abandonné son roi, fut engloutie vivante dans ces terres restées depuis infécondes et condamnées à y rester jusqu'au jour du jugement de tous les hommes. Souvent, depuis cette heure fatale, on voit, à la lueur du crépuscule, de mystérieuses apparitions surgir du sein de la terre; des troupes innombrables de guerriers, montés sur des chevaux qui ressemblent à des nuages poussés par l'ouragan, couvrent la plaine et simulent une grande bataille. Puis apparaît un grand vieillard, pâle et défait; la couronne couvre ses cheveux blancs, un manteau de pourpre flotte sur ses épaules. Trois jeunes hommes le suivent en pleurant; mais c'est en vain qu'il leur tend une main tremblante; une force mystérieuse les repousse et éteint sur ses lèvres le pardon tant attendu.

A ce drame si sombre se rattache une chaste et suave légende qu'un poète alsacien, M. A. Stœber, a déjà racontée et que nous osons à peine reproduire tant nous craignons d'en flétrir la grâce naïve et d'en atténuer le doux parfum.

II.

Dans la ville de Cernay vivait, il y a bien longtemps, un boulanger chez lequel les nobles et les riches bourgeois de Thann aimaient à acheter les pains au lait et au beurre qui sont encore le mets favori de l'Alsace. Tous les matins sa fille, la charmante Alice, se rendait à la ville, sa corbeille sur la tête, et c'était plaisir de voir la gracieuse enfant traverser le Champ du Mensonge en jetant au vent, comme l'alouette matinale, les perles de sa chanson.

Deux années s'écoulèrent sans qu'aucune fâcheuse rencontre eut troublé ces voyages; mais voici qu'un jour Alice aperçut dans la lande, et à peu de distance d'elle, une figure de stature élevée et d'apparence étrange. La nuit était sombre encore et la pâle clarté

de la lune donnait à tous les objets une forme vague et indécise. Néanmoins, dans cette image confuse, elle put reconnaître un homme, un étranger sans doute, car son costume ne ressemblait en rien à celui des gens du pays, et sur sa tête flottait un panache semblable à celui que les seigneurs du château de Thann portaient aux jours de fête ou lorsqu'ils partaient, suivis de leurs vassaux, pour quelque expédition lointaine.

Cet homme marchait d'un pas alourdi ; la jeune fille eut bien voulu hâter sa marche pour voir de plus près son mystérieux compagnon; la pudeur dompta sa curiosité et la retint loin de lui. Ils cheminèrent ainsi quelque temps, mais à peine la naissante aurore vint-elle dorer les plus hauts sommets des Vosges que l'étranger disparut comme une vapeur légère. Ce fut en vain qu'Alice jeta autour d'elle un regard attentif; rien ne put lui révéler l'asile où l'étranger avait pu s'abriter, et elle fut forcée de reprendre le chemin de Thann. Tout le jour elle fut rêveuse et préoccupée; sans cesse elle avait devant les yeux la haute stature de l'inconnu, sans cesse son regard errait pour le chercher dans la foule. Vers la fin du jour, sans se rendre compte du sentiment qui la guidait, elle revint dans la lande et elle fut attristée de voir qu'elle était déserte.

Le lendemain, lorsqu'elle reprit le chemin de la plaine, un sommeil bienfaisant avait adouci les impressions de la veille, et elle atteignit sans effroi le point où l'étrange image lui était apparue. En ce moment encore l'aube matinale commençait à éclairer le ciel; aussitôt un vague pressentiment la saisit, elle tourna la tête.... O surprise! l'inconnu se trouvait à quelque distance; cette fois il était à genoux, tendant vers elle des mains suppliantes.

Un premier sentiment d'effroi engagea la jeune fille à fuir, mais il ne dura qu'un instant; les battements de son cœur s'appaisèrent pour faire place à une inexplicable émotion de joie, d'intérêt, de pitié, et, sans y songer, elle s'arrêta à contempler celui qui s'adressait ainsi à elle. Le jour grandissait à l'horizon; elle vit distinctement que l'étranger était couvert d'une riche armure; tout en lui révélait la grâce et la jeunesse; pourtant, chose étrange, sa figure était cachée sous la visière de son morion, et elle ne pût rien distinguer qu'un regard brûlant qui pénétra jusqu'à son cœur et la força de baisser la tête. Lorsqu'elle essaya de la relever, le guerrier avait encore disparu.

Peu s'en fallut que, dans sa terreur, Alice ne jetât ses pains sur la route pour s'enfuir au plus vite. Mais l'émotion vint paralyser ses forces, et elle ne put que se rendre péniblement à Thann. Elle resta toute la journée plongée dans une atonie profonde. Dès ce moment, il semblait qu'une partie de son âme se fût détachée d'elle ; elle ne vivait qu'à demi, et la seule sensation qu'elle éprouvât encore était celle d'une douleur qui l'étreignait dans ses spasmes poignants ; souvent cette douleur était sourde, insaisissable, mais lorsque, pensive et recueillie, Alice s'abandonnait tout entière au souvenir de cette rencontre, elle devenait plus intense et plus aiguë, et cependant la jeune fille goûtait un amer plaisir à la sentir s'accroître.

C'est que l'apparition mystérieuse du chevalier, l'étrangeté de ses allures avaient vivement frappé l'esprit d'Alice, et plus elle y songeait, plus aussi elle se rappelait, la muette, mais fervente prière qu'il avait adressée au ciel, le regard si doux dont il l'avait, pour ainsi dire, enlacée.

Oh ! s'il était un simple mortel comme moi, murmurait-elle. sans se rendre compte du vœu qu'articulaient ses lèvres.

A son retour dans la maison paternelle, de nouvelles terreurs vinrent l'assaillir ; elle se promit d'éviter le sentier qui traversait les bruyères et, pendant deux jours, elle essaya de tenir sa résolution, mais on eut dit qu'une force invincible l'attirait vers la plaine, car à peine avait-elle franchi les dernières maisons de Cernay, qu'un désir ardent de revoir l'inconnu s'emparait d'elle. En vain sa raison lui criait de se diriger vers les coteaux ombreux qui conduisent au Kattelbach [1], elle continuait sa marche indécise et son regard interrogeait l'espace.

Inutiles désirs, pendant ces deux jours l'inconnu ne reparut pas.

Combien elle fut longue cette journée où pour la seconde fois ses espérances furent déçues. La nuit vint, nuit d'insomnie pleine de nouvelles souffrances, à peine adoucies par des larmes et lorsqu'au matin, la main bienfaisante du sommeil rendit quelque repos à ce corps brisé, l'âme de la pauvre enfant continua de souffrir, agitée par de confuses et tumultueuses pensées.

Elle rêva qu'elle était dans la plaine ; dans le lointain se dessinait l'image du chevalier, enveloppée d'une pâle vapeur. Cette image se

---

(1) Faubourg de Thann.

glissait vers elle en lui tendant les bras. Alice de son côté voulait fuir, mais des buissons de ronces s'élevaient autour d'elle, et, l'enlaçant de toutes parts, la retenaient prisonnière.

Cependant l'ombre avançait toujours. Alice essaya de crier, mais l'inconnu se jeta à ses genoux, ses mains effleurèrent sa taille charmante et aussitôt les ronces et les épines se changèrent en buissons de roses; la lande inculte se transforma en un magnifique jardin éclairé par une lumière merveilleuse; les oiseaux au brillant plumage mêlèrent leurs chants au murmure des eaux, et tantôt bruyantes et impétueuses, tantôt calmes et limpides, exprimaient à la fois et les premières agitations de l'amour et ses plus tendres délices.

Une brise embaumée apportait dans ces beaux lieux le calme et la fraîcheur et dans les profondeurs du ciel se répétaient, en échos affaiblis, les chants des esprits célestes.

Et pourtant il manquait quelque chose à la jeune fille pour que sa félicité fut complète. Le chevalier inconnu auquel, sans le savoir, elle abandonnait son cœur, restait emprisonné dans sa froide armure; son visage était toujours caché sous la visière de son casque. D'une main timide Alice essaya de détacher le heaume, mais aussitôt son sang se glaça, ses bras retombèrent sans forces et son corps se fut affaissé sous son poids, si un pouvoir mystérieux ne l'eut enlevé de la terre. Elle se sentit alors emportée dans des espaces inconnus, à travers une nuit sombre et froide qu'éclairait à peine la pâle lueur des étoiles. Mais peu à peu une nouvelle aurore vint éclairer les ténèbres, un rayon lumineux s'échappa de la profondeur des cieux et entoura sa tête d'une étincelante auréole; une pluie de lys et de roses la couvrit tout entière, et à ses pieds elle revit son amant, rayonnant d'une beauté céleste, tandis qu'une foule d'anges, aux blondes têtes d'enfants, s'écriaient avec joie: Ce sont eux, ce sont eux, qu'ils soient les bien venus!

III.

En ce moment l'horloge sonna l'heure à laquelle Alice avait coutume de se rendre près de son père; elle se couvrit à la hâte de ses vêtements et descendit dans la chambre commune.

Il fut facile au bon boulanger de reconnaître la trace que les souffrances de la nuit avait laissée sur le visage de sa fille. Sa tristesse et sa mélancolie des deux jours précédents l'avaient même vivement frappé, mais il s'était dit en secouant la tête : Tristesse de jeune fille, rosée du matin ; le premier rayon de soleil les dissipe facilement. Aussi, sans s'inquiéter de l'état de son enfant, il lui remit, comme tous les jours, la corbeille de petits pains.

Au moment de quitter la maison, Alice se sentit pressée par le besoin de tout révéler à son père ; la pudeur retint son aveu ; elle se contenta de le presser dans ses bras et s'enfuit les larmes aux yeux. Le vieux Bürmann la suivit longtemps du regard, puis il se dit, en souriant dans sa barbe : Allons, il faudra bientôt chercher un époux à cette enfant !

Alice avait repris le chemin de la lande, et à peine s'était-elle engagée dans le tortueux sentier qu'elle aperçut l'inconnu. A sa vue, elle sentit son cœur battre plus vite ; cependant elle hâta le pas pour lui échapper. Le chevalier comprit son intention, car aussitôt il s'assit sur le bord de la route, la tête appuyée sur une de ses mains. Alice crut alors entendre des sanglots étouffés s'échapper de sa poitrine : elle se retourna vivement et laissa tomber sa corbeille dont les pains se dispersèrent sur la route.

Elle s'agenouilla pour les ramasser, mais bientôt elle fit un mouvement de surprise et d'effroi. Le chevalier accourait vers elle d'un pas pressé :

— N'aie pas peur de moi, chère enfant, dit-il d'une voix douce et triste.

— Qui donc êtes-vous, s'écria la jeune fille ?

— Je suis un homme qui t'aime parce que ton cœur est pur, parce que ta virginale prière est un encens agréable à l'Eternel, parce qu'une demande adressée par toi en ma faveur à la Reine des cieux peut me faire obtenir mon salut éternel et la cessation d'un douloureux exil.

Un frisson électrique s'empara alors d'Alice, qui se leva et saisit la main du jeune homme.

— Oh ! parle, dit-elle, parle, que puis-je pour ton bonheur ?

L'inconnu la pressa dans ses bras.

— Si tu savais, répondit-il, combien le cœur qui bat sous cette armure contient d'amour pour celle qui me rendra à ma céleste patrie ;

si tu savais combien de félicité attend celle qui voudra partager ma destinée, tu aurais pitié de moi, tu m'aimerais peut-être. Mais hélas! la flétrissure qui s'attache à mon nom, le crime dont je me suis rendu coupable et que j'ai cherché à effacer par mes larmes, ce crime, je le sens, me fermera ton cœur. Fuis donc, jeune Alice, il me serait trop cruel d'être repoussé de toi en qui j'ai mis tant d'espoir, tant d'amour.

Il serait impossible de décrire le trouble qui agitait la timide enfant. Dans son effroi, elle se demandait quel était ce crime qui trouvait inexorable la justice de Dieu, et cependant elle ne retirait pas sa main de celle de l'inconnu.

— Ecoute, lui dit le chevalier, tu as entendu raconter comment autrefois des sujets ingrats, des fils parricides, se réunirent en ce lieu pour insulter à un roi, à un père; comme ils chargèrent ses mains des fers du criminel, comment ils souillèrent la double couronne de la royauté et de la vieillesse que Dieu avait mise sur son front. Je suis un de ces sujets rebelles. Issu d'une famille riche et puissante, j'ai suivi le drapeau séditieux des fils du pieux Louis; j'ai trempé dans leurs complots; je me suis rendu coupable de leur crime. Un petit nombre de guerriers étaient restés fidèles à l'empereur, cependant ils osèrent engager un combat avec ses ennemis et les amis infidèles qui l'avaient trahi. C'est dans cette lutte que je péris ici même, traître à mon souverain, parjure à mes serments.

Le ciel a entendu les malédictions vengeresses de ce père outragé; nos âmes ont été repoussées du séjour des Elus; elles ont été condamnées à errer sur ces landes, témoins de nos forfaits. Cependant Dieu n'a pas voulu se montrer impitoyable: qu'une pure jeune fille prie pendant sept jours pour mon repos et ma délivrance et je quitterai cette terre. Puis-je espérer mon salut de ta bienveillance, de ta pitié?

Alice lui promit d'intéresser le ciel à son malheureux sort. Le chevalier la serra contre son cœur, et, d'une voix émue, il prononça quelques paroles qui semblaient exprimer plus que de la reconnaissance. La jeune fille les comprit sans doute, car le rouge de la pudeur colora son visage, et, toute confuse, elle reprit le chemin de la maison paternelle sans oser jeter un regard.

Cependant le vieux Bürmann avait donné suite à ses projets de mariage.

Depuis quelque temps déjà un artisan du voisinage se montrait

assidu près d'Alice. Souvent, par de timides et indirectes allusions, il avait fait comprendre au vieillard combien il serait heureux si sa fille consentait jamais à devenir sa femme et avec quel dévouement il lui consacrerait sa vie.

Le jour même où ces faits s'accomplissaient, il était venu suivant son habitude à la maison du boulanger, et, comme Alice tout entière à ses pensées avait refusé de descendre dans la chambre commune, il s'était montré malgré lui triste et préoccupé.

Hans était une de ces natures rêveuses et mélancoliques, cire molle sur qui le bonheur et la tristesse laissent une égale empreinte. Bürmann lui portait une affection vraiment paternelle, et souvent il avait songé que nul n'était mieux que lui capable de rendre sa fille heureuse.

Ce soir-là donc, lorsqu'il le vit triste et préoccupé, il se mit à le plaisanter sur sa méchante humeur, et plus Hans soutenait qu'il n'avait aucun souci qui put troubler son esprit, plus le malin vieillard s'efforçait de l'exciter par ses épigrammes et ses bons mots entrecoupés de gros rires.

Hans dépité voulut s'enfuir.

Mais Bürmann le tira à l'écart.

— Ecoute, garçon, lui dit-il, au lieu de me quitter en mauvaise humeur pour t'en aller rêver aux étoiles, sous les saules qui bordent la rivière, comme tous les soirs, tu ferais mieux de me conter tes peines que j'ai déjà devinées.

— Quoi, vous savez.....

— Que tu aimes ma fille! Par Notre-Dame! il faudrait être aveugle pour ne pas l'avoir vu. Allons, ne rougis pas pour si peu, mon enfant; Alice en vaut bien la peine, et moi je te dirai franchement, oui, le diable m'emporte, je serai enchanté de t'avoir pour gendre...

Hans voulut lui sauter au cou, mais une réflexion subite le fit pâlir.

— Si votre fille ne m'aimait pas, dit-il.

— Ah! je voudrais bien voir cela, par exemple; et, d'une voix de stentor, il appela Alice, qui s'empressa de descendre.

— Tiens, ma fille, dit-il, voilà un garçon qui prétend que tu le détestes.

— Hans sait bien le contraire, dit Alice en tendant la main au jeune homme.

— Hein, que te disais-je? Allons, fais-lui la demande et réglez le jour de la noce ensemble.

— Quelle noce! dit Alice en pâlissant.

— Eh la tienne donc! répondit Bürmann qui quitta la chambre heureux de raconter à ses hôtes la joyeuse plaisanterie qu'il venait de faire à sa fille.

Mais sa joie fut de courte durée; Alice s'était évanouie, et lorsqu'elle revint à elle, elle ne répondit que par des larmes et des sanglots aux questions qui lui furent adressées. Ainsi que dans une nuit dont l'obscurité est encore épaissie par des nuages orageux, la foudre, en éclatant, apporte la lumière et découvre les horizons les plus lointains, les paroles de Bürmann avaient éclairé le cœur d'Alice et lui avaient révélé la profondeur de l'amour étrange et mystérieux qui s'était emparé d'elle à son insu.

Le vieillard et le fiancé étaient restés saisis de stupeur. Comment cette passion s'était-elle emparée de la jeune fille et quel en était l'objet? C'est ce qu'ils se demandaient, le père avec angoisse, Hans avec une sourde colère. — Si, du moins, celui qu'elle aime est digne d'elle, disait parfois le père! et un rayon d'espoir glissait sur son front. — Si elle l'aime, c'est qu'il le mérite! pensait le fiancé; et la jalousie, en étreignant son cœur, y faisait refluer le sang.

De son côté, Alice n'avait qu'une pensée: elle voulait revoir le chevalier; lui seul pouvait la soustraire à ce mariage que huit jours auparavant elle eut accepté sans répugnance, avec bonheur même et qui, aujourd'hui, lui causait un dégoût invincible.

La nuit se passa dans une agitation qu'augumentait encore la fièvre qui battait ses tempes et troublait son cerveau. A l'aube elle se leva et prit le chemin de la bruyère. Mais lorsque le matin eut rafraîchi son front, ses idées se calmèrent et elle se demanda ce qu'elle allait faire près du chevalier. Lui parlerait-elle de son mariage; mais alors il faudrait dire pourquoi elle repoussait son fiancé, et comment lui avouerait-elle qu'elle l'aimait, lui qu'elle n'avait jamais vu. D'ailleurs où pouvait la conduire cet amour pour un être qui n'appartenait plus à ce monde et qui se trouvait comme suspendu entre la mort et la vie éternelle. Lui-même, il s'était adressé à son cœur, non comme un amant qui espère, mais comme en suppliant qui souffre. Loin de pouvoir lui promettre un bonheur même passager, il lui avait fait entendre, que, sans le secours de sa pitié, il était condamné à un malheur éternel.

Sous le poids de ces pensées, la pauvre enfant s'assit sur une pierre du chemin, et, laissant tomber sa tête dans ses mains, elle se prit à pleurer. Enfin, elle se leva sous le poids d'une résolution subite : — N'importe, je lui parlerai, dit-elle, et elle se dirigea vers la plaine. Mais, hélas ! déjà la nature s'était réveillée sous les baisers de l'aurore, l'alouette chantait dans les airs, l'image du chevalier avait disparu avec les vapeurs de la rosée.

Alice reprit à pas lents le chemin de Thann ; souvent elle détourna la tête pour apercevoir l'ombre chérie, mais elle ne vit que des genets courbant la tête au souffle de la brise.

Demain, pensa-t-elle, je serai plus heureuse ! et, dans sa préoccupation, elle oublia d'aller prier à la chapelle.

IV.

Cependant, à force de réfléchir sur les causes du soudain changement de sa fille, le vieux Bürmann s'était imaginé que l'objet de son amour résidait à Thann ; aussi lorsque, le jour suivant, Alice se prépara à accomplir son pèlerinage quotidien, il lui signifia que sa cousine Gertrude la remplacerait désormais dans cette tâche.

On comprend la douleur qui s'empara de la jeune fille lorsqu'elle se vit condamnée à ne plus revoir son chevalier. Les émotions des jours précédents avaient brisé son corps et tari en elle la source des larmes. Elle restait parfois des heures entières à sa croisée, sans voir, sans penser, le regard fixé sur ces bruyères où l'âme de son bien-aimé était enchaînée, et elle ne sortait de cette atonie que lorsque des spasmes nerveux lui infligeaient une torture nouvelle. Alors elle se mettait au travail avec une ardeur fiévreuse, mais bientôt ses mains tombaient sur ses genoux, l'ouvrage commencé glissait à terre et il se formait dans son cerveau un vide dans lequel une étrange hallucination faisait flotter comme de noires vapeurs des pensées confuses et à peine ébauchées.....

Quelques jours se passèrent ainsi ; Bürmann, en voyant s'accroître la tristesse de sa fille, avait souvent essayé de lui en arracher le secret ; mais ni prières, ni menaces n'avaient pu vaincre la résistance de la jeune fille. Elle se bornait à nier qu'elle souffrît, ou bien elle baignait de larmes silencieuses les mains de son père, qui alors s'irritait et rendait plus sévère la claustration à laquelle il la condamnait.

Enfin, dans un moment de découragement, elle s'adressa à Gertrude et lui demanda si, depuis qu'elle se rendait à Thann le matin, elle n'avait jamais vu dans la lande un chevalier étranger au pays qui l'attendait.

Gertrude était une fille dont le temps commençait à effeuiller la jeunesse et qui s'efforçait en vain de retenir dans son cœur les illusions et les espérances qui sont l'apanage du printemps de la vie. Elle aimait en secret le fiancé de sa cousine, et elle haïssait celle-ci de toute la force de cet amour.

Quoique profondément stupéfaite de l'étrange question que lui adressait Alice, elle sut se contenir, et avec cette féline perfidie qui est particulière aux vieilles filles, elle lui arracha son secret, lambeau par lambeau, bien résolu à s'en servir contre la naïve enfant.

Le lendemain, tout le voisinage savait cette histoire; le souvenir de la légende mystérieuse était éclos de nouveau dans tous les esprits. Alice était belle, douce, inoffensive, jamais l'ombre d'une calomnie n'avait amoindri l'éclat de sa virginale auréole. Elle avait, par conséquent, beaucoup d'envieux, c'est-à-dire beaucoup d'ennemis. Aussi quand les perfides récits de Gertrude eurent donné à tous le droit de douter d'elle, la malignité publique se hâta de lui imprimer ses ongles aigus sur l'épaule et s'en empara comme de sa proie légitime. Pour les uns, et ceux-là se signaient avec horreur en faisant ce récit, pour les uns Alice était un ange déchu qui s'était mise en communication avec les puissances infernales; pour les autres, et ceux-ci poussaient vers le ciel de mystiques soupirs, c'était une pauvre fille qui abrégerait par son inconduite les jours de son vieux père. L'inconstante pitié de ces êtres charitables était une nouvelle blessure pour le malheureux Bürmann qui, semblable à ces taureaux qu'excitent dans l'arène des ennemis invisibles, se heurtait avec désespoir contre le silence désolé de sa fille et les loquaces lamentations de ses parents et de ses voisins.

Hans se montra le plus longtemps rebelle aux insinuations de Gertrude; mais peu à peu il se laissa ébranler, et enfin il déclara à Bürmann qu'il renonçait à épouser sa fille, convaincu que les esprits qui hantent les ruines druidiques ou qui errent sur les chemins des payens [1], lui avaient jeté un charme fatal.

---

[1] *Heyden-Weg*. C'est ainsi que les paysans alsaciens appellent les voies romaines.

Bürmann ne put résister à ce dernier coup. — Eh bien ! s'écria-t-il, ma fille ne sera à personne sur la terre, pas même à moi dont elle est l'unique enfant ; je la donne à Dieu, qui me consolera, je l'espère.

Et il signifia à Alice qu'elle eut à se rendre chez les Clarisses de Thann.

Le vieillard s'attendait à une explosion de cris et de sanglots ; mais Alice se jeta à son cou et l'embrassa avec amour.

C'est que l'idée du cloître s'était spontanément unie dans son esprit avec celle de la prière et avait réveillé le souvenir des promesses qu'elle avait faites au chevalier. Elle accepta donc l'offre de son père comme l'expression de la volonté de Dieu. Dès lors, elle parut transformée ; ce que ses traits avaient encore d'enfantin disparut sous une douce sérénité ; l'éclat fiévreux de son regard s'éteignit, sa voix devint plus grave, sa parole plus onctueuse. On eut dit, à la voir faire les préparatifs de son départ, une jeune épouse quittant la maison paternelle pour rejoindre une nouvelle patrie.

Alors Bürmann sentit le prix du sacrifice qu'il allait faire ; Alice était sa seule enfant, l'espoir de sa vieillesse ; il sentit renaître en lui la douleur que lui avait causée la mort de sa femme, il voulut la retenir près de lui comme si la tombe allait l'engloutir. Mais quand il lui demandait de rester près de lui, Alice lui montrait le ciel et répondait : il faut que j'obéisse !

Enfin l'heure de la séparation arriva ; ce jour-là le ciel était pur, la campagne s'épanouissait aux regards d'un joyeux soleil. Quand Alice traversa la lande, les bruyères s'inclinèrent doucement autour d'elle et versèrent sur ses pieds les parfums de leurs calices, tandis qu'un vent léger caressait sa blonde chevelure et murmurait à son oreille une hymne d'amour. En même temps, elle entendit dans le lointain les cloches du couvent qui sonnaient joyeusement et semblaient se dire : Voici, voici la fiancée qui nous vient !

Lorsque les portes du cloître se refermèrent sur elle, la jeune fille se sentit embrasée d'un sentiment nouveau. Son âme épurée s'éleva au-dessus des affections de la terre. Elle comprit qu'au lieu d'un bonheur fini et périssable comme toutes les joies de ce monde, elle devait donner à celui dont elle était l'unique espérance, l'ineffable bonheur du ciel. Elle avait cru d'abord que le sacrifice serait au-dessus de ses forces, et qu'elle ne pourrait se faire à l'idée de voir son amant la quitter pour jamais ; mais le dévouement entraîne avec

lui sa récompense, et dès qu'Alice eut passé une journée à prier pour le chevalier, elle se sentit si heureuse du bonheur qu'elle lui préparait, que l'avenir et ses tristes préoccupations cessèrent d'exister pour elle.

Ce fut ainsi que s'écoulèrent les six premiers jours. Enfin, la soirée du septième arriva ! Alice, agenouillée sur le sacré parvis, venait d'implorer la consolatrice des affligés. Elle avait accompli la promesse du chevalier, et pourtant il y avait des larmes dans ses yeux. La pauvre enfant avait involontairement reporté sa pensée sur la maison paternelle ; elle se rappelait les moqueries et les insultes avec lesquelles ses amis d'enfance avaient accueilli l'aveu de son étrange amour ; elle se demandait si elle n'était pas, en effet, le jouet de l'esprit du mensonge, puis songeait au chevalier.

Tout-à-coup le soleil couchant inonda l'église de sa lumière, et, pénétrant à travers les vitraux coloriés, projeta mille teintes irrisées sur les larges dalles et les colonnes du sanctuaire.

Levant involontairement les yeux pour contempler ce spectacle, la jeune fille aperçut devant elle le chevalier, revêtu de son armure. Sur le brillant acier de sa cuirasse, dont la teinte était naguère noire et funèbre, scintillaient en ce moment les rayons du soleil radieux. Un doux regard brillait à travers la visière du casque et se reposait délicieusement sur Alice éblouie.

— Je suis délivré, mon ange sauveur, dit le chevalier d'une voix émue, je sens déjà mon âme s'épanouir au souffle de la suprême félicité. Cependant mon bonheur ne sera complet que lorsque tu quitteras cette terre à ton tour et que nous pourrons à jamais nous réunir. En attendant, adieu ! Heureux, si du haut des cieux, je puis veiller sur toi pendant ton pèlerinage !

A ces mots, il lui serra la main avec transport ; ce devait être pour la dernière fois sur cette terre.

La jeune fille resta un instant muette et immobile ; enfin, de longs sanglots s'échappèrent de sa poitrine :

— Dois-je donc te quitter, sans même te connaître, dit-elle. Oh ! laisse-moi voir ton visage, laisse-moi contempler tes traits chéris, tu ne peux, tu ne saurais les dérober plus longtemps à ma vue !

— Il m'est dur de te refuser, ma bien-aimée, il m'est plus dur encore de te quitter sans que mes lèvres aient touché tes lèvres ; mais il le faut : tu ne pourras voir mes traits que dans le monde éternel

où je vais t'attendre. La malédiction qui s'est attachée si longtemps sur moi s'étend aussi sur les mortels qui verraient mon visage ; elle frapperait même l'ange qui s'est voué à mon bonheur. Tu mourrais, si je me rendais à tes désirs !

Il n'avait pas fini de parler que la jeune fille l'enlaçait dans ses bras.

— S'il en est ainsi, s'écria-t-elle, lève cette sombre visière, que je te voie et que je meure, puisque la mort c'est la délivrance, le bonheur !

Et elle serrait plus étroitement le chevalier ; sa voix était muette ; mais son regard suppliant exprimait son ardent désir, tandis que sa bouche souriante appelait le chaste baiser des fiançailles.

Le chevalier ôta lentement son casque : c'était un jeune homme d'une beauté éclatante et dont la douce majesté était encore relevée par l'expression de béatitude qui rayonnait sur son visage ; des cheveux blonds tombaient en boucles ondoyantes sur ses épaules.

En ce moment suprême, les derniers rayons du soleil firent étinceler les vitraux d'un éclat plus vif ; de larges sillons de lumière couvrirent le sol comme d'un tapis aux riches couleurs. Alice se rappela le songe mystérieux qui l'avait agitée quelques jours auparavant ; il lui sembla entendre les voix célestes s'écrier : Venez-vous, venez-vous ! et, d'une voix céleste, elle répondit : Me voici ! je suis à vous !

Au son de cette voix chérie, le chevalier inclina doucement la tête et déposa sur le front de la jeune fille un chaste baiser d'amour.

Mais soudain ses joues pâlirent et ses yeux se fermèrent comme à l'approche d'un doux sommeil ; un nuage embaumé s'éleva des profondeurs du temple, et lorsqu'il disparut l'église était vide ; un silence absolu régnait dans sa vaste enceinte et l'astre du jour n'y laissait plus tomber que quelques rayons décolorés.

L. W. Ravenez.

LA RELIGION NATURELLE,

Par JULES SIMON.

Vous me demandez, cher ami, de vous faire part des impressions que la lecture de cet important ouvrage m'a laissées. Par où commencerai-je pour répondre à votre attente qui pourrait bien être déçue sous plusieurs rapports? Quoiqu'il arrive, puisque vous désirez être initié à mes réflexions intimes, je dois vous dire d'abord que j'espère voir M. J. Simon *poussé* ci-après *irrésistiblement* par le *libre examen*, l'esprit de recherche et l'amour de la vérité, à écrire un livre sur *La Religion révélée* pour faire pendant à *La Religion naturelle*. Ce dernier ouvrage m'a confirmé dans deux opinions que peut-être vous partagerez avec moi : la première, c'est que la plupart des philosophes et des écrivains du jour qui veulent parler religion, ne voient le Christianisme que dans le Catholicisme romain ou du concile de Trente; la seconde, c'est que très-souvent on veut jouir de tous les bienfaits du Christianisme, où l'on croit les avoir en sa possession sans se soucier de son divin fondateur, de Christ lui-même. Consacrons quelques lignes à ces deux objets.

Quant à la confusion signalée en premier lieu, elle n'est pas nouvelle, et peut-être y reconnaîtrez-vous une queue ou un reste de l'héritage du philosophe de Ferney que le philosophe de Genthod voulut visiter, mais qu'il ne vit qu'une seule fois, malgré le rapprochement de leurs habitations sur les bords du Léman, leurs âmes n'éprouvant l'une pour l'autre aucune sympathie, comme le montreront des *Etudes* que je prépare. On sait combien Voltaire a ravagé le champ de l'Eglise par ses attaques sarcastiques, combien le clergé eut à se plaindre de ses boutades et de ses écrits; mais on sait encore que souvent il lui est arrivé de porter une main sacrilége sur les choses les plus saintes du Christianisme pur de l'Evangile. C'est ainsi qu'il a tout confondu, hommes, doctrines, commandements d'hommes et d'Eglise, d'un côté; Christ, ses enseignements, son ministère et sa mort, de l'autre. Il semble que l'on ne devrait plus rencontrer de pareille macédoine après le temps qui nous sépare du 18e siècle, après tant de méditations, de progrès philosophiques. Cependant la dernière partie de *La Religion naturelle* présente, bien visible, cette funeste confusion, comme il vous sera facile de vous en convaincre en y jetant un coup d'œil. Si je me suis permis ce rapprochement, ce n'est pas pour essayer de jeter à la tête d'un homme aussi respectable l'épithète de voltairien. Dieu me garde d'une pareille injure, d'une injure qui n'est nullement méritée. La lumière complète se fera dans notre consciencieux auteur par l'Esprit de Christ, qui s'approche du

sien, et qui demande de le pénétrer, de le féconder, de le vivifier. Qui cherche, trouve, dit l'Evangile, comme Ch. Bonnet et d'autres en ont fait l'heureuse expérience.

Je vous ai dit ensuite que beaucoup de nos semblables jouissent des bienfaits spirituels et sociaux du Christianisme tout en laissant de côté celui qui en est le dispensateur, le centre et la vie. Nous aimons mieux croire que c'est là le fait d'une ignorance qui se dissipera comme la brume du matin aux premiers rayons du soleil, que le fait d'une ingratitude invétérée. Il nous semble qu'il n'est pas possible de s'occuper d'une société chrétienne et d'y appartenir, d'écrire des livres sur le développement de la pensée humaine sous le rapport philosophique et religieux, sans rendre hommage au Christ historique ou réel du Nouveau-Testament. On dirait que c'est une ombre dont on a peur, que c'est une réalité qu'il faut écarter, que c'est une vie incompréhensible, que c'est une mort que St. Paul n'a pas comprise, et qu'il n'aurait jamais dû prêcher ni devant l'aréopage d'Athènes, ni à Corinthe, ni dans Rome. Cependant cet apôtre a été plus grand philosophe et plus chrétien que tous les hommes qui portent ce nom aujourd'hui, et nous espérons que bientôt plusieurs confesseront aussi Christ publiquement, vœu que vous trouverez à la fin de mon prochain *Traité*.

La dernière réflexion qui nous est venue en terminant la lecture de cet ouvrage, c'est qu'il nous a paru propre à combattre le panthéisme qui nous ôte Dieu en le confondant avec le monde, le matérialisme et le fatalisme qui sillonnent tous les rangs de la société, qui flétrissent les consciences, et propre à éveiller le sentiment religieux, point des plus importants au milieu des glaces polaires. Vers la fin du volume, M. J. Simon déclare qu'il n'a eu *d'autre but que la vérité et le bien des âmes* : nous le croyons volontiers en attendant que cette belle devise sera également celle de *La Religion révélée*. Il arrive qu'en présence de certain tableau on cherche instinctivement son pendant, aurons-nous bientôt celui de *La Religion naturelle?* Nous l'appelons de tous nos vœux.

En finissant cette lettre, je dois vous dire aussi que des appréciations courtes mais substantielles nous ont frappé, par exemple celle du *Traité de l'existence de Dieu*, de Fénélon, beau et grand livre où il n'a rien mis de lui que son cœur, dit M. J. Simon; où les ignorants trouvent de la méthode et de la clarté, et tout le monde, savants et ignorants, des émotions nobles. C'est une lecture qui, bien faite, équivaut à une prière. L'auteur de *La Religion naturelle* avait débuté très-heureusement par ces axiomes frappants : Il y a des hommes qui vivent sans penser à Dieu. Ils ne le nient pas; ils ne le discutent pas: ils l'oublient. Ils s'occupent de bien vivre, et de ne pas songer à la mort.

A première visite, nos mains se rencontreront avec le *memento mori* dans le cœur et sur les lèvres, ne voulant, ni l'un ni l'autre, grossir la phalange des indifférents ou celle des incrédules.

G. GOGUEL, pasteur.

LE PROGRAMME

DU

CONCOURS RÉGIONAL AGRICOLE

DE COLMAR. 1860.

Die Welt wird alt und wieder jung,
Und hofft ewig auf Verbesserung!
SCHILLER.

Le poète philosophe auquel nous empruntons notre épigraphe résume en deux lignes l'histoire du monde : Le monde vieillit et rajeunit tour-à-tour et espère éternellement un avenir meilleur. En effet, tout passe, tout se modifie, tout change et tout revient sous une forme nouvelle ; néanmoins nous avons toujours cru que cette instabilité ne se rapportait qu'aux hommes et aux choses, et jamais l'idée ne nous serait venue que les anciennes divinités, conservées intactes jusqu'à nos jours comme figures allégoriques, pourraient être forcées un jour de modifier leurs attributs !

On devinera sans doute que nous voulons parler de cette Déesse puissante et majestueuse, aux traits graves et sévères, portant dans ses cheveux voluptueux une couronne de fleurs et d'épis, tenant dans ses mains une corne d'abondance richement garnie de grains et de fruits et posant ses pieds sur des instruments aratoires.

Oui, la Déesse de l'agriculture aura bientôt à rougir de ses instruments modestes et antiques et sera contrainte, pour ne pas être un anachronisme dans notre siècle de progrès, d'échanger ses emblèmes surannés contre des machines modernes. Elle sera, si elle ne veut pas courir le risque de ne plus être reconnue à l'avenir, obligée de remplacer son piédestal par une Machine à vapeur fixe, ou par une

Machine à vapeur mobile et de s'entourer de rateaux à cheval, de houes à cheval et enfin de machines à faner, de machines à semer, de machines à moissonner ! etc. . . . .

Cultivateur modeste, quel changement inouï te prépare l'avenir! — Te serais-tu jamais douté qu'un jour viendrait où tes mains, rendues autrefois calleuses par un travail dur et pénible, ne feront plus que se noircir de la fumée du charbon de terre et que tes aides ou ouvriers ne seront bientôt plus à distinguer des chauffeurs du chemin de fer !

Que l'on nous pardonne si nous nous attendons peut-être à trop de transformations heureuses, rendues probables par les inventions qui se succèdent avec une rapidité merveilleuse ; mais, en parcourant le programme du concours régional agricole qui sera tenu prochainement à Colmar, en y voyant la nomenclature des primes nombreuses qui seront décernées aux fabricants de machines agricoles, nous n'avons pu nous empêcher d'augurer comme nous l'avons fait.

En effet, les médailles d'or, d'argent et de bronze qui seront accordées aux mécaniciens agricoles sont au nombre de quatre-vingt-cinq, si nous avons bien compté. Heureusement les récompenses destinées aux éleveurs des animaux reproducteurs dépassent ce chiffre en nombre et en valeur et provoqueront, nous n'en doutons point, l'émulation si désirable pour l'élève de ces animaux utiles et dont, nous sommes les premiers à le reconnaître, dépend en grande partie la prospérité de la culture des terres.

L'agriculture proprement dite, ou les travaux des champs, semblent être envisagés dans le programme comme ayant moins besoin d'encouragement ou comme présentant par leurs nombreux détails trop de difficultés pour être classés et spécifiés parmi les choses à récompenser. Le fait est, qu'une prime unique, mais prime d'honneur et d'une valeur de huit mille francs, sera décernée à l'agriculteur du département du Haut-Rhin dont l'exploitation, comparée aux autres *domaines* ruraux du département, sera le mieux dirigée et qui aura réalisé les améliorations les plus utiles et les plus propres à être offertes comme exemple.

Le mot *domaine* sonne d'une manière quelque peu étrange en Alsace, mais avant de nous y arrêter, n'oublions cependant pas de dire que des médailles d'or et d'argent pourront néanmoins être accordées par le ministre, sur la proposition du jury, aux concurrents dont les

domaines auront été visités pour des améliorations partielles déterminées, tels qu'un drainage bien entendu, une irrigation habilement tracée, un heureux aménagement des batiments ruraux, etc., etc.

Nous disions donc que le mot de *domaine* sonne d'une manière quelque peu étrange dans notre province, nous ajouterons même que sa signification devient, pour nos campagnards, presqu'un problème à résoudre. Le département du Haut-Rhin, nous l'avons dit ailleurs déjà (1), est riche en villages, mais malheureusement ou heureusement les *domaines* et les *fermes* ne s'y trouvent pas en quantité.

Quelle en est la cause? — La question n'est pas difficile à examiner et la solution est facile à trouver. Il suffit d'avoir recours à l'Annuaire: on y verra que la moyenne de la France entière, étant de soixante-sept habitants par kilomètre carré, le Haut-Rhin atteint presque le double de ce chiffre, c'est-à-dire qu'il compte cent vingt habitants par kilomètre carré.

L'Annuaire nous apprend également « que dans un pays où le cli« mat et les habitants sont semblables, ou à peu près semblables, la « population se multiplie généralement avec les moyens d'existence; « que chaque localité a un nombre d'habitants proportionné à ses « produits et que les départements les plus peuplés sont aussi les plus « productifs. » (2)

Ajoutons à ces circonstances celles encore que les terres en Alsace n'ont jamais été soumises au droit d'aînesse; que la population y est active et laborieuse, que le morcellement des propriétés territoriales y a eu pour conséquence de niveler les fortunes rurales et de répandre dans la classe moyenne un bien-être général: et l'on s'expliquera facilement, nous le croyons du moins, la signification vague que nos campagnards attachent au mot domaine.

Certes les concours régionaux qui comptent à peine dix ans d'existence ont marqué leur place au milieu de nos plus utiles institutions; mais il n'est pas moins vrai que du point de vue auquel nous venons d'envisager l'agriculture du Haut-Rhin, le programme ne répond pas au but qu'il se propose et il ne serait nullement étonnant que le jury lui-même, surpris de la pénurie des grandes exploitations agricoles à même de concourir, dans le sens du programme, pour la

---

(1) *Revue d'Alsace*, février 1860.

(2) *Annuaire du bureau des longitudes*. 1854.

prime d'honneur, n'éprouvât quelque embarras au moment solennel où il devra prononcer son verdict suprême.

Non, nous n'avons dans notre province ni de ces domaines ni de ces châteaux dont le maître ou seigneur abandonne les terres et les travaux à quelques fermiers ou à quelques domestiques plus ou moins soigneux, plus ou moins fidèles (¹); et s'il y a quelques exceptions à faire elles ne feront que confirmer la règle. Mais ce qui fait la richesse, la prospérité et le succès de l'agriculture du Haut-Rhin, c'est le cultivateur moyen, le laboureur indépendant, qui, pour pourvoir à son existence, est obligé de présider lui-même à tous les travaux pénibles, qui travaille lui-même à la sueur de son front et à l'aide de sa famille; et pour cette classe laborieuse si digne d'intérêt et d'encouragement, nous ne trouvons, n'hésitons pas de le dire, que deux médailles d'or, six d'argent et des médailles de bronze et encore sont-elles à partager entre les produits agricoles et les matières utiles à l'agriculture admis au concours.

Par contre, et comme nous l'avons déjà dit plus haut, quatre-vingt-cinq médailles d'or, d'argent et de bronze seront décernées ou sont destinées à des machines agricoles et en outre vingt médailles de la même nature sont encore mises à la disposition du jury pour des machines et des instruments *non prévus* par le programme.

Est-ce là réellement un encouragement et un service rendu à la culture de nos terres? Est-il réellement prudent de recommander des innovations et des machines dont le prix et le maniement ne sont, le plus souvent, pas à la portée des laboureurs, qui, en général, sont des gens simples et hors d'état de faire des déboursés lorsque le succès et un gain convenable ne leur sont pas assurés d'avance?

Et enfin, est-il prudent de recommander des instruments qui ne sont ni faisables ni raccommodables, ni par le charron ni par le maréchal-ferrant du village, et qui, en cas d'accident, pourraient interrompre les travaux au moment le plus pressant? — On nous objectera sans doute qu'en pareil cas, le cultivateur pourrait toujours

---

(¹) « Il faut bien le dire, les bons domestiques deviennent de jour en jour plus rares. Ne serait-ce pas, parce qu'en voyant si souvent leurs maîtres quitter les champs pour les villes, ils ont voulu faire comme eux. »

Voyez *Bulletin agricole* du mois d'octobre 1859. Rapport de M. Rigaut, secrétaire du comice agricole de Wissembourg.

avoir recours à son ancienne routine, à ses anciens usages. Il n'en est cependant pas ainsi, car s'il est possible de remplacer d'un jour à l'autre les bras des ouvriers par des machines, les ouvriers s'en iront ailleurs et ne seront pas là, à un moment donné, pour suppléer aux machines.

Et puis, du versant oriental des Vosges jusqu'aux bords du Rhin on entend s'élever la plainte que les bras manquent à l'agriculture pour les travaux d'été surtout; que serait-ce si les travaux d'hiver, tels que le battage des blés et autres qui suffisent à peine à donner le pain quotidien à l'ouvrier, étaient remplacés par la force des machines? Le cultivateur, n'est-il pas obligé d'équilibrer ses travaux pour assurer, pendant l'année entière, les ressources nécessaires à l'existence de ses aides, à une époque surtout, où les villes et les centres industriels attirent, par des salaires supérieurs, les ouvriers des campagnes?

Ce ne sont pas là des appréciations péremptoires que nous avons la prétention d'émettre, mais nous croyons utile de les communiquer à nos lecteurs au moment où les fêtes splendides des concours régionaux vont occuper le public.

Certes, lorsqu'on considère de plus près la situation de nos cultivateurs, les dangers et les risques auxquels ils sont exposés, la gelée, la grêle, les inondations, les pertes du bétail par des maladies épidémiques et autres; lorsqu'on considère encore la nécessité où ils se trouvent de payer tout comptant et l'impossibilité d'emprunter du riche sans l'intermédiaire d'un homme d'affaires ou d'un usurier, [1] est-il possible de leur faire un reproche s'ils n'adoptent pas sans réflexions et sans hésitations les innovations prônées et vantées par des journaux parfois trop complaisants, et s'ils préfèrent aux chances incertaines de l'innovation, des pratiques anciennes dont ils connaissent d'avance et les dépenses et les résultats?

---

[1] M. Lemaistre-Chabert, président du comice de l'arrondissement de Strasbourg, dans un discours prononcé au concours agricole de Wasselonne, a adressé ces paroles sévères à son auditoire : « Vous verrez bientôt l'*usure qui vous ruine* « en vous *condamnant à la routine* faire place au crédit qui vous enrichira en « vous permettant les améliorations et le progrès. » Quels que soient les remèdes proposés par l'honorable président contre l'usure, ses paroles constatent que notre assertion n'est pas exagérée.

A Dieu ne plaise, que nous voulions nous rendre, par ces lignes, les champions d'un système stationnaire, et décourager le campagnard de profiter des inventions nouvelles en lui inspirant une méfiance irréfléchie et intempestive. Mais, ce qui nous a frappé dans le programme en question, c'est que les récompenses qu'il accorde si généreusement ne sont pas de nature à pénétrer au cœur même de notre vie agricole; c'est la large part d'encouragement qu'il décerne aux machines et la faible part qu'il donne aux cinquante mille cultivateurs sans domaines et auxquels notre province doit sa prospérité et sa richesse. Sans doute, rien n'est parfait dans ce monde et toute chose est sujette à amélioration; aussi pour suppléer à la lacune en question, le comice agricole de Wissembourg, par une inspiration heureuse, eût, lors de son concours de l'an dernier, l'idée d'attirer sur les moindres détails l'attention et l'intérêt qui s'attachent à toutes les choses réellement utiles et dans sa sollicitude pour les intérêts communaux, il n'avait oublié dans son programme ni l'instruction agricole, ni les serviteurs ruraux, ni l'entretien des chemins ruraux, ni l'agriculture, ni la sériculture, ni même les gardes champêtres! — Nos comices agricoles du Haut-Rhin feront-ils la même chose? c'est à désirer! L'absence complète des rapports officiels publiés par les comices, l'absence du bulletin agricole si nécessaire et si utile dans un département, nous laisse entièrement dans l'ignorance à ce sujet: nous ne pouvons donc nous empêcher de témoigner ici le regret que nous avons éprouvé en apprenant la cessation du bulletin de la société d'agriculture et des quatre comices du département du Bas-Rhin.

Redigé par deux hommes de cœur et de science, le bulletin en question, enfant presque mort-né, n'a vécu que pendant une année en donnant les plus belles espérances et en rendant à l'agriculture de l'Alsace des services éminents et incontestables.

Nous ne manquerions pas de porter une couronne sur sa tombe si nous n'avions l'espoir de le voir ressusciter un jour, obtenant une part à la prime d'honneur et partageant avec équité les récompenses, si largement accordées par le gouvernement, au progrès de l'agriculture et de l'industrie.

Notre épigraphe nous autorise de l'espérer.

J. F. Flaxland.

P. S. Au moment de soumettre nos lignes à la direction de la

Revue nous voyons une grande affiche placardée sur le portail de la mairie de la commune que nous habitons et portant en tête ces mots : « Concours régional agricole de Colmar. » C'est en effet, un second programme dont nous devons l'heureuse initiative aux autorités locales du département. Sans modifier le premier programme, sorti de l'imprimerie impériale, il le complète cependant par un « Concours annexe » qui comprend tous les produits des industries qui se rattachent à l'agriculture ou qui occupent les habitants des campagnes pendant la morte-saison. Ce second programme, étant affiché dans toutes les localités de l'Alsace, mettra nos lecteurs à même de juger et d'apprécier les efforts faits par l'administration supérieure du département pour rendre le nouveau programme plus conforme aux besoins agricoles de notre province. FLAXLAND.

ÉTUDES

SUR LES

RELIGIONS COMPARÉES DE L'ORIENT.

Suite. (*)

PREMIÈRE ÉTUDE.

DE LA THÉOLOGIE BRAHMANIQUE.

La première théologie, dont les monuments se laissent entrevoir à travers la brume des temps, est celle des Indes. Cette théologie remonte aux âges les plus reculés de l'espèce humaine. Ses livres les plus anciens sont les *Védas* et le *Code de Manou;* et longtemps avant Jésus-Christ elle était divisée en trois branches, savoir: le Brahmanisme proprement dit, ou religion de Brahma, le Vichnouïsme ou religion de Vichnou, incarnation de Brahma, et le Sivaïsme ou religion de Siva, autre incarnation de Brahma. Ces deux dernières branches se rattachent aux doctrines plus récentes des *Pouranas*. A l'une de ces branches, celle de Vichnou, se rattachent les diverses incarnations, dont les plus importantes sont celle de Krichna, l'un des réformateurs du Brahmanisme, qui a pour Livre le *Mahabharata*, et celle de Boudd'ha ou Chakià-mouni, le plus grand réformateur du Brahmanisme. Toutefois, comme la religion de Boudd'ha, ainsi que nous l'avons déjà dit, se détache presque radicalement de l'antique brahmanisme et en diffère par des points essentiels, nous devons la considérer comme une théologie *sui generis* et la classer à part.

(*) Voir la livraison d'avril, page 145.

Nous avons à examiner dans ce paragraphe l'antique Brahmanisme, le Vichnouïsme, avec sa dérivée, la doctrine de Krichna, et le Sivaïsme, qui tous trois forment encore aujourd'hui les religions dominantes de l'Inde et se manifestent d'une manière distincte l'un de l'autre, quoique mêlés ensemble sous bien des rapports. Chacune de ces religions a donné naissance à une hiérarchie et à une organisation religieuse, spéciales et distinctes. Néanmoins, comme les trois religions ont une origine et une filiation communes, qu'un fond commun d'idées se retrouve dans toutes les trois et que dans les temps modernes elles se sont soudées ensemble à bien des égards, nous ne ferons pas une analyse séparée de chacune d'elles. Ce que nous dirons du Brahmanisme en général, devra être considéré comme concernant ses trois branches principales. Nous ferons seulement remarquer, en passant, ce qui sera plus particulier à l'une ou à l'autre de ces branches et leurs différences respectives.

C'est à tort que l'on a vu uniquement le panthéisme confus dans la théologie brahmanique. Il n'existe peut-être pas de théologie qui se compose d'une réunion plus complète des divers systèmes ontologiques que celle de Brahmanes. Prise dans l'ensemble de ses monuments, elle présenterait l'une des conceptions les plus intégrales de la divinité, si elle n'était pas surchargée d'exagérations et obscurcie par de nombreuses incohérences. Mais il faut dégager le métal de la pierre brute, il faut découvrir les paillettes cachées çà et là, il faut réunir ces parcelles, pour en composer le vase sacré. En cherchant avec soin et avec minutie, l'on est sûr de trouver dans les monuments de la littérature sanscrite tous les éléments nécessaires à l'édification d'un système théologique, complet, sinon parfait.

D'abord l'on peut y découvrir le panthéisme confus, ou par confusion des êtres en Dieu, à côté du panthéisme diffus, ou par dispersion de Dieu dans les êtres ; l'on peut y apercevoir aussi le germe du panthéisme harmonique, ou le principe de la distinction des êtres dans l'unité de Dieu. L'on y voit, en second lieu, le polythéisme le le plus brillant et le plus ingénieux, rallié à ce panthéisme. L'on y voit ensuite le trinithéisme, ou l'idée de la trinité se détacher de ce panthéisme polythéiste ou de ce polythéisme panthéistique. Le dualisme y apparaît aussi, quoique d'une manière moins tranchée que les autres principes. Enfin le monothéisme, avec son idée du Dieu un, créateur, vivificateur, infini, tout-puissant, distinct des créa-

tures, y apparaît avec éclat à côté du panthéisme polythéiste et trinithéiste.

Sans doute, qu'à considérer isolément tel ou tel monument de la littérature sanscrite, l'on n'y retrouve pas cette réunion de systèmes divers; l'on y trouvera même des exagérations choquantes, des défectuosités ténébreuses. Mais il faut complèter et corriger ces diverses traditions les unes par les autres. Dans l'une, on trouvera tel fragment, dans l'autre, tel autre fragment; ici l'on verra combinés et mélangés plusieurs fragments; là on apercevra une vue d'ensemble de tous. Ce serait un beau travail que ce syncrétisme des doctrines brahmaniques. Le cadre de cette publication ne nous permet que d'en présenter quelques aperçus, que de faire quelques éclaircies, dans cette immense forêt vierge, à la faveur desquelles pourra se découvrir le magnifique horizon qu'elle embrasse.

I. MONOTHÉISME BRAHMANIQUE.

L'on s'accorde de nos jours à considérer la dogmatique des Vedas comme fort éloignée du panthéisme absolu et exclusif dans lequel on a généralement cherché à envelopper la théologie brahmanique; car celle-ci admet un seul Dieu, principe créateur et créant, et considère la nature comme quelque chose de vivant et de réel.

Suivant la compilation du savant Brahmane Rama-Mohan-Raë, sur les *Vedas* et les *Vedanta* (Calcutta 1816), les pratiques superstitieuses qui déforment la religion brahmanique n'ont rien de commun avec l'esprit pur de ses enseignements. « Le Veda déclare ainsi l'Etre suprême: *Celui de qui l'univers procède, qui est le souverain de l'univers et dont l'œuvre est l'univers, celui-là est l'Etre suprême*....... Ce n'est pas la nature qui peut être désignée par les textes suivants du Véda comme la cause indépendante du monde, savoir: *l'homme ayant connu cette nature, qui est un Etre éternel, sans commencement et sans fin, et délivré de l'atteinte de la mort;* parce que le Veda affirme que: *aucun être n'est égal ou supérieur à Dieu.* Et le Veda dit: *Connais Dieu seul;* et le Vedanta (1) s'exprime ainsi: *La nature n'est pas le créateur du monde et elle n'est pas représentée ainsi par le Veda;* car il dit expressément: *Dieu de son regard a créé l'univers....*

(1) Commentaire officiel du Veda.

Par le texte qui commence avec la sentence suivante : *celui-ci est le soleil*, et par plusieurs autres affirmant la dignité du soleil, ce dernier n'est pas supposé la cause primordiale de l'univers; parce que le Veda déclare que : Lui, *qui réside dans le soleil* (comme son seigneur), *est tout distinct du soleil*; et le Vedanta fait la même distinction.... Les passages suivants du Veda affirment que Dieu est le seul objet du culte, savoir : *Adore Dieu seul. Connais Dieu seul. Rejette tout autre discours.* Et le Vedanta dit : *On trouve dans les Vedas qu'il n'y a que l'Etre suprême qui doive être honoré d'un culte ; nul autre, excepté lui, ne doit être adoré par un homme sage.* »

Les hymnes des Vedas contiennent d'ailleurs, sur l'existence de Dieu, avant, pendant et après la création, des pensées magnifiques, qui peuvent être considérées comme des fragments de la Révélation universelle. En voici quelques unes, que nous avons tirées du beau travail de M. de Lamartine (*Entretien* III, *Cours de littérature*).

« Alors *rien* n'existait, ni néant, ni être, ni monde, ni espace, ni éther, il n'y avait point de mort; il n'y avait point d'immortalité; il n'y avait ni lumière, ni ténèbres. Mais la création future reposait sur le vide. Glorifier Dieu fut le désir de naître pour le premier germe de la création.... »

« Cependant il y avait *Lui*, il y avait Dieu; lui seul existait sans respirer; il était absorbé en lui-même, dans la solitude de sa propre pensée, de sa pensée tournée en-dedans de lui, pour jouir de la contemplation de Lui-même. Il n'y avait rien en-dehors de Lui, rien autour de Lui; il n'y avait que Lui avec Lui »

« C'est ainsi que les sages, méditant dans leur cœur et dans leur entendement, ont expliqué le passage du néant à l'Être ; mais Lui, Dieu, quelle autre source peut-il avoir que Lui-même ? Lui seul peut savoir si cela est ainsi ou si cela est autrement. »

Cet hymne place donc Dieu au-delà du néant et au-delà de l'existence, l'opposé de celui-ci, et il fait entrer le néant et l'existence dans le sein de Dieu-même, ou plutôt il les fait découler de Dieu, comme de leur source, comme l'effet de sa cause. Il jette ainsi déjà quelque lueur sur l'état de Dieu, antérieur au néant et à la création.

Un autre hymne nous donne quelque lueur sur le second état de Dieu, que la théologie mazdéenne appellera la *Parole*, le récipient des êtres, des germes purs, et que la théologie catholique appellera le *Verbe* de Dieu, le Seigneur du monde.

« *Il naissait à peine de Lui-même* et déjà il était le seul, maître des mondes créés par Lui; Il remplit le ciel et la terre: à quel autre Dieu offrirons-nous l'holocauste ? »

« Le monde ne respire et ne voit qu'en Lui..... »

« C'est lui que le ciel et la terre, soutenus par son Esprit, frémissent du désir de voir, quand le soleil, dans sa splendeur, surgit à l'Orient.... »

« C'est Lui, qui, parmi tous les dieux, a toujours été le vrai Dieu, le Dieu suprême.... »

Le monothéisme, avec son idée de l'être invisible, maître, souverain, principe et créateur de toutes choses, se retrouve d'ailleurs dans presque tous les livres sacrés de l'Inde, dans l'Ouppanayana, dans le Mahabharata, dans le Schaster, dans le Ramayana, aussi bien que dans les Pouranas et les Vedas. Ce dogme y apparaît au milieu du dógme panthéiste, qu'il limite et préserve de la confusion absolue ou de la diffusion absolue des êtres. Le Derin-Schaster proclame ce dogme, en réduisant tous les récits, qui semblent contraires à l'unité de Dieu, à des manifestations particulières de la Providence, pour obtenir quelque grande fin. « Dieu, dit-il, peut, dans le même temps, se montrer dans mille endroits différents, sous mille noms et mille formes, *sans cesser d'être immuable dans son essence divine.* (Premier chap. du Derin-Schaster.) Le Bhagat-Gita (livre IV) met dans la bouche de Brahma, Siva et Vichnou, les paroles suivantes: « Il n'existe entre nous aucune différence. Un seul être est, à la fois, le créateur, le conservateur et le destructeur. L'adorer sous l'une de ces trois formes, c'est lui rendre hommage sous toutes trois. » Voilà bien le monothéisme concilié avec le trinithéisme. Entre cette doctrine et celle de l'unité et de la consubstantialité des Trois Personnes de la trinité catholique, quelle grande différence ?

Un autre passage du même livre met dans la bouche de Krichna une conception de Dieu, qui se rapproche beaucoup de la conception hébraïque. « Je suis celui qui tire les êtres du néant et qui les y fais rentrer. Je suis la mort et l'immortalité. *Je suis l'Être.* »

Ailleurs, il dit de Dieu: « C'est celui qui n'a ni commencement ni fin, et qui ne peut être appelé ni la vie, ni la mort; car il est au-dessus et en-dehors de la vie et de la mort. Il est tous mains et pieds, il est tout visage, toute tête, tout œil et toute oreille.... Il est le résumé de toutes les facultés, de tous les organes; *sans être incorporé dans*

rien, il contient tout;..... il est indivisible et pourtant il est divisé en toutes choses; il est ce qui détruit et reproduit; il est la lumière; *mais il n'est pas les ténèbres*, il est la sagesse, l'objet et la fin de toute sagesse. » Dans ce passage le monothéisme apparaît dans son rapport harmonique avec le panthéisme; bien plus, nous y voyons poindre le dualisme, *dans la séparation de la lumière avec les ténèbres.*

Voici, dans ce même livre, un prolongement de ce monothéisme-dualiste-trinithéiste-panthéiste jusqu'au polythéisme « Krichna dit à son disciple : Je suis l'âme contenue dans le corps de tous les êtres, le commencement, le milieu, la fin de toutes choses. Parmi les Addytias (signe du zodiaque), je suis Vichnou; parmi les astres, le soleil; je suis l'un des points cardinaux du ciel au milieu des vents et le premier livre des Vedas; parmi les facultés, je suis la vie; entre les éléments le feu et le mérose parmi les montagnes; parmi les sages, je suis leur chef, Prischapâti; entre les guerriers, Scandra, le dieu de la guerre; entre les fleuves, l'Océan; parmi les paroles, l'AUM mystérieux; parmi les arbres de la forêt, je suis Ascoulta; parmi les bestiaux, la vache, Ramadonk, fille de la mer; parmi les reptiles, leur chef Varonki; parmi les habitants des flots, je suis celui qui les gouverne; parmi les juges, je suis Yama, celui des enfers.... Je suis la mort et la résurrection, la fortune, la renommée, l'éloquence, la mémoire, l'intelligence, la vaillance, la patience, la gloire, l'industrie, l'essence de toutes les qualités, de toutes choses, soit animées, soit inanimées; *il n'en est aucune que je ne sois.* »

De là à l'idolâtrie, il n'y a plus qu'un pas, et ce pas la masse du peuple indien l'a franchi, comme partout ailleurs les masses l'ont fait. Isolant chacun des termes de ce panthéisme, le peuple en a fait autant de divinités réelles, distinctes et indépendantes, à chacune desquelles il a voué un culte spécial, qu'il a représenté par des idoles et des images. Ainsi les dévots de l'Inde invoquent, suivant leur désir du moment, Indra pour les plaisirs des sens, Lachmi pour prospérer dans les entreprises, Atri et ses ancêtres pour avoir des enfants, etc. L'abbé Dubois a vu célébrer la fête de Nayara-Pantchamy, en l'honneur des serpents, qu'on cherche dans leurs repaires, pour leur offrir du lait et des bananes; et le Pongol des vaches est une solennité de l'Inde actuelle, où les fidèles se prosternent devant ces animaux.

Mais ce culte n'est pas compris par les docteurs éclairés, ou Pen-

dets, comme il l'est par la masse du peuple. Ils ne regardent les statues et les objets matériels qui comme des images et des représentations des divers attributs de Dieu : « Nous les plaçons dans nos temples, disent-ils, parce qu'il faut offrir à la piété des hommes quelqu'objet sensible.... Quand nous prions, *ce n'est pas la statue que nous prions, mais celui qui est représenté par la statue.* Au reste nous reconnaissons que Dieu est le seul Maître absolu, le seul Tout-Puissant. » (V. *L'Inde contemporaine*, par de Lanoye).

Entre cette explication du culte des images et des êtres de la création et celle des catholiques relativement au culte des images et des saints, quelle bien grande différence ? Ces statues ou ces êtres matériels sont souvent des emblêmes ou des représentations de quelque fait bienfaisant de la divinité ou de quelque vérité morale ou de quelque dogme théologique. Ce n'est point le serpent ou l'éléphant qu'on adore, mais le grand Vichnou, qui pour instruire les hommes et les rendre meilleurs a daigné se faire éléphant et serpent. C'est ainsi qu'on représente souvent le Dieu Brahma avec quatre têtes, parce qu'on croit qu'il publie la loi distribuée en quatre livres. Voici du reste un passage du Vedanta, rapporté par le savant Rama-Mohan-Raë, déjà nommé plus haut, qui fait voir que les livres sacrés de l'Inde, ni leurs commentaires, ne consacrent l'idôlatrie polythéiste. « Par ces « appellations du Veda (il s'agit de celles qui paraissent admettre autant « de Dieux que de choses) qui dénotent l'*Esprit* de l'Etre suprême, « *répandu également sur toutes les créatures, au moyen de son extension*, son omni-présence est établie ainsi. « Ainsi, dit le Veda, tout « ce qui existe est par conséquent Dieu : c'est-à-dire, rien n'a une « véritable existence, excepté Dieu ; et tout ce que nous sentons par « l'odorat ou que nous touchons par le tact est l'Etre suprême ; c'est-à- « dire encore, l'existence de toute chose quelconque, qui nous apparaît, « repose sur l'existence de Dieu. » « Il est incontestablement évident, ajoute le savant Brahmane, qu'aucune de ces représentations métaphoriques, qui naissent du style élevé dans lequel tous les Vedas sont écrits, ne fut destinée à être considérée que comme une pure allégorie ; si des individus pouvaient être considérés comme des *divinités séparées*, il y aurait une nécessité de reconnaître plusieurs créateurs du monde, indépendants, ce qui est contraire au sens commun et à l'autorité répétée du Veda. » Ces dernières réflexions du savant Pendet vont peut-être, dans leur tendance monothéiste, au-delà de

la conception intégrale de la doctrine brahmanique, comme nous le verrons.

Quoiqu'il en soit, les cérémonies du culte que les Brahmanistes rendent aux simulacres des objets dans lesquels la divinité est obligé de descendre par la puissance des évocations, ont une double tendance. L'*apothéose* (consécration) de tous les instruments qui servent à les célébrer, des vases, des trépieds, des pavillons, des herbes même, qui deviennent comme autant de dieux qu'on adore, c'est du polythéisme panthéistique ou du panthéisme diffus. C'est encore du polythéisme panthéistique que les hommages offerts aux outils de toutes les professions, à la fête de Gabourg, l'un des noms de la femme de Siva : (V. *Recherches asiat.* XI, 126, sur le Ramayana.) Il y a là, la double idée de l'hommage à Dieu, source de toute puissance, et de la consécration par la présence de Dieu dans l'objet invoqué ; mais c'est toujours à Dieu que tout cela se rapporte, voilà ce qu'il ne faut pas perdre de vue. Y a-t-il donc une si énorme distance entre cette doctrine et la doctrine catholique sur les sacrements et la consécration des objets? N'y a-t-il pas, plutôt, différence seulement quant à la forme, qui est plus spirituelle et plus mystique chez les catholiques, plus réaliste et plus matérielle chez les Brahmanistes?

Il doit donc être suffisamment établi maintenant, que, *doctrinalement*, le panthéisme brahmanique tend à concilier le monothéisme avec le polythéisme par l'apothéose des objets invoqués, comme le dogme catholique pose l'union entre Dieu et les êtres de la création par la consécration et la sanctification des créatures, objets de la vénération des fidèles. Nous disons *doctrinalement ;* car en pratique, de part et d'autre, un peu plus, un peu moins, le peuple, dans son ignorance et sa grossièreté, s'est livré, à diverses époques et dans divers lieux, à un culte fétichiste ou idolâtrique d'adoration, au lieu de se livrer à un culte de lâtrie, à un culte de vénération. Mais en quoi la doctrine orthodoxe peut-elle être responsable de ces déviations?

En général toutes les religions ont devant elle deux voies de développements : l'une de ces voies est celle du matérialisme grossier et idolâtrique, qui malheureusement a été suivie par les multitudes ; l'autre est celle d'une spiritualisation graduelle, d'une progression de plus en plus forte dans le culte en esprit et en vérité : c'est celle qu'elles ont suivie dans leurs évolutions doctrinales, par leurs livres sacrés ; et

c'est en définitive dans leurs traditions écrites qu'il faut rechercher le véritable état de développement de ces religions, parce que là est l'essence de la vie religieuse. Or l'on peut hardiment conclure que toutes les religions, qui ont des traditions écrites (et ce sont les seules qui présentent un caractère de perpétuité), se sont développées principalement dans le sens d'un culte spirituel, et non dans le sens d'un culte idolâtrique. Nous venons de voir qu'une saine exégèse des livres sacrés du brahmanisme réhabilite complètement celui-ci et le rend digne de figurer parmi les membres de l'Eglise universelle; cette vérité sera encore mieux démontrée par ce qui suivra. Nous verrons qu'il en sera de même des différentes autres religions, qui ont été jusqu'ici mal comprises ou mal interprétées.

II. DUALISME BRAHMANIQUE.

Quant au dualisme ou au duo-théisme, il apparaît d'une manière presqu'exceptionnelle dans la théologie brahmanique. Nous avons vu une lueur de dualisme dans le passage cité plus haut du Baghata-gita; mais ce n'est qu'une lueur : ce n'est pas une doctrine. Nous ne trouvons pas, en général, dans la théologie brahmanique, le dualisme antique, si fortement caractérisé par la théologie mazdéenne, du principe éternel de la lumière et de celui des ténèbres, du principe éternel du bien et de celui du mal. Bien plus, ces deux derniers termes s'y trouvent enveloppés dans un panthéisme confus. Dans la théologie brahmanique, Dieu est créateur du mal comme du bien : le mal, comme le bien, est une émanation de Dieu, ou plutôt, au sein de Dieu, le bien et le mal sont comme s'ils n'existaient pas. Il est vrai que cette confusion du bien et du mal n'y est pas absolue, pas plus que le panthéisme confus, qui en est la source. Dans bien des passages apparaît la distinction, du moins relative, entre le bien et le mal : le bien est la conformité, l'union avec Dieu; le mal est l'éloignement, la séparation de Dieu. Seulement cette distinction n'y est pas nettement établie; c'est un point de la doctrine brahmanique, qui laisse à désirer, et c'est à cette obscurité qu'il faut attribuer en grande partie l'opposition et même la répulsion qui se déclara entre le mazdéisme et le brahmanisme, quoique, d'un autre côté, le premier soit tombé dans un dualisme trop absolu entre Ormuzd et Ahriman, ainsi que nous le verrons en parlant de la théologie mazdéenne.

Quoiqu'il en soit, le fatalisme, qui n'est autre chose que la confusion ou la non distinction du bien et du mal, domine dans la théologie brahmanique. « Lorsque le souverain maître, dit Manou, a « destiné d'abord tel ou tel être animé à une occupation quelconque, « cet être l'accomplit de lui-même, toutes les fois qu'il revient « au monde. Quelle que soit la qualité qu'il lui ait donnée en partage « au moment de la création, la méchanceté ou la bonté, la douceur « ou la rudesse, la vertu ou le vice, la véracité ou la fausseté, cette « qualité vient le trouver spontanément dans les naissances qui « suivent. »

Toutefois cette doctrine du fatalisme laisse encore, nous l'avons déjà dit, une certaine part à la doctrine de la distinction du bien et du mal et une autre à celle de la responsabilité personnelle, du mérite, de la liberté, qui en est la conséquence. D'abord, selon cette théologie, les Vedas, ou la parole de Brahma, servent à préserver les hommes non seulement des mauvaises influences du monde, mais encore de la nécessité des transmigrations ultérieures. Voilà donc déjà une issue vers le bien, analogue à celle que la doctrine catholique de la grâce ouvre au croyant. Ensuite cette même théologie en ouvre une analogue à la doctrine catholique des efforts de la nature (*conatus*) ou du libre arbitre. L'école du Vedanta admet que l'homme a la faculté et l'obligation d'échapper à la fatalité, *en reprenant conscience de sa véritable nature*, c'est-à-dire, en se rejoignant à Dieu, par la destruction plus ou moins rapide de l'ignorance et de la passion, qui font de lui un *dieu ignoré de lui-même*, en l'enchaînant aux apparences et aux phénomènes. Or chaque homme, s'il veut échapper à la nécessité du retour dans le monde et des transformations successives, a besoin d'accomplir une série d'actes méritoires, dont les principaux sont la contemplation et la vie ascétique, pour assurer son salut. L'idée d'éviter les transformations, auxquelles on est fatalement soumis, est le fond de la religion brahmanique, « tellement qu'on pourrait, dit M. Pierre Leroux, dans son excellent traité sur le Brahmanisme (V. *Encyclopédie nouvelle*), appeler cette religion l'art d'échapper à la nécessité de la métempsychose. C'est cet art qu'enseignent à leur façon les Pouranas. »

D'ailleurs l'école du Vedanta cherche même à établir une sorte de conciliation du libre-arbitre avec le fatalisme; elle admet que le dépouillement de la forme infirme et mortelle ne peut pas s'accomplir dans

l'inaction. « Ce monde plein de travaux, dit le Bagata-gita, a été créé pour d'autres devoirs, encore, que la contemplation de la divinité. Abandonne, ô mon fils, tout motif personnel et acccomplis les devoirs par le seul amour du bien ! » La charité active découle de cette morale : « Servez-vous les uns les autres, est-il dit dans le même livre, et vous parviendrez à la félicité. Celui qui ne prépare ses aliments que pour lui, mange le pain du péché. Tout être qui a vie est produit par le pain qu'il mange ; le pain est produit par la pluie ; la pluie est produite par la prière, qui l'implore ; la prière est produite par les bonnes œuvres ; les bonnes œuvres sont produites et données à l'homme par Brahma..... Ceux qui atteignent cette doctrine *seront sauvés par leurs œuvres ;* les autres seront retardés. » Il appartient donc aux mérites de l'homme de devenir réellement participant de Dieu, avec la grâce de Dieu. Qui ne voit, dans le rapprochement des deux propositions opposées du fatalisme ou du prédestinationisme et du libre-arbitre ou du mérite des bonnes œuvres, les deux doctrines opposées de sectes chrétiennes, celle de la prédestination, de la grâce, de la foi qui justifie, d'un côté, et celle du libre-arbitre, de la nature, du mérite des bonnes œuvres, de l'autre côté? Et, de même que, chez les chrétiens, ces deux doctrines opposées sont professées par des sectes différentes, de même, chez les brahmanistes, les deux propositions opposées sont consignées dans deux livres différents : l'Oupnek'hat et le Bagata-gita.

Voici, du reste, dans le dernier de ces livres, une définition de la charité active, définition qui ne serait pas déplacée dans un livre catholique. « Celui-là est chéri de moi, dit Krichna, dont le cœur, « libre de toute haine, répand sa charité sur toute la nature animée « ou inanimée ; qui ne craint point les hommes et que les hommes ne « craignent point ; qui ne désire rien pour lui, tout pour ses frères ; « qui est le même dans la gloire ou dans l'humiliation, dans le chaud « et dans le froid, dans la peine et dans le plaisir ; qui s'élève par le « détachement au-dessus des vicissitudes de la courte vie d'ici-bas, « pour chercher le seul Brahma, le souverain bien de toutes « choses. »

III. TRINITHÉISME BRAHMANIQUE.

Nous avons déjà vu le trinithéisme se concilier parfaitement avec le panthéisme. Le dogme de la Trinité est très-saillant dans la théologie

des brahmanistes et il y a reçu diverses applications, suivant ses phases diverses de développement.

Dans l'antique doctrine du brahmanisme, dont les Vedas et le livre de Manou sont les principaux monuments, la Trinité semble en quelque sorte découler du monothéisme panthéiste, comme trois bras du même fleuve. Dieu y est d'abord conçu, ainsi que nous l'avons vu dans les hymnes cités des Vedas, dans son Etre absolu, indépendamment de toute création, *absorbé en lui-même, dans la solitude de sa propre pensée, rien que Lui avec Lui.* Dans cet état, il s'appelle Brahmahn ou Brahma (nom neutre). Mais, sorti de ce repos absolu, voulant *naître de lui-même*, il se manifeste dans trois modes différents, dans trois attributs distincts, qui ressemblent assez aux trois personnes consubstantielles de la Trinité catholique. Il est d'abord le *Brahmâ* (nom masculin), le Brahmâ actif, le divin maître, comme l'appelle Manou, porté sur les eaux à l'époque de la création, semblable à l'Esprit de Dieu, qui, dans la Genèse de Moïse, est aussi porté sur les eaux, antérieurement à la création. C'est l'Esprit créateur, sorti de l'œuf primordial, qu'il a divisé par la force de sa pensée et dont il a composé le ciel et la terre. Créant ensuite les êtres divers, le Brahmâ se manifeste comme *Pradchâpati*, le seigneur des créatures, qui produit les Vedas et donne à chaque créature un nom, des ailes et une manière de vivre. Mais en même temps que Brahmâ, le créateur, sort de l'œuf et va créer le monde, se manifeste une troisième personne en Dieu, qui joue aussi son rôle dans la création : c'est l'âme de l'univers, l'âme suprême, *Paramâtma*, dont Brahmâ exprime les éléments desquels il composera les êtres divers. Cette âme suprême apparaît dans Manou comme une sorte de réservoir, où résident la sensibilité et ses différentes formes, le sentiment personnel et l'intelligence. Brahmâ, le créateur, en se conformant aux lois de Brahma, l'Etre absolu, puise dans cette âme suprême les différentes doses de qualités dont il compose les divers êtres qu'il veut réaliser dans ce monde.

Dans cette théologie, le monothéisme-panthéiste se présente donc comme l'état antérieur et absolu de Dieu, et le trinithéisme en découle comme un état postérieur et relatif au monde créé. Relativement au monde, Dieu se manifeste en trois personnes distinctes, ayant chacune ses attributs et sa nature, quoique consubstantielles dans le même Dieu, le Brahma absolu. Cela constitue entre la Trinité catholique et la Trinité brahmanique une sorte de différence, mais qui

n'est qu'apparente. En effet, si le dogme catholique déclare les trois personnes comme co-éternelles, comme absolues, Dieux de Dieu, ce ne peut être que comme considérées dans l'unité d'un même Dieu, ainsi que dans le dogme brahmanique; et si les trois personnes de la trinité brahmanique ne se manifestent que relativement au monde, il ne s'en suit pas qu'elles n'aient existé antérieurement et éternellement dans la pensée du Dieu absolu. Il est vrai que sur ce dernier point la théologie brahmanique présente une certaine obscurité, qui est dissipée par la théologie catholique; mais d'un autre côté celle-ci ne garde-t-elle pas aussi le silence sur l'état absolu de Dieu, antérieur à la création et à la manifestation de la trinité? Dès lors ces deux théologies ne seraient-elles pas destinées à s'éclairer et à s'expliquer réciproquement? Nous verrons cette hypothèse acquérir plus de certitude lorsque nous aurons examiné le contingent de lumières que d'autres théologies peuvent projeter sur cette immense question.

Dans la doctrine postérieure du brahmanisme, caractérisée plus particulièrement par les Pouranas, le système trinitaire apparaît aussi, mais sous une forme moins élevée, moins spiritualiste et moins métaphysique que dans celle qui vient d'être analysée, et sous la forme d'un antropomorphisme plus sensible, plus matérialiste et plus accessible aux masses populaires. C'est celle de la Trinité personnifiée par les trois dieux, Brahma, Vichnou et Siva. Brahma est l'énergie créatrice, Vichnou l'énergie conservatrice et Siva l'énergie destructive, laquelle, après avoir détruit, *revivifie*. Souvent ces trois dieux sont représentés comme séparés les uns des autres; mais ils sont pourtant considérés essentiellement comme formant un seul tout indivisible: on les représente souvent par un seul corps à trois têtes, forme sous laquelle ils sont la *Trimourti*. La monosyllabe AUM est le nom de la Trimourti: A signifie Brahma, U Vichnou et M Siva.

Ce système est né à la suite de la décomposition de l'antique brahmanisme, lorsque les religions nouvelles de Vichnou et de Siva eurent acquis un développement et eurent modifié l'antique brahmanisme. Celui-ci se décomposa dès lors en trois sectes différentes et rivales, quoique reliées ensemble par un certain fonds d'idées communes et par une certaine parenté. Du vichnouïsme et du sivaïsme, c'est le premier incontestablement qui a le plus de rapports avec l'antique brahmanisme. Qu'est-ce que Vichnou? c'est le Verbe créateur, le

Nayarana qui flottait sur les eaux avant la création. Ce nom de Nayarana est le nom par excellence de Vichnou et de ses incarnations ; car on l'applique à Rama ; on l'applique aussi à Krichna. « Le vichnouïsme, dit M. Pierre Leroux, est donc enté primitivement sur le brahmanisme, et ce n'est pas sans raison que Schlegel a vu, quoique confusément, qu'il y avait dans les religions de l'Inde une sorte de développement, semblable à la greffe du christianisme sur le judaïsme. Vichnou est le Dieu *sauveur* ; et ce caractère se développe magnifiquement dans ses incarnations successives, depuis les premières, où il sauve le monde matériel des cataclysmes qui le menacent, jusqu'à l'incarnation finale de Krichna, qui vient pour détruire le péché du monde et faire régner l'Intelligence. » Le sivaïsme, au contraire, semble être uniquement la proclamation et l'adoration des forces mystérieuses de la nature. C'est un naturalisme, sans changement et sans progrès. Sous ce rapport, son principe essentiel a de l'analogie avec la troisième personne de la trinité brahmanique, telle que nous l'avons entrevue plus haut. Ce culte des forces de la nature semble, en effet, le développement de cette grande âme suprême, où Brahmâ, le créateur, puise les principes générateurs des êtres pour en former le monde. Voilà les points essentiels par lesquels les trois religions du brahmanisme, — entre lesquelles et les trois grandes divisions du christianisme l'on pourrait trouver plus d'une analogie, — se combattent et se rapprochent à la fois, au point de paraître tantôt d'inconciliables ennemis et tantôt, au contraire, des branches d'un même tronc.

IV. POLYTHÉISME BRAHMANIQUE.

Nous avons vu le polythéisme découler du panthéisme brahmanique et se rattacher par lui, à la fois, au monothéisme et au trinithéisme.

Le livre de Manou consacre partout une mythologie composée de génies ou démons, de dieux, de demi-dieux, de nymphes, de géans, de vampires, etc., unie à l'idée d'un Dieu suprême, dont ces divinités secondaires ne sont que des écoulements. C'est le polythéisme le plus vaste, excepté le polythéisme boudd'histe, de ceux dont l'imagination des anciens ait jamais peuplé l'univers, y compris le ciel, comme la terre. La terre est peuplée d'une multitude de *Vaçous* ou génies de la terre, qu'il serait trop long d'indiquer même

sommairement. Chacune des sept sphères célestes a son chef ou son *Mounni* par excellence. Au-dessus des Vaçous et des Mounnis s'élèvent les sept *Manous*. Après eux viennent les *Brahmadicas*, appelés aussi les grands Brahmanes, qui paraissent être des créateurs ou ordonnateurs du monde en sous-œuvre. comme les ailes et les ouvriers de Brahmâ, des espèces de saints qui ont obtenu le pouvoir surnaturel de produire, soit médiatement, soit immédiatement, des animaux, des hommes et même des esprits purs. Ces *Richis* ont, à leur tour, leurs subordonnés, les *Pitris*, pères et générateurs comme eux, et au moyen desquels ceux-ci exécutent la plupart de leurs opérations. Enfin des esprits de lumière et de ténèbres sont sortis en grand nombre du jour et de la nuit, d'*Aditi* et de *Diti :* ce sont les *Adityas*, pères des bons génies appelés aussi *Devas*, et les *Daytrias*, qui ont engendré les mauvais génies de la terre et des cieux, appelés *Danavas* ou *Asouras*. Les Brahmanes reconnaissent, dit Sonnerat, trente-trois couroux de Devas ; or un courou est cent lacs, et un lac est cent mille. On dit que le nombre total des dieux inférieurs s'élève à trois cent trente-deux millions; mais que le nombre seul des *Apsaras* passe six cents millions : créatures angéliques, dont les formes aériennes, la beauté, les grâces séduisantes, les danses harmonieuses et les amours sur la terre et dans les eaux sont chantés par les poètes indous.

Voilà, en abrégé, le polythéisme brahmanique, tel qu'il ressort du livre de Manou et des Vedas. L'on voit que c'est un système suivi et lié dans ses parties, pouvant très-bien se rattacher et se rattachant effectivement, ainsi que nous l'avons déjà démontré, à l'idée fondamentale d'un Dieu unique, à la fois créateur et vivificateur du monde. En effet, ces deux termes, en apparence contradictoires, monothéisme et polythéisme brahmanique, sont unis par une idée génératrice : cette idée est celle de la création réalisée et continuée par voie d'incarnation et de métempsychose, ces deux dogmes fondamentaux du brahmanisme. D'abord tout le système des divinités secondaires du panthéon brahmanique repose, selon la remarque de M. Pierre Leroux, sur l'idée de la métempsychose. De là, toute une partie de ce système a pour emploi de développer et d'expliquer la conception fondamentale de la transmigration des âmes. De là *Yaçna*, le dieu des morts, et la sphère de *Sani*, où sont préparées les migrations ultérieures des êtres. Mais si une ardente dévotion peut nous faire échapper à la fatalité du retour sur la terre, où nos âmes, ainsi

rachetées, iront-elles? De là la sphère des Pénitens et celle des Mounnis. Ce paradis de saints, une fois créé, il a été naturel de l'enrichir de tout ce que l'imagination orientale a pu rêver de plus charmant: les bons génies, les dieux de la lumière, et les ravissantes Apsaras. — Ensuite le polythéisme brahmanique repose sur l'idée de l'intervention directe de l'une des trois personnes divines dans les grands drames de l'humanité, par des apparitions appelées *Avatars* ou incarnations. Comme l'on attribua à chaque Avatar un nom particulier, il en résulta bientôt une douzaine de dieux nouveaux ou incarnations de Vichnou. Mais, une fois sur cette pente, l'esprit humain ne pouvant s'arrêter, le nombre des dieux alla toujours croissant; chaque tribu, chaque caste apporta son contingent d'immortels; les héros, comme les monstres de l'humanité, ses vertus et ses vices, ses gloires et ses difformités entrèrent dès lors dans le panthéon. — Ainsi, qu'on l'envisage selon le principe des transformations successives ou selon le principe des incarnations successives, le polythéisme brahmanique constitue une véritable échelle mystique, ascendante et descendante, où l'homme et les êtres multiples *remontent* à l'unité de Dieu par l'une des personnes de la Trimourti, en accomplissant une série de transmigrations, et où Dieu *descend*, par la même personne, vers la multiplicité des êtres de la création, en accomplissant une série d'incarnations.

Nous verrons le boudd'hisme développer plus complètement cette magnifique doctrine de l'échelle mystique des existences, en ordre ascendant et en ordre descendant, qui dans la théologie brahmanique n'apparaît que par voie de déduction et non formulée par induction.

V. PANTHÉISME BRAHMANIQUE.

Ces dogmes de la métempsychose et de l'incarnation nous ramènent en plein sur l'océan infini du panthéisme.

Tous les êtres de la création, selon la théologie brahmanique, ne sont que des modifications, des formes diverses et illusoires de Dieu, le seul Etre existant par lui-même, le seul Etre absolu. L'âme humaine, sortie de Dieu, doit y rentrer: telle est sa destinée; mais elle n'y rentre pas immédiatement; elle n'y rentre qu'après avoir subi une plus ou moins longue série d'épreuves, de transformations ou de transmigrations dans des formes illusoires; elle ne *reconquiert* sa

divinité que par la disparition finale de toutes les illusions et de leurs causes, que par son absorption finale en Dieu, d'où résulte la *délivrance* de toutes les transmigrations ultérieures. Le plus haut point de perfection de l'âme humaine, comme de tous les êtres, c'est donc l'union entière avec Dieu, l'identification avec Dieu, la disparition de toutes les formes qui distinguent de Dieu.

Voilà bien le panthéisme, mais le panthéisme comme but assigné à la créature et non comme état absolu. Car, comme créature et aussi longtemps qu'elle est soumise à la nécessité des transmigrations, l'âme humaine est bien distincte de Dieu. Elle a son *moi*, ses lois distinctes; l'individualité existe au sein du panthéisme brahmanique. Dans ce panthéisme chaque partie de la création est, il est vrai, une partie de Dieu, Dieu elle-même, par son union ou sa réflexion avec Dieu; mais pour être Dieu, elle n'en est pas moins elle-même. Chaque partie a sa nature propre; elle est distincte de Dieu, en ce qu'elle s'imagine être elle-même, qu'elle n'a pas conscience de sa divinité et qu'elle a conscience, au contraire, d'une existence individuelle, séparatiste : c'est le phénomène du *moi* ou l'*ahankara*. Imbu, à doses diverses, des trois qualités fondamentales du principe vivant ou des trois *gounas* (trois lois universelles), chaque moi, ou partie de l'univers, reçoit par ces gounas l'impulsion de l'Etre suprême et agit en conséquence de cette impulsion et de la proportion d'instincts ou de gounas qui lui a été départie par le Créateur. Ce panthéisme est donc loin du panthéisme par confusion absolue qu'on veut attribuer à la théologie brahmanique. Celui-ci ne pourrait se déduire que de certains écrits isolés et encore est-il loin d'y présenter le caractère exclusif qu'on lui prête et est-il contredit par l'ensemble des documents sur lesquels repose le système de la théologie brahmanique. Certains de ces passages, si on les prend à la lettre, c'est-à-dire, autrement que comme des expressions du langage hyperbolique des Indiens, pourraient, à la vérité, faire attribuer à la théologie brahmanique ce panthéisme par confusion absolue; mais ces passages ne sont heureusement pas isolés; il faut les combiner avec d'autres passages qui les corrigent, s'ils ne les contredisent; et dès lors l'on se convaincra que le panthéisme brahmanique présente, dans son essence, les diverses formes du panthéisme universel, le panthéisme diffus tout aussi bien que le panthéisme confus et par dessus tout le panthéisme harmonique. Nous venons de voir l'expression de ce dernier

panthéisme, qui concilie l'individualité et la personnalité des créatures avec leur unité et leur identification en Dieu, dans la doctrine de l'*ahankara*, analysée plus haut. Nous avons aussi cité, au § 1er de cette première étude, un fragment du Bagata-gita, présentant l'une des formes du panthéisme celui par diffusion ou la doctrine de la déification des êtres, qui conduit droit au polythéisme, ou bien qui est la source du polythéisme,

Voici aussi quelques fragments de l'Oupanaya des Vedas, d'où l'on peut déduire plus particulièrement le panthéisme par confusion ou la doctrine de l'identification de Dieu et des créatures : « Celui qui sait que toutes choses sont la figure du Créateur, que soi et tout ce qui paraît exister est le Créateur, que le monde vient de lui, est lui, subsiste dans lui et y retourne ; celui qui sait cela et le médite, prend le repos de son esprit ; il est dans la quiétude. Lorsque le cœur a renoncé aux désirs et aux actions, par là même il va à son principe, qui est l'âme universelle ; lorsqu'il va à son principe, il n'a aucune volonté que celle de l'être véritable. La nature du cœur est d'être transformé dans la chose qu'il désire ; ainsi l'âme devient Dieu ou le monde, selon qu'elle tourne ses idées vers Dieu ou vers le monde. Le cœur impur est celui qui a des volontés ; le cœur pur est celui qui n'en a conservé aucune. Le cœur s'absorbe dans l'être parfait, en pensant que l'âme universelle est, devient elle-même, et alors son bonheur est ineffable ; il sait que cette âme est dans lui. Etre concentré en Dieu, comme dans un trésor qu'on a trouvé, ne rien affirmer, ne rien proposer, ne point dire : *Je* ou *Moi*, être sans crainte et sans volonté, voilà le signe du salut et du bonheur suprêmes. Désirer, c'est mourir ; ne rien désirer, c'est vivre...... La vérité est qu'il n'y a ni production, ni destruction, ni résurrection, ni contemplateur, ni sauvé, ni salut ; car le monde n'est qu'une apparence ; il n'y a rien de réel que l'âme universelle, qui se manifeste sous l'apparence du monde... Au dernier degré de la délivrance ou *mokscha*, les hommes, doués d'une vue pénétrante, d'un esprit plein de sagacité, ayant retiré leurs sens en eux-mêmes, les anéantissent. Ils anéantissent les sens extérieurs, en les soumettant à l'empire de l'intelligence ; ils anéantissent l'intelligence, en la soumettant à l'âme ; ils anéantissent l'âme dans la collection des âmes, et la collection des âmes dans la grande âme. »

Ne croirait-on pas retrouver dans ces passages de l'Oupnek'hat,

presqu'identiquement, le quiétisme panthéiste qui a inspiré plusieurs mystiques du moyen-âge et surtout la doctrine de Molinos? L'on peut même hardiment affirmer que les doctrines mystiques de l'Inde sur l'union de l'âme avec Dieu et sur les divers degrés de cette union ont en grande partie été reproduites par les mystiques des diverses époques.

VI. CONCLUSION.

En résumé, si l'on considère la théologie brahmanique dans l'ensemble de ses documents, l'on y trouve un corps de doctrines immense, d'une élévation prodigieuse et pourtant bien systématiquement relié dans ses parties. C'est peut-être, après le corps de doctrines *catholiques* (ce mot entendu, *sensu lato*, comme réunion des doctrines issues de l'Evangile) le corps doctrinal le plus parfait, si ce n'est celui de la théologie chinoise.

La théologie brahmanique a du reste avec la théologie catholique de nombreux points de rapprochement. Son panthéisme monothéiste, duothéiste, trinithéiste et polythéiste, comme ses doctrines sur l'union avec Dieu et sur l'immortalité de l'âme, ne s'éloignent pas si radicalement, qu'on l'a cru à première vue, de certaines doctrines, professées par les Pères de l'Eglise, entr'autres par Saint Denis l'aréopagite et Origène, même du symbole des apôtres, et surtout des doctrines professées par plusieurs sectes chrétiennes de l'Asie, entre autres les Nestoriens, les Jacobites et les Cophtes.

Même, par sa portée morale, cette théologie se rapproche davantage de l'Evangile qu'on ne le croirait au prime-abord. C'est ce qui a fait dire à M. de Lamartine « qu'on croirait qu'une racine pleine de « la sève de la morale chrétienne végétait dans les flancs de l'Hyma- « laya. » En effet, presque tous les dogmes de la religion brahmanique présentent, si on les comprend bien, une grande portée morale. Ainsi le dogme de la déification de tous les êtres de l'univers et le dogme de la métempsychose présentent d'immenses conséquences morales. « La charité la plus universalisée, dit le même poète-philosophe (*Entretiens littéraires*), celle qui s'étend non seulement à tous les hommes, mais encore à tous les êtres animés et même inanimés, en est la conséquence. Ils amènent l'homme à respecter et à aimer les êtres de l'univers et comme contenant en eux quelque chose de

ce Dieu, auquel il aspire à s'unir. De là, la douceur, envers l'homme et envers toute la nature, de la morale et de la religion indiennes. L'homme ne doit pas anéantir les animaux, ni les créatures, encore moins son semblable, sans nécessité absolue; bien plus il ne doit pas mépriser les animaux, les compagnons et les hôtes de notre habitation terrestre, hôtes dont il doit compte au père commun, comme un être supérieur d'intelligence et de force, doit compte des êtres inférieurs qui lui sont soumis. Cette doctrine constitue une sorte de *parenté universelle des êtres, une fraternité de la vie entre tout ce qui respire*, entre tout ce qui sent, entre tout ce qui aime ici-bas, dans la mesure de son intelligence et de sa destinée. »

Enfin la liturgie du brahmanisme présente aussi des analogies avec la liturgie catholique. Les Vedas sont pleins de prières et de sacrifices; et pourtant la loi de Manou, si imbue de l'esprit des Vedas, déclare en vingt endroits que tous les actes pieux et tous les sacrifices ne sont que surérogatoires et que toute la religion se réduit essentiellement à comprendre le mystère du monosyllabe sacré AUM, composé des trois lettres qui sont exprimées dans les livres saints par le Seigneur des créatures et qui est lui-même le Dieu suprême; — à réciter la prière appelée *Savitri*, composée de trois stances et précédée de trois mots: *Bhour* (la terre), *Bourah* (l'atmosphère) et *Sevar* (le ciel). Ce nombre trois se retrouve également dans le sacrement fondamental des Brahmanes, le *sacrement de la régénération*, comme ils disent, sans lequel le fils même d'un Brahme n'est en aucune façon membre de la communauté religieuse. Cette régénération spirituelle, qui est un véritable baptême, est le fondement de toute l'institution brahmanique; car c'est par cette institution, appelée *dikcha*, que les Brahmes prennent sur les disciples cette autorité sainte, qui a fait dans tous les temps la base de leur puissance; et le rapport entre cette initiation spirituelle des Brahmes et l'institution catholique du baptême, tel surtout qu'il existait dans l'Eglise primitive, est si apparent, que les chrétiens de l'Inde nomment également *dikcha* le baptême que les missionnaires leur donnent. Il est remarquable, à ce sujet, que Manou appelle, dans le passage cité plus haut, cette initiation « l'importante cérémonie du bain que prend « l'élève, avant de quitter son maître, lorsque le noviciat est terminé. »

Il n'y a pas jusqu'à l'une des principales divinités brahmaniques, Krichna, huitième incarnation de Vichnou, qui n'offre avec le Dieu

des catholiques des analogies frappantes. « Krichna, dit M. l'abbé Lenoir (*Dictionnaire des harmonies de la foi et de la raison*, édition Migne) est annoncé par d'autres avatars inférieurs qui ne sont que des prophètes. C'est une véritable incarnation de la divinité dans un homme. Le Prem-Sagar contient des prières à cet Homme-Dieu, qui ne pourraient convenir qu'au Dieu suprême, et qui sont aussi fortes que celles d'un chrétien à Jésus-Christ. La persécution s'attaqua à son berceau ; les guérisons miraculeuses, les prophéties et même les résurrections de morts ne manquent pas à sa vie ; ses légendes en fait de merveilles sont en nombre infini dans les Indes. Sa doctrine est belle ; sa morale présente des élans tout chrétiens. Il préconise l'humilité, le mépris des richesses, le pardon des injures ; il fait consister la perfection de l'amour du prochain à faire du bien à ceux qui ne vous en font pas. Il lance des anathêmes contre les orgueilleux Brahmanes, comme Jésus-Christ contre les Pharisiens ; tandis qu'il est doux et clément pour les bergers, les pauvres, les hommes du peuple, dont il est quelque fois suivi et réclamé..... Il n'y a entre lui et le Christ que cette différence, que sa fin ne correspond pas à son début : il devient guerrier, voluptueux, sensualiste et meurt, pris pour une bête féroce, au pied d'un arbre. »

La théologie brahmanique est d'ailleurs susceptible de se réformer, de se développer, de progresser ; et, dans le fait, elle a subi des réformes importantes et divers développements. Ses livres nombreux et ses commentaires encore plus nombreux, qu'on peut regarder comme diverses couches de doctrines superposées les unes aux autres, sont la meilleure preuve de ce progrès. D'ailleurs, son panthéisme élastique ouvre de vastes horizons à l'esprit doctrinal et les Indiens en ont largement profité. Ensuite la doctrine des incarnations successives a été aussi, pour cette théologie, l'occasion de véritables progrès et développements. Ce principe prépare, en effet, l'imagination à contempler de nouveaux prodiges et l'entendement à recevoir des doctrines nouvelles. Il représente le dogme comme n'étant jamais fixé définitivement et laisse toujours au-dessus de la loi présente un espace vide où peut apparaître une loi meilleure. Chaque incarnation a été une nouvelle étape dans la voie du progrès religieux et moral chez les Indiens. Les incarnations rapportées dans les livres de la religion brahmanique sont, pour la plupart, des époques de réforme. Le Bhagavat-Pourana déclare que Vichnou s'incarne toutes les fois que

sa présence est nécessaire pour combattre l'erreur et faire triompher la vérité. Vichnou, dans sa quinzième incarnation, corrige les Vedas. Krichna, le grand réformateur, qui, suivant les traditions, « essaya « de bannir du culte les cérémonies obscènes », est la huitième ou dixième incarnation de Vichnou. Boudd'ha, qui sapa dans sa base le système du brahmanisme, en abolissant les castes, est, suivant les différentes chronologies, la neuvième ou dixième incarnation de Vichnou. Or chaque incarnation a laissé après elle ses livres sacrés, et, si l'on compare ces livres entr'eux, l'on peut voir qu'ils sont en progrès l'un sur l'autre ou des réformes successives : l'on peut voir le fétichisme transformé graduellement en anthropomorphisme, l'adoration des éléments et des arbres, d'abord comme culte, ensuite comme science, enfin les grandes théories cosmogoniques et les théogonies du panthéisme-monothéiste-duothéiste-trinithéiste et polythéiste. Ce progrès est notable dans la religion de Vichnou, « à laquelle « l'on ne peut s'empêcher, dit Kreutzer (traduct. de Guig, p. 142), de « reconnaître un haut développement tout à la fois politique et moral, « qui doit être le long enfantement des siècles et le résultat d'un pro- « grès dans la civilisation des peuples. »

Les travaux et les découvertes des savants modernes, des William Jones, Wilson, James Prinsep, Burnouf, Lassen, ont encore signalé une autre cause de transformation dans la doctrine brahmanique, amenée à la suite de la conquête d'Alexandre. Ils ont mis en relief l'influence de la conquête grecque sur une partie de la littérature sanscrite, notamment sur la littérature héroïque qui présente des analogies si frappantes avec la littérature héroïque des Grecs, ainsi que l'on peut s'en assurer en lisant le drame de *Sacountala*, tel qu'il est fait de seconde main par Kalidara et vulgarisé par de Lamartine (*Entretien* v).

Mais, voici une réforme toute moderne du brahmanisme, réforme qui imprime à l'antique croyance un caractère plus saillant de monothéisme : c'est la religion des *Seiks*. Les Seiks regardent Gowind, le fondateur de leur secte, comme le douzième avatar ou la douzième incarnation de Vichnou. Or Gowind mourut au commencement du seizième siècle. La religion des Seiks, où domine le principe monothéiste, peut être considérée comme une transition du brahmanisme antique vers le mahométisme. Ils prêchent l'unité de Dieu, la nécessité de simplifier son culte et soutiennent la possibilité de réunir la reli-

gion mahométane et la religion brahmanique, en prouvant que le fonds de ces croyances est le même. Leurs principes respirent la paix et l'amour de tous les hommes et ils proclament leur égalité, comme les Boudd'histes, cette autre réforme du brahmanisme. Le nom de *Seik*, c'est-à-dire, de disciple, adopté à la suite de l'initiation, remplace toute autre dénomination de peuple ou de secte. Le livre sacré des Seiks est connu sous le nom d'*Adigrauth*. Ce livre présente, dans ses doctrines, un véritable caractère de transition: il ne professe ni la mythologie indienne, ni la théosophie mahométane. L'origine brahmanique s'y trahit par le reste de quelques mythes subordonnés au dogme de l'unité de Dieu, et l'influence des Fakirs par la tendance vers l'affranchissement des choses mondaines. Les Seiks ont des temples d'une construction très-simple; ils ne contiennent pas d'idoles, pas même d'images. Ils récitent, en guise de prières, les passages de l'Adigrauth. Cette religion subit le sort de tous les intermédiaires, mal définis et mal compris: elle a suscité contre elle à la fois les Brahmanes et les Musulmans.

Ainsi, la religion brahmanique, vue dans l'ensemble de ses développements, avec ses réformes successives, dépouillée, corrigée, épurée de ses superstitions idolâtriques, que l'ignorance et la grossièreté des peuples y ont ajoutées, est digne, par ses dogmes, par sa morale et même par sa liturgie, d'être rangée parmi les membres les plus importants de l'Eglise d'Orient et par elle de l'Eglise universelle et intégrale.

A. GILLIOT.

(La suite à la prochaine livraison).

VIE ET CORRESPONDANCE

DE

MERLIN DE THIONVILLE,

PAR

M. JEAN REYNAUD.

Paris, FURNE, 1860. 1 vol. grand 8°. 567 pages.

La vie, le caractère et les actes de Merlin de Thionville ont été diversement appréciés. Ses adversaires, et parmi eux un certain nombre d'historiens de la révolution, l'ont dépeint sous les couleurs les plus sombres. Sulpicien rénégat, délateur odieux, pamphlétaire éhonté, il a, selon eux, vendu Mayence aux ennemis, dévasté le Palatinat et affiché un luxe alimenté par la rapine et les concussions. Selon ses amis, au contraire, il a été républicain enthousiaste et pur, orateur élégant et énergique, administrateur probe, soldat intrépide, invariable dans ses convictions, père de famille modeste et honorable.

Nous croyons que, de part et d'autre, et surtout du côté des adversaires il y a eu exagération et que l'histoire ne ratifiera pas les jugements passionnés des contemporains. La carrière politique de Merlin n'a pas été longue, mais par sa défense de Mayence, par sa mission en Vendée, par la part qui lui appartient dans la journée du 9 Thermidor, il a pris place parmi les hommes marquants de la révolution de 1789 et c'est à ce titre que son nom appartient à la postérité qui condamne ou absout selon les œuvres.

Il s'attache, en effet, un haut intérêt à l'étude des caractères historiques de notre grande révolution. Les faits sont aujourd'hui suffisamment connus, mais leur raison d'être n'a pas toujours été appréciée en parfaite connaissance de cause, parce que l'on a négligé de faire la

part impartiale des intérêts et des instincts qui ont exercé une influence décisive sur les acteurs du grand drame.

C'est dans leur éducation, dans leurs relations sociales, dans la nature de leurs études, dans leur correspondance enfin, que l'on trouve les renseignements qui permettent de compléter et de rectifier l'histoire générale de la révolution.

Il faut donc applaudir aux efforts de ceux qui, dans l'intérêt de la vérité, ou déterminés par un sentiment pieux, ont assumé le tâche de restituer à ces hommes leur véritable caractère, d'expliquer leur conduite et, s'il y a lieu, de venger leur mémoire d'injustes ou d'ignobles attaques.

M. Jean Reynaud s'est constitué le biographe de Merlin de Thionville. « Formé par lui, dit-il, dès mes jeunes années à l'amour de « la patrie et de la république, initié par ses récits aux phases prin- « cipales de la révolution, la mémoire encore toute retentissante de « ses leçons, j'étais peut-être dans des conditions meilleures que qui « que ce fut pour m'appliquer à cette œuvre dont une profonde « reconnaissance me faisait un devoir. Puissé-je en relevant, comme « je ne doute pas de l'avoir fait, l'honneur de ce nom, avoir réussi, « en même temps, à le recommander autant qu'il en est digne à l'at- « tention de l'histoire ! »

L'ouvrage de M. Reynaud forme un volume divisé en deux par la pagination et contient dans sa première partie 225 pages dont 154 racontent la vie de Merlin de Thionville et dont les 71 autres sont le recueil des réponses faites aux inculpations dirigées contre ses opinions et sa conduite. La deuxième partie qui renferme 336 pages est consacrée tout entière à l'importante correspondance soit officielle, soit privée de l'ancien Conventionnel.

Né à Thionville le 13 septembre 1762, Merlin, qui successivement avait embrassé et abandonné les études théologiques, était avocat reçu au Parlement de Metz quand éclatèrent les premiers symptômes de cette révolution qui devait changer la face de la France et exercer une immense influence sur la situation politique de l'Europe. « Cœur ardent, énergie terrible, puissance merveilleuse de conviction et d'action, » il ne pouvait manquer de s'associer à ceux qui, séduits et exaltés par les enseignements philosophiques du siècle, professaient une profonde indignation contre un clergé préférant les intérêts de Rome à ceux de la France, contre une noblesse se préparant à guider

l'étranger au cœur de la patrie, et contre une royauté qu'ils croyaient conspiratrice et déjà prête à trahir tous ses serments pour restaurer toutes ses tyrannies.

Avec de pareilles dispositions l'on comprend que Merlin, appelé par le département de la Moselle à le représenter à l'Assemblée législative, a dû se jeter avec ravissement et à corps perdu dans le parti de ceux qui en voulaient à la Constituante pour avoir fait de la royauté la clef de voûte du nouvel édifice social.

M. Reynaud approuve hautement ce parti ; il ne voit dans le maintien de la Constituante qu'une dualité contre la souveraineté de la nation et la souveraineté du roi, dualité qui devait dégénérer en conflits et faire naître tous les désordres et toutes les difficultés de la révolution.

Nous n'hésiterions pas à nous ranger de son opinion si nous pouvions admettre avec lui que le principe de la souveraineté nationale doive condamner radicalement la délégation du pouvoir exécutif faite au chef de l'Etat, considéré, non comme maître absolu des destinées du pays, mais comme émanation et représentation avouée de la volonté de tous.

L'article 3 de la section 1re du chapitre 2 de la Constitution de 1791 déclarait « qu'il n'y a point en France d'autorité supérieure à celle de « la loi ; que le roi ne règne que par elle et que ce n'est qu'au nom « de la loi, qu'il peut exiger l'obéissance. » — Où donc était le dualisme signalé par M. Reynaud ? ou donc, si la machine gouvernementale avait fonctionné régulièrement, était le danger des conflits ?

A la loi seule appartenait l'autorité suprême ; roi et citoyen devaient indistinctement s'incliner devant elle. En temps régulier cette autorité était assez puissante pour se faire respecter et pour maintenir une juste pondération entre les pouvoirs de l'Etat.

Le devoir de la nouvelle assemblée était donc tracé à l'avance. Elle aurait dû perfectionner la législation ébauchée, veiller à la stricte observation des lois, concourir avec le pouvoir exécutif au maintien de la paix à l'intérieur et à la dignité nationale au-dehors. Elle devait s'appliquer à calmer les esprits agités, faire succéder le repos et le travail à l'agitation des rues, aux mouvements tumultueux de la foule.

Elle a méconnu cette haute, cette noble mission dont l'accomplissement aurait pu épargner à la France bien des convulsions sanglantes, des malheurs sans nombre.

Nous ne devons pas, toutefois, juger trop sévèrement les hommes qui, à ce moment, se sont emparés du pouvoir et ont fait crouler une monarchie consacrée par les siècles.

La révolution avait pénétré dans les masses, les aspirations de la liberté, la haine des anciens abus avaient exalté les têtes; l'idée de la république, du gouvernement du peuple par le peuple avait réussi à conquérir une large part dans les convictions de la majorité et elle s'était dévoloppée sous la pression des événements, sous les tentations de la Cour pour ressaisir une autorité perdue, sous les menaces de l'étranger, sous l'émigration de l'aristocratie, sous les menées du clergé.

L'assemblée constituante avait, d'ailleurs, commis une faute énorme en défendant à ses membres de faire partie de la nouvelle législature. De là est venu que l'expérience acquise par les traditions de sagesse et de modération qui avaient distingué la majorité de ces députés, ont été perdues pour la nouvelle assemblée. Celle-ci, composée en grande partie d'hommes jeunes et ardents, devait, par sa nature même, transgresser les limites tracées par la constitution et préparer l'avènement de la terrible Convention.

L'on peut donc comprendre, et excuser jusqu'à un certain point les actes de l'assemblée législative et sa haine de la royauté, mais l'on ne saurait aller jusqu'à justifier ces actes et prétendre qu'en renversant la constitution de 1791, cette assemblée a bien mérité de la patrie.

Dès l'ouverture de la session, Merlin de Thionville se fit remarquer par son ardeur à signaler l'esprit rétrograde qui animait le clergé et l'influence qu'il exerçait sur le peuple des campagnes. « Le fana-« tisme, dit-il à l'assemblée en avril 1792, est prêt à faire couler le « sang des citoyens: je demande que tous les prêtres perturbateurs « soient chargés sur des vaisseaux et envoyés en Amérique. » — Il dénonça de même les armements des émigrés postés sur la frontière, les envois de munitions et d'équipements qui leur parvenaient de l'intérieur de la France, leurs intelligences secrètes avec la Cour et leurs projets liberticides. C'est lui qui, après de nombreux efforts à la tribune, parvint enfin à faire voter par l'assemblée l'établissement d'un comité de surveillance choisi en-dehors du gouvernement et qui contint en germe le comité de Salut public auquel il prépara les voies. C'est lui aussi qui provoqua et fit voter le fameux décret portant confiscation des biens des émigrés pour « indemniser la nation des

« pertes immenses et incalculables qui ont été le résultat de leur
« désertion. »

Ennemi de la royauté, en théorie, Merlin ne l'était pas moins de la royauté dans sa personnification d'alors. Il avait, et sa vie entière l'atteste, de la pitié pour les personnes en même temps qu'inflexibilité pour ses adversaires politiques. Il ne voyait en Louis XVI que le roi des Français et, selon lui, la monarchie n'était que le couronnement d'un système dont la noblesse et le clergé formaient la base, et, pour rendre à la France la liberté complète de ses mouvemehts, le seul parti était de rompre avec le vieux régime dans sa totalité.

M. Reynaud regarde comme indubitable que si Merlin, éloigné de la Convention, dont il était alors membre, par la mission qu'elle lui avait donnée aux armées, eût assisté au procès de Louis XVI, son vote eut été conforme à celui de ses amis politiques.

Nous nous permettrons de n'adopter l'opinion de l'auteur que sous réserves. Merlin de Thionville était, sans doute, républicain convaincu, ennemi ardent de la royauté, persuadé de l'existence d'intrigues qui tendaient à rendre le pouvoir absolu au roi, lequel, lui-même peut-être, n'y était pas resté étranger, mais il était en même temps jurisconsulte, n'ignorant pas que la maxime : *Salus populi suprema lex esto*, ne pouvait aller dans son application jusqu'à légitimer un assassinat juridique et que la condamnation de Louis XVI par la Convention serait le fait de juges incompétents, à l'avance convaincus de partialité.

Le caractère franc et indépendant de Merlin, aurait d'ailleurs garanti au malheureux roi un vote humain dégagé des impressions haineuses de la politique, alors qu'il ne se serait plus agi que de disposer du sort de l'homme déchu et de celui de la royauté.

Il nous est impossible, quand la marche des événements nous oblige à parler de ce déplorable procès, de ne pas nous élever contre l'opinion de M. Reynaud qui pense que la Convention en jugeant Louis XVI, loin de le faire descendre au-dessous de lui-même, l'a, au contraire, relevé de l'abaissement dans lequel il s'était mis, et que s'il conserve encore devant l'histoire une ombre d'intérêt, c'est à la main du bourreau qu'il le doit ; que c'est le supplice seul qui pouvait le sauver de l'ignominie.

Nous protestons contre ces paroles, et la conscience de la postérité, la morale éternelle, protestent avec nous. Non! la main du bourreau n'a pas eu besoin de relever Louis XVI de l'abaissement où il était

tombé au commencement de son procès. S'il paraît incontestable que le roi, encouragé par Marie-Antoinette et par ses conseils occultes, a cherché à ressaisir un pouvoir que la volonté du peuple lui avait arraché, l'on ne saurait oublier que la France lui a dû l'abolition de la torture, les premiers pas faits vers la liberté de conscience et tant d'autres lois humaines et populaires. L'on n'oubliera pas non plus l'éducation du prince, les traditions de ses aïeux, la noblesse de sa défense, et l'on conviendra que pour être indulgent envers lui et pour lui conserver un douloureux intérêt, pour le sauver, enfin, de l'ignominie, l'histoire n'a pas eu besoin de la hache du 21 janvier 1793.

Merlin de Thionville n'a jamais consenti à s'associer au système froidement et méthodiquement sanglant de Robespierre et de son parti. C'est un titre d'honneur que ne pourront lui enlever ni ses ennemis monarchiques, ni les hommes qui, aujourd'hui encore, voient dans le rhéteur verbeux et rempli d'ambition le sauveur de la patrie, le génie tutélaire de la révolution.

M. Louis Blanc a qualifié l'écrit publié par Merlin sur Robespierre de *libelle*. Cet écrit a été composé à la fin de Vendémiaire, au moment où le fantôme du tyran commençait de nouveau à s'agiter aux Jacobins. Il devenait indispensable d'engager la Convention à relever la tête et à faire face au nouveau terrorisme qui menaçait de se produire. C'était un acte de courage, acte posthume à la vérité, mais qui se complète par la coopération de Merlin au 9 Thermidor et par l'indignation qu'il a publiquement professée contre l'asservissement de la Convention par les comités.

Nous venons de retracer les faits les plus saillants de la vie politique de Merlin de Thionville. Député à l'assemblée législative, à la Convention, au Conseil des Cinq-Cents, il se fit remarquer par des travaux importants et l'on peut, à juste titre, revendiquer pour sa mémoire l'organisation de l'arme de l'artillerie pour laquelle il a toujours montré une prédilection particulière.

Nous nous hâtons maintenant d'aborder la partie la plus remarquable et enfin, selon nous, la plus brillante de sa carrière publique, celle de ses missions en province et aux armées.

Déjà l'assemblée législative, appréciant les difficultés du moment, les éléments de discorde partout existants, la nécessité d'une action uniforme et centrale sur toute l'étendue de la France, avait fait appel à ces commissaires qui « personnifiant partout aux yeux des citoyens

« l'idée de l'autorité souveraine, fournirent pour les provinces le seul « moyen possible d'administration et de gouvernement. »

Merlin fut l'un des premiers commissaires extraordinaires envoyés dans les départements. A ce titre il parcourut successivement les nouvelles circonscriptions de Seine-et-Marne, de l'Oise, de l'Aisne et et de la Somme. Partout il excita l'enthousiasme des populations que le sien dominait encore; partout, à sa voix, les volontaires s'élançaient vers les frontières pour les défendre contre une agression injuste. Le 1er septembre 92, il écrivit d'Amiens à l'assemblée: « Les « routes sont couvertes de citoyens enrôlés, les communes leur ont « offert leurs chariots, les uns s'inscrivent, les autres fournissent « leurs habits, leurs armes et souscrivent des engagements pécu- « niaires pour secourir les femmes et les enfants de ceux qui partent. « L'amour de la liberté brûle dans tous les cœurs et la sainte égalité « brille partout dans tout son lustre. »

Député à la Convention par le choix simultané des électeurs de la Moselle et de l'Aisne, Merlin n'y siégea que de septembre 92 au mois de décembre de la même année et fut désigné avec Reubell pour la représenter à l'armée de Mayence. « Ainsi, dit M. Reynaud, la « Providence l'avait pris en quelque sorte par la main pour l'enlever « aux débats de cette cruelle année, et, s'il n'en vit pas moins couler « à flots le sang humain, du moins fut-ce loin des affreuses parades « de la place publique. »

Il y avait deux mois que la place de Mayence, grâces à l'incurie de ses possesseurs, était tombée, pour ainsi dire, d'elle-même entre nos mains. A peine arrivé, Merlin comprit que cette ville, par sa force et sa position pourrait devenir le centre des opérations les plus essentielles. Il combattit, en conséquence, avec toute l'énergie d'une profonde conviction, la pensée de ceux qui, comme les ministres Pache et Bournonville, opinaient à Paris contre la conservation de Mayence. Prévoyant sans doute l'abandon de la Nahe par l'armée de Custine, il ne cessa de faire travailler avec la plus grande activité aux ouvrages de défense, et lorsque l'ennemi vint à investir la place, il la trouva préparée à une vigoureuse résistance. Entouré de généraux capables et intègres (il suffit de nommer Aubert-Dubayet, Beaupuy, Kleber, Decun, Marigny, Mounier), il résista depuis le 15 juin, jour de l'ouverture de la première parallèle, jusqu'au 24 juillet suivant aux efforts des armées alliées commandées par le roi de

Prusse et soutenues par 28 batteries renfermant 214 pièces, dont 52 mortiers.

Les deux commissaires de la Convention s'étaient partagé les attributions conformément à leurs aptitudes. Reubell présidait à l'administration et Merlin aux opérations militaires. Il déploya dans ces fonctions difficiles et dangereuses un courage personnel héroïque et une intelligence de l'art de la guerre qui semble lui avoir été inné.

Ce ne fut que lorsque les dernières redoutes eurent été enlevées et que la place allait être directement attaquée, même sans nécessité d'ouvrir la brèche, puisque le rempart ne consistait qu'en un talus posé sur un soubassement de deux mètres, que les assiégés consentirent enfin à entamer des négociations avec l'ennemi et qu'ils obtinrent cette mémorable capitulation, couronnement d'une belle défense qui arracha à la Convention le décret: « La garnison française qui « était à Mayence a bien mérité de la patrie. »

Ayant pris l'engagement de ne point porter les armes contre l'étranger pendant un an, l'armée mayençaise dût être utilisée à l'intérieur. La Convention l'envoya en Vendée et lui adjoignit Merlin pour la guider et la gouverner.

La guerre de la Vendée était une guerre de religion; les nobles qui la dirigèrent n'y parurent qu'à la suite des prêtres et les masses ne s'y couvrirent du nom du roi que parce qu'elles voyaient en lui l'oint du Seigneur et le fils de l'Eglise. Il paraît indubitable que cette affreuse guerre ne se serait pas allumée si la révolution s'était abstenue de persécuter le clergé. Les paysans, isolés dans leurs villages, loin de toute communication avec l'esprit moderne, privés de commerce, d'écoles, de lectures, étaient excusables d'avoir relevé la tête contre un pouvoir qu'ils ne connaissaient que par les charges qu'il leur avait imposées et qui, par surcroit, venait encore les troubler dans l'exercice d'un culte qu'ils étaient habitués à considérer comme la seule garantie de leurs espérances dans l'immortalité. Ce n'étaient donc pas eux qui méritaient la rigueur des lois, mais bien les hommes qui, sans souci d'attirer sur ces masses malheureuses toutes les calamités de la guerre, avaient spéculé sur leur simplicité et leur ignorance des sentiments nationaux pour en faire des instruments politiques.

Merlin le comprit, et, tout en poussant vigoureusement la guerre, il déclara à la Convention que, pour lui, réduire la Vendée, était

l'élever à la civilisation ; que, pour atteindre ce but, il fallait ouvrir la province aux rayonnements généraux du commerce, et, de plus, y faire entrer directement la France par des colonies envoyées de tous les départements daps les cantons qui venaient d'être dépeuplés par la guerre. Ces sages conseils furent repoussés par les hommes de la terreur qui n'ont que trop mérité l'application des paroles de Tacite : « *Ubi solitudinem faciunt, pacem appellant.* » La guerre d'extermination continue et Merlin, rappelé par la Convention, revint à Paris après encore avoir assisté à la désastreuse affaire de Château-Gontier, laissant ses fonctions aux mains des cinq commissaires Carrier, Bourbotte, Francastel, Pinot et Turreau, « dont les noms disaient déjà beau- « coup, mais pas encore tout ce qu'ils disent maintenant à l'histoire. »

De retour à l'assemblée, peu de jours après l'exécution des Girondins, Merlin prend la défense de Danton, celle de Chabot et de Bazire, se pose en adversaire de Robespierre, contribue efficacement à la chûte du tyran, parvient, plus tard, et après trois tentatives infructueuses, à enlever le vote qui ferme le club des Jacobins, et proclame haut et ferme sa devise : Concorde dans l'assemblée, ni chouans, ni terroristes. Mais s'apercevant que la victoire des Thermidoriens les portait plutôt vers la bourgeoisie que vers le peuple et qu'ils tendaient à fonder le règne de la révolution sur la classe moyenne au détriment de la classe inférieure, il prend l'alarme et, le 8 Germinal, propose la dissolution de la Convention et la convocation des assemblées primaires.

Cette motion, faite au moment où le mouvement de Germinal était sur le point d'éclater, lui attira de nombreux ennemis et le décida à aller de nouveau aux frontières servir la cause de l'avenir. De nouveaux revers l'y attendaient ; Mayence était aux mains de l'ennemi et, pour l'investir complètement, il fallait se rendre maître de la rive droite du Rhin. Merlin insistait vivement auprès de Pichegru à passer le fleuve à Mannheim, mais ce général, soit qu'il songeât déjà à trahir, soit par d'autres motifs peu avouables, resta dans l'inaction et lorsqu'enfin Mannheim, sans coup férir, eut capitulé, Pichegru ne porta au-delà du Rhin qu'une force insuffisante et l'armée fut réduite à se retirer en abandonnant à la discrétion de l'ennemi nos lignes de Mayence.

A partir de ce moment l'on peut dire que la carrière active de Merlin de Thionville a été terminée. Revenu à Paris à l'expiration de

ses pouvoirs, il adhéra à la Constitution de l'an III, faite pendant son absence. Mais il était facile de prévoir que cette Constitution « créée « sous le coup d'une réaction et par une assemblée fatiguée, étran- « gère au génie permanent de la France et à celui de la révolution, « succomberait bientôt, abandonnée, sans aucune valeur intrinsèque, « au choc et aux intrigues des partis. »

Merlin, inscrit sur les listes de plus de trente départements, fut élu membre du Conseil des Cinq-Cents. « Il avait alors trente-trois « ans, de la popularité, de l'expérience, toute sa force, la pleine « possession de lui-même; il semblait qu'il y eut devant lui un long « avenir, et cependant sa vie politique était arrivée à son terme. « Placé en-dehors des partis qui divisaient la République, odieux « aux royalistes par les souvenirs du dix août et de la Vendée, aux « Jacobins par ceux du 9 Thermidor et de ses suites, hostile aux in- « trigues de toutes sortes, dans lesquelles la représentation nationale « tendait dès lors à se dissoudre, non content de voir le gouverne- « ment, dans l'éloignement et l'indifférence de la classe inférieure, « incliner de plus en plus à prendre appui sur l'armée, il renonça « promptement à toute tentative d'influence, entra dans les rangs « obscurs et contrecarré par la réaction, ne fut pas réélu. »

Eliminé de la politique, il accepta successivement la direction des postes et les fonctions d'ordonnateur de l'armée d'Italie et finit par se retirer au milieu de sa famille, jouissant d'une fortune modique, inférieure, de beaucoup, aux richesses dont la malveillance l'avait gratifié et dont elle prétendait trouver la source dans des exactions coupables ou des spéculations déshonorantes.

Une fois seulement encore, l'ardeur guerrière de Merlin se réveilla. Au bruit de l'invasion, il courut aux armes, accepta du gouvernement le titre de colonel et s'appliqua à rassembler un corps franc. Ses généreux efforts n'obtinrent que peu de résultats. Suspect à l'autorité militaire et abandonné par elle, il fit des sacrifices énormes pour sa légion et ne put réunir que des soldats découragés, classés dans des cadres presque vides. Il parvint pourtant à protéger la ville de Péronne contre les insultes de l'armée d'invasion, et licencia son corps dès que la paix fut conclue.

Mais sa fortune était compromise, il était banni de son département par mesure de haute police. Il vendit alors sa propriété et vint se retirer modestement dans un des faubourgs de Paris où il est mort

en 1832, âgé de 70 ans, « toujours plein d'ardeur et de patriotisme, dit M. Reynaud, et saluant de loin la République renaissante. »

Tel fut Merlin de Thionville. M. Reynaud ne s'est pas contenté de nous raconter sa vie, il a tenu à le venger des attaques dont la haine des partis a cherché à souiller sa mémoire. Dans ce but, il a joint à la partie biographique, une autre partie intitulée : *Réponse aux inculpations*, dans laquelle il réfute, selon nous victorieusement, les divers faits qui ont formé autant de chefs d'accusation et qui ne constituent, en effet, que des injures sans valeur devant la critique historique.

Pour repousser l'imputation d'avoir été Sulpicien rénégat et de s'être préparé par le dur métier d'huissier à être homme politique, M. Reynaud n'a pu mieux faire que transcrire les premières pages d'une auto-biographie commencée par Merlin et malheureusement restée inachevée. Ce récit, indépendamment de l'intérêt presque romanesque dont il est plein, porte un tel cachet de vérité et de franchise qu'il est impossible, après l'avoir lu, de ne pas avoir pleine foi en sa sincérité.

Nous avons déjà parlé de l'écrit dirigé contre la mémoire de Robespierre et nous avons dit que si au moment de la publication de cette brochure le tyran lui-même n'existait plus, Merlin n'en a pas moins fait acte de courage en présentant sous leur vrai jour le caractère et les tendances de l'homme qui avait opprimé la Convention, puisque le sanglant terrorisme venait encore une fois de relever la tête et menaçait de nouveau la France consternée.

L'accusation d'avoir amené la capitulation de Mayence et d'en avoir reçu le prix, accusation lancée par Robespierre et répétée par des historiens tels que MM. Villaumez, Buchez et même Louis Blanc, est absurde, puisque la capitulation a été le fait, non de Merlin, mais d'une décision du conseil de guerre, signée par tous les officiers-généraux de l'armée, Aubert, Dubayet, Doyré, Haxo, Kléber, Schaal, Vimeux, et que l'on n'aurait pu atteindre Merlin sans atteindre à la fois tous ces nobles militaires et l'austère Reubell, le collègue de Merlin.

Quant à la dénonciation dirigée contre Hantz, député comme lui du département de la Moselle, elle fait le plus grand éloge de son courage civique, car, à ce moment, l'incendiaire de la ville de Cassel dans le Palatinat comptait encore de nombreux partisans parmi les hommes de la terreur.

Nous ne pousserons pas plus loin l'examen des justifications produites par M. Reynaud. Ni la dépense de Merlin aux armées, ni sa fortune à sa sortie des fonctions publiques, n'ont dépassé les limites de sa haute position et l'esprit de parti, en dénaturant les faits, n'a pu réussir à flétrir un homme que l'exaltation des idées de liberté et d'égalité a pu égarer parfois, mais n'a jamais détourné des voies de la probité et de l'honneur.

La seconde partie du livre dont nous rendons compte contient la correspondance particulière et la correspondance officielle de Merlin de Thionville. Il suffit de la lire pour s'assurer de la vérité du jugement que nous venons de porter sur son caractère. Elle est précieuse à plus d'un titre puisqu'elle nous permet d'apprécier l'homme, en même temps que les événements du temps, et de descendre quelquefois dans les profondeurs des causes qui ont amené les grands effets.

Il ne nous appartient pas de porter un jugement sur le style et sur la distribution du travail de M. Reynaud. L'auteur est trop connu, son talent et son caractère sont trop appréciés par ses amis et par ses adversaires, pour qu'il soit besoin de faire ressortir sa diction mâle et énergique, la conviction profonde qui l'anime quand il discute les principes, le savoir élégant avec lequel il sait grouper les faits.

N'oublions pas d'ailleurs que M. Reynaud en écrivant, a voulu acquitter une dette de pieuse reconnaissance envers celui qui l'a formé, dès ses jeunes années, à l'amour de la patrie. Son but a été atteint; il a accompli une tâche honorable, mais laborieuse. Il lui a fallu vérifier les dépôts publics, les papiers de famille; il a fallu consulter les écrits du temps, ouvrir les annales de nos déplorables dissensions pour arriver ainsi à placer dans son véritable jour l'homme au souvenir duquel il a voué une tendresse presque filiale.

CH. DRION,
Président du tribunal civil de Schlestadt.

D'UNE OPINION REÇUE

SUR LE CANAL DU RHONE AU RHIN.

—

Au moment où l'Alsace vient d'être dotée de la loi qui doit compléter la grande voie de navigation du Rhône au Rhin et du Rhin à la Marne par l'important embranchement du bassin houiller de Saarbruck ; en ce moment gros d'avenir où Colmar, par un suprême effort, espère enfin prendre sa part des richesses que doit procurer cette immense ceinture de canaux, il n'est pas sans intérêt d'en rappeler les commencements. On recherche volontiers ses origines quand on est arrivé au succès et à la fortune, et il serait temps, ce nous semble, d'établir l'histoire authentique du canal qui a pris successivement les noms de *Napoléon*, de *Monsieur* et enfin *du Rhône au Rhin*. Qui sait? il y a bien aussi peut-être quelque faux titre à poursuivre ici, et il est bon en toute occasion de réprimer les écarts des parvenus. Essayons donc.

Nous lisons dans l'*Annuaire* du professeur d'histoire Butenschœn (an XII-1803-1804), le premier qui ait paru dans le département du Haut-Rhin, les lignes qui suivent : « L'établissement le plus important « pour la navigation intérieure de ce département est le canal projeté « pour la jonction du Rhône au Rhin par le moyen des rivières du « Doubs et de l'Ill ; il appartient au gouvernement actuel de réaliser « cette vaste conception, déjà connue du temps des Romains, mais « que la tyrannie soupçonneuse de Néron fit échouer. »

Cette petite indication historico-politique se retrouve dans les Annuaires suivants avec quelques paraphrases et des modifications

devenues nécessaires depuis que les travaux étaient commencés ; ils le furent en effet l'année même de 1804.

Beaucoup plus tard, M. Ravenez, dans sa traduction de l'*Alsatia illustrata* de Schœpflin (T. v, p. 207. — 1854) dit, en copiant une note écrite en 1825 par l'abréviateur du même historien, et en l'amplifiant un peu : « Les idées que Schœpflin a émises sur la jonction « du Rhône au Rhin se sont réalisées de nos jours. Ainsi le projet qui « s'accomplit au 19me siècle a été conçu sous Néron, l'an 58 de Jésus-« Christ. » Le traducteur accompagne cette réflexion d'une sévère leçon à l'adresse de Colmar, qui a laissé échapper l'occasion qui lui était offerte et que Mulhouse, *son ambitieuse rivale*, a su saisir, de devenir l'entrepôt de l'Alsace.

Nous avons été curieux de recourir aux sources qui devaient avoir fourni des origines si reculées et si illustres ; nous avons voulu nous assurer par nous-mêmes (et cela est hélas ! d'une utilité de chaque jour) si, comme tous les auteurs et compilateurs d'écrits sur l'Alsace l'ont répété depuis, les Romains étaient réellement les premiers *inventeurs* de cette magnifique entreprise, et voici ce que nous avons trouvé.

C'est à Schœpflin évidemment, s'appuyant lui-même sur un passage des Annales de Tacite (L. XIII, c. 53), qu'a été empruntée l'opinion accréditée jusqu'à ce jour, qui donne au canal bourguignon-alsacien la consécration romaine. Or voici ce qu'écrit le prince de notre histoire provinciale, au tome Ier de l'*Alsatia illustrata* (p. 363) ; nous citons le texte même de l'auteur afin de dissiper tous les doutes.

An. Chr. 58. — « *L. Vetus autem, ... Mosellam et Ararim* « *in Sequanorum et Leucorum, quos Vogesus separat, finibus, ducta* « *inter duos hos fluvios fossa, connectere voluit ; ut copiæ ex Italià per* « *mare Mediterraneum, ex mari in Rhodanum et Ararim, indè per* « *fossam ducendam, et ex ea in Mosellam ac Rhenum ad ejus ostia* « *usquè et Oceanum, subvehi possent........* »

Ainsi parle Schœpflin, en répétant presque mot pour mot l'historien Tacite, pour le sens du moins.

Quel était donc le projet de ce L. Vetus, préfet romain qui gouvernait la Germanie Supérieure, et qui, dit Tacite, en fut empêché par la jalousie d'Œlius Gracilis, son collègue de la province Belgique? Relier, sans nul doute, la Saône à la Moselle par un canal qui aurait

traversé les Monts-Faucilles, rameau des Vosges lequel sépare la Franche-Comté (Séquaniens) de la Lorraine (Leuciens) ; projet le plus simple en apparence et vraiment digne des Romains, qui aurait coupé une montagne haute de 400 mètres, dans la direction à peu près de Port-sur-Saône à Epinal. Et voilà comment L. Vetus entendait la jonction du Rhône au Rhin. Mais où trouver dans les textes que le projet du préfet romain ait eu en vue la vallée du Doubs et celle de l'Ill, comme tout le monde en est convaincu en Alsace ?

Ce n'est pas sans surprise, qu'en parcourant l'article consacré par Schœpflin à la ville de Colmar (*Als. ill.*, T. II, p. 357) l'on rencontre la plus manifeste des contradictions avec ce que cet érudit avait dit précédemment et correctement d'après Tacite. « Si l'on avait réalisé, « dit-il, le projet de Lucius Vetus, préfet de la Germanie Supérieure, « de joindre le Rhône au Rhin, par le moyen du Doubs et de l'Ill, et « par conséquent la Méditerranée à l'Océan, le canal descendant du « Doubs à travers le Sundgau dans l'Ill, Colmar aurait pu devenir une « place de commerce importante, par où les marchandises des con- « trées voisines, de la Bourgogne, de la Lorraine, de la Suisse, « ainsi que du midi de la France, de l'Espagne et de l'Italie, seraient « arrivées au Rhin. Ce plan fut contrarié par la jalousie d'Œlius Gra- « cilis, préfet romain de la Belgique. Il viendra peut-être un temps « où une partie des eaux du Rhin, dérivées par un canal artificiel « dans l'Ill, feront de Colmar un port. En 1698, Vauban avait con- « seillé de creuser un canal qui aurait joint Colmar au Rhin, près « d'Othmarsheim. La construction de Neuf-Brisach empêcha ce projet « de se réaliser. »

Si les Romains n'ont jamais songé aux vallées du Doubs et de l'Ill, comme nous l'avons vu, serait-ce donc à Schœpflin, comme l'insinue son traducteur, que reviendrait l'honneur de cette conception qui appelait l'Alsace et Colmar à participer à de si universelles destinées ? Pas davantage, il faut le dire. L'on sait que dès 1744, un habile ingénieur militaire, nommé Lachiche, que nous croyons originaire de la Franche-Comté, s'était occupé de cette belle idée. A cette époque il découvrit le point de partage des rivières du Doubs et de l'Ill, et en 1755 il proposait le projet de jonction ; mais il ne réussit pas à le faire accueillir, et ce ne fut qu'en 1773, que Bertrand, alors ingénieur du roi pour les ponts et chaussées, à Besançon, reprit la même idée, toutefois en proposant un point de partage différent. Ce

dernier fut chargé de rédiger une étude du canal adopté en principe. Alors s'éleva un débat sur les avantages réciproques des deux projets, qui se termina en pleine révolution, par un vote solennel de remercîments de l'Assemblée nationale aux deux ingénieurs qui avaient concouru à élaborer cette grande entreprise. Décrétée le 6 septembre 1792, elle ne reçut son exécution que sous l'Empire.

Tels sont les faits rapportés en substance par l'*Annuaire du Bas-Rhin*, (*Bottin*, an IX - 1800 - 1801). En comparant les dates, on demeure convaincu que Schœpflin qui écrivait son tome deuxième de l'*Alsatia illustrata*, vers 1760, avait connaissance du projet de l'ingénieur Lachiche; qu'avec cette préoccupation, la jonction du Rhône au Rhin par la Moselle, rapportée par Tacite, et dont il avait parlé dix années auparavant, dans le tome Ier, avait été complètement oubliée par lui.

Il faut cependant tenir compte à Schœpflin des regrets qu'il exprime à l'intention de Colmar, et de ses espérances, dont les aspirations d'aujourd'hui ne semblent être qu'un pâle reflet. Rendons-lui grâce de cette généreuse indication d'une dérivation des eaux du Rhin, que sa sensibilité lui faisait imaginer en compensation du canal perdu par la jalousie de cet Œlius Gracilis. Les vœux de Schœpflin sont sur le point de se réaliser; mais au lieu de relier Colmar au Rhin, le canal nouveau rattachera le chef-lieu à la grande artère du Rhône au Rhin. Qui aurait pensé à cette nouvelle forme de compensation du temps de Schœpflin?

Renonçons donc à la *tyrannie soupçonneuse de Néron*, que l'on est fort étonné de rencontrer en cette affaire, aux belles tirades et inductions tirées des Romains que la distraction d'un savant a pu inspirer, et au lieu de remonter aux conquérants de la Gaule pour illustrer notre canal, qui vaut bien celui du Languedoc, l'une des sept merveilles de la France, au lieu de lui donner fastueusement l'auréole romaine, nous pensons qu'il serait mieux d'étudier l'histoire positive des grands travaux de navigation intérieure de l'ancienne monarchie, qui ne remontent en définitive pas bien haut; l'on serait assuré de rencontrer la vérité et d'épargner au public alsacien d'inévitables déceptions.

C'est ainsi que dans les mémoires du temps on trouve que c'est à la conception du canal de Bourgogne, dont la première idée appar-

tient au commencement du XVIe siècle, que nous devons celle du canal du Rhône au Rhin. Cela ressort en toutes lettres des *Mémoires secrets* (Bachaumont), qui sous la date du 16 juin 1783, s'expriment ainsi, à propos du canal de Bourgogne dont l'exécution se poursuivait sous l'initiative de MM. de Brancion : « Le projet de ce canal « semble en nécessiter un second pour la jonction du Rhône au Rhin, « par la rivière du Doubs, qui a son embouchure dans la Saône. *On « donne la préférence au Doubs sur la Moselle, pour opérer cette jonc- « tion*, parce qu'elle parerait à plus d'inconvénients et ouvrirait la « correspondance la plus exacte et la plus directe entre les différentes « parties du royaume, avec les pays étrangers circonvoisins, pourrait « même étendre la navigation par le Danube, jusqu'aux extrémités « de l'Europe. »

Comme on le voit, l'idée du préfet romain n'avait pas été oubliée, ou bien elle était née une seconde fois ; mais ce que l'on ne peut s'empêcher de remarquer ici, c'est l'influence directe sur le choix de la vallée du Doubs, et par suite de celle de l'Ill, qu'a exercée l'exécution du canal de Bourgogne, dont celui du Rhône au Rhin, par la Franche-Comté et l'Alsace, ne devait être en réalité que le prolongement : le canal de Bourgogne destiné à relier la Saône à la Loire, et le nôtre la Saône au Rhin, en partant d'un point commun de départ, Saint-Jean-de-Losne.

Il n'entre pas dans notre dessein, comme de juste, de retracer ici l'histoire complète des études qui ont donné naissance à ce que nous appelons le canal de jonction, de rechercher les projets qui ont pu être conçus avant Lachiche, cet estimable ingénieur, dont le nom restera désormais attaché à cette entreprise, en dépit de L. Vetus.

Que penser souvent de l'histoire quand on la voit trahie par les mains les plus habiles ? L'on éviterait de grand cœur et avec le respect qu'inspire un nom comme celui de Schœpflin, de relever de certaines inadvertances, si celles-ci n'étaient pas si faciles à se glisser par mille fissures. Mais l'erreur est partout ; elle parle en maître dans bien des livres et des meilleurs. Si vous êtes exposé à la rencontrer chez les doctes, vous la coudoyez à tout instant dans la foule des compilateurs pour qui les recherches sont devenues trop lourdes et inutiles depuis l'invention des abrégés.

L'on pourrait bien citer aussi des traductions, *belles infidèles* qui se présentent dans l'accoutrement le plus négligé et le plus irrévé-

rencieux pour le lecteur. Mais c'est assez d'avoir relevé une erreur de circonstance et d'avoir par la même occasion remis en ordre la généalogie de ce canal imaginé au dix-huitième siècle et fondé au dix-neuvième.

Au fond, qu'importe, dira-t-on, que L. Vetus, ou l'ingénieur Lachiche, ait eu raison ou non? c'est toujours le canal de jonction du Rhône au Rhin.

Pardon! il y a cette différence que le tracé des Romains ne devait pas passer par l'Alsace, par Mulhouse et...... par Colmar.

ED. BAVELAËR.

FRÉDÉRIC SCHUTZENBERGER,

MAIRE DE STRASBOURG.

De maigres terrains, où les cailloux roulés du Rhin alternaient avec une chétive végétation, enveloppaient, il y a vingt ans encore, l'orangerie Joséphine ; les arbres aux fruits d'or périssaient dans des caisses vermoulues. Aujourd'hui ce site est transformé. Des groupes d'arbres exotiques et indigènes, habilement disposés en bosquets par une main d'artiste, forment au nord de la villa italienne une vaste promenade ; des chemins sablés accessibles aux voitures et des sentiers solitaires dessinent leurs gracieuses sinuosités à travers cette belle verdure qui ne disparaît point complètement même au cœur de l'hiver ; l'avenir des orangers, dépouille opime du château de Bouxwiller, est garanti ; des parterres richement garnis étalent à l'entour du bâtiment une guirlande de fleurs ; et sur le vaste tapis de gazon qui sépare les bosquets et s'étend jusqu'à l'avenue des tilleuls séculaires, des statues, personnifications de la France et de l'Alsace, attendent leur résurrection en marbre pour compléter l'ensemble de ces jardins.

Si vous traversez les allées de tilleuls et si vous passez le pont en fer jeté sur le bassin où les deux canaux de jonction se confondent un moment, une petite route étroite, bordée en grande partie de sapins et de bouleaux, vous conduit par des détours et par d'autres massifs de verdure, à travers un paysage aux trois quarts hollandais, jusqu'au Contades, aux abords duquel, la même main qui a créé le parc de l'Orangerie, a laissé des traces de son active et ingénieuse intervention.

Je n'ai jamais suivi ces allées, je n'ai jamais respiré la fraîcheur de ces ombrages en été, je n'ai jamais salué ces murs compactes de ver-

dure au milieu des frimas, sans remercier mentalement l'ancien maire de Strasbourg qui a fait planter ces promenades aux portes de notre ville. Je le lui ai plus d'une fois répété à lui-même, sachant que j'étais l'organe de plus d'un de ses concitoyens reconnaissants, et que j'apportais quelque baume dans une existence laborieuse mais séquestrée, presqu'étrangère au bruit du monde, et repliée sur elle-même, comme si le pressentiment d'une fin prochaine avait assombri pour cet homme au cœur si jeune encore, les approches de la vieillesse.

Frédéric Schützenberger, car c'est de lui que je veux entretenir, pendant quelques instants, les lecteurs de la *Revue d'Alsace*, avait eu la noble ambition d'être un magistrat municipal populaire. A l'exemple d'un préfet du Bas-Rhin qui a laissé un nom impérissable dans les annales de notre province, il a pensé que l'un des titres au souvenir et à la reconnaissance d'une localité, résidait dans l'embellissement du sol. Placé dans une sphère d'activité plus grande, il aurait sans aucun doute su appliquer à de plus vastes proportions ce besoin de créer; sachons-lui gré d'avoir fait sur un théâtre étroit ce que comportait la situation donnée. Un Recueil, consacré à conserver le nom et les actes de nos illustrations locales, doit quelques pages à la mémoire de Frédéric Schützenberger ; sa figure est un type ; à ce titre sa place est marquée dans la galerie des portraits ou des bustes alsaciens. J'accomplis un devoir de pieuse reconnaissance en esquissant ces contours. Je me hâte de le faire, car sa mort inattendue m'avertit que demain je puis être couché à ses côtés.

Schützenberger sort des rangs du peuple ; son père était brasseur, propriétaire de l'un des établissements les mieux achalandés de Strasbourg et, comme tel, en contact journalier avec les couches moyennes et inférieures de la population urbaine.

Frédéric, le fils aîné, montra, dès ses plus jeunes années, peu de vocation pour l'état de son père ; des goûts d'études très-précoces, des dispositions musicales, un talent de versification annonçaient une nature d'artiste qui trouva dans les dispositions libérales de ses parents une latitude d'épanouissement, rarement accordée à des enfants dont la fortune patrimoniale n'est point assise sur de larges bases.

Lorsqu'il fallut en venir au choix d'un état et que le jeune Frédéric (né le 8 avril 1799) se fut décidé pour la carrière du barreau, son père le plaça préalablement dans l'étude d'un avoué, parent de la

famille. Ici, se manifesta pour la première fois chez lui, la lutte entre la vocation innée et le devoir prosaïque. Il avait brillé dans quelques concerts; la *Gazette musicale* avait répété avec éloge le nom du jeune virtuose. Un cercle d'amis avait applaudi à ses premiers essais de vers allemands; c'était pendant les premières années de la Restauration où la gloire littéraire dominait toutes les autres gloires. Schützenberger rêvait les lauriers du poète; comment aurait-il pu se plier au formulaire du clerc d'avoué, lui qui voulait, à cette époque heureuse de sa jeunesse, ignorer les exigences de la vie matérielle. Sa régle de conduite était alors nettement formulée: « Plutôt du pain sec et la liberté de mûrir mes idées, que la richesse avec le rétrécissement de mon intelligence. » A peine âgé de dix-huit ans, il avait composé une tragédie (1) pour la fête séculaire de la Réforme. Le sujet, tout d'invention, ne manquait point d'intérêt; l'action était à la fois régulière et rapide; le style brillant dénotait une étude assidue de Schiller, tandis que le plan de la pièce faisait pressentir dans ce jeune homme inexpérimenté l'entente de la scène et l'intelligente appréciation des chefs-d'œuvre français. A Carlsruhe, un auditoire d'artistes, de littérateurs, avait accueilli avec une grande faveur cette tentative d'un jeune Alsacien. Je dois dire qu'à Strasbourg les sympathies pour les débuts d'un poète compatriote furent moins vives, d'après le principe instinctif et bien connu: « Peut-il venir quelque chose de bon de Nazareth? »

Souvent dans l'intimité, Schützenberger se plaignait de cette froideur qui avait étouffé en lui le germe d'un incontestable talent. Mais il oubliait que la gloire ne se conquiert pas dans une soirée d'amis, et qu'à Strasbourg, commençait dès 1817, dans l'éducation littéraire, la métamorphose dont nous devons un jour recueillir en plein les fruits. Il aurait fallu, pour suivre la carrière de poète dramatique allemand, se dénationaliser, vivre à Berlin, à Vienne, ou du moins dans l'une des capitales allemandes de second rang. Pour prendre une résolution de ce genre, il fallait des ressources plus considérables que n'en offrait la complaisance paternelle. Je crois d'ailleurs qu'un ami plus âgé, un homme éminent, le professeur Arnold, exerçait à cette époque quelqu'influence sur le jeune étudiant; Arnold, l'auteur du *Pfingstmontag*, aimait aussi la gloire, mais il la voulait régulière-

(1) *Religion und Liebe*. Carlsruhe, 1817.

ment conquise, un peu au coin du feu, et loin de ces routes aventureuses que les littérateurs contemporains ont plus d'une fois suivies au grand détriment de la morale publique et de leur propre bonheur.

Frédéric Schützenberger espérant concilier ses goûts personnels avec la prudence humaine, et croyant trouver dans la carrière de la théologie un champ plus rapproché de ses tendances, dit adieu pour quelques années à la jurisprudence, et se jeta à corps perdu dans l'étude des langues anciennes et de l'histoire des systèmes philosophiques. Il cherchait sa voie; il cherchait à asseoir ses propres convictions, en parcourant le vaste champ des doctrines enseignées par les plus grands génies des temps anciens et modernes.

Quelquefois des voyages pédestres venaient interrompre la monotonie de ces années studieuses; deux fois il parcourut, le sac sur le dos, une grande partie de la Suisse, jouissant avec toute la fraîcheur de la jeunesse de ces grandes scènes alpestres. L'action corrosive de la critique moderne n'avait pas encore attaqué les traditions qui donnent un charme si poétique aux lacs et aux défilés des petits cantons. Le jeune touriste jouissait naïvement, sans arrière-pensée, des souvenirs que l'historien Jean de Müller semblait avoir burinés sur l'airain, pour l'éternité, et que la muse de Schiller avait idéalisés. Les lettres que Schützenberger écrivait alors à ses amis portaient toutes l'empreinte d'un ravissement et presque d'une exaltation contagieuses. Et cependant ce même voyageur novice qui récitait près de la chapelle de Küssnacht, le monologue du libérateur Wilhelm Tell, ou les vers de Mignon, en passant le Saint-Gothard : « *Connais-tu la montagne et son sentier enveloppé de nuages ?...* » ce jeune enthousiaste qui semblait n'avoir d'yeux que pour les glaciers et les prairies, d'oreilles que pour les torrents et les légendes, savait fort bien observer les hommes, se mêler au monde et faire, comme on dit vulgairement, d'une pierre deux coups. Et ici, se révèle, dès le début de sa vie, la nature complexe de ce caractère, qui devait, quelques années plus tard, renoncer résolument aux rêves d'or du jeune âge, et placer à côté, et peut-être même au-dessus de la recherche de l'absolu, l'ambition légitime de développer toutes ses facultés dans une carrière active, d'être à la fois père de famille, administrateur, homme de science et citoyen.

Pendant ces tournées en Suisse et sur la lisière de l'Allemagne méridionale, Schützenberger qui avait le don de plaire, et n'était ni

gauche ni timide, liait hardiment connaissance soit avec des hommes déjà célèbres, soit avec des personnes congéniales. Ainsi à Schaffhouse, il se présenta sans lettre d'introduction chez le frère de l'historien, chez le théologien George Müller, et captiva cet homme aimable et aimant par la sincère admiration qu'il professait pour l'auteur des histoires suisses. Dans le pays de Vaud, il passa quelque temps sous le toit hospitalier d'une gracieuse famille appartenant à la classe élevée de la société, sans autre recommandation que celle de son tact inné, de son heureuse physionomie, de ses yeux étincelants d'esprit et de sa conversation qui empruntait son charme à la connaissance précoce des hommes, à des lectures variées, à beaucoup de finesse d'observation jointe à une apparente bonhomie. Mais le point culminant de ses voyages en Suisse, ce fut l'île de Rousseau, la charmante île de Saint-Pierre. Il s'était aussi fait aimer par les habitants de cette demeure, et en parlait encore, un quart de siècle plus tard, avec une émotion à peine contenue. Je crois sans peine qu'il y a passé les plus heureux jours de sa vie; les jouissances littéraires puisées dans la lecture des « *Confessions* » s'y confondaient pour lui avec celle du lac, des montagnes, des bosquets, des prairies et avec les jouissances plus fortes encore du cœur dans son premier épanouissement.

C'est à cette époque que j'appris à le connaître. J'étais sur le point de partir moi-même pour la Suisse ; il me donna avec l'autorité de l'expérience d'excellents conseils sur le meilleur parti à tirer de mon séjour à l'étranger; et nous échangeâmes des lettres où le profit était tout entier de mon côté, car je ne prodiguais que des rêves et des élégies en échange d'une philosophie à la fois pratique et religieuse.

Ceux de mes lecteurs qui n'ont connu l'ancien maire de Strasbourg qu'à l'époque où les affaires absorbaient son activité, souriront peut-être en me voyant insister sur cette phase de son développement; elle était sincère pourtant, éloignée de toute prétention et de toute arrière-pensée. Je ne trahis pas sa confiance en ajoutant que dans ces lettres charmantes des vers étaient parfois mêlés à sa prose; c'étaient toujours des strophes d'une facture élégante ; mais le souvenir qui m'en reste est trop vague pour affirmer que ce fussent des chefs-d'œuvre d'inspiration naïve. Déjà dans cette nature un peu mobile, le lyrisme cédait le pas à la réflexion et à l'étude des rouages qui meuvent la société. En se vouant à la théologie, Frédéric

Schützenberger avait cru suivre une vocation réelle. Peut-être l'influence qu'exerçaient alors sur les étudiants de Strasbourg deux hommes d'une grande élévation d'esprit et de caractère (1), avait-elle contribué à attirer d'abord dans cette sphère le jeune auteur de « *Religion et Amour.* » Ce fut chose heureuse pour lui que le protestantisme n'admette point les vœux irrévocables ; Schützenberger eût été un ministre des autels incomplet, et partant malheureux. Pendant les années mêmes qui devaient le préparer à cette carrière, un besoin involontaire d'expansion et de liberté plus grande travaillait son esprit. Que de fois dans l'intimité n'exprimait-il pas ses regrets d'être venu vingt années trop tard au monde, et de n'avoir pas fait les campagnes de la République et de l'Empire pour aller mourir sur le champ de bataille de Waterloo ! Concurremment avec les textes sacrés, il lisait, il étudiait nos fastes militaires ; ses relations les plus suivies n'étaient point celles que sa position future semblait lui indiquer comme désirables ; il recherchait de préférence quelques officiers d'artillerie, jeunes encore, mais riches des souvenirs de nos dernières campagnes au-delà du Rhin. Le brave colonel Conrad, qui a si brillamment succombé en Espagne, le colonel Fabian, récemment enlevé à sa famille, étaient les amis de prédilection de Schützenberger, dont la forte organisation semblait, en effet, être créée pour la vie des camps, plutôt que pour celle de l'enseignement. Cet état de pénible incertitude, au surplus, ne pouvait se prolonger indéfiniment

(1) Les maîtres respectés auxquels je fais allusion, n'ont pas conquis dans le grand monde scientifique un vaste renom ; leur passage sur cette terre aura cependant laissé des traces durables et bienfaisantes. L'un d'eux occupait la chaire d'histoire ecclésiastique et amassait dans sa studieuse retraite les matériaux d'un vaste travail sur l'histoire des institutions religieuses chez tous les peuples de la terre, lorsque la mort est venue le moissonner à la fleur de l'âge, et enlever un frère et un ami aux jeunes lévites qu'il initiait à l'étude des Pères de l'Eglise. *Emmerich* était à la fois érudit et littérateur ; dans ses conférences où il provoquait les objections et les répliques, il cachait, sous le voile de la méthode socratique, son vaste savoir ; et comme, plus tard, un illustre maître d'éloquence de la Sorbonne, il cueillait dans les écrits des St. Augustin, des St. Jérome, des Lactance, des Chrysostôme, ces fleurs de style et de pensée qui donnent des attraits irrésistibles à la science sévère. — Son collègue, *Redslob*, plus âgé que lui, apportait dans l'enseignement de la psycologie et de la morale chrétienne, l'expérience de la vie, et creusait, sous les yeux de ses jeunes auditeurs, la mine inépuisable des grands poètes modernes.

dans une organisation pareille; prévoyant des lenteurs ou d'interminables temps d'arrêt dans la carrière du professorat théologique dont il avait, un instant, fait son point de mire, il s'en expliqua franchement avec l'un des titulaires du Séminaire protestant. Plein de bienveillance pour le candidat un peu impatient, le professeur interpellé par lui, laissa entrevoir avec douceur les inévitables entraves qui s'opposaient à un prompt avancement. — « Mon cher maître, lui dit Frédéric Schützenberger, vous me faites entrevoir la toque aussi haut placée et plus difficile à atteindre qu'un chapeau de cardinal. — Que voulez-vous, mon jeune ami, j'ai plus attendu que vous n'attendrez peut-être. »

De ce jour, Schützenberger prit un parti héroïque. La Restauration n'offrait point d'issue aux ambitions militaires; le système parlementaire fleurissait. Le jeune théologien éconduit, peut-être secrètement tourmenté par le doute, rentra dans la carrière de la jurisprudence qu'il avait quittée cinq ans auparavant, se remit sur les bancs de l'école, et aborda, en 1824, résolument le barreau. En brûlant pour la seconde fois ses vaisseaux, il fallait réussir à toute force, à moins d'encourir, de la part de ses amis, le reproche d'avoir usé ses moyens et compromis son avenir dans de stériles fluctuations.

Et il réussit; la défense éloquente d'une jeune fille, accusée d'infanticide, lui assigna presqu'au début de sa nouvelle carrière un rang dans le jeune barreau de Strasbourg. Le réel l'emportait décidément sur l'idéal; Schützenberger sortait victorieux d'une pénible lutte intérieure de sept à huit années; il s'assit carrément sur le terrain de la cité natale, se maria, devint propriétaire, et s'exerça dans un modeste enclos, à deux kilomètres de Strasbourg, à ces essais de jardinage que dix ans plus tard, il devait pratiquer sur une plus grande échelle.

La révolution de 1830 trouva le jeune père de famille dans les rangs de l'opposition constitutionnelle, côtoyant un peu le camp républicain. Sans méconnaître les bienfaits de la paix et l'essor audacieux de l'industrie naissante il n'avait point aimé la Restauration; ses sympathies, je l'ai déjà dit, étaient alors pour les grandeurs guerrières de la France; il espérait le retour de ces journées de gloire énivrante, dont il avait vu les derniers reflets. Ce qui l'impatientait le plus dans le parti triomphant en 1815, c'était ce qu'il appelait sa pusillanimité. J'ai hâte de dire cependant que Schützenberger n'avait fait partie

d'aucune société secrète; il voulait la lutte en champ clos et en plein soleil. Peu de mois après les journées de juillet, il avait visité Paris; en circulant avec lui dans les forêts de la banlieue, nous nous étions arrêtés, un soir, au pied du donjon de Vincennes qui renfermait alors les malheureux ministres de Charles x. « Eh bien, s'écria-t-il en fixant les créneaux de la forteresse, pas un des leurs n'essayera de les délivrer! » — Une tentative de cette nature, un coup de main improvisé par des amis, contre ces murs inabordables et hérissés de baïonnettes, semblait une chose toute simple à sa généreuse nature; il ne pensait pas que deux mois plus tard une bande forcenée se précipiterait sur ce pont-levis pour y demander, non la liberté mais la tête des prisonniers.

En face de cette expérience et de la logique des faits, son esprit ne demeura pas longtemps en suspens. L'étude sérieuse de l'histoire du dix-huitième siècle, celle de nos institutions en remontant aux premiers temps de la monarchie, achevèrent son éducation politique: en entrant au conseil municipal, il conservait intacts dans son catéchisme les grands principes de 89, tels qu'ils sont inscrits dans notre législation, et enracinés dans les mœurs de l'Europe contemporaine; mais il renonçait, sur le terrain de l'Etat, à « la recherche de l'absolu, » comme il avait renoncé sur le terrain de la vie bourgeoise à la poursuite et à la réalisation de l'idéal poétique qu'il continuait à chérir et à cultiver loin des regards indiscrets au fond de son cœur.

La clef du caractère de M. Schützenberger est dans cette contradiction permanente entre les espérances premières, juvéniles, indestructibles, et le désillusionnement journalier; entre ses aspirations intérieures et la douche d'eau froide que le monde du dehors lance sur elle; entre le *vouloir* et le *pouvoir*. Si j'ai réussi à faire toucher du doigt à mes lecteurs le point de départ de cette organisation d'artiste et peut-être de soldat; à montrer comment elle sut se contraindre et s'assouplir pour se faire une place au soleil, l'attitude que va prendre le jeune maire de Strasbourg s'expliquera d'elle-même, sans qu'il soit besoin d'entrer à ce sujet en de très-longs développements.

Au moment où Frédéric Schützenberger était placé par la confiance du gouvernement de juillet à la tête du Conseil de la cité (1er avril 1837), il avait depuis près de deux ans donné, comme adjoint, des preuves d'une incontestable aptitude aux affaires. Délégué pour les

travaux publics, il y trouvait un champ ouvert à son activité naturelle; et par l'impulsion donnée à l'important litige avec la ville de Barr, (1) dont l'heureuse issue valut à Strasbourg un domaine de 950 hectares de forêts, il fut initié aux plus graves intérêts et à l'histoire de la cité.

Mais, dans la haute et désirable position qu'il allait occuper, la plus consciencieuse étude des lois administratives et des affaires locales ne formait que la partie la plus facile de la tâche du maire. Le nœud de la difficulté se trouvait autre part. Il fallait à la fois louvoyer entre les différents groupes qui fractionnaient le Conseil et qui répondaient aux partis politiques du grand monde parlementaire; il fallait satisfaire le pouvoir, représenté par le préfet, sans se brouiller avec d'anciens amis, sans devenir la risée des rivaux ou des adversaires politiques; il fallait compter avec la presse qui dans ses libres allures n'était pas tenue de respecter l'écharpe municipale, puisqu'elle s'attaquait, chaque jour, aux grands corps et au chef de l'Etat; il fallait, sans être ni découragé, ni exaspéré par les contradicteurs, s'instruire à leur contact, emprunter à leur opposition quelquefois loyale, quelquefois tracassière à dessein, les bons conseils, les projets réalisables; opposer une fin de non recevoir aux exigences peu mesurées; faire, à travers des difficultés chaque jour renaissantes, les affaires de la ville à laquelle il devait son premier mandat; il fallait, je vous prie de me passer l'expression un peu vulgaire, faire cuire, sans se brûler, le pain dans un four lézardé et éviter de mettre le feu à la maison.

Dans une position aussi compliquée c'était, il me semble, déjà beaucoup que d'administrer sans hésitation et de conduire à bonne fin de nombreuses entreprises d'utilité publique pendant dix à douze ans, et d'inscrire, sans désavantage, son nom à côté ou à la suite des citoyens qui avaient déjà occupé le siége d'édile à Strasbourg (2). M. Schützenberger était, comme eux, passionné pour les traditions et l'histoire de sa ville natale, et au nombre des reproches que lui adressait parfois le préfet, il acceptait le plus volontiers celui de trancher « du bourguemestre du moyen-âge; » car de ces anciens

(1) Arrêt de la cour royale du 17 décembre 1837.

(2) Voir la biographie de Frédéric de Turckheim, maire de Strasbourg, par l'auteur de la présente notice. *Revue d'Alsace*.

chefs de la magistrature souveraine, il avait la carrure traditionnelle, l'attitude fière lorsqu'il s'agissait des intérêts de la cité, et l'humeur querelleuse lorsque son amour-propre personnel se trouvait engagé.

Dans trois occasions surtout les deux courants du pouvoir central et du pouvoir municipal se heurtèrent avec violence sans qu'un compromis fut possible.

Beaucoup de mes lecteurs se souviennent encore des fêtes pour l'inauguration de la statue de Gutenberg, et du concours inusité d'étrangers qui se pressèrent pendant trois journées (en juin 1840) dans les murs de Strasbourg. La place du maire était marquée dans cette solennité, et son rôle tracé à l'avance. — Devant faire les honneurs de la ville qui revendiquait la gloire d'avoir été le berceau de l'imprimerie, comment aurait-il pu se dispenser d'être le panégyriste de l'immortel inventeur?... Même s'il avait eu des doutes sur les bienfaits de l'imprimerie, dans un jour pareil il eût été tenu de les comprimer; mais ici, ses convictions personnelles se trouvèrent d'accord avec son devoir public; sans tomber dans une exagération puérile, il put développer les paroles sacramentelles inscrites sur le volume que le noble Mayençais tient ouvert dans ses mains: « Et la lumière fut! » — Peut-être y eut-il une nuance d'emphase dans le discours que le maire prononça au pied de la statue; mais il faut bien se rappeler que c'était un discours tenu en plein air, devant une foule composée de tous les rangs de la population, et que, dans ces occasions, des nuances un peu vives sont presque de rigueur. Quoiqu'il en soit les développements oratoires de M. Schützenberger furent malicieusement commentés par le journal de la préfecture. Il s'en suivit nécessairement, de la part du magistrat municipal, des éclats de colère qui tombèrent sur le journaliste, ne pouvant frapper le coupable dans l'intérieur de la coulisse. Après ces escarmouches, on marchait d'ailleurs de bon accord; c'étaient de courtes éclipses, des froncements de sourcils, qui n'empêchaient point les deux hommes placés à la tête du département et de la ville de se rendre justice mutuelle et de se tendre la main.

L. Spach,
Archiviste du Bas-Rhin.

(La fin à la prochaine livraison).

NOTICE HISTORIQUE

SUR LE

MONASTÈRE DE MICHELFELD.

Lorsque par une belle journée, vous parcourez la route de Saint-Louis à Huningue et que vous suivez de l'œil la chaîne de la Forêt-Noire qui se déroule devant vous, vous êtes frappé d'admiration à la vue du spectacle majestueux qui vous attend. J'aime les montagnes, mais il en est peu qui offrent des formes aussi élégantes et aussi variées, des sites aussi pittoresques, une végétation aussi riche. A cet amphithéâtre lointain, la plaine oppose les contrastes d'une nature riante et gracieuse. En se rapprochant de Bâle, de vastes prairies, des vignobles immenses y étalent une richesse de verdure, continuellement entretenue par de petits cours d'eau d'une remarquable limpidité. Le regard ne se lasse point d'admirer le tableau qui se déploie de l'autre côté; c'est un immense jardin où çà et là, comme par l'effet d'un charme magique, s'éparpillent des vignes vigoureuses, des champs bigarrés de mille nuances. Au fond, les cîmes pittoresques des montagnes se détachent sur un ciel d'azur: leurs pieds plongent dans de riches villages, qui offrent partout l'aspect florissant de l'aisance et l'image du bonheur. A leurs flancs pendent encore des hameaux et leur tête se couronne des antiques manoirs de la féodalité, parmi lesquels on remarque *Rœteln*, l'un des monuments les mieux conservés des temps anciens; séjour d'une famille dont les documents remontent jusque dans le onzième siècle et qui a donné plusieurs pontifes à l'évêché de Bâle.

Sur un plan plus rapproché, le Rhin se montre dans toute sa majesté; en sortant de Bâle, il entre dans une belle et riche vallée formée par le grand duché de Bade et l'Alsace, dont il fait la frontière

sur une très-grande longueur. C'est là qu'il commence à prendre le véritable caractère d'un grand fleuve : son lit s'élargit en laissant à découvert, dans ses immenses ramifications, un grand nombre d'îles boisées et fertiles que l'inconstance du fleuve fait souvent disparaître pour en faire surgir de nouvelles.

Devant vous c'est Huningne, jadis place forte, démantelée aujourd'hui et n'offrant plus qu'une ceinture de ruines; Huninque, qui soutint deux siéges célèbres, qui sont restés les plus glorieux et les plus consolants souvenirs de cette lamentable épopée terminée en 1815.

A droite vous voyez Bâle, avec son vieux concile qui avait duré douze ans et sa célèbre université, fondée en 1459, par le pape Pie II; Bâle, avec sa danse des morts, et Holbein, son peintre de prédilection, si justement honoré de l'amitié d'Erasme. La silhouette noire de sa cathédrale, construite au commencement du XIe siècle par l'empereur Henri II, se découpe sur le fond clair du ciel, qui a la limpidité d'une eau profonde. Cette vue de Bâle est surtout admirable le soir, prise du côté du Rhin, lorsque la lune baigne l'espace d'une clarté bleue. Le fleuve, agité de ce frémissement éternel, qui est comme la respiration et le rugissement des eaux, donne à ce tableau une animation mystérieuse, et pour enrichir le fond de ce cadre, vous distinguez, dans la pénombre, les grandes montagnes de la Suisse, qui dressent à l'horizon leurs cîmes blanches et vaporeuses.

A gauche, à deux kilomètres de la route, à peu de distance du canal du Rhône au Rhin, vous apercevez un groupe de jolies fermes dans une plaine de peu d'étendue, c'est Michelfeld, l'ancien monastère, l'ancien fief de la prévôté de la cathédrale de Bâle, (*Das Probstei der Bisthum Basel*) dont nous avons l'intention de nous occuper un instant.

Le monastère de Michelfeld a été érigé vers 1252, hors des murs de la ville de Bâle, par la munificence et avec le consentement de l'évêque Berthold II, fils de Frédéric, comte de Ferrette, et de son frère Ulric, en faveur des religieuses de l'ordre de Citeaux, qui venaient du val des Lys (*Tennichen*, en suisse). Fulco, chef du chapitre de Saint Bernard, ratifia et confirma par un décret la cession de ce monastère, comme nous l'apprend le Cartulaire de Lucelle à la date de 1450, dont voici la traduction :

« L'an 1255 depuis l'incarnation de Jésus-Christ, Fulco, chef du chapitre de Saint Bernard sur le mont Jupiter, certifia et confirma

par un décret la cession d'une église et d'une maison à Michelfeld, hors des murs de Bâle, avec une église paroissiale à Ferrette qui appartenait à la dite maison de Michelfeld ; cette cession a été faite aux sœurs de l'ordre de Citeaux, du monastère de Tennichen (Val des Lys), dans le diocèse de Constance, par Berthold, évêque de Bâle et comte de Ferrette, qui les avait placées là pour habiter cette nouvelle abbaye. » ([1])

A cette époque les religieuses cisterciennes commençaient à se répandre dans tous les pays. L'ordre était devenu célèbre par le nombre considérable de femmes de distinction qui en ont porté l'habit, et ses annales sont remplies de miracles opérés par ses enfants et par d'autres en sa faveur. On y voyait Sainte Hourbelle, mère de Saint Bernard et plusieurs femmes de condition, embrasser l'institut et se distinguer par leurs vertus et leur austérité dans le monastère de Villetun. Cependant les religieuses de Citeaux ne se conservèrent pas longtemps dans leur première ferveur: elles eurent le sort des moines. Elles acquirent des biens temporels et perdirent les biens spirituels. Elles possédaient beaucoup d'abbayes et de prieurés dans le monde catholique, sous le nom de Bernardines et de Clairettes.

L'Alsace souffrait alors, comme la plupart des pays aux temps de la féodalité, des guerres continuelles suscitées par l'ambition des princes et par les sanglantes rivalités des seigneurs. Elle avait aussi sa part des excès désastreux, par lesquels on préluda à la guerre des croisades; car c'était le bruit d'un peuple en marche, mais d'un peuple immense qui faisait chanceler la terre sous ses pas; c'était l'Occident tout entier arraché à ses fondements et se précipitant sur

---

([1]) Cartulaire de Lucelle.

« *Anno ab incarnatione Domini MCCLV. Falco præpositus canonicorum S. Bernardi in Monte Jovis ratificat et confirmat per instrumentum cessionem de ecclesia et domo in Michelveld extra muros Basilienses*, *una cum annexione parochialis ecclesiæ in Pfirdt ad memoratam domum Michelveld pertinentis factam sororibus cisterciencis ordinis ex monasteris Tennichen*, *Constantiensis diocesis*, *a Bertholdo Basiliensi episcopo comite Ferretensi*, *eo pro nova abbatia in habitanda vocatis.*

« *Acta sunt hæc anno Christi* 1450. *Sub domino Nicolao Amberg Basiliensi*, *Abbatiæ Lucellensis tunc gubernacula tenente.* »

(*Monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle*, par TROUILLAT.)

l'Asie, au cri de *Dieu le veut.* Et cependant au milieu de ces troubles régnait une piété profonde et presque universelle ; il n'était pas rare de voir les jeunes filles de la première noblesse du pays abandonner les jouissances de la fortune, les rêves de l'ambition, se confiner dans des cloîtres ou se livrer à des pèlerinages pieux, longs et pénibles.

Les religieuses de Michelfeld, presque toutes les enfants des farouches guerriers et des opulents seigneurs de l'Alsace supérieure et de la Suisse, édifiaient le pays par une vie calme, pénitente et retirée. Elles voyaient, loin du bruit du monde, comme par l'effet d'un mirage, leurs premières et douces années envolées sous les ombrages tranquilles du couvent. Les craintives causeries dans les grandes avenues du jardin et des bois, alors que la moindre feuille qui tombe suspend les confidences aux lèvres; les espérances échangées sur l'avenir inconnu, mais tout illuminé des lueurs roses de la confiance; puis enfin le jour du vœu étincelant et rapide, avec ses fêtes et son éclat; tout cela faisait leurs charmes et leurs uniques distractions.

Le couvent était situé dans la partie la plus élevée de la terre de Michelfeld; on y arrivait par un chemin étroit et tortueux qui partait de Bâle. Quelques maisons vieilles, lézardées, branlantes, mal bâties, irrégulièrement percées, bordaient ce chemin et étaient habitées par quelques pauvres familles, qui cherchaient à se grouper, dans ces temps de misères, autour des monastères.

La chaussée, coupée au centre par un ruisseau, qui n'était pas encore encaissé comme il l'est aujourd'hui, était entièrement couverte d'une boue épaisse et noire. Cette boue, toujours fétide, blessait le regard de son aspect incommode; c'était comme un tapis infect jeté sur ce chemin, fermé çà et là de quelques murs entre lesquels dormaient des clos déserts et des terrains abandonnés.

Devant le couvent, où se trouvent aujourd'hui des champs bien cultivés, un espace d'un demi-arpent, où croissait des rangées d'arbres symétriques, était resté libre. Cette place, ce jardin, cette promenade s'appelaient le Champ de la Croix. On n'y rencontrait presque jamais personne, si ce n'était le soir, à l'heure où la cloche de l'église mêlait ses pieux accords aux derniers bruits du jour et sonnait l'*Angelus*, à ce moment où la religion et la nature semblent dire à l'homme de se recueillir et de prier; à la lueur de la lampe mystérieuse qui brûlait à l'entrée du cloître, on voyait ces pieuses filles

s'agenouiller de distance en distance, aller d'un pas triste et lent, comme fatiguées par la douleur, rêver et prier dans le silence.

Sur la gauche du chemin, à l'endroit où se trouve aujourd'hui la ferme principale, s'ouvrait la porte du couvent. Bâti en bois et en pierre, immense, monumental pour l'époque, mais très-bas comme tous les monastères, percé de fenêtres très-étroites, avec une cour, des terrasses et des jardins spacieux, ce couvent avait tout le cachet des cloîtres du moyen-âge.

Les évêques de Bâle, on le sait, étaient princes ecclésiastiques de l'empire germanique, mais c'est surtout dans le XIII[e] siècle que leur pouvoir parvint à son plus haut point. La plupart furent des princes séculiers par leurs habitudes, plus encore que par leur rang et par leur puissance; aussi une de leurs plus belles prérogatives était d'ériger des monastères et de les doter (1).

La maison religieuse de Michelfeld avait été richement dotée par Berthold, évêque de Bâle, et par son frère Ulrich, comte de Ferrette. L'édifice et les terrains qui en dépendaient étaient immenses, tout avait été fondé dans la prévision d'une durée éternelle. Les bâtiments n'étaient pas consacrés dans leur totalité au logement des religieuses et à l'exercice du culte, une partie était réservée à l'exploitation des terres qui environnaient le couvent et qui étaient d'un grand rapport.

En temps ordinaire vingt à vingt-cinq religieuses à peu près, gouvernées par une abbesse, sous les ordres du révérend père de l'ordre de Citeaux, peuplaient le couvent. Aucun bruit ne sortait des hautes murailles de cette maison austère et silencieuse comme une tombe. Couvertes d'une robe de serge blanche, d'une coiffe blanche aussi et

---

(1) Il est difficile de préciser l'époque où commença le pouvoir temporel des évêques de Bâle; M. Trouillat, auteur des *Monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle*, nous apprend que dès le commencement du neuvième siècle, on remarque Hatton, évêque de Bâle, parmi les conseillers de Charlemagne; on le voit possédant la confiance et l'affection de ce puissant monarque, remplir une mission diplomatique à Constantinople. Dans le cours du même siècle et pendant le suivant, ses successeurs au siège épiscopal de Bâle assistent et prennent part aux délibérations des conciles de Savonières, de Tribur et d'Ingelheim, où, sans préjudice aux questions religieuses, s'élaboraient les mesures de répression contre les crimes et les délits, où se jugeaient quelquefois les querelles scandaleuses et les dérèglements des princes.

(*Origine du pouvoir temporel des évêques de Bâle*).

d'un voile noir qui tombait jusqu'aux pieds, ces religieuses partageaient leur vie entre la prière, les pratiques du culte et les soins donnés à la culture des champs, sans jamais sortir de l'enceinte du couvent.

En 1267, une inondation terrible ravagea les campagnes de l'Alsace supérieure; les eaux du Rhin s'élevèrent à une hauteur prodigieuse par suite de la fonte des neiges et des pluies abondantes et prolongées. Le couvent de Michelfeld se trouva complètement inondé et en grande partie dévasté. Ces désastres étaient incalculables anciennement et assez fréquents; on n'avait pas encore entrepris de travaux d'endiguement pour préserver à la fois les riverains des empiétements des eaux sur leurs propriétés et les garantir contre les malheurs fréquents des inondations, que ces ouvrages atténuent quand ils ne les empêchent pas tout-à-fait. Les terres qui environnaient le monastère s'étaient transformés en marais infects, qui occasionnaient des brouillards épais et des miasmes malfaisants. Une charte de Henri de Neufchâtel, évêque de Bâle, conservée dans le cartulaire de Lucelle, nous apprend que l'infection de l'air causait aux sœurs de nombreuses maladies, qu'il mourait beaucoup de religieuses et qu'on ne pouvait rester une heure en bonne santé dans le couvent. Henri III de Neufchâtel sur le lac, successeur de Berthold, touché de la position malheureuse de ces pauvres filles, sur qui il avait jeté un regard de tendresse paternelle et de compassion, transféra le couvent de Michelfeld à Blotzheim. « Nous avons pensé, disait-il, de leur accor« der un endroit convenable dans notre diocèse, et nous avons « exempté ce lieu de toute obligation. » Ce trait montre toute la bonté du cœur de Henri, que l'on connaîtra encore mieux en lisant la charte qu'il a publiée à Bâle, le 14 des calendes de juillet, l'an de grâce 1267.

Voici le texte et la traduction de ce document :

« *Reverendo abbati Cisterciensi, cœterisque abbatibus et prioribus ac* « *capitulis in proximo futuro capitulo convenientibus. H. Dei gratia* « *Basiliensis episcopus salutem in auctore salutis. Et si cunctis fidelibus* « *ex debito pastoralis officii nostri condescendere teneamur, præcipuæ* « *in calamitatibus religiosarum personarum, quarum vitam et conver*« *sationem sanctam videmus, affectu compatimur quo possumus am*« *pliori. Cum igitur dilectæ in Christo sorores abbatissa et conventus* « *Michelveld, novella ordinis vestri plantatio, in loco in quo nunc*

« *degunt, qui situs est inter quasdam paludes prope Rhenum fluvium,* « *vaporationibus spissis et fumis terraneis semper squalens, propter* « *infectionem aeris tantas calamitates et tot morborum tenerentur susti-* « *nere passiones, quod nequaquam ulla hora sanæ possent consistere* « *prout notorium est omnibus, vel divino cultui vacare valerent : nos* « *earum miseriis condolentes, alium locum aptum eisdem in nostra dio-* « *cesi sitam et dictum Blatzhem, quo se transferant, de consensu vene-* « *rabilium Conradi decani et capituli nostri duximus indulgendum locum* « *ipsum sive fundum a nobis exemptum, vestræ juridictioni, secundum* « *quod privilegia et indulgentiæ vestræ condinent, subjicientes totaliter* « *per præsentes. Et monentes vos in domino ut easdem pauperculas pa-* « *terna affectione promovere et fovere curetis; quia nos id ipsum tum* « *propter Deum, tum propter ordinis vestri reverentiam facere intendi-* « *mus toto nisu. Datum Basileæ* XIV *Kal. Julii. Anno Domini* MCCLXVII. « *Nos Conradus decanus et totum capitulum Basiliense in testimonium* « *calamitatis prædictarum pauperculanum, nec non nostri consensus et* « *bonæ voluntatis circa ipsas, sigillum nostrum duximus appendendam.* »

Henri, évêque de Bâle, par la grâce de Dieu, au révérend père de l'ordre de Citeaux et aux autres abbés, princes et chanoines, qui se réuniront dans le prochain chapitre. Salut dans l'auteur du salut.

Tenus par l'obligation de notre charge pastorale de condescendre aux malheurs de tous les fidèles et surtout de nos religieuses, saintes dans leur vie et dans leur conduite, nous compatissons à leurs maux avec l'affection la plus tendre. Le couvent, l'abbesse et ses sœurs chéries de Jésus-Christ ont été placés à Michelfeld ; c'est un nouvel établissement de votre ordre ; mais ce lieu est situé au milieu de marais infects sur le bord du Rhin, qui est toujours enveloppé de brouillards épais et de miasmes malfaisants ; aussi l'infection de l'air cause aux sœurs de nombreuses maladies ; il y meurt beaucoup de religieuses ; tout le monde sait d'ailleurs qu'on ne peut y rester une heure en bonne santé, et qu'on y est toujours souffrant pour remplir l'office divin. Nous associant à leurs maux, nous avons pensé de leur accorder un endroit convenable, situé dans notre diocèse et appelé Blatzhem ; elles pourront s'y transporter avec le consentement du vénérable doyen Conrad et de notre chapitre, nous avons exempté ce lieu ou plutôt ce fonds de terre de toute obligation ; par la présente nous soumettons ces propositions à votre juridiction, nous les plaçons sous votre protection et invoquons votre indulgence. Au nom du

Seigneur, nous vous recommandons de prendre soin, avec une affection paternelle, de ces malheureuses sœurs, car c'est, tant par amour pour Dieu, que par respect pour votre ordre, que nous faisons tous nos efforts pour que cela réussisse.

Donné à Bâle le XIVᵉ des calendes de juillet, l'an de grâce 1267.

Nous Conrade, doyen et tout le chapitre de Bâle, reconnaissant les malheurs de ces pauvres sœurs, d'un avis unanime et notre bon vouloir pour elles, nous avons jugé bon d'apposer notre sceau à ces présentes.

On ne peut s'empêcher d'aimer l'onction et la douceur de cette charte du XIIIᵉ siècle, comme on aime le chant des hymnes, la grandeur des basiliques, le parfum des autels. Comment ne pas aimer aussi le pontife qui donne à ces pieuses filles de si grandes preuves d'amour.

SABOURIN DE NANTON.

(La fin à la prochaine livraison.)

QUATRE JOURS A TUNIS ET CARTHAGE.

L'ENTERREMENT DU BEY.

La mer était tranquille, le temps superbe; après dix-sept heures de navigation, nous passions devant l'emplacement où se trouvait Carthage, et un instant après nous jetions l'ancre à cinq heures du matin au port de la Goulette devant Tunis. Je me croyais arrivé, mais c'était une illusion; nous ne fûmes à Tunis qu'à deux heures de l'après-midi. La ville est en effet à deux lieues dans l'intérieur des terres et séparée de la Goulette par un lac large quoique peu profond. Il faut bien dire aussi que la lenteur orientale se faisait déjà sentir, et je me rappelai involontairement le proverbe célèbre en Orient: « Il vaut mieux être debout que de marcher; il vaut mieux être assis que debout, et mieux être couché qu'assis. » Nous avions jeté l'ancre depuis une heure, lorsqu'enfin une barque se fit voir; elle portait un officier supérieur du bey qui venait nous reconnaître et s'informer de l'état sanitaire du bord; après un examen d'un instant, il nous donna l'autorisation de débarquer. C'était plus facile à dire qu'à faire; car il nous fallut attendre encore un temps considérable. Enfin une grande barque quitta le rivage et vint s'amarrer à notre paquebot; on y chargea lentement tous nos bagages, et tous les autres colis qui se trouvaient à bord, et alors seulement il nous fut permis de nous embarquer à notre tour. A huit heures nous étions à terre, ou plutôt nous étions à la première douane. On nous visita avec beaucoup de soin, puis on nous fit rentrer dans notre barque; nous n'avions en ce moment d'autre objet à admirer que quelques canons de bronze fort richement moulés et ciselés, mais dont le vert-de-gris formait l'ornement principal, et le canal fort peu semblable à ceux de Venise, qui nous faisait traverser l'îlot de la Goulette. Arrivés au bout du canal et par conséquent au bord du lac, d'où nous apercevions Tunis

en face de nous, on nous fit stationner encore fort longtemps, sans doute pour nous faire admirer la flotte du bey qui s'offrait à nos yeux en ce moment sous la forme de deux bateaux à vapeur en réparation sur le chantier.

Il y a quelques belles maisons sur cette presqu'île, et l'on y trouve une certaine animation; mais déjà la population est tout entière arabe, et les costumes européens paraissent étranges et déplacés au milieu de cette foule bigarrée, et d'un aspect tout-à-fait oriental. Le bagne tunisien y est établi, et nous vîmes par hasard quelques forçats, qui ne présentaient rien de particulier.

Notre patience commençait à se lasser, lorsqu'enfin le signal du départ fut donné; notre barque se remit en mouvement. Le soleil dardait sur nous ses rayons brûlants que l'eau réfléchissait et nous renvoyait à son tour. Je m'enveloppai la tête de mon mouchoir, mais déjà il était trop tard, j'avais pris un coup de soleil, peu grave à la vérité, car il se borna à colorer pour plusieurs jours mon visage en rouge intense. La circulation sur le lac est très-considérable; on y voyait un grand nombre de barques comme la nôtre allant et venant de Tunis à la Goulette; un service de bateaux à vapeur pour ce trajet serait bien désirable, et commercialement ce serait une bonne affaire.

Il nous fallut quatre heures pour une traversée qu'un steamer ferait en vingt minutes ou moins encore; nous marchions à pleines voiles, et nos bateliers aidaient encore au mouvement en maniant avec vigueur de forts avirons que souvent ils pouvaient appuyer contre le fond du lac pour pousser la barque en avant, tant la profondeur est faible en cet endroit. Heureusement que nous étions nombreux, gais, et d'humeur accommodante; l'un de nos compagnons arabes nous gratifia d'un chant de son pays, rauque, monotone, peu harmonieux, mais par cela même caractéristique. Tunis la blanche, bâtie en amphithéâtre sur le flanc d'une large colline, se détachait devant nous de son sol aride, nu, et sablonneux; elle grandissait de plus en plus à nos yeux, semblable à une vaste carrière de plâtre sur laquelle tranchaient, en lignes noires, les mille minarets pointus qui s'élancent comme des flèches au-dessus de leurs mosquées. Enfin nous pûmes débarquer; il était une heure passée. Outre la foule nombreuse qui stationnait sur le rivage à notre arrivée pour tâcher, suivant la coutume du pays, de vider nos poches, de nous voler nos mouchoirs, nos bourses ou nos bagages, deux autres personnages plus

importants nous attendaient avec non moins d'impatience. C'étaient les interprètes des deux hôtels européens de Tunis, l'*Hôtel de France* et l'*Hôtel de Provence*. Il avait été convenu entre nous que nous descendrions tous à l'*Hôtel de Provence*, nous étions une dixaine de passagers. A peine nos pieds avaient-ils touché le sol, que chacun de nous se vit successivement accosté par les deux rivaux, et sans vouloir déprécier le moins du monde le célèbre Karoubi, le représentant dépité de l'*Hôtel de France*, dont les exploits et l'habileté professionelle sont connus de tous les visiteurs de Tunis, je dois avouer que je fus surpris à la fois de l'intelligence, de la prévenance et des soins empressés de Khalif, qui eut ce jour-là le bonheur de l'emporter sur son compétiteur. C'est un jeune homme d'une trentaine d'années, d'une figure distinguée, propre et bien mis, portant des bas et des souliers européens, et un turban d'indienne, quoiqu'il soit juif. Il me dit qu'il n'était pas astreint au turban noir comme ses coreligionnaires de Tunis, parce qu'étant né à Alger, et par conséquent Français, il pouvait, même à Tunis, se réclamer de sa nationalité, et s'habiller comme bon lui semblait, tout comme dans l'Algérie française.

Khalif nous fut très-utile pour rassembler nos bagages et les faire transporter sans encombre ni erreur à la douane de Tunis située sur le quai, et où l'on nous visita pour la seconde fois, la visite de la Goulette n'étant sans doute qu'une entrée en matière. Pendant ce temps, j'eus le rare bonheur d'assister à une querelle arabe, mais une querelle sérieuse, car on ne s'y borna pas aux injures et aux menaces comme à l'ordinaire. Deux des assistants s'étant disputés, je ne sais trop pour quelle raison, finirent par se prendre aux cheveux, et se rosser d'importance. Les coups pleuvaient et les gros mots ne manquaient pas, jusqu'à ce qu'on fut intervenu pour séparer les deux adversaires. De pareilles luttes sont assez rares dans ces pays flegmatiques, et le mélange de fureur et de calme qui distinguait les deux lutteurs donnait à cette dispute un caractère assez différent de ce qu'elles sont en Europe, où on y met en général plus d'acharnement.

Cependant nos bagages étaient prêts et chargés sur une charette et nous venions de payer chacun, sur le conseil de Khalif et d'après la taxe officielle, deux francs cinquante pour le passage à nos bateliers qui, un instant avant sur le lac, avaient eu la prétention illégale de nous réclamer quatre francs. Nous étions à près de deux kilomètres de Tunis,

dont nous séparait une belle avenue, malheureusement privée d'arbres et d'ombrage et qui, d'après les projets de reconstruction et d'embellissement actuellement à l'étude, devra former un magnifique boulevard bordé de belles maisons à l'européenne ; mais tout cela n'est encore qu'à l'état de projet, et il nous fallut faire cette demi-lieue en plein soleil au moment le plus chaud de la journée, sur le sable brûlant, et sans trouver nulle part la moindre trace d'ombre.

Quelle différence entre Bône et Tunis ! A Bône je me trouvais déjà un peu en présence des indigènes, mais à côté de Tunis, l'Algérie est presque civilisée. Ici l'on se sent immédiatement en pays musulman, on se sent comme reculé de deux mille ans dans la civilisation, et tout, en pareil cas, attire l'attention du voyageur. Nous rencontrions sans cesse sur cette large route, au milieu d'une plaine aride et couverte de sables souvent balayés par le vent, des caravanes de chameaux et d'ânes, des Arabes pour les diriger, puis de grandes charettes à deux roues attelées d'un petit cheval arabe et conduites par un nègre assis ou debout. D'autres indigènes blancs ou noirs, mais tous également curieux, apathiques et indifférents étaient nonchalamment accroupis ou couchés le long du chemin, partout où un simulacre d'ombre, généralement près des maisons, venait rompre la monotonie de ce soleil ardent. On ne voyait pas le moindre mélange d'Européens dans cette foule, et nous nous sentions comme dépaysés au milieu de cette population si étrange pour des novices, mais qui avait sur nous l'inappréciable avantage de se sentir chez elle, et nous regardait comme des intrus. Quelle différence énorme un degré de latitude ou de longitude, plutôt encore une frontière, mais surtout une religion et par suite un esprit, des mœurs et des coutumes dissemblables peuvent apporter entre des hommes de même race, de même origine, de mêmes dispositions naturelles. Vérité en-deçà des Pyrénées, erreur au-delà.

En nous communiquant toutes ces réflexions nous étions arrivés à la porte de la ville, et je vis pour la première fois une véritable cité arabe : des murailles blanches et peu redoutables simulaient les remparts ; devant la porte se tenait un marché, comme on peut le voir déjà dans les villes bibliques dont Moïse et ses successeurs nous font la description ; les marchandes de fruits étaient toutes des négresses dont les habits d'étoffes éclatantes, aux larges rayures rouges, jaunes, vertes ou bleues, faisaient d'autant mieux ressortir le teint

reluisant de noirceur; elles avaient réellement un air majestueux. Après avoir franchi la porte de la ville, on se trouve sur une large place qui forme l'entrée du quartier européen; un café à arcades d'un extérieur assez modeste, quelques maisons élevées, mais d'une architecture peu élégante l'entourent. Notre guide nous précéda dans une ruelle étroite qui est une des larges rues de Tunis, et qui menait à l'hôtel.

Si l'*Hôtel de France*, bâti à l'européenne, offre naturellement plus de comfort, et est préféré par les Anglais, l'*Hôtel de Provence* où nous descendions devrait toujours être choisi par le touriste. Il est établi dans une ancienne maison mauresque avec cour intérieure et terrasse; on y pénètre par un long corridor dallé et sombre; mais on est bien dédommagé par l'originalité de l'aspect intérieur. Qu'on se figure une large cour pavée en mosaïque et ornée d'une jolie fontaine; quelques arbres tropicaux l'égayent de leur verdure, et les galeries circulaires des deux étages supérieurs, formant à la fois corridor et balcon, lui communiquent leur animation entretenue par le va et vient continuel des voyageurs qui les parcourent en tous sens, ou regardent, accoudés sur la rampe, ce qui se passe au-dessous d'eux; une grande toile, accrochée aux quatre côtés de la maison, remplace le toit absent, et protège la cour contre les ardeurs du soleil. Les bâtiments formant les quatre côtés de la cour sont surmontés de terrasses où l'on peut le soir respirer l'air frais et admirer successivement le soleil couchant, puis la lune et les étoiles; ils contiennent des chambres nombreuses, mais qui ont toutes leurs fenêtres et leur porte du côté de la galerie intérieure. Au rez-de-chaussée ils renferment la cuisine en face de la porte d'entrée, un salon et une salle à manger des deux autres côtés. Celle-ci est assez originale par les ornements orientaux et les arabesques en plâtre moulé qui décorent ses murs. Dans le fond se trouvent deux divans qui ne sont plus aux jours de leur jeunesse; quelques autres meubles, qu'on dirait rassemblés par un antiquaire, se détachent gravement sur les carreaux, de faïence blanche garnie d'arabesques bleues, qui couvrent certaines parois.

Ce que l'*Hôtel de Provence* offre cependant de plus intéressant, c'est son propriétaire, M. François, Provençal de naissance et d'accent, cuisinier en chef pendant dix-huit ans du Bey précédent qui le décora de la Légion-d'Honneur tunisienne en récompense des hauts

services qu'il rendait à l'Etat et au souverain par ses talents culinaires. C'est un gros homme joufflu, jovial, affable, bavard, tant soit peu blagueur, portant toujours le costume blanc officiel du cuisinier, et se moquant de grand cœur de tous ces barbares comme il appelle les Tunisiens. Le bey, pour lui témoigner sa faveur, lui fit épouser une des femmes de son sérail, et aujourd'hui M. François, par la haute considération que les barbares ne manquent jamais d'attacher aux fonctions d'un ministre du souverain, que ces services soient moraux ou matériels, qu'ils s'adressent à son œuvre administrative ou à sa bouche, est arrivé à se croire et à être en réalité l'égal de quelques uns des plus grands personnages de la cour. Amiral ou cuisinier, n'est-ce pas la même chose? l'un n'est-il pas aussi utile que l'autre? M. François a pour aides-de-camp de service son fils et sa fille qui lui ressemblent beaucoup, puis le cuisinier nègre Kaddour, qui en choisissant cette profession artistique, a suivi une vocation très-commune chez les gens de couleur.

La cuisine de l'hôtel, célèbre à Tunis pour sa perfection, nous parut assez médiocre. Si cette table est renommée, dirigée qu'elle est par un haut dignitaire, un homme décoré, un ministre au département gastronomique de Sa Majesté, que sont donc les tables ordinaires de cette capitale? J'y mangeai pour la première fois le fameux couscousse, ce mets favori des Arabes.

Dès que nous fûmes restaurés j'allai faire un tour en ville avec un de mes compagnons de voyage, M. B., et vraiment cette cité offre le spectacle le plus curieux qu'on puisse voir. Les rues sont extrêmement étroites, bordées de maisons élevées qui empêchent les rayons du soleil de pénétrer jusqu'en bas; la plupart même sont couvertes par des voûtes percées de petits soupiraux carrés, on dirait des souterrains. On est ainsi soustrait à la chaleur du soleil et à la pluie, et l'on peut à toute heure parcourir en tous sens la ville entière aussi agréablement que dans un climat tempéré.

Des deux côtés de la rue s'ouvrent de petites boutiques appelées bazars, d'une exiguité inconnue chez nous, mais parfaitement appropriées aux habitudes indolentes du pays. Ce sont des espèces de boîtes dans lesquelles un homme a peine à se tenir debout; le fond et les côtés sont garnis de rayons portant les marchandises; sur le devant qui est ouvert le marchand maure, accroupi ou couché, dormant ou fumant gravement une pipe turque, attend patiemment la pratique,

mais sans la solliciter; on dirait vraiment qu'il ne vend que pour faire plaisir à son acheteur, et que celui-ci devrait lui tenir compte de s'être dérangé pour si peu. Si un client arrive et demande à voir quelque article, le marchand, sans se lever, étend le bras, donne l'objet demandé qui, sur quelque rayon qu'il se trouve, est toujours à sa portée grâce à l'exiguité du local; puis il attend patiemment et silencieusement la décision sans rien faire pour l'influencer. Ordinairement il n'est pas seul; à côté de lui, sur l'étroit rebord de la boutique se trouvent assises ou couchées d'autres figures aussi flegmatiques que la sienne; ce sont des voisins, des amis, ou de simples visiteurs qui sont venus pour apprendre les nouvelles du jour, causer ou faire leur sieste. Ce que je dis d'un bazar s'applique à tous, de sorte que rien n'est plus original qu'une rue commerçante de Tunis garnie de chaque côté d'une suite continue de ces boutiques toutes semblables; d'un bout de la rue à l'autre et des deux côtés c'est une file non interrompue de Maures, en riches vêtements de soie ou de laine, accroupis les uns à côté des autres et formant comme à dessein une véritable haie.

Si l'on ajoute que dans certaines rues consacrées au commerce des étoffes de luxe, telles que la soie, les marchands sont fort riches, les devantures des bazars soutenues par des colonnes torses en marbre, en faïence peinte et dorée, en bois précieux, que les rayons sont couverts des fils et des tissus les plus chers, et brillant des couleurs les plus éclatantes, souvent couverts d'or et d'argent, que le même luxe règne dans le costume des propriétaires, on pourra se faire une idée de l'aspect splendide en même temps qu'original et imposant que présentent les belles rues de Tunis. On songe involontairement aux souvenirs d'une autre civilisation analogue, et l'on comprend ce que pouvait être Jérusalem alors que, sous Salomon, l'or et l'argent y étaient aussi communs que le sable de la mer. Chez nous tout est gris, ciel, terre, villes, maisons, magasins, costumes, quand on les compare à la nature luxurieuse, au ciel lumineux, au soleil ardent, aux couleurs vives et en harmonie avec cette brillante nature, qui caractérisent les œuvres de l'homme, dans le pays de l'Orient et du Midi. C'est bien ici le pays de la couleur. J'eus occasion comme en Europe de remarquer la profonde influence que la religion d'un peuple exerce sur son caractère tout entier, la direction marquée qu'elle imprime à son activité.

Cette influence domine toutes les autres et elle est bien plus forte encore que celle déjà si puissante et si persistante qui distingue les différentes races. On ne peut expliquer autrement la profonde différence qui sépare les Arabes des Juifs, deux branches de la même famille, et d'une parenté si proche; descendant l'une d'Ismaël, l'autre d'Isaac, les deux fils d'Abraham, venant de la même contrée, et à peu près à la même époque, quelques siècles après l'ère chrétienne, s'établir dans le nord de l'Afrique. Les physionomies sont même si semblables qu'un novice, comme je l'étais, ne pouvait distinguer, sinon par le costume, le Juif de l'Arabe ou du Maure; ce dernier est né du mélange de la race arabe avec les races primitives de l'Algérie, qui sont originaires des autres contrées de l'Asie; en Europe cependant rien n'est plus facile que de reconnaître un Juif à sa figure. Et pourtant quelle différence dans le caractère! Autant le Musulman, élevé dans une religion fataliste, est mou, indolent, ami du repos, autant le Juif est actif et énergique! Quelle différence entre les marchands des deux peuples! Quelle différence même d'aspect entre les rues occupées par les bazars des Musulmans et celles qui sont réservées exclusivement au commerce juif! Autant les unes respirent un air de sommeil et de léthargie, autant les autres sont animées. Tandis que le marchand maure se fait prier pour vous vendre quelque chose, et vous regarde à peine de son œil éteint et somnolent, le marchand juif épie vos moindres regards, devine vos moindres désirs. Il vous a déjà aperçu de loin, d'un bout de la rue à l'autre, il vous surveille, il vous fait signe, il vous appelle, il vous offre sa marchandise, il la vante, il fait l'article en un mot, aussi bien que le meilleur vendeur de Paris. Aussi ne faut-il pas s'étonner que les Juifs à Tunis amassent des fortunes immenses, qu'ils soient devenus les banquiers du pays, et soient, par suite, régulièrement et à la moindre occasion soumis aux exactions du gouvernement et à la haine de la population. On les traite encore comme en Europe au moyen-âge, et quand on a besoin d'argent, on leur en prend.

J'ai déjà dit que les rues de Tunis sont extrêmement étroites, mais ce n'est pas tout: outre la circulation humaine qui est considérable, il y a un va et vient continuel de chevaux, de mulets et d'ânes, chargés ou non d'un cavalier, qui n'étant pas ferrés, ne font pas le moindre bruit, et passent à côté de vous, en vous laissant à peine le temps et la place de vous ranger. Heureusement que toutes ces bêtes

sont très-pacifiques, car le moindre coup de pied deviendrait fatal dans une rue encombrée, et qui n'a pas deux mètres de large. Dans les rues extérieures on rencontre des troupeaux entiers d'ânes qui ne sont pas même bridés, et ne sont conduits que par leur intelligence et leur esprit de corps. Les chameaux circulent aussi en nombre énorme dans les faubourgs, où se trouvent à chaque pas de vastes caravansérails pour les recevoir et les loger. Ce sont de grandes cours bordées de hangars, servant d'écuries. On ne peut se faire une idée, si on ne l'a vu, du nombre énorme de caravanes qu'amène temporairement à Tunis le mouvement du commerce. On compterait par milliers les chameaux et les ânes qui vont et viennent sans cesse, portant du blé et d'autres denrées, et faisant communiquer Tunis avec l'intérieur du pays, le Soudan et l'Egypte. Mon compagnon de route me disait d'une manière caractéristique : « C'est ici le pays des bêtes. » La division du travail est très-grande à Tunis, en ce sens que chaque commerce, chaque industrie a son quartier à part ; où l'on trouve réunis, tous les gens d'une même profession ; et ce n'est pas un des spectacles les moins curieux de cette ville étrange que de voir comme tout se fait autrement qu'en Europe. Non seulement pour chaque métier l'outillage est encore le même qu'il y a trois mille ans, mais en outre une foule d'opérations se font au rebours de chez nous. Ordinairement ils emploient la main gauche, là où nous nous servons de la droite ; ils rabotent, ils scient en sens inverse.

Les artisans travaillent tous sous les yeux du public et dans des bazars de dimensions aussi exiguës que ceux des marchands. Cela n'a pas grand inconvénient pour eux, car la plupart, tels que les tailleurs, les cordonniers qui sont très-nombreux et confectionnent des quantités prodigieuses de babouches en maroquin rouge, jaune ou vert, les selliers, les fileurs et tisseurs de soie ou de laine travaillent accroupis sur le plancher.

Il en est de même des menuisiers et des tourneurs : les premiers se bornent en général, à se servir de quelques couteaux et outils fort légers pour tailler le bois ; les seconds ne connaissent pas l'usage du tour européen, et en sont encore à un procédé très-primitif; le tourneur prend le morceau de bois à tourner, place l'un de ses bouts sur son pied nu, et l'autre sur le plancher, l'entoure de la corde d'un archet, et donne à celui-ci avec la main droite un mouvement de va et vient; puis chaque fois que le bois tourne dans le sens convenable,

il l'attaque avec un outil qu'il tient de la main gauche, pour arrêter de nouveau dès que le bois tourne en sens opposé; il ne peut arriver ainsi qu'à un travail alternatif et très-lent, mais il faut avoir la peau bien dure, pour que le pied puisse servir de pivot à un morceau de bois en mouvement. Les forgerons ont imaginé un moyen assez bizarre pour se mettre à l'aise dans leurs ateliers pygméens.

L'enclume est à peu près au niveau du sol; à côté on a creusé en terre un trou d'environ un mètre de profondeur, on y a placé un tonneau debout pour empêcher les bords de s'ébouler; et c'est dans cette espèce de puits que se tient enfoncé jusqu'à la ceinture l'ouvrier qui peut dès lors manier son marteau et le soulever de l'enclume sans heurter le plafond. Dans certains bazars on voit jusqu'à deux et trois ouvriers ainsi enterrés; c'est d'un aspect bizarre.

Ch. Thierry-Mieg, fils,

(La suite à une prochaine livraison.)

LES EAUX DE SOULTZBACH

AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Nous venons de trouver dans la bibliothèque, que la ville de Strasbourg a achetée aux héritiers du professeur *Jean Hermann*, un petit livre sur *l'emploi médical et hygiénique de l'eau acidule de Soultzbach*. Il a pour titre : *Kurtzer Unterricht vom Sauer-Bronnen zu Sulzbach, in St Gregorii Thal, elsässischer Landschafft, durch Christianum Scherbium, Medic. Doctorem. Getruckt zu Colmar bei Joh. Jacob Decker, Kœnigl. Typogr.* 1683.

Le professeur Hermann a écrit sur la feuille du titre de ce livre : *Libellus rarus præ aliis.* — En effet, la plupart des auteurs qui ont écrit sur les eaux de Soultzbach ne font que citer cette brochure d'après d'autres écrivains, mais ils ne l'ont pas vue, encore moins analysée ou appréciée.

Ce petit livre in-12 de 31 pages, nous a paru présenter un intérêt tout particulier; car nous y lisons une exposition claire et précise des doctrines que le 17e siècle enseignait relativement aux eaux acidules, au point de vue hygiénique et médical. De plus c'est un chapitre à ajouter à *l'Alsace ancienne à table*.

Cet opuscule commence par une préface très-curieuse. On y dit que l'homme est l'être le plus noble de la création ; d'autre part c'est aussi l'être le plus misérable ; car aucun autre n'est sujet à autant de maladies ! Mais la miséricordieuse sagesse de l'Eternel n'a pas voulu que l'homme pérît si pauvrement ; elle a créé les remèdes les plus variés et même plus que nous ne pourrions jamais en inventer. Ainsi Dieu Tout-Puissant a doté la délicieuse et fertile vallée de St.-Grégoire, dans la seigneurie de M. le baron François de Schauenburg, près de la ville de Soultzbach, d'une eau acidule *(Sauerbrunnen)*. C'est là que, des pays les plus éloignés, accourent des centaines d'hommes pour y chercher la santé ! Mais ces malades qui suivent la

cure d'eau à Soultzbach, commettent une foule de fautes hygiéniques et de péchés thérapeutiques dans l'usage ou l'emploi de ces eaux. C'est pour faire connaître aux médecins et aux malades les vraies règles à suivre dans l'emploi interne et externe de l'eau de Soultzbach que l'auteur a écrit ce petit livre.

Le premier chapitre traite du *contenu minéral, (mineralischen Halt)* de cette eau. — D'abord, le docteur Scherb parle de la topographie de la source située à 500 pas derrière la ville, dans un pré argileux. Il s'y trouve encore une seconde source moins agréable à boire, nommée: *das Bad-Brünnlein*, ou bien : *das Purgir-Brünnlein.*

Les habitants de Soultzbach ne boivent pas d'autre eau que l'eau minérale.

Les excellentes qualités de cette eau sont dues à un *subtile esprit de vitriol ou de fer* (notre acide carbonique); l'eau renferme encore de l'*alun purifié*, du *sel gemme* et de l'*argile blanche.* Ces ingrédients minéraux sont intimément mélangés ou combinés en sorte que la chimie ne peut pas nous démontrer d'où l'eau minérale a pu acquérir ses merveilleuses vertus, car on a beau mélanger de l'alun, du fer et d'autres minéraux, les laisser des mois entiers *en digestion,* jamais on n'obtiendra une eau aussi salutaire et aussi délicieuse.

L'expérience a d'ailleurs prouvé que les vertus des eaux acidules dépendent essentiellement d'un *esprit volatil*; car elles perdent leur saveur agréable dès qu'elles ne sont plus renfermées dans des vases clos.

Les vertus de l'eau de Soultzbach sont principalement les suivantes: *résolutives*, *apéritives*, *dépuratives*, *rafraîchissantes* et *desséchantes*; elles évacuent les grossières humeurs *tartariques*, par l'urine, les sueurs et les selles.

Au 2e chapitre l'auteur expose les maladies dans lesquelles l'usage tant interne qu'externe de ces eaux est utile ou avantageux. — (Maladies de la tête, de la poitrine, de l'estomac, du foie, de la rate, des reins, des membres, rhumatismes, arthritis); maladies aiguës; maladies de la peau; hémorrhoïdes, etc., etc.

A propos de l'usage externe des eaux de Soultzbach, l'auteur fait une observation fort juste. On pourrait croire, dit-il, que l'eau chauffée perd ses propriétés énergiques. Il n'en est rien. L'expérience a prouvé que ces eaux, en bains, peuvent faire merveille.

Ainsi les eaux en bains, sont utiles aux *trémulants, (die Tremulanten),*

(probablement les personnes affectées de la Danse de St. Gui); aux personnes affectées de paralysie ou de paraplégie, à la suite d'une colique. En peu de temps les bains chauds d'eau de Soultzbach les ont guéries. Des lotions fréquentes avec cette eau enlèvent la mauvaise odeur aux aisselles, aux aînes et aux pieds; elles guérissent aussi les ulcères, la gale, les maladies chroniques de la peau en général.

Vient ensuite le chapitre des contre-indications qui est stéréotypé dans tous les traités de balnéographie.

Les personnes affectées de *phthysie* doivent s'abstenir de l'eau de Soultzbach pour les raisons suivantes: L'eau minérale a une *âcreté* qui active ou augmente l'*exulcération* et arrête l'expectoration du *mucus* de la poitrine; car, quoiqu'elle soit *rafraîchissante*, elle est aussi *desséchante*, et les phthysiques, on le sait, n'ont pas besoin de *desséchants*, mais d'*humectants*, (cette eau n'humecte donc pas assez). Les vieillards, qui ont subi des coups d'apoplexie, s'abstiendront de la cure d'eau de Soultzbach. Elle est encore nuisible aux *tympaniques*, aux *hydropiques*. Ceux qui crachent du sang ou qui ont subi des *hémoptysies* ne feront pas usage de cette source minérale; il en sera de même des *asthmatiques*, des *dyssentiriques;* les personnes sujettes aux coliques. . . . (*welche lue venerea, laboriren müssen dasselbe gar unterlassen.*)

Le 5e chapitre est consacré à l'époque ou à *la saison* où il faut employer cette eau. Le docteur Scherb dit que la cure ne doit avoir lieu que pendant la belle saison. Néanmoins les habitants de Soultzbach boivent cette eau en toute saison, la mélangent au vin, et s'en trouvent parfaitement bien.

Le chapitre 6 est intitulé: *Ordnung im Trinken zu halten*, c'est-à-dire de la meilleure méthode d'administrer ou d'employer l'eau acidule. Ce chapitre est curieux, car les règles posées par le docteur Scherb sont généralement encore suivies, sauf quelques unes qui ont vieilli comme nous allons le voir.

Celui qui veut suivre la cure d'eau à Soultzbach doit d'abord chercher conseil auprès d'un médecin expérimenté, et ce n'est que sur son autorisation que l'on entreprendra la cure, au nom de Dieu (*in Gottes Namen*).

Toutefois avant de quitter son domicile on se *purgera* ou on se *fera saigner*, selon l'indication du médecin.

En arrivant a Soultzbach, on se reposera un ou deux jours des fatigues du voyage. Le deuxième jour, purgation ! après laquelle, toujours en invoquant le saint nom de Dieu, on commencera la cure. On se rendra à six heures du matin à la source, mais on ne suivra pas l'exemple des personnes qui, le matin, tout essoufflées, se rendent à la source, sans réclamer la bénédiction divine. On se rendra à la source, avec calme, en se promenant, afin de réchauffer doucement le corps. Le patient aura alors un meilleur appétit pour boire l'eau minérale (*einen bessern Appetit zum trinken haben*) et la cure commencera d'autant plus heureusement.

On commencera le matin par boire une demi-mesure (un litre); puis on augmentera chaque jour la dose d'*une chope*, c'est-à-dire d'un demi-litre, jusqu'à ce qu'on soit arrivé au *maximum* supportable, dose à laquelle on s'arrêtera pendant quatorze à seize jours.

Les personnes qui ne supportent pas bien l'eau, à cause de la faiblesse de leur estomac, commenceront par deux à trois verres (dont six pour un litre). A partir du seizième jour on diminuera graduellement la dose, jusqu'à ce que l'on soit arrivé à la quantité initiale. — Il ne faut pas croire que la cure ne doive durer que trois ou quatre semaines; on peut, et l'on doit souvent suivre le régime pendant deux mois, dans les maladies chroniques. La dose la plus élevée ne dépassera pas six litres par jour. Les femmes enceintes ne doivent pas boire de fortes portions ; elles auraient à redouter un avortement.

Ensuite, il ne faut pas ingurgiter l'eau ; mais avant de boire le premier verre, on le tiendra entre les deux mains, pendant quelques minutes, pour chauffer l'eau, et puis on la boira par petites gorgées, et entre chaque verre on fera une promenade de quelques centaines de pas. On mettra au besoin une heure entière à boire ses trois à quatre litres. Après avoir avalé sa dose complète on fera encore une douce promenade ou bien on fera une courte partie de quilles ; puis après avoir laissé fonctionner les organes excréteurs, on se rendra dans sa chambre, on fera un petit somme dans son fauteuil ou l'on se mettra au lit, jusqu'à l'heure du dîner. C'est ainsi que les membres seront restaurés et défatigués.

Les personnes qui ont un estomac faible prendront, avant de boire l'eau, des remèdes cordiaux, par exemple : du *citronat* (oranges confites), de l'anis, du fenouil, du coriandre, de la confection de

canelle (*Zimmt-Confect*), des macarons. Les pains d'épices (*Leb-Kuchen und Pfeffer-Kuchen*) ne sont pas convenables.

Quand la cure est terminée on la couronne par une *purgation* de la même manière qu'au commencement ; car ordinairement il se forme dans le ventre un amas d'humeurs ; et si on ne les expulse, il y aurait à craindre de l'*asthme* ou de la *dyssenterie*. — (N'est-ce pas là M. PURGON *tout craché ? — Sit venia verbo*).

Le chapitre 7 traite des *bains* et de leur mode d'administration. On ne se baignera qu'après la nouvelle lune, ou pendant le premier quartier ! Faut-il prendre des bains dès le commencement, ou au milieu, ou vers la fin de la cure ? Les médecins ne sont pas unanimes à cet égard ! L'auteur discute cette grave question.

Le docteur Scherb est d'avis de commencer à la fois par la boisson et par les bains. Il a vu de fort mauvais effets suivre la méthode qui consiste à ne commencer les bains que vers le milieu ou vers la fin de la cure. Par là le corps s'échauffe tellement qu'il est bien difficile de le rafraîchir. On se baigne ordinairement à huit heures du matin, lorsque la boisson a produit son effet par les urines et les selles. A quatre heures du soir on pourra également prendre un bain, quand la digestion est terminée. On aura soin de ne pas se précipiter dans le bain, mais très-méthodiquement et fort lentement ; on y entrera d'abord par les pieds, puis on pliera les genoux pour baigner les cuisses, enfin on y plongera l'abdomen, la poitrine et le cou jusqu'à la bouche. Pour la première fois, le malade n'y restera pas plus longtemps qu'une demi-heure ; mais après huit jours de cure on pourra y passer deux heures ; vers la fin du traitement la durée du bain diminuera peu à peu, jusqu'à ne plus rester que pendant une demi-heure.

Au commencement la température du bain sera très-modérée, elle sera plus élevée de jour en jour, jusqu'au point où la chaleur serait intolérable. — Il ne faut jamais prendre de bains froids, on risquerait la colique ou la dyssenterie. (De cette époque date l'horreur qu'inspire toujours un bain froid à toutes nos matrones alsaciennes).

Avant d'entrer au bain on garantira la tête par un foulard ou un bonnet de nuit. La baignoire sera fermée par un couvercle, pour que les vapeurs d'eau ne puissent pas monter vers la tête et occasionner de la *céphalalgie* (vulgo : maux de tête).

Dans les affections connues sous le nom de *contractures* ou de *paralysie*, on remarque qu'il y a toujours de la chaleur au foie ; c'est

pourquoi il est indispensable dans ces cas de faire des inonctions sur le côté droit de l'abdomen, avec un onguent calmant, par exemple : du *cérat de roses au Sentale*, avant d'entrer dans le bain.

Les personnes affaiblies prendront, pendant le bain, des médicaments ou agents toniques, par exemple : de la *trésénie* (*Treseney*). — (Nous ne savons pas ce que c'est, malgré nos recherches).

Si le malade venait à souffrir de la soif, pendant le bain, on lui donnera à manger des *confitures de groseilles*, d'*épine vinette*, de *cerises aigres*, de la *limonade* ; mais les personnes qui n'aimeraient pas se permettre la dépense de ces friandises, boiront tout bonnement de l'eau minérale, qui les désaltérera même beaucoup mieux que les confitures ; il y a des gens qui n'en veulent pas convenir ; mais dans ces choses-là il vaut mieux écouter l'expérience que le raisonnement.

Après le bain on ira se coucher ; on transpirera d'abord, c'est-à-dire les premiers jours peu, les jours suivants davantage. On soignera bien cette transpiration. On se fera sécher, frotter la peau avec du linge chauffé.

Chapitre 8. Des causes qui produisent l'insuccès de la cure.

Le docteur Scherb accuse les malades mêmes de l'insuccès de la cure que souvent ils commencent sans consulter le médecin ; ou s'ils le consultent, ils ne suivent pas ses conseils ; ils font tout à tort et à travers, ne respectent aucune règle, n'invoquent pas le nom du Seigneur ; ils mangent des choses indigestes et incongrues, s'amusent jusqu'à minuit à danser, ou à jouer aux quilles, ou font des promenades trop fatigantes.

Pour punir cette insubordination, le Tout-Puissant enlève aux médicaments et en particulier à l'eau minérale les propriétés salutaires ; il abandonne les malades à l'âcreté de leur bile, à la féculence de leurs humeurs, à l'intempérie de leurs mauvaises passions. Alors il n'y a plus d'herbe ni d'emplâtre qui puissent guérir ou sauver. — *Habeant sibi !* — C'est pourquoi il est nécessaire et même indispensable de commencer la cure par l'invocation du saint nom de Dieu afin d'obtenir la bénédiction des efforts que vous ferez pour vous débarrasser de vos maladies. — (« *O quantum mutati ab illis.* » m'écrierai-je en m'adressant aux médecins d'aujourd'hui !)

Le chapitre 9 traite des accidents pendant la cure. — Nous le passons sous silence : il est peu important, et nous passons au 10e

chapitre qui traite de la *diète* ou du *régime* concernant le manger et le boire.

Un bon régime, une bonne table, sont aussi indispensables aux malades que l'eau minérale même. Les *baigneurs* et les *buveurs* d'eau auront donc soin de ne pas remplir leur estomac d'aliments grossiers et indigestes; nous leur donnons même le conseil de quitter les repas avec un reste d'appétit. Ils se garderont bien d'assister *aux dîners d'adieux (Vales-Essen)* qui entraînent ordinairement de graves indigestions.

On dîne généralement à Soultzbach à onze heures du matin et on soupe à 6 heures du soir. Il ne faut pas que la table soit chargée d'un grand nombre de plats — pourvu qu'ils soient bons. La localité de Soultzbach ne manque pas d'aliments les plus convenables. La belle et fertile vallée de Munster fournit de l'excellent bœuf, du veau succulent, des lièvres, des chevreuils et même des cerfs. (Ces derniers sont, comme on sait, depuis longtemps à l'état de mythe dans les Vosges.) De Colmar on expédie à Soultzbach du mouton, ou des agneaux, des poulardes, des chapons, des pigeons.

Les forêts d'alentour fournissent d'ailleurs encore des *perdrix*, des *gelinottes*, des *grives*, des *bécasses* ou tel autre gibier volatil. La Fecht qui roule ses eaux murmurantes et bruissantes dans le val de St. Grégoire et ses nombreux affluents, fournissent de belles et d'excellentes truites, de jeunes brochets, des goujons et des écrevisses. Les jardins potagers produisent des asperges, des artichauts, des endives, des scorzonères, des épinards, des choux, des haricots, des pois, que la cuisinière accommode de diverses manières, (on remarquera l'absence de la *pomme de terre*). La viande rôtie pourra être assaisonnée de câpres au vinaigre, d'olives fraîches, d'oranges confites, de raisins de Corinthe, de prunes sèches. De tout cela, chacun, en consultant sa bourse, pourra manger sans crainte.

Ce qu'il ne faudra pas manger : viandes fumées et salées, lard ou petit salé, poissons salés, farinages, laitages, fromage âcre, œufs durs, radis, moutarde, ail, oignons, concombres, melons, lentilles, fèves et haricots, noix, fruits crûs, tels que : cerises, pêches, prunes, pommes, poires, raisins, framboises, fraises. — Tout cela pourrait produire de mauvais effets, sinon immédiatement, du moins plus tard.

Le docteur Scherb, permet un bon vin vieux. Les personnes affectées du foie, couperont le vin avec l'eau minérale. — On ne boira pas

plus d'un litre de vin par repas ; du reste, dans ces choses-là, chacun fera selon ses habitudes ; car, ce qui est l'ordinaire (*das Ordinary*) chez l'un, peut être un excès chez l'autre. Les confitures au dessert sont permises.

Le docteur Scherb termine son opuscule par ce vœu pie : « Que le médecin divin, qui a béni notre Alsace de sources médicales si salutaires, veuille bien les conserver, dans leur intégrité, à travers les siècles et pour le salut de l'humanité souffrante. »

Nous nous abstenons de considérations et de commentaires ultérieurs.

F. Kirschleger.

ÉTUDES

SUR LES

RELIGIONS COMPARÉES DE L'ORIENT.

Suite. (*)

DEUXIÈME ÉTUDE.

DE LA THÉOLOGIE HÉBRAÏQUE.

L'ancienne Eglise juive a été détruite depuis la dispersion du peuple d'Israël, par conséquent les institutions sociales et religieuses, qui faisaient sa gloire dans l'antiquité, ont disparu de la scène du monde. Mais le fond des doctrines, constituant la théologie hébraïque, quoique beaucoup modifiées par l'exégèse thalmudique et rabbinique, est resté impérissable chez les descendants des anciens Hébreux, dispersés aujourd'hui sur la surface du monde. Ce fond de doctrines forme même aujourd'hui le lien religieux de ceux-ci et les constitue en Eglise quasi-universelle, caractère que n'avait pas l'ancienne Eglise juive. En effet, le dépôt et le culte des livres sacrés est aujourd'hui, avec quelques rites liturgiques, vestiges de l'antique liturgie, ce qui constitue le lien religieux des Juifs, dont la patrie est partout où se trouvent leurs livres sacrés; car quant au lien social et politique, même quant au lien ecclésiastique, ils sont presque complètement disparus. Les Juifs sont aujourd'hui répandus dans toutes les parties du monde, quoiqu'ils soient toujours en plus grand nombre en Orient. Voltaire avait déjà remarqué dans son *Dictionnaire philosophique*, que si les débris du peuple juif étaient rassemblés de tous les points du globe, où ils vivent épars, il s'en formerait une masse plus nombreuse que

(*) Voir les livraisons d'avril et mai, pages 145 et 200.

la nation primitive. Et ce peuple a conservé avec une constance admirable, au milieu des persécutions incessantes dont il a été l'objet de la part de toutes les sectes du monde, les fondements de son antique foi, jusqu'à ses espérances !

Il doit donc y avoir quelque chose d'impérissable, quelque chose de nécessaire dans le judaïsme, du moins considéré comme doctrine, sinon comme organisation politique et confessionelle, — quelque chose qui constitue son rang et ses titres au sein de l'Eglise universelle et intégrale ! Le judaïsme doit donc être considéré comme l'une des divisions de l'arbre universel ; et, à raison de l'antiquité de sa théologie, de son origine et du contingent qu'il a fourni à l'édifice des dogmes mystiques, il peut être considéré comme l'une des racines de l'arbre : C'est à ce point de vue que nous avons à l'envisager, pour déterminer son rôle et sa place dans l'édification des dogmes mystiques.

Ce qui forme l'essence de la théologie hébraïque, c'est sa conception de l'unité de Dieu, de la distinction de Dieu avec l'homme et avec la nature, de son indépendance absolue, de sa Toute-Puissance sur le monde et les êtres qui le peuplent, de la subordination de ceux-ci à Dieu, de la Providence de Dieu, mais surtout à l'égard de l'homme, qu'il veut guider dans ses pas et qui est placé par lui sur la terre, pour l'adorer et le servir, sous peine de déchéance.

Selon cette théologie, Jehovah est le principe unique, la seule substance donnée de soi-même, indépendante, se suffisant à elle-même, éternelle, infinie, ne reconnaissant pas de participant à son infinité, dont la réalité consiste en cela même *qu'il est*, comme l'indique son nom Jehovah : « Je suis celui qui suis » ; qui, par conséquent, est la source primordiale, l'auteur de l'étendue et du temps, ainsi que de tous les êtres, sans intermédiaire, sans antécédant, sans coopérateur, mais seul, par la puissance créatrice d'un seul, qui tire le monde du néant ; qui l'ordonne suivant sa sagesse ; qui le gouverne par des lois émanées de sa sagesse, lois qu'il peut arrêter et modifier suivant son gré. Et ce Dieu n'est pas une substance corporelle, mais une substance spirituelle, vivante et agissant éternellement, qui ne peut être vue, sauf exception fort rare, par les yeux d'aucun mortel et ne peut être représentée par aucune image matérielle, par aucune expression sensible ; mais qui ne peut être reconnue que par la foi pure. Il est immuable dans ses décrets, vrai dans ses expressions ;

omniscient, connaît les pensées les plus intimes et voit dans l'avenir le plus éloigné. Il est un père, plein de sollicitude pour les intérêts de ses créatures, ne demandant rien de ses enfants, sinon qu'ils progressent dans sa connaissance et s'efforcent d'approcher de plus en plus de sa perfection. Il est le Régent universel du monde ; sa Providence pleine de sagesse et d'amour s'étend sur toutes les créatures et notamment sur l'homme, qui doit lui obéir en toutes choses, se résigner, le servir et se laisser guider dans ses actes et ses pensées par les prescriptions de son auteur, qu'il récompense, s'il suit ses prescriptions, qui sont celles du bien, et qu'il punit s'il les transgresse; mais il est aussi plein de miséricorde et sait pardonner.

Le fondement de la théologie hébraïque se résume donc dans la double idée de la Toute-Puissance et de la Providence de Dieu, d'un côté, de l'anéantissement et de la résignation de l'homme, de l'autre côté. C'est un monothéisme prédominant ; et sous ce rapport il est l'opposé de la théologie brahmanique ; mais comme le panthéisme prédominant de celle-ci va au monothéisme, de même le monothéisme de l'autre va, sous divers rapports, au panthéisme. Ainsi déjà l'idée du néant des êtres en présence de Dieu, le seul Etre qui Est, renferme en germe le panthéisme par confusion, non pas de Dieu avec les créatures, mais de confusion, d'absorption des créatures en Dieu. « Toute chair est de l'herbe, dit Isaïe (Livre 6, 7, 8, 17, 18); « toute gloire est comme la fleur d'un champ. L'herbe s'est desséchée « et la fleur est tombée quand l'esprit de Dieu a soufflé dessus. Le « peuple est vraiment de l'herbe, l'herbe sèche, la fleur tombe; « mais le verbe de Dieu demeure éternellement. Toutes les nations « sont devant lui, *comme si elles n'étaient pas ; elles sont comme un « rien, comme un vide*. A qui ferez-vous ressembler Dieu? » Ainsi encore l'idée de la Providence universelle de Dieu, de son omni-présence substantielle, renferme dans elle un grain de panthéisme. Il y a même une analogie de ce panthéisme avec le panthéisme brahmanique et chinois. « Selon le livre des Proverbes, dit M. Lenoir dans l'ouvrage déjà cité, la raison éternelle existait dès le principe, avant toute chose, étant là quand le Père étendait les cieux; se jouant dans l'orbe des êtres (VIII, 22, 27, 31); étant partout où n'est pas la mort..... ; répandue dans toutes les œuvres et dans toute chair, selon l'*Ecclésiaste* (I, 10)... ; nous ayant dans sa main, nous et nos discours, selon le *Livre de la sagesse* (VII, 16)... ; une et multiple... ; subtile, agile,

pénétrante, active, bienfaisante, aimant l'homme, infaillible, pouvant tout, voyant tout, contenant avec soi tous les esprits, intelligible, pure, atteignant partout, la vapeur de la vertu de Dieu, l'*émanation* de sa clarté, la lumière éternelle, immuable et renouvelant tout ce qui change, répandue parmi les nations (Ibid, 22, 27)...; premier artisan des ouvrages de l'homme et des grandes vertus, de la justice et de la science; type enfin de la beauté que l'homme a vue dans les grandes choses dont il a fait des dieux (Sap. XIII, 2, 3, 6, 10). »

Nous ferons encore voir plus loin un point de doctrine de la théologie hébraïque qui la rapproche du panthéisme brahmanique.

Quoique la doctrine de la déification des créatures soit repoussée par la théologie hébraïque, cependant cette répulsion ne se retrouve plus si expressément quant à la manière selon laquelle la Genèse envisage la création de l'homme. Suivant elle l'homme est formé à l'image de Dieu et son âme est un souffle de Dieu; par conséquent il contient en lui quelque chose de la divinité; il est le roi et le maître de la création terrestre, qui se rapporte à lui. Mais la préoccupation constante de la théologie hébraïque d'établir la distance infinie qui existe entre Dieu et l'homme et la subordination, ainsi que l'anéantissement de celui-ci vis-à-vis de Dieu, reparaît d'une manière saillante dans la légende du premier péché de l'homme. Dieu lui défend de toucher aux fruits de l'arbre *de la science du bien et du mal;* et lorsqu'Adam a transgressé la défense de Dieu, il est chassé du Paradis, de peur qu'il ne touche à l'arbre de vie; car dit Jehovah: « Voici qu'Adam est devenu *comme l'un de nous*, sachant le bien et le « mal, que maintenant il n'aille pas étendre la main et prendre aussi « de l'arbre de vie et en manger et *vivre dans l'Eternité.* » L'homme est puni pour n'avoir pas voulu servir Dieu, *non servion*, et pour avoir voulu devenir l'égal de Dieu, *l'un des Dieux*. Ici l'opposition des deux théologies apparaît dans tout son éclat. Dans la théologie brahmanique l'homme est déifié; portion immortelle de Dieu, il est sorti de Dieu et rentre dans Dieu; par conséquent il possède en lui, comme Dieu, la notion du bien et du mal, ou il confond en lui le dualisme du bien et du mal, ainsi que Dieu. Dans la théologie hébraïque la distance doit être maintenue entre Dieu, éternel et connaissant ou possédant en lui le dualisme du bien et du mal, et l'homme, tiré du néant par Dieu, ne vivant et ne connaissant que par l'effet de

la volonté divine. Si l'homme *dérobe* à Dieu la notion du bien et du mal, comme Prométhée a dérobé le feu du ciel, c'est pour lui une déchéance ; car dans Dieu le dualisme bien et mal se résout dans sa Toute-Puissance absolue; dans l'homme il se manifeste, au contraire, dans un état relatif de puissance et d'impuissance, de grandeur et de petitesse, de bonheur et de misère, état de luttes et de fluctuations constantes, de changements perpétuels.

Nulle part le sentiment de cette dualité relative, de cette lutte, de cette fluctuation entre le bien et le mal, entre la grandeur et la petitesse et l'impuissance, entre le bonheur et la misère, l'espérance et la désespoir, la consolation ou la joie et la tristesse, — nulle part les sentiments de la grandeur de Dieu, de l'anéantissement et de la résignation finale de l'homme, vis-à-vis de Dieu ne sont exprimés avec des accents aussi énergiques et presque surhumains que dans le *Livre de Job*. Ce livre est le plaidoyer le plus sublime de l'humanité déchue, qui a le souvenir de ses grandeurs passées et les espérances de ses grandeurs futures, en même temps que le sentiment de son néant actuel devant la grandeur de la Toute-Puissance de Dieu. En voici quelques fragments : « L'homme né de la femme vit un petit nombre « de jours et il est rassasié de peines. Il surgit comme la fleur de « l'herbe et il est foulé aux pieds; il fuit comme l'eau, il glisse comme « l'ombre. Est-il digne de vous Seigneur de regarder ce, je ne sais « quoi, qu'on appelle un homme et de vous mesurer avec lui, dans « un jugement entre vous et lui ?........ Pourquoi l'homme ne peut-il « pas entrer en jugement avec Dieu, *comme son égal?* Pourquoi donc « les impies vivent-ils dans l'opulence ?....... Parmi les hommes, les « uns meurent pleins de jours, riches et heureux, les autres dans « l'amertume de leur âme, sans avoir goûté aucun bien ; et cepen- « dant tous dorment ensuite également dans la poussière, et les vers « rampent également sur leurs cadavres !..... Qu'on ose m'accuser ! « Que le Tout-Puissant me réponde. Eh quoi ! qui prétendez-vous donc « gourmander ? Est-ce celui qui nous a donné la vie et la parole ? « Devant sa pensée les ténèbres de la mort palpitent, la mer frémit « avec tous les habitants de ses abîmes. Il fait porter et il étend la « voûte des cieux sur le vide ; il fait flotter la terre sur le néant. Il « condense les eaux dans les nuées et les nuées soutiennent leur propre « poids..... Que puis-je répondre au Seigneur, moi faible créature ? « J'adore et je me tais... Oui, je m'accuse, je m'anéantis moi-même.

« Je vais expier mon ignorance et mon audace dans la poussière et « dans la cendre.... Nu, je suis sorti du sein de ma mère, la terre, « nu, j'y rentrerai. Dieu m'a donné, Dieu m'a repris. Que sa volonté « soit faite et que son nom soit loué! » — L'on voit déjà dans ces derniers passages le germe de l'humilité et de la résignation chrétiennes.

Dans aucune théologie, l'intervention surnaturelle de Dieu dans les choses d'ici-bas et son gouvernement direct ne paraissent d'une manière plus sensible et plus évidente que dans la théologie hébraïque. Le Dieu personnel, non seulement a tout créé et réglé, mais il intervient directement dans la production des phénomènes particuliers de la nature. Il fixe, dirige ou arrête le cours des astres, règle les saisons ou intervertit leur cours, dirige les nuages et le feu céleste, commande aux eaux de la mer et aux cours des fleuves, fertilise la terre ou la dessèche, envoie les fléaux dévastateurs, convertit les substances, fait parler les animaux, adoucit leur caractère féroce, fait jaillir l'eau des sources, fait couler des ruisseaux de lait et de miel, envoie des épidémies, la stérilité ou l'abondance des récoltes. Mais c'est dans la vie de l'homme que l'action de cette Providence se manifeste de la manière la plus saillante. L'homme, placé par la main de Dieu de l'abîme du néant dans le domaine de la réalité, pauvre, délaissé, nu, ignorant, avait besoin de l'assistance continuelle de son créateur et maître. Dieu sera l'impulsion première et la cause première de ses actes et de ses pensées les plus intimes. Au paradis terrestre, Dieu assiste continuellement l'homme, converse avec lui, l'instruit, comme un père instruit son enfant. Il veut qu'il continue à demeurer dans cet état de surbordination, qui constitue son innocence. Il ne doit pas avoir d'autre volonté que celle de Dieu et il doit se laisser conduire en lesse par Dieu, comme un enfant par sa mère. Mais dès qu'il veut avoir une volonté *propre*, dès qu'il *veut* connaître le bien et le mal, comme Dieu les connaît, il intervertit l'ordre providentiel qui faisait son bonheur. De là sa chûte, sa nudité, ses misères et sa rentrée dans le néant. — L'histoire de l'humanité, telle qu'elle est esquissée par l'Ancien-Testament, n'est que le témoignage répété de l'intervention directe, réelle, agissante de Dieu dans les diverses phases de la vie des descendants du premier homme, jusqu'à l'avènement du Messie promis.

Dieu, dans la théologie hébraïque, n'est donc pas le Dieu abstrait et isolé des théistes: quoique distinct de la nature et de l'homme, il n'en

est pas séparé absolument. S'il n'est pas mêlé à *tous* les phénomènes du monde, à *tous* les actes de la vie humaine, si son action semble se concentrer sur le théâtre où vivent le peuple d'Israël et ses ancêtres, si cette action n'est pas continue, si elle se manifeste à l'état intermittent et en quelque sorte occasionnel, du moins là où elle se manifeste, elle le fait d'une manière virtuelle, sensible et efficace. S'il ne s'incarne pas dans l'homme ou dans les créatures, comme dans la théologie brahmanique, il se manifeste du moins souvent par des formes sensibles, dans le buisson ardent, dans les nuages ; il a des bras ; il a des yeux ; il parle le langage des hommes ; il écrit la loi ; il a des passions, comme les hommes ; il est jaloux, il s'irrite, il se repent, il est triste, il se contredit, il emploie des ruses et des subterfuges ; bien plus, il souffre, accomplit ou fait accomplir des actes réputés mauvais par nos idées modernes : tels sont, l'inceste de Loth, le concubinage d'Abraham et de Jacob, les supercheries de Jacob, les concussions de Joseph, la fourberie du prophète Balaam, le vol des vases aux Egyptiens, accompli par les ordres de Dieu, le massacre de 20,000 Israélites par les mêmes ordres, pour délit d'idôlatrie, celui de 24,000 Madianites, parce qu'un Israélite avait cohabité avec une Madianite, l'infanticide de Jephté par suite d'un vœu fait à Dieu, l'action de vouer en holocauste au Seigneur le roi des Cananéens et son peuple, la cruauté de Moïse à l'égard des peuplades voisines de la terre de Canaan, dont il n'épargne ni les femmes ni les enfants, — tout cela sur les ordres de Dieu et prévu par Dieu, quatre cents ans auparavant (Ier Livre de Moïse, chap. 15, ve Livre. chap. 20, etc.). Enfin le prophète Isaïe va jusqu'à mettre les paroles suivantes dans la bouche de Jehovah : « C'est moi qui forme la lu- « mière et qui forme les ténèbres, qui fais la paix et *qui crée les maux*. « Je suis le Seigneur qui fais toutes ces choses (45 — 7.) »

Par ce dernier passage et par les faits qui précèdent, la théologie hébraïque se rapproche encore du panthéisme de la théologie brahmanique, où Dieu, dans ses incarnations terrestres, apparait sous les formes et avec les passions des hommes, et quelquefois sous les formes d'autres créatures, où le bien et le mal émanent de lui et se confondent en lui. Car, si le rapport d'union entre Dieu et le monde n'est pas permanent et absolu, dans la première de ces théologies, comme dans la seconde, la séparation n'y est pas non plus absolue, et le rapport d'union y est au moins relatif et successif, par le dogme de la

Providence. Chacune de ces théologies peut donc être considérée comme le correctif et le complément de l'autre. La théologie brahmanique peut emprunter à la théologie hébraïque sa distinction de Dieu et du monde et corriger ainsi sa confusion panthéistique de Dieu avec l'univers (quoiqu'elle n'y soit pas absolue, comme nous l'avons vu) par le dogme hébraïque de la Providence, qui fait en quelque sorte défaut dans la première. Par contre celle-ci peut emprunter à l'autre l'idée d'un rapport continu et universel avec le monde et corriger ainsi le caractère restreint, relatif, local et périodique sous lequel elle envisage l'action de la Providence.

A. GILLIOT.

(La suite à la prochaine livraison).

LE COMMENCEMENT DU 19e SIÈCLE,

Traduit de SCHILLER. (1805).

Où donc, mon noble Ami, la Paix, la Liberté
Pourront-elles trouver désormais un asile ?
Par les flots en courroux un siècle est emporté,
Et l'autre à son début en meurtres est fertile.

Le monde est divisé ; les liens sont rompus ;
Trônes, antiques lois, tout s'écroule et s'abîme.
Le Dieu du Nil, le Rhin, l'Océan ne sont plus
Un obstacle aux combats que la rage envénime.

Deux grandes nations au caractère ardent,
De l'Univers en feu se disputent l'empire,
Et brandissent partout la foudre et le trident,
Contre la Liberté qui succombe en martyre.

Tout peuple subjugué doit leur prodiguer l'or,
Car c'est de l'or qu'il faut à leur âpre avarice ;
Et fils du vieux *Brennus*, le Gaulois met encor
Son fer dans la balance et parle de la justice !

L'Anglais, comme un polype étend ses mille bras,
Et couvre de ses nefs l'Océan des deux mondes ;
De la libre Amphitrite usurpant les états,
D'un réseau tyrannique il veut ceindre les ondes.

Jusqu'aux pôles glacés, pilote audacieux,
Sans relâche il parcourt l'un et l'autre hémisphère;
Isles et continents, son œil ambitieux
Découvre tout... sinon *l'Éden* sur cette terre!

Sur la carte du monde en vain tu chercherais
Le pays ignoré, la bienheureuse rive
Où la liberté croisse et fleurisse à jamais,
Où l'homme ait conservé sa candeur primitive!

Un horizon sans fin se déploie à tes yeux;
Le nautonnier à peine en mesure l'espace;
Et pourtant sur ce globe aux flancs prodigieux,
Aujourd'hui dix heureux semblent manquer de place!

C'est dans ton propre cœur, abri calme et serein,
Qu'il faut te retirer du fracas de la vie.
Pour nous la Liberté n'est qu'un rêve divin,
Et le *beau* ne fleurit que dans la poésie!

Strasbourg.

PAUL LEHR.

FLORE D'ALSACE

3ᵉ volume, 2ᵉ partie.

GUIDE DU BOTANISTE-TOURISTE A TRAVERS LES VOSGES ET L'ALSACE, par *F. Kirschleger*.

Conformément à sa promesse, M. le docteur Kirschleger publie aujourd'hui la 2ᵉ partie du 3ᵉ volume de sa *Flore d'Alsace :* Le *Guide du Botaniste-Touriste à travers les Vosges et l'Alsace.* Nous possédons déjà de nombreux *Guides du Touriste en Alsace, de Strasbourg à Bâle.* Les Parisiens nous ont richement doté de cet article, mais ces habiles écrivains ont fait des livres avec des livres*;* ils ont su *arranger* fort joliment notre histoire, notre archéologie. Ils ont même parlé de nos coutumes alsaciennes, des costumes de nos jeunes filles; les monuments des villes ont été décrits à l'aide des publications savantes de Schœpflin, Golbéry, Schweighæuser, Koch, Grandidier; ils ont exploité Baquol, Piton, Merlin (*Promenades alsaciennes*), Aufschlager, Strobel, Schmidt; ils parlent même un peu de nos Vosges, de nos vallées, du Ballon, du Hohneck, etc.; mais ils n'ont vu, de *leurs propres yeux*, que la superficie des choses, si jamais ils les ont bien regardées ailleurs que dans les villes.

Voici maintenant un *Alsacien* qui pendant trente ans a parcouru les Vosges, qui a exploré à plusieurs reprises nos vallées et nos montagnes, et qui parle *de visû.*

Ce *Guide* est destiné plus spécialement aux botanistes, mais rien de ce qui peut intéresser le voyageur, au point de vue de l'histoire, de l'archéologie, des légendes, de l'agriculture, de la viticulture, des mœurs, des coutumes, de l'industrie, n'est oublié. — La géologie a sa large part dans ces récits. L'auteur commence par Strasbourg, puis il conduit son touriste à Benfeld, Haguenau, à Schlestadt, Saverne, à Barr, à Obernay, au Nideck, à Wasselonne, à Bouxwiller, Niederbronn, Wissembourg, etc., et quand il a épuisé le Bas-Rhin il dirige son touriste vers le Haut-Rhin et les Hautes-Vosges, d'abord à Ribeauvillé, à Aubure, Riquewihr, à Sigolsheim. Une autre fois c'est aux eaux de Soultzbach qu'il mène son jeune botaniste; ici, il

lui fait prendre son quartier-général pour huit à dix jours ; il lui indique les petites et grandes courses à faire au *Schlosswald*, aux *Trois-Epis*, au *Hohneck*, aux *lacs Blanc et Noir*, au *Kohlenwasen*, au *Lauchen*, au *Rotabac*, à la *Schlucht*, à *Retournemer*, etc.

Après Soultzbach vient le tour de Soultzmatt, où l'auteur fait résider son touriste pendant trois à quatre jours ; puis il le conduit à Guebwiller, au *Ballon de Soultz*, à *Herrenfluch*, puis à Thann, à Wesserling, à Wildenstein. Ensuite il indique les courses à faire aux environs de Colmar, de Mulhouse, etc.

Mais tout est entremêlé de conseils, d'indications, par exemple : sur les routes à suivre, sur les dépenses, sur les guides-porteurs, sur les hôtels et les aubergistes, sur la manière d'aborder nos méfiants montagnards. Les récits sont souvent animés par des *dialogues*, par des *conversations* avec les *marcaires*.

Il y a énormément d'érudition dans ces descriptions, mais il n'y parait pas ; la bibliographie vient à propos pour vous indiquer des sources littéraires ou artistiques, agréables ou utiles à consulter.

Tout se meut facilement dans ce *Guide ;* une douce ironie tempère ordinairement la sécheresse des récits et des descriptions. Les noms des plantes ne vous gênent pas, vous pouvez les passer, si vous ne vous occupez pas de botanique. L'auteur s'occupe de tous les autres points qui peuvent intéresser le touriste ordinaire dont il semble connaître tous les désirs et besoins ; surtout l'auteur ne néglige rien de ce qui a rapport aux besoins corporels : le *manger*, le *boire*, le *dormir* comme dit Lafontaine ; le vêtement, la coiffure, la chaussure et les objets nécessaires sur les hautes montagnes : il vous indique les chaumes ou censes hospitalières de nos Vosges ; les bons chemins ou sentiers ; il vous fera admirer à point, c'est-à-dire au bon endroit, à l'heure la plus convenable, les beaux aspects, les vues grandioses, les forêts séculaires, les rochers fameux, les ruines célèbres ; il vous parlera de l'agriculture, de l'industrie sans entrer dans les détails du métier. — Il y a absence de déclamations, d'extases froides, de physiologies bannales. — L'auteur aime les légendes ; il en raconte quelques unes, quand il les trouve sur son chemin. — Nous croyons en avoir dit assez pour engager nos lecteurs à prendre connaissance de ce *Guide*.

F. J. MONTANDON.

FRÉDÉRIC SCHUTZENBERGER,

MAIRE DE STRASBOURG.

Suite et fin (*).

Un incident plus grave se produisit dans le courant de 1841, lorsque par ordre de l'administration des finances il fallut procéder à une nouvelle assiette des contributions directes, et que le travail des contrôleurs circulant de maison en maison eut provoqué au cœur de la cité une excitation assez vive pour attirer l'attention du gouvernement central. En cette circonstance le maire marcha résolument avec l'opposition, et provoqua au sein du Conseil une délibération qui fut aussi très-résolument cassée par un arrêté préfectoral. Pendant cette crise, M. Sers était absent du département, et le maire avait essayé de prévenir le coup d'autorité dont le Conseil municipal était menacé, par une démarche auprès du conseiller de préfecture qui gérait les affaires, et qui était décidé à maintenir à tout hasard les droits de l'administration supérieure. Aux instances très-vives que le maire avait fait entendre en s'appuyant de l'irritation croissante au sein de la bourgeoisie, le vieux et respectable préfet intérimaire répondit invariablement en montrant la plume qu'il tenait en main : Cher maire et cher collègue, voici mes armes. Et le maire dût se retirer devant cet inflexible sentiment du devoir qu'il respectait, sans partager en cette circonstance la conviction de son collègue sur l'urgence et la nécessité de la mesure financière.

Cinq ans plus tard — et que d'événements s'étaient accomplis dans cet intervalle — une difficulté plus sérieuse encore surgit et traça, entre les deux administrations rivales, une ligne de démarcation que la catastrophe de février parvint seule à effacer complète-

(*) Voir la livraison de juin, page 241.

ment. C'était dans le courant de l'hiver de 1846 à 1847, au moment de la grande disette publique. Ici le préfet, sans être le moins du monde imprévoyant, avait cependant été optimiste; il n'était point d'accord avec la commission des subsistances qui, sous l'empire d'une crise désolante et sous l'impulsion du maire, avait fait une opération mauvaise au point de vue commercial, mais excellente, nécessaire peut-être, au point de vue philantropique et social. On se rappelle que des achats de grains furent faits à Odessa, au compte de la ville, et que ces grains, rendus à Strasbourg, furent livrés à un prix réduit à la boulangerie pour diminuer la taxe. Qui oserait blâmer aujourd'hui une concession de cette nature, dans un moment pareil?.... Les dissentiments entre le chef de la cité et celui du département n'étaient au surplus que des divergences théoriques, d'homme à homme, qui se traduisaient par l'échange de quelques lettres acerbes; au fond du cœur le préfet était fort aise de voir qu'à l'aide de ces sacrifices et d'une distribution de soupes la tranquillité la plus profonde continuait à régner au chef-lieu du Bas-Rhin; il avait dû se laisser convaincre par les déplorables accidents qui se passaient sur d'autres points de la France et qui étaient les tristes avant-coureurs de février 1848.

Mais je m'aperçois que dans cette esquisse de l'activité de M. Schützenberger, j'ai dévancé les événements. Jusqu'ici j'ai plutôt indiqué les tiraillements, les contrariétés, les incertitudes dans sa carrière; je vais aborder une partie de ma tâche qui me semble plus facile. C'est au sein du Conseil municipal que M. Schützenberger était dans son véritable élément. Je pense que ses adversaires politiques même ont rendu justice au tact qu'il portait dans la présentation des affaires, et à l'habileté avec laquelle il dirigeait les discussions les plus véhémentes et les plus orageuses. Aussi, à quelques très-rares exceptions près, le concours de la grande majorité de ses collègues ne lui fit jamais défaut; il put, dans la mesure des ressources que présentaient les finances de la cité, entreprendre et exécuter toute une série de travaux publics, qui imprimèrent à la ville et à ses environs une physionomie nouvelle. S'il n'est guères possible de faire de Strasbourg une ville, belle selon les exigences modernes, au moins ce qu'un édile contemporain pouvait tenter, M. Schützenberger le fit en perçant des rues (fossé des tanneurs), en créant une série de quais le long du canal intérieur et du cours d'eau principal, en établissant de nouvelles maisons d'école et une halle couverte. Les pro-

jets de restauration dans l'intérieur de la cathédrale furent élaborés et en partie exécutés sous son patronage, et vers le milieu de sa carrière administrative (de 1840 à 1842) il lui fut donné de créer sur les terrains d'Ostwald un établissement de bienfaisance que l'on a sévèrement critiqué au point de vue économique, mais qui a conquis à la culture des terrains vagues et improductifs, enlevé, dès 1841, du pavé de Strasbourg une population flottante et désœuvrée, et donné depuis 1847 un asile à l'enfant du pauvre. Demandez au propriétaire agronome au prix de quels labeurs incessants il défriche un sol inculte? a-t-on jamais blâmé, comme une prodigalité, cette foi dans l'avenir qui porte à confier des capitaux à la terre nourricière? A tous ceux qui condamneraient la création d'Ostwald et la colonie pénitentiaire au point de vue financier, je dirai de faire un voyage à Mettray, à Petitbourg, à Sainte-Foy, et de s'informer confidentiellement quel est, par an, le *coût* réel d'un jeune pensionnaire?.... Non seulement, les intentions du maire étaient excellentes — et dans une œuvre de charité, il faut beaucoup tenir compte de cette pensée première du fondateur — mais je persiste à croire que les calculs même n'auraient pas été inexacts si, dans une entreprise publique, il était toujours possible de trouver à tous les degrés de l'échelle administrative des instruments capables et parfaitement dévoués. Ce qui neutralise dans le meilleur système pénitentiaire les espérances des fondateurs, c'est le manque d'aides et de soutiens; on dirait que le feu de l'inspiration première s'amoindrit et s'éparpille à mesure qu'il s'éloigne de son foyer.

L'insalubrité du sol d'Ostwald forme maintenant l'une des grandes et graves objections contre cet établissement. Il y a vingt ans, au moment de la création de la colonie, on ne concevait à ce sujet aucune crainte sérieuse; à la vue d'un site, ouvert à tous les vents, et assez éloigné de la rivière de l'Ill et du village où régnaient quelquefois des fièvres, on aurait certes traité de pessimiste tout homme qui aurait essayé d'entraver les constructions et les défrichements à raison des dangers que couraient les habitants futurs de la localité. De regrettables épidémies ont à diverses reprises désolé Ostwald; mais elles ont régné avec plus d'intensité encore dans nos maisons de répression intra-muros, et tout en déplorant les ravages occasionnés dans la jeune population d'Ostwald, serait-il juste d'imputer des malheurs envoyés sans doute par la main de Dieu, à titre d'épreuves, au

fondateur qui voulait ardemment le bien et qui essayait de le réaliser dans la mesure de ses lumières aidées de celles d'hommes compétents et bien intentionnés comme lui ?

Je ne m'étais nullement proposé, au début de cette esquisse, de me constituer l'avocat ou le panégyriste de M. Schützenberger; je voulais simplement exposer les faits; mais le souvenir de l'homme qui m'honorait de son amitié m'a entraîné au-delà de mon but; j'en demande pardon à mes lecteurs.

Au mois de juin 1842, c'est-à-dire à l'époque même où la colonie d'Ostwald commençait à donner ses premiers résultats, à cette époque où le maire était encore dans toute la force de l'âge, il fut appelé à la députation du Bas-Rhin, et remplit ce mandat de ses concitoyens, pendant trois ans. Sur les bancs de la chambre des députés, comme au sein du Conseil municipal, M. Schützenberger était le défenseur de la cause de l'ordre, mais il faisait profession de n'être point un conservateur systématique; en d'autres termes, il tenait à maintenir ses libres allures et se réservait le droit de ne pas voter avec le ministère, si ses convictions personnelles le portaient dans une autre direction.

Il étudiait, de préférence, les questions qui touchaient à l'économie politique et au budget de l'Etat; se fit remarquer dans les commissions par le côté sérieux, je dirai, par la nuance germanique de son esprit et de son jugement, et sut conquérir et conserver parmi ses collègues d'honorables et d'illustres amitiés. A la tribune, il avait débuté presque dès les premiers jours de son arrivée à la Chambre, par une discussion sur la Régence (juillet 1842), discours qui fut regardé comme un échec, parce que l'orateur débutant ne réussit pas à faire prendre en considération les avis d'ailleurs très-sages, presque prophétiques, qu'il émit sur ce grave sujet. Mais il sut largement reconquérir le terrain qui semblait de prime-abord perdu; et au moment de quitter la Chambre (en août 1845) il avait obtenu de véritables succès d'estime, (par exemple dans la question de la navigation du Rhin) qui auraient pu lui causer des regrets d'avoir abandonné la carrière parlementaire, s'il n'avait senti que des devoirs de famille impérieux lui faisaient une loi de se restreindre. M. Schützenberger n'était point assez riche pour suffire aux exigences de la vie de Paris, quelque modestes que fussent ses besoins personnels, et quelque simple que fut le genre de vie invariablement adopté par lui au milieu du luxe général.

M. Schützenberger, indépendamment de la carrière administrative, suivait aussi celle de l'enseignement. Depuis le mois de mars 1838, il remplissait à la faculté de droit la chaire de droit administratif que lui avait conférée M. de Salvandy, alors ministre de l'instruction publique; et dans le silence du cabinet, tandis que d'autres hommes de son âge et de sa position cherchaient des délassements dans le monde, il reprenait les études philosophiques et historiques de sa jeunesse: la *théorie* expliquée, enrichie, éclairée à ses yeux par la pratique des affaires, exerçait un charme irrésistible sur cet esprit actif et chercheur. Comme plusieurs de ses amis de Paris et de Strasbourg, il appréciait les trésors de science que l'Allemagne intellectuelle tient accumulés; il s'en inspirait, il y puisait avec ardeur et intelligence. Plus d'une fois, dans l'intimité, je me suis permis de le blâmer; je lui reprochais d'enlever trop de temps aux devoirs réels, journaliers de la vie; mais il me répondait avec une douce fermeté et avec le calme d'une conviction forte: « Mes études doivent servir au bien-être public lui-même; je sais que je ne m'égare pas en recherchant les lois qui règlent l'organisation des sociétés, et les remèdes destinés à guérir des plaies et des vices inhérents à des corps usés et dégénérés. » Pour avoir vu de trop près les maladies qui rongent nos Etats modernes, il s'était laissé prendre à l'illusion véritablement juvénile et touchante, que les études de l'homme solitaire, et les vérités conquises par lui dans les veilles prolongées, peuvent arriver à prévenir des maux plus grands et à guérir ceux qui affligent déjà nos contemporains. M. Schützenberger était socialiste dans la bonne acception du mot; et lorsqu'il publia, en 1850, les deux volumes sur *les lois de l'état social*, terminés en 1848 dans le silence de la retraite, mais combinés et composés pendant les dix années qui avaient précédé; lorsqu'il lança au milieu d'un monde préoccupé, indifférent ou hostile, ces pensées abstraites, sévères, solides, qui se présentaient sans ornement, sans les agréments d'un style coloré, il fut tout étonné dans le premier moment de ne rencontrer qu'un succès d'estime chez quelques penseurs ou quelques amis disposés à le suivre sur le terrain aride du raisonnement métaphysique. Le dirai-je d'ailleurs s ns détour (et aux morts même on ne leur doit que la vérité), M. Schützenberger n'a point réussi, à mon sens, à transformer au complet sa pensée allemande, à la jeter dans un moule parfaitement nouveau, à lui faire subir, encore au sortir de ce moule, l'inévitable élaboration

que réclame le public français avant de se laisser initier dans les résultats conquis par les philosophes et les économistes de la Germanie. M. Cousin est resté sous ce rapport un modèle parfait, inimitable sans doute, mais un modèle qu'il fallait avoir constamment sous les yeux. M. Schützenberger n'avait peut-être point, sous ce rapport, le sentiment plein et entier de ce qui lui manquait : et, comme la plupart des savants allemands, ou pourquoi limiter ainsi mon dire, comme la plupart des savants de profession, il avait la certitude naïve que le public sérieux se donnait la peine de suivre le penseur dans tous les replis de son raisonnement et de ses déductions, sans se laisser effrayer par les difficultés et les aspérités de la route.

C'est au milieu de ces études, de cette poursuite d'un but presque idéal, et lorsqu'il était occupé d'autre part à prendre les premières mesures pour recueillir les fruits du legs Apfel, que la révolution de Février vint surprendre le maire de Strasbourg. Il s'était attendu comme tous les esprits clairvoyants à de grands ébranlements, à de grandes épreuves; cette catastrophe, toutefois, dépassa son attente inquiète, et un instant, il éprouva une vive et pénible commotion. Puis retrouvant sa calme énergie, il espéra pendant quelques jours pouvoir *louvoyer* ou *naviguer* au milieu de la tempête déchaînée; cet espoir, il dut y renoncer bientôt. La situation exigeait des hommes nouveaux; il quitta la mairie, volontairement, dans la journée du 2 mars, après avoir prononcé au sein du Conseil municipal ces paroles d'adieu :

« Dans un moment de transition très-difficile, vous m'avez récem« ment honoré de vos suffrages aux fonctions de maire. En ce mo« ment je considère la situation comme étant assez bien fixée, pour « que l'urgence qui avait motivé mon acceptation ait cessé. Pendant « les dix années de ma gestion, j'ai considéré ma position de maire « comme une position administrative; les derniers événements en « ont fait une position politique. Quand des transformations aussi « graves viennent de s'accomplir, il faut que les positions soient nettes; « je résigne donc entre vos mains la délégation que vous m'avez « conférée. »

Un membre ([1]) provisoirement adjoint à la municipalité se leva et dit :

« M. le maire a depuis longtemps rempli avec éclat des fonctions

---

([1]) M. Beyer, avocat.

« difficiles ; il a rendu à la cité des services que nos concitoyens se « plaisent à reconnaître. Je demande que la commission lui vote des « remerciements. »

Ces paroles honorent celui qui les prononça dans un moment de révolution où les adversaires politiques ne sont d'habitude point tentés de se rendre justice ; elles prouvent d'une manière officielle que le maire démissionnaire avait conquis et conservé des sympathies dans *tous* les rangs de la population et elles semblaient promettre que le souvenir de son séjour aux affaires, et du bien qu'il avait essayé d'accomplir, survivrait aux événements qui changeaient la face de la cité.

Je voudrais dire qu'il en fut ainsi. Mais la marche de l'histoire ressemble à celle d'un navire poussé au milieu d'une tempête vers des côtes inconnues. Si le vaisseau vient à entrer dans une rade abritée, après avoir perdu, pendant les manœuvres de sauvetage, des pilotes, des matelots ou des passagers, les survivants se félicitent d'avoir la vie sauve et oublient leurs compagnons ou leurs guides malheureux.

Ce sont des réflexions de cette nature qui me troublèrent, lorsque onze ans plus tard, le 26 janvier 1859 (1), le convoi funèbre escortait Frédéric Schützenberger à sa dernière demeure. La journée hivernale était douce ; le soleil couchant dorait de ses derniers reflets les sombres ifs du cimetière de Saint-Gall que la main de l'ancien maire avait plantés. Un cortège nombreux avait suivi la route humide et entourait le tombeau ; l'assemblée silencieuse attendait qu'un homme, qu'un ami se détacherait de ces groupes et dirait pour la dernière fois sur le bord de cette fosse ouverte, la carrière de l'homme public, la carrière du citoyen, du maire bourgeois qui avait tant aimé sa ville natale, et dont la dépouille mortelle allait reposer dans ce champ de repos, transformé par lui en un jardin austère mais paré d'une verdure éternelle, symbole de l'espérance au-delà du tombeau. Par un concours de circonstances fatales, inexplicables, on ne s'était pas concerté ; personne n'était préparé à prendre la parole, et le cercueil du maire, de l'ancien député, de l'ancien avocat, du professeur, de l'homme de science, de l'agronome, de l'homme de bien, disparut au milieu des sanglots de ses fils, de ses frères et des adieux muets de ses amis. Oh ! que n'eussé-je donné dans ce moment d'angoisse pour

(1) Schützenberger était mort le 24 janvier.

avoir une voix qui domine les foules attentives, et pour redire à côté de ces tombes qui prêchent le néant, ce que le cœur qui venait de cesser de battre avait eu de chaleur, d'affection et de hautes espérances; combien cette tête dont les rouages venaient de s'arrêter avait abrité de bonnes et de nobles pensées, et à quel point elle avait reconnu, elle aussi, le néant de tous les honneurs terrestres.

Dans le silence de la retraite où il réunissait encore les matériaux pour l'histoire de la France administrative, l'ancien maire de Strasbourg se repliait de plus en plus sur lui-même; à l'entrée de la vieillesse, sans croire d'ailleurs sa fin si prochaine, il recueillait ses souvenirs, scrutait sa conscience, et se tenait prêt à paraître devant le trône du juge qui sonde les reins et les cœurs.

Si, en me rappelant cette journée de deuil, je me suis laissé aller sur la pente des pensées de tristesse et de découragement, j'ai eu tort sans doute, et j'ai exagéré peut-être cette somnolence involontaire au sein de laquelle l'homme oublie ceux qui ne sont plus. Pour la plupart de nous, la dure nécessité de vivre et de supporter le fardeau de chaque jour, force à comprimer les regrets; mais dans la solitude des nuits, les âmes qui nourrissent le culte des souvenirs demeurent en communion avec les trépassés. La voix publique même réagit contre le trop rapide oubli des hommes publics qui ont bien mérité du pays. En août 1859 la population de Strasbourg a revu avec une émotion reconnaissante le buste de son ancien maire que le maire actuel de la cité, mû par une délicate pensée, avait fait placer dans l'une des salles de cet hôtel de ville où Frédéric Schützenberger, pendant douze ans, s'était concilié les sympathies de l'immense majorité de ses concitoyens.

Cette forte figure, ciselée par la main d'un artiste, qui avait aimé l'homme et le magistrat, restera comme type du Strasbourgeois de vieille roche ennobli par le travail de la pensée. Son frère Charles, l'un des ornements de notre école de médecine, a dit de lui dans l'effusion de sa douleur, en rentrant de Saint-Gall: « Frédéric a été un second père pour moi; je lui dois tout ce que je suis. » Ces paroles, plus d'un ami, plus d'un protégé du maire les aurait souscrites et répétées si elles avaient été dites sur sa tombe; c'est le plus bel éloge funèbre qui puisse accompagner au champ de repos le lutteur fatigué.

L. Spach,
Archiviste du Bas-Rhin.

QUATRE JOURS A TUNIS ET CARTHAGE.

Suite (*).

Le tissage n'est pas plus avancé que du temps des anciens Egyptiens. On voit encore partout le métier employé dans l'antiquité, dont les montants sont formés de branches d'arbres recourbées, et encore couvertes de leur écorce, absolument comme celui dont se servent de nos jours les Indiens, ou les nègres de l'Afrique centrale. La navette n'est pas en usage, et c'est avec les doigts qu'on est obligé de faire passer d'une lisière à l'autre le fil de la trame. On voit aussi de temps en temps des meules à moudre le blé ; elles sont mises en mouvement par un manége auquel on a attelé un âne ou un chameau qui marche en cercle les yeux bandés. Ce qu'il y a de plus surprenant dans cette persistance à conserver des procédés imparfaits, c'est qu'on ne peut l'attribuer à l'ignorance, car à côté de l'indigène travaillant comme je viens de l'indiquer, on peut voir dans le quartier des chrétiens de nombreux ouvriers d'Europe qui emploient les méthodes en usage pour leurs métiers dans leurs pays respectifs. Rien de plus facile donc pour l'Arabe que de les imiter.

Mais pour cela il faudrait d'abord voir diminuer le fanatisme religieux, l'amour-propre national, le respect exagéré pour la tradition, la haine pour les chrétiens, qui, bien plus que l'esprit de routine habituel des populations orientales, a contribué à maintenir les Musulmans dans les errements de leurs ancêtres. Du reste, il faut bien avouer aussi que l'indigène livre ses articles au même prix ou même souvent meilleur marché que l'Européen, parce qu'ayant beaucoup moins de besoins, il se contente d'un salaire très-minime, qui lui permet de concourir et de lutter sans désavantage avec l'Européen, dont

(*) Voir la livraison de juin, page 259.

la journée s'évalue toujours à un taux environ double de celle de l'Arabe. L'imperfection des procédés est ici compensée par le bas prix de la main d'œuvre ; il y a, de plus, certains genres de soieries que nos fabriques de Lyon n'ont encore pu imiter, et où les Tunisiens leur sont supérieurs, par suite même de la différence des méthodes employées.

On rencontre à Tunis, surtout dans le centre de la ville, quelques belles mosquées, où le marbre est prodigué ; elles sont ornées de quelques sculptures et de jolies colonnes torses, et entourées généralement de bancs en pierre ou en marbre sur lesquels sont constamment accroupis ou couchés les nombreux Tunisiens qui n'ont pu trouver place dans les bazars. Du reste il est défendu aux chrétiens et aux juifs de pénétrer dans ces mosquées, et nous ne pûmes en voir que l'extérieur. Au haut de la ville se trouve la Kasbah ou citadelle qui ne présente rien de remarquable. Somme toute Tunis n'a aucun édifice digne d'être mentionné ; l'architecture générale est plus que médiocre ; on n'y trouve rien de grandiose et de vraiment digne d'une ville de cent cinquante mille âmes, tout est mesquin, et nulle part le luxe architectural n'y dépasse le degré du joli ; mais tout y est original, et souvent bizarre. Nous avons visité le palais où se font les habillements de la cour : c'est un grand bâtiment avec cour au milieu, et sur le côté des chambres ou galeries assez profondes où travaillent des juifs et des juives qui jouissent, paraît-il, du privilége d'habiller les grands personnages.

Au milieu de la foule qui se presse dans les étroites rues de Tunis, on voit s'avancer quelquefois une espèce de momie vivante, enveloppée dans un grand haïck ou châle blanc, les jambes entourées de bracelets d'or ou d'argent, et couvertes de bas jusqu'aux pieds qui sont nus et chaussés de longues babouches ; si elles ont la figure découverte, ce sont des juives ou des négresses ; les femmes musulmanes portent deux voiles noirs l'un au-dessus des yeux, l'autre au-dessous couvrant le bas de la figure, quelquefois un seul mouchoir blanc leur tombant du front, et qu'elles écartent un peu de temps en temps pour voir leur chemin. Quelques-unes ont la figure assez régulière, et de beaux yeux noirs et brillants ; mais généralement elles sont trop grasses, presque difformes, et lourdes dans leur démarche ; vues par derrière, leurs gros pieds, leur tournure gauche et massive les feraient prendre pour des femmes de la halle ; les plus jeunes semblent avoir

soixante ans, et ne marcher qu'avec peine. Les femmes de qualité sous leur manteau blanc portent des habits de soie où le rouge, le jaune, et le vert dominent, et s'entrecroisent; souvent même tout un côté du vêtement est d'une couleur différente de l'autre, comme dans le costume traditionnel d'Arlequin. De toute manière elles sont habillées d'une façon bien disgracieuse. Leur costume et leur ensemble est aussi laid que celui des hommes est beau et majestueux. Les négresses et les juives ont une coiffure assez riche, une espèce de bonnet dont les broderies d'or et d'argent révalisent d'éclat avec les peignes, les boucles d'oreilles, les bagues, les colliers et les bracelets des mêmes métaux, souvent aussi de corail ou de perles, qui servent à satisfaire leur coquetterie.

Les Juifs ont généralement un costume plus sombre que les Maures, souvent il est gris; reste des anciennes restrictions qui naguère encore pesaient sur eux dans ce pays; ils n'avaient pas le droit de porter le turban blanc, vert ou multicolore des Musulmans, ni leur fez rouge à flot bleu ou noir, et le remplacent aujourd'hui encore par un turban noir. Ils n'avaient pas le droit non plus de monter des chevaux ou des mulets. Du reste on est aujourd'hui beaucoup plus tolérant à leur égard qu'autrefois, et ces anciennes vexations disparaissent de jour en jour davantage. Quelquefois il nous arrivait de rencontrer une des patrouilles militaires qui sont chargées de maintenir l'ordre en ville. Les soldats portent la tunique bleue et le pantalon garance, ou de toile blanche de l'armée française, et sont coiffés du fez tunisien; ils n'avaient en fait d'armes qu'un sabre pendu à la ceinture, et une longue pipe à la main; quel peuple facile à gouverner pour des hommes intelligents !

Pour terminer notre promenade, nous visitâmes encore les quartiers orientaux de la ville qui nous donnèrent l'idée la plus juste de la décadence musulmane. Ces quartiers ne se composent plus que de maisons en ruines, ou vides, et sont une preuve évidente que Tunis était autrefois plus peuplé qu'aujourd'hui; en y passant on se croirait dans une ville renversée par un tremblement de terre; tout y est désert, mort, et cependant on est encore à l'intérieur des remparts.

Il paraît, du reste, que le bey a de grands projets, et que l'on va entreprendre des travaux considérables pour rendre la vie à cette ville qui pourrait avoir devant elle un si bel avenir. La route que nous avions suivie le matin pour nous rendre de la douane à la ville, doit être con-

vertie en un boulevard magnifique, ayant près de deux kilomètres de longueur depuis le lac ; il y aura de chaque côté des maisons à l'européenne. On doit en même temps réparer et remettre en état de servir deux grands aqueducs dont l'un, qui a plusieurs lieues de longueur, a été construit par les Romains pour amener l'eau à Carthage. Le consul de France, M. Roche, pousse activement à toutes ces améliorations, plus que le bey lui-même ; il a déjà fait venir des ingénieurs français pour étudier les travaux à faire, et les entreprendre prochainement. Plusieurs de mes compagnons de voyage font même partie de cette expédition pacifique, M. B. entre autres, et M. F. qui nous avait quittés pour aller loger chez M. Roche son parent, et qui est le directeur en chef de l'entreprise. Malheureusement le bey est malade depuis quelque temps, suite de ses excès ; on désespère même de sa vie, et l'on craint que, s'il mourait, tous ces utiles projets ne soient abandonnés. On assure même que sa mort pourrait donner lieu à des troubles sérieux ; il parait qu'il y a deux prétendants au trône, et que l'un d'eux est un Musulman fanatique ; on soutient que s'il arrivait au pouvoir la populace tomberait sur les juifs et les chrétiens surtout, pour les exterminer, comme on a fait dans quelques villes de l'Orient. Ces propos que j'entendais répéter en ce moment, je les avais déjà entendus à Philippeville et à Bône. Dans cette dernière ville on m'avait même grandement méconseillé de me rendre à Tunis en ce moment; on m'avait dit que les Anglais avaient envoyé une flotte croiser devant la ville, et que les Français en faisaient autant, pour pouvoir protéger les Européens en cas de nécessité; j'avais rencontré moi-même à Ain-Mokhra des soldats qui me disaient aller à Tunis avec un corps de trente mille hommes. Ceux-là plus ardents dans leurs désirs m'avaient dit ainsi que quelques personnes de Bône, que la France profiterait de la mort du bey pour s'emparer de Tunis, et que j'avais tort de m'aventurer dans une pareille bagarre. J'étais parti cependant, ne voulant pas manquer de voir Tunis, pour des craintes qui étaient peut-être chimériques; d'ailleurs, avais-je dit en m'embarquant, si le bey est bien élevé, il attendra mon départ pour mourir; s'il meurt avant, à la garde de Dieu. En arrivant à Tunis, en effet, j'avais vu l'exagération de tous ces rapports : il y avait bien en rade deux navires de guerre anglais, et une corvette française de la marine impériale, mais celle-ci était venue amener au bey un médecin français, et il n'y avait pas de raison pour supposer encore un

autre but à sa présence. Cependant cette maladie du bey répand un peu d'incertitude sur les projets de la compagnie concessionnaire des travaux, et ceux qui doivent diriger l'entreprise ne savent s'ils doivent ou non se mettre à l'œuvre.

Quoiqu'il en soit, l'influence européenne et chrétienne grandit tous les jours à Tunis, et l'islamisme y perd tous les jours de sa puissance et de son prestige. On y compte aujourd'hui environ trente mille juifs et dix mille Européens ; parmi ces derniers il y a quelques Français, quelques Anglais, bon nombre d'Italiens, et de Grecs, la plupart commerçants, et enfin une foule de Maltais, qui sont artisans, cochers, débitants de boissons, etc. Ces derniers sont très-laborieux, très-économes, et vivent dans de misérables taudis où d'autres Européens ne voudraient pas se loger. Ils sont très-zélés catholiques, et portent le costume européen ; mais c'est tout ce qu'ils ont de commun avec les autres chrétiens. Pour tout le reste, ils font bande à part, et se rapprochent plus des Arabes ; ils sont aussi arriérés qu'eux sous le rapport de la civilisation ; leur vie est très-simple, leurs besoins presque nuls, leur travail bon marché ; leurs habitudes en un mot et leur genre de vie ressemblent beaucoup à ceux des Musulmans, sur lesquels ils l'emportent pourtant par les mœurs et l'amour du travail. Ils parlent un dialecte arabe, compris des indigènes, ce qui rend leurs rapports avec eux bien plus faciles que pour les autres chrétiens. Ces ressemblances s'expliquent par la longue durée de la domination arabe dans l'île de Malte ; on prétend qu'une bonne partie des Maltais sont de race arabe ; on conçoit dès lors que ceux-ci ne diffèrent des enfants d'Ismaël que par la religion et le costume que leur ont imposés plus tard les chrétiens qui ont repris possession de l'île.

Les Maltais, du reste, peuvent être classés parmi les meilleurs colons de l'Algérie, leurs habitudes de sobriété et de travail, leurs goûts industrieux, leur aptitude au commerce, la facilité de leurs rapports avec les indigènes en font des auxiliaires précieux de la colonisation française, et comme une classe intermédiaire entre les autres Européens et les Arabes.

A Tunis ils occupent un faubourg tout entier, et jouent un certain rôle.

Cependant le soleil était près de se coucher ; nous reprîmes la direction de notre hôtel. Nous étions à peine à table pour dîner, qu'on vint nous annoncer que le bey était mort. C'était au moins le

bruit public. Décidément je n'avais pas de chance ; telle fut ma première pensée. Quelle heureuse chance ! fut la seconde : j'allais assister à l'enterrement, voir les cérémonies, et s'il y avait une émeute, comme on le craignait, c'était un plaisir d'une autre espèce; un spectacle que l'on ne peut pas se procurer à sa guise, et dont il fallait profiter, s'il s'offrait, avec toutes les émotions qui l'accompagnent. Passe pour Néron de faire brûler Rome afin de jouir du magnifique tableau de l'incendie. Les mortels ordinaires doivent se contenter de prendre au passage ces spectacles terribles qui laissent des souvenirs ineffaçables, des émotions brûlantes, des images grandioses et imposantes, mais que notre conscience nous défend de désirer. Je me couchai donc, le cœur plein d'une anxieuse impatience, où le secret espoir d'assister à une scène émouvante l'emportait de beaucoup sur le désir d'une issue calme et tranquille des événements, et sur la crainte d'une fin tragique. Je me bornai à me coucher à moitié habillé, pour être prêt à tout événement et à mettre à ma portée mon revolver chargé, mon couteau, et ma boîte d'allumettes pour pouvoir faire de la lumière instantanément et à placer devant ma porte une chaise appuyée seulement sur deux pieds, et qui devait infailliblement se renverser et me réveiller si l'on essayait d'ouvrir. Je croyais ainsi avoir pris toutes mes précautions en cas d'attaque, et j'essayai de m'endormir. Mais j'étais trop agité, il faisait de plus une chaleur étouffante et ce ne fut qu'assez longtemps après que je pus goûter un peu de repos.

Mon sommeil ne devait pas être de longue durée; mes précautions suffisantes en Europe ne l'étaient pas à Tunis. En effet, j'étais à peine endormi depuis deux à trois heures, qu'un rêve en rapport avec mes pensées du soir commença à occuper mon esprit, et à agiter mes sens ; je me croyais en pleine émeute, et des tableaux où dominaient les souvenirs des récents massacres de chrétiens en Orient me tourmentaient l'imagination ; il me semblait qu'on me liait les mains, et ces cordes serrées me faisaient cruellement souffrir ; bientôt la sentence de mort fut prononcée; un poignard se dirigea vers ma figure, et une violente douleur me réveilla en sursaut ; je ne m'étais pas trompé, et j'entendais du bruit. Je portai avec la rapidité de l'éclair mes mains à mon front ; l'effort avait sans doute rompu les cordes, et je saisis...... un corps chaud, mou, élastique qui poussa un cri et me mordit ; je lâchai ; la bête également. Je me dressai sur mon séant ; j'entendais

bien réellement du bruit, et tout près de moi ; mes mains étaient bien réellement enflées et me faisaient véritablement souffrir. J'allumai à la hâte ma bougie, et je vis.... près de moi sur mon lit.... une chauve-souris qui se mit à voler par la chambre de son vol oblique, puis quelques sauterelles, et des nuées de cousins, de mouches, et d'autres moustiques, qui avaient fait un joyeux festin sur mes pauvres mains, devenues toutes rouges. Cependant le bruit continuait ; c'était dans la chambre à côté; j'entendais comme un bruit de pas léger, et dissimulé autant que possible, puis des meubles qui craquaient, et comme un battement de mains. J'attendis un instant, puis enhardi par la clarté de ma bougie et par la vue de mon revolver chargé, j'appelai M. B. mon voisin qui couchait dans la chambre ou j'entendais ce bruit. Il me répondit aussitôt : « Vous ai-je peut-être réveillé, en faisant du bruit, je vous en demande bien pardon, je suis extrêmement occupé à donner la chasse aux moustiques ; car elles me tourmentent beaucoup ; je les attire par la flamme de ma bougie, puis quand elles sont arrivées à l'endroit convenable, je frappe mes deux mains l'une contre l'autre et je les écrase. » Décidément mes ennemis n'en voulaient pas à ma vie, et je pouvais me rendormir tranquillement ; je ne voulais pas comme M. B. passer la nuit à leur donner la chasse. Je me recouchai donc, je mis des gants, et je m'enveloppai soigneusement de mouchoirs la figure et la partie inférieure des bras, je serrai au moyen de ficelles la partie inférieure de mes pantalons contre mes jambes ; en un mot je cherchai à fermer toutes les ouvertures par où l'ennemi aurait pu s'introduire dans la place et attaquer ma peau ; puis je me rendormis en laissant ma bougie allumée pour qu'une partie des maraudeurs pût s'y brûler.

Dès qu'il fit jour je me levai, je visitai le champ de bataille, et j'examinai les dégats. Dans mon lit je trouvai six punaises et deux sauterelles écrasées ; j'ouvris la fenêtre, et je chassai la chauve-souris; puis je regardai mes mains enflées ; elles comptaient bouton sur bouton ; la fantaisie me prit de savoir à peu près le nombre de mes blessures; je me mis donc à compter très-soigneusement celles que j'avais sur la main droite, j'y trouvai cinquante-quatre piqûres qui avaient produit pour la plupart des boutons de la grosseur d'une lentille. Quant à ma figure elle n'avait que peu de boutons ; mais mes joues et mon nez par leur couleur rubiconde témoignaient hautement de l'efficacité du coup de soleil que j'avais reçu la veille sur le lac.

On ne savait rien encore de certain sur la mort du bey ; tout avait été tranquille pendant la nuit, et bien des personnes doutaient encore de la réalité de l'événement. Nous montâmes à la Kasbah pour en savoir davantage ; à neuf heures on y hissa le drapeau national, mais cette fois on ne le souleva qu'à mi-hauteur; il n'y avait donc plus de doute, c'était le signal de la mort du bey. Nous nous empressâmes de faire encore une visite à tous les bazars de Tunis, et de les étudier attentivement; car à la mort d'un bey toutes les boutiques sont fermées pendant trois jours, et ce que je ne pouvais voir dans la matinée, je devais renoncer à le voir plus tard. Je fus étonné de l'air calme et indifférent de la ville entière au moment d'une crise aussi grave qu'un changement de souverain.

Les habitants étaient aussi apathiques, aussi somnolents qu'à l'ordinaire, les patrouilles comme la veille parcouraient les rues la pipe à la main, et personne ne songeait ni à nous parler, ni à nous insulter. Il n'y avait évidemment pas de trouble à craindre.

Il nous fallut bientôt rentrer à l'hôtel pour déjeuner, d'ailleurs la chaleur était devenue si intense, et si accablante qu'on ne pouvait plus être dehors pour le moment, et chacun rentra dans sa chambre pour faire la sieste, ou s'occuper autrement.

Je profitai de ces quelques heures de répit pour coucher par écrit mes impressions les plus récentes, et mes observations sur Tunis. Vers deux heures on vint me dire que le bey ne serait enterré que le lendemain à neuf heures du matin. J'avais donc ma journée libre; j'envoyai immédiatement le juif Khalif commander une voiture, et j'allai la prendre hors de ville; car les rues de l'intérieur sont trop étroites pour que les voitures puissent y passer. J'étais accompagné de deux jeunes gens de Marseille qui avaient fait route avec nous depuis Bône, et de Khalif; il fut convenu que nous irions visiter le Bardo (le Louvre du bey de Tunis), et les aqueducs. Nous arrivâmes d'abord à l'aqueduc espagnol, élevé il y a environ trois siècles par les Espagnols qui étaient à cette époque maîtres du pays. Il a plusieurs kilomètres de longueur et sert aujourd'hui encore à donner de l'eau à la Kasbah de Tunis, il est, du reste, composé d'arches très-bien conservées, de dix à quinze mètres de hauteur.

Ch. Thierry-Mieg, fils,

(La suite à une prochaine livraison.)

L'ÉGLISE SAINT-GEORGES

DE SCHLESTADT.

SON ANCIENNETÉ COMME SANCTUAIRE CHRÉTIEN ET COMME ÉDIFICE.

Les travaux qui s'exécutent depuis l'hiver dans l'église paroissiale de Saint-Georges à Schlestadt excitent de toutes parts un intérêt vif et soutenu. Il ne s'agissait dans l'origine que d'une simple opération de grattage des saillies intérieures, que l'on a ensuite étendu également aux pleins. Mais peu à peu le champ s'est élargi; des mutilations graves et nombreuses ont apparu, et leur réparation est entrée forcément dans le cadre des travaux. Il était temps; il n'est devenu que trop évident que la ruine, cachée sous le masque du badigeon, poursuivait sournoisement sa marche inaperçue, sauf à éclater à un jour donné par une catastrophe.

La recherche assidue des blessures du vieux monument a amené la découverte d'altérations en partie déjà anciennes, apportées, sous prétexte de restauration, à l'œuvre primitive, telle qu'elle était sortie de la pensée de l'ouvrier. Ces altérations ne pouvaient échapper au coup-d'œil sûr et exercé de l'habile architecte qui dirige les travaux. Les unes étaient sans remède; ce qui avait existé avait définitivement disparu: d'autres ne consistaient qu'en un voile grossier sous lequel l'œuvre ancienne était ensevelie, mais vivante encore.

Rétablir dans la mesure du possible ce qui a été et n'est plus, d'après les types qui ont survécu, rendre à la lumière les parties restées entières en arrachant les masques qui les dérobaient à la vue, proscrire et mettre au rebut tout décor, toute ornementation en désaccord avec le style, avec la date de l'édifice, retrouver et reproduire le caractère et la physionomie que lui avait imprimée l'époque de sa naissance, c'est là le programme que la marche des travaux, les découvertes successives qui s'en dégageaient durent inspirer à leur savant directeur; programme beaucoup plus large sans doute que le cadre

primitif dans lequel l'entreprise devait être circonscrite, mais impérieusement commandé par la logique des faits, par les exigences de l'art, par la suprême loi du bon sens : c'était le seul programme possible : il ne saurait manquer d'obtenir l'adhésion de ceux dont dépend son accomplissement. Quand on restaure, on ne restaure pas à demi.

Les travaux avancent, et dès maintenant il est possible de se faire une idée de ce que sera ce monument, une fois sorti des mains des ouvriers, débarrassé de ses échaffaudages, et rendu au silence et au recueillement. Le débadigeonnage est achevé. Les rosaces qui réunissent les arcs à la clé des voûtes ont été redorées. Les extrémités de ces arcs vers leur point d'intersection ont repris leur enluminure alternativement rouge et blanche rehaussée de dorures. Le vaisseau semble aggrandi; on dirait qu'il y a plus d'air entre ces murs nus et sous ces arceaux de pierre; que ces piliers ont plus d'élan, ces nervures plus de hardiesse, depuis la chute de cette croûte de plâtre qui les alourdissait. Les sculptures des chapiteaux ont un relief qu'on ne leur connaissait pas, et dans ces couronnes d'or qui étincellent au sommet des ogives, on ne reconnaît plus les choux empâtés qui en occupaient la place. Ces premiers résultats garantissent ceux que l'on attend encore. Lorqu'ils seront obtenus, lorsque le programme de la restauration conçu dans la pensée si profondément artistique de l'habile directeur des travaux, sera réalisé au-dehors et au-dedans de l'édifice, l'église Saint-Georges sera un des beaux spécimens de l'architecture religieuse gothique existants, et un légitime sujet d'orgueil pour la ville qui le possède.

Cette œuvre réparatrice dont l'heure semble aujourd'hui arrivée, nous l'appelions déjà il y a plus de vingt ans [1], sans autre mission que le sentiment pénible dont nous étions remplis à la vue des dégradations que chaque année apportait au vénérable monument, des mutilations honteuses que lui infligeaient de prétendus embellissements intérieurs, et des réparations plus honteuses encore que l'autorité laissait exécuter par des ouvriers sans intelligence et sans direction. Nous déroulions la longue série de ces outrages, nous faisions appel à la sollicitude des amis de l'art, pour en arrêter le cours, nous exprimions avec chaleur le vœu d'une restauration à entreprendre sous une direction habile et savante, et sur la base d'un retour à l'état et au caractère primitif.

---

(1) Feuille locale, juillet 1839.

S'il est vrai que quelques-uns de ces vœux ont abouti, il est vrai aussi que ce fut isolément, sans plan, sans pensée d'ensemble ; mais aujourd'hui, une impulsion puissante est donnée ; il est impossible qu'elle s'arrête à moitié chemin ; notre rêve de 1839, est en voie de devenir une réalité.

Mais aussi le monument n'est pas indigne des sacrifices que la ville s'impose pour sa régénération ; il les mériterait au seul titre d'œuvre de l'art religieux au moyen-âge ; mais il a un autre droit encore à la sollicitude et au respect de notre époque ; c'est un des plus anciens sanctuaires, consacrés au culte chrétien, qui existent de nos jours.

C'est cette antique et vénérable origine que nous voulons mettre en lumière, avec l'appui des documents historiques les plus dignes de foi.

Les historiens alsaciens fixent assez généralement à la fin du XIVme siècle la construction de l'église Saint-Georges. Ichtersheim la précise à 1390 ; Herzog donne à peu près la même époque ; Schœpflin se borne à indiquer le XIVe siècle. Rhenanus, Selestadien, qui écrivait vers 1530, recule cette origine jusqu'au XIe siècle, mais pense que la tour est d'une date plus récente, les premiers ne parlent évidemment que de l'édifice même qu'ils avaient sous les yeux, et qui existe de notre temps ; et à cet égard, leur opinion est juste, mais en partie seulement, ainsi que nous nous proposons de le démontrer ; mais ils ne paraissent pas soupçonner que cette église du XIVe siècle n'est qu'une forme nouvelle d'une église plus ancienne. Quant à Rhenanus, en faisant remonter l'existence de l'église paroissiale au XIe siècle, il est inadmissible qu'il ait voulu parler de l'édifice, dont l'architecture gothique aurait violemment protesté contre une semblable erreur. Il entendait assurément cette date comme étant celle de la fondation première d'un monument religieux sur cette partie du territoire : s'il en est ainsi, Rhenanus s'est encore trompé de quelques siècles [1].

Dans notre opinion, l'âge d'un monument doit être compté du jour où il a commencé à être avec la destination qu'il a conservée depuis. Les formes diverses sous lesquelles il s'est produit dans la succession des temps ne sont que des phases d'une même existence. Dans la vie de l'homme les années de l'enfance comptent comme celles de sa maturité et de sa vieillesse. L'appréciation de Rhenanus repose sur ce principe : mais, tout en l'adoptant comme lui, nous ferons en

---

[1] Beatus Rhenanus, *Rerum Germ. hist.*

sorte que le récit des faits amène aussi la solution de la question d'âge spéciale à l'édifice actuel, c'est-à-dire à la dernière forme que le monument a revêtue.

Schlestadt, à son origine, paraît avoir formé avec Kintzheim un domaine des rois franks de la première race; ses premiers habitants ne furent que de pauvres serfs domaniaux (*fiscalini*), attachés à l'exploitation du sol. Son nom n'est prononcé qu'une seule fois sous la période mérovingienne; mais il apparaît dès 775 dans plusieurs titres à côté du grand nom de Charlemagne ([1]).

Sous ce règne, il existe à Schlestadt un établissement religieux, un oratoire, une chapelle (*capella*) doté de quelques biens et revenus, dont l'empereur Charles, comme maître du domaine entier, fait don à Victor, évêque de Coire; nous n'avons pas cette charte, que le temps n'a pas conservée; mais par une autre charte du 8 janvier 836, le fils de Charlemagne, Louis-le-Pieux ou le Débonnaire, confirme au même prélat la possession des biens qu'il tenait de son père: *Res quæ sunt in pago Elisacense, in loco qui dicitur Selezistata, capella videlicet, cùm omnibus ad se pertinentibus* ([2]).

Sans nul doute, cette chapelle, à cette époque reculée, dans un hameau peuplé d'un petit nombre de familles de serfs, ne fait pas naître l'idée d'un édifice bien splendide; c'était fort probablement un simple hangar construit en bois, couvert en chaume, comme tous ces sanctuaires primitifs élevés par les premiers apôtres du christianisme après les invasions des Barbares. L'on peut toutefois admettre sans hésiter qu'il n'existait pas deux sanctuaires à la fois dans un tel lieu; l'un eût été superflu, et le temps du superflu n'était pas encore venu pour une société dans de telles conditions.

A la suite de diverses confirmations de cette libéralité par les successeurs de Louis-le-Pieux, de 849, 880, 888, nous arrivons au règne d'Othon Ier ou le Grand. Par une charte du 6 kalendes de mars 953, ce prince confirme à son tour la donation de Charlemagne, en faveur de l'évêque Harpertus, et en désigne l'objet en ces termes: « *Hoc est in villa Slezestat* ecclesia *cum omnibus ibi legaliter pertinentibus, decimis et prœdiis*, ac mancipiis. »

Il s'agit évidemment toujours de la chapelle donnée par Charle-

([1]) Grandidier, *Hist. de l'église de Strasbourg*. Preuves justificatives.

([2]) Cette charte est aux archives de l'évêché de Coire ainsi que les confirmations suivantes.

magne, puisque ce dernier titre n'est qu'une confirmation; mais elle est devenue une église, *Ecclesia;* elle possède les dîmes, ce qui démontre qu'elle est paroissiale; elle a des fonds de terre, *prædia*, et des serfs pour les cultiver, *mancipia :* c'est une organisation complète, unique, sans concurrence.

En 1094, la famille de Stauffen, dont font partie Frédéric, duc de Souabe et d'Alsace, et Othon, alors évêque de Strasbourg, concède à quelques religieux du monastère de Conches en Rouergue l'église de Sainte-Foi et ses dépendances, qu'elle vient de faire construire sur une partie du territoire de Schlestadt qu'elle possède et dont elle dispose en vertu du titre et de l'autorité de son chef. Mais à côté de cette autorité se trouve l'autorité juridictionnelle du chef de l'église paroissiale, à laquelle la nouvelle fondation conventuelle sera soumise de droit, si elle n'en est affranchie par l'évêque diocésain. Nous lisons dans la charte de concession dont l'évêque est lui-même l'un des signataires « *et tali libertati sub præfati episcopi Othonis anathemate ad scripsimus, ut...... . et atrium ipsiùs Ecclesiæ (Santæ Fidei) neque baptismalis ecclesiæ presbyter, nec aliquis clericorum aut laïcorum...... inquietare præsumat.*

Quelle est cette église baptismale qui, sans la clause d'affranchissement que nous venons de lire, aurait eu juridiction? Ce n'est pas autre chose que l'église paroissiale elle-même. « On distinguait au « IXe siècle, lisons-nous dans le *Dictionnaire de la conversation*, deux « classes de paroisses; celles *minimi tituli*, gouvernées par de simples « prêtres, et les Plèbes, ou églises baptismales, gouvernées par les « archiprêtres, qui avaient encore l'inspection sur les moindres « cures, et rendaient compte à l'évêque.

« La paroisse de Schlestadt était régie par un archiprêtre; c'était » un chapitre rural, qui de même que ceux d'Andlau, de Benfeld et « d'Obernai étaient soumis à l'archidiaconé cathédralique dont le chef « était le grand prévôt du chapitre. » (GRANDIDIER, tom. Ier, p. 176). C'est ce dignitaire qui figure dans la charte de 1094 sous le nom de *Burchardus Præpositus Ecclesiæ majoris.*

Cette église baptismale ou paroissiale c'était évidemment l'église d'Othon de 953, déjà paroissiale alors. Il n'y en avait pas, il ne pouvait y en avoir deux. La juridiction est indivisible.

Nous franchissons deux siècles de silence des documents, et nous nous retrouvons en 1282 et en 1288 en face de l'église

paroissiale. Les frères Prêcheurs ou de St. Dominique établis depuis peu dans le couvent fondé pour eux par les libéralités des nobles de Wickersheim, sont en butte à des outrages de la part des clercs et des laïques de la localité. L'évêque Conrad donne mandement, en date de la veille de St. Jacques 1282, à l'archiprêtre de Schlestadt, d'instruire contre les insulteurs, et de les frapper, *sine strepitu judicii*, des censures ecclésiastiques. Un mandement semblable est donné aux archiprêtres de Schlestadt et Rhinau, le 13 kalendes d'août 1288, au même sujet, par Rainbod, évêque d'Aichstædt, comme conservateur des priviléges des frères Prédicateurs en Allemagne. Nous avons fait connaître plus haut ce qu'était cet archiprêtre : dans ces derniers documents, son pouvoir juridictionnel et paroissial est clairement exprimé [1].

En 1310, l'empereur Henri VII fait don à la ville du village de Burner, situé sur la rive gauche du Giessen, un peu en amont du pont qui porte encore ce nom. Dans ce village, qui fut aussitôt démoli, et dont les habitants transportèrent leurs demeures dans l'intérieur de la ville, il existait une chapelle sous le vocable de Saint Symphorien; ce sanctuaire se trouvant ainsi supprimé, une partie de ses revenus fut attribuée au prieuré de Ste Foi, et le reste vint se réunir à ceux de l'église paroissiale, à laquelle la chapelle de Saint-Symphorien fut annexée [2].

Peu après, nous trouvons un acte passé devant le prieur de Ste Foi, Hugo, le sixième jour après le dimanche du Jubilé 1329, constatant la vente d'une maison à Saint-Hypolite, par Jean Kagen, prêtre de l'ordre de Saint-Jean, au profit de Walther de Düringheim, archiprêtre à Schlestadt [3].

Et le 11 des kalendes d'août 1370, le même Walther de Düringheim fonde une prébende en faveur de la chapelle de l'hospice des Lépreux. alors situé à peu de distance de la ville, près du chemin de Kintzheim, en stipulant qu'au cas où cette chapelle viendrait à être détruite, les revenus en soient transférés à l'église paroissiale, et particulièrement à l'autel de Sainte-Catherine sur lequel le prébendier bénéficiaire sera tenu de célébrer chaque jour une messe [4].

A cette date de 1370, l'identité de l'église d'alors avec celle actuelle n'est plus douteuse. La chapelle de Sainte-Catherine est une des onze

(1) Archives du Séminaire protestant de Strasbourg.

(2) Archives de Schlestadt. — (3) Ibid. — (4) Ibid.

chapelles prébendaires visées dans la bulle de l'évêque de Strasbourg, Guillaume, du 26 juillet 1513. Sainte Catherine était d'ailleurs avec Sainte Agnès, l'une des patronnes de la paroisse, et les deux légendes traduites en vitraux peints, font le sujet des grandes verrières qui décorent les fenêtres opposées du transept.

Il n'y a donc pas lieu à doute. Ces dates et ces faits forment une chaîne continue à travers dix siècles, et refoulent le berceau de notre église jusques dans la pénombre mérovingienne.

Cette église, sous ses formes diverses, et dans ses vicissitudes successives, a-t-elle toujours existé sur le lieu où nous la voyons aujourd'hui? l'affirmative ne peut être sérieusement discutée.

C'est un usage invariablement suivi, et historiquement constaté que si en remplacement d'une église devenue trop étroite, ou accidentellement mise hors de service, une église nouvelle est élevée, c'est toujours sur le sol anciennement occupé que cette construction a lieu. Il y a à cet usage un double motif: d'une part, il n'y a pas de terrain à acquérir; d'une autre, l'on possède un sol à l'avance consacré par les solennités du culte, et le respect des générations. Ce n'est réellement pas une église nouvelle qui s'elève. C'est l'antique sanctuaire qui renaît sous une autre parure. Toutes nos grandes basiliques ont succédé à des édifices plus modestes, qui existaient auparavant sur le même lieu. Il suffit de nommer Notre-Dame de Paris, les cathédrales de Rheims, de Tours, de Bourges, de Strasbourg. Il en est même qui ont remplacé des temples du paganisme.

Mais il y a dans la constitution ethnographique et politique de notre ville du 8me au 13me siècle, des éléments de certitude qui démontrent qu'il n'a pu en être autrement.

D'après les documents que nous avons cités plus haut, Schlestadt, au 8me, au 9me et au 10me siècle, est une dépendance du domaine impérial, peuplé de serfs fiscalins. Il s'y trouve une église, mais cette église est à l'évêque de Coire, et elle est paroissiale, puisqu'elle est décimatrice dès 953. Ainsi aucune autre paroisse n'a pu s'établir à côté d'elle sur le territoire domanial. L'empereur ne l'eut pas permis. L'évêque de Coire n'eût pas consenti au partage des dîmes. D'ailleurs pourquoi deux paroisses pour quelques familles d'obscurs colons rivés au sol?

En 1094, les droits de l'empire sur Schlestadt ont passé sur la tête des Stauffen, dont le chef est depuis 1080 duc de Souabe et d'Alsace.

La condition des habitants est la même qu'en 953; et l'évêque de Coire est toujours en possession de l'église baptismale ou paroissiale, espèce d'enclave perdue dans le territoire domanial. L'église baptismale dont il est parlé dans le titre de 1094 n'est donc et ne peut être que celle confirmée par Othon Ier en 953. Elle est toujours la seule, car l'injonction faite par l'évêque de Strasbourg, en faveur de Ste Foi, dont ce prélat est lui-même l'un des fondateurs, ne s'adresse qu'à elle seule.

Les Stauffen ne s'étaient pas bornés à abandonner aux moines de Conches leur fondation de Ste Foi. Ils leur avaient donné aussi le village de Schlestadt, Kintzheim, leurs habitants, leur territoire, et la moitié de la juridiction (*Bannum*) et du péage (*Zoll*) et des amendes (*Besserungen*). C'est ce que constate une charte du 12 avril 1095 [1] de Frédéric de Stauffen, second duc de Souabe et d'Alsace. A dater de ce moment, le Prieur de Ste Foi (*Probst*) est le vrai et l'unique seigneur territorial, le maître des colons attachés à l'exploitation de la terre. Il a la juridiction, la moitié du revenu, dont le souverain politique s'est réservé l'autre moitié; mais cette réserve ne tarde pas à lui appartenir aussi. Il nomme le Prévôt (*Vogt*, *Schultheiss*) son *alter ego* laïque. Son pouvoir, son autorité sont tellement souverains qu'en 1217 [2], Frédéric II de Hohenstauffen, dont le landvogt venait de fortifier Schlestadt, devenu ville par ce fait, est obligé de négocier avec lui de puissance à puissance, pour obtenir le partage par moitié des droits de souveraineté, et le prieur ne cède, qu'en recevant en échange la confirmation de la possession en pleine propriété de tous les autres droits de l'empire sur Schlestadt, Burner et Kintzheim, c'est-à-dire l'ancien domaine impérial tout entier, déjà cédé par les Stauffen en 1095.

Ce n'est qu'en 1280, par une charte du 10e des kalendes de décembre, que l'empereur Rodolphe conclut avec Maurus, prieur de Ste Foi, une convention nouvelle, par laquelle la juridiction entière sur Schlestadt est abandonnée à l'empire, tandis que le prieur obtient la totalité du péage jusques là partagé [3].

P. Vatin, avocat à Schlestadt.

(La fin à la prochaine livraison).

---

(1) Archives de Schlestadt.

(2) Diplôme daté de Haguenau, 4 avril 1217.

(3) Dorlan, *Notice hist. sur Schlestadt.* Archives de Schlestadt.

ÉTUDES

SUR LES

RELIGIONS COMPARÉES DE L'ORIENT.

Suite. (*)

C'est surtout dans la question du bien et du mal que les deux théologies peuvent se compléter et se corriger réciproquement. Dans le dogme hébraïque, le mal paraît avec son caractère distinct de Dieu, et avec son caractère secondaire de subordination à Dieu: Satan est une créature de Dieu; mais ce qui choque précisément, c'est que la notion du bien et du mal, dans Dieu, y soit assimilée à celle du bien et du mal dans l'homme, que le mal y apparaisse avec son caractère relatif et concret; tandis que, dans la théologie brahmanique, le bien et le mal sont tous deux de Dieu, ou identiques avec Dieu, ou confondus en lui en toute éternité. Il en résulte du moins que, vis-à-vis de Dieu, la séparation du bien et du mal n'est pas ce qu'elle est vis-à-vis de l'homme, qu'elle s'y efface dans la Toute-Puissance et dans la souveraine sagesse de Dieu ; en sorte que ce qui peut paraître mal pour l'homme et dans l'homme, peut ne pas l'être pour Dieu et dans Dieu et que le point de vue brahmanique fait disparaître ce que nous pouvons trouver de choquant au point de vue hébraïque, lorsque celui-ci nous présente Dieu comme créateur du mal, souffrant et ordonnant quelquefois des actes réprouvés par nos idées morales. Car, quoique, dans cette théologie, Dieu, en parlant de la création, l'ait trouvée bonne, il a pourtant permis l'introduction immédiate, dans le monde, du mal personnifié par Satan, qui pousse l'homme à se détacher de Dieu et pervertit la création: *tous les maux se répandent dans le monde comme une conséquence de la parole de*

(*) Voir les livraisons d'avril, mai et juin, pages 145, 200 et 277.

Satan. Et ce Satan, ce serpent, le plus pervers des êtres, est ouvertement nommé *créature* dans le Sépher ! C'est ainsi que cet immense problème du bien et du mal, qui est presqu'insoluble dans la théologie hébraïque et y fait une si large trouée au dogme de la Toute-Puissance et de la bonté infinie de Dieu, reçoit un *commencement* de solution par la sœur de celle-là, la théologie brahmanique. Nous disons un *commencement* de solution; car celle-ci n'est pas définitive, d'autres théologies vont successivement achever de dissiper les ténèbres qui obscurcissaient cette immense question du bien et du mal.

Et c'est ainsi que les révélations se complètent les unes par les autres et que ce qui paraît défectueux, choquant dans les unes est corrigé et rectifié par les autres. Nous aurons plus d'une fois l'occasion de faire ressortir cette vérité : que la perfection et l'accomplissement de la révélation universelle se trouvent dans la réunion intégrale des révélations disséminées à la surface du monde et dans la succession des siècles.

Si le principe monothéiste est le principe dominant de la théologie hébraïque, il ne faut pas croire que les principes polythéiste, trinithéiste et duothéiste ne s'y trouvent pas; ils y apparaissent aussi, mais à l'état plus vague et plus fugitif ou en germes.

D'abord le principe dualiste ou duothéiste apparaît dans le dualisme des puissances, Dieu et Satan, entre lesquelles l'homme se trouve placé; mais, toutefois, Satan n'est que créature, il n'est pas coéternel; il doit être écrasé par le Rédempteur, un rejeton d'Eve. Le dualisme juif est donc comme effacé par l'infériorité de l'un des termes et par la prédominance absolue de l'autre.

Le principe trinithéiste se retrouve en germe dans diverses prophéties juives. Ainsi le roi David dit: (Psaume 33, v. 6) « Par le *Verbe* « *du Seigneur* les cieux ont été faits et toute leur multitude par l'*Es*« *prit* de sa bouche. » Il est dit dans le chapitre VI, v. 3 du prophète Isaïe : « Saint, Saint, Saint est Jehovah Zebaoth; la terre est remplie « de sa majesté. » Sur quoi St. Ambroise ajoute (*de Fide*, ch. 12, liv. 2): « Que signifie cela que le seul mot *Saint* soit répété jusqu'à trois fois? Si la répétition devait être faite trois fois, pourquoi une seule louange?.... La triple répétition a lieu, parce que le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont un dans la sainteté.... » Et pour qu'il soit bien entendu que dans cette trinité il n'y a qu'un seul Dieu, il a ajouté au mot, trois fois dit, Saint, ces mots: « Et le Seigneur Dieu Ze-

« baoth. » Enfin dans l'*Ecclésiaste* (chap. I, v. 4, 5, 9) l'on trouve ce qui suit : « La sagesse a été créée avant toutes choses et l'Intellect « de la prudence dès le commencement. La source de la sagesse est « le *Verbe* de Dieu et ses pas sont les lois éternelles...; le *Très-Haut*, « seul, créateur tout-puissant, l'a créé dans l'*Esprit-Saint.* » Toutefois, il faut convenir qu'un principe qu'il faut appuyer sur des citations aussi vagues, doit se trouver lui-même à l'état vague et indécis dans la théologie hébraïque.

Il en est de même du principe polythéiste. L'on peut déduire ce principe des passages suivants des livres de Moïse : « Au commence« ment *Elohim* créa le ciel et la terre (liv. I, ch. I, v. 1). » *Elohim* signifie la pluralité, tandis que *Eloah* signifie le singulier : ce qui signifie le *Dieu en plusieurs personnes* et équivaut à ces paroles *Lui*, *les Dieux*. (V. Hœn, *Lehre des Christenthums*, T. IV, p. 325 et 326). Ensuite il est dit : « *Faisons* l'homme à *notre* image et à *notre* res« semblance (liv. I, chap. I, v. 26). » Pourquoi Dieu parle-t-il de lui-même au pluriel ? Pourquoi ne dit-il pas : *Je* veux faire l'homme à *mon* image, tandis que partout ailleurs, dit le même auteur, il emploie cette dernière tournure, lorsqu'il parle de lui seul ? (V. chap. I, v. 29 et 30 et liv. II, chap. XX, v. 2, 5, 7, 11). Ces mots n'indiqueraient-ils pas une pluralité de personnes en Dieu ? Puis il y a le passage déjà cité du monologue de Dieu dans le jardin d'Eden : « Voici qu'Adam est devenu *comme l'un de nous* », qui exprime la pluralité dans Dieu. — Enfin la notion des anges, ces êtres plus voisins du trône du Très-Haut, cette espèce de divinités secondaires, quoique n'apparaissant que d'une manière vague et exceptionnelle dans l'ancienne théologie hébraïque, se développe plus tard par le contact des Juifs avec la Perse. Déjà ils avaient appris chez les Chaldéens à pratiquer avec précision le culte des Anges. « Les noms des anges, comme le dit expressément Siméon-Ben-Loskisch, sont montés de Babylone dans la maison d'Israël. » Mais ce n'était là que le prélude et si les Juifs n'acceptèrent pas davantage de Babylone, c'est nécessairement aux Persans qu'ils empruntèrent ce qui leur manquait, pour développer le cercle de leurs doctrines sur le monde céleste. La secte des Pharisiens devint l'expression vivante et extérieure de ce progrès. Cette secte était dominante et faisait partager ses doctrines à presque toute la Judée. La doctrine des anges et de l'Empyrée s'est conservée dans les développements subséquents du judaïsme, par les

thalmudistes et les rabbins ; et le mahométisme, ce judaïsme renouvelé, la consacra entièrement.

Mais si le principe quasi-polythéiste de la hiérarchie céleste des anges s'est introduit dans la théologie postérieure des Hébreux, toujours sous la dominance de l'idée fondamentale de l'unité de Dieu, cette théologie ne fit pas descendre ce principe des hauteurs célestes vers les régions terrestres : l'homme ne devait pas, sauf bien faible exception, posséder certains attributs de la divinité; l'anathème prononcé contre lui au jardin d'Eden devait se perpétuer et il devait, comme au moment de son péché, se cacher, s'anéantir devant la face de l'Eternel, que ses regards ne pouvaient soutenir et devant lequel il reconnaissait sa *nudité;* non seulement il ne devait pas participer à l'éternité de Dieu, mais la théologie antique des Hébreux ne lui accordait même pas d'une manière explicite le don de l'immortalité de l'âme. Ce dernier dogme ne s'introduisit dans le judaïsme que plus tard à la suite du mazdéisme. A plus forte raison, aucun homme n'y apparaît-il comme une incarnation de Dieu. Moïse, le plus grand des hommes dans l'histoire du peuple juif, ne participe en rien de la nature divine. Il n'est qu'un instrument terrestre, qui a reçu de Dieu la loi et qui doit la transmettre à son peuple. Il n'est que l'écho passif de la Parole de Dieu, un prophète inspiré de Dieu, un révélateur.

Toutefois le dogme monothéiste de la distinction de Dieu avec l'homme et avec les créatures ne va pas jusqu'à une séparation absolue et à ne pas laisser une petite place où le panthéisme puisse se glisser. C'est ce que nous avons déjà vu plus haut et que nous allons encore appuyer de quelques preuves. Grâce à l'alliance que Dieu a contractée avec l'homme dès le moment de sa chute et qu'il a renouvelée et plusieurs fois, celui-ci peut espérer de remonter successivement vers Dieu et de renouveler sa communion avec lui. Comme une conséquence de ce dogme régénérateur, apparaît celui de la sanctification de l'homme. Si l'homme ne peut pas aller jusqu'à devenir participant de Dieu, comme dans le dogme brahmanique, il peut au moins s'élever à Dieu par l'imitation de sa sainteté. « Soyez saints, « parce que moi Jehovah, votre Dieu, je suis saint, » est-il dit dans le 3e livre de Moïse (ch. XIX, v. 2. XX, v. 26. XXI, 8). Nous trouvons encore dans les traditions juives quelques germes ou vestiges, comme l'on voudra, du dogme de la déification de l'homme. Jésus-Christ nous les dévoile dans l'Evangile, lorsqu'il dit aux Juifs : « N'est-il pas écrit

« dans la loi : j'ai dit que *vous êtes des Dieux?* » (Saint Jean, chap. VIII, v. 12).

Le judaïsme moderne, nous l'avons déjà fait entrevoir, dans son culte et dans ses croyances, présente en quelque sorte une double face : une face rétrospective, à laquelle appartient tout ce qui se rapporte à son histoire et à ses traditions nationales, face décolorée et presqu'éteinte ; et une face prospective, face encore vivante et lumineuse, à laquelle appartient tout ce qui peut se rapporter à l'histoire universelle et aux croyances universelles du monde, par exemple : les traditions cosmogoniques, certaines prophéties, les dogmes théologiques de l'unité de Dieu, de la Providence, ceux de l'alliance et de la sanctification de l'homme, la prière, la prédication dans la synagogue et certaines pratiques de purification, d'expiation et de sanctification. C'est par cette dernière face que les Israélites engrènent dans l'Eglise universelle et intégrale ; tandis que les parties de leurs croyances et de leur culte qui se rapportent à leur histoire nationale, telles que l'attente du Messie, roi temporel qui dominera sur les nations, l'espérance d'un règne temporel du peuple juif, les lois et les règlements qui se rapportent à la police et à l'organisation politique du peuple juif, le temple unique de Jérusalem, les sacrifices sanguinaires, etc., sont tombées en désuétude, ont perdu toute réalité, ou doivent être considérées comme les ruines d'un édifice d'un autre âge. Le judaïsme moderne ne ressemble donc plus au judaïsme ancien que par certains points. Quoiqu'ayant conservé ses dogmes primitifs, il a subi successivement diverses transformations doctrinales ; il a subi l'influence des sectes avec lesquelles il a été en rapport et surtout celle de la civilisation moderne.

Nous avons déjà dit que le thalmudisme lui avait fait subir des modifications considérables. Seulement cette école, au lieu de développer la théologie antique des Hébreux dans le sens universel que nous avons indiqué, a beaucoup contribué au maintien de traditions et de coutumes surannées, qui doivent tomber en désuétude, n'ayant plus aucun objet. Le rabbinisme avait pourtant un champ assez libre, puisqu'il s'appuyait sur la tradition orale, autant et plus que sur la tradition écrite. L'objet du Thalmud, livre principal de la synagogue, est, en effet, d'expliquer la loi de Moïse, conformément à la tradition orale, que les Juifs font remonter à la plus haute antiquité. Suivant le savant Maimonidès, la *Mischna*, l'une des compilations du

Thalmud, qui remonte au deuxième siècle, se compose de cinq parties essentielles: 1° Explications et développements de la loi écrite, attribués à Moïse; 2° Ordonnances orales ajoutées, sur le Sinaï, à la loi écrite; 3° *Constitutions trouvées par les docteurs au moyen de la conjecture ou de l'argumentation;* 4° décrets émanés des prophètes ou *des docteurs venus après eux;* 5° enfin diverses règles de conduite, relatives, la plupart, à la vie civile. Puis la *Ghemora*, autre compilation faisant partie du Thalmud, a pour but d'expliquer et de commenter les passages difficiles de la Mischna.

On voit par là quel immense champ de variations et de développements était ouvert au rabbinisme. Mais celui-ci, au lieu de considérer le Thalmud comme une simple compilation, sujette à rectification (puisqu'il avait la prétention d'être l'expression de la tradition orale, malgré la défense expresse de la loi judaïque de rédiger toute tradition), s'est attaché opiniâtrement à la lettre de cette compilation; il a cherché à l'imposer de sa pleine autorité, ou en prononçant le fameux dicton: *ceci est de tradition.* L'école des thalmudistes a, en outre, contribué à maintenir les illusions du peuple juif en lui faisant entrevoir des époques de retour au champ des aïeux et du rétablissement de sa nationalité; elle a imprimé à la théologie hébraïque un caractère étroit et stationnaire, au lieu de lui imprimer une marche progressive et universelle, qui doit être celle de toutes les théologies et Eglises, si elles ne veulent pas disparaître de la scène du monde.

Et pourtant la théologie hébraïque avait déjà subi des réformes avant Jésus-Christ, par l'influence du mazdéisme et des doctrines de la Grèce! Le culte de Jehovah avait perdu de sa rigueur et de son uniformité; de nouvelles pratiques et de nouvelles doctrines étaient venues se surajouter à l'ancienne doctrine moïsiaque. Les prophètes avaient singulièrement élargi le cercle doctrinal du peuple juif, en lui ouvrant les horizons d'un monde futur; et la secte des Pharisiens y avait ajouté les notions de l'immortalité de l'âme et la croyance aux anges et à l'empyrée. Depuis la venue de Jésus-Christ, ces croyances sont généralement admises par les Hébreux. Enfin la secte des Essénéens avait spiritualisé la croyance en la Rédemption future. Pour les Essénéens, le messie promis n'était ni un guerrier, ni un roi, ni un chef puissant, ni même un prophète à la manière de Samuël ou Elie. Jacob, Moïse, Josué étaient les formes du passé et Dieu devait se révéler de nouveau par des manifestations appropriées aux siècles à

venir. Seulement, quant à ce point de doctrine, la masse du peuple juif n'a pas suivi l'impulsion qui lui a été donnée par les Essénéens et par les disciples de Jésus-Christ. Leurs livres et leurs prophètes leur avaient promis un Libérateur, que les rabbins et les voyants postérieurs ont persisté à voir devant eux, au lieu de le voir derrière eux, quoique ce Libérateur *futur* ne se soit pas encore présenté depuis près de deux mille ans d'attente à partir de Jésus-Christ. Ils sont donc forcément amenés à réfléchir qu'il pourrait bien être celui qui a fondé une Eglise dans cet intervalle, — celui qui est venu pour accomplir la Loi, et les Prophètes, — celui dont les Mahométants, ces Juifs renouvelés, ne renient pas la mission divine; et leur antique négation pourra perdre tous les jours de sa force et de sa tenacité. Aujourd'hui, la tige d'Islam, sortie d'Ismaël, se courbe vers la lumière du Verbe incarné; l'antique tige des fils d'Isaac pourra bien aussi suivre la direction de celle des fils d'Ismaël; et le moment ne sera peut-être pas éloigné où l'olivier franc pourra être derechef enté sur son propre tronc, suivant la parole de l'apôtre.

D'ailleurs les symptômes, précurseurs du renouvellement, ne manquent pas dans l'histoire du peuple juif depuis la venue de Christ.

Déjà, même dans la sphère officielle de l'école des rabbins, nous voyons des protestations énergiques pour les droits de la raison et du progrès. Un des plus grands hommes que le judaïsme moderne ait produits, le célèbre Maïmonidès, qui vivait au 12e siècle, s'exprime en ces termes dans le *More nebouchine* (doctor perplexorum): « Si une opinion est manifestement vraie, quoique opposée au sentiment de la majorité, l'on ne doit pas hésiter à l'admettre; il ne convient à aucun homme de renoncer à son sentiment, lorsqu'il est juste, par la raison que les thalmudistes ont soutenu le contraire. » Joseph Abbo, un autre savant juif, enseigne que la religion est loin d'être stationnaire, mais qu'elle se développe avec l'humanité.

Mais si, dans la sphère officielle de l'Eglise juive, nous ne voyons que peu de symptômes précurseurs du mouvement intégral et universel, il s'est produit à toutes les époques, et aujourd'hui plus que jamais, parmi les Israélites, des tendances sérieuses à se concilier avec les diverses Eglises faisant partie de l'Eglise universelle et intégrale. Ces tendances sont manifestées par les sectes qui divisent l'Eglise juive, comme les autres Eglises. Parmi ces sectes, les plus nombreuses témoignent d'une affinité avec le catholicisme d'Orient,

d'autres avec le catholicisme d'Occident; d'autres avec le catholicisme de la Réforme ou du Nouveau-Monde.

La plus ancienne de ces sectes est notamment celle des Cabbalistes ou école de la Kabbale, dont les Juifs adoptèrent de bonne heure les principes. Le système de la Kabbale est une sorte de syncrétisme des doctrines hébraïques, mazdéennes, brahmaniques, pythagoriciennes et platoniciennes. Nous ne pouvons préciser l'époque à laquelle remonte la Kabbale des Juifs; seulement il est certain qu'ils s'y appliquèrent beaucoup dans les premiers siècles de l'Eglise fondée par Jésus-Christ, mais surtout dans le moyen-âge. Ils prétendirent même donner à ces connaissances une origine divine et appuyèrent toutes leurs opinions sur des caractères qui remontaient à Moïse et même à Adam; et c'est apparement de là qu'est venu le nom de *Kabbale*, qui signifie tradition, doctrine transmise verbalement de père en fils. Les principaux livres des Cabbalistes sont ceux du *Sepher Zolzirah* (Livre de la Création) et du *Zohar* (Livre de Lumière). Le premier de ces livres est attribué à Abraham lui-même. Il enseigne, selon Jehon du Halevi, l'unité de Dieu et en même temps la multiplicité et la variété des effets, comme concordants et unitarisés dans une seule cause. Le Zohar contient des principes et des faits mystiques. Il contient aussi des doctrines métaphysiques, entre autres le passage suivant, qui est assez remarquable: « *Lumen legis*, 64. De même que l'homme est « composé d'organes divers, reliés et coordonnés hiérarchiquement « entr'eux et qui cependant forment en tout une seule unité corpo« relle, de même tous les divers mondes sont les membres, les or« ganes d'un même corps. Il en est de même de la loi sainte, qui, « bien que divisée en diverses parties, forme cependant un seul corps « de doctrines. » Du reste les doctrines métaphysiques de la Kabbale peuvent se résumer dans les propositions suivantes; nous signalerons entre parenthèses leurs affinités avec les autres théologies: « (De rien, il ne se fait rien; — il n'y a donc point de *substance* tirée du *néant*; — donc la matière même n'a pu sortir du néant; — la matière, à cause de sa nature vile, ne doit pas *son origine à elle-même* (donnée d'elle-même, *quadatâ* des Mazdéisnans); — de là il s'ensuit que dans la nature il n'y a pas de matière proprement dite (doctrine brahmanique de la *vanité* des êtres matériels en Dieu); — de là il suit que tout ce qui est, est esprit; — cet esprit est incréé, éternel, intellectuel, sensible, ayant en soi le principe du mouvement (comme chez les Maz-

déisnans le principe du temps et de l'espace est coéternel au Verbe, comme chez les Brahmanes le principe de tous les mouvements émane de Dieu par les gounas); — par conséquent cet esprit est l'*Eusoph* ou le Dieu infini, et il est nécessaire que tout ce qui existe soit *émané* de cet esprit infini; (panthéisme spirituel de certaines sectes chrétiennes) — le monde est distingué de Dieu, comme un effet de sa cause (système hébraïque); — le monde étant *émané* de Dieu doit donc être regardé comme Dieu même (voilà bien le panthéisme par confusion de certaines traditions brahmaniques); — les émanations de Dieu ont créé quatre sortes de mondes (combinaison du système de la création hébraïque avec le système des émanations brahmaniques); le premier est le monde *Azileutique*, peuplé par les *Zephirots* ou par les splendeurs, lumières sorties de l'Etre infini, comme la chaleur sort du soleil; le second est le monde *Triathique* qui signifie *dehors*, *détaché;* c'est le monde habité par des âmes moins rapprochées de leur source que les Zéphirots, sous l'influence desquels elles se trouvent; le troisième est le monde angélique, appelé *Zeziraz*. En dernier lieu vient le monde *Asiah*, monde créé pour des corps qui sont composés d'une matière divisible, changeante et destructible. (Ce système des mondes superposés ressemble, comme nous le verrons, au système des Boud-d'histes). » Ces propositions contradictoires trahissent l'embarras et l'impuissance de l'école kabbalistique dans ses efforts pour concilier les diverses théologies, et l'on voit que cette école penche plus vers la théologie brahmanique que vers les autres et qu'elle peut, à ce titre, être considérée comme une transition du judaïsme au brahmanisme.

Une autre secte réformatrice de la théologie hébraïque, secte toute moderne, est celle des *Israélites spirituels*. Nous la rangeons dans les sectes hébraïques, tant à cause de sa dénomination, qu'à cause de ses principes et de son but, quoique, par son origine, elle appartienne à la Réforme évangélique. Les Israélites spirituels peuvent être considérés, à cause de ce caractère mixte, comme une transition entre le judaïsme moderne et le catholicisme de la Réforme évangélique, de même que les Esséneens ont formé une transition entre l'antique religion moïsiaque et la nouvelle religion du Christ. Les Israélites spirituels s'efforcent, en effet, de concilier les traditions judéo-chrétiennes avec les anciennes traditions grecques et mazdéennes. Voici sur une question spéciale, sur le dogme de l'enfer, un échantillon de leurs

doctrines. « Le mot *Enfer* a trois sens dans les révélations : 1° le sépulchre ou lieu des corps des morts ; 2° les limbes ou le séjour des esprits, qui ont quitté leurs corps mortels ; 3° le lac de feu, où les esprits sont unis à des corps.... » Les Grecs et les Romains ont supposé les Champs-Elysées au-dessous de la surface de la terre... De pareilles idées se retrouvent dans plusieurs endroits de la Bible.... Cet accord de la Bible avec les croyances grecques et romaines, semble se corroborer par les conjectures de la science moderne. Le profond Lulie d'Edimbourg a émis l'hypothèse que l'intérieur de la terre est lumineux et creux. L'enfer est parfois placé sur la terre. Suivant Isaïe : « les torrents d'Edom se changeront en poix ; la poussière s'y changera en soufre et la terre deviendra une poix brûlante. *Son feu* ne « s'éteindra ni nuit, ni jour. » (Isaïe 34-9). Et pourtant « la terre déserte et sans chemin se réjouira, la solitude sera dans l'allégresse « et elle fleurira comme le lys. Elle poussera et elle germera de toutes « parts ; elle sera dans une effusion de joie et de louanges ; la gloire « du Liban lui sera donnée et la beauté du Carmel. Ils verront eux-« mêmes la gloire du Seigneur et *l'éclat* de la magnificence de « Dieu...... » Ce langage figuré est un énigme qui doit plaire à l'humanité, dès qu'elle a l'intelligence assez développée pour en comprendre le sens et le but. *Le feu doit purifier tout;*... tous les hommes doivent être baptisés par le feu, purifiés par le feu, sauvés par le feu, selon le Verbe... L'idée qu'on s'est faite de l'Enfer d'après l'interprétation grossière de la lettre, transformerait Dieu en démon et confirmerait les doutes des athées..... Mais Dieu est bon. *Le feu de l'Enfer est un feu spirituel d'amour qui doit purifier toutes les âmes*... On croit généralement que l'enfer n'est pas situé dans le même lieu que le ciel ; mais cette croyance est erronée. Le Christ a dit au larron sur la croix : « Aujourd'hui tu seras avec moi en paradis ; » et cependant il est écrit que le Christ descendit dans l'enfer immédiatement après sa mort. Il y a ici une contradiction qui ne peut être expliquée autrement que par l'identité de lieu entre le paradis et l'enfer... Quelquefois ce lieu est appelé l'enfer et d'autres fois le paradis, parce que c'est la demeure universelle des âmes, qui contient les deux éternels principes du bien et du mal, du plaisir et de la douleur.... Le plaisir et la douleur sont éternels, *en principe* ; car « toutes les œuvres de Dieu sont à jamais. » Ainsi l'enfer est éternel et le paradis éternel.... Gloire à Dieu qu'il en soit ainsi ; car que deviendrait le monde, si le

mal ne se consumait pas au fur et à mesure qu'il se produit.... Le royaume de Dieu est dans l'homme même et l'enfer aussi..... »

L'on voit, par ces extraits d'un livre des Israélites spirituels, que cette secte s'efforce d'opérer la conciliation des dogmes bibliques avec les dogmes mazdéens, brahmaniques et grecs. Elle n'est pas heureuse dans tous les points de sa tentative. Néanmoins elle jette sur certains points de vifs rayons de lumière.

A côté des Israélites spirituels, l'on devrait placer les *Mormons* ou *Israélites nouveaux*, autre secte biblique, qui manifeste aussi dans ses doctrines une tentative de conciliation de la théologie et du culte hébraïque avec diverses autres théologies et divers autres cultes. Mais comme les Mormons, par leurs tendances sociales, ont une parenté plus intime avec les sectes de la Réforme, leur histoire trouvera une meilleure place dans celle du catholicisme du Nouveau-Monde.

A. GILLIOT.

(La suite à une prochaine livraison.)

QUELQUES CONSIDÉRATIONS

SUR LE

MORCELLEMENT DES TERRES

EN ALSACE.

Réponse à M. F. Flaxland.

Monsieur et cher compatriote,

J'ai lu avec un grand intérêt, dans la livraison du mois de février de ce Recueil, vos *considérations sur le morcellement des terres en Alsace.* A vos paroles j'ai reconnu un ami de nos populations agricoles; c'est comme tel aussi que je viens vous tendre la main d'abord, puis vous demander la permission de vous présenter quelques observations; je dirai plus, quelques objections.

Je partage entièrement votre avis lorsque vous dites qu'il est utile que chaque propriétaire possède une pièce de terre dans chaque canton du territoire arable de sa commune. — Aux motifs que vous avancez à l'appui de votre opinion, je puis même en ajouter un autre, qui sans doute m'eût échappé comme à vous si, malheureusement, les désastres survenus l'été dernier dans l'arrondissement de Saverne ne me l'avaient, pour ainsi dire, fait toucher du doigt : il arrive que tel canton du territoire est ravagé par la grêle, tandis qu'un autre est épargné; si donc les propriétés étaient toutes massées et d'un seul tenant, une partie des cultivateurs d'une commune se verraient entièrement dépouillés de leurs récoltes, tandis que d'autres les conserveraient intégralement, ce qui n'arrive pas en cas de dissémination.

Mais si cette dissémination est utile dans les limites que je viens d'indiquer, elle est superflue, même nuisible lorsqu'elle est poussée plus loin, lorsque par exemple, un cultivateur possède dans un même canton, et dans les conditions identiques de sol et de végétation, plusieurs parcelles distinctes et séparées. Je crois donc avec vous qu'il serait urgent, pour le moins, d'arrêter l'état des choses au point où il se trouve.

Mais ce qui m'a frappé plus particulièrement à la lecture de votre article de février dernier, c'est de vous voir préconiser la routine en matière d'agriculture. Vous dites qu'elle est le résultat de l'expérience amoncelée par les générations et passant de père en fils. Cela est très-vrai, mais est-il toujours possible au fils de faire comme a fait son père? — A mesure que les propriétés se divisent, et, par suite, se rapetissent, ne faut-il pas qu'elles produisent, en proportion, davantage pour nourrir le détenteur? ne faut-il pas, dès lors, qu'au moyen d'agents inconnus au père, le fils développe en elles des forces productrices autres et plus grandes?

Permettez moi de citer quelques faits que je suis à même de constater journellement: la contrée que j'habite est située au pied des Basses-Vosges; le sol arable y forme deux zônes bien distinctes — la première, longeant immédiatement le pied de la montagne, consiste en sable siliceux pur, qui n'est fertile qu'à condition d'être fortement pourvu d'engrais. — La seconde zône s'étend vers la plaine; le sol est presque partout silico-argileux, léger, bon par lui-même, mais très-peu profond; il repose sur un sous-sol de terre glaise, ou de marne, *sauvage* selon l'expression locale, et imperméable, de telle sorte que, dans les années pluvieuses, l'eau séjourne dans le sol arable et le rend, sinon marécageux, du moins très-maigre et froid; les pailles n'y acquièrent aucune force; les blés y versent promptement — dans les années sèches, le sol arable étant trop léger pour retenir l'eau, celle-ci s'évapore totalement et très-vite — la terre se crevasse et se durcit. — Vous connaissez mieux que moi combien ces deux cas extrêmes sont nuisibles à la végétation, aussi ce sol exige-t-il énormément d'engrais.

La routine suivie jusqu'à présent par les cultivateurs de la contrée leur dicte le raisonnement suivant:

Grattons légèrement notre sur-sol silico-argileux, et gardons-nous

bien d'entamer le sous-sol et de mêler ainsi la terre sauvage à la terre fertile ; celle-ci y perdrait. Ayons beaucoup de bestiaux parce qu'il nous faut beaucoup de fumier; quant à leur nourriture, comme nous n'avons pas assez de foin, de trèfle, de navets etc. pour y pourvoir, nous y suppléerons en fourrageant nos pailles, et, quant à la litière, la forêt n'a qu'à nous en fournir au moyen de ses feuilles mortes ; celles-ci, nous l'avouons, procurent un engrais détestable, qui n'amende le sol que pour un ou deux ans, mais qu'importe ? nous ne pouvons sortir de ce cercle. Il est vrai que, si nous labourions le sous-sol, l'eau pénétrerait mieux dans la terre et y serait retenue plus longtemps; qu'ainsi, dans les années pluvieuses, notre sol serait plus sain, et plus frais dans les années sèches ; mais le sous-sol est sauvage, pour l'assimiler il nous faudrait encore beaucoup plus d'engrais, partant beaucoup plus de bestiaux — nous ne pourrions les nourrir ; ce procédé ne ferait donc que rendre nos terres improductives. — Quant à nos sables, nous n'avons d'autre moyen de les rendre fertiles que d'y mettre force fumier, et cela tous les ans.

Voilà ce que dit la routine. Je tiens ce raisonnement de la bouche même de tous nos cultivateurs.

Passons maintenant aux enseignements du progrès.

Mais avant d'aller plus loin, il est bon, sans doute, que je vienne à l'encontre d'un raisonnement que vous ne manquerez pas de faire en voyant, d'une part, que je parle de feuilles mortes, de l'autre que je suis agent forestier. Vous penserez que je prêche pour ma paroisse (excusez cette expression triviale, je vous prie) et que le fanatisme qu'on se plait à prêter à l'administration des forêts me fait parler mal des enlèvements de feuilles. Je désire certainement de tout mon cœur voir nos forêts délivrées de ce fléau qui prépare leur ruine; mais ici, c'est bien moins l'agent forestier qui parle, que l'Alsacien, aimant sincèrement ses concitoyens d'Alsace, et désirant, de tout son cœur aussi, les voir sortir d'une ornière qui les fait se traîner piteusement dans la médiocrité.

(Je ne parle pas ainsi des populations florissantes du Kochersberg etc., mais seulement des communes riveraines de la montagne).

Ceci bien entendu, voyons ce que répond le progrès aux arguments, assez spécieux j'en conviens, de la routine.

Il dit aux cultivateurs :

Entamez tous les ans un peu, quelques centimètres de votre sous-sol imperméable et sauvage ; de cette manière vous l'assimilerez peu à peu, et vous obtiendrez les résultats énumérés précédemment. Ce sous-sol contient de la chaux, dont l'action sera éminemment salutaire pour la végétation, celle, entre autres, des trèfles et des pailles ; inutile d'appuyer sur ce dernier fait qui est passé à l'état d'axiôme. Vous aurez donc plus de bons fourrages et plus de litière ; dès lors vous ne serez plus forcés à recourir, dans une aussi grande proportion, à la précaire ressource des feuilles mortes, qui n'est pour vous qu'une cause de perte et de retard ; car, vous l'avouez vous-mêmes, vous auriez mieux à faire que d'aller perdre votre temps à rateler des feuilles en forêt ; d'abîmer vos voitures et fatiguer vos bœufs dans les chemins de la montagne, pour amener chez vous ce produit dont vous êtes si avides. — Si, pour l'assimilation du sous-sol, l'engrais vous fait défaut ; si vous craignez de compromettre vos prochaines récoltes parce que, si peu profonde que soit la partie de sous-sol entamée annuellement, vos engrais ne suffiraient pas à l'assimiler, commencez par employer les eaux de purin de vos étables ; recueillez-les dans des fosses murées au lieu de les laisser s'écouler dans le ruisseau de la rue où elles se perdent ; servez-vous-en pour arroser vos prés, vos trèflières — vous aurez d'autant plus d'engrais solides à répandre sur vos champs. (1)

---

(1) Les cultivateurs habitant au pied des Vosges laissent, avec une négligence inqualifiable, se perdre presque complètement les eaux de purin, coulant hors de leurs étables, — tandis qu'il est connu de tout le monde que ce produit constitue la partie la plus fertilisante de l'engrais. Est-il juste que les forêts souffrent de cette incurie? qu'elles donnent leur engrais, les feuilles, à des gens qui perdent le leur? — Je laisse au simple bon sens le soin de répondre à cette question.

S'ils donnaient aux planchers, ou aux pavés de leurs étables une légère inclinaison et établissaient derrière les bestiaux une rigole qui permette aux matières fécales liquides de s'écouler dans des fosses murées, ils ne perdraient pas les meilleurs éléments de l'engrais et avanceraient de beaucoup la solution du problème qui nous occupe, consistant, en résumé, à avoir plus d'engrais sans augmenter le nombre des bestiaux.

Ces écuries existent dans des pays de montagnes, où il n'y a pour ainsi dire pas de paille, par exemple dans certaines vallées du Haut-Rhin. Les comices agricoles du département du Doubs les encouragent par des primes, ainsi que l'aérage des écuries au moyen de cheminées.

Ne serait-il pas à désirer de voir appliquer cette mesure dans notre départe-

Et si ce n'est pas assez encore, pourquoi n'auriez-vous pas recours aux engrais artificiels? Ils sont trop chers, me direz-vous. — Il en est, au contraire, qui ne sont pas chers du tout, que vous pouvez fabriquer vous-mêmes.

En effet, dans le *Journal d'Agriculture Pratique*, année 1858, Tome II No 18, nous trouvons la recette suivante que je reproduis en substance :

« Un emplacement d'un are, de forme carrée, est réservé pour la fabrication de 100 mètres cubes d'engrais; à chaque côté de ce carré ouvrir des fossés d'un mètre de surface et de 0m,50 de profondeur, dans lesquels puissent être dirigées les eaux d'un cloaque, où les eaux de pluie découlant des terres. Une récolte de bruyères, de genets, d'herbes vertes de toutes sortes (surtout de plantes légumineuses) est là toute prête; ces herbes doivent autant que possible être à l'état vert. Elles sont superposées par couches de 0m,50 d'épaisseur, dont chacune est saupoudrée de chaux vive. On forme ainsi, avec cinq couches, un tas de 2m50 de hauteur pour lequel on a employé quarante charetées d'herbes, et quatre mètres cubes, (ou 40 hectolitres) de chaux. Cela fait on remplit d'eau les quatre fosses et on y jette, par égales portions, 12 kilog. de sulfate de fer *(grüner Vitriol)* qui s'y dissout facilement, et avec cette eau sulfatée on arrose tout le tas jusqu'à ce que, complètement mouillé, il commence à rendre de l'eau aux fosses — on laisse suinter pendant deux ou trois jours, puis on fait un nouvel arrosage, pour lequel l'eau des fosses reçoit une dissolution d'hydrochlorate d'ammoniaque gris du commerce (*grauer Salmiack*) ou, ce qui revient au même, de sulfate d'ammoniaque (*Schwefelsaurer Ammoniack*). La quantité employée est de 100 kilog. On la dissout partiellement et de manière à en ajouter chaque

---

ment? — Les primes ainsi employées à récompenser, à encourager les efforts du petit cultivateur, le plus intéressant de tous, ne seraient-elles pas mieux placées que celle que l'on a vu décerner un jour à un Monsieur très-riche parce que...... ses moyens pécuniaires lui avaient permis de se procurer un beau cheval?

Autre question qui découle de la précédente. Au lieu de faire consister ces primes, en totalité, en une somme d'argent susceptible d'être mal employée, ne vaudrait-il pas mieux donner des instruments aratoires perfectionnés, une charrue sous-sol ou fouilleuse par exemple? — On rendrait service de cette manière à toute la population d'un village, jalouse d'imiter un concitoyen lauréat.

jour à l'eau qui sert aux quinze arrosages successifs, à répéter toutes les vingt quatre heures. On recouvre ensuite le tout d'une couche de terre qui charge et tasse les matières bientôt livrées aux effets d'une fermentation lente, produite sans perte de gaz, car tous ceux qui se forment à l'intérieur sont absorbés par la masse. Cinquante ou soixante jours suffisent à la convertir en engrais. Celui-ci contient tous les principes constitutifs du fumier d'étables, plus du carbonne, de la potasse et de la chaux. — Après ce temps les matières végétales, détruites et transformées, présentent encore en volume les deux cinquièmes de la masse primitive, soit 100 mètres cubes au moins d'un engrais énergique, qui suffit à toutes les phases de la végétation du froment. Il n'a même pas, au même degré que le fumier d'étables, l'inconvénient de favoriser la pousse des herbes parasites qui nuisent tant à la plante, et salissent si fort le sol.

« Le sol sur lequel cet engrais s'emploie actuellement est silico-argileux, peu profond, froid et très-maigre. Il repose sur une couche de grés particulier (l'alios des Landes) mêlé d'une sorte de minérai de fer, qui a cinq ou six mètres d'épaisseur et qui est absolument imperméable. Très-rapprochée de la surface cultivable cette couche retient l'eau et ne la laisse plus échapper; l'eau y demeure et pourrit tout ce qui reste exposé à son action; elle tient la couche végétale froide et maigre, et consomme des masses de fumier à n'y pas croire. »

Les produits chimiques ci-dessus peuvent être acquis aux usines de Bouxwiller aux prix ci-après :

Sulfate de fer — 6 francs les 100 kilog.
Chlorhydrate d'ammoniaque — 100 fr. les 100 kilog.
Sulfate d'ammoniaque — 48 fr. les 100 kilog.

A. DE TURCKHEIM,
garde général des forêts.

(La fin à la prochaine livraison.)

SCÈNES DE LA VIE JUIVE EN ALSACE,

Par *Daniel Stauben*. (*Revue des Deux-Mondes*, 15 juillet 1857 — 1er novembre 1859). Un vol. in-18, chez Michel Lévy frères.

L'Alsace, dans la grande famille de l'unité française, gardera toujours un type à part que lui ont légué son passé historique et sa langue originelle. La richesse de son sol, les beautés pittoresques de ses paysages où se réveillent tant de souvenirs à la vue des vieilles ruines féodales qui dominent les sommités des Vosges, le caractère un peu rude, mais franc et loyal de ses habitants, l'immense développement industriel, dû principalement au génie actif de l'ancienne bourgeoisie de Mulhouse, méritent assurément une étude sérieuse. Le peintre de mœurs y trouvera au point de vue philosophique une ample moisson à faire ; car les anciennes coutumes et traditions ne sont pas déjà tellement disparues qu'il ne soit plus possible de remonter aux sources qui marquent son originalité. Toutefois, le temps emporte rapidement, de nos jours surtout, une partie du vieux patrimoine moral ; aussi, voit-on le plus louable empressement dans la classe intelligente du pays pour sauver de la destruction et de l'oubli les vieux monuments de l'architecture et des lettres.

M. A. Stœber surtout, comme un mineur infatigable, explore chaque filon des vieux souvenirs littéraires où l'imagination populaire a déposé ses inspirations naïves ; il récueille soit poésies, proverbes ou légendes, tout, ce que la mémoire a transmis d'âge en âge sous le secours de l'impression. M. M. G. Zetter, à Mulhouse ; L. Spach, T. Klein, Piton, Schneegans, etc. etc.... à Strasbourg ; Coste, Dorlan, à Schlestadt ; Bardy, à Belfort ; la *Revue d'Alsace* et les sociétés d'histoire et d'archéologie collectionnent, rassemblent une foule de documents dont l'intérêt grandira à mesure que la postérité aura vu disparaître les derniers vestiges de l'ancien monde.

Il appartenait à un de ses enfants les plus distingués, après avoir par de fortes études conquis sa place dans les hautes régions de l'Uni-

versité, de montrer dans notre pays le chemin d'une nouvelle carrière en fait de peinture de mœurs, celle de la fidélité. — Ce qui nous a frappé tout d'abord, c'est le naturel de la description, la vérité saisissante des portraits; c'est la simplicité du style, sans fard, sans tous ces moyens de séduction qui altèrent la sincérité du récit. Mais, comme tout observateur fin et pénétrant ne manque point de donner sa touche aux parties du tableau qui le méritent, il le fait avec un sourire indulgent et de bon goût devant des mystères et des faiblesses qui n'appartiennent pas exclusivement à une confession quelconque, mais à la nature humaine. — Il y a dix ans, notre savant et judicieux Aristarque, Sainte Beuve, [1] indiquait cette route par ces belles paroles : « Tout ce qui contribuerait à nous rendre dans l'expression la « netteté première, à débarrasser la langue et l'esprit français du « pathos et de l'emphase, de la fausse couleur et du faux lyrique qui « se mêle à tout, serait un vrai service rendu, non seulement au goût, « mais aussi à la raison publique. S'accoutumer à écrire comme on « parle et comme on pense, n'est-ce pas déjà se mettre en demeure « de bien penser ?... — la netteté est et sera toujours de première « nécessité chez une nation prompte et pressée comme la nôtre, qui « a besoin d'entendre vite et qui n'a pas la patience d'écouter long- « temps. Nous retrouvons ainsi des ressources dans nos inconvénients, « et nous sommes ramenés à nos qualités par nos défauts même. »

Les *Scènes de la vie juive en Alsace*, se rangent donc pour nous dans la série des œuvres sérieuses, et nous remercions l'auteur de nous avoir introduit dans ces réunions intimes de la famille dont, malgré le voisinage, nous ne connaissions qu'imparfaitement les coutumes traditionnelles et leur véritable signification. Sous le pseudonyme de, *Daniel Stauben*, notre compatriote M. A. Widal, nous fait voir comme au Stéréoscope cette partie de la société alsacienne dont le type oriental s'est conservé non seulement dans les physionomies, dans le goût des bijoux et des couleurs tranchantes, mais jusques dans ses usages domestiques et ses habitudes : on la voit le jour du sabbat se rassembler en commun, au grand air des promenades d'un autre climat, comme une tribu aux temps des patriarches.

L'auteur nous permettra de lui observer, que pour bien des lecteurs, il aura peut-être abusé de dénominations hébraïques dont l'ex-

---

(1) Causeries du lundi, 12 novembre 1849 : *Hamilton*.

plication ralentit un peu la narration : si la critique était fondée, une nouvelle édition pourrait corriger cela.

Quelques-unes des petites scènes d'intérieur, racontées avec une grâce et une finesse d'observation charmantes, contrastent par leur gaîté avec la rigide austérité des autres où quelques citations sont empreintes de la plus haute morale biblique. Les solennités du mariage et des funérailles, à Wintzenheim, sont des peintures flamandes où le plaisant et le gros-rire du polichinel allemand, *Hanswurst*, sont suivis d'impressions mélancoliques devant des scènes vraiment touchantes que le peintre décrit avec la noble sympathie d'un cœur profondément ému. — Son imagination n'avait pas, comme celle de l'auteur des *Scènes du Ghetto* (1), à inventer d'émouvants épisodes pour faire en France, où l'égalité civile est inscrite en tête de nos codes, la critique indirecte d'un ordre social où l'injustice prend quelquefois l'autorité de la loi. En soulevant le voile mystérieux qui couvre l'intérieur des familles, il a voulu être vrai. Aussi, voit-on de suite que ses personnages existent, que ce ne sont pas des mannequins de fantaisie qu'on voit se mouvoir sur la scène ; on semble au contraire y reconnaître chaque personnage comme une vieille connaissance, tant la vérité illumine le tableau aux yeux du lecteur : c'est que l'auteur, n'ayant pas à créer des figures de roman, a voulu sans doute que ses compatriotes, seuls juges compétents, quant à la ressemblance, y trouvassent comme première condition de son étude de mœurs la reproduction fidèle de la nature, si bien observée et si parfaitement décrite. En matière d'art, on reconnait au premier trait la touche du maître, et c'est là pour tout alsacien ce qui fera le mérite du livre dont nous annonçons avec plaisir la publication.

Il ressort de sa lecture un spectacle assurément digne d'intérêt et de méditation. Celui de voir ce peuple Israélite, si faible, si inconstant sous la conduite de son divin législateur, lui vouer après quarante siècles un culte si fervent. Moïse, montrant à son peuple la patrie promise et conquise par son génie, disparaissant de la terre comme un céleste météore lui laissa pour seule puissance la foi en un seul Dieu et la liberté politique ; il est remarquable de voir ce peuple, malgré sa prophétique dispersion dans le monde, subissant les barbares

---

(1) *Scènes du Ghetto*, par Léopold Kompert ; traduit de l'allemand par Daniel Stauben.

persécutions du moyen-âge que quelques contrées de l'Europe, soit-disant civilisées ! n'ont pas eu honte de renouveller par des réminiscences indignes de notre époque, de voir ce peuple conserver avec tant de persévérance sa foi dans les destinées promises par son immortel législateur, conserver ses traditions non seulement dans la gravité du culte religieux, mais consacrer symboliquement jusques dans ses fêtes de famille le souvenir des grandes époques de son histoire que l'avènement du Christ, seul, pouvait mettre au second rang des évènements survenus sur notre globe. — Sans toucher ici à aucunes de ces considérations intimes qui ressortent de la conscience de chacun, un pareil spectacle est assurément digne d'admiration.

Voltaire, cet esprit si supérieur en tant de choses, n'a pas épargné ses sarcasmes aux cinq livres de Moïse, dont les progrès de la science et de l'histoire ont de nos temps pris la défense contre l'école de l'ironie et de la satire, pour mettre le Pentateuque dans sa véritable lumière [1]. — Le libéralisme contemporain lui a également répondu par la plume de Benjamin Constant, avec moins d'agrément peut-être que le philosophe de Ferney, mais par ces paroles tout aussi mordantes: « Pour s'égayer avec Voltaire aux dépens d'Ezéchiel ou de « la Genèse, il faut réunir deux choses qui rendent cette gaîté assez « triste: la plus profonde ignorance et la frivolité la plus déplorable. »

Bossuet, jugeant d'un point-de-vue plus élevé, voyant du haut du Sinaï et du Décalogue, disait de Moïse: « Il est le plus ancien des histo« riens, le plus sublime des philosophes et le plus sage des législa« teurs. » — en lui « l'inspiration ne fit que porter à la dernière cer« titude et perfection ce qu'avaient ébauché l'usage et les connais« sances du plus sage des empires. » — Moïse, affirmant l'unité de Dieu à une époque où l'idôlatrie et le polythéisme étaient universels, et la liberté politique quand aucune nation encore n'avait de loi écrite, doit prendre aux yeux de l'historien philosophe, du poète et du législateur les proportions d'un être priviligié du Créateur. Ces considérations peuvent expliquer la persistante vénération des Israélites et le culte rigoureux qu'ils ont voué à leur législateur à travers tant de siècles. Ce sont les mœurs qui en sont résultées qui donnent tant d'intérêt et même l'attrait de la nouveauté, à une œuvre littéraire

---

[1] Les derniers travaux sur les Ecritures, par M. Wallon, membre de l'Institut, sont particulièrement remarquables par leur vaste érudition.

dont la science se dissimule sous les formes modestes d'un récit familier.

Après avoir fermé ce livre, d'une lecture si intéressante, on n'aura peut-être pas oublié les défauts trop connus de cette partie de la société alsacienne, qui, elle aussi, a besoin de progrès moraux; mais assurément, on saura mieux et plus justement en apprécier et en respecter les vertus traditionnelles. A cet égard, l'auteur a mérité la reconnaissance de tous.

H. Lebert, père.

FRANCE MÉROVINGIENNE.

Le tombeau de Childéric Ier, roi des Francs, *restitué à l'aide de l'archéologie, et des découvertes récentes, faites en France, en Belgique, en Suisse, en Allemagne et en Angleterre*, par M. l'abbé Cochet, inspecteur des monuments historiques de la Seine-Inférieure. — Un vol. in-8° de XXII et 474 pages. — Paris, Derache, rue du Bouloi, 7. — Prix: 10 francs.

M. l'abbé Cochet, qui s'est si honorablement fait connaître par son livre, intitulé: *La Normandie souterraine*, ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions et belles lettres en 1854, et dans lequel l'auteur a rendu compte, avec tant de lucidité et une si saine critique, des diverses fouilles, entreprises dans les cimetières antiques de cette province; qui, plus tard, dans un autre ouvrage, intitulé: *Sépultures gauloises, romaines, franques et Normandes*, a comparé les différents modes d'enterrement de ces diverses époques, vient de compléter ces deux monographies sépulchrales par un autre ouvrage, non moins important, intitulé: *Le tombeau de Childéric 1er, roi des Francs.*

Dans ce dernier livre, l'auteur rectifie, par les observations recueillies dans les nombreuses sépultures qu'il a ouvertes, les données incomplètes, laissées sur la tombe royale par les écrivains du XVII[e] siècle. Il prend à tâche, en donnant la description de chacun des objets trouvés dans ce tombeau, de réunir, comme en un faisceau, tous les documents qui s'y rapportent directement ou indirectement, et que lui ont fournis les auteurs qui ont écrit sur les sépultures antiques.

Le livre de M. l'abbé Cochet a donc un double but ; celui de rétablir, à l'aide de l'archéologie franque, l'historique de la tombe royale de Childéric, et, ensuite, celui de comparer, aux objets qui en ont été extraits, les nombreux spécimens d'objets analogues, retrouvés dans les sépultures connues de la même époque. L'auteur a voulu, comme il le dit lui-même dans son introduction, ressusciter Childéric, le vêtir et l'armer de pied en cap, puis, le remettre ainsi au milieu de ses soldats. Pour arriver à ce but, il prend, l'un après l'autre, les ornements, les armes et l'équipement du roi franc, puis, entoure chacun d'eux des ornements et des armes qui parèrent les leudes Mérovingiens. Il saisit l'épée, la hache et la lance du fils de Mérovée, puis, encadre ces armes d'un faisceau de lances, de haches et d'épées qui, comme elles, furent teintes du sang des Romains et des Barbares, et posèrent les fondements de la France moderne. En suivant cette méthode, il développe de nouveau, comme il l'a fait dans ses deux ouvrages antérieurs, le tableau des nombreuses sépultures, ouvertes dans presque toutes les contrées de l'Europe civilisée. Son livre en acquiert un double intérêt; car, non seulement l'auteur nous fait mieux connaître que ne l'ont fait tous ses devanciers, Chifflet, Lecointe, Ménestrier, Montfaucon, Dom-Martin et d'autres, la tombe du roi franc, mais encore, il initie le lecteur à la connaissance de tous les monuments funèbres qu'une juste curiosité scientifique a fait fouiller, et qu'elle a dépouillés de leurs armes, de leurs bijoux, de leurs ornements, pour en décorer nos musées d'archéologie.

Cette manière de procéder de M. l'abbé Cochet rend son livre utile à toutes les classes de lecteurs. L'érudit y trouve une vaste matière à recherches ; l'homme qui veut s'instruire, une matière féconde d'observation et d'étude. L'artiste même, dans les nombreuses vignettes, intercallées dans le texte, qui représentent les ornements, les armes, les bijoux, l'anneau sigillaire du roi Mérovingien, à côté des anneaux, des bijoux, des armes et des ornements sans nombre, extraits des

autres ouvrages de l'auteur, mais qu'il groupe ici, comme points de comparaison, y peut trouver de riches enseignements pour le costume des premiers temps de notre histoire nationale. La question, traitée par M. Cochet, appartient donc à tous les pays, puisque tous ont fourni leur contingent d'antiquités, qui viennent se grouper autour de la principale figure du héros dont la dépouille mortelle a inspiré le livre. Nous recommandons son travail à tous les amis des sciences archéologiques, à tous ceux qui s'occupent d'histoire, et qui aiment à vivre dans ce passé si plein de souvenirs, dont l'étude est si attachante.

MAX. DE RING,
Secrétaire de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.

RECTIFICATION.

M. Auguste Stœber nous prie d'informer les lecteurs de la *Revue d'Alsace* que la légende, insérée dans la livraison du mois de mars, de notre publication, sous le titre: « *La Fille du Boulanger*, » n'a pas été mentionnée dans le Recueil des légendes alsaciennes comme tradition populaire. Le travail de M. Ravenèz est, à l'exception du petit épisode intercalé d'un amant éconduit, la reproduction à peu près littérale d'une œuvre de pure imagination, écrite en langue allemande, que M. *Gustave Mühl*, de Strasbourg, avait fait paraître, sous le pseudonyme *Charles Eichborn*, dans les « *Elsæssische Neujahrsblætter* » de 1844.

ERRATUM. — Une erreur typographique s'est glissée dans la composition de la petite poésie communiquée à la *Revue* par M. Paul Lehr. Voici la rectification demandée par le traducteur :

Page 285 de la dernière livraison, ligne 16e, au lieu de : et parle de *la* justice, lisez : *et parle de justice*.

X. HOMMAIRE DE HELL.

ÉTUDE BIOGRAPHIQUE.

> Ces voyageurs illustres, amants ardents de la nature, souvent sans moyens, sans secours, l'ont suivie aux déserts, observée et surprise dans ses mystérieuses retraites, s'imposant la soif et la faim, d'incroyables fatigues, ne se plaignant jamais, se croyant trop récompensés, pleins d'amour, de reconnaissance à chaque découverte, ne regrettant rien à ce prix, non pas même la mort de Lapeyrouse ou de Mungo Park, la mort dans les naufrages, la mort chez les barbares.
>
> Qu'ils revivent ici au milieu de nous! Si leur vie solitaire s'écoula loin de l'Europe pour la servir, que leurs images soient placées au milieu de la foule reconnaissante!
>
> MICHELET. — *L'Oiseau.*

Pendant que l'homme voué aux paisibles travaux de la vie sociale jouit des conquêtes de la civilisation; pendant que, dans le calme de cette vie réglée, il savoure le bien-être d'une existence exempte de luttes et de dangers, nous voyons quelques hommes à la trempe énergique s'aventurer seuls dans des contrées inconnues, affronter les mille périls que recèle une nature sauvage, lutter avec les éléments déchaînés; tout cela pour arracher à la création quelques-uns de ses secrets, pour faire avancer l'humanité de quelques pas de plus dans le domaine de la science. D'autres vont fouiller le sol des civilisations éteintes, remuer le sable qui ensevelit Babylone et Ninive, pour déchiffrer l'énigme que le sphinx du passé s'obstine, en dépit de leurs efforts, à garder dans sa bouche de granit. D'autres enfin, jetant un défi à l'impossible, vont, armés des instruments de la science, marquer l'empreinte de leurs pas sur les cimes les plus inaccessibles des Andes ou de l'Himalaya, explorer les glaces du pôle ou les dangereux mystères de l'Afrique centrale.

A ces hommes prédestinés, la Providence a dit : marchez, vous êtes les pionniers de la civilisation. Nouveaux apôtres, vous irez frayer pour elle des routes dans l'inconnu. Taillés pour la lutte, vous ne connaîtrez jamais le repos. Le rocher du désert sera votre oreiller. Laissez-là les délices du monde, les joies de la famille, les liens de la société. Là-bas l'horizon incommensurable vous offre son mirage. Courez à perte d'haleine ; d'autres vous suivront, et viendront à leur tour jalonner la route. Cette route est semée d'ossements blanchis, sinistres indicateurs qui n'ébranleront pas votre foi.

Combien de ces hardis explorateurs ont revu le ciel de la patrie? Ils se comptent aisément, tandis que dans l'histoire des voyages vous trouvez marqués d'un signe funèbre les noms de Victor Jacquemont, René-Caillié, Mungo-Park, Lapeyrouse, Franklin, et de tant d'autres. Quelques brillantes exceptions viennent seules consoler la science en deuil de tant de nobles existences sacrifiées au désir de la servir.

C'est la vie d'un de ces martyrs volontaires de la science que je vais essayer de retracer ici. Ce devoir ou plutôt cet impôt du cœur, dont je m'acquitte aujourd'hui envers la mémoire d'un compatriote et d'un ami, envers Hommaire de Hell, dont l'Alsace a le droit de s'honorer, m'est rendu facile par mes souvenirs, par les nombreux matériaux qu'a laissés l'illustre voyageur et que j'ai pu consulter grâce à l'affectueuse obligeance de celle qui fut la compagne dévouée de sa vie.

M. de la Roquette, secrétaire général de la Société de Géographie, a lu à la séance de cette Société du 26 juillet 1851, une notice nécrologique sur Hommaire de Hell, où il rend le plus bel hommage aux mérites du savant, à l'intrépidité du voyageur, aux services qu'il a rendus à la science géographique et géologique, services que la Société a récompensés par d'éminentes distinctions. Après cet aperçu substantiel sur la vie et les œuvres du savant, écrit avec l'autorité du talent et la compétence de l'homme érudit, il est peut-être présomptueux de reprendre une étude biographique esquissée à si larges traits. Mais le sentiment qui me guide, tout en me forçant à incliner mon insuffisance devant l'écrit d'un maître, me laisse du moins l'espoir que ces lignes toutes modestes ne seront pas lues avec indifférence dans notre Alsace si sympathique à la mémoire de ses enfants qui ont bien mérité d'elle.

Il est des noms que la foule ne doit pas ignorer, comme il est des dévouements que son indifférence ne doit point heurter. Dans notre

siècle si pressé d'agir, si avide de nouveauté, où les préoccupations du lendemain tuent les souvenirs de la veille, il est bon, parfois, de raviver la mémoire de ceux qui ont fait abnégation d'eux-mêmes, dont l'œuvre, par sa portée exceptionnelle, est restée dans les couches supérieures de la société. Il est bon, il n'est que juste de populariser cette œuvre et de rappeler aux contemporains, dans une notice sans prétention, un nom qui n'est pas sans gloire.

Il est d'ailleurs un côté intime de cette belle intelligence qui ne pouvait trouver sa place dans un rapport officiel où l'homme est exclusivement jugé au point de vue de ses œuvres. Ce côté intime, ce côté du cœur, qui selon moi, constitue le plus bel aspect d'une nature, d'élite, devait être mis dans son jour. C'est dans les lettres à sa femme, pages vivantes où l'homme se peint tout entier, où il laisse tomber goutte à goutte la meilleure partie de lui-même, c'est dans ce déshabillé de la pensée, dans cette communion de l'âme avec ce qu'elle a de plus cher au monde, que j'ai puisé les principaux éléments de cette notice. Je complète le portrait.

Ignace-Xavier-Morand Hommaire de Hell est né à Altkirch (Haut-Rhin) le 24 novembre 1812. Idole d'une mère pieuse et tendre qui n'avait que ce seul fils, il fut élevé avec ce raffinement de petits soins qui gâtent les enfants et semblent devoir agir en sens inverse des dispositions naturelles si celles-ci, dominées par un instinct plus fort que l'éducation, ne brisaient d'elles-mêmes l'enveloppe qui les lie au foyer paternel. La constitution délicate, presque maladive, du jeune Hommaire semblait, d'ailleurs, justifier les tendresses dont s'entourèrent son enfance et son adolescence. Il fit ses premières études classiques au collége d'Altkirch, sous la direction du vénérable prêtre qui, aujourd'hui encore, est à la tête de cet établissement d'instruction qui lui doit depuis trente trois ans sa prospérité. Son goût pour les sciences et les études graphiques se manifesta de bonne heure et on le vit s'appliquer avec ardeur à l'étude du dessin qui devait, plus tard, lui devenir si utile. Aussi loin que peuvent se reporter mes souvenirs d'enfance, je le vois encore, élève d'humanités, ombrant une belle tête de Paul-Emile, au casque panaché.

Après avoir terminé en 1831 ses études au collége royal de Dijon, où il marqua parmi les élèves les plus distingués, sa passion pour la science géologique le décida à entrer à l'école des mineurs de Saint-Etienne, afin de conquérir le grade d'ingénieur civil et d'y puiser les

éléments nécessaires pour aborder le champ d'exploration que sa vocation lui traçait.

Sorti de cette école en 1833, lesté du bagage de sciences qui, plus tard, devait lui tracer le chemin de la célébrité, le jeune Hommaire se trouvait à ce moment de la vie, si court et si précieux, où les facultés de l'imagination et du cœur sont en pleine floraison. Cette âme avide de gloire, qui pressentait dans l'avenir une destinée pleine d'éclat et de périls, était par-dessus tout accessible eux sentiments les plus tendres, et déjà s'était développé en elle le germe d'un amour qui fut le souverain mobile de sa vie entière.

Le sort, en lui faisant rencontrer dès le début de sa carrière, une âme capable de comprendre la sienne, de s'associer à ses projets aventureux, d'exalter en lui la foi dans l'avenir, la confiance dans les résultats d'un travail opiniâtre, lui accorda ce que tant d'hommes poursuivent vainement toute leur vie, le bonheur à deux. Son courage en fut centuplé. Devenue sa femme, Mlle Adèle Hériot, fille d'un ancien serviteur de l'Empire, comprit, malgré ses seize ans, le côté sérieux du caractère de son mari et s'associa d'âme, de cœur et de volonté aux hasards d'une destinée qui devait les entraîner, l'un et l'autre, si loin des chemins battus.

L'un était savant, l'autre poëte; tous deux doués d'un cœur énergique et tendre, ne voyant de bonheur que dans leur mutuelle passion, et pleins de confiance dans cet avenir qu'ils rêvaient si beau! Loin de mettre obstacle au désir que nourrissait son mari d'aller tenter fortune en Orient, la jeune femme accueillit vivement ce désir et comprit que c'était là-bas, dans le pays du soleil, que leur destinée devait s'accomplir.

Cependant ce projet fut ajourné quelque temps encore. L'étude des chemins de fer commençait alors en France; on allait s'occuper de la ligne de Lyon à la Méditerranée. M. de Kermaingant, inspecteur général des ponts-et-chaussées, résidant à Lyon, chargea Hommaire de Hell d'en faire les études. Ce travail l'occupa jusqu'en 1835, et il dut, dans cet intervalle, séjourner à Condrieux, à Vienne et à Marseille.

Telle est la force d'une vocation bien arrêtée qu'il ne peut résister plus longtemps au désir d'aller voir des pays inconnus. Le gouvernement turc avait accepté l'offre de ses services comme ingénieur attaché aux travaux publics. Il partit le 2 octobre 1835, laissant der-

rière lui ce qu'il avait de plus cher au monde, sa jeune femme et l'enfant qu'elle lui avait donné, qui devaient aller le rejoindre à Constantinople dès qu'il aurait pu s'assurer par lui-même de la stabilité de sa position.

Il s'embarque à Marseille sur un brick autrichien en partance pour Constantinople. Le *Génie navigateur*, tel était le nom du navire, nom de bon augure qui semblait présager une traversée heureuse. A cette époque le service des bateaux à vapeur n'était pas organisé et les voyageurs avaient à courir les chances de la navigation à voiles, toujours longue et souvent périlleuse. Le bâtiment était tout neuf, magnifiquement gréé et dirigé par un homme qui, depuis nombre d'années, sillonnait la Méditerrannée en tous sens, un vrai marin dont l'expérience était pour notre voyageur une garantie précieuse : il semblait donc n'avoir à redouter aucun accident. Cependant un évènement dramatique vint démentir ces prévisions confiantes.

Les premiers jours, la navigation ne fut signalée par aucun incident remarquable. Le 11, à vingt lieues de Malte, une voie d'eau se déclare et le navire menace de sombrer. Ici commence la triste odyssée que nous laisserons Hommaire raconter lui-même. J'en copie le récit dans la lettre volumineuse qu'il écrivit à sa femme après son naufrage sur les côtes de Céphalonie.

« Côte Santa Barbara, île de Céphalonie, 18 septembre 1835.

. . . .

« Le 11 au matin, nous fûmes en vue de l'île de Malte et huit jours après, avec le même vent, nous pouvions être à Constantinople. Quel bonheur ! me disais je, bientôt je pourrai écrire à ma bien-aimée. Je faisais mille et mille projets pour toi ; enfin j'étais satisfait. Mais l'évènement du soir vint me plonger dans la consternation. Vers les 4 heures (nous étions alors à 20 lieues de Malte), une voie d'eau se forma, et peu d'heures après, nous avions trois pieds d'eau dans le navire. On fit marcher les deux pompes toute la nuit et tout ce que l'on put faire pendant quelques heures ce fut d'extraire à peu près la même quantité d'eau qu'il en entrait. Le vent qui, jusqu'alors avait été frais, devint tout-à-coup très-violent et la mer très-grosse. Toute la nuit, je l'ai passée sur le pont; je me suis moi-même mis au travail. Néanmoins, la crainte ne s'était pas encore emparée de moi. J'espérais toujours que la voie d'eau finirait par se fermer d'elle-même, ou bien qu'on finirait par la trouver. Mais mes espérances ne furent pas réa-

lisées. Le 12, les pompes ont travaillé toute la journée sans se rendre maîtresses de l'eau. Nous avions le vent sud-ouest toujours très-fort; nous prîmes donc le parti de nous diriger sur Zante ou sur Céphalonie, au nord-ouest de la Morée, afin d'entrer dans un port et d'y réparer le navire: mais nous étions bien éloignés de ces deux îles et, pour pouvoir y arriver et sauver notre vie, il fallait supposer la continuation du même vent et avec la même force pendant deux journées. A la nuit, le travail de l'épuisement de l'eau est interrompu, les pompes s'étant dérangées. Alors, et je ne crains pas de l'avouer, la frayeur s'empara de moi. Tous mes membres tremblèrent pendant quelques instants; mais aussi, qui aurait pu ne pas être frappé! Nous avions alors cinq pieds d'eau dans le navire, éloignés de toutes les côtes, placés dans l'endroit de la Méditerrannée le plus large.

« La mer était très-grosse; les manœuvres ne pouvaient s'exécuter, l'équipage entier était occupé à pomper l'eau. Les voiles frappaient contre les mâts avec un bruit épouvantable. Avec cela, à la nuit, les hommes horriblement fatigués murmurèrent et menacèrent de cesser leur travail. Oh! alors mes regrets furent déchirants et d'autant plus que je les renfermais en moi-même, paraissant au dehors être calme et de sang-froid et encourageant même les matelots désespérés. Je ne pensais plus qu'à toi. Déjà quitter ma bien-aimée, disais-je, et pour toujours! Voir déjà m'échapper ce bonheur, objet de tous mes désirs et mourir au milieu de cette mer, éloigné de tout ce qui m'est cher, ne pouvant pas même te faire savoir que mon dernier soupir a été pour toi et ma dernière parole ton nom!.... C'était mourir mille fois.

« Je repris cependant du courage, j'en puisais dans la conviction que j'ai depuis longtemps qu'il est dans ma destinée d'aller servir à l'étranger. Triste consolation, et néanmoins elle me donna mon sang-froid.

« Vers minuit, à la voix du capitaine, l'équipage se remit au travail et l'on puisa l'eau au moyen de seaux. Toute la nuit se passa ainsi et, le matin, nous avions sept pieds d'eau. Le 13, au point du jour, nous fûmes en vue de la côte. Nous pensions que c'était Zante, mais c'étaient les côtes de la Morée. L'incertitude que montra alors le capitaine me fit frissonner. Enfin nous nous dirigeâmes vers le nord-ouest. Le temps se découvrit alors un peu et l'île de Zante se présenta devant nous. Deux heures après, vers les dix heures du matin, nous

étions dans la rade de la cité. Nous avions arboré le pavillon de détresse. Un petit canot vint à notre rencontre et, malgré notre situation, on a la barbarie de nous refuser l'entrée du port, sous prétexte que nous venions d'un pays infesté par le choléra. Désespérés, nous tournâmes alors du côté de Céphalonie, huit lieues plus loin, espérant y trouver plus d'humanité ; mais à peine avions-nous fait deux lieues qu'un orage s'éleva. Le vent devint tout-à-coup contraire. Pluie, tonnerre, rien ne manquait pour ajouter à l'horreur de notre position. Les voiles se déchiraient, un mât venait d'être renversé par la force du vent et l'eau, augmentant toujours, empêchait de gouverner le navire. Ne sachant plus que faire, et, sur le point de voir le bâtiment englouti, nous laissons le vent pousser le bâtiment sur la côte de Céphalonie opposée à celle où nous devions aller. Alors la mort me paraissait presque certaine ; néanmoins je pris tous mes papiers les plus précieux et mes plans et je m'apprêtai à saisir quelque planche pour me sauver ; mais le navire ayant échoué sur les rochers, on mit promptement la chaloupe en mer ; nous y plaçâmes tout ce que nous pûmes d'effets et nous eûmes le bonheur d'atteindre le rivage à six heures du soir. Il était temps, quelques instants après le navire fut entièrement envahi par l'eau et il se renversa sur le côté.

. . . .

« Nous avions abordé près d'une maison habitée par une espèce d'inspecteur sanitaire. Après quelques pourparlers il consentit à nous recevoir chez lui, et tout ce qu'il put faire c'est de nous faire passer la nuit dans une espèce de cave n'ayant aucune autre ouverture que la porte. Du reste, nous n'eûmes qu'à nous louer du propriétaire le comte Elia de Strin, grec mais vénitien d'origine.

« Toute la nuit, le vent fut terrible. Le lendemain 14, nous courûmes à l'endroit où le bâtiment avait échoué. Il était en pièces et toute la plage couverte de débris. Jamais je n'ai vu pareille scène de désolation . . . .

« Le 15, de bon matin, est arrivé le consul autrichien, mais nous n'avons rien pu savoir sur notre quarantaine à faire avant d'entrer dans la cité. On avait écrit à Corfou, résidence du gouverneur général et l'on attendait la réponse. Nous sommes encore allés au navire pour sauver le plus possible d'effets. Pour mon compte, j'ai perdu ma grande caisse contenant mes livres et tout mon linge. Cette perte

m'afflige on ne peut plus. Je tenais tant à ces belles chemises que m'avait données ma pauvre mère quelque temps avant de mourir.

. . . .

« Je te parlerai maintenant des habitants de Céphalonie qui sont les plus civilisés de toute la Grèce. Autour de l'endroit où nous sommes établis se trouvent plusieurs villages, et tous les jours nous en voyons arriver les habitants par douzaines. Leur figure, généralement, ne prévient pas en leur faveur. La mauvaise foi et la perfidie accompagnées de lâcheté se peignent dans tous leurs traits. Les Grecs aisés ont la veste de couleur et brodée, et par-dessus leur pantalon ils portent une espèce de jupe plissée extraordinairement ample, et blanche, qui leur descend jusqu'aux genoux. Le bonnet blanc, chez eux, est remplacé par la calotte rouge.

« Ce ne sont plus les Grecs d'autrefois ; c'est maintenant une race tout à fait dégénérée qui ne mérite pas même notre pitié. Si l'on avait pu nous voler jusqu'à notre chemise, on l'aurait fait, et fort heureusement pour nous, nous avons trouvé la maison du comte où nous avons été de suite en toute sûreté.

. . . .

« Ce matin, en allant au bâtiment, j'ai aperçu la petite île d'Ithaque patrie du célèbre Ulysse, le plus rusé des grecs d'après Homère. En voyant ce petit pays, je me suis naturellement rappelé toute l'Odyssée et la fidélité de Pénélope surtout. J'ai souri en pensant qu'Ulysse pour revenir chez lui de Troie, avait fait une navigation de dix ans.

. . . .

« Aujourd'hui enfin sont arrivés ces messieurs du tribunal de la cité afin d'entendre notre déposition sur la perte du navire. Et le croiras-tu, ces individus ont mis trois jours et trois nuits pour faire six lieues. Ils viennent ici en partie de plaisir, et, pendant que nous vivons de chèvre et de pain noir, eux, au-dessus de nous se régalent à la table du comte, chantent et rient à gorge déployée. Nous aurions, je crois, abordé sur les côtes les plus barbares de l'Afrique que nous eussions été mieux traités. Je connais maintenant et je sais apprécier l'hospitalité que donne le gouvernement anglais. Sans l'humanité du comte, on nous aurait fait coucher dehors. Et encore a-t-il été réprimandé pour nous avoir donné un asile le jour de notre arrivée et pour ne pas nous avoir laissé, en quelque sorte, mourir sur le rivage, pendant

une nuit de pluie, d'orage et de vent des plus violents. Il me tarde de parler au consul français pour lui faire connaître toute mon indignation. »

Le 4 novembre notre voyageur fait voile pour Smyrne sur une petite goëlette autrichienne venant de Trieste. Décidément les navires autrichiens lui portent malheur : à peine échappé à un affreux naufrage, il retombe dans de nouveaux dangers et, dans la traversée de l'Archipel, c'est une lutte à perte d'haleine contre une série non interrompue d'orages et de tempêtes. Aussi cette rude épreuve, jointe aux souffrances physiques qu'il eut à endurer, lui inspira-t-elle le plus profond dégoût pour les voyages sur mer. Sous l'impression pénible qui le dominait, Smyrne fut sans charmes pour lui. Cette atonie morale, résultat inévitable des nombreuses secousses qu'il a subies, se reflète dans sa correspondance.

« Je me promène dans les rues de Smyrne, au milieu des Turcs et Arméniens, comme je me promènerais dans une ville de France. Rien ne me fait impression, et ne me paraît étranger. Je suis insensible à tout ce qui se passe autour de moi et certes, en me voyant, personne ne s'imaginera que je suis pour la première fois dans une ville du Levant. »

Mais ce nuage se dissipe : il s'embarque cette fois sur un bateau à vapeur, la *Marie-Dorothée*, franchit les Dardanelles et voit enfin briller devant lui, dans toute sa splendide réalité, la fière Stamboul que le mirage de l'imagination lui avait représentée comme le théâtre futur de ses travaux et de ses succès. Le soir même de son arrivée il trouve chez M. Blake, rédacteur en chef du *Moniteur ottoman* une lettre de sa femme, objet de ses plus chères préoccupations dans les moments critiques qu'il eut à passer depuis son départ de Marseille. L'idée seule que la nouvelle du désastre du *Génie navigateur*, aurait pu parvenir à sa chère Adèle avant que sa lettre datée de Céphalonie lui parvînt, le faisait frissonner.

C'est cependant ce qui manqua d'arriver. Le *Sémaphore* de Marseille, sur la foi de renseignements inexacts, avait annoncé que, dans le naufrage, tout avait péri, corps et biens. Pendant six semaines Hommaire de Hell fut pleuré par son père, par ses amis : seule, sa jeune femme ignorait le terrible évènement. Confiante dans la bonne étoile du jeune voyageur, elle attendait à Condrieux les premières nouvelles de sa lointaine expédition, quand cette longue lettre datée

de Santa Barbara, lui révéla les dangers qu'il avait courus et vint dissiper le deuil de ses amis.

Le lendemain de son arrivée à Constantinople Hommaire alla faire sa visite au ministre Mohammed Namik pacha qui l'attendait et dont il reçut un accueil fort gracieux. Le ministre lui donna rendez-vous pour une entrevue avec le séraskier pacha, ministre de la guerre et en même temps gouverneur de Constantinople. En sortant de l'audience il s'embarque dans un caïque pour aller voir en Asie M. Blake, le rédacteur du *Moniteur ottoman*, qui habitait Scutari avec sa famille. L'appui de cet homme, que son mérite comme écrivain et comme diplomate avait bien posé en cour, lui devint précieux : son influence devait lui aplanir bien des difficultés, dans cet immense champ d'activité qu'ouvrait à son esprit aventureux la Turquie, pays neuf, où la vieille immobilité de l'islamisme commençait à donner quelque prise au progrès moderne.

Après plusieurs entrevues avec les ministres, Hommaire de Hell contracte avec le gouvernement turc un engagement d'après lequel il est attaché comme ingénieur au service des travaux publics, à 2000 piastres d'appointements par mois, ce qui équivalait à 6360 fr., de monnaie de France. On lui donnait en outre le logement dans un bâtiment de l'Etat et le *taïm* ou ration journalière, composée de viande, riz, pain et charbon. A Constantinople où la vie, à cette époque, était à bon marché, ces conditions de traitement étaient fort avantageuses, et notre jeune ingénieur s'applaudissait de ce que la fortune commençât à lui sourire.

Le premier projet dont il eut à s'occuper fut l'étude d'un pont suspendu de 200 mètres de longueur à établir sur le port de Constantinople. Le 14 décembre les études étaient terminées sur le terrain et il comptait pouvoir, trois semaines après, présenter ses plans au sultan. Dans l'intervalle, Halim pacha, gendre du sultan, lui demande le plan de la construction d'un phare sur la mer Noire, à l'entrée du canal de Constantinople. Il est présenté ensuite par Namik au Capitan pacha ou grand amiral avec lequel il s'entretient, sans drogman, en italien. Ce haut dignitaire lui promet un sort brillant s'il parvient à traiter le minérai de fer de Turquie pour l'approprier à la fonte des canons à Constantinople; car la Turquie, jusque là, était réduite à acheter ses canons en Angleterre, cet arsenal du monde entier qui vend ses instruments de mort aux peuples barbares comme aux peuples civilisés.

Hommaire va se mettre à l'œuvre: ses lettres respirent une confiance sans bornes dans le succès de ses opérations. Un accord passé avec le capitan pacha lui assure un traitement de 5000 piastres par mois et, lorsque la fonte coulera, une gratification de 7000 piastres. Sa fortune semblait assise sur les bases les plus solides. L'avenir était à lui, et il enregistrait ses promesses avec cette fougue de caractère qui se rit des obstacles et ne tient nul compte des déceptions.

« Lorsque je considère ma position actuelle, écrivait-il à sa femme, et que je la compare à celle que j'aurais eue en France, combien je me félicite d'être venu dans ce pays et combien je me trouve heureux d'avoir eu assez de courage et assez de constance pour surmonter les difficultés qui venaient, à chaque instant, entraver mes projets et la marche de mes études! Ce courage et cette constance, c'est à toi que j'en suis redevable, ma bonne amie : sans toi je n'aurais pu résister à tous les coups qui nous ont accablés. Combien n'avons-nous donc pas souffert à Paris! Mais maintenant toutes ces souffrances sont oubliées. Notre position va être telle que nous la désirions dans nos rêves de bonheur. Ici j'obtiendrai considération et fortune et j'aurai cette jouissance inexprimable de pouvoir aller au-devant de tous tes désirs. »

Aussi, devant cette brillante perspective, pressait-il le départ de sa jeune femme qui s'apprêtait à venir le rejoindre. Ce départ devient pour lui une bien grave préoccupation. Il se souvient, non sans frissonner, des dangers qu'il a courus sur mer, et il tremble pour sa chère Adèle et son petit Edouard. Sa sollicitude pour ces deux existences si précieuses lui fait pourvoir à tout : il n'est pas un détail de précautions à prendre pendant la traversée qu'il n'ait prévu, qu'il ne règle à l'avance dans une longue lettre. Il traite lui-même avec le capitaine Ardisson, du brick la *Perle*, qui se trouvait alors à Constantinople et qui devait retourner à Marseille pour revenir prochainement.

Dans l'intervalle il va voir à Thérapia l'amiral Roussin, ambassadeur de France et ami du contre-amiral de Hell, son parent. Il trouve chez le représentant de son pays une réception pleine d'affabilité et d'encouragements.

Bientôt sa jeune famille arrive et le bonheur de cette réunion vers laquelle tendaient toutes ses aspirations depuis tant de mois, ne laissait plus rien à envier à son cœur. Tout semblait marcher à souhait :

mais sa jeune et confiante imagination ne s'était point aperçue que cet échafaudage d'espérances reposait sur le sol mouvant des influences politiques ; qu'en Turquie, moins qu'ailleurs, les projets éclosent viables ; qu'une intrigue de palais suffit pour défaire le lendemain, ce qui a été laborieusement combiné la veille. Namik pacha, l'homme de progrès qui avait conçu l'idée généreuse d'associer le jeune français à l'exécution de son vaste plan de travaux publics, tombe en disgrâce, sa chute entraîne l'abandon des projets à l'étude et réagit d'une manière fatale sur la position officielle d'Hommaire de Hell. Le séraskier pacha, auquel il avait remis ses plans pour les présenter au sultan, ne les a pas présentés. Vieillard de 75 ans, il a l'oreille ouverte à toutes les influences et manque de l'énergie nécessaire pour résister aux conseils intéressés qui l'engageaient à s'abstenir. Plus de pont suspendu, plus de phare, plus de fonderie de canons.

Je l'ai dit plus haut, la déception n'avait aucune prise sur ce caractère à forte trempe. Forcé de divorcer momentanément avec ses premières espérances, il se crée un autre point de vue et conçoit le plan d'un grand voyage d'exploration dans la Russie méridionale, sur les bords de la mer Noire et de la mer Caspienne. Il s'y prépare pendant plus d'un an, en explorant avec le plus grand soin les environs de Constantinople, où il constate l'existence de plusieurs mines de houille aujourd'hui en plein rapport.

Le but d'Hommaire de Hell, en quittant Constantinople, était de reconnaître la constitution géognostique de la Crimée, celle des steppes de la Nouvelle-Russie et d'arriver, par des observations positives, à la solution de la grande question de la rupture du Bosphore, problème qui, depuis des siècles, tenait en éveil la sagacité des savants. Là ne devaient point se borner ses investigations : un attrait plus puissant encore dominait sa pensée, le désir d'élucider cette autre grande question qui se rattache à la dépression de niveau de la mer Caspienne et à la communication que l'on suppose avoir existé, avant les temps historiques, entre cette mer et la mer Noire.

Il s'embarque le 15 mai 1838, avec sa jeune femme, sur le bateau à vapeur d'Odessa, cinglant vers ces régions où, nouvel Argonaute, il se promettait, au point de vue de la science, une véritable toison d'or. Arrêtons-nous un instant avec le jeune couple sur le pont du navire qui porte ses destinées. C'est, en effet, un spectacle digne d'at-

tention que de voir marcher résolument vers l'inconnu, vers des plages où la civilisation de l'Europe est encore si nouvelle, de voir marcher, dis-je, une femme délicate, ornée des dons du cœur et de l'imagination, faite pour briller dans les salons et non point pour subir les fatigues d'une course aventureuse dans les steppes. C'est un spectacle touchant que cette communauté de deux natures d'élite apportant, l'une sa science, l'autre son talent, au service d'une même idée. Nous devons à Mme Hommaire de Hell toute la partie pittoresque de la relation des voyages de son mari. Les âpres spéculations de la science ne perdent rien à être encadrées dans ces arabesques, à être émaillées de ces fleurs qu'une main de femme sait cueillir même dans l'aride sentier du désert.

La relation du premier voyage de notre compatriote en Orient à été publiée, en trois volumes (1) accompagnés d'un atlas de planches dessinées par Férogio d'après les croquis originaux d'Hommaire et d'une carte dressée d'après les observations astronomiques les plus récentes, les travaux hydrographiques de la marine russe et les éléments nombreux recueillis sur place par l'auteur. Cet ouvrage intitulé: « *Les steppes de la mer Caspienne, le Caucase, la Crimée et la Russie méridionale* » se divise en deux parties, l'une historique et pittoresque comprenant deux volumes, et l'autre purement scientifique. Un remarquable esprit d'observation qui sait tirer parti des données les plus ingrates, une justesse d'appréciation qui n'a d'égale que l'indépendance de caractère de nos voyageurs, la mise en lumière d'un grand nombre de questions politiques, historiques, commerciales et ethnographiques, tels sont les principaux titres qui, à côté de la valeur scientifique du dernier volume, recommandent leur œuvre à l'attention publique. Je dois ajouter toutefois, que le prix élevé de la première édition publiée avec un luxe typographique et un atlas de planches pittoresques qui en font une veritable œuvre d'art, ne l'a rendue accessible qu'à un très-petit nombre de lecteurs. Cependant cette œuvre qui, lors de la guerre de Crimée, a rendu de grands services, en fournissant des indications précises sur le littoral de la mer Noire et de la mer d'Azof, sur l'intérieur du pays qui fut le théâtre de la guerre, et surtout sur les ressources stratégiques de la

(1) Paris, 1843, P. Bertrand, éditeur ; imprimerie de Mme Ve Berger-Levrault, à Strasbourg.

place de Sébastopol, cette œuvre, dis-je, était destinée à une publicité plus étendue. Elle est de celles qui, publiées dans les conditions ordinaires de bon marché, sont appelées à se vulgariser rapidement. C'est ce que vient de comprendre un de nos grands éditeurs de Paris, M. Hachette, et nous sommes vraiment heureux d'annoncer qu'il vient de publier une édition populaire des *Steppes* dans le format de la bibliothèque des chemins de fer, et qui contient toute la partie pittoresque du voyage, due à la plume de Mme Hommaire de Hell. Espérons que ces pages attrayantes feront désirer une réédition de l'ouvrage entier, dans le même format, avec la partie historique et scientifique.

« Notre ouvrage, disait la préface de la première édition, n'est publié sous le patronage de personne ; nous sommes restés indépendants de toute influence étrangère, et en signalant franchement ce que nous avons trouvé de vicieux dans les institutions sociales de l'empire moscovite, nous croyons nous montrer plus reconnaissants de l'acceuil qui nous a été fait en Russie que quelques voyageurs de notre époque, dont les pages ne sont remplies que de flatteries aussi ridicules qu'exagérées. »

J'ai laissé nos voyageurs, à leur entrée dans le Bosphore, sur le pont du pyroscaphe d'Odessa ; j'y retourne pour admirer avec Mme Hommaire de Hell le panorama de Constantinople qui forme l'entrée en matière du premier volume.

« Constantinople, dit-elle, nous apparaissait alors dans toute sa beauté. Assise comme Rome sur ses sept collines, exerçant comme Corinthe sa souveraineté sur deux mers, l'immense cité présentait à nos yeux un superbe amphithéâtre de palais, de mosquées, de blancs minarets et de verts platanes illuminés par les rayons éclatants d'un soleil d'Asie. Quelle description pourrait peindre ce merveilleux spectacle? Comment en donner même l'idée? Ne serait-ce pas, comme l'a dit M. de Lamartine, faire injure à la création que de comparer Constantinople avec quoi que ce soit au monde?

« Cependant nous avancions dans le Bosphore, et les deux rives, toutes bordées jusqu'à la mer Noire de palais et de villages à demi-cachés sous les noirs ombrages des cyprès, sollicitaient aussi nos regards fixés encore sur la grande cité, qui semblait fuir derrière nous. Le Bosphore lui-même présentait un coup d'œil très-animé. Mille caïques aux voiles blanches glissaient légèrement sur les flots et se croisaient sans cesse d'une rive à l'autre. A mesure que nous

avancions, le Bosphore s'élargissait davantage, et bientôt nous entrâmes dans cette mer Noire dont le nom sinistre s'accorde si bien avec les orages qui la bouleversent incessamment. »

Le trajet de Constantinople à Odessa, se fait en cinquante heures. Il n'entre pas dans mon intention (le cadre de cette notice s'y oppose d'ailleurs) de suivre Hommaire dans toutes les étapes de sa longue pérégrination qui dura cinq ans. Comme il le dit lui-même dans sa préface, il sillonna le pays dans tous les sens, suivit à pied ou à cheval le cours des fleuves et des rivières, visita toutes les côtes russes de la mer Noire, de la mer d'Azof et de la mer Caspienne, étudiant le régime des eaux et mesurant le relief du sol, de manière à pouvoir en tracer des coupes, touchant à tout enfin, en observateur, en géographe et en géologue.

Sa tâche fut allégée par la protection toute spéciale des autorités russes et c'est grâce à deux missions scientifiques et industrielles dont le chargea le gouvernement de Nicolas qu'il jouit d'une assistance précieuse dans des contrées à demi-barbares où le voyageur qui ne peut compter que sur lui-même est exposé à des mécomptes et à des privations sans nombre. En 1838, il rédige à Kherson et adresse au gouvernement russe, par l'intermédiaire de M. Challaye, consul de France à Odessa, un mémoire où il parle, en toute liberté, des arsenaux de Nicolaïew et de Sébastopol. C'est surtout à la bienveillance du comte de Woronzow, gouverneur général de la Nouvelle Russie, qu'il fut redevable des facilités avec lesquelles il put explorer le pays. L'amitié du comte lui devint plus précieuse encore lorsqu'il eut découvert une mine de fer sur les bords du Dniéper, dans le district d'Ekaterinoslaw. Cette découverte lui valut, en 1839, la croix de Saint-Wladimir. Arrivé dans cette dernière ville le 23 avril 1839, il y est parfaitement accueilli par le gouverneur, le baron Franck, et s'occupe bientôt des préparatifs de son voyage à la mer Caspienne. Le baron le munit d'une lettre de recommandation pour le curateur de toutes les tribus kalmoukes à Astrakhan et lui fait obtenir ainsi les papiers destinés à faciliter son voyage à travers les steppes des Kalmouks. Le 28 avril il se met en campagne pour l'exploration des mines du Dniéper où il trouve un pied à terre à la campagne d'un colonel de hussards dont il a fait la connaissance à Ekaterinoslaw. Sa femme l'attendait à Clarofka, domaine appartenant à un Français, le général Potier, ancien élève de l'école polytechnique envoyé par

Napoléon Ier à Saint-Pétersbourg pour y organiser une école de ponts et chaussées avec trois de ses collègues, Basin, Destrème et Fabre. Eloigné pendant les événements de 1812, il revint, deux ans après, reprendre la direction de l'école et se fixa définitivement en Russie où il est aujourd'hui propriétaire d'un grand établissement de moutons mérinos composé de 20,000 têtes.

Je trouve dans la correspondance d'Hommaire, de cette époque, une page que je ne puis me dispenser de reproduire ici, d'autant plus que je me suis fait une règle de laisser parler notre voyageur chaque fois que la physionomie du récit l'exigera : mes appréciations ne seront que la couture de l'étoffe dans laquelle je puis tailler à loisir pour donner au lecteur l'impression directe des choses reflétées dans les lettres écrites sur les lieux mêmes.

« Bords du Dniéper, 29 avril 1839.

« Je suis parti seul ce matin, et vers les 4 heures du soir, je suis arrivé à la campagne du colonel située sur les bords du Dniéper, à 55 verstes d'Ekaterinoslaw. J'y passe la nuit : j'occupe seul avec Pierre la maison du colonel. La soirée est admirable. Pourquoi ne t'ai-je pas auprès de moi, ma chère amie ? Combien nous aurions joui ensemble. La maison est située à mi-côte. D'un large balcon on découvre le cours du Dniéper et toute la campagne environnante ; rien ne saurait rendre le calme, la tranquillité mélancolique de ce paysage. A ma gauche le Dniéper fait l'effet d'un grand lac. Trois petites îles bordées de granit et couvertes de saules reposent délicieusement le regard. Dans le lointain, des maisons en petit nombre jetées sans ordre sur le penchant des collines. Une belle végétation, et puis la ligne bleue des steppes bornent la vue. Devant moi le jardin avec ses lilas déjà en fleurs descendant jusqu'aux roches qui bordent irrégulièrement le fleuve, et, de l'autre côté, la rive nue et déserte se prolonge à droite aussi loin que le regard peut s'étendre. Il ne fait pas un souffle ; rien ne vient interrompre le calme complet qui m'entoure et un ciel couvert, à la suite d'un orage d'une demi-heure, répand sur tous les objets cette teinte mélancolique que nous aimons tant...... Que n'aurai-je donné pour que tu fusses auprès de moi assise sur le même balcon, admirant avec moi ce beau paysage !

« Pendant que les chevaux mangent l'avoine et que l'on prépare le

sémawar [1], je veux encore t'écrire quelques lignes. J'ai passé une nuit bien agitée, et, chose ordinaire, tous mes rêves portaient sur des choses auxquelles je pensais le moins. J'ai rêvé que j'étais à Paris : il y régnait un désordre, une confusion épouvantables. Partout se faisaient entendre les cris les plus séditieux contre la famille d'Orléans. Des individus à figures hideuses entraient dans toutes les maisons pour forcer les hommes à prendre les armes. Il me serait impossible de te rendre toutes les scènes qui se passaient sous mes yeux. Enfin je vis arriver devant la maison où je me trouvais une troupe de véritables bandits tout déguenillés. Ils s'arrêtèrent, et, avec les plus horribles imprécations, ils crièrent : *Louis-Philippe n'est plus roi.* Le calme se rétablit ensuite pendant quelque temps et bientôt, à mon grand étonnement, on afficha au coin de toutes les rues une proclamation annonçant que *la nation avait nommé* le comte Woronzow roi de France. J'espère qu'une bonne bohémienne aurait de quoi me dire sur un rêve aussi bizarre. »

Chose bizarre, en effet, que ce pressentiment de la révolution de 1848 et du suffrage universel, qu'un rêve fait apparaître à l'esprit d'un Français, dans les plaines sauvages de la Nouvelle Russie, à 800 lieues de son pays. Neuf ans séparaient encore le rêve de la réalité et la nouvelle de la chute de Louis-Philippe ne fut connue de Hommaire de Hell que le 7 avril 1848, à Téhéran, alors qu'il remplissait une mission du gouvernement en Perse, mission dont les fatigues le firent succomber à l'âge de trente-six ans, à une époque de l'existence où il pouvait jeter avec orgueil un regard en arrière et se reposer avec confiance sur l'avenir.

Pendant qu'il exprimait d'une manière si mélancolique ce qu'il ressentait devant le paysage du Dniéper, son cœur trouvait un sympathique écho à Clarofka où sa femme écrivait les belles strophes qu'on va lire. Elles expriment, avec le charme dont une femme seule a le secret, ce galvanisme du cœur qui unit deux destinées si bien faites pour s'aimer et se comprendre.

LUI.

Quand le soir, tristement sur mon divan assise,
Je n'entends plus de bruit que celui de mon cœur,

[1] Le thé.

Qui sous de longs sanglots et s'agite et se brise,
Et du temps qui s'enfuit accuse la lenteur :

La vie alors en moi quelques instants s'arrête,
Il se fait un repos dans mes sens fatigués,
Tel que ce long silence annonçant la tempête,
Qui pèse sur les flots et les tient subjugués !

Alors je n'ai plus rien dans ma vague pensée,
Amour, plaintes, regrets, tout se tait un moment ;
Mon sang ne coule plus, et mon âme glacée
Dans un calme profond s'affaisse lentement.

. . . .

Et quand tout me revient, quand je sens l'existence
Reprendre son pouvoir sur mon être affligé,
Je bénis du Seigneur la divine clémence,
Car dans ma sombre nuit son regard a plongé !

Et le calme renait, et la douce espérance
Comme un baume enchanteur se glisse dans mes sens ;
Le temps reprend son vol, mon être sa puissance,
Et l'amour vient dorer mes rêves caressants !

Et je revois celui dont la vie est ma vie,
Celui qu'à mon côté le sort voulut placer
Pour verser sur mes jours bonheur, joie, harmonie,
Pour éclairer la voie où je dois avancer !

Depuis que le Seigneur l'a placé sur ma route,
Comme une source fraiche aux pieds du voyageur,
Comme l'étoile au ciel pour le marin qui doute,
Comme au sein du désert l'oasis enchanteur ;

Je vois tout resplendir dans ma jeune existence ;
La même volonté nous soutient, nous conduit ;
Notre but est le même, et la même espérance,
Comme un phare immortel, éclaire notre nuit !

. . . .

Quand le ciel nous sourit, quand la brise soupire,
Lorsque l'oiseau marin sur la vague s'endort;
Quand de l'air immobile aucun son ne transpire;
Quand la voile au soleil sèche le long du port;

Quand la terre et le ciel, et la mer et l'espace,
Rayonnent de splendeurs, de parfums et d'amour;
Quand tout s'aime, s'attend, se cherche, s'entrelace,
Vague, écume, rayons, brise, accords, ombre, jour!

Dans une douce extase, oubliant toutes choses,
Vers Dieu seul nous portons nos regards et nos vœux,
Semblables au parfum qui s'exhale des roses,
Semblables à l'encens qui monte jusqu'aux cieux.

Ch. Goutzwiller,
Secrétaire en chef de la mairie de Colmar.

(La suite à la prochaine livraison).

NOTICE HISTORIQUE

SUR LE

MONASTÈRE DE MICHELFELD.

Suite et fin (*).

L'évêque Henri leur fit don d'un nouveau monastère, situé à Blotzheim, où elles furent transportées en conservant tous leurs droits; ce nouveau monastère dura jusqu'aux temps des conciles de Bâle et de Constance, moment où il fut complètement brûlé et réduit à une grande pauvreté, comme nous l'apprend le cartulaire de Lucelle, à la date de 1450. Comme il ne restait aucun espoir de le rebâtir, le chapitre général de l'ordre de Citeaux se réunit et décréta la jonction du monastère incendié avec tous ses revenus à celui de Lucelle, en même temps on y réunit aussi l'église de Ferrette avec toutes ses dépendances (1).

(*) Voir la livraison de juin, page 251.

(1) Cartulaire de Lucelle.

« *At cum post modum prælibatæ sorores locum illum, ob aeris intemperiem et* « *Rheni evaporationes quiete inhabitare nequirent, auctoritate Basiliensis epis-* « *copi Henrici in Blotzheim (quem locum eis liberâ donatione contradidit) novum* « *monasterium cum omnibus juribus transferuntur, Michelveldense in simplicem* « *curiam redacto. Prestitit quidem Blotzheimensa cœnobium usque ad Constan-* « *tiensis et Basiliensis conciliorum tempora, quibus funditus concrematum et ad* « *extremam paupertatem reductum est. Cum igitur nulla restaurationis spes* « *superesset, monasterio Lucellensi cum omnibus proventibus, una cum supra-* « *dicta parochiali ecclesia in Pfirdt ejusque singulis pertinentiis incorporatur et* « *annectitur a capitulo generali Cistercii eo tempore celebrato; additis certis* « *conditionibus, prout in definitione desuper facta plenius continetur.*

« *Acta sunt hæc anno Christi 1450. Sub domino Nicolas Amberg Basiliensi,* « *Abbatiæ Lucellensis tunc gubernacula tenente.* »

(*Monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle*, par M. TROUILLAT).

Henri III, dont nous venons de voir la sollicitude pour les religieuses de Michelfeld, avait été grand-chanoine, puis grand-prévôt et coadjuteur sous les évêques précédents ; malgré les ravages de la guerre, il avait tenu les rênes de l'Etat avec fermeté et avait surtout montré beaucoup d'adresse pour augmenter la principauté de Bâle. L'histoire lui reproche d'avoir employé des moyens peu délicats pour agrandir son évêché. Quelquefois heureux par l'affection de ses sujets, malheureux aussi par les querelles continuelles qu'il eut à soutenir pour satisfaire son ambition, il s'était mêlé à toutes les hostilités qui avaient bouleversé l'Allemagne pendant l'anarchie du grand interrègne. On peut dire que son administration n'a été qu'une époque de lutte où se déployait le régime violent et brutal de la féodalité ; et cependant ce prélat, ce guerrier, au cœur intrépide, à l'âme pleine de foi, réunissait à un esprit juste, solide et profond, un cœur plein de cette dévotion affectueuse et tendre qui ne respire que Dieu.

Vers la fin du XIII[e] siècle et au commencement du XIV[e], le couvent de Michelfeld se peupla de nouveau. Nous y trouvons des Béguines (*Beghardten*), secte religieuse du moyen-âge, dont le siége était à Bâle, à la maison dite *zur Mægden*, c'est-à-dire aux Vierges. On voit cette maison encore aujourd'hui au milieu du faubourg Saint-Jean, et on la reconnaît facilement à une peinture de la Vierge qui y est représentée de grandeur naturelle.

Ces Béguines, sans avoir prononcé de vœux monastiques et sans s'être astreintes aux règles d'un ordre, se réunissaient pour faire des exercices de piété et de bienfaisance et formaient des sociétés dans des maisons dites Béguinages, souvent richement dotées et où, vivant en commun, elles se distinguaient par l'activité, la piété, la retraite, et par les soins donnés à l'éducation de la jeunesse. Il y a eu de ces sociétés en Allemagne et dans les Pays-Bas, dans le XII[e] et dans le XIII[e] siècle. C'étaient les piétistes du moyen-âge, et ils eurent beaucoup à souffrir de la jalousie des ordres religieux. Les Béguines se conservèrent longtemps en Allemagne, où, à l'époque de la réforme, elles étaient appelées *Seelenweiber*, femmes des âmes, parce qu'en effet elles avaient soin de l'âme des personnes de leur sexe [1].

---

[1] On donnait dans les Pays-Bas le nom de Béguines à des filles ou veuves qui, sans faire vœux, se réunissaient pour vivre dans la dévotion. Pour être reçu parmi elles, il fallait apporter seulement assez pour vivre. Elles portaient un habillement

Le béguinage de Michelfeld subsista jusqu'en 1402; c'était une institution pieuse où des personnes du sexe trouvaient, comme célibataires, le logement et une existence assurée. Ces religieuses ne jouirent pas toujours d'une tranquillité parfaite, elles eurent beaucoup à souffrir toutes les fois que la ville de Bâle était en guerre avec la maison d'Autriche: les troupes campèrent souvent à Michelfeld et y commirent les plus grands excès.

Après 1402, Michelfeld passa en mains séculières, ce domaine devint la propriété des gentilshommes Henri d'Itingen, le chevalier Jean de Neuenbourg, le seigneur de Vieuxmarus, Michel Meier du Conseil de Bâle et Paul Hirsinger, qui le conservèrent jusqu'en 1489.

En 1489, Michelfeld passa de nouveau en mains religieuses, celles de Sainte-Claire de Bâle, dont la maison principale se trouvait où est actuellement l'église catholique. Ces religieuses observèrent d'abord la règle de Saint-Benoît avec des constitutions particulières que le cardinal Hugolin fit approuver par le pape Honorius III.

---

noir assez semblable à celui des autres religieuses, suivaient certaines règles générales, faisaient leurs prières en commun aux heures marquées et passaient le reste du temps à différents ouvrages et à soigner les malades. Elles pouvaient se retirer de la communauté et se marier; tant qu'elles restaient dans le béguinage (en basse latinité *beginagium*), elles étaient tenues d'obéir à leur supérieure, et étaient dirigées par un prêtre qui faisait auprès d'elles les fonctions de curé. Elles se sont maintenues dans les Pays-Bas jusque vers la fin du XVIIIe siècle; mais le XIIe et XIIIe siècle sont l'époque où leurs établissements furent le plus nombreux et le plus importants. A cette époque elles se répandirent en France et en Allemagne. Vers le milieu du XVe siècle, elles étaient décriées en France pour la licence de leurs mœurs; peu à peu leur institut s'y perdit, et elles y furent remplacées par les sœurs du tiers-ordre de Saint-François. Une ordonnance de Louis XI, du mois de mars 1479, donna à ces dernières le monastère des Béguines de Paris, connu sous le nom de l'*Ave-Maria*, et transformé aujourd'hui en caserne d'infanterie.

Le lieu où les Béguines demeuraient en commun s'appelait béguinage. Dans plusieurs villes des Pays-Bas il y avait des béguinages très-vastes. A Gand il y en avait deux, le grand et le petit: le premier pouvait contenir jusqu'à huit cents Béguines. Aujourd'hui encore on rencontre sur quelques points de l'Allemagne des béguinages: mais ce ne sont plus que des institutions charitables, où on recueille des femmes non mariées appartenant aux classes pauvres. Elles y sont logées pour rien, et y jouissent de quelques autres avantages.

(*De l'origine des Béguines belges*, par HALLMANN, à Berlin, 1843).

Les Clarisses de Michelfeld étaient obligées de jeûner tous les jours, excepté le jour de Noël, elles avaient les mêmes offices que les Frères mineurs ; à la fin elles ajoutaient au chœur l'office des morts ; elles ne pouvaient recevoir ni retenir aucune possession, elles étaient tenues au silence, depuis complies jusqu'à tierce du jour suivant, et au travail en commun. Il ne leur était accordé pour leur vêtement que trois tuniques et un manteau. Elles allaient pieds nus, avec ou sans soques, suivant le temps. Les Clarisses ne conservèrent Michelfeld que pendant 23 ans ; en 1512, elles vendirent ce domaine pour la somme de 491 florins d'or à leur intendant séculier *(Zins-Meister)* Jean Sprenger. Après sa mort, qui arriva en 1516, sa veuve le vendit au conseil de la ville de Bâle, qui le possédait comme domaine jusqu'en 1798.

Depuis l'année 1252, époque de l'érection du Monastère, jusqu'en 1516, c'est-à-dire pendant une période de près de 300 ans, Michelfeld, comme toute l'Alsace, eut bien des luttes à soutenir, bien des charges à supporter. Le pays était épuisé par des déchirements intérieurs, par les invasions des Armagnacs. La paix signée entre la noblesse et les villes n'avait pas été sincère. Tous les ressentiments survivaient à la cessation des hostilités. Les nobles avaient fui le séjour des villes et avaient construit leurs châteaux au milieu de leurs domaines et de leurs vassaux, pour pouvoir, au premier signal, se tenir prêts à de nouveaux combats. De cet état d'agitation surgit cette vaste conspiration des nobles connue sous le nom de ligue du bouclier. La deuxième invasion des Armagnacs avait surtout été fatale. A leur approche toutes les villes se fermèrent, toutes les communes se retranchèrent. Ce fut à la pointe de l'épée qu'il leur fallut conquérir l'hospitalité. Que pouvait attendre le pays de l'occupation de ce mélange de troupes mal soldées, sans discipline, habituées au pillage, de ce ramas d'aventuriers de tous pays qui signalaient leur présence par les cruautés les plus atroces? Un peu plus tard, c'est à dire en 1466, les Suisses, appelés en Alsace par les Mulhousiens, campèrent à Michelfeld, y portèrent la désolation, pillèrent et brûlèrent les fiefs des nobles de la seigneurie d'Altkirch et détruisirent complètement Blotzheim. Le pays aurait cependant eu bien besoin du repos qui lui était si nécessaire pour réparer ses pertes, rendre ses champs à la culture et relever ses villages en cendres, mais pendant bien des siècles l'Alsace n'était qu'une terre de passage, une arène ouverte à toutes les am-

bitions, jusqu'au jour où elle fut associée aux glorieuses destinées de la France.

Comme domaine de la ville de Bâle, Michelfeld jouissait de plusieurs droits entre autres celui d'établir une pente, sans doute pour préserver les terres des innondations; pour ce droit, les fermiers payaient à la prévôté 2 livres 10 sols, (Monnaie de Bâle, dont la livre équivalait à trente six sols) et pour reconnaissance de fief 3 livres 10 sols.

En 1516 ce domaine était encore contigu à une belle forêt, située sur la hauteur, mais qui a disparu depuis longtemps. Le droit de pâture dans cette forêt et dans tout le domaine appartenait au faubourg St-Jean de Bâle. A partir de cette époque le conseil de Bâle avait affermé ce fief aux conditions suivantes: Le fermier était obligé de payer à la prévôté les redevances susnommées et puis annuellement 150 livres en argent, 60 sacs de bled et 20 sacs d'avoine. Nous trouvons comme fermiers en 1661, les Taupadel, qui possédaient le château de Blotzheim; en 1690, les Ehinger de Bâle.

En 1625, lorsque les empereurs d'Autriche étaient encore maîtres de l'Alsace, le gouvernement de Bâle fit reconnaître le domaine de Michelfeld comme faisant partie intégrante du territoire Balois, comme enclave du Landgraviat de l'Asace; mais après la paix de Munster, qui fut signée le 24 octobre 1648 et qui assurait à la France la possession de l'Alsace, il surgit de grandes difficultés et des discussions sans fin. Les intendants français prétendirent avoir le droit de lever des contributions sur le domaine de Michelfeld, d'y établir des réquisitions de toutes espèces et d'y loger des troupes. Ces discussions, qui se produisaient souvent, amenaient des conflits entre les autorités Françaises et Suisses où chaque partie voulait faire ressortir la supériorité de son droit. La ville de Bâle céda le plus souvent, sans doute pour ne pas augmenter les difficultés.

Au mois d'avril 1791, la ville de Bâle céda le domaine de Michelfeld au général de division Dufour, commandant les troupes dans le département du Haut-Rhin, au prix de mille louis d'or. Le général Dufour, qui avait succédé au brave Abatucci, mort glorieusement à Huningue dans une sortie à la tête de quelques grenadiers, ne s'était pas défendu avec moins de courage. Les uns assurent qu'il avait demandé à acheter ce domaine et que pour ne pas le désobliger, la ville de Bâle le lui céda à un prix très-avantageux; les autres au contraire pré-

tendent que les magistrats de la ville de Bâle, pour se concilier la bienveillance du général Dufour, pendant ces temps de troubles et de guerre, lui auraient fait offrir cette propriété. Cette dernière hypothèse me paraît la plus vraisemblable, et en effet, comment le général Dufour, qui avait encore une longue carrière militaire à fournir, aurait-il cherché à acquérir des propriétés dans un pays qui n'était pas le sien et qu'il n'espérait jamais habiter. Nous le voyons quitter très-peu de temps après le commandement de l'armée du Haut-Rhin, commencer la campagne de l'an VII devant Manheim, se jeter dans Mayence pour défendre cette ville contre le prince Charles et terminer ses glorieuses campagnes par celle de Hollande où les Anglo-Russes, qui y étaient descendus, furent complètement défaits.

A peine le général Dufour avait-il quitté Huningue qu'il avait déjà cherché à vendre la propriété de Michelfeld, mais ce ne fut que le 22 juillet 1802, c'est-à-dire quatre ans après qu'il y réussit par l'intermédiaire d'un sieur Jean Conrad Dienast, receveur du Chapître de Saint Pierre à Bâle, son fondé de pouvoir et qui, à ce qu'il paraît, avait conservé un intérêt dans cette propriété.

Le général Dufour commandait alors en chef la onzième division militaire, ayant son quartier général à Bordeaux; l'acte de vente se fit à Michelfeld le 22 messidor an X de la République française, (22 juillet 1802) au profit des citoyens Georges Magnier, receveur principal des douanes à Bourg-libre, (St.-Louis) Pierre Moser et Nicolas Moser du Village-neuf et Nicolas Ritter d'Huningue, au prix de cinquante mille francs, par le ministère de M. François-Xavier Blanchard, notaire à Huningue. Huit ans après, le 19 octobre 1810, M. Georges Magnier céda son quart de cette propriété à MM. François Xavier Blanchard, notaire à Huningue et François Antoine Moise de Bourg-libre.

Depuis quarante ans le domaine de Michelfeld est presque entièrement cultivé par des Anabaptistes, les uns sont devenus propriétaires d'une forte partie de cette terre, les autres n'y sont qu'à titre de fermiers. Ce bien, qui se composait de 100 hectares de terres labourable, de 45 hectares de prés et de 5 hectares de terres vagues, était, il y a cinquante ans, dans le plus déplorable état. Ces Anabaptistes, qui se distinguent par la pureté de leurs mœurs, par leurs habitudes d'ordre et d'économie et par leurs connaissances en agriculture, comprirent bientôt le parti qu'ils pourraient en tirer. Ils ne reculèrent ni

devant le travail, ni devant la dépense. Bouleverser de fond en comble cette propriété; distribuer avec discernement les eaux qu'elle pouvait posséder; défricher les cinq hectares qui n'avaient jamais été cultivés; niveler le terrain par des pentes bien entendues; construire des rigoles, des réservoirs et fumer le tout avec de puissants engrais; voilà ce qu'entreprirent, voilà ce qu'exécutèrent ces Anabaptistes.

Aujourd'hui ces fermes nourrissent facilement plus de cent têtes de bétail, c'est-à-dire quatre fois plus qu'elles n'en comptaient il y a une quarantaine d'années.

Les constructions se sont aussi augmentées et ne laissent rien à désirer. Les maisons d'habitation, les bâtiments d'exploitation, les étables, sont bien disposés, bien aérés et tenus proprement.

Pendant les nouvelles constructions qui se sont élevées, ou lors du curement des fossés de la propriété, on a souvent trouvé des débris d'armes offensives, qui dénotent la présence de corps d'armées à Michelfeld. En 1838, en creusant les fondements d'un mur de clôture, on a trouvé un fragment de hallebarde ancienne; le fer était très-long et quatrangulaire, à la base on remarquait qu'il manquait une partie; c'était les deux ailes, dont l'une avait sans doute la forme d'un croissant et l'autre terminée par une pointe, comme la plupart des armes d'hast en usage vers le XIVe et XVe siècle.

A d'autres époques on a trouvé des fragments d'épées, à lames larges à deux tranchants; il est à regretter que ces débris des temps anciens n'aient pas été recueillis. Quoiqu'il en soit, ces découvertes d'armes anciennes méritent bien certainement l'attention et les études des Archéologues.

A chaque pas nous rencontrons les monuments des divers âges qui se sont succédé dans le monde; Celtes, Gaulois, Romains, Francs, Germains ont laissé tour à tour des traces de leur passage à travers notre pittoresque Alsace. La féodalité guerrière et la féodalité religieuse ont établi sur le sommet de nos montagnes, au milieu de nos forêts, au fond de nos vallées leurs châteux ou leurs monastères. Et nous pouvons le dire avec regret, qui en Alsace connaît bien l'histoire de son pays? A peine si quelque érudit peut nous donner l'explication de ces châteaux croulants derrière lesquels s'abritaient le courage et le patriotisme de nos pères; à peine si quelque savant peut, en traversant les ruines des monastères, nous apprendre quelques noms de ces religieux qui ont sauvé la civilisation. Hélas! tout s'en

va ! Et bientôt de cette poésie du passé que restera-t-il ? à côté du bruit des cascades, du murmure des ruisseaux, on entend le grincement de la scie, le bruit monotone des marteaux ou le sifflement aigu des locomotives. C'est ce passé qu'il faut chercher à réveiller au plus vite et nous ne pouvons y parvenir qu'en enregistrant page par page tout ce qui nous reste, tout ce que nous pouvons retrouver. L'Alsace est une terre riche en souvenirs et tout ce qui se rattache à son passé mérite d'être recueilli « J'ai voulu, moi aussi, apporter un faible tribut à l'histoire de ce passé ; puisse cette étude, sans suite, sans analogie, et sans rapport être accueillie avec indulgence. »

Strasbourg, le 25 mars 1860.

SABOURIN DE NANTON.



L'ÉGLISE SAINT-GEORGES

DE SCHLESTADT.

SON ANCIENNETÉ COMME SANCTUAIRE CHRÉTIEN ET COMME ÉDIFICE.

Suite et fin. (*)

Mais dans l'intervalle de 1217 à 1280, de grands faits s'étaient accomplis. En 1208 les Hohenstauffen s'étaient éteints après l'interrègne de 12 ans qui suivit la mort de Conradin ; Rodolphe de Habsbourg était arrivé au trône impérial. Un souffle d'émancipation avait passé sur le monde féodal. Schlestadt était devenu ville libre impériale. Les serfs de Sainte-Foi s'étaient élevés au rang de citoyens ; ils étaient organisés en tribus, et élisaient leurs magistrats. L'ère du pouvoir municipal était commencée.

Durant les 186 années, qui s'écoulent entre la fondation du prieuré de S[te]-Foi et la fin du règne de Rodolphe de Habsbourg, l'église paroissiale qui existait en 1094 a subsisté, puisque nous la retrouvons en 1282 avec tous ses attributs juridictionnels, mais rentrée, à une époque non connue, sous le patronage de l'évêque diocésain. Or, pendant ce long intervalle, ni les habitants, ni l'évêque n'ont pu acquérir de terrain au mépris des droits du prévôt, seigneur exclusif du territoire ; si donc durant ce temps, une église paroissiale nouvelle a été élevée, elle n'a pu l'être que sur l'emplaçement même de l'ancienne, de celle de 1094, le seul point du territoire qui fut soustrait à l'autorité du prieur : or c'est effectivement ce qui a eu lieu. Une église entière, achevée, livrée au culte a précédé celle que nous voyons aujourd'hui : ses restes parfaitement reconnaissables subsistent dans l'édifice actuel, et révèlent la date du 12[me] siècle ou du commen-

(*) Voir la livraison de juillet, page 305.

cement du 13me; à défaut de documents écrits, la pierre prend la parole. La présence de ces vestiges dans notre monument le rattache directement, par le sol même qui le porte, à l'antique chapelle, objet du don de Charlemagne.

Ces fragments d'une construction antérieure, les uns dès longtemps en évidence, les autres mis à découvert dans le cours des travaux qui s'exécutent sous nos yeux, ont en effet placé dans un jour éclatant un fait que l'on soupçonnait, mais autour duquel on n'avait pu encore réunir des preuves suffisamment concluantes: ce fait peut se résumer ainsi. L'église gothique que nous voyons n'est qu'une transformation plus ou moins intégrale d'une ancienne basilique romane, de dimensions à peu près égales et dont des parties assez importantes subsistent dans l'édifice actuel.

A côté des formes et des ornements purement gothiques de l'ensemble et de l'édifice, il avait toujours paru étrange de voir les bas côtés éclairés par des fenêtres à plein-cintre. Cette forme caractéristique d'une architecture différente, dirigeait les idées dans le sens d'un plan roman primitivement adopté, puis abandonné en cours d'œuvre. Toutefois ces fenêtres, relativement petites, présentaient des baies encore beaucoup trop ouvertes et portaient extérieurement des impostes à la naissance du cintre; ce qui semblait exclure la pensée de fenêtres romanes. La chûte du badigeon à l'intérieur allait faire cesser cette incertitude.

Les fenêtres manquaient d'encadrement, et il était visible qu'elles avaient été exhaussées de plusieurs assises, ainsi que le mur même dans lequel elles étaient pratiquées. En retranchant cet exhaussement et en rétablissant en idée ces cadres, on arrivait à peu près aux dimensions de la fenêtre romane. C'était une présomption: la preuve n'était pas loin.

A l'intérieur, l'appui des fenêtres formait une banquette horizontale. Afin de faire pénétrer plus de lumière dans la nef, l'architecte jugea utile de convertir cette banquette en un plan très-incliné. Ce travail mit au jour des fragments de pierres de taille qui n'étaient autre chose que les anciens encadrements eux-mêmes, dépecés et employés comme matériaux. En en assemblant un certain nombre, l'architecte a reproduit presqu'entière une des fenêtres romanes, à double ébrasement, des églises antérieures à la période gothique, et dont plu-

sieurs se voient à l'église voisine de Ste-Foi. Cette forme de fenêtres a donc, sans aucun doute possible, existé là.

L'enlèvement du badigeon sur les pleins a mis à découvert des matériaux et des appareils différents. Le chœur, le transept, la nef centrale, le porche d'entrée, formés de beaux moëllons roses ou gris-roses, taillés carrément, assez égaux, rejoints nets et pleins, à parement presque lisse, présentent une belle maçonnerie plane et saine : Le mur latéral du bas côté sud est formé en grande majorité de moëllons d'un granit gris, très-grossier, inégaux, et d'un appareil très-négligé. Mais le mur latéral nord frappe immédiatement les regards par son aspect rude, primitif, presque cyclopéen; on y voit des pierres énormes, frustes, à peine dégrossies, à côté de pierres beaucoup moindres et tout aussi irrégulières; les joints sont béants, le parement rugueux, l'aplomb défectueux.

Dans l'opinion de l'architecte, ce mur est d'une construction très-ancienne, et le produit d'une main-d'œuvre très-inexpérimentée, radicalement différente de celle qui a exécuté les autres parties de l'édifice. Selon lui, le mur latéral sud était semblable, mais aurait été reconstruit avec ses anciens matériaux à une époque postérieure.

Dans le mur nord, sous la seconde fenêtre en partant du transept, se trouve une porte murée à l'intérieur, mais la baie extérieure est parfaitement conservée. Cette porte est à plein-cintre. L'arc est formé de trois tores ronds se prolongeant sur les jambages sans imposte.

Dans le mur sud, vers le milieu, existe un portail aussi à plein-cintre formé d'un faisceau de tores ronds disposés en éventail, autour d'un tympan qui descend jusqu'à la naissance de l'arc. Les montants formant ébrasement du dedans au dehors, sont formés de trois colonnettes annelées, posées sur un soubassement commun. Leurs chapiteaux sont à crochets aux angles du tailloir, quelques sculptures un peu naïves, offrant, l'un des sarments de vigne avec des raisins, l'autre des lanières terminées par des boucles garnies de leur ardillon, semblent des allusions à des corps de métiers.

Ce portail paraît avoir été placé là après coup. En-dehors, il ne joint pas exactement le mur dans lequel il est établi. A l'intérieur la maçonnerie disposée autour de sa baie a été évidemment et mal habilement remaniée.

Un second portail de proportions et de facture identiques se trouve dans le pignon septentrional du porche. Enfin il y a une quatrième

porte dans le pignon sud du transept, dont les jambages disposés comme ceux des portails sont formés de deux colonnettes non annelées sur un soubassement commun, et dont les chapiteaux présentent des feuillages d'un travail très-gracieux : cette porte est aussi à tympan, mais elle est surmontée d'un arc ogival, d'une exécution grossière, et certainement d'une autre époque.

Ces quatre portes sont des produits de l'art roman du 12me siècle ou du commencement du 13me. C'est l'époque intermédiaire entre le lourd roman carlowingien et l'art gothique. Celui-ci n'est pas encore né, mais il n'est pas loin.

De cette époque datent également, dans la pensée de l'architecte, les colonnes engagées dans les murs latéraux, qui répondent aux piliers cantonnés de la grande nef. Leurs chapiteaux à crochets et montrant la corbeille bien différents de ceux des piliers, lui paraissent décisifs pour fixer leur date.

Enfin, sous la courbe que trace sur le mur latéral nord la voûte ogivale du bas côté, on voit la trace très-apparente d'une seconde courbe dont le prolongement formerait un arc plein-cintre. L'intervalle entre les deux courbes est rempli par une maçonnerie en partie de briques. Cette trace n'est pas autre chose que l'empreinte laissée par la première voûte sur le mur auquel elle s'appuyait, et ce mur a plus tard reçu un exhaussement afin d'y appuyer la voûte actuelle.

Ce sont là les restes visibles, nous pourrions dire les témoins de l'existence d'un édifice antérieur à celui que nous avons sous les yeux. Il y en a d'autres sans doute, mais dénaturés et méconnaissables : mais ceux-ci suffisent à une démonstration. Une église a existé là de 1094 à 1280 ; cela ne peut être mis en question. Cette église ne pouvait être de style gothique, qui n'a été introduit en Allemagne qu'après cette dernière époque. Elle était donc romane et ces restes sont les siens.

Cette église, comme presque toutes celles de ce temps, a dû reproduire le type de la basilique romane : pour chevet, une abside en hémicycle accompagnée de deux absidioles de même forme ; un transept surmonté d'un campanile, une nef centrale et deux bas-côtés supportant trois berceaux de voûtes en plein-cintre divisés en travées, cinq ou peut-être six petites fenêtres percées dans les murs latéraux, le tout aboutissant à un porche couvert, ou narthex, flanqué de deux tours jumelles. C'est à ce porche que se trouvaient adaptés les

deux portails que nous avons signalés plus haut, l'un s'ouvrant sur la voie publique, l'autre sur la nef intérieure. C'est ce type que l'on retrouve dans les églises romanes de Guebwiller, de Marmoutier, de Niedermünster, et dont un spécimen fidèle était sous les yeux des ouvriers, dans le monument voisin de Sainte-Foi.

Dans cet état, et à une époque qu'aucun document ne vient préciser, il se passe un fait relativement considérable. L'église romane devient une église gothique.

Le mobile de cette transformation, qui a dû s'occomplir dans le cours du 14me siècle, n'est pas connu. On ne peut supposer une passion subite pour l'art gothique. A cette époque Schlestadt, quoique ville impériale, n'était qu'une pauvre bourgade à peu près dépourvue de revenus communaux, et hors d'état de se passer une aussi dispendieuse fantaisie. D'un autre côté l'église romane ne pouvait être tombée sous le poids des années, si, comme l'attestent ses restes, elle n'était pas antérieure au 12me siècle. L'on est dès lors amené à l'idée d'un accident, tel qu'un écroulement ou un incendie. Cette dernière supposition est même assez probable: les travaux actuels ont fait découvrir sur plusieurs points des traces de feu fort apparentes.

Le plan de cette transformation ne comprenait toutefois, ni le porche actuel, ni la tour, ni le chœur, œuvres d'une autre époque, et d'une autre pensée, ainsi que nous l'établirons plus loin. La mission de l'architecte fut moins ambitieuse. Elle se borna à la triple nef, au transept et aux absides. L'événement qui avait déterminé l'abandon de l'édifice roman n'avait pas tout détruit; il restait évidemment des parties saines, d'autres faiblement endommagées, surtout des matériaux disponibles. Le Werkmeister dut recevoir l'ordre d'utiliser tout ce qui pouvait servir. C'est là l'explication de ce mélange de styles, dans lequel on a cru, par erreur, reconnaître la trace d'une construction commencée à une époque, et achevée sous une autre. Les systèmes d'architecture ne se succèdent pas à si courtes distances. L'église paroissiale de Schlestadt n'est pas la cathédrale de Strasbourg.

En exécution de ce premier plan, des voûtes ogives remplacèrent les berceaux à plein-cintre et beaucoup moins élevés, de l'édifice roman. Les murs latéraux reçurent un exhaussement très-visible encore du côté nord. Les petites fenêtres romanes virent arracher les encadrements qui en réduisaient l'ouverture. Un nouveau transept, élevé à la hauteur de la nef centrale, remplaça l'ancien et fut, comme

lui, surmonté d'un campanile octogone éclairé par des fenêtres gothiques à meneaux trilobés. Au fond du transept, dans l'axe de la nef, s'enfonçait une abside pentagonale, percée à chaque pan d'une haute fenêtre ogivale, du reste, exactement semblable pour la forme aux deux absidioles latérales que nous voyons encore : un chemin de ronde, porté sur une suite d'arcades à environ trois mètres du sol, circulait autour du transept et contournait intérieurement les trois absides, en passant derrière les colonnes qui supportent leur voûte. Bien que l'abside centrale n'existe plus, il est aisé, à l'aspect des lieux, de se rendre compte de sa forme et de son étendue. Le chemin de ronde ne subsiste que jusqu'à l'extrémité des absidioles, mais on aperçoit encore sur les murs latéraux du chœur actuel, la trace des arcades sur lesquelles il continuait à courir en contournant le chevet. Cette combinaison ne manquait certainement pas d'une certaine grâce, d'une certaine majesté, dont ce qui en reste donne une satisfaisante idée.

Quant au narthex, et aux tours qui le flanquaient, il est propable que cette première modification n'y apporta aucun changement.

L'époque de l'achèvement de ces premiers travaux est incertaine. Mais l'on sait que déjà en 1329, des inhumations avaient lieu dans l'intérieur de l'église. Herzog, qui écrivait aux 17e siècle, mentionne, sous cette date, la tombe de Jean Rappenkopff, une autre de 1322, une autre de 1357, qu'il a vues, et qui n'ont disparu avec beaucoup d'autres que depuis trente ans, lors du remaniement intégral du dallage qui eût lieu à cette époque. Il faut dès lors admettre, ou bien que la transformation dont nous parlons était accomplie dès 1329, ou, au cas contraire, que le dallage de l'ancienne église romane a été conservé dans le nouvel édifice.

Vers la fin du 14e siècle, des idées plus ambitieuses se réveillèrent au sein de cette bourgeoisie à peine échappée des liens de la dépendance seigneuriale du prieur de Sainte-Foi. C'était l'époque d'épanouissement de la flore gothique dans les monuments religieux : sur les deux rives du Rhin surgissaient de splendides cathédrales, aux voûtes élancées, aux aiguilles transparentes, aux balcons de dentelle, aux vitraux étincelants. La ville libre impériale de Schlestadt ne voulut pas rester en arrière ; elle aspira à son tour à posséder une Notre-Dame ouvrant l'ère de ses destinées nouvelles. Des plans furent proposés et agréés ; un de ces Werkmeister, membre de cette vaste

franc-maçonnerie moitié religieuse moitié artiste qui couvrait l'Allemagne de ses adeptes, fut appelé pour diriger les travaux. Un fonds, sous le nom d'Œuvre Notre-Dame, (*unser lieben Frauen Werk*) alimenté par les dons et les quêtes organisées sur une large échelle, fut créé, et excités encore par une bulle pontificale octroyant des indulgences aux donateurs.

Une autre considération non moins décisive repousse jusqu'à l'idée d'un changement d'emplacement. Dès les temps les plus reculés, les terrains contigus aux églises servaient aux inhumations, et cet usage s'est conservé presque jusqu'à nos jours. Reposer en terre bénie, à l'ombre de la croix, était le vœu suprême du chrétien mourant. Le cimetière faisait partie intégrante du temple; il était chose consacrée et hors du commerce. L'église paroissiale de 953, de même que l'oratoire du 8me siècle, avait nécessairement le sien.

Si du 10me au 13me siècle, l'église avait été transférée sur un autre terrain, l'ancien cimetière se serait trouvé abandonné, tout en continuant à rester propriété de l'église: il n'eut pu être vendu, les lois canoniques le défendaient; nul d'ailleurs ne l'eut acheté pour y établir sa demeure; l'on y aurait laissé subsister tout ou partie de l'ancienne église, ou établi une chapelle, pour conserver, sans atteinte, le respect des morts.

Or jamais rien de pareil n'a existé à Schlestadt durant cette époque; jamais l'église paroissiale n'a possédé ni un terrain, ni une chapelle hors de son enceinte, dans l'intérieur de la ville. Tout ce qui n'était pas dépendance immédiate de l'église, appartenait à Sainte-Foi, et à ses ministériaux, qu'elle avait dotés, et qui sont devenus le patriciat local.

Le cimetière paroissial a été, jusqu'à l'ordonnance du 10 mars 1766, le terrain contigu à l'église au nord et au sud, et qui porte encore cette dénomination. L'épitaphe que Beatus Rhenanus a consacrée à son père et à son aïeul, et qui est conservée dans l'église, fait foi de cette destination déjà au 15me siècle. Les morts de distinction, les bienfaiteurs de l'église étaient inhumés dans le parvis. Les communautés religieuses enterraient leurs membres dans le préau du couvent.

C'est, selon toute probabilité, dans les quinze premières années du 15me siècle, que s'ouvrirent les travaux, qui avaient pour objet l'édification du porche et de la tour, et celle du chœur remplaçant

l'abside pentagonale; ils étaient commencés au moment où la bulle d'indulgences du 23 janvier 1415 parut; elle porte en effet: « *Novus* « *chorus, non modicum sumptuose* inchoatus *existit.* » Ils continuèrent pendant tout le cours du 15me siècle, et il paraît certain que la section supérieure de la tour ne fut terminée que vers 1520, car ce ne fut qu'en 1523 que la ville pût y installer les premiers Guetteurs.

Il est impossible de se faire une idée des dépenses que cette construction a absorbées: il n'existe aux archives de la ville aucun document qui puisse mettre sur la voie. La ville semble être restée étrangère aussi bien aux produits des quêtes qu'à leur emploi, et n'avoir concouru à l'œuvre que par une série de Werkmeister avec lesquels elle traitait sur le pied d'un salaire qui serait aujourd'hui dérisoire. Ces documents doivent exister ailleurs.

Le résultat de ces travaux est là sous nos yeux, debout et vaillant encore, malgré les quatre siècles qu'il a traversés, malgré les nombreuses mutilations qu'il a subies. Ce n'est pas assurément une de ces conceptions magistrales qui marquent leur place dans l'histoire de l'art. La tour, malgré son ornementation extérieure, manque de grâce et de légèreté: le chœur, dont le faîte dépasse en hauteur le transept, s'écarte brutalement des règles partout suivies, en paraissant du dehors former un édifice séparé. Les flancs de la nef sont négligés, surtout du côté du Nord. Malgré ces défauts, l'ensemble est loin de manquer de grandeur et de majesté; il y a de remarquables détails dans le dessin des balcons, dans l'ossature des fenêtres de la tour et du chœur, et l'aile méridionale du porche, où se trouve le portail principal frappe les regards par l'harmonie de ses lignes, la richesse et le bon goût de son décor.

Les travaux dont nous venons de parler ne se distinguent pas aisément de ceux des époques antérieures; les matériaux sont les mêmes, l'appareil a la même fermeté. La couleur, résultat d'un badigeon rouge-brun qui a été appliqué à tout l'édifice extérieur au 16me siècle, est d'un ton à peu près uniforme. Toutefois nous sommes redevable à M. l'architecte Ringeisen, d'un procédé bien simple, au moyen duquel il est facile de fixer la date des diverses parties du monument.

Antérieurement au 15me siècle, le mode adopté pour le montage des pierres employées aux grandes constructions ne laissait sur les matériaux aucune trace; soit que cette opération se fit à main d'homme, soit au moyen de plateaux élevés tout chargés à l'aide d'une machine,

soit à l'aide de simples cordages. Au 15me siècle ce mode fut remplacé par une sorte de forceps, dont les branches recourbées s'engageaient dans des trous pratiqués par l'ouvrier dans les parois opposées de chaque pierre préparée par lui.

La longue expérience de M. Ringeisen l'autorise à affirmer qu'il n'existe pas de trace de l'emploi du forceps antérieurement à 1415.

Après nous avoir fait observer que ces trous n'existent pas à l'église de Sainte-Foi, monument du 11me siècle, il nous les a montrés sur chaque pierre engagée dans la maçonnerie du porche, de la tour et du chœur de Saint-Georges : on les aperçoit aussi sur le mur latéral sud, qui a été reconstruit avec d'anciens matériaux remaniés ; ils manquent tout-à-fait au transept, aux absidioles et à la maçonnerie de la nef intérieure.

Cette observation, dont l'exactitude reçoit ici la confirmation des documents positifs, nous a paru utile à recueillir comme un nouvel instrument de vérification des dates. Un simple coup-d'œil permet ainsi à l'observateur le plus étranger à la science archéologique, dans le plus grand nombre de cas, de lire, siècle par siècle, la marche du temps sur la page de pierre ouverte devant lui.

Parvenus à la fin de la tâche que nous avons entreprise dans l'unique intérêt d'apporter notre modeste concours à l'élucidation de l'histoire locale, qu'il nous soit permis de résumer en quelques mots, ce qui, dans notre conviction profonde, nous semble résulter des faits que nous venons d'exposer.

1° Il y a au 8me siècle à Schlestadt, un sanctuaire qui, dans la suite du temps, devient une église paroissiale.

2° Cette église paroissiale existe en 953, en 1094, en 1282, en 1310, en 1329, en 1370, et a dû dès lors exister dans les années intermédiaires de ces dates. L'église de 1370 est celle qui subsiste aujourd'hui.

3° L'église qui apparaît dans les documents à ces dates successives, est une seule et même église, mais modifiée dans sa forme extérieure et dans ses proportions, selon les temps et les nécessités, et ayant toujours occupé le même emplacement.

4° L'édifice actuel a été primitivement et jusqu'au 14me siècle, une église romane de la seconde époque. Dans le cours du 14me siècle, elle a subi une transformation en église gothique qui n'a compris ni le chœur, ni le porche, ni la tour actuels.

5° Le chœur, le porche et la tour ont été commencés dans les quinze premières années du 15me siècle, et terminés vers 1520.

A moins d'être complètement étranger au charme des études historiques, on ne saurait nier le puissant intérêt qui se concentre sur un monument qui a vécu le quart de l'âge historique du monde : l'on ne peut s'empêcher de songer en le voyant, qu'au pied de l'autel qu'il abrite sous sa voûte, se sont inclinés tour à tour : le pauvre serf barbare, et le Leude carlowingien, le rude chevalier et l'orgueilleux bourgeois des tribus, le sujet des rois absolus, et le libre citoyen des temps modernes ; il a traversé le schisme d'Orient, les croisades et la réforme ; il a vu passer sous son ombre Charlemagne et Charles-le-Gros, Othon et Frédéric Barberousse, Rodolphe de Habsbourg et Charles-Quint, Louis XIV et Napoléon ; il a regardé passer dans la plaine les cornettes des Armagnacs, la bannière du Bundschuh, et les drapeaux de Gustave-Adolphe. La couronne impériale qui surmonte le faîte de sa tour n'est plus qu'un symbole incompris. Elevé par des mains germaniques, ce sont des mains françaises qui réparent aujourd'hui ses ruines.

Et toujours il a vécu et grandi ; et les chants n'ont pas cessé sous ses arceaux, et l'encens n'a pas cessé de fumer sur son autel, si ce n'est un jour, un seul, celui où le buste de Marat a chassé du sanctuaire la croix dont l'ombre l'avait protégé pendant dix siècles.

Sa vie n'est pas finie encore. Grâce aux soins dont il est maintenant l'objet, de longues destinées lui sont réservées.

P. VATIN, avocat à Schlestadt.

QUELQUES CONSIDÉRATIONS

SUR LE

MORCELLEMENT DES TERRES

EN ALSACE.

Réponse à M. F. FLAXLAND.

Suite et fin (*).

Quant à la chaux, elle s'obtiendra pour ainsi dire sur place, grâce aux nombreux gisements calcaires que présentent, tout autour de nous, les coteaux qui forment la transition de la montagne à la plaine.

Il faudra nécessairement faire entrer dans le prix de revient de cet engrais, celui de la chaux (extraction, transport, préparation dans des fours à établir), prix qui ne saurait être élevé, et les frais de transport des produits chimiques — enfin les frais de façon, arrosage etc. Mais que sont ces frais si vous les comparez à la perte de temps et à la détérioration de vos attelages, résultant des journées que vous passez en forêt pour y chercher des feuilles? Ferez-vous un grand sacrifice en remplaçant votre mauvais fumier de feuilles mortes par un engrais appelé à donner, une fois pour toutes, à votre sol les qualités qui lui manquent, ou plutôt à mettre en évidence les forces productrices qu'il contient et qui sont encore à l'état latent?

Serait-ce pour vous un malheur que d'avoir chez vous, dans vos granges, la paille nécessaire à la litière de vos bestiaux, au lieu de

---

(*) Voir la livraison de juillet, page 324.

devoir compter sur un produit dont l'emploi par vous est soumis à tant de chances? Prenez pour exemple le moment actuel : grâces à l'humidité qui, depuis l'automne, n'a cessé d'alterner avec la neige, vous n'avez pas encore pu profiter une seule fois des concessions de feuilles que l'administration vous a faites — heureusement pour vous, l'année 1859 a été productive en pailles et fourrages, et vous avez pu, grâce à cela, vous tirer d'affaire jusqu'à présent — mais si le mauvais temps se prolonge, maintenant que vos provisions sont presqu'épuisées? — si un hiver pareil avait succédé à une récolte pauvre en fourrages et en pailles, cas très-possible, que feriez-vous alors? Vous résigneriez-vous à vous servir de ces feuilles mortes imbibées d'eau? Vous ne pourriez pas les transporter d'abord, et même, indépendamment de cette difficulté, les maladies que causerait à vos bestiaux cette litière froide et mouillée, vous feraient bientôt regretter et maudire votre imprudence.

Ce mot *Journal d'Agriculture*, ces termes de chimie vous font hausser les épaules — vous n'aimez pas les agriculteurs chimistes — il est vrai que, bien souvent, le cumul de ces deux qualités est une utopie qui coûte plus qu'elle ne rapporte; aussi, dans cette pensée, me suis-je mis en rapport avec l'inventeur de l'engrais décrit, M. Lobit, fermier, à Betbezer (Landes, près Mont de Marsan) pour le prier de me donner plus amples détails et d'accuser quelques résultats propres à encourager en Alsace l'essai de son compost. — M. Lobit, avec une extrême obligeance, me répondit ce qui suit :

« En résumé je dois dire que mon engrais m'a rendu de grands « services; au début de ma carrière agricole, il m'a permis de com« mencer là où, en général, les cultivateurs finissent; j'ai pu créer « immédiatement une culture fourragère et avec elle une culture in« tensive sur des terres maigres et froides; je n'ai pas mis trois ans à « quadrupler le nombre de têtes de bétail, J'ai adopté dès mon entrée « en ferme, un assolement alterné de fourrages divers et blés, et le « rendement de cette dernière céréale, qui ne s'est jamais démenti « depuis vingt ans que je suis fermier, a toujours été d'un produit « double de celui qu'on obtient en général dans le pays. »

Ceci n'a pas besoin de commentaires.

Remarquons simplement que le sol des Landes est, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, une exagération du nôtre : sol silico-argileux, reposant sur un sous-sol imperméable — que dès lors le même

engrais doit convenir chez nous — remarquons de plus que je ne dis pas à nos cultivateurs d'être chimistes pendant toute leur vie, si chimistes il y a..? il ne s'agit que d'une période de transition pendant laquelle on assimilerait le sous-sol, jusqu'à une profondeur convenable; l'assimilation une fois faite, le fumier d'étables, bien traité et bien ménagé, suffira sans doute à lui seul la plupart du temps; sauf à revenir quelquefois, en cas de besoin, à l'engrais artificiel.

Je ne vois pas comment cette amélioration sacrifierait la petite propriété au profit des grandes fortunes. Elle mettrait la petite culture dans de meilleures conditions, voilà tout, et où serait le mal?

Essaie donc, cultivateur alsacien, essaie sur une petite échelle d'abord — le succès t'engagera bientôt à continuer plus en grand; et quand enfin les ressources de ton patrimoine suffiront à ton agriculture, quand tu ne seras plus forcé à puiser, dans les poches crasseuses de l'usure, l'argent nécessaire au roulement de ta ferme, et à chercher au loin, par les chemins abrupts, une mauvaise litière pour tes bestiaux, alors on te proclamera à plus juste titre. « Campagnard heureux et fier! »

Une dernière remarque: l'acquisition des diverses matières à employer, et les détails de la fabrication effrayeraient sans doute de prime abord, maint petit cultivateur. Ne serait-il donc pas possible aux communes de prendre l'initiative, de faire les achats nécessaires, de faire préparer l'engrais par leurs gardes champêtres, leurs appariteurs, leurs cantonniers? de le céder ensuite aux particuliers à tant par mètre cube, de manière à rentrer dans leurs déboursés? On m'objectera que ce mode donnerait lieu à des fraudes, à des difficultés pour la forme des recouvrements, etc. — Mais ne sont-ce pas là des obstacles minimes, par-dessus lesquels on devrait sauter à pieds joints? La fraude, d'ailleurs, existe déjà, et ne ferait que changer d'objet: elle s'attaque aujourd'hui aux feuilles mortes de la forêt — alors elle se prendrait au tas d'engrais, et serait plus facile à constater, à réprimer, à prévenir. Les communes, d'ailleurs, ne feraient que donner un premier essor — les particuliers ne tarderaient pas à les remplacer en fabriquant eux-mêmes leur engrais — elles ne feraient que suivre l'exemple du gouvernement, qui prend l'initiative de tant de mesures enseignées par l'esprit de progrès.

Voilà, mon cher compatriote, les considérations que je me sentais pressé de vous présenter, en opposition aux vôtres; elles sont fort

incomplètes sans doute, mais elles sont, de ma part, l'objet d'une conviction positive, et le résultat de discussions approfondies avec des hommes pratiques. Je les crois appelées à modifier avantageusement la situation de nos cultivateurs, et dès lors je n'hésite pas à les livrer à la publicité ; car, dans la voie de progrès où nous marchons aujourd'hui, le devoir de chacun, ce me semble, est de pousser à la roue selon ses moyens, et d'apporter à l'édifice social son contingent, quand ce ne serait, comme le mien, qu'un grain de sable.

Agréez, je vous prie, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

A. DE TURCKHEIM,
garde général des forêts.

Neuwiller (près Saverne), le 30 mars 1860.

LETTRE INÉDITE

ADRESSÉE A MONSIEUR SERVIEN PAR LE MARÉCHAL MANNICAMP, ASSIÉGÉ DANS COLMAR, 1655.

Monsieur,

Je vous äye escrit de Strasburg l'extremitez en laquelle que je suis reduict, et vous ay despechez deux courriers qui sont prisonniers à Brisacque, ne pouvant avoir raison de M. le Mareschal de la Force qui radote et qui en un mot a ruinez toutes les armées du Roy en ce päys. Je parle ainsy parcequ'il est vrãy, et que je le maintendray devant luy et tous ceux qui prandront part sur ces inteirez. Vous scaurez que depuis auiourd'huy six sesmesnes le duc Charle n'a boutez d'icy avec son armée, qu'est fort renforcée et qui accroit tous les iours, maintenant il assiege Thann et Gemar et après Reichenweiler qui a dure dix jours. Ils coupent tous nos jours nos blez et nos orges a la porte de nostre canon et sitost que les froments seront meurez, ils s'en serviront aussy, il y faict deffence dans son armée de ne pas toucher aux grains sur peine d'y estre pendu et estrangle, tellement que des vivres maintenant m'ont dit quils ne men donneront ny pour or ny pour argent et quils n'ont plus que faire de la protection du Roy, quils ayment mieux se r'accommoder avec l'Empereur que de mourir de faim, ce qu'il est aussy asseurez que la veritez mesme, n'y en ayant pas un qui äye pour vivre trois mois, les autres n'en ont quau jour la journee. Je ne me lairrai pas dans l'extremitez avec eux que je n'y soit bien contrainct. Mais sy devant les derniers morceaux de pain ie ne suis secourru vous scaurez ou qu'ils nous auront tue touts ou que nous les aurons tue, n'y ayant aucune raison avec ceux ou il y a de la famine. Je suis au desespoir d'estre oblige a mander ces nouvelles, ceste place est assez importante pour la Conservation de la Lorraine pour ne la pas laisser perdre si legerement, ce n'y manc-

queray du soin de vigilance, de patience et de sobriete, ce qui m'incommodera le plus : et souvenez vous que s'il y faut parir, que ie finiray ma vie comme un honeste homme et avec moins d'estonnement que i'en ay maintenant, et si apres vous nous voyez tous les jours mourir. Je vous promet qu'à l'extremitez, ie passeray avec ce qui me restera s'il ne quitte pas ces postes dans un mois au plus tard, il nous faudra rendre la corde au col sans tirer un coup de musquet, ou si nous voulons tenir plus long temps, *il faudra couper la gorge a tous les habitants pour avoir leurs vivres ; c'est à quoy je suis bien résolu* quoy quils soient six fois plus forts que nous ; je n'ay que seize compagnes qui peuvent faire huict cents hommes et la moytie d'une compagnie de carabins, si j'estois plus fort en la faveur de nostre canon, je garderois une partie de nos blez. Il seroit facile a Monsieur le Marechal de la force maintenant de m'envoyer du secours que le passage du Bonhomme n'est pas garde que par des paisans. Mais il n'y est pas resolu, en un mot tene ce pay perdu et cette visle particulièrement, si ie puis ie ferois passer un homme qui vous en instruira et que ie vous supplie de présenter au Roy et a Mons. le Cardinal enfin que, si ce malheur arrive, que l'on ne me puisse accuser avec raison d'avoir manque de prevoyance. Les habitants qui auparavant la perte de leurs blez m'avoient promis au millieux des ennemis, ou ie seray prisonnier en chemin plus tost que de signer aucune capitulation, responde de cela pour moy et me croyez tous iour.

Monsieur

Vortre très-humble et obeissant serviteur,

MANNICAMP.

De Colmar le 4 de juillet 1635.

Communiqué par M. BRIÈLE, de l'école des chartes, archiviste en chef du Haut-Rhin.

Fonds Munster. Carton de recherches historiques.

LE FAUST DE GŒTHE,

Expliqué d'après les principaux commentateurs allemands, par F. BLANCHET, ancien élève de l'école normale, professeur au lycée impérial de Strasbourg. — Paris et Strasbourg 1860. — Un vol. in-12; 235 pages.

Le but de la poésie est d'intéresser et d'édifier par l'expression, le tableau et le spectacle des sentiments, des passions et des actions de l'homme. En représentant les hommes et les choses, le poète n'a garde d'enseigner comme le savant, c'est-à-dire de nous apprendre directement des notions et des idées sur les hommes et sur les choses. La poésie enseigne cependant, mais elle enseigne indirectement, comme ces fables dont le lecteur tire lui-même les conclusions et en abstrait la morale. La poésie didactique, qui se propose d'enseigner, ne saurait satisfaire ni à la rigueur de la science ni aux conditions de l'art: elle implique contradiction et renferme des difficultés souvent insurmontables. La critique littéraire, tout en maintenant les vrais principes de l'art, évite cependant d'être exclusive; elle ne rejette d'avance aucun genre, mais elle apprécie chaque œuvre selon ce qu'elle vaut. Condamner absolument la poésie didactique ce serait rejeter, par préjugé, un très-grand nombre de poèmes dont quelques-uns sont incontestablement des œuvres dignes de toute notre admiration. C'est qu'en les composant, les poètes, par leur génie, ont su surmonter les difficultés et corriger les inconvénients inhérents au genre.

Parmi les poèmes didactiques, il y en a qui, s'appuyant sur la science de leur époque, ont traité les questions les plus intéressantes de la philosophie. Que doit faire l'homme ou l'humanité pour arriver au véritable bonheur terrestre et au salut éternel? telle est la question qui prime toutes les autres questions religieuses, sociales, morales et scientifiques et par laquelle toute science et toute sagesse acquièrent un but sérieux et un intérêt majeur. Or, le premier poème didactique qui, basé sur la science et la philosophie de l'antiquité payenne, ait essayé de répondre à cette question capitale, c'est le

poème de Lucrèce, *De la nature des choses*. Ce poète philosophe croit ouvrir à l'humanité le temple de la sagesse et du bonheur, en la délivrant des frayeurs de la mort et de la crainte des faux dieux du paganisme, et en lui prêchant la modération dans le bonheur, et le suicide dans le malheur extrême. Ce poème, qui intéresse par l'importance des questions qu'il traite, qui est orné d'un grand nombre de beautés poétiques et oratoires et qui, chose digne de remarque, porte l'empreinte d'un enthousiasme réel et d'une conviction profonde, ne remplit cependant pas toutes les conditions de la poésie et se montre surtout insuffisant, quant au raisonnement, à la doctrine et à la science. En effet, être délivré de craintes chimériques, ce n'est pas encore toucher au bonheur; l'individu, et à plus forte raison l'humanité, ne saurait se reposer sur l'athéisme et le suicide comme sur une ancre de salut. La question du bonheur a donc dû être reprise à un point de vue plus élevé et avec une science plus profonde. Treize siècles après Lucrèce, le Moyen-âge, par la bouche de son plus grand poète, a formulé une solution beaucoup plus satisfaisante de l'important problème du bonheur temporel et spirituel. Ce grand poète et philosophe c'est Dante, le Florentin, dont le poème, *La Divine Comédie*, a été si souvent commenté et si rarement compris.

Ceux qui considèrent ce chef-d'œuvre comme un poème épique, en méconnaissent également et la nature et le but. La divine Comédie est un poème essentiellement didactique dans un encadrement allégorico-épique. En effet, Dante, exilé, malheureux et martyr de sa foi politique, sentit à la fois le besoin de justifier, devant sa propre raison, ses principes et de combattre ceux de ses adversaires et ennemis. Il effectue cette justification et ce combat, en exposant les vérités de l'ordre social, moral, intellectuel et religieux, qui, selon lui, sont la base du bonheur spirituel de l'humanité. Le but du poète est donc de proclamer et d'inculquer ces principes : c'est un but didactique. Aussi la divine Comédie est-elle comme une encyclopédie en abrégé, qui renferme la solution des questions principales de l'époque, questions politiques, morales, scientifiques et philosophiques. Mais pour donner à son enseignement une forme attrayante par la poésie et à sa doctrine une plus grande autorité, Dante représente sa science comme étant le résultat de ce qu'il a appris dans l'autre monde, dans l'Enfer, dans le Purgatoire et dans le Paradis. Ensuite comme ce qu'il a appris en parcourant ces trois mondes, est devenu pour lui

un moyen de salut, en lui faisant connaître la vérité, en l'arrachant aux angoisses du doute et aux tourments de l'erreur; il suppose et espère qu'en enseignant ces vérités dans son poème didactique, elles procureront également le salut temporel et spirituel d'abord à sa patrie en particulier et ensuite à l'humanité en général. De là, le fond et la forme de la divine Comédie, dont non seulement le but didactique mais encore et surtout l'unité de composition ont été jusqu'ici si étrangement méconnus. La solution de la question du bonheur telle que Dante la propose est bien supérieure à celle qu'en donne Lucrèce; car elle ne se renferme pas seulement dans l'eudæmonisme individuel, mais elle embrasse le bonheur temporel et spirituel des peuples et de l'humanité. Cependant cette solution est devenue insuffisante, du moins par rapport aux raisons sur lesquelles elle s'appuie et qui ne sont plus en harmonie avec les données de la science moderne. Aussi, de nos jours, la poésie a-t-elle dû se proposer de nouveau cette grande question, et Gœthe a entrepris de la résoudre dans son poème dramatico-didactique, le *Faust*. En composant la première partie de ce poème, le poète est resté généralement fidèle aux données de la légende populaire, dont la *damnation* de Faust forme le point saillant et le dénouement. Mais arrivé à la fin de cette première partie, Gœthe vit se dresser devant lui la question des peines et des récompenses après la mort, et comme cette question touchait à celle du bien et du mal, la conception ultérieure du poème, en s'élargissant en proportion, a dû être modifiée dans la seconde partie du Faust. Voilà pourquoi cette seconde partie est bien la continuation de la première : mais, comme l'une et l'autre n'ont pas été conçues et composées ensemble ni fondues d'un seul jet, on ne saurait non plus y trouver unité parfaite d'idée, de ton et de style. Ne voulant pas sortir des données générales de la tradition, Gœthe a été amené à se préoccuper, comme celle-ci, beaucoup plus du salut éternel de Faust que des moyens de fonder son véritable bonheur dans cette vie. En effet, le poème ne nous enseigne rien sur les moyens par lesquels les individus et les nations parviennent à jouir de quelque bonheur sur cette terre. Cette vie n'est représentée que comme un prélude de la vie éternelle; et, chose digne de remarque, Faust, le représentant de l'humanité, ne parvient à jouir de quelques moments de bonheur que par suite d'une illusion produite, en sa faveur, par la magie diabolique de Méphistophélès.

Le seul enseignement, qui résulte donc du poème de Faust, c'est

que nous ne pouvons être heureux, dans cette vie, que par l'illusion, et que nous n'avons pas à désespérer de notre salut éternel, pourvu que, dans nos erreurs, nos faiblesses et nos péchés, nous conservions la conscience de ce qui est bon et divin. Ce dénouement du poème, bien qu'il soit en contradiction avec la légende, n'exprime cependant aucune idée nouvelle ou originale. Et cela ne nous surprendra pas : Gœthe, qui était un grand poète, ne pouvait pas être en même temps un philosophe original et un savant du premier rang ; comme philosophe et comme savant, il appartenait aussi plutôt au 18e siècle, qui était porté principalement à l'analyse, et il en partageait les tendances, bien plus que celles du 19me, où a commencé et se continue, de nos jours, le renouvellement et la synthèse de la science. Aussi est-il venu trop tôt d'un siècle pour être en état de donner, d'aprés la science moderne, une solution satisfaisante de la grande question du bonheur de l'humanité. La même observation s'applique à un autre poème qui a quelque rapport avec le Faust : nous voulons parler du *Don Juan* de Lord Byron. Conçue avec une puissance créatrice ou une énergie poétique souvent supérieure à celle de Gœthe, le poème de *Don Juan* est de beaucoup inférieur à celui de Faust sous le rapport de la portée philosophique. Il perd en effet tout avantage de ce côté, déjà par cela même qu'il n'est pas sérieux, mais qu'il prend sur le ton humoristique et railleur; cependant la question de la destinée de l'humanité est une chose trop grave pour qu'il soit seulement permis d'en parler autrement que d'une manière respectueuse. De tous les grands problèmes moraux du siècle, Lord Byron n'en a résolu aucun; nous ne lui en ferons pas de reproche pas plus qu'à Gœthe. Car, nous le savons, dans notre siècle, la poésie n'est plus appelée, comme dans le passé, à révéler à l'humanité de nouvelles doctrines. De nos jours, il faut bien le dire, la science synthétique, qui s'élabore lentement et collectivement, est seule en état de fonder le règne de la vérité et de la justice.

Que Gœthe, pour traiter, dans son drame didactique, des questions générales de philosophie et de science, ait eu recours à des fictions symboliques, personne ne songera pour cela à le blamer: car, jusqu'à un certain point, toute poésie est symbolique. Mais ne serait-il pas vrai que ce poète ait quelquefois abusé de la forme allégorique? En général les allégories, qu'on rencontre dans la divine Comédie, sont plus transparentes, nous dirons même plus *plastiques* que celles dans le Faust. Dante ayant à représenter le développement historique de l'Eglise et

de l'Empire a bien fait de le représenter sous la figure d'une procession allégorique qui passe successivement sous le regard du lecteur. Gœthe au contraire, voulant caractériser les opinions et les théories des différentes écoles littéraires et scientifiques, a imaginé, pour les représenter, des personnages allégoriques formant un groupe ou une assemblée. Dante montre la succession des phénomènes, ce qui est la marche propre à la poésie; Gœthe présente le tableau ou la simultanéité des choses à la façon de la peinture. Or, en poésie, on exprime et on saisit plus facilement la succession que le groupe, et c'est pourquoi on comprend généralement mieux les processions allégoriques de la Divine comédie que les groupes allégoriques du poème de Gœthe.

Pour expliquer les allégories de la seconde partie de Faust, une foule de commentateurs se sont mis à l'œuvre. M. Blanchet s'est proposé de résumer ces commentaires et d'en donner la substance. Son livre rédigé avec goût et jugement et qui présente une lecture à la fois facile et instructive, renferme d'abord des préliminaires qui exposent l'histoire légendaire et poétique de Faust; ensuite l'auteur analyse et commente la première partie et puis la seconde partie de Faust, et dans la Conclusion il embrasse le poème dans son ensemble et en apprécie la portée et la valeur. Nous recommandons vivement l'étude de ce petit volume à tous ceux qui désirent avoir une idée exacte du drame didactique de Gœthe, ou qui se proposent d'aborder eux-mêmes la lecture de cette œuvre remarquable.

F. G. BERGMANN.

X. HOMMAIRE DE HELL.

ÉTUDE BIOGRAPHIQUE.

Suite (*).

Revenons au point de départ. Odessa est un centre trop important pour être passé sous silence. Cette cité cosmopolite, entrepôt des blés de la Russie, a une physionomie trop originale pour ne pas solliciter une partie de notre attention avant de nous engager dans les steppes avec le savant observateur dont nous écrivons la vie. Mme Hommaire de Hell a peint Odessa avec la liberté d'allures et l'indépendance d'esprit que nous lui connaissons et qui forme le charme de ses récits. Elle y a vu une espèce de Babel où l'on parle toutes les langues, où l'on suit tous les usages excepté ceux du pays, où l'aristocratie russe vient se délasser des rudes étreintes de l'étiquette, où les dames de St Pétersbourg, grâce à la franchise du port, peuvent donner libre cours à leurs fantaisies de toilette et de luxe, où se donnent des fêtes splendides dont le bruit va retentir jusque dans le faubourg Saint-Germain. Elle a vu et spirituellement crayonné toutes ces bigarrures d'une société hétérogène où se coudoient français, allemands, russes, anglais, grecs, italiens, apportant chacun ses opinions, ses habitudes, son langage, ses intérêts et ses préjugés, où la noble et fière princesse Nariskin se rencontre auprès de la femme du courtier de commerce, où l'on trouve sang pur, sang mêlé, toutes les nuances, tous les tons; où enfin le climat, par ses inconstances et parfois ses rigueurs hyperboréennes, par ses chaleurs suffocantes et ses ouragans de poussière, donne un ironique démenti à l'engoûment des Russes du Nord qui considèrent Odessa comme un eldorado.

(*) Voir la livraison d'août, page 337.

Une des figures qui tranchent sur ce fond mélangé de tant de nuances diverses, est celle du comte Woronzow, vrai type du grand seigneur, étalant dans ses palais, dans ses maisons de campagne, un luxe tout oriental. Homme de progrès avant tout, il brille par une exquise bienveillance et par cette politesse particulière à l'aristocratie russe, qui font oublier le rang de l'homme d'Etat pour ne laisser place qu'au sympathique attrait de ses qualités d'esprit et de cœur. Hommaire de Hell eut bientôt conquis la bienveillance du comte qui devina en lui un homme à grandes ressources, dont le gouvernement de la Russie pouvait utiliser les connaissances. Rien, en effet, ne demeurait étranger aux investigations infatigables du savant: sa tâche, selon lui, n'était qu'à moitié remplie tant qu'il restait à glaner quelque chose dans le champ d'exploration que son activité s'était tracé. Quand le géographe et le géologue avaient fini leur œuvre, venait le tour de l'historien, de l'économiste, du statisticien. On se ferait difficilement une idée de ce qu'il a dû compulser, analyser, traduire de documents de tout genre dans les dépôts publics et privés, de ce qu'il a dû lire d'ouvrages anciens pour en comparer les données souvent conjecturales avec les éléments positifs fournis par sa propre expérience. Il fouille en véritable curieux ces monuments du passé qui attestent une grandeur aujourd'hui déchue : il porte dans son sac de voyage les œuvres d'Hérodote et de Strabon, d'Arrien et de Pomponius Méla, et, bercé par le trot de son cheval, il remonte pensif le cours des siècles, notant sur son carnet le résultat de ces méditations solitaires qui jettent un jour nouveau sur des questions longtemps débattues.

C'est là l'intérêt saisissant de son livre. Après avoir établi les origines anciennes, tracé le tableau des migrations des peuples orientaux, jalonné les routes du commerce sous les Grecs, sous les Romains, au moyen âge, pendant cette brillante période des colonies génoises, il revient à la réalité moderne et la traduit en chiffres pour la rendre plus palpable.

Le commerce de la mer Noire et des provinces transcaucasiennes occupent une large place dans ses appréciations. J'allais oublier que je fais ici une notice biographique au cadre essentiellement limité, et je me laissais presque entraîner à une longue citation pour donner au lecteur une idée de la partie substantielle et technique des œuvres de notre voyageur ; mais, j'ai trop bonne opinion du patriotisme de mes concitoyens pour ne pas croire qu'ils voudront lire l'ouvrage lui-

même. Je me borne donc à insérer dans mon cadre ce qui est strictement nécessaire pour dessiner à gros traits le portrait de l'homme sous ses aspects multiples, laissant à la sagacité du lecteur le soin de corriger mon ébauche là où la ligne manquera de précision.

Lorsque les conquêtes de Pierre-le-Grand et de Catherine II eurent enlevé à la domination musulmane la Crimée et toutes les côtes septentrionales de la mer Noire, lorsque le traité de Koutchouck-Kainardji eut levé l'interdiction du Bosphore et des Dardanelles, il s'opéra toute une révolution dans le commerce de l'Europe. C'est ce traité célèbre qui acquit à la Russie l'immense influence qu'elle a fait peser sur les destinées de l'Orient. Cette question d'Orient, si palpitante, Hommaire l'a étudiée dans toutes ses phases, sans avoir eu le bonheur d'assister au dénoûment du grand drame qui s'est joué pendant deux ans en Crimée et qui a grandi le prestige de la France dans ces parages lointains.

Odessa ayant été déclaré port franc en 1817, c'est à cette époque que de nombreux négociants étrangers vinrent y fonder ces grandes maisons de commerce qui existent encore aujourd'hui. Cette ville, aux époques de crise alimentaire, devint le grenier de l'Europe. La période de son premier développement remonte à l'administration du duc de Richelieu, émigré français qu'Alexandre I avait nommé gouverneur civil et militaire de la Nouvelle-Russie. Mais bientôt le Gouvernement russe, ébloui par une prospérité commerciale sans exemple, se plut à la ruiner lui-même en revenant au système prohibitif combiné avec un régime de douanes qui resserrait les limites des anciennes franchises. Des mesures non moins imprudentes détruisirent à la même époque le commerce de transit qui s'effectuait par Odessa, entre l'Allemagne et les provinces de l'Asie occidentale. On sait, en effet, que les Arméniens, qui s'étaient emparés de ce commerce, venaient jusqu'à Leipzig faire des achats considérables de produits des manufactures européennes, et que ces produits, dont la valeur s'était élevée en 1826 à 2,800,000 fr., s'acheminaient par Odessa et Redout-Kalé sur Tiflis et Erivan, pour être réparties dans tous les pays limitrophes. Les persans et les Arméniens, en butte à des vexations douanières et soumis à des droits de consignation énormes, abandonnèrent complétement cette route et en suivirent une autre.

L'Angleterre, toujours prompte à profiter des fautes des autres peuples, saisit l'occasion que lui offrait la Russie de s'emparer de ce

commerce. Elle jeta les yeux sur Trébizonde, et ce port qui commande la route de Perse et de l'Asie centrale devint pour elle un immense entrepôt d'où elle expédie ses marchandises dans toutes les provinces de l'Asie. Trébizonde fait aujourd'hui pour plus de 50 millions d'affaires et communique régulièrement avec Constantinople par deux services de bateaux à vapeur.

Tel est, condensé en quelques mots, le résumé des faits recueillis sur place par Hommaire et auxquels il ajoute une dissertation des plus lumineuses sur la situation agricole et commerciale de la Russie méridionale, sur l'état des voies de communication, sur les institutions de crédit et sur la contrebande. Plus loin, en s'appuyant sur des données statistiques positives, il nous montre les raisons qui ont ralenti l'essor du commerce de la France avec la Russie.

« La Russie, dit-il, s'est laissé séduire par l'industrie la plus brillante de notre temps; elle aussi a voulu avoir ses cachemires, ses soieries, et sans songer que pour elle l'agriculture est la plus féconde, la plus positive de toutes les industries, elle n'a reculé devant aucune mesure prohibitive, afin de favoriser quelques manufactures indigènes. Je le répète, la Russie est avant tout un pays de productions premières. L'agriculture, en y comprenant l'élève du bétail, forme évidemment la base de la prospérité nationale, et ce n'est qu'en facilitant son extension et ses débouchés, que la Russie peut espérer garantir l'avenir de sa population.

« Si, aujourd'hui, l'établissement de nouveaux villages dans la Russie méridionale devient si difficile, ce n'est pas que la terre y manque, mais c'est que les paysans n'ont aucun moyen de transport facile pour leurs produits, et que, d'un autre côté, le défaut d'importations exerçant naturellement une grande influence sur le prix des céréales, restreint singulièrement les demandes de l'étranger. N'est-ce pas, en effet, une chose déplorable que de voir les gouvernements les plus fertiles, les plus productifs de la Nouvelle-Russie, réduits à une profonde misère par l'absence des voies de communication, et par suite de l'incurie de l'administration des ponts et chaussées, qui les prive de la navigation des fleuves? Le gouvernement finira-t-il par comprendre dans quelle voie vicieuse il s'est engagé? On ne peut guère l'espérer. Tous les rapports commerciaux de l'empire font tellement voir les choses en beau, les employés s'entendent si bien pour fausser l'opinion publique, que l'empereur, séduit par le bril-

lant tableau qu'on lui met sans cesse sous les yeux, ne peut que persévérer dans le fatal système adopté par ses prédécesseurs.

« Que conclure de tous les détails dans lesquels nous venons d'entrer, sinon que nos relations commerciales avec la Russie méridionale sont encore peu importantes et que notre exportation y est forcément très-limitée ; aussi longtemps que le système prohibitif de la Russie sera en vigueur, il n'y aura aucun changement possible dans cet état de choses.

« Certes, si nos marchandises de luxe pouvaient entrer en Russie, sans payer les droits énormes dont elles sont grevées, aucun pays de l'Europe ne pourrait nous offrir des débouchés plus vastes et des ressources plus grandes que cet empire. Les produits manufacturés de la France jouissent chez les Russes de la plus grande faveur et sont extrêmement recherchés ; et, de son côté, la Russie, en perfectionnant ses moyens de communication et en portant toute son attention sur l'industrie agricole, nous donnerait en échange ses céréales, ses bois de construction, ses mâts, ses laines, etc. etc. On ne saurait le nier, en faisant abstraction des principes et des antipathies politiques, une alliance commerciale avec la Russie, fondée sur des bases libérales, offrirait aux deux pays des avantages incontestables. Malheureusement, les passions haineuses, soulevées par notre révolution de juillet, n'ont pas encore été étouffées, et l'insurrection polonaise n'a fait que raviver le profond sentiment de répulsion que les chefs du gouvernement russe éprouvent contre la France. »

On ne perdra pas de vue que ceci était écrit en 1840 et que depuis cette époque les idées et les choses ont fait du chemin. On n'oubliera pas quelle précieuse ressource fut pour la France l'importation des blés de la Russie en 1846 et 1847, quel rapprochement politique s'est opéré, depuis, entre deux peuples qui ont appris à mieux s'apprécier sur le champ de bataille. En voyant aujourd'hui ce qui a été réalisé par Alexandre II dans la voie des sages réformes, en voyant les ingénieurs français chargés de la construction des lignes de fer, qui bientôt feront vivre d'une vie nouvelle l'immense empire moscovite, on peut envisager avec plus de confiance que n'a pu le faire alors notre voyageur, l'avenir de nos relations avec la Russie.

Nous voici lancés sur la route de Kherson qui va nous mener bientôt aux steppes de la mer Noire. Nous passons à Nicolaïew, jolie ville

qui depuis quelques années, est devenue le siége de l'amirauté et où se développent de vastes chantiers de construction navale. Plus loin les ruines d'Olviopolis, colonie milésienne fondée 500 ans avant Jésus-Christ, attirent le regard du voyageur. Kherson, fondé par Catherine II, et grandement déchu aujourd'hui, présente un spectacle navrant, celui de sa nombreuse population juive avilie, dégradée, presque crétinisée sous le régime auquel elle est soumise. Hommaire fait ressortir le contraste qu'offre ce spectacle avec l'aisance, la dignité, la beauté, les nobles traits et le costume élégant des Juifs de Constantinople.

Le *pèréclatnoï*, ce véhicule primitif et peu suspendu, nous emporte avec sa rapidité vertigineuse vers le steppe. A douze werstes de Clarofka, le voyageur s'arrête un instant à la belle propriété de M. Vassal, un de nos compatriotes, qui exploite avec succès l'immense établissement de mérinos fondé par son beau-père, M. Rouvier. L'établissement de M. Vassal existe encore et continue à prospérer. En écrivant ces lignes, j'ai sous les yeux un numéro du *Moniteur* contenant des détails intéressants sur la production de la laine mérinos dans la Russie méridionale, sur l'industrie du lavage de cette laine, fondée sur le Dniéper en 1823, par M. Vassal qui, avec son beau-père, fut ainsi le créateur d'une ressource d'exportation précieuse pour la Russie. Son domaine, comme nous l'apprend madame Hommaire, est plus étendu que bien des duchés d'Allemagne, mais il n'offre au regard qu'un vaste désert, accidenté par de nombreux *tumulus* qui paraissent être les tombeaux des Scythes, anciens maîtres de ces contrées.

« On trouve bien çà et là quelques dépressions où l'herbe se conserve verte une partie de l'année et où quelques arbres rabougris étalent leur maigre ramure au-dessus d'un sol moins ingrat que celui du steppe; mais c'est chose rare, et il faut souvent faire des centaines de werstes avant de rencontrer un seul arbrisseau sur la route. D'après cette configuration générale du pays, on peut s'imaginer sans peine combien est triste et sevère l'aspect de ces vastes plaines sans autres accidents de terrain que leurs tumulus, sans autres bornes que la mer; et celui qui n'est pas habitué à cette nature monotone, ne peut en supporter longtemps l'influence. Ces mornes solitudes lui ont l'effet d'une prison incommensurable, où il s'agite vainement sans avoir l'espoir d'en sortir. En vain interroge-t-il les quatre points cardinaux, en vain court-il de côté et d'autre, c'est toujours la même

uniformité, toujours les mêmes horizons, la même immobilité et la même solitude !

« Grâce au jardin de M. Potier, à Clarofka, on peut encore oublier les steppes pendant la belle saison ; mais que devenir pendant ces tristes journées d'hiver, quand la neige tombe en telle abondance qu'on ne sait plus où sont les maisons, quand surtout le *métel* bouleverse tout le pays. Aucune expression ne saurait donner une idée de ces métels ou tourmentes. Ce sont des tourbillons, des sifflements, des tempêtes si furieuses et si continues, un ciel si sinistre, des vents si désordonnés, que les ouragans de la mer n'ont rien de plus effrayant. Tantôt la neige s'élève en montagne, tantôt elle se creuse, en larges ondulations ; où bien, elle se laisse emporter dans l'air comme un long voile blanc qui s'allonge et se replie jusqu'à ce que le vent en ait chassé devant lui les derniers lambeaux. »

Au mois de mai 1839 M. et Mme Hommaire de Hell quittent définitivement les steppes de la mer Noire pour aller visiter Astrakhan et les régions désolées de la mer Caspienne. Ils sont accompagnés d'un cosaque et d'un drogman parlant tous les dialectes en usage dans la Russie méridionale. Ils admirent à Ekaterinoslaw le palais construit par Potemkin pour Catherine II, œuvre d'une magnificence toute royale, que le vandalisme russe laisse tomber en ruines et que les serfs emportent lambeau par lambeau, pour construire leurs cabanes, laissant le sol jonché de débris, de chapiteaux, de blocs de pierres. Arrivés aux cataractes du Dniéper, ils séjournent quelque temps sur la propriété de M. Marcus, où, l'année précédente, Hommaire avait découvert cette riche mine de fer, qui, comme nous l'avons dit plus haut, lui valut la décoration de Saint-Wladimir. Il complète ses recherches et va visiter ensuite les belles colonies allemandes fondées par Catherine, en 1784. Elles se composent de Mennonites [1] prussiens et comprennent 59 villages où règne une riche aisance. C'est la vie de l'Occident transplantée à Cortitz et à la Molochnia-Vodi, comme un doux oasis au milieu du désert des cosaques ; c'est un exemple de travail, d'ordre, d'économie, d'existence calme et heureuse, donné aux peuples tartares qui se gardent bien de le suivre. La description que Mme Hommaire de Hell donne de ce séjour champêtre est une véritable

---

[1] Ainsi appelés du nom du fondateur de leur secte, ils professent à peu près les mêmes principes religieux que les Anabaptistes de France.

idylle qui repose l'âme du spectacle navrant du servage russe. Son mari y ajoute des détails très-intéressants sur l'administration toute municipale de ces villages, sur les produits de la colonisation, sur l'impulsion vraiment remarquable qui la fait progresser chaque jour.

Voici nos voyageurs au milieu des hordes de Tatars Nogaïs qui habitent une étendue considérable de pays sur les bords de la mer d'Azof et de la Molochnia-Vodi. Ils trouvent ici l'occasion de rendre un nouvel hommage au mérite d'un français, le comte Maison, auquel revient l'honneur des progrès faits depuis quarante ans, par ces hordes nomades, dans le sens de la civilisation. Leur histoire, ainsi que les origines des Tatars, des Mongols et des peuples musulmans de la Russie méridionale forment un chapitre curieux de la relation du voyage, où vient se mêler le nom du fameux conquérant Tschinkiz-Khân.

Avant d'arriver à Taganrok nos voyageurs font étape à Marioupol et à Berdiansk, deux petits ports sur la mer d'Azof, dont le dernier, par suite de sa position avantageuse, est en voie d'absorber complétement son voisin. Un mémoire rédigé par Hommaire de Hell lui a fait accorder par le gouvernement russe un entrepôt général des sels de la Crimée. « Il en résultera, dit-il, que les voituriers de la Grande-Russie, au lieu d'aller à vide à Pérécop, ville dénuée de toute ressource commerciale, se rendront à Berdiansk, qui est infiniment plus rapproché, et y apporteront les charbons de terre de Bahmout, ainsi que les produits agricoles des provinces qu'ils traversent. Cette nouvelle mesure, si elle continue à être bien comprise, pourra exercer une immense influence sur la prospérité de Berdiansk, et l'industrie houillère de la Nouvelle-Russie. »

Une nouvelle étape conduit Hommaire de Hell à Taganrok. Tout nous parle ici de Pierre-le-Grand et d'Alexandre. L'un, fondateur de ce port que le sable envahit sans cesse et où les eaux sont tellement basses qu'aucun vaisseau de haut bord ne peut y mouiller ; l'autre, acteur illustre dans le grand drame européen qui s'est joué au commencement de ce siècle, évoquant de magiques et poignants souvenirs sur cette plage aride que le destin a choisie comme théâtre de sa mort mystérieuse. M. et Mme de Hell nous font part de l'émotion qu'ils ont éprouvée en visitant la modeste demeure où vint s'éteindre le czar. Sa grande ombre leur apparaissait partout. » Dans son cabinet de travail, moins orné que celui d'un homme d'affaires, dans son

salon, dans sa chambre à coucher, dont on a fait une chapelle ardente, dans ses portraits et surtout dans les souvenirs du vieil officier qui nous servait de cicerone, nous le retrouvions sans cesse, tantôt brillant et animé sous son bel uniforme des gardes, tantôt simple et charmant dans l'intimité de la vie de famille, puis voilé d'un drap mortuaire, et enfin, ressuscité par le respect et l'amour, avec sa bonté et sa séduisante affabilité. »

Ville presqu'asiatique, tant elle est reculée aux confins de l'Europe, Taganrok présente le contraste de deux civilisations tranchées. Ses foires qu'on cite parmi les plus importantes de la Russie, remplissent d'immenses bazars où s'étale dans toute sa magie, le luxe des étoffes d'Orient. Il va sans dire que les modes françaises, de leur droit de cosmopolitisme, y trônent en souveraines et qu'elles allèchent plus de jolies acheteuses que les brocarts d'or de la Perse.

A Rostof, sur les bords du Don, autre spectacle. Ici, c'est l'élément cosaque qui domine et qui fait fléchir tellement la raideur de la chancellerie russe, qu'on se dirait en pays de pleine liberté. Aussi, voyez avec quel charme Mme Hommaire nous peint les agréments de ce séjour où les nationalités se fusionnent, où la société s'émancipe, où elle a trouvé un casino pourvu d'une salle de danses rappelant, non pas précisément Mabille ni le Ranelagh, mais les bals champêtres de la banlieue de Paris; autre importation des mœurs françaises qui viennent jeter le contraste de leur gaieté et de leur goût jusque dans le pays des cosaques !

Les cosaques ! ce nom n'éveille-t-il pas involontairement parmi nous l'idée de barbarie, de force brutale et sauvage; n'est-il pas comme une évocation du drame funèbre de 1812; ou bien ne fait-il pas rétrograder la pensée vers le souvenir de ces hordes asiatiques qui ont noyé l'ancien monde romain sous leur flot envahisseur? Faut-il le dire, c'est notre imagination qui a fait le cosaque bien plus cosaque qu'il ne l'est en réalité. Nos voyageurs, qui les ont vus chez eux, dans leurs stanitzas, qui les ont vus à Novo-Tscherkask, leur capitale, en ont emporté une bien autre idée. Inoffensif et hospitalier, tel est leur caractère dominant. « Nulle part, en Russie, on ne voyage avec plus de sécurité que dans leur pays, et nulle part le voyageur n'est accueilli avec plus d'empressement et plus de bienveillance. Le titre de français, surtout, y est une excellente recommandation. Le portrait de Napoléon se trouve dans presque toutes les

maisons, et fort souvent il est placé *au-dessus du grand Saint-Nicolas lui-même.* »

Hommaire de Hell, comme je l'ai dit déjà, ne se contente pas d'explorer la superficie des choses. En profond observateur, il creuse avec patience, il scalpe pour arriver au vif, et partout, sous sa plume, jaillit l'intérêt. Les origines des peuples qu'il visite, leur histoire, leur constitution politique, leur culte, tout ce qui, chez eux, touche au domaine de l'intelligence comme au domaine de la matière, devient un vaste sujet d'études dont la science géographique fait son profit. Le chapitre consacré aux cosaques du Don reflète cet esprit multiple. Il nous montre comment ce pays de la liberté et de l'indépendance qui confine au Caucase, autre pays de liberté, a passé sous la domination du colosse du Nord, tout en conservant une autonomie relative qui ne parviendra que difficilement à former alliage avec l'élément moscovite. Il nous traduit en chiffres les richesses du pays des Cosaques qui pourrait, sous un régime plus libéral, atteindre à un haut degré de prospérité.

Lorsque, vers la fin de mai 1841, Hommaire de Hell partit de Novo-Tcherkask pour explorer les bords du Manitch et déterminer la différence de niveau entre la mer Noire et la mer Caspienne, il eut l'occasion de voir de bien près les hordes Kalmoukes qui, au nombre d'environ 15000 âmes, campent sur les deux rives de cette rivière et se livrent paisiblement à l'élève du bétail. Indiquons en passant que cette rivière, ou plus tôt, ce chétif ruisseau, a été pendant longtemps la ligne de démarcation entre l'Europe et l'Asie. En se dirigeant vers Manitschkaïa où devaient commencer les opérations de nivellement, la caravane de notre ingénieur, conduite par des Kalmouks, eut à franchir une plaine envahie par les débordements du Don. Les chevaux marchaient dans une vase épaisse, ayant de l'eau jusqu'au ventre et harcelés par des nuées de cousins. Un violent ouragan assaillit la caravane, la pluie tombait par torrents et la voiture de transport se brisa. Pour tirer le véhicule du bourbier les Kalmouks s'avisèrent d'un expédient assez original et qui eut un plein succès : ils y attelèrent un de leurs chevaux par la queue, et la malheureuse bête, faisant un effort héroïque, finit par triompher de l'obstacle. Cette scène curieuse fait l'objet d'une des planches de l'atlas pittoresque.

Ce qui ne fut pas moins pittoresque c'est la rencontre d'Hommaire de Hell avec le grand-prêtre des Kalmouks, qui, comme on le sait,

sont adorateurs du grand Dalaï-Lama ; ce sont les cérémonies religieuses de ce peuple primitif et l'effet saisissant que produisent leurs chants et leurs immenses trompes, quand, au coucher du soleil, ils retentissent dans l'immensité du steppe.

Ceci se passait dix-huit mois après le premier voyage que fit Hommaire à la mer Caspienne et pendant lequel ses travaux géodésiques avaient été interrompus par des ciconstances de force majeure. Je reprends le résumé du premier voyage. En quittant Novo-Tscherkask nos voyageurs remontent la rive droite du Don, pour s'acheminer vers Astrakhan, avec cette rapidité que l'on ne connaît que sur les grandes routes de la Russie, malgré les vexations et les exactions sans nombre dont on est l'objet de la part des employés des stations postales. A Piatisbanskaïa ils durent traverser le fleuve pour s'engager dans une mer de sable où la chaleur et la réverbération du soleil leur fit subir mille tourments. C'est le désert dans toute son aride nudité, interrompue çà et là par quelques misérables stanitzas kosaques : c'est la souffrance physique doublée de souffrance morale à l'aspect de ces paysages désolés d'où la vie semble proscrite.

A ce rêve morne et pénible, succède un réveil enchanteur : loi des contrastes qui se vérifie à chaque pas en Russie. « D'un désert on passe à une ville populeuse ; d'une cabane à un palais ; d'une mosquée tatare à une antique métropole chrétienne ; d'une plaine aride aux riantes colonies allemandes. » Sarepta, colonie de Frères Moraves, sur les bords du Volga, fut pour nos voyageurs l'oasis du repos où ils se retrempèrent dans la fraîcheur d'un gracieux paysage rappelant les sites helvétiques, où la vie de l'Europe occidentale s'est transplantée avec son charme intime, son comfort, son luxe de propreté, son industrie et même ses beaux-arts. La description de cette intéressante colonie et l'histoire de ses fondateurs forment un curieux chapitre dans la relation du voyage.

La route qui mène de Sarepta à Astrakhan côtoie la rive droite du Volga et se fraye un passage pénible à travers des dunes de sable qui, chaque année, s'amoncèlent davantage et envahissent les villages des cosaques échelonnés de distance en distance pour surveiller la frontière. Ces dunes s'abaissent du côté d'Astrakhan et forment des vagues mouvantes qui les fait ressembler à une mer de sable annonçant le voisinage de la mer Caspienne. Astrakhan, *l'étoile du désert*, apparaît enfin au regard de nos voyageurs, après une course longue

et pénible, accidentée par mille déboires. Sa situation dans une île, au milieu du Volga, ayant, d'un côté, pour horizon la mer, et de l'autre, un désert de sable, ses coupoles, ses églises, ses forts, lui donnent un aspect fantastique qui saisit vivement l'imagination. A peine installés M. et Mme Hommaire de Hell s'apprêtent à faire une excursion dans les domaines d'un prince Kalmouk où se trouvait réunie alors toute la brillante société d'Astrakhan. Le prince Tumène, en véritable prince qui ne sent pas son Kalmouk, s'est créé dans ce désert, au milieu d'un îlot du Volga, une résidence féerique qui rappele celle d'un nabab des Indes, où se trouvent réalisées toutes les fantaisies de luxe européen et asiatique, où l'imagination la plus exigeante passe à travers un crescendo de surprises. La réception fastueuse et pleine d'urbanité que fit à ses hôtes d'un moment ce sectateur du grand Lama, les laissa stupéfaits de tant de grandeur alliée à tant d'amabilité. Ils quittèrent ce séjour enchanteur, l'âme fascinée, comme s'ils venaient d'assister à une évocation des merveilles de la lampe d'Aladin.

C'est là le côté poétique du voyage d'Astrakhan; il a inspiré à Mme Hommaire quelques belles strophes qu'elle a enchâssées dans l'écrin de ses souvenirs d'Orient (1). Le côté prosaïque, c'est-à-dire les observations de l'ingénieur, de l'économiste, de l'historien, n'est pas moins intéressant. Il remonte au passé d'Astrakhan, aux révolutions que cette cité a subies, il nous dépeint le rôle brillant qu'elle a joué dans les relations commerciales entre l'Europe et l'Asie, alors que les caravanes de Khiva et de Boukhara y apportaient les marchandises des Indes et que les produits de la Perse venaient y affluer par mer. Il signale les fautes du gouvernement russe dont le système prohibitif fit déserter cette grande route commerciale et amena la décadence d'Astrakhan, au profit de la ligne rivale que le génie astucieux de l'Angleterre sut établir à Trébizonde. Les conclusions qu'Hommaire de Hell déduit de cet état de choses sont assez remarquables pour être notées ici :

« Aujourd'hui que la navigation a fait de si merveilleux progrès, que l'établissement des bateaux à vapeur sur l'Euphrate et la mer Rouge est un problème résolu, que les prix des transports par mer

(1) *Rêveries d'un voyageur*, poésies par Mme Hommaire de Hell, 1 vol. Paris, 1846. — Amyot et Dentu, éditeurs.

sont extrêmement réduits, nous pensons qu'il ne reste plus aucune chance à la Russie pour détourner le commerce des Indes et le faire passer par ses états. La Russie est limitrophe de la Chine, elle possède depuis longtemps avec le Céleste Empire des communications sûres et régulières. Cependant les Anglais n'en trouvent pas moins un grand avantage à aller vendre à Odessa et dans toute la Russie méridionale, du thé que leur apportent les bâtiments qui doublent le cap de Bonne-Espérance. Il est évident que les Indes se trouvent pour la Russie dans une position encore plus désavantageuse que la Chine. Si les Russes s'emparaient un jour de la mer d'Aral, ils pourraient peut-être, par la voie des fleuves Sir-Daria (Iaxartès) et Amou-Daria (Oxus), pénétrer jusqu'en Boukharie et jusqu'à Samarkhand. Pierre Ier avait eu cette grande idée. Mais les tentatives réitérées sur Khiva, et toujours inutiles, font voir que dans ces contrées les conquêtes ne sont pas si faciles, et que les armées de notre époque ne traversent pas impunément les steppes arides des Khirguises et des Turcomans. Comment songer, d'ailleurs, à établir avec les Indes, par la voie de Perse ou de la Boukharie, des communications aussi régulières, aussi peu coûteuses que celles qui existent aujourd'hui par la voie maritime?

« Il paraît donc démontré que les idées de Pierre-le-Grand sont devenues complétement chimériques de nos jours, et que tous les efforts que la Russie pourrait faire par elle-même, ne parviendront jamais à modifier sensiblement la direction du commerce des Indes. »

D'Astrakhan à Kizliar, le long des côtes-ouest de la mer Caspienne, la route suivie par nos voyageurs est plus horrible encore que celle qui les a menés dans la première de ces villes. Pendant deux jours et deux nuits leur brischka, conduite par un Kalmouk, leur fit traverser des dunes de sable mouvant présentant aux regards les aspects les plus fantastiques. Un officier tatar qui les accompagnait leur donna la distraction de la chasse au faucon et l'adresse de cet oiseau à prendre les oies et les canards sauvages pourvut à la nourriture de la caravane pendant cette longue route où l'on ne rencontre pas la plus maigre hôtellerie. A Houïdouk, près l'embouchure de la Kouma, ils trouvèrent l'escorte qui devait les protéger pendant leur voyage dans les steppes de la Kalmoukie. Trois chameaux furent attelés à la brischka : plusieurs autres chameaux et quelques chevaux la suivaient portant les bagages et montés par des cosaques et des Kalmoukes bien armés.

A Koumskaïa, où ils virent enfin de près la mer Caspienne, but de

leur voyage, la nature semble avoir accumulé toutes ses horreurs pour donner le spleen au voyageur le plus aguerri. L'aspect sinistre de cette plage leur faisait regretter, comme un séjour enchanteur, ce qu'ils avaient vu de plus aride dans les plaines désertes du Volga. Bientôt ils quittent la ligne de poste qu'ils avaient suivie jusqu'alors pour pénétrer dans les steppes des Kalmoukes où Hommaire de Hell continua ses opérations de nivellement à partir de la station de Houïdouk. Il allait à pied, suivi des cosaques et des Kalmouks qui portaient ses instruments et jalonnaient les distances. « Le steppe, dit Mme Hommaire de Hell, est comme la mer, il ne garde nulle trace de ceux qui le traversent. » Plusieurs jours ils marchèrent sans rencontrer un seul être vivant, éprouvant cette sensation indéfinissable que donne la solitude dans l'immensité du désert, où changer de place n'est pas changer de point de vue; car partout, dans l'immense cercle qui semble infranchissable, la ligne droite, avec son implacable monotonie, jette un défi ironique à la pensée qui fait de vains efforts pour rattacher la situation présente à quoi que ce soit dans le monde civilisé.

Les opérations géodésiques terminées, la caravane revient par Wladimirofka, non sans regretter un peu la simplicité patriarcale du désert, et retombe sans transition dans une contrée relativement fertile et comblée en apparence de tous les dons de la nature. Après un mois de vie nomade, nos voyageurs se reposent dans l'oasis créé sur les bords de la Kouma par les patients efforts de M. Rebrof, où l'hospitalité la plus large les dédommage de privations sans nombre.

Ce n'est qu'à Georgief, dans la région du Caucase vers lequel ils se dirigèrent ensuite, qu'ils dirent adieu à la vie du steppe, pour admirer une autre nature, nature grandiose et sauvage que la vue du pic de l'Elbrouz leur avait annoncée de loin comme un foyer de sensations nouvelles.

Cette fois la brichka, attelée de chameaux rétifs, est remplacée par la *droïka* attelée de chevaux de poste et nos voyageurs s'acheminent grand train vers Piatigorsk, ce bain célèbre qui attire depuis longtemps l'aristocratie russe malgré le dangereux voisinage des Circassiens qui se font un jeu d'enlever et de rançonner les belles baigneuses quand leurs promenades les écartent un peu trop du rayon de surveillance.

« Les perspectives, dit Mme de Hell, déroulaient de plus en plus à nos yeux leur océan de pics, d'escarpements, de ravins, de sommets neigeux, dont nous pouvions saisir presque tous les détails. C'était beau, c'était magnifiquement beau, surtout quand nous songions que tout cela était le Caucase!... le Caucase! nom qui évoque dans l'esprit tant de grandes pensées, tant de souvenirs historiques, auquel se rattachent les traditions les plus reculées, les croyances les plus fabuleuses; le Caucase... d'où les historiens font descendre, dans les premiers âges du monde, les familles primitives, souches de tant de grandes nations! A lui tout ce qu'il y a de vague, de poétique dans les époques que nous ne pouvons voir qu'à travers le voile mystérieux de l'antiquité et surtout de l'imagination! »

Hommaire de Hell nous donne une notice historique sur le eaux du Caucase, ces Pyrénées de la Russie, et, ce qui est plus intéressant encore, un aperçu de la situation des Russes dans le Caucase, de leurs guerres avec les montagnards indépendants, aperçu qui a le mérite de s'appuyer sur des données prises sur les lieux-mêmes. Il put constater *de visu* les désastres des expéditions russes contre Schamyl, le héros de cette guerre d'indépendance qui a vu s'abîmer l'élite des soldats de la Russie; car il se trouvait en 1839, dans le Caucase, lors du retour de la fameuse expédition du lieutenant-général Grabbe ne ramenant que la moitié de son armée, qui au départ, était de 6000 hommes. Il nous dépeint le courage de ces athlètes à la trempe d'acier, rompus à toutes les fatigues, à tous les exercices du corps, tombant comme l'avalanche sur les bataillons russes qui n'ont pas, comme eux, la pratique des guerres de montagnes.

Une aventure périlleuse, qui est personnelle à Hommaire, nous fera mieux apprécier le danger que présentent les voyages au milieu de ce peuple guerrier que le général Bariatinski a eu récemment la gloire de soumettre en s'emparant de Schamyl.

Dans un second voyage qu'il fit seul, au mois d'avril 1841, notre ingénieur géographe explorait la ligne armée du Kouban [1]. A son départ de Stauropol le gouverneur de la province lui avait offert une escorte; il n'accepta pour guide qu'un vieux cosaque tout couturé de cicatrices; il était en outre accompagné d'un drogman et d'un postil-

---

[1] Fleuve qui prend sa source dans le Caucase et va se jeter dans la mer Noire près d'Anapa.

lon qu'il fallait changer à chaque station. La petite caravane était bien armée. Hommaire avait à sa ceinture un poignard de Tiflis ; une lourde carabine lui battait les flancs et d'excellents pistolets de Saint-Etienne garnissaient les fontes de sa selle. Ils cheminaient gaiement depuis cinq jours, lorsque le soir du cinquième jour, ils arrivèrent à un petit fort où ils passèrent la nuit. Le lendemain le temps était froid et sombre, une pluie fine leur fouettait la figure : ils étaient dans une immense plaine couverte de fondrières où les chevaux fatigués glissaient à chaque pas. Vers le soir, le cosaque resté en arrière, accourut à bride abbatue, criant de toutes ses forces : Les Tscherkess, les Tscherkess ! Quatre montagnards venaient d'apparaître au-dessus d'une colline peu éloignée de la route.

« Nous étions encore loin de la forteresse, et une fois rejoints, nous ne pouvions échapper à un combat dont toutes les chances étaient contre nous. Le cosaque seul avait un sabre, et nos armes à feu déchargées, nous étions perdus. Mais je savais que les Circassiens n'abandonnent jamais leurs morts et leurs blessés ; c'était là-dessus que je fondais l'espoir de notre salut. Mon plan de bataille fut bientôt arrêté, et nous attendîmes l'ennemi de pied ferme. Nos chevaux continuèrent à aller au pas ; aucune parole ne fut plus échangée entre nous ; nous marchions de front, mais assez éloignés les uns des autres pour ne pas gêner nos mouvements. J'avais couru bien des dangers dans le cours de mes voyages, mais jamais je ne m'étais trouvé dans une situation sinon plus périlleuse, du moins plus solennelle. Dix minutes ne s'étaient pas écoulées, que nous entendîmes distinctement le galop des montagnards, et immédiatement après, les balles de leurs carabines sifflèrent autour de nous. Ma bourka [1] fut légèrement atteinte, et le bois de la lance du cosaque brisé en deux. Le moment critique était arrivé ; je donnai le signal. A l'instant nous fîmes volte-face et déchargeâmes nos pistolets sur les assaillants presque à bout portant : deux cavaliers tombèrent. « Maintenant, en avant, m'écriai-je, et au galop, les Circassiens ne nous poursuivront plus. » Nos chevaux, qui avaient repris de la vigueur et qu'animait sans doute l'odeur de la poudre, partirent ventre à terre pour ne s'arrêter qu'en vue de la forteresse : toutes mes prévisions s'étaient réalisées. Le lendemain de cette mémorable journée, toute la garnison se mit en campagne. Je

---

[1] Manteau.

la suivis sur le théâtre de nos exploits. Le sable portait de nombreuses taches de sang, et nous trouvâmes au bord de la route, dans les roseaux, un *chaska* ou sabre circassien, sans doute oublié par l'ennemi. Le chef du détachement m'en fit hommage; depuis lors cette arme ne m'a plus quitté, elle porte la trace d'une balle; je la conserve comme un précieux souvenir de ma périlleuse entrevue avec les montagnards. » ([1])

CH. GOUTZWILLER,
Secrétaire en chef de la mairie de Colmar.

(La suite à une prochaine livraison.)

([1]) *Les Steppes*, tome II, page 255.

ÉTUDES

SUR LES

RELIGIONS COMPARÉES DE L'ORIENT.

Suite. (*)

TROISIÈME ÉTUDE.

DE LA THÉOLOGIE MAZDÉENNE.

Le mazdéisme ou l'antique religion de l'Arie a conservé ses représentants modernes dans l'Indoustan, dans la Perse, dans la Georgie, et même dans l'Arabie. Dans les Indes on les appelle Parsis: on les trouve sur les bords de l'Indus et dans d'autres contrées de l'Inde; en Perse et en Georgie on les nomme Guèbres ou Gaures; on les trouve dans la Georgie Russe, dans les environs de Bakou, dans le Kirman et aux environs du golfe persique.

C'est une chose digne d'admiration que ce peuple, qui a si souvent changé de maîtres, ait conservé, pendant près de 4000 ans, la même foi et le même culte. Nulle religion n'a subi des persécutions aussi violentes que l'antique religion mazdéenne. Déjà, dès l'antiquité la plus reculée, elle a subi celles de Jezdedjerd et de Darius lodoman, ces deux chocs terribles que sa liturgie commémore; mais la plus terrible persécution a été, sans contredit, celle des Arabes. Le mazdéisme a été poursuivi par ces fanatiques avec le fer et le feu; les temples ont été renversés, les livres détruits, les fidèles chassés, dispersés, exterminés. Et pourtant cette religion n'a pas été anéantie! Elle n'a été ni anéantie par les persécutions des Arabes, ni absorbée par la propagande des catholiques d'Orient, ces autres ennemis des mazdéismans. Elle a conservé son culte, ses dogmes, sa liturgie, même sa

(*) Voir les livraisons d'avril, mai, juin et juillet, pages 145, 200, 277 et 313.

hiérarchie (¹) chez des représentants misérables et rares, il est vrai, en comparaison de l'ancienne splendeur des mages, mais toujours fidèles, inébranlables et persistant dans leur antique foi.

Dès lors, que devons-nous conclure de là? n'est-ce pas, que le mazdéisme est un des membres intégrants de l'Eglise universelle, qu'il n'est pas une production éphémère et qu'il a une destinée et une mission à remplir dans la constitution de l'humanité?

Mais, outre ces titres, le mazdéisme en possède encore de plus importants. C'est principalement à raison de ses doctrines antiques, qui ont été fidèlement conservées et de l'influence que ces doctrines ont exercée sur d'autres religions de l'Asie, comme le brahmanisme, le judaïsme, le mahométisme, diverses sectes chrétiennes, voire même le catholicisme, que le mazdéisme doit être considéré comme un membre important de l'Eglise universelle et intégrale.

La Révélation de Zoroastre semble remonter à une époque voisine du déluge, contemporaine à Abraham, contemporaine aux Védas. Placée entre l'Inde et la Judée, cette révélation était destinée à réagir sur l'une et sur l'autre, sur le brahmanisme et le judaïsme, et elle a fourni, en dernier lieu, au christianisme de nombreux éléments de doctrine et de liturgie.

La parenté entre les Na'çkas, livres de l'Ariane, et les Védas, livres de l'Inde, est fondée sur de profondes analogies de langue et de doctrines; et les contrastes qu'on y remarque peuvent être considérés plutôt comme l'effet d'une rupture postérieure entre les deux sœurs jumelles, rupture qui est la conséquence d'une diversité de développements des deux religions. Cette thèse est très-bien soutenue par M. J. Reynaud, dans son remarquable travail sur Zoroastre (V. *Encyclopédie Nouvelle* p. 789, 790, 791). Pourtant M. Reynaud remarque une certaine différence radicale entre les doctrines théologiques des Na'çkas et celles des Védas. « On ne peut douter, dit-il, que l'opposition du mazdéisme au brahmanisme ne soit devenue d'autant plus formelle que le brahmanisme s'est développé davantage. C'est principalement sur la question du mal et subsidiairement sur celle du

(¹) Hyde (*Veter. pers. relig. hist.* c. 1) nous apprend que les Gaures peuvent montrer une succession non interrompue dans le pontificat, une liturgie uniforme, qui n'a point varié depuis Zoroastre, et une fidélité inviolable aux dogmes qu'ils ont reçus de lui. (Ibid., ch. 28).

rapport de la nature humaine avec la nature divine que repose l'antinomie des deux théologies, et il ne paraît pas y avoir encore de décision en aucun sens sur ces questions dans les Védas. Mais il n'en est pas moins vrai qu'il règne déjà sur la question de la hiérarchie céleste une opposition entre les Na'çkas et les Védas et même que cette opposition remonte vraisemblablement à l'époque de la séparation des deux branches. Et d'abord, qu'il y ait réellement une différence sur ce point entre les Na'çkas et les Védas, c'est ce dont il me semble impossible de ne pas convenir : la doctrine des Na'çkas repose tout entière et expressément sur la conception d'un Dieu souverain, dont toutes les autres puissances du ciel ne sont que les subordonnées, même les créatures, tandis que dans les Védas il n'y a aucune supériorité aussi absolue entre les Dieux. Donc il y a une différence entre les deux systèmes, et cette différence, lors-même qu'on ne la verrait pas encore dans toute sa force, équivaut chez des peuples étroitement dévoués aux personnes de leurs dieux à une antinomie positive. » — Toutefois nous trouvons, par contre, une véritable parenté entre les deux théologies, quant à la manière de concevoir les divers Etats de Dieu. Comme Brahma est l'Etre neutre, l'Etat passif, où tout se trouve confondu au sein de Dieu, de même *Zervane-Akérène* ou *Zerouané-Akéréné* est le temps, en soi, sans limite, l'Eternel, le germe de toutes choses, la cause absolue. De son sein s'élance *Ormuzd* ou *Ormouzd*, comme Brahmâ du sein de Brahma, — Ormouzd, le bon par excellence, d'où dérive tout bien, le chef des bons génies, le Créateur, l'Ordonnateur de l'univers. *Honover* sort du même principe, comme le Pradchapâti des Brahmanes : c'est le Verbe intérieur, la Pensée, l'Intelligence, où est renfermée toute sagesse. *Honover* signifie en Zend la *Parole, Je suis*. Puis vient *Hom*, l'expression extérieure, *l'arbre vivant*, comme le Paramâṭma brahmanique, l'âme de l'univers : c'est la vie universelle des êtres. — Dans la théologie postérieure apparaît aussi *Mithra*, comme le Krichna des Brahmanes, le médiateur, le feu, la source d'amour et de vie incarnée dans l'Humanité.

Cette procession de Dieu, s'observe d'ailleurs dans le système de la révélation du *Zend-Avesta*, le livre par excellence des Mazdéisnans. Le Zend-Avesta gît, en principe, pêle-mêle avec l'univers dans Zerouané-Akéréné et il se dégage avec Ormouzd ; il se sépare en Honover ; il s'exprime en Hom, et c'est là que Zoroastre le saisit et le

formule. » Ces paroles s'expliquent, dit M. Lenoir, de qui nous avons emprunté la comparaison précédante (*V. Dict. des Harmonies de la foi et de la raison* f. 1655). La révélation est d'abord une réalité éternelle au sein de l'Eternel, mais non déterminée par l'Etre, *ad extra*. Elle est de plus un bien, un principe de vie, un souffle excellent, objet d'amour; elle est donc, en même temps, dans Ormouzd, à un premier degré de dégagement marqué par le sentiment du bon. Elle est encore une science, une pensée formelle; elle est donc aussi dans Honover, où elle se sépare sous l'action de la pensée, comme elle commençait à se dégager sans Ormouzd sous l'action du sentiment d'amour du bon. Mais jusques là, point d'expression extérieure. C'est en Hom qu'elle la prend, c'est dans l'arbre des manifestations de l'infini, dans la floraison *ad extra*, dans l'humanité, qu'elle deviendra parole et révélation proprement dite; et enfin Zoroastre, l'homme mortel, le rameau périssable de la grande souche immortelle, s'en saisira et en fera un livre qui sera le Zend-Avesta. Cette philosophie est admirable et trés-voisine du christianisme. » Nous ajoutons qu'elle est aussi voisine du brahmanisme que du catholicisme. Par l'idée du Dieu Hom, principe de l'univers et de l'humanité, elle semble en effet consacrer, comme le fait la théologie brahmanique, le principe de la coéternité des germes des êtres en Dieu.

Mais, cette théologie n'explique pas, comme la théologie brahmanique, le mode de formation, d'émanation ou de création de l'univers. Elle le suppose existant et ne le fait pas non plus sortir de la toute-puissance de Dieu, comme la théologie hébraïque; car elle ne fait sortir de cette toute-puissance que l'acte de la coordination de l'univers, comme nous allons le voir.

Nous avons déjà fait ressortir les rapports nombreux, les liens de parenté, les affinités qui existent entre le judaïsme et le mazdéisme. Nous avons fait voir l'influence que celui-ci a exercé sur les développements de celui-là. Doctrinalement les deux théologies sont destinées à se compléter réciproquement. Dans le judaïsme l'idée du Dieu créateur est plus parfaite que dans le mazdéisme. Jehovah est le principe unique, la seule substance donnée par soi-même, par conséquent l'auteur de l'étendue, aussi bien que des êtres; tandis que Ormouzd, le Père des êtres, n'est cependant que le Créateur et l'Ordonateur du monde physique.

La théologie mazdéenne, tout en ayant d'intimes rapports avec

chacune des deux autres théologies, se distingue à la fois de celle des Hébreux, qui fait sortir le monde de Rien, par un acte spontané de la toute-puissance de Dieu, et de celle des brahmanes, qui consacre l'éternité des principes des êtres en Dieu ou leur identification avec Dieu, leur émanation de Dieu, qui considère la nature comme un mirage, une ombre de Dieu. Elle tient véritablement le milieu entre les deux autres et peut être regardée comme le lien qui unit et absorbe leurs oppositions extrêmes.

En effet, Dieu, selon la théologie mazdéenne, est le principe de tout bien et rien ne dérive de Dieu qui ne soit bien. Il est incorporel, un et éternel. Il est dans la nature, comme le Dieu des Brahmanes; mais la nature est distincte de lui, comme du Dieu des Hébreux. Dieu, selon la belle expression du *Vispered*, s'envelope d'un manteau étincelant d'étoiles, formé du ciel. Il est l'être omni-scient, ainsi que l'indique l'étimologie du mot *Maz-dà* (grande science). Il est Créateur. « J'invoque, est-il dit dans le *Yaçna*, un des plus anciens livres Zends, « et je célèbre le Créateur Ahur-Mazda, lumineux, resplendissant, « très-grand et très-bon, très-parfait et très-puissant, très-intelligent « et très-beau, éminent en pureté, lui qui nous a créés, qui nous a « formés, qui nous a nourris, lui le plus accompli des êtres intelli- « gents. » — Mais si Dieu figure, dans cette même doctrine, comme Créateur et Ordonnateur du monde, il n'y figure pas comme Créateur des principes du monde physique. « Le mot *Quadhâta*, dit M. Reynaud (*Encyclopédie nouvelle* p. 800), que les mobeds, dont M. Anquetil a suivi les leçons, traduisent par *donné de Dieu*, signifie au contraire *donné de soi-même;* et c'est le qualificatif ordinaire des principes physiques de l'univers dans les plus anciens textes. » Quelle est l'origine de ces principes du monde? La théologie mazdéenne ne l'explique pas; mais ceux qui ont poussé cette théologie à ses dernières conséquences, les manichéens, l'expliquent dans le sens de la coéternité avec Dieu de la matière et de ses principes. Toutefois il y a dans l'hérésie manichéenne une exagération qui est contredite par la doctrine orthodoxe: celle-ci considère réellement Ormouzd comme Créateur et Ordonnateur du monde physique, tandis que la doctrine manichéenne va jusqu'à le dépouiller de l'attribut de la substance matérielle et par conséquent du monde physique. En rectifiant l'interprétation exagérée du manichéisme que restera-t-il toujours au fond de la théologie mazdéenne? C'est que *Dieu a créé le monde avec des principes*

coéternels, tirés de son sein éternel et infini, comme le veut la théologie brahmanique et que *les créatures sont devenues distinctes de Dieu* et sont régies par lui du jour de la création, comme le veut la théologie hébraïque. Nous avons donc raison de dire que le mazdéisme apparaît comme le lien de transition entre les deux doctrines opposées du judaïsme et du brahmanisme.

Dès lors, par le courant combiné de ces trois théologies, apparaît plus lumineux, plus rationnel, le dogme des rapports de Dieu et du monde, enveloppé d'obscurité dans chacune d'elles, prise isolément. Chacune de ces doctrines renferme, en effet, si l'on peut s'exprimer ainsi, un fragment des dogmes cosmogoniques et ontologiques; ces fragments se compléteront en se réunissant et formeront ainsi un corps de doctrines plus parfait. Ainsi, le fragment brahmanique des Védas, que nous avons exposé dans notre première étude, nous révèle l'état de Dieu avant la création et le passage de l'état absolu de repos à l'état relatif d'être et de vie; mais il s'arrête à l'acte même de la création, qu'il ne définit aucunément. Le fragment hébraïque de la Génèse commence avec l'acte de la création, qu'il décrit dans ses diverses phases; mais il se tait sur l'état antérieur à la création et n'explique pas comment les êtres sont sortis du néant et ce qu'est le néant. Cette double lacune est remplie en partie par la tradition mazdéenne, qui renoue entr'elles les deux autres traditions; car celle-là commence juste au point où la tradition brahmanique fait sortir de Dieu le temps et l'espace, ainsi que les principes des êtres, confondus primitivement en lui, et où la tradition hébraïque fait apparaître dans sa toute-puissance l'action créatrice de Dieu; elle intercalle entre ces deux traditions la notion du Verbe Créateur, de la Parole incréée, « qui vient du premier Principe, qui était au commencement, avant « le ciel, avant la terre, avant le feu, avant l'eau, avant les dews, les « Kharfester, avant les purs génies donnés par Ormouzd; » (V. Zend-Avesta); enfin, elle ajoute à cette notion celle de la distinction des *principes* des êtres avec les *formes* de ces mêmes êtres, de la distinction du substantiel et du formel, — les principes des êtres étant coéternels, dans le Verbe, avant la création, *donnés de soi-même*, *(quadhâta)*, a l'opposé des formes des êtres, qui sont créées par le Verbe, produites par lui et qui rentrent dans lui. Dès lors, le néant hébraïque et la coéternité brahmanique s'expliquent déjà plus clairement, comme les deux termes d'une même équation.

Cette doctrine du Verbe créateur, apparaît donc comme un lien entre les deux théologies du brahmanisme et du judaïsme et vient éclaircir divers points laissés obscurs dans celles-ci.

Mais, dans les trois théologies, même réunies, les trois états de manifestation de Dieu, en lui et hors de lui, ne sont pas pleinement développés ; ils apparaissent encore d'une manière vague et obscure et leur lien réciproque ne s'aperçoit pas très-clairement. En effet, la théologie brahmanique n'explique pas suffisamment la conception de l'état antérieur du repos de Dieu ou du néant primitif, d'où sont sortis les êtres, d'où le monde a été créé d'après la théologie hébraïque; ensuite, selon celle-ci, Dieu, après l'acte de la création, rentre dans le repos, et son union permanente avec le monde n'est pas suffisamment démontrée par le dogme de la Providence, qui n'apparait que d'une manière intermittente et relative à l'homme, même presqu'exclusivement relative au peuple élu ; — enfin, dans la théologie mazdéenne le dogme du Verbe créateur et de son union permanente avec le monde n'est pas suffisamment développé.

Il faudra donc de nouvelles évolutions dogmatiques. Nous allons voir la théologie boudd'histe développer le dogme du néant primordial, qui n'est qu'ébauché dans la théologie brahmaniste ; nous allons voir la théologie chinoise, — tout en remontant aussi haut que la vue humaine peut pénétrer dans les mystères de l'état primitif de Dieu, antérieur au temps et à l'espace, — développer le dogme de l'union permanente de Dieu avec le monde, par la doctrine du Taô, de la Raison primordiale, dogme qui est supérieur au dogme hébraïque de la Providence, tant par son universalité et son intégralité, que par ses rapports avec l'individualité des créatures ; enfin, nous allons voir la théologie *catholique* (ce mot toujours entendu dans le sens d'universalité des doctrines issues de l'Evangile) éclairer d'une lumière éclatante l'ensemble de cet édifice doctrinal, par son dogme du Verbe Incarné.

La doctrine de Zoroastre se rapproche encore de celle de Moïse par son dogme de la bonté de toutes les œuvres de Dieu et elle diffère en cela de celle des Brahmanes, qui fait émaner de Dieu le mal, comme le bien, quoiqu'à cet égard la doctrine hébraïque se rapproche, sous certains rapports, de celle-ci. Pour le législateur de l'Ariane, l'idée de Dieu repousse l'idée du mal, de la même manière qu'elle repousse l'idée de la négation, du mensonge, et l'être souverain est bon à ses yeux.

Mais le mal existe pourtant bien réellement. A peine Ormouzd a-t-il *parlé*, qu'en face de lui une voix s'élève qui dit *Non*, une puissance qui dénature systématiquement son œuvre. Cette voix, cette puissance est celle du mal, d'*Ahriman*, (*plein de mort*). D'où est née cette puissance ennemie? Les livres mazdéens ne disent pas comme les livres brahmaniques qu'elle est idendique à Dieu ou qu'elle est une émanation de Dieu; mais ils ne disent pas non plus, comme dans le sèpher des hébreux, que le serpent, — qui dans la doctrine hébraïque symbolise le mal, — est une créature de Dieu. Mais, sans nier l'un ou l'autre des deux points de vue, ces livres en contiennent un qui leur est particulier. Le mal, selon la théologie mazdéenne, *paraît aussitôt que Dieu a parlé;* il fait son entrée dans la création, en même que le temps et l'espace; il est une *conséquence* d'un état de Dieu, engendré par la *Parole* créatrice. Par l'acte de la Parole, la séparation s'est opérée entre la réalité et le néant, entre la lumière et les ténèbres, comme l'indique le passage suivant, trop peu développé, du *Vendidad:* « Ormouzd dit: moi qui suis Ormouzd, moi qui suis le « Juge juste, le Pur, *après avoir fait* ce lieu pur dont la lumière se « montrait au loin, je marchais dans ma grandeur. *Alors* le serpent « m'aperçut; alors le serpent, cet Ahriman, plein de mort, produisit « abondamment contre moi neuf, neuf fois neuf, neuf cents, neuf mille, « quatre vingt dix mille envies. *Rends-moi* MON PREMIER ETAT, *ô Parole « Sainte, toi qui es toute lumière!* » Ce dernier passage touche presque du doigt la solution de cet immense problême de la naissance du bien et du mal. Mais cette idée est malheureusement trop peu développée dans les documents qui nous restent de la théologie mazdéenne.

Le manichéisme, cette dérivée du mazdéisme, avec alliage de doctrines évangéliques, s'est chargé de commenter cette doctrine, mais il n'a réussi qu'à altérer les prémisses que nous trouvons dans la théologie mazdéenne et qu'à en tirer des conséquences extrêmes. Selon lui, *le principe* du mal, pour n'avoir agi qu'en second lieu, pour n'être apparu que comme conséquence d'un changement d'état de la divinité, n'en est pas moins, comme celui du bien, né de lui-même, indépendamment de toute création, *coéternel à Dieu dans son essence.* Le manichéisme a donc rapproché le dogme mazdéen du dogme brahmanique, avec cette différence pourtant que le principe du mal y est distinct de Dieu et non confondu avec Dieu, comme dans le brahmanisme. Il est donc l'explication, dans le sens brahmanique, du dogme

mazdéen, qui contient, à la vérité, en lui l'idée brahmanique de la coéternité dans Dieu du principe du mal, comme des principes de toutes choses, mais qui considère ce principe comme n'étant pas encore, dans l'Etat absolu de Dieu et avant la Parole créatrice, le mal réel, formel, agissant extérieurement; car ce dogme contient aussi en lui l'idée hébraïque de la distinction du mal avec Dieu, de sa postériorité et de sa conséquence, puisque cette puissance, apparaissant seulement après la parole créatrice, devient le point de départ d'un ordre distinct d'Ormouzd, de l'ordre d'Ahriman, de l'ordre des ténèbres, quoique subordonné à l'ordre du bien et devant un jour se réunir à lui.

De sorte que le dualisme, bien et mal, consacré par les mazdéens et amplifié par les manichéens, ne serait qu'une conséquence d'un nouvel état de Dieu, produit par sa Parole, par son Verbe, par sa Volonté : à savoir, l'état de distinction, de séparation en deux personnes, Ormouzd et Ahriman; tandis que l'état primordial et absolu de Dieu serait l'unité confuse, sans distinction du bien et du mal, l'état de neutralité de tous les principes, Dieu étant le principe des principes, comme l'indique sa dénomination Zende *Zerouané-Akéreni*.

Ainsi la théologie mazdéenne, dans cette question de l'origine du bien et du mal, sert encore de lien et de terme de conciliation entre les deux théologies opposées des brahmanes et des hébreux. C'est dans la combinaison et dans la réunion sériaire des trois théologies que se trouve, quoique d'une manière incomplète encore, la solution de ce vaste problème, qui, dans chacune d'elles prise isolément, paraît obscur et y choque même la raison. En effet, le dogme brahmanique, en confondant au sein de Dieu, de toute éternité, avant et après la création, le bien et le mal comme réalités vivantes, contredit l'idée de la toute-puissance, de la pureté absolue de Dieu; le dogme hébraïque, en considérant le mal comme un acte à part de la volonté toute-puissante de Dieu, contredit l'idée de sa bonté et de sa sagesse infinies. Et pourtant chacun d'eux contient une idée juste: le premier celle de l'origine divine du bien et du mal, et le second celle de la distinction du mal avec Dieu, relativement au monde créé; mais ces idées ne paraissent justes que dans leur rapport sériaire avec le dogme mazdéen : — *principe* du mal, coéternel à Dieu avant la Parole, et dans le premier état de la divinité, — mal *réel*, distinct de Dieu, subséquent et subordonné après la Parole, pouvant de nouveau dis-

paraître comme mal réel et rentrer au sein de Dieu. — Car le trait le plus marquant du dogme mazdéen, celui qui le caractérise, l'explique et qui constitue sa supériorité sur les autres dogmes, — c'est que le mal, dans sa distinction, dans sa personnification, n'est pas éternel, qu'il peut se réconcilier avec Dieu et rentrer un jour au sein de Dieu. « Le partage du monde entre le bien et le mal, dit encore M. Reynaud, n'est, dans le dogme de Zoroastre, qu'une collision transitoire. La lutte est destinée à finir par le triomphe des légions célestes et la soumission absolue de celles d'Ahriman. A ce jour donc, toute résistance détruite, la volonté de Dieu se fera sur la terre et en enfer, comme dans le ciel, ou, pour mieux dire, l'enfer n'existera plus; la terre régénérée sera confondue avec le ciel et le règne divin réunira la totalité de l'univers. Telle est, selon cette grande prophétie, la fin du monde. Ormouzd a connu dès le commencement cette conclusion heureuse de toutes choses, et il n'a pas craint de laisser la race des hommes se multiplier sur la terre, parce qu'il a vu qu'en dernier résultat ils étaient appelés à s'asseoir dans le ciel, pour y goûter la béatitude éternelle. Théopompe, cité par Plutarque (*Isis et Osiris*, ch. 24) disait que, selon les mages, Ahriman doit un jour disparaître et qu'alors les hommes, devenus bienheureux, cesseront d'avoir besoin de nourriture et prendront des corps lumineux : ce qui rappelle ce que dit Jésus, dans St Mathieu, que dans le royaume céleste les corps des justes resplendiront comme le soleil. Plutarque, plus explicite, rapporte que selon les mages cette fin d'Ahriman sera causée par les excès meme des démons; que la peste et la famine donneront le signal de la régénération et qu'alors *la terre, devenant plate et unie*, les hommes admis, *sans exception*, à la fidélité suprême, mèneront tous la même vie, ne feront qu'une même république et parleront tous le même langage [1]..... Selon le *Bonn-Dehesch*, un feu de métal coulera sur la terre et, baptisés dans ce liquide purificateur, tous les êtres souillés redeviendront purs. De là l'idée du déluge de feu, qui s'est établie chez les premiers chrétiens et qu'on leur reprochait déjà, dans les premiers siècles, d'avoir dérobé aux gentils. Mais, dans la croyance des mages, le bienfait de ce sacrement devait s'étendre à toutes les

---

(1) Il n'y aura plus qu'un seul troupeau. (*Evangile*). Il n'y aura plus d'anathème. (*Apocalypse*). Des prédictions analogues ont été renouvelées par les Millénaires, les Anabaptistes et les Mormons.

créatures et ramener à la communion universelle jusqu'aux plus dépravés. Aussi le mazdéisnan, loin de maudire simplement dans sa prière les démons et les damnés, implore-t-il pour eux en même temps que pour lui le souverain dispensateur des grâces : « Protege-moi, « rends-moi grand, maintenant et pour toujours. Fais attention, ô « Saint Ormouzd ! à celui qui fait le mal : que j'aie la pure satisfaction « de te voir, connaissant la pureté de ton cœur. Fais-moi cette grâce, « Ormouzd, que ta parole détruise les démons, que leur chef, ne respirant que la pureté du cœur, prononce éternellement la Parole au « milieu de tous les Darwands convertis. (Yaçn., h. 47) »

A. Gilliot.

(La suite à la prochaine livraison).

LA

CHAPELLE DU CHATEAU DE SAINT-ULRIC.

La feuille hebdomadaire de Ribeauvillé rendait compte, le 18 août 1859, dans les termes suivants, de la découverte de la chapelle du château de S[t] Ulric :

« La chapelle du château est enfin trouvée! nous venons de déter- « rer ses restes à 1 mètre 80 en contre-bas des décombres attaqués..

« La hauteur des murs qui dessinent cette chapelle varie entre « 1 mètre 50 à 1^{m},90. Sa longueur de l'est à l'ouest est de 5^{m},90, et sa « largeur du nord au sud de 4^{m},45. L'autel dont il nous reste un massif « de maçonnerie est adossé contre le mur ouest de la salle des cheva- « liers (¹), il a 80 centimètres de hauteur, 1^{m}25 de longueur et 83 « centimètres de largeur avec l'enduit, duquel nous ne possédons « plus que des parcelles menaçant de tomber.

« De la façade dudit autel à 1^{m},30 vers l'ouest, se trouve une marche « en pierre de taille occupant toute la largeur de la chapelle; elle est « de 22 cent. plus élevée que le dallage des lieux qui est en briques et « assez bien conservé. Dans cette marche étaient scellés, au plomb, « deux anneaux de fer qui avaient du servir au maintien d'une croix « et d'une bannière ou de deux bannières. »

Telle est la description, faite au mètre, du petit sanctuaire resté enfoui depuis deux siècles sous les ruines du château. Il restait à chercher l'origine de la chapelle, les noms de ceux qui l'ont administrée, les revenus et les priviléges dont elle a été dotée, à exhumer enfin du passé l'histoire de ce modeste réduit sur lequel les chroniqueurs gardent le silence.

(¹) Cette salle est appelée *vieille salle* dans un titre de 1476.

Bien que le château qui était un fief relevant de l'Evêché de Bâle, soit fort ancien, il n'est fait mention de sa chapelle que dans la première moitié du 15e siècle; et c'est à partir de cette époque seulement qu'on le trouve désigné sous le nom de St Ulric. Antérieurement on l'appelait *château inférieur* ou *grand Rappolstein.*

L'origine de ce sanctuaire n'est pas connue ; mais il faut, sans aucun doute, la rattacher au désastre qui frappa en 1431 la famille de Ribeaupierre dans la personne de l'un de ses membres, d'Ulric fils de Bruno. Lorsque Antoine comte de Vaudemont déclara la guerre à Renée d'Anjou duc de Lorraine dont il revendiquait les Etats, ce dernier prince demanda du secours en Alsace. Ulric de Ribeaupierre fut du nombre des membres de la noblesse qui accoururent à son appel et lui amena 64 cavaliers montés et équipés, pris parmi ses vassaux et ses sujets. Les deux armées se rencontrèrent à Buligneville (1) le 4 juillet 1431 ; l'armée de Renée de Lorraine, bien que supérieure en nombre, fut battue et laissa 2500 morts sur le champ de bataille. Ulric de Ribeaupierre y perdit la vie avec 30 de ses hommes d'armes (2) et fut enterré au couvent de Buligneville; le reste de ses cavaliers tomba au pouvoir de l'ennemi, et l'on évalue à plus de dix mille florins les pertes que la maison de Rappolstein fit en chevaux, argent, charriots, bagages et armes dont 200 arquebuses.

On ne lira pas sans intérêt la lettre encore inédite qu'un gentilhomme de la suite du vainqueur écrivit au seigneur de Ribeauvillé pour lui annoncer la mort d'Ulric son frère, et son inhumation dans le couvent de Buligneville où un service religieux a été célébré pour le repos de son âme : (3)

« A mont chiers damyzau, (4) mon damyzau seignr de Rybaville.

« Chiers damyzau, Je me recomant a vous tant chierement comme « je puis ; plaise vous savoir que mont damyzau Holry voustre frere « ait ester mor, a la baitaille avec monseignr de Bar et de Louregne;

---

(1) Petite ville du département des Vosges.

(2) Dom Calmet, dans son *Histoire de la Lorraine*, désigne un sire de Ribeaupierre au nombre des gentilshommes allemands qui ont combattu pour Rénée d'Anjou, mais il ne fait point mention de sa mort.

(3) Ce document existe en original aux archives de la préfecture du Haut-Rhin.

(4) Pour *damoiseau.*

« et estoit monseign^r Jehant de Vairgier (1) avec le Bourguegnont (2),
« et quant il la connu, il l'ait fait meistre au moustier de Boulegne-
« ville et fait chanter maise et servize; sy mont priez cest vaillait que
« je le vous vousiai respondre austre chouse; ne vous say que res-
« pondre pour le présent; ce (3) chouse vous plait que je puise, man-
« der le moy, et je le feray de bont cuer. Noustre seign^r vous ait en say
« sainte garde qui vous done bonne vie et longue.

« Escript le juedit aprez la saint Piere et saint Paul, l'an CCCCXXXI.

« Voustre servant, Jaicoit de Jussey. »

C'est à la suite de cet évènement que Guillaume et Maximin de Ribeaupierre ont dû fonder, pour honorer la mémoire de leur frère, dans le chateau qui lui a peut-être servi de résidence, un autel sous le vocable de St Ulric son patron. Ce qui semble confirmer cette supposition ce sont les droits et revenus importants que les dynastes de Rappolstein ont accordés à la chapelle, l'époque de sa fondation et la pompe dont on a entouré sa consécration.

En effet, c'est le dimanche après la St Michel de l'année 1435 qu'a été consacré l'autel en l'honneur de St Ulric évêque, de St Euchaire, des onze mille vierges, de Ste Barbe et de Ste Dorothée. Cette cérémonie a été faite avec grande solennité, disent les annales de Luck, et en présence d'un grand concours de fidèles, par Jean, évêque de Bâle, et Henri évêque de Signy (4) de l'ordre des Bénédictins. La même année, Henri vicaire général de l'évêché de Bâle accorda des indulgences à tous ceux qui visiteraient le sanctuaire.

Pour gagner ces indulgences, un nombre considérable de visiteurs ont dû se rendre au château dont les portes étaient ouvertes à tout venant, puisqu'à la fin du 15e siècle, comme on le verra plus loin, les fidèles y apportaient des offrandes et y allaient en pèlerinage.

---

(1) Le sire de Vergiers, surnommé le Bâtard, a été au nombre des principaux chevaliers de l'armée du comte de Vaudemont.

(2) Le maréchal de Bourgogne avait été envoyé par son maître avec des troupes au secours du comte de Vaudemont.

(3) Ce pour *si*.

(4) Signy-l'Abbaye, petite ville située dans le département des Ardennes, qui doit son origine à une abbaye de Bénédictins fondée, vers le milieu du 12e siècle, par Saint Bernard.

Ce n'est donc pas, comme on le supposait jusqu'ici, à l'usage personnel de la maison de Ribeaupierre que la chapelle a été fondée dans le domaine du grand Rappolstein ; cette famille avait d'ailleurs son chapelain particulier (1) et dans la 2e moitié du 15e siècle elle n'habitait plus le chateau de St Ulric qu'elle avait abandonné pour celui qu'elle possédait dans la partie supérieure de la ville de Ribeauvillé.

En 1516, le seigneur de Rappolstein obtint du pape la faveur d'avoir un autel portatif dans un lieu convenable mais non consacré, sous la condition de n'y faire célébrer la messe ou d'autres offices divins qu'à la pointe du jour et de n'y faire assister que les membres de sa famille et la domesticité. Cet autel portatif a été placé au chateau situé en ville, dans un lieu appelé communément *Hofcapell* et qui a été transformée en oratoire après l'adoption de la doctrine de Luther.

Les archives de la maison de Ribeaupierre nous ont conservé les noms de quelques prébendiers qui ont désservi la chapelle.

Ulric Biegenschrott, en 1465, qui a exercé ses fonctions pendant 27 ans.

Jean Riecker de Veringen, en 1491, qui n'a été chapelain que pendant 3 ans et qui obtint ensuite la prébende de St Michel à l'église paroissiale de Ribeauvillé.

Georges Wetzel d'Altdorff, depuis 1494 jusqu'en 1510.

Sébastien Wolf, avant 1518 jusqu'après 1520. Ce prêtre était lépreux et ne désservait pas sa prébende. Ulric de Ribeaupierre lui avait donné, au nom de son père Guillaume, une maison avec dépendance située à Ellenviller (2) pour en jouir sa vie durant; aussi, en reconnaissance de ce bienfait, Sébastien Wolff légua-t-il tous ses biens à son seigneur. Cette maison paraît avoir été isolée et le pauvre chapelain a dû y finir ses jours loin des hommes dont il ne lui était plus permis d'approcher. En effet, chaque fois que les prébendiers de la ville (il y en avait une dizaine) étaient réunis sous la présidence du curé de Ribeauvillé, pour traiter de questions du culte, on trouve dans le procès-verbal de la séance, le nom de Sébastien Wolff figurer parmi ceux de ses collègues, mais une annotation indique toujours que cet ecclésiastique était absent.

---

(1) En 1452, Guillaume de Hohenstetten est chapelain de Gaspard de Ribeaupierre; et en 1512 Guillaume de Ribeaupierre a pour chapelain Jacques Wyd, prieur de l'abbaye de Pairis.

(2) Petit village détruit, près Ribeauvillé.

De 1545 à 1573, Jean Müller, chanoine et curé de Guémar, a été en même temps chapelain de St-Ulric, mais il est à présumer qu'il n'a fait que jouir des revenus de la prébende, l'introduction de la réforme ayant fait cesser tout exercice du culte catholique dans les bâtiments seigneuriaux.

Du reste ces revenus et les droits dépendant de la chapelle étaient assez importants et prouvent combien les dynastes de Ribeaupierre et les fidèles attachaient de prix à cette pieuse fondation. Ainsi des rentes en argent étaient dues sur des maisons, des champs et des vignes situés à Ribeauvillé, à Bergheim, à Riquewihr et à Hunawihr, et rapportaient 17 florins par an. Au nombre des censiers se trouvait Maximin de Ribeaupierre qui payait 2 schelings d'une de ses pièces de vigne.

Le prévôt de Guémar donnait au nom de la seigneurie, tous les ans à la St-Martin, 10 schelings prévélés sur le produit du péage d'Illhæuseren (fahr oder zoll) droit que Bruno de Ribeaupierre avait été autorisé, en 1380, à percevoir pour chaque foudre de vin (25 mesures), et pour toutes les marchandises livrées au commerce, qui descendaient ou remontaient l'Ill. (1)

Quatre marchands établis dans la halle supérieure de Ribeauvillé fournissaient au chapelain chacun 10 schelings ; 6 étaux de bouchers situés en dehors de la halle et appelés *vorbänck*, donnaient 18 schelings.

Les revenus de la balance publique et le droit du change lui avaient également été octroyés par la seigneurie. Chaque ferblantier ambulant arrivant à Ribeauvillé payait au chapelain 1 rapp ; mais comme la perception de ce droit offrait des difficultés et permettait aux assujettis d'en frustrer les bénéficiers, le chapelain laissa, en 1506, au seul ferblantier qui avait demeure fixe dans la ville, le soin de faire acquitter régulièrement ce droit, et lui abandonna pour sa peine la moitié du revenu, ce qui valut, année moyenne, 3 schelings à chacun d'eux.

Il était du reste dispensé, par faveur spéciale, de toutes charges et ne payait aucun impôt.

Toutes les offrandes déposées dans le tronc de la chapelle, comme aussi les poules, les abeilles et les autres dons faits par les pèlerins

---

(1) Sur le bord de l'Ill, à l'endroit où se percevait le droit de navigation, se trouvait une vieille grosse tour, ainsi que l'indique le diplôme de l'empereur Wenceslas.

appartenaient au prébendier qui en remettait la moitié au gardien du sanctuaire.

Il avait aussi la jouissance de plusieurs pièces de vignes qu'il cultivait lui-même, et qu'il louait quelquefois ; elles lui rapportaient, en moyenne, 80 à 100 mesures de vin par an. (1)

Les rentes en vin lui fournissaient en outre six mesures par an, sans compter que les officiers du seigneur lui livraient à la fête de St-Ulric une mesure de vin, par pure grâce, et pour rappeler ce don à son gracieux maître, il portait lui-même la veille au soir un tonnelet vide à la cour seigneuriale.

En 1506, Maximin de Ribeaupierre concéda au prébendier de St-Ulric et au curé de Guémar, pour augmenter leurs ressources, la chapelle de St-Maximin (2) dont les revenus partagés ont donné à ce prébendier 4 florins en argent et 7 mesures de vin dont une mesure était livrée par les religieuses des Unterlinden de Colmar. Tous ces avantages étaient d'autant plus précieux que le bénéficier avait des fonctions faciles à remplir ; il possédait une véritable sinécure que la maison de Ribeaupierre réservait à des personnes privilégiées.

Les ecclésiastiques qui jouissaient de prébendes à Ribeauvillé avaient, en ce qui concerne le spirituel, pour chef immédiat le curé de la paroisse. Au moment d'entrer en jouissance de leur bénéfice, ils donnaient la désignation de leurs biens et rentes et s'engageaient par serment à conserver les biens fonds en bon état et à ne pas aliéner les rentes.

D'après un règlement du milieu du 15e siècle, (3) ils devaient se réunir à l'église paroissiale avant que toutes les cloches n'eussent appelé les fidèles à la prière ; celui qui contrevenait à cette prescription payait une amende de quatre pfenings. Ils étaient tenus d'assister chaque jour à la grand'messe, d'aider à chanter et à lire, sous peine d'une amende de 2 pfenings, et de se tenir convenablement pendant l'office devant le graduel. Lorsque le chapelain de St-Ulric remplissait

(1) Dans les premières années du 16e siècle, le prix de la mesure de vin, à Ribeauvillé, variait de 6 à 10 schelings.

(2) Chapelle très-ancienne située près Guémar.

(3) Règlement fait par le seigneur de Ribeaupierre avec le concours de ses gens de justice. — (Archives de la préfecture du Haut-Rhin).

son saint ministère au chateau, il pouvait se dispenser de se rendre au chœur de l'église paroissiale et n'était point passible de l'amende qu'encouraient ses collègues.

Les prébendiers ne pouvaient quitter la ville sans en prévenir le curé, ni célébrer de messe dans un village voisin. Le contrevenant payait une amende de six deniers.

Le chapelain semainier tenait un registre, dans lequel il inscrivait les absences et les punitions de ses confrères; les amendes prélevées sur leur salaire étaient versées dans un tronc séparé.

Le possesseur de la chapellenie de St-Ulric avait, dans le principe, à lire deux messes par semaine dans le sanctuaire du chateau, l'une le dimanche et l'autre le vendredi; plus tard, on ne réclama plus de lui qu'une seule messe, mais il ne lui était pas loisible, pour s'acquitter de ce devoir, de monter au chateau quand il le jugeait convenable. Le chapelain n'avait donc point sa résidence dans ce domaine seigneurial qui n'était habité le plus souvent que par le prévôt, et sa famille. Ceux qui étaient investis de cet office ont paru montrer une grande dévotion pour ce lieu consacré. Jean Beyer qui était prévôt avant 1520, avait fondé un anniversaire à St-Ulric et avait légué à cet effet une rente d'un florin qui revenait au bénéficier. C'était là un acte de grande dévotion, si l'on considère que le prévôt de St-Ulric et celui du Haut-Rappolstein ne touchaient chacun en 1476, que cinq schelings de traitement. (1)

Il n'est pas hors de propos de donner ici quelques indications sur le costume du chapelain dans les premières années du 16e siècle. Les comptes (2) tenus par Georges Wetzel d'Altdorff, qui possédait alors la chapellenie de St-Ulric, fournissent des renseignements très-intéressants sous ce rapport. C'est lui-même qui achète les étoffes et le fil, à Kaysersberg et à Ribeauvillé mais le plus souvent à Colmar, et les livre à un tailleur de Ribeauvillé qui paraît très-expert, car c'est à

(1) Outre la garde du château, le prévôt était chargé de l'administration et de l'entretien des bâtiments. Ainsi en 1512 et 1513, des réparations ont été faites au château de Saint-Ulric; la seigneurie a fait payer au prévôt 2 schelings pour avoir nourri quatre ouvriers qui avaient réparé la tour; un scheling pour avoir fait tailler des pierres destinées au foyer et fait amener du sable, non compris la dépense du vitrier qui avait employé du plomb et du verre pour réparer les fenêtres.

(2) Archives de la préfecture du Haut-Rhin.

lui seul qu'il laisse le soin de confectionner de ses vêtements. Cet habile ouvrier dont on regrette de ne pouvoir donner le nom, lui fournit en 1504, un surtout, un pourpoint, un justaucorps et un haut-de-chausses pour lequel il a été employé une aune et demie de drap brun, du prix de 10 schelings.

Quelques années après, le tailleur lui a fait une chemise en laine: un surtout de couleur grise, pour lequel il a été employé 9 aunes d'étoffe à 2 schelings et demi l'aune; des basques à un pourpoint de satin et un justaucorps en drap rouge. L'ouvrier a de plus ajouté un galon à un justaucorps noir.

On trouvera peut-être ces vêtements trop mondains pour un prêtre, mais il ne faut pas oublier que le chapelain de St-Ulric était dispensé de l'investiture écclésiastique, qu'il possédait un office seigneurial et que, faisant en quelque sorte partie de la cour du seigneur, il avait adopté le luxe de costume qui a signalé le commencement du 16e siècle.

Rien n'indique la date précise de la destruction de la chapelle; elle a dû suivre le sort du majestueux domaine qu'elle avait si longtemps animé; sa voûte s'est effondrée, les ruines de deux siècles s'y sont accumulées et l'on ignorerait encore l'emplacement qu'elle occupait, sans les fouilles récentes qui l'ont rendue à la curiosité des touristes. Les nombreux promeneurs qui se rendent aujourd'hui à St-Ulric ne se doutent pas, en foulant le sol de la chapelle dépouillée, combien d'espérances et surtout de douleurs ont été confiées jadis à cet autel grossier et mutilé.

J. Dietrich,
chef de division à la préfecture du Haut-Rhin.

LA CULTURE DES SCIENCES EN ALSACE.

5e *Article.*

Dans le numéro de décembre 1859 de la *Revue historique*, M. Goguel continue l'examen des travaux littéraires et scientifiques, publiés en Alsace depuis 1858. Dans le domaine de la poésie française, M. Goguel trouve beaucoup moins à récolter que partout ailleurs. Néanmoins il cite l'épître à M. *Sédillot*, par M. *Delcasso*, et celle de M. *P. Lehr* à M. *Aug. Lamey*. Puis, M. Goguel signale un jeune poète, M. *Morpain*, caché sous le pseudonyme de M. *de Trois-Ponts*, qui ne demande qu'à être soutenu par des encouragements sympathiques.— M. Goguel mentionne les « *Bords du Rhin* », poésie où M. Morpain fait preuve d'un véritable talent de poète.

Puis, vient le tour des critiques littéraires et historiques; M. *Colin* et son *commentaire de Pindare ;* M. *Reussner*, lauréat de l'Institut, pour son *Mémoire sur la langue osque ;* M. *Bergmann* et ses « *Chants de Sol.* » Ce dernier, dit M Goguel, est un philologue de premier ordre, à qui le *sanscrit*, le *zend*, les *langues sémitiques*, les idiômes indo-germaniques et scandinaves sont également familiers. — C'est M. Bergmann qui nous a fait connaître, dans ses détails les plus intimes, les mœurs et les idées religieuses de ces Normands, la terreur et l'effroi des peuples de l'Occident. — Nous apprenons ce que c'était que leur *Enfer* aussi bien que leur *Paradis*. Après avoir apprécié les travaux de M. Bergmann sur les poètes islandais, M. Goguel nous apprend que le président du directoire de la confession d'Augsbourg, M. *Braun*, est aussi un poète ; qu'il a traduit la « *Johanna von Orléans*, le *Don Carlos* et le *Wilhelm Tell* » de Schiller. Malheureusement, M. *Braun*, après avoir fait imprimer ces versions poétiques, ne les a laissé *glisser* qu'entre les mains de quelques amis privilégiés, parmi lesquels il faut compter M. *Goguel ;* car celui-ci se permet de très-légères critiques sur les rares imperfections de quelques parties, tout en rendant justice au talent incontestable de versification et au sentiment poétique vif et profond de l'auteur. — On attend avec impatience la traduction de « *Maria Stuart.* »

Après M. le président du directoire, vient le tour de M. *G. Kastner*, (le savant auteur du *Manuel général de musique militaire*, *des Voix de Paris*), qui vient de publier une nouvelle composition : « *la Danse des morts* », où il se montre à la fois artiste et érudit. C'est notamment la *Danse macabre* qui occupe M. Kastner, ainsi que les rapports de l'*idée de la mort*, avec l'expression musicale.

Parmi les livres de piété, publiés à Strasbourg, M. Goguel signale les *Sermons* de M. *Colani*, (chez Treuttel et Würtz, 1 vol. in-12, 1858-1859, 3 fr. 50) et ceux de l'archiprêtre *Achon*, publiés après la mort de l'auteur. Ces *sermons* se lisent avec le même plaisir qu'on a éprouvé en les entendant débiter. — Je ne connais, pour les avoir lus, que les *sermons* de M. *Colani ;* ceux-ci gagnent même à la lecture. Dans la *Revue germanique*, M. Ch. Dolfuss, je crois, a rendu un jugement excellent sur les *sermons* de M. Colani, et nous ne pouvons qu'y applaudir. Ce sont des discours qui élèvent et éclairent l'âme, sans trop l'échauffer.

On annonce une deuxième édition des « *Temps apostoliques* », par le professeur *Ed. Reuss*, théologien et historien d'un mérite éclatant, apprécié par tous juges compétents.

M. *Ch. Schmidt* est sur le point de publier « *l'Histoire de l'église Saint-Thomas* », depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Réformation. [1]

Mention de la publication du 6e volume de la traduction du *Cours de droit français*, de *Zachariæ*, par MM. *Aubry* et *Rau*, professeurs à la faculté de droit de Strasbourg. Tous les légistes et jurisconsultes apprécient depuis assez longtemps les mérites de ce beau travail, en confondant, dans le même éloge, l'auteur et les traducteurs.

Après le *Droit*, vient le tour des *Sciences statistiques et économiques*. M. Goguel commence, comme de juste, à parler des deux publications splendides de la maison *Berger-Levrault*. La « *Description du département du Bas-Rhin* », éditée sous les auspices de M. le préfet *Migneret*, et « *Paupérisme et Bienfaisance* », par M. *Reboul-Deneyrol*, (secrétaire-général de la préfecture du Bas-Rhin), livre dont M. *L. Spach* a parlé dans cette *Revue*.

La « *Description du Bas-Rhin* », dont le premier volume seul a

---

[1] Cet important ouvrage a paru. Il forme un volume in-4° de 479 pages avec deux planches et se vend au prix de 20 fr. chez M. Schmidt, libraire, rue des Arcades, 14.

paru, est disposée d'après un plan vaste, presque gigantesque. Le travail est partagé entre un assez grand nombre de collaborateurs. Des *inégalités* seront inévitables. C'est même là ce que M. le préfet désire: *un cachet multiple !* Les styles *polychromes*, fondus en un seul, donneront une couleur spéciale qui n'aura rien de déplaisant; au contraire, il en naîtra une belle harmonie quoiqu'un peu diffuse.

Dans ce premier volume de la *Description du Bas-Rhin*, l'histoire de l'Alsace, de M. *L. Spach*, constitue la partie la plus considérable, aussi instructive qu'attachante. Il est vrai, des voix un peu rigides, parmi lesquelles je ne compte pas, ont prétendu que M. Spach avait l'esprit trop modéré, trop calme; qu'il n'épousait pas certaines causes avec assez de feu; que l'enthousiasme faisait défaut, etc. D'autres voix, du camp opposé, n'ont pas eu assez d'éloges pour le *mode historique* de M. Spach, disant que c'était le seul auteur protestant, écrivant sur l'histoire de la *Réformation* en Alsace, que l'on pût lire sans dégoût et sans indignation; juste, impartial, indépendant!

Le Catalogue des « *Alsatica* », par M. *Heitz*, est fort utile; j'aurais désiré seulement, que, pour les livres rares, on eût indiqué les bibliothèques où l'on peut aller les consulter.

Le chapitre « *Géologie* », par M. *Daubrée*, est d'un intérêt palpitant, de même que les « *Indications météorologiques* » de M. *Bertin*.

On a reproché au livre de M. *Reboul*: « *Paupérisme et Bienfaisance* » de faire la part la plus belle à la *Bienfaisance protestante !* Il n'en est rien en réalité! Seulement les *comptes*, publiés par les sociétés de bienfaisance protestantes, sont plus complets, plus exacts; de là une appréciation plus *positive*, basée sur des chiffres éloquents. Toutefois, le fait le plus consolant dans tout cela, c'est que, dans les diverses confessions religieuses en Alsace, on est charitable, dévoué, miséricordieux; dans toutes on a fondé des hôpitaux ou hospices, des refuges, des crèches, des maisons de santé, des salles d'asile, des ouvroirs, des établissements pour l'éducation chrétienne et domestique des jeunes servantes (*Mägdeanstalten*), des sociétés pour distribuer des soupes ou du bois à chauffer; des sociétés de *maternité*, de *prévoyance*, etc. Des femmes, ici comme partout et toujours, sont les ministres de la *Charité*, les anges du ciel chargés de la *miséricorde* divine.

Après ces livres *quasi-officiels* M. Goguel en cite encore quelques autres du domaine historique:

La *Thèse* du docteur *Liétard*, sur la Médecine des *Indous*, thèse couronnée par la faculté de médecine. Cette dissertation présente un intérêt incontestable au point de vue historique des aberrations et des gloires de l'esprit du genre humain.

Le livre de M. *Théod. de Bussière*, sur le *Développement du protestantisme à Strasbourg, au 16e siècle*, n'est que mentionné par M. Goguel; celui-ci craindrait, en parlant de cette curieuse histoire, « écrite sous l'influence de l'esprit de parti », de dévier de la route qu'il s'était tracé et de s'engager dans des voies heurtées et fatigantes. (*Quod vitandum !*)

Le savant ouvrage de M. *Max. de Ring*, sur l'*histoire des peuples opiques et osques*, est ensuite l'objet d'un examen profond de la part de M. Goguel.

Vient ensuite le tour du livre des « *Gètes* », par M. *F. Bergmann*. C'est l'histoire quasi-mythologique des anciens peuples germains, scandinaves, sarmates, slaves, les *Scythes* et les *Indo-Germains*, leur lien de parenté; ces derniers, beaucoup plus jeunes que les *Scythes*; les *Gètes* et *Goths* descendent des *Scythes*; les *Gètes* sont eux-mêmes la souche des peuples *germains* et *scandinaves*. Mais ce livre de M. Bergmann exige un examen profond de la part d'un spécialiste, pour être dignement apprécié dans la *Revue d'Alsace*, et je me sens indigne d'en parler plus longtemps.

Après M. Bergmann c'est M. *Ch. Cuvier* que nous rencontrons, ayant sous son bras: « *l'Esquisse d'une Philosophie de l'Histoire.* » Si l'historien des *Gètes* nous ramène aux vagues et indécises monographies de ces anciennes peuplades, à civilisation primitive, à histoire accidentée, notre savant et religieux doyen de la faculté des lettres nous ramène aux manières de voir de *Bossuet*, de *Herder;* aux filiations des peuples, qui, successeurs les uns des autres, se transmettent, tour à tour, l'héritage de lumière grossi par chacun d'eux. Mais pour écrire dignement et utilement une histoire de ces traditions divines, il ne suffit pas des dons intellectuels, de sagacité, de patience et de labeur; avant tout il faut un cœur droit, une âme sincère et profondément religieuse. M. *Cuvier* admet, sans nulle réserve, comme base de ses doctrines historiques, le plan qui préside, selon le christianisme, à la marche providentielle de l'histoire. L'Asie, berceau de l'humanité, lègue à l'Europe le rôle le plus grand dans le grand drame des peuples et de l'humanité. L'Europe, comme d'un centre,

irradie vers tous les points connus du globe, pour y porter ses effets civilisateurs (quoique souvent corrupteurs). En effet, on dirait que là où il n'y a pas d'Européens, il n'y a pas d'histoire; il y a des nations industrieuses comme la Chine, ou des peuplades nomades *paissant* leurs troupeaux sur de vastes plateaux ou d'immenses plaines; l'Européen seul a une histoire. Puis, M. Cuvier fait ressortir tous les avantages sociaux que le christianisme a introduits dans la vie des peuples. On attend la suite du premier volume de cette *Esquisse d'une philosophie de l'histoire*, par M. *Ch. Cuvier.*

La notice de M. Goguel se termine par l'appréciation et l'éloge du Mémoire de M. *L. Levrault*, sur Landau, et publié par la *Revue d'Alsace.*

Nous terminons ici l'examen du rapport de M. Goguel sur le mouvement littéraire et scientifique en Alsace pendant les années 1858-1859, et nous l'engageons vivement à continuer d'enrichir la *Revue historique* de ces intéressants aperçus.

Quant à nous, nous allons encore nous livrer à l'examen ou à l'appréciation de publications alsaciennes auxquelles M. Goguel n'a pas voulu toucher. Ce sont d'abord nos *journaux politiques*, qu'il ne faut pas dédaigner au point de vue scientifique, littéraire et artistique.

A tout seigneur tout honneur!

A vous donc, honorable *Courrier du Bas-Rhin!* à recevoir nos premiers compliments!

Vous avez un âge respectable, vous êtes plus âgé que la *Révolution,* vous accusez 73 ans, vous datez donc de 1787. Vous avez passé une jeunesse agitée et tourmentée; vous avez traversé heureusement une vingtaine de formes gouvernementales; vous avez toujours su vous tirer avec honneur des plus mauvaises conjonctures et situations; on ne vous a jamais ni suspendu ni supprimé; on vous a, une seule fois, *averti*, pour avoir indûment publié un rapport; mais deux fois l'amnistie a passé là dessus et a tout effacé. Depuis bien longtemps votre prudence habituelle ne s'est jamais endormie. Vous avez toujours été l'organe de la bourgeoisie libérale et patriote. Votre religion a toujours été celle des *honnêtes gens;* jamais vous ne fûtes *ultramontain* ni *caffard.* Votre politique a toujours été celle d'une sage liberté. Les folies du socialisme n'ont jamais trouvé en vous de défenseur. Quelquefois, dans les moments difficiles, vous avez ralenti votre allure anti-socialiste sans pourtant cesser de combattre les « ennemis de la

Religion, de la Famille et de la Propriété. » Vous avez toujours eu des rédacteurs en chef, habiles tacticiens. Vous avez su conserver intacte votre nombreuse clientèle, à travers toutes nos phases historiques si accidentées. En 1848-1851, vous avez été un républicain honnête et modéré; sous Louis-Philippe, vous étiez le journal d'une opposition fortement accentuée. Toutes vos sympathies appartenaient alors aux députés de la gauche, et M. *Guizot* était votre *bête noire*.— La chûte de *Louis-Philippe* ne vous a pas arraché une seule larme.— En décembre 1851 vous avez su parfaitement naviguer à travers une mer pleine de périls et d'écueils, et vous avez enregistré bravement les 7,500,000 voix données au chef de l'Etat.

Vous avez toujours accueilli les feuilletons populaires, les découvertes utiles, la vulgarisation des bons principes et des conseils salutaires ou avantageux en agriculture et en horticulture. Aucune fête, aucune gloire alsacienne ne vous a jamais trouvé froid ou peu empressé; au contraire, vous êtes toujours allé à leur rencontre. Tous les rapports scientifiques, littéraires, artistiques, musicaux concernant nos musées, nos expositions, nos *festivals*, nos congrès, nos concours généraux et spéciaux, ont toujours trouvé place dans vos colonnes. A tous les savants strasbourgeois et alsaciens, vos pages sont ouvertes largement; à leur mort vous savez placer un souvenir sur leur tombe; il suffit de frapper poliment à votre porte, pour être poliment reçu. Quant à la littérature et à la poésie allemande, jamais vous ne les avez repoussées, quoique vous n'aimiez pas les fêtes intimes en l'honneur des poètes allemands dans l'intérieur de notre cité. Le *Progrès français* vous est trop cher pour oser l'arrêter un instant par une malencontreuse fête en l'honneur du plus grand et du plus sympathique des poètes allemands.

Aujourd'hui votre *Bulletin politique* quotidien est rédigé d'une manière parfaite. Votre habile rédacteur sait ce qu'il faut dire aux lecteurs et il sait parfaitement ce qu'il peut oser dire sans compromettre les intérêts du *Courrier*. Votre chronique locale renferme très-souvent des articles fort intéressants au point de vue économique, scientifique, philosophique et pédagogique, médical et hygiénique, historique, archéologique, agricole et horticole, industriel et financier, théâtral et musical.

Nous ne pouvons donc que vous féliciter, cher *Courrier*, sur la

marche libérale, patriotique que vous suivez depuis tant d'années et sur les services signalés que vous rendez à la société alsacienne.

Passons au numéro 2, à l'*Alsacien*.

C'est un journal que le *Courrier du Bas-Rhin ignore*, comme un beau *Terre-neuve ignore* des sujets de petite taille et de plus vulgaire extraction.

« *De minimis non curat prætor.* »

Néanmoins l'*Alsacien* a ses bons côtés — il a le cœur chaud; il est dévoué a ses convictions; il est courageux au besoin; il crie souvent très-fort; car il a des haines vigoureuses contre les *sectaires fanatiques*, contre les *pervers athées*, contre *l'Hydre révolutionnaire*, contre la race *voltairienne* et puis il a des *tristesses et des colères ultramontaines*! Il déteste les *Anglais*, il méprise les *Allemands*, il abhorre les *Sardes*; — il est avant tout *français* et *catholique*; il aime la gloire, la grandeur, la majesté, la splendeur de la France. Le suffrage universel, selon lui, n'est pas une *Panacée*. — Il accueille tous les articles littéraires et scientifiques qui ne blessent en rien ses convictions politiques et religieuses. *Les questions locales* sont fort souvent traitées avec une remarquable ferveur patriotique; ainsi dans la question de la translation de la faculté de droit à Nancy, l'*Alsacien* a été magnifique de patriotisme strasbourgeois; de même dans la question du *Pont-fixe* du Rhin — dans celle du canal de la Sarr — dans celle du Crédit *foncier*, etc. Les Protestants ardents lui portent une haine violente, ou lui prodiguent un superbe dédain; cela se conçoit : l'*Alsacien* dans son zèle romain, ne sait pas modérer le ton, *le trio* de son *Allegro furioso*! Il frappe dur, avec des phrases, un peu stéréotypées, il est vrai, mais énergiquement virulentes ou solidement assommantes. Toutefois, en réalité, *l'Alsacien* n'est pas si méchant qu'il en a l'air, et je ne crois pas qu'il applaudirait à un *auto-da-fé*, comme ses ennemis le prétendent.

L'*Alsacien* comme le *Courrier* publie des *feuilletons* littéraires, archéologiques, scientifiques, politico-économiques, etc. L'*Alsacien*, de plus, publie régulièrement les observations météorologiques du curé *Müller* de *Görsdorf*; dans l'édition bihebdomadaire, le *feuilleton* est consacré à un *Roman* ou à une *Nouvelle*, d'une baleine plus ou moins longue et d'un intérêt plus ou moins palpitant. L'*Alsacien* n'ignore pas superbement le *Courrier*; au contraire, il aime quelquefois à le harceler, à le piquer ou à le pincer! Peine inutile, le *Courrier* ne sort

pas de son calme olympien. Voilà pourquoi nos deux journaux politiques vivent actuellement en paix, malgré leur entente peu cordiale.

Depuis le 1er avril 1860, un nouveau journal politique, écrit entièrement en langue allemande, sort de la typographie Silbermann. Il est destiné à éclairer l'Allemagne, sur ses peurs ridicules et à lui prêcher la confiance ; il ne s'occupe pas d'intérêts alsaciens. La *Gazette d'Augsbourg* a juré à ce journal *nouveau-né* une haine énergique ; elle défend à la nation allemande de s'y abonner, mais cette nation est trop *liseuse* pour obéir à cet ordre insolent.

Dans la sphère de l'*Instruction publique*, nous possédons le *Bulletin académique de Strasbourg*, journal bimensuel, in-4°, destiné exclusivement aux instituteurs ou maîtres d'écoles. Le rédacteur en chef est M. *Ch. Bœrsch*, qui s'occupe, avec un zèle honorable, de tous les intérêts moraux, intellectuels et matériels de nos *Ecoles primaires* et des maîtres. Les lycées, les colléges, les petit-séminaires, les pensionnats, à plus forte raison, l'instruction au sein des facultés, ne sont pas du ressort de ce *Bulletin*, dont d'ailleurs l'esprit est excellent et le but utile. Ce *Bulletin* en est à sa 9me année — (*Publié chez Silbermann*).

Dans le *Monde médical*, nous avons deux *Journaux*, qui sortent également des presses *Silbermann*. La *Gazette médicale* et la *Revue hydrologique*, rédigée par le docteur *Aimé Robert*. Cette *Revue* est destinée à la fois aux médecins et aux gens du monde, c'est-à-dire aux gens qui pourraient avoir besoin de l'action guérissante (« *thérapeutique* ») des *Eaux en général* et des *minérales* en particulier. L'*Hydrothérapie* n'est donc pas exclue de la *Revue hydrologique*. J'en conviens, les « *Gazettes des Eaux* » sont difficiles à écrire, lorsqu'on s'adresse à la fois aux gens du monde et aux médecins. Le Dr *Robert* voudrait se mouvoir dans une sphère exclusivement scientifique, tandis que la *Gazette des Eaux de Paris* s'adresse plus spécialement au beau monde, et même aux dames : « Aux bains de X. Y. Z., cette « année, il y aura concerts, bals, théatre, chasses à courre, courses « de chevaux, etc. ; le célèbre artiste X. se fera entendre deux fois « par semaine dans la salle de conversation, ou au kiosque — la *diva* « *signora* NN. se fera applaudir dans les rôles de *Rosina* ou de *Lucia*, « ou de *Desdemona*. — On attend le prince de MM., le grand duc de « BB., le roi de WW. La belle comtesse russe K....of a promis d'em- « bellir la saison par son heureuse présence. »

Le Dr *Robert* ne veut pas de ces petits moyens *excitateurs*. Il nous donne des articles en 3 colonnes *in-folio* sur la géologie des Eaux de Wiesbaden ou de Kissingen — ou de toute autre nayade; c'est très-scientifique, mais personne ne lit ces savantes élucubrations, (ni les médecins, ni les baigneurs !) La théorie *thérapeutique* des eaux thermales ou salines, est l'objet de fréquentes *tartines* savamment élaborées. On trouve dans cette *Revue* des analyses chimiques, où l'on vous annonce l'existence dans un litre d'eau d'un millionième de gramme ou des milligrammes de bicarbonate manganeux, ou d'arsénite ferreux, ou des traces d'étain, d'antimoine, de zinc, de plomp, de lithine, de glucine, etc.; ailleurs on vous parle d'*hyposthénie*, d'*asthénie*, d'*excitation des systèmes nerveux* et *sanguin*, de *résolution* et de *dissolution*, de *métasyncrise*, de *dyspepsie* et d'*anorexie*, d'*arthritis*, de *nephrite*, etc. On prend un air très-sérieux, très-doctoral, très-scientifique et on vous fait accroire qu'il n'y a plus de mystères.

Nous aimons beaucoup les *Eaux minérales ;* nous avons assez souvent écrit sur leur compte; mais jamais, excepté dans notre *Thèse inaugurale*, nous n'avons pu écrire autrement à leur égard, qu'en style de feuilleton. En plongeant dans les profondeurs de l'histoire littéraire thérapeutique des Eaux, un sourire d'*augure* ou d'*Aruspice* vous prend, presque involontairement. — Alors pourquoi les aimez-vous ? me demandera-t-on. — Je les aime pour leurs mystères ; le fameux *Brunnengeist* même ne me déplaît pas, il est si gentil, cet esprit là ; je les aime encore pour la Société qui se rassemble autour de la nayade ; pour les agréments délicieux dont on jouit près d'elle ; pour la liberté d'action, pour l'absence de soucis, pour les promenades dans les forêts, pour les montagnes que l'on gravit, pour la beauté du paysage. — Je les aime aussi au point de vue géologique et chimique, et je m'intéresse vivement aux cures merveilleuses qu'elles effectuent souvent. Mon sourire d'Aruspice commence seulement lorsque je ne suis plus vis-à-vis de la nature : lorsque l'*Ecole* veut *m'expliquer* les *effets thérapeutiques* ; lorsque la prétendue science vitaliste veut me démontrer la *raison* de la cure. Les Baigneurs aussi, et surtout les *Baigneuses* me font sourire : leur foi candide et leur obéissance zélée sont si admirablement naïves ! — Mais gardons-nous bien de détruire cette foi et cette obéissance ! Ce sont là de puissants leviers de guérison.

La *Gazette médicale de Strasbourg* est animée d'un esprit pratique ;

de plus, on y rencontre des feuilletons amusants. M. le professeur Forget y répand à pleines mains ses mordants sarcasmes; M. Stoltz y dépose ses observations « *gynécologiques* » les plus curieuses; M. Sédillot y raconte ses opérations les plus téméraires; M. Michel y déploie sa vaste érudition chirurgicale; — M. Bœckel y expose ses savantes observations météorologiques et « *séméïotiques* » etc. etc.

A une prochaine fois l'*Agriculture* et l'*Horticulture*.

F. Kirschleger.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Une importante série de livres, publiés récemment, mérite, à des titres divers, d'être signalée à l'attention des lecteurs de la *Revue*, en attendant que des examens particuliers soient consacrés aux plus intéressantes de ces publications.

Nous placerons en première ligne *l'Histoire de la guerre de trente ans de Schiller*, traduite de l'allemand par M. *Langhans*, vice-président honoraire du tribunal civil de Colmar, chevalier de la Légion-d'Honneur.

I. La traduction de M. Langhans forme un volume in-8° de 524 pages dont la lecture aussi attrayante qu'instructive, laisse une impression on ne peut plus favorable à l'œuvre du traducteur. Versé dans la connaissance de l'histoire du seizième siècle, ami fidèle de la littérature allemande, M. Langhans a traduit l'ouvrage qui a ses prédilections et il l'a fait avec autant de bonheur que de scrupuleuse exactitude. Sa traduction n'est, sous aucun rapport, inférieure à celles qui l'ont précédé et n'eut-elle d'autre mérite que de ramener en Alsace l'esprit des lecteurs aux temps historiques dont procède l'esprit moderne, qu'elle mériterait, pour cela seul, d'être recommandée au public. Le volume de M. Langhans se trouve dans les principales librairies d'Alsace, au prix de six francs.

II. *Statistique monumentale des cantons de Kaysersberg et de Ribeauvillé, par M. l'abbé A. Straub, professeur au petit séminaire de Strasbourg.*

M. L'abbé Straub est un des archéologues les plus zélés de la société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, et lorsque cette société a eu accepté du Ministre de l'instruction publique la mission de prendre part à l'établissement du répertoire archéologique de la France, elle ne pouvait charger, de la plus grande partie de la besogne, personne de plus compétent que M. l'abbé Straub. La statistique monumentale des cantons de Kaysersberg et de Ribeauvillé a été approuvée sans réserve par le Ministre, et la société, dont M. l'abbé Straub est un des membres les plus actifs, a inséré son travail dans l'un de ses bulletins. La brochure que nous annonçons est une *deuxième édition, revue* et *augmentée*, de la statistique fournie au Ministre ; elle forme une brochure in-8° de 32 pages, et se vend au prix de 1 franc chez M. Salomon, libraire à Strasbourg et chez M. Hoffmann, imprimeur à Colmar.

III. *Quelques essais poétiques*, par Paul Lehr, traducteur des fables et poésies choisies de Pfeffel. — Brochure in-12 de 16—22 pages — Strasbourg, 1860, imprimerie de G. Silbermann.

Cette brochure forme le recueil de toutes les poésies que M. Lehr a publiées dans cette *Revue* et ailleurs, depuis sa traduction des fables et poésies choisies de Pfeffel. Elle est divisée en deux parties : la première renferme les poésies propres à M. Lehr ; la seconde les traductions qu'il a faites de la ballade de Bürger, et de quelques poésies de Schiller, Lichtwer, J. Kerner, E. F. L. Robert et L. Spach.

IV. *Réflexions sur l'amélioration des classes ouvrières.* Discours lu à la société industrielle de Mulhouse, par Ch. Thierry-Mieg. Mulhouse, imprimerie de Baret, 1860.

La question traitée par M. Thierry-Mieg est d'un intérêt palpitant pour la cité industrielle : aussi y est-elle l'objet d'une sollicitude constante et ne reçoit-elle nulle part de solutions pratiques plus considérables. L'étude précède naturellement l'application et il est consolant de voir qu'une jeune intelligence ne craigne pas d'aborder une matière qui a valu à un devancier, plein d'expérience, une distinction que M. Thierry-Mieg ne considère sans doute pas comme étant le dernier

mot du problème. La brochure de M. Thierry se compose de 16 pages in 8° et se vend au prix de 50 centimes.

V. *L'enseignement, l'éducation et les livres du peuple au temps de la Réforme*, avec les portraits des principaux fondateurs d'écoles à cette époque, par G. Goguel, pasteur.

Ce livre est le n° 16 d'une première série de traités religieux, apologétiques et historiques. C'est dans le passé que le pieux pasteur de Ste Suzanne va puiser les moyens de raviver la foi dans l'église évangélique, d'éclairer ses semblables, de réveiller leur espérance et leur charité. Le traité que nous annonçons n'est point un livre de controverse comme ceux de Mgr de Ségur par exemple ; c'est un livre instructif et d'édification, respirant une moralité saine, le culte des bonnes traditions de la Réforme et dégagé, tout en restant ferme sur le terrain de l'actualité, des allures qui, dans ces derniers temps, ont fait des écrits contraires des instruments d'agitation morale et politique. Ce traité est divisé en 44 chapitres et forme un volume in-12 de 278 pages qui se vend au prix de 2 fr. 60 c.

VI. *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar*. 1re année, 1860 — Colmar, imprimerie de C. Decker. brochure in-8 de 75 pages.

Nouveaux mémoires de la Société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin. Tome 1er, 2e fascicule. Strasbourg, 1860; imprimerie F. Ch. Heitz, brochure de 114 pages in-8°.

Le premier bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar renferme le procès-verbal de la dernière assemblée générale, la description du musée et des collections, la liste des membres de la Société et le catalogue des coléoptères de la vallée du Rhin (Alsatico-Badensis.) Cet excellent travail inaugure avec avantage les débuts de la Société.

Le nouveau mémoire de la Société strabourgeoise renferme également un travail plein de science et d'érudition sur l'histoire de l'introduction et de l'acclimatation en Alsace de diverses plantes exotiques qui font aujourd'hui l'objet de la culture. Ce travail que je recommande au lecteur est dû à la plume de M. F. Kirschleger.

LÉOPOLD FERTIG.

LE GÉNÉRAL

LOUIS-JACQUES BARON DE CŒHORN.

Le général de Cœhorn n'a point commandé en chef comme son compatriote et ami, le général Rapp; mais il était brave et intelligent comme lui; les circonstances heureuses lui ont fait défaut: la suite de ce récit biographique fera toucher du doigt la raison de cette différence dans la carrière de ces deux vaillants alsaciens. Au surplus il existe entre eux plus d'un point de contact. Leur origine alsacienne, leur impétueuse bravoure sur les champs de bataille, les péripéties de leur carrière, leur inflexible culte de la discipline en font des figures originales dans le grand Panthéon du premier Empire. Le buste du général Cœhorn, pour être sur un arrière-plan, n'en est pas moins digne d'intérêt. Le patriotisme alsacien accueille, avec amour, toutes les gloires, qui ont leur berceau dans le pays entre les Vosges et le Rhin; en parcourant du regard les nombreuses illustrations de sa belle province il s'attache avec une satisfaction impartiale aux étoiles fixes et aux planètes.

Je viens d'indiquer une analogie, un parallélisme frappant entre Rapp et Cœhorn, et tout d'abord je suis obligé cependant de signaler une dissemblance entre leur point de départ et leur destinée finale. L'un, le soldat de Colmar, est le fils de parents bourgeois; il commence par s'enrôler, sous l'ancien régime, et la révolution seulement lui ouvre la carrière des honneurs militaires; après une vie de combats, il jouit de quelques années de repos champêtre; il s'éteint, tranquillement dans son lit, sur les rives du beau fleuve, témoin de ses premiers faits d'armes. Cœhorn n'est pas un soldat de fortune, il est le fils d'un noble, d'un officier supérieur; il a des ancêtres en Suède et en Hollande; il commence sa carrière comme volontaire,

mais le brevet d'officier lui était garanti, il l'obtient au bout de peu de temps. La république ou plutôt la révolution lui enlève son grade, il commence à nouveau frais, comme simple soldat, reconquiert bientôt le rang qu'il avait perdu, monte, moins rapidement que Rapp, quoique plus couvert de blessures que lui et meurt à l'étranger, dix jours après la bataille de Leipzic des suites d'une terrible blessure, dont il est atteint vers la fin de ces meurtrières et désolantes journées.

Les principes de 89, inculqués de bonne heure dans nos esprits, nous ont fait envisager sous un nouveau jour les avantages ou les inconvénients de la naissance. On a pu abolir les barrières infranchissables, qui séparaient autrefois les rangs de la société; mais, cette justice faite, les souvenirs qui s'attachent aux familles historiques non seulement restent debout : ils sont peut-être plus respectés et plus appréciés que dans les derniers siècles, où ils constituaient des priviléges. Une longue série d'aïeux, inscrite dans les archives d'une maison, peut inspirer quelque satisfaction et devenir l'objet très-légitime d'un culte de famille, surtout lorsque les descendants aspirent à égaler ou à dépasser leurs devanciers. Ces réflexions m'ont été suggérées, en étudiant la généalogie du général de Cœhorn, qui, avant d'être soldat de la république et baron de l'Empire français, avait été baron de son propre chef et de celui de ses pères. Il rattache son origine à celle du Vauban hollandais, à l'ingénieur Cœhorn, et celui-ci fait remonter la sienne aux premiers temps de la monarchie suédoise. Une branche de la famille existait dans le Comtat-Venaisin. Il vaut la peine de jeter un coup d'œil sur cet arbre qui plongeait ses premières racines dans le sol de l'antique Scandinavie.

Je décline toute compétence pour discuter les titres du premier Cœhorn, qui aurait été, dit-on, un serviteur du roi Olaüs et qui aurait reçu le baptême, avec ce roi payen converti, dès la première moitié du onzième siècle. Je sais que dans l'ancienne noblesse française, il n'est pas trois ou quatre familles qui puissent, d'une manière certaine, rattacher leurs annales domestiques aux temps des croisades; encore existe-t-il toujours quelques procédés arbitraires dans le mode d'établir ces généalogies reculées. Il doit en être de même en Suède, où les origines des plus anciennes familles ne sont probablement pas mieux éclaircies que celles des nôtres. Avec l'an 1300, — et c'est déjà une antiquité fort respectable — le jour se fait pour la famille de l'ingénieur hollandais ; Eric Christian Cœhorn, époux de Marguerite

Anderson, fait partie des Etats Suédois. Dans la seconde moitié du 14e siècle, Toussaint Cœhorn figure comme général de cavalerie; il laisse deux fils, dont le plus jeune, Pierre Cœhorn, fonde à Carpentras la branche du Comtat-Venaisin. A la suite d'un duel malheureux que ce Pierre eut à Rome avec un comte de Schuilenbourg, Julien de Rovere, neveu de Sixte IV, et alors évêque de Carpentras, avait offert à son ami suédois un asile dans son diocèse.

Le frère aîné de l'expatrié, Christian Frédéric Cœhorn, était gouverneur d'Upsal sous le roi Christophe; il fut la souche de la branche suédoise, dont les membres, de père en fils, occupèrent de hautes charges civiles, militaires et écclésiastiques. Nous trouvons leurs noms sous Sténon Sture, Jean II, Gustave Adolphe, Charles X et Charles XI. Ce fut sous le règne de ce dernier roi, que Menno Charles Cœhorn, second fils d'Eric Charles Cœhorn, s'expatria et vint chercher fortune sous les Stathouders de la Hollande, qui défendait alors son indépendance et sa nationalité contre le tout-puissant Louis XIV. Menno de Cœhorn se maria dans sa patrie d'adoption, et de grade en grade, parvint à la charge de grand-maître d'artillerie et de lieutenant-général; c'était en un mot l'illustre ingénieur, émule de Vauban; c'était le créateur de Berg-op-Zoom, du fort Guillaume à Namur et le défenseur de cette place (1692); le directeur du siége mis par les Hollandais devant cette ville, en 1695; l'auteur du traité « *sur une nouvelle manière de fortifier les places.* » Il mourut, en 1704, comblé de gloire et d'honneur, laissant deux fils dont l'un, Menno baron de Cœhorn, fut grand-bailli de la ville et du comté de Leerdam, et député de la Frise aux Etats généraux. Le cousin du petit-fils de l'ingénieur, Jean Jacques de Cœhorn, né à Maestricht, le 2 mars 1734, prit service en France, dans la légion de Condé (en 1758), passa ensuite dans le régiment d'infanterie allemande (Royal Alsace) en garnison à Strasbourg où il monta de grade en grade à celui de *mestre-de-camp*, et mourut en 1781. Il est le père du général, baron de l'Empire français.

S'il était permis, sans être superstitieux, de croire à des carrières prédestinées, celle du général Cœhorn serait du nombre, à voir cette longue série d'ancêtres dont la plupart occupent, presque toujours de père en fils, une place notable dans les fastes militaires de la Suède et de la Hollande. Même la branche détachée dans le midi de la France, et qui verdit au milieu du pays des oliviers, ne prit point de cet arbre, emblême de la paix, le goût exclusif des carrières civiles. Loin de là,

le grand nombre d'entre eux occupent dans les armées des rois de France des grades plus ou moins élevés.

Le père du général français, dont le nom est inscrit en tête de ces pages, avait été l'instructeur militaire, l'ami paternel du jeune prince Max de Bavière, colonel-propriétaire du régiment Royal Alsace. Ces relations valurent plus tard au général Cœhorn un royal protecteur.

Louis Jacques de Cœhorn naquit à Strasbourg le 16 Janvier 1771, à une époque où son père n'était que simple capitaine. Je ne pense pas qu'il ait été élevé par ses parents (1) dans des habitudes de luxe; la position d'un officier de fortune, dans une grande ville, ne devait pas comporter de grandes dépenses. Au moment où son père mourut, Louis de Cœhorn n'avait que dix ans et quatre ans plus tard il s'enrôla, dans le régiment de Royal dragons, passa dans celui de Royal Alsace, et partit, avec le grade de lieutenant pour la Guyane française, en avril 1792.

Sa vigoureuse constitution résista, sans éprouver trop de secousses, à ce climat meurtrier et aux fatigues militaires. Pendant une course dans l'intérieur de la colonie, il fit naufrage près de l'embouchure de l'Oyapock et rentra, brisé, à Cayenne où le contre-coup des terribles évènements de la seconde moitié de 92 et du commencement de 93, quoiqu'amorti par la distance, se fit dès lors sentir d'une manière désastreuse pour tous les hommes suspectés de tenir d'affection à l'ancien régime. Le capitaine Cœhorn (2) était aimé de ses chefs, de ses égaux, de ses inférieurs; mais les liens de la discipline se relâchaient; il en témoignait son mécontentement; il portait sur son front les signes indélébiles de son extraction nobiliaire; il était tenu, bon gré malgré, pour un aristocrate, et dut, après un emprisonnement de deux mois, céder sa place à des ambitieux de bas-étage. On lui facilita les moyens de la retraite, en prétextant des raisons de santé. Le 21 juillet 1793, le jeune capitaine se démit de ses fonctions et s'embarqua, le 4 août, dans la rade de l'Enfant perdu, sur la frégate *la Blonde*, pour retourner en France.

La traversée fut semée d'incidents graves, dangereux. Les bâtiments anglais, vaisseaux et corsaires, sillonnaient les mers. La frégate échappa aux uns, donna plusieurs fois la chasse aux autres, et prit quatre bâ-

(1) Sa mère appartenait à la famille Lang.

(2) Il avait obtenu ce grade en juin 1792.

timents de commerce. Cœhorn n'avait plus d'épée ; il était considéré comme simple passager ; il était surveillé ; la prison sans doute, l'échaffaud peut-être, l'attendaient à son débarquement à Brest. Cœhorn ne pouvait être républicain qu'à contre-cœur ; mais il était, il se sentait français avant tout ; en face de l'ennemi, il avait, qu'on me passe l'expression, il avait le diable au corps. Dans ces rencontres en pleine mer, son ardeur martiale l'avait signalé à l'équipage tout entier ; il demandait chaque fois à faire le coup de feu, et recommençait ainsi le métier de simple soldat sans épaulette, mais le mousquet en main, au milieu de périls incessants. On débarque à Brest vers la fin de septembre 93. Le capitaine de *la Blonde* introduit auprès des Représentants du peuple, en mission dans le Finistère, le jeune Cœhorn qui demande sans tergiverser à reprendre service, comme simple soldat, dans les rangs de l'armée de l'ouest. D'autres de ses compagnons d'infortune, dépossédés comme lui, et ayant navigué de conserve avec lui, boudaient ; ils demandaient, avant de rentrer dans l'armée républicaine, la réintégration dans leur ancien grade. Cœhorn, en y renonçant, faisait acte de patriotisme, car il allait, pour sa part, contribuer à la compression de la guerre civile ; et, en face des balles des Chouans, sans calcul prémédité, il échappait mieux que partout ailleurs, à la chance d'être traité en fils de bonne famille.

L'habitude du commandement, le mépris du danger, l'expérience de la petite guerre acquise dans les forêts vierges et les marais de la Guyane, à la poursuite des nègres révoltés, la bonne mine du jeune soldat, son incontestable supériorité sur tous ses camarades, le firent bientôt remarquer par les chefs de l'armée de l'Ouest ; on l'attacha provisoirement à l'état-major de l'armée placé à Ségré sous les ordres de l'adjudant-général Decaen, qui prit de suite en affection le brillant volontaire. Seize mois après son retour en France, Cœhorn fut, grâce à l'intervention directe du général Hoche, réintégré dans son ancien grade de capitaine. Il avait ainsi, de toute manière, reçu le baptême militaire ; son éducation morale s'était faite dans le malheur et le support des injustices ; son éducation intellectuelle se continuait au feu du bivouac, ou sous la tente solitaire ; car Cœhorn, à la différence de la plupart de ses camarades, cultivait et alimentait son esprit ; il cherchait dans l'étude de ses poètes favoris un contrepoids à la rudesse des camps. La distinction naturelle ou acquise, qu'aucune révolution ne peut enlever, lui assurait dès ce jour une supériorité réelle, qui

devait, à mesure que l'ordre se rétablissait dans la société et dans les esprits, ouvrir devant lui la voie des honneurs militaires. Il possédait d'ailleurs, je l'ai déjà dit, à un suprême degré, la première et indispensable qualité du soldat; il était familier avec la mort, il la bravait à outrance, toujours et partout; dans une armée, où le dernier conscrit devient plus ou moins brave par la contagion de l'exemple et par l'inflexible tradition, Cœhorn réussit, jeune Achille, à se faire remarquer par son intrépide assurance et son ironique dédain des projectiles, des coups de sabre et de baïonnette. Ce n'est pas à dire qu'il portât sur lui un secret, un charme particulier, un talisman quelconque pour conjurer les périls; loin de là; il avait peu de bonheur; dans presque toutes les rencontres, grandes ou petites, il était blessé avec plus ou moins de gravité; et bien avant la fin de sa carrière, tout son corps, cicatrisé depuis le front jusqu'à la cheville des pieds, portait les traces des hachures et des déchirures, qu'il avait recueillies pour prix de ses exploits, souvent téméraires, plus souvent encore commandés par l'honneur, le devoir, et une honorable ambition.

En janvier 1795, il passa, avec son chef, à l'armée du Rhin et Moselle, dans le camp établi en face des remparts de Mayence. A partir de ce jour, pendant les campagnes du Palatinat et de Bavière (en 95 et 96), — campagnes moins brillantes, moins heureuses, mais marquées par des actes de courage aussi héroïques que celles d'Italie — Cœhorn, dans le rang inférieur qu'il occupait, fit des prodiges de valeur, et conquit, parmi ses camarades et ses chefs, le renom de vaillant soldat et d'officier intelligent.

Les combats de Pfeddersheim, de Lampsheim, de Mutterstadt, d'Oggersheim, de Malsch ou Ettlingen, de Langenbruck, furent pour lui autant d'occasions de se signaler; tantôt c'étaient des charges impétueuses, qui rétablissent l'ordre de bataille, tantôt des officiers supérieurs, degagés du milieu des ennemis; tantôt des positions perdues qu'il regagnait par son intrépidité. A l'affaire d'Ettlingen, on s'était battu depuis dix heures du matin jusqu'à dix heures du soir; le village de Malsch avait été pris et repris trois fois; on croyait l'ennemi harrassé; le général Decaen s'était rendu auprès du général en chef Desaix, lorsqu'à onze heures du soir, la première ligne, où se trouvait l'adjudant Cœhorn fut attaquée à cinquante pas de distance, puis refoulée; toute la brigade allait se débander. Cœhorn réussit, dans l'obscurité, à retenir les plus braves, à leur faire prendre confiance,

à faire avancer quelques pièces de canon, et à reconquérir une position, qui, sans sa présence d'esprit, était perdue. Lorsque le général reparut, le danger avait cessé, et l'adjudant sauveur n'eut qu'à recueillir l'accolade de son chef et ami.

A l'affaire de Neresheim près Frickingen (Würtemberg), le danger que courut la brigade Decaen, qui faisait partie de l'armée de Sambre et Meuse, fut tout aussi grand qu'à Malsch. Elle occupait la tête d'un bois en face de Schœndorff, et demeurait exposée à une vive canonnade qui la décimait; puis menacée d'être débordée par l'infanterie ennemie, qui fondait sur la lisière de la forêt. Je laisse parler le général Cœhorn lui-même.

« Mes soldats disparaissaient dans le bois, et quand je cherchais à « les arrêter, ils répondaient qu'ils ne pouvaient plus se défendre, « n'ayant plus de cartouches. « De braves soldats ne tournent ja- « mais le dos à l'ennemi, tant qu'ils ont des baïonnettes. Quant à moi, « je n'ai que mon sabre et je reste ici. » Je ne restai pas seul. Bientôt « après, il arriva des cartouches et des obusiers; le feu recommença « de notre part avec une vivacite à laquelle l'ennemi ne s'attendait plus. « Le pas de charge acheva de le décourager, et le champ de bataille « nous appartint. »

Je ne sais si mes lecteurs ne sont pas frappés comme moi de la simplicité de ce récit qui n'avait jamais été destiné à la publicité, mais jeté par écrit, il y a plus d'un demi-siècle, pour servir de lecture aux enfants du général au coin du foyer domestique. — « *Je ne restai point seul.* » La péripétie de ce petit drame militaire est tout entière dans ces mots. L'adjudant a rallié et électrisé les hommes, rétabli la ligne de combat, et tenu tête, baïonnette croisée, à une masse imposante qui menaçait d'écraser les siens avant que l'arrivée d'une artillerie de campagne n'achevât de décontenancer les ennemis.

Au passage du Lech, Cœhorn avec deux chasseurs à cheval traversa, le premier, la rivière, et prit immédiatement des mesures pour la réparation du pont et la mise en activité d'un bac. Arrivé devant Ingolstadt, on se préparait à enlever d'assaut la tête de pont de cette place, lorsque les avant-postes de la division Beaupuy furent vigoureusement repoussés; la division entière accourut et prit position sur les hauteurs de Langenbruck, au dessus d'un défilé que forment les hauteurs et des marais avoisinants. Je laisse de nouveau parler le général:

« L'ennemi ne tarda pas à paraître avec des forces doubles des « nôtres; la cavalerie aussi nombreuse que brillante était celle que « l'archiduc Charles avait détachée de l'armée du Rhin pour la con- « duire contre l'armée de Sambre et Meuse ; elle annonçait la présomp- « tion de la victoire. Dans cette affaire où chaque soldat, chaque « officier était obligé de se doubler, le général Decaen m'employa à « reprendre le défilé de Langenbruck à la tête des carabiniers de la « 10me, et à repousser la cavalerie ennemie, qui menaçait d'enlever « les pièces que son artillerie nous avait démontées. Souvent je me « suis trouvé dans cette journée mêlé avec l'ennemi, presque toujours « j'étais à demi portée de fusil. Enfin lorsqu'une charge de carabiniers « culbuta la cavalerie ennemie dans les marais, sans attendre des « ordres qui seraient arrivés trop tard, je tournai le marais avec un « escadron du huitième de chasseurs, et quelques canonniers à che- « val ; la déroute de l'ennemi devint complète. » — C'est toujours la même sobriété dans l'expression, qui fait d'autant mieux apprécier la valeur de l'officier, remplissant ses périlleux devoirs, sans ostentation, comme une chose qui s'entend d'elle-même.

Je touche à un incident très-grave de la vie du général Cœhorn, incident malheureux, qui a failli trancher sa carrière, et qui n'a point été inscrit, à titre de droit acquis, parmi les états de service du jeune officier, quoiqu'il se soit, en cette occasion, sacrifié sans arrière-pensée à son devoir, aux ordres de son chef et à la haute importance qu'il attachait au maintien de l'ordre parmi les soldats.

L'armée de Sambre-et-Meuse était en pleine retraite. Dans ces moments désastreux les liens de la discipline se relâchent; les bons, les braves, les forts restent ce qu'ils étaient dans les jours de prospérité; mais l'écume des corps monte à la surface.

On traversait le bourg bavarois de Burgau, entre Ulm et Augsbourg, l'adjudant Cœhorn se trouvait à cheval à côté de son chef, lorsque des cris, partant d'une maison écartée, frappèrent les officiers de l'état-major. Les pillards désolaient une habitation. Le général Decaen ordonna de suite à Cœhorn d'y mettre ordre, et de faire au besoin main-basse sur les récalcitrants. En arrivant vers le lieu désigné par les lamentations, l'aide-de-camp vit de malheureuses femmes qui s'en échappaient, les vêtements en lambeaux, et dans l'intérieur de la maison dévastée, quatre chasseurs retardataires continuant leur œuvre d'effronterie et de vandalisme. — « Sortez, brigands, leur cria

l'adjudant, du plus loin qu'il les vit; puis mettant le sabre à la main, il joignit le geste effectif aux menaces verbales, et réussit à chasser deux hommes moins obstinés que leurs complices. Deux pillards persistèrent. — « Nous ne sommes point des bandits ! » — « Oui, vous l'êtes ; vous n'êtes point des soldats français. » Alors l'un des séditieux mit le sabre à la main, et se précipita sur son chef. Cœhorn l'étend à ses pieds ; il touche plus légèrement l'autre qui se sauve. Puis, ce rigoureux devoir accompli, il retourne auprès de son général, en lui disant : « Général, vous me désignez exclusivement pour réprimer « ces scènes de désordre ; j'obéis, mais j'en serai la victime. »

A trois jours de distance le 1er vendémiaire an 5 (2 septembre 1796) les chasseurs si rudement traités par l'adjudant, et leurs camarades attendirent Cœhorn dans une embuscade, se ruèrent sur lui et l'accablèrent de coups de sabre au point de le laisser étendu sur la place. Les généraux Desaix, Regnier, Beaupuy, Decaen trouvèrent le malheureux officier baigné dans son sang, frappé, c'est l'expression de Rapp, de soixante dix coups de hachures ; son corps n'était qu'une plaie, et, pour comble de malheur il tomba, dans cet état, entre les mains de l'ennemi.

Il guérit toutefois, grâce à sa jeune et indestructible constitution; lorsqu'au bout de six mois il put, par voie d'échange, rejoindre son corps, il obtint à la fin un avancement depuis longtemps promis et attendu avec quelqu'impatience : il passa chef de bataillon (30 juin 1797), et se rendit bientôt après, avec son général, à l'armée d'Angleterre sur les côtes de Cherbourg.

Ce fut un instant de répit, pendant le court espace qui s'écoule entre la paix de Campo-Formio et la reprise des hostilités en 1799. Placé, en qualité d'adjudant-général, toujours avec Decaen, sous les ordres du général Jourdan, il rentre sur cette terre d'Allemagne où il s'était déjà signalé ; mais grièvement blessé à Liptingen (Stockach) dès l'entrée en campagne, il fut, à peine convalescent, employé, dans la division Legrand qui occupe le fort de Kehl. Puis il repassa le Rhin avec la division du général Delmas (1800). Voici, en quels termes l'illustre auteur de l'histoire du Consulat et de l'Empire a consigné dans ses immortelles annales les exploits de Cœhorn :

« Les généraux Delmas et Leclerc furent dirigés sur Seckin- « gen (à l'est de Bâle), puis sur l'Alb, devant le pont d'Alpbruck. Ce « pont était couvert de retranchements. L'adjudant-général Cœhorn

« marchant à la tête d'un bataillon de la 14me légère, de deux bataillons de la 50me, et du 4e de hussards, s'avança en colonnes sur les « retranchements et les emporta. *Il sauta ensuite sur les épaules d'un « grenadier*, passa l'Alb de la sorte, et ne laissa pas à l'ennemi le « temps de détruire le pont. Il prit des canons et fit des prisonniers. » (Thiers, I, p. 295).

Un seul coup de pinceau du maître dans l'art de narrer les batailles fait ressortir les allures impétueuses de Cœhorn. Ce fait se passa le 1 mai 1800. Deux jours plus tard, le 3 mai, a lieu le combat d'Engen. Un incident de cette journée met aussi en relief la bravoure de notre adjudant-général :

« L'ennemi s'était retiré sur le pic de Hohenhœwen, avait placé « son artillerie et son infanterie sur les pentes et rangé en bataille « dans la plaine d'Engen douze mille hommes de cavalerie. Moreau « voulut enlever le pic et ordonne à la division Delmas de l'assaillir...

« La division Delmas, au sortir d'un bois dont elle s'était emparée, « fut exposée à un feu meurtrier. Elle le supporta bravement. Le gé« néral Jocopus se mettant à la tête de l'infanterie, gravit les pentes « du pic, et eut la cuisse percée d'un coup de feu, mais le général « Grandjean tourna la position; l'adjudant-général Cœhorn, que « nous avons vu passer l'Alb sur les épaules d'un grenadier, s'élança « sur la scène avec un bataillon et délogea les Autrichiens. » (Thiers, I, p. 308).

Il était resté exposé pendant toute la durée du combat à la mitraille et aux boulets de dix pièces de canon. A sept heures du soir seulement le général Richepanse vint faire cesser les attaques de l'ennemi.

L'adjudant-général Cœhorn avait, dans cette brillante journée, payé de sa personne autant que dix grenadiers; il espérait de l'avancement; ses chefs immédiats le lui garantissaient. Par suite d'une espèce de fatalité qui pesait sur lui, et qui était peut-être un peu la suite de son caractère violent et d'un esprit frondeur, il dût conquérir chaque grade à la suite d'une longue attente et par des coups d'éclat répétés. A Mœskirch il soutint, sur la lisière d'un bois, avec son bataillon, dont la moitié fut mise hors de combat, la canonnade et les attaques de forces infiniment supérieures. A Neresheim il délogea de l'abbaye de ce nom « les manteaux rouges (Rothmæntel) autrichiens;

et à Neubourg (1) — il y arrivait ainsi qu'à Neresheim pour la seconde fois. Sa petite troupe, qui formait l'avant-garde de la première division fit beaucoup plus de prisonniers (quinze cents) quelle ne comptait d'hommes elle-même. Le major Kornreuter, du régiment de Lascy, fut pris de la main même de l'adjudant-général. Non loin de là succomba le brave Latour-d'Auvergne, le premier grenadier de France; et Cœhorn eut le triste privilège de lui rendre, sur place, les derniers devoirs. Il consigne cette circonstance dans ses notes, avec l'expression d'un regret fortement senti, comme le retentissement de la voix de l'armée du Rhin tout entière :

« Les grenadiers pleuraient, et je n'ai pu m'empêcher de verser « des larmes sur la tombe de ce respectable vieillard, du sang du « grand Turenne, aussi brave et encore plus simple et plus modeste « que lui. »

J'ai puisé jusqu'ici avec une extrême réserve dans ces notes laissées par le général de Cœhorn ; il écrivait pour ses enfants, il ne devait pas craindre de les fatiguer, en relatant un à un les faits qu'il accomplit seul avec ses campagnons de gloire. Mais j'ai dû me borner, en face d'un public même bienveillant, à donner des indications sommaires, de nature à faire apprécier la valeur exceptionnelle du guerrier et le caractère individuel de l'homme. Vers la fin de cette campagne de 1800, M. de Cœhorn avait reçu tant de félicitations, il jouissait d'une réputation si bien acquise, la discipline qui régnait dans son corps était si exemplaire, qu'une promotion prochaine devait lui sembler assurée ; de plus, il devait la désirer, car il venait d'unir à sa destinée celle d'une jeune fille (2) simple, gracieuse, douée de toutes les vertus modestes de son sexe, et appartenant à l'une des familles patriciennes de Strasbourg. Mais son espoir allait être déçu. « Il me fallut, dit-il, descendre du faîte de mes espérances, quand le « travail de promotion parut. Le sentiment un peu orgueilleux de

(1) Il avait, en 1796, sauvé du pillage l'abbaye de Neubourg. Les habitants voulurent à toute force le récompenser de cet acte de courage. Cœhorn opposa un refus péremptoire à ces instances ; enfin, obsédé par ses nouveaux amis, il leur dit naïvement : Eh bien, si vous le voulez à toute force, je manque de linge ; donnez-moi quelques chemises.

(2) Mademoiselle Sophie Debeyer.

« mes avantages me fit négliger la bienveillance de ceux qui avaient « l'oreille du général en chef. »

Il en éprouva un déplaisir si amer, qu'il demanda, à la vue de nombreux passe-droits commis à son détriment, à quitter son régiment. Il fut envoyé au corps d'armée du général Ste-Suzanne dont il était connu; puis détaché au fond de la Forêt-Noire Brisgowienne, pour mettre à la raison le comte de Mir, chef d'une bande de partisans.

Pendant qu'il remplissait cette mission ingrate, la bataille de Hohenlinden', la seule grande rencontre de cette campagne de Moreau, eut lieu; Cœhorn la manqua. Je l'ai déjà dit; les circonstances ne le favorisèrent nullement; mais il gagnait en philosophie pratique et en résignation ce que la Providence lui refusait en honneurs.

Pendant les quelques années de repos qui suivirent la paix de Lunéville et d'Amiens, il fut d'abord membre de la commission de liquidation de l'armée du Rhin, sous la présidence d'un ami, M. Mathieu-Faviers; en 1803, il passa au camp de Bruges; il vit le premier consul dans le camp d'Ambleteuse. Les brillants faits d'armes de l'Alpbruck et de Hohenhœwen étaient connus du chef de l'Etat; la figure balafrée et le nom de Cœhorn firent le reste. Napoléon lui promit de l'avancement, dès que retentirait le premier coup de canon. Mais ici, Cœhorn usa de son crédit naissant en faveur de sa vieille mère, en demandant pour elle la reprise d'une pension dont elle avait joui jusqu'en 1792, comme veuve d'un ancien officier supérieur.

Il aborda la campagne de 1805 sans avoir eu de l'avancement. A Lambach, sur les bords de la Traun, la 1re division du corps du maréchal Davoust, dont Cœhorn faisait partie, rencontra les Russes, et força le passage de la rivière (31 octobre 1805). Cœhorn fut fidèle à ses anciennes habitudes de soldat. Suivi d'un seul maréchal de logis et de quelques chasseurs, il coupa une arrière-garde d'une cinquantaine de chasseurs Russes, la poursuivit dans un parc à moutons où elle s'était réfugiée, en sabra une partie, fit mettre bas les armes aux autres qui étaient restés étourdis par la vivacité de l'attaque, et croyaient que le petit nombre des assaillants formaient la tête d'une colonne. Voici comment M. de Cœhorn rend compte de cette affaire à sa jeune épouse:

« Je sautai avec mon cheval par-dessus la barrière, et, le sabre « haut, leur criai en allemand de se rendre; mais malgré leur éton- « nement, ils ne mirent point bas les armes..... je fus obligé pour

« ma propre sûreté, de faucher avec la faulx de la mort.... Jusque là « je n'avais couru que des dangers probables, mais le moment de la « victoire faillit être le dernier de ma vie ; l'officier russe qui com- « mandait ce détachement, ne comprenant pas mes cris, et prévoyant « une mort inévitable, arma sa carabine à deux coups et m'ajusta, à « trois pas, dans le côté gauche ; la balle passa derrière mon dos, « dérangée dans la direction par un brave chasseur, qui abattit l'offi- « cier russe. Le premier aide-de-camp du maréchal Davoust a été té- « moin de la scène et accourait à mon secours ; mais sans la destinée « qui veillait sur moi, il serait arrivé trop tard. »

Cœhorn se trouva sur le grand champ de bataille du 2 décembre.

« La victoire, dit-il dans la même lettre, planait d'avance sur la « tête de son favori.... Je ne dois point oublier de te dire que la di- « vision où se trouve ton ami a été inébranlable comme un roc, sous « une grêle de boulets et les charges de cavalerie. Je n'ai pas cessé un « instant d'être calme et serein... Il n'y a pas eu de mêlée sur notre « point, et le danger a été le même pour tous.... Le soir, l'empereur « passa ; je le reconnus de loin et courais devant lui pour crier aux « soldats que c'était lui. Aussitôt les cris de vive l'empereur reten- « tirent dans les ténèbres... C'est après ce moment que je rejoignis le « général Caffarelli, dans une maison de paysan à Hollubitz, à notre « gauche »

« .... Je reviendrai sans argent, sans chevaux, sans récompense, « mais non sans gloire, avec des mains pures, et mon exemple ap- « prendra de bonne heure à mes fils à ne point compter sur la fortune, « mais à acquérir en eux-mêmes assez de confiance, pour être, au- « tant que possible, au-dessus des évènements. »

Cette lettre me dispense de tout commentaire ; son éloquente simplicité montre M. de Cœhorn dans son plus beau jour.

En 1806, il entre en campagne comme colonel. Voici comment il rend compte de son sort à la bataille d'Iéna.

« 15 octobre 1806.

.... « J'en suis quitte pour une forte contusion de biscayen sur « l'omoplate gauche, et un cheval tué sous moi. *C'est le pauvre Aus- « terlitz qui est mort entre mes bras* après avoir eu le corps traversé par « un boulet qui a pénétré à deux pouces de ma jambe droite, et est « sorti si près de ma jambe gauche, que j'en ai senti le coup assez « violemment. Au milieu d'une grêle de mitraille, je n'ai pas eu un

« instant d'appréhension, mais ensuite j'ai rendu grâces à Dieu de « m'avoir conservé à ma famille... J'étais dans le carré le plus avancé, « et qui a soutenu les charges consécutives de l'élite de la cavalerie « prussienne... nous avons tué le duc de Brunswick... le roi était de- « vant nous avec la reine. »

M. de Cœhorn put se traîner jusqu'à Berlin, où il allait trouver d'excellents parents, attachés au gouvernement prussien, mais qui devaient, dans ces moments critiques, accueillir le colonel français comme une sauve-garde envoyée par le ciel. Voici ce que M. de Cœhorn écrit à sa belle-mère, madame Debeyer, le lendemain même de son entrée dans la capitale : — « Mon premier soin, comme mon premier « désir a été de chercher la demeure de votre aimable sœur ; elle avait « quitté Berlin, il y a huit jours, pour suivre son mari ; personne de « sa famille, chez laquelle je suis établi, n'a pu me dire positivement « où elle est....

« J'espère qu'on m'accordera quelques jours, pour achever de gué- « rir de ma blessure du 14, et me donner les moyens de me blanchir « et me ravitailler un peu ; je vais à cet effet trouver le maréchal Da- « voust. Dieu donne qu'il soit bien disposé ; car je compte aussi lui « demander une sauve-garde pour.... »

A peine guéri, il rejoint son corps sur la route de Pologne ; et à peine arrivé, il est blessé pour la seconde fois dans cette entrée en campagne.

Il mande, en riant, « cet accident » à sa femme :

« Niporent, 13 décembre 1806.

« J'ai été blessé ce matin vis-à-vis de Dembe sur les bords du Bug, « d'une balle au-dessus de l'œil droit ; mais comme le coup était tiré « obliquement, et que j'ai la tête très-dure, le crâne est resté entier...

« Nous avons 15000 tartares devant nous et on nous assure que ce « sont de très-honnêtes gens qui nous aiment beaucoup et qui déser- « teront la plupart dès que nous leur aurons fait jour. En vérité, cela « me paraît si fou de me trouver en face des tartares, que je ne puis « m'empêcher d'en rire de tout mon cœur... »

En prenant ce ton enjoué, il avait évidemment voulu rassurer M[me] de Cœhorn ; car le coup, dont il vient d'être frappé aux environs de Varsovie n'était pas aussi léger qu'il a bien voulu le dire. Dans une autre lettre du 17 janvier 1807, datée de Varsovie même où on l'avait

transporté, il écrit : « Ma blessure vient de se fermer ; mais une fis-« sure dans le crâne, depuis l'endroit où la balle a frappé, jusqu'à « l'autre coin de la tête, me force de prendre beaucoup de précau-« tions. »

Ces coups répétés semblent à la fin lui porter bonheur. A la date du 21 mars 1807 une lettre du prince de Neuchâtel lui annonça son brevet de général de brigade ; et un mois plus tard, le même dignitaire lui envoie l'ordre de se rendre au camp de Finkenstein, auprès du général Oudinot, Le général de Cœhorn en est ravi ; il va se trouver avec des camarades qui le connaissent de longue date. Le 28 avril, il écrit de Teschendorff, à Mme de Cœhorn : J'ai été parfaitement accueilli « par l'empereur ; « je suis bien aise, m'a-t-il dit » que vous soyez « content ; je vous connais, vous êtes un brave. » Le général Oudinot « est pour moi comme un frère ; je suis aussi heureux maintenant « que je puis l'être. »

« La division Oudinot, écrit-il le 28 mai suivant du camp de Marien-« bourg, la division a fait quelques mouvements sur Dantzig ; cette « place importante a ouvert ses portes hier. Les forts de Weichsel-« münde et de Neufahrwasser, où les Russes avaient débarqué pour « venir au secours de Dantzig, se sont également rendus, et les Mos-« covites, après s'être bien battus, s'en sont retournés sur les vais-« seaux qui les avaient apportés. Nous leur avons souhaité un bon « voyage et commencé aussitôt le nôtre pour retourner à Marien-« bourg, où nous devons camper.

« Quoiqu'il n'y ait eu que ma brigade de toute la division Oudinot qui « ait donné le 15 mai (au combat de Weichselmünde), je n'ai presque « pas été exposé, parce que j'ai fait le général. Oudinot a fait le hus-« sard ; il en a été quitte pour un cheval tué sous lui. Nous l'avons cha-« pitré, et je crois avoir traité ce sujet avec beaucoup d'éloquence. »

Le ton enjoué de cette lettre est évidemment l'écho de la satisfaction intérieure qu'éprouvait le vaillant général, à voir le succès couronner ses efforts, et la faveur des grands de la terre lui accorder plus que des éloges.

Cette bonne veine ne se soutient pas longtemps. A la date du 4 juin, il se loue encore du bon accueil, que lui a fait l'empereur après une grande revue ; mais le lendemain de la bataille de Friedland, il a de nouveau une pénible nouvelle à annoncer à sa famille :

« Donnau, 15 juin 1807.

« Ces gueux de Russes m'ont envoyé une once de plomb dans la « cuisse, hier à une heure, devant Friedland ; on m'a fait l'extraction « de la balle. » Ainsi l'heure du triomphe même lui apportait toujours des avertissements, qui l'empêchaient de s'endormir au sein du bonheur.

En 1808, l'empereur lui conféra le titre de baron de l'empire, et une dotation en Westphalie, pour soutenir sa nouvelle dignité. Le descendant de l'ingénieur hollandais pouvait bien se vanter d'avoir conquis, ligne par ligne, ses grandes lettres de naturalisation en France, et d'avoir ajouté à ses titres héréditaires, le brevet d'une noblesse renouvelée par la main du plus grand homme du siècle et scellée du sceau de la victoire.

L. Spach,
Archiviste du Bas-Rhin.

(La fin à la prochaine livraison).

QUATRE JOURS A TUNIS ET CARTHAGE.

Suite (*).

Le Bardo, situé à environ une lieue de la ville dont il est séparé par une plaine aride et sablonneuse, est un assemblage informe et confus de bâtisses de toute sorte, les unes plus laides que les autres, quelques-unes peintes en rouge, jaune et vert, comme les boutiques des marchands de couleur de Paris, ou comme les baraques de bois peint qui ornent nos foires, le tout sale et mal entretenu; pas même, autour du palais, au milieu de cette étendue de sable brûlant, pas même le plus misérable jardin pour donner de l'ombre et récréer la vue. Les portes étaient ouvertes; à l'intérieur on voyait accroupis ou couchés dans tous les coins, et le long des galeries, une foule d'Arabes de tout rang, de toute qualité, de tout costume, les uns venus avec des chevaux ou des mulets, d'autres même avec des voitures; car depuis une douzaine d'années, des voitures, achetées pour la plupart en France, ont commencé par supplanter les chars à deux ou à quatre roues recouverts d'une toile grise, qui jusqu'alors avaient régné exclusivement à Tunis, et rappellent trait pour trait ceux de nos rois mérowingiens ou de nos rouliers. Ils étaient même réservés aux grands personnages : le bey n'avait pas autre chose, tandis qu'aujourd'hui le moindre de ses sujets peut se promener dans un fiacre parisien. Tout ce monde attendait l'arrivée du nouveau bey, Sidi-Sadok Pacha, qui jusqu'à ce jour était bey de camp, c'est-à-dire général en chef de l'armée tunisienne, et résidait à quelques lieues dans l'intérieur du pays. A Tunis, le trône ne passe pas nécessairement au fils du souverain, mais au prince le plus âgé de la famille régnante, quand même il serait d'une branche collatérale.

(*) Voir la livraison de juin et juillet, pages 2?9 et 297.

Nous n'avions pas de temps à perdre, aussi sans attendre le bey qui pouvait encore tarder longtemps, nous nous remîmes en route, après avoir parcouru en tous sens les cours du palais, et nous dirigeâmes du côté de l'aqueduc romain qui servait autrefois à alimenter Carthage. Il nous fallut d'abord traverser de vrais déserts de sable, dont l'aridité n'était que rarement interrompue par la maison de campagne et le jardin d'un grand seigneur, à la végétation luxuriante et tropicale, riantes oasis qui reposaient nos yeux fatigués; des caravanes de chameaux chargés de blés ou d'autres denrées les sillonnaient en tout sens. C'était bien la vie orientale dans toute sa magnificence, avec sa profusion de lumière et de chaleur, et son charme irrésistible, spectacle grandiose qui a inspiré le pinceau de nos grands maîtres, Eugène Delacroix, Paul Delaroche, Horace Vernet, et tant d'autres encore.

Les Arabes qui conduisaient les caravanes n'étaient pas montés sur les chameaux ; il paraît que ce genre d'équitation est très-fatiguant, et le trot du chameau, à moins d'une grande habitude, produit les mêmes effets que le mal de mer; ils s'en dédommageaient du reste en montant de petits ânes nus sans selle, ni mors, ni bride qui formaient toujours l'arrière-garde du convoi; grâce à la petite taille de ces animaux, ils avaient la plus grande facilité pour les enfourcher ou en descendre sans arrêter leur marche; et souvent leurs longues jambes traînaient jusqu'à terre. Bientôt s'étala devant nous l'aqueduc romain dans toute sa splendeur. Qu'on se figure sur une longueur immense, traversant une large vallée d'une montagne à l'autre, une suite d'arches de vingt à trente mètres de hauteur, formées d'énormes blocs de béton (1 mètre de hauteur sur 2 de largeur, et 3 à 4 de longueur) sur des assises en pierres de taille de dimensions semblables.

L'œil suit avec étonnement cette construction si légère de formes, et cependant si solide, qui s'étend à perte de vue en se rapetissant suivant les lois de la perspective, et ne touche la montagne que pour la traverser dans un tunnel aujourd'hui en partie éboulé, et recommencer de l'autre côté sa course audacieuse. Les arches sont parfaitement conservées pour la plupart, à l'exception de quelques-unes que le bey a fait renverser il y a peu d'années pour en prendre les pierres de taille et les employer à la construction de son palais. Les Vandales, hélas ! ont laissé partout de nombreux successeurs. D'après l'opinion générale, cet aqueduc aurait été bâti sous Adrien; mais quelques

savants le prétendent beaucoup plus ancien : d'après eux ce serait un des plus beaux restes de l'architecture punique, et il aurait été construit par les Carthaginois longtemps avant la conquête romaine, à l'époque où Carthage, libre et puissante, était la reine des mers. Il serait ainsi contemporain de la citadelle de Byrsa et des magnifiques ports de Carthage, creusés de main d'homme, que M. Beulé vient d'explorer avec tant de succès.

Nous étions descendus de voiture, et nous nous dirigions à pied du côté du tunnel dont nous n'étions plus qu'à une petite distance, pour gravir la montagne et voir de l'autre côté les restes également bien conservés d'une ville romaine, lorsque notre interprète juif nous fit remarquer une dizaine d'Arabes armés de fusils qui s'étaient levés à notre approche, et s'avançaient vers nous avec des gestes équivoques; il nous dit qu'il craignait une attaque, parce que le pays est infesté de brigands; l'année dernière, il était venu au même endroit avec un Français qu'il accompagnait; ils avaient été poursuivis par quelques Arabes à cheval, qui leur avaient demandé leur bourse, et ne les avaient quittés que lorsque son compagnon eût déchargé sur eux ses pistolets. Nous n'avions pas d'armes; mais nous persistions à aller en avant, croyant que le juif se faisait illusion, lorsque nous vîmes les Arabes hâter le pas, et prendre un air menaçant. Nous tenions à faire bonne contenance, car rien n'enhardit ces gens comme la peur qu'on a d'eux; nous nous arrêtâmes donc comme pour examiner encore une fois l'aqueduc, puis réculâmes lentement jusqu'à notre voiture qui n'était qu'à une faible distance. Nous y étions à peine assis que notre cocher maltais, aussi effrayé que le juif, lança ses chevaux au grand galop, et ne ralentit que lorsqu'il fut hors de la portée des maraudeurs. Ceux-ci avaient essayé d'abord de nous rejoindre par un chemin de traverse, mais voyant que nous allions plus vîte qu'eux, ils n'avaient pas tardé à renoncer à leur projet et à rebrousser chemin.

Notre course au clocher n'était pas sans péril, car s'il y a des sentiers étroits et juxtaposés, tracés par les caravanes, il n'y a pas de route frayée pour les voitures, et nous passions à travers champs et broussailles, pierres et ravins. Il y a, du reste, encore bien des choses à faire pour l'agrément du voyageur ; l'une des premières serait de planter le long des chemins des arbres dont l'ombrage serait bien désirable sous ce ciel de feu. Notre cocher s'arrêta à quelque distance

du Bardo, à une croisière où se trouvait un café arabe; c'est une petite maison couverte en chaume, où le cahouadji ou cafetier cuit à mesure son café; à l'extérieur, de chaque côté de la porte, deux bancs en pierre recouverts de nattes servent de siéges à quelques Arabes accroupis qui fument nonchalamment leur pipe. On sert le café dans de petites tasses de porcelaine assez semblables aux tasses chinoises, tout sucré, et avec le marc au fond.

Pendant que nous dégustions ce nectar indigène, notre cocher désaltérait ses chevaux à l'eau d'une citerne voisine, où un chameau, attelé à une solide branche d'arbre, faisait tourner un manége très-primitif; celui-ci mettait en mouvement un système continu d'auges descendant jusqu'au fond du puits; l'eau incessamment amenée à la surface, alimentait un large bassin de pierre, où les bêtes pouvaient boire, et dont le trop-plein s'écoulait en source abondante dans un jardin voisin qui lui devait sa belle végétation. Une inscription arabe sur une plaque de marbre rappelait à la mémoire des passants le nom du mortel bienfaisant qui avait fait construire cette citerne si bien placée, et un soldat tunisien qui y montait la garde, couché sur un banc à côté de son fusil, consacra le temps qu'il ne passa pas à dormir, à nous raconter de nombreux exemples de la cruauté bien connue du nouveau bey qu'il ne se réjouissait pas d'avoir pour maître. Il allait, par exemple, à la tête de l'armée, suivant la coutume tunisienne, lever les impôts dans l'intérieur du pays, et tous ceux qui ne voulaient ou ne pouvaient pas payer, avaient, par son ordre, la tête tranchée.

Nous reprîmes bientôt le chemin du Bardo, et il nous devint facile de voir que la mort du bey avait causé plus d'agitation que l'air apathique des habitants de Tunis ne le faisait supposer. De tous côtés on voyait arriver des troupes de cavaliers arabes, armés, et en tenue de guerre; souvent des cheicks et des caïds se distinguant de leur escorte par la beauté de leurs chevaux, de leur harnachement et de leurs armes. Devant le château, il y avait des rassemblements considérables d'Arabes à pied ou à cheval; plus loin quelques centaines de chevaux attendaient à vide le retour de leurs maîtres qui étaient entrés dans le Bardo.

Je ne pouvais me lasser de contempler ce spectacle si original, cette foule arabe, si différente de nos foules françaises, toute habillée de blanc, la tête couverte de fez rouges, de turbans ou de capuchons

blancs, cette foule si imposante dans le majestueux burnous; on eût dit une assemblée de patriarches. Tout le monde attendait avec impatience; enfin un cri général se fit entendre, chacun se précipita en avant, on voyait au loin dans la montagne à plus d'une lieue de distance un nuage de poussière; le bey arrivait. Aussitôt près de nous un clairon fit entendre des notes françaises; le poste d'artilleurs tunisiens, placé à quelques pas de nous, sortait pour la parade de rigueur. Ces pauvres diables faisaient bien la figure la plus drôle qu'on puisse s'imaginer; ils étaient alignés côte à côte sans le moindre égard pour les exigences de l'œil: un long, un court, un gros, un maigre, comme les caricatures représentent notre garde nationale; l'un était nu-pieds, l'autre portait de vieilles pantoufles, un troisième avait des pantalons trop courts, un quatrième les avait, au contraire, retroussés parcequ'ils lui étaient trop longs; un autre encore n'avait qu'un sous-pied, et ainsi de suite. On voyait cependant une intention de copier le soldat français; ils portaient tous, au lieu du caleçon arabe, le pantalon de toile blanche, et une tunique de la même étoffe, puis un fez rouge à flot bleu, une grande giberne qui leur battait les flancs, un fusil de munition qu'ils ne savaient pas tenir, et qui penchait toujours d'un côté ou de l'autre; avec tout cela un air fort peu belliqueux. La France a l'honneur de fournir aux troupes tunisiennes des officiers instructeurs; mais malgré leur zèle, ceux-ci n'ont pu réussir qu'à transformer l'extérieur et non le moral du soldat.

En ce moment arriva au grand trot une voiture attelée de trois mules; tout le monde regarda avec anxiété, ce n'était qu'un grand de la cour. Mais tout-à-coup des cris s'élevèrent; l'officier du poste commanda en français « portez-armes! », le trompette sonna une fanfare française, et le bey arriva au galop dans une calèche fermée, attelée de huit mules conduites par un cocher et des postillons nègres; d'autres nègres tenaient les mules par la bride et couraient de toute leur vitesse à côté d'elles. Devant la voiture galoppaient quelques cavaliers en pantalon garance et tunique bleue avec le fez rouge à gland bleu foncé; dans l'intérieur, le bey se cachait la figure dans un mouchoir en calicot bleu de Rouen; il a les cheveux gris, et semble avoir passé cinquante ans; trois officiers se trouvaient avec lui dans la voiture, et tous quatre portaient le moderne uniforme tunisien, que je viens de décrire. Enfin derrière la voiture suivaient au galop sur de beaux chevaux de guerre, une trentaine de chefs arabes, en burnous

blanc, et brandissant leurs longs fusils. Sur la plateforme de la tour du château on avait préparé un canon, au moment où le bey franchissait la porte, on y mit le feu pour célébrer son entrée ; aussitôt un grand fracas se fit entendre, et un nuage de poussière couvrit tous les spectateurs ; c'était le crépi du mur, qui, effrayé de ce bruit inaccoutumé, s'écroulait avec bon nombre de pierres qui, elles mêmes, ne tenaient plus. Heureusement personne ne fut blessé, mais le bey ferait bien à l'avenir de faire réparer son Louvre, et de l'habituer au bruit du canon. Nous avions vu tout ce que nous pouvions voir, la foule même qui nous intéressait au moins autant que le reste, et nous reprîmes le chemin de la ville. De nouveaux convives nous attendaient à table : c'étaient quelques jeunes ingénieurs français, déjà installés, depuis quelques jours, dans la campagne pour commencer les préliminaires des travaux de l'aqueduc, avec de nombreux ouvriers arabes que leur fournit le gouvernement du bey. Chacun se mit alors à raconter ses aventures ; il paraît que les environs de Tunis sont très-inhospitaliers, moins cependant qu'autrefois. Il y a quelques années, un chrétien ne pouvait s'aventurer dans la campagne ou les villages voisins qu'au risque de sa vie. Ces jeunes gens nous disent que la nuit précédente, au milieu de leur campement, au milieu des Arabes qui travaillent avec eux, au milieu des soldats du bey qui les protégent, un de leurs ouvriers indigènes a été assassiné. Par contre, ils nous parlent avec enthousiasme des ruines romaines qui les entourent de toutes parts. Ils sont venus pour assister aux funérailles du bey, ils portent un vrai costume africain, un pantalon blanc, et une jaquette blanche en toile et à capuchon ; rien ne me paraît plus convenable pour ce pays.

Cependant l'hôtel se garnit, et voici un tunisien qui arrive en habit militaire, l'uniforme que j'ai décrit, caricature de l'uniforme français; il est suivi d'un esclave ; on lui donne une chambre, et son esclave devra coucher dans le corridor ; M. François trouve que c'est assez bon pour lui ; l'officier tunisien a demandé à venir s'asseoir au salon près de nous ; mais M. François qui nous raconte le fait, a refusé : « Croyez-vous, nous dit-il, que je voudrais ce sauvage dans mon salon ? » et il nous assure que c'est un amiral du bey. Farceur de François ! tu ne traiterais pas ainsi un amiral, quelque grand personnage que tu sois ! aussi chacun rit-il de cet excès de vanterie. Nous montons sur la terrasse; le prétendu amiral, assis sur son lit, fume gravement une longue pipe ; son serviteur est couché en travers de la porte. Il fait

encore une chaleur étouffante à dix heures du soir. Plusieurs fois je suis réveillé la nuit par les chants sonores des muezzins qui du haut des minarets annoncent l'heure. C'est comme un fort vent qui souffle, augmente d'intensité, avec une lenteur imposante et grandiose, et finit par un tremolo vigoureux et prolongé, comme le son du tonnerre; puis le bruit diminue pour s'éteindre graduellement. Rien de plus majestueux, de plus émouvant que ces notes frémissantes au milieu du silence de la nuit.

Voici le grand jour. Khalif nous a dit que l'enterrement aurait lieu à neuf heures ; à huit heures et demie je me trouve avec M. B. sur la place de la Kasbah. Déjà la foule commence à se rassembler, foule pittoresque, originale ; des femmes en grand nombre, enveloppées dans leurs voiles blancs ; des juives en riches costumes et la figure découverte ; des hommes de la campagne dans leur burnous blanc sale, le capuchon sur la tête ; des Maures de la ville en habits de soie, et turban de toute couleur. On dit que les descendants du prophète ont seuls le droit de porter le turban vert. Tout le monde se fatigue d'attendre ; on s'accroupit à la mode arabe, et autant que possible à l'ombre, car le soleil est ardent dès le matin avec un ciel sans nuages. Des voitures passent quelquefois attelées de mules et conduites par des cochers nègres ; de grands personnages indigènes s'y trouvent. A neuf heures le canon se fait entendre ; c'est le convoi mortuaire qui maintenant seulement quitte le Bardo ; il ne sera ici que dans une heure et demie au plus tôt. Je profite de ce répit pour faire avec M. B. encore un tour en ville. Tout est calme, tranquille, comme à l'ordinaire ; seulement les bazars sont fermés pour trois jours par ordre supérieur ; nous voyons, comme la veille, Maures et Juifs accroupis silencieusement devant leurs maisons, la pipe à la bouche, dormant à demi. Evidemment le bey mort n'est pas plus regretté, que le nouveau bey n'est désiré ; l'un n'est pas plus aimé que l'autre ; quel écueil, quelle punition pour ces gouvernements despotiques, arbitraires qui croient leurs sujets faits uniquement pour payer leur luxe ou leur plaisirs, que cette indifférence du peuple à leur égard ! Ces gouvernements ne se font obéir, ne se maintiennent qu'en l'abrutissant ; mais le peuple une fois abruti, le sens moral éteint, l'énergie disparue, que reste-t-il ? une population, facile à conduire, sans doute, mais lâche ; incapable de faire grand mal, mais incapable aussi de faire le bien ; incapable de se révolter contre son souverain, mais incapable aussi de le défendre ;

incapable de le haïr fortement, mais incapable aussi de l'aimer. On ne gagne rien à tuer l'homme, à tuer en lui ce qui fait sa grandeur, sa noblesse, la liberté, l'énergie morale, la force du caractère, l'amour de ce qui est juste et élevé, l'amour du bien sans arrière-pensée. Tout en faisant ces réflexions nous étions revenus sur la place de la Kasbah; nous y trouvons nos camarades de l'hôtel qui nous accueillent avec émotion, avec joie; il y a là une trentaine d'Européens réunis, tous inquiets et préoccupés, heureux cependant de se voir en nombre. La plupart de ces messieurs, nous dit-on, s'étaient aventurés hors des portes de la ville, dans la campagne; la foule y était nombreuse; soudain quelques Arabes commencent à les injurier, d'autres suivent, et bientôt une grêle de pierres tombent sur les chrétiens et les juifs; quelques-uns sont blessés, d'autres renversés; la foule des fanatiques grossit; les chrétiens saisis d'une terreur panique, se débandent, s'enfuient en désordre, et courent les plus grands dangers, jusqu'à l'arrivée d'un officier du bey à cheval qui les délivre, et fait arrêter les mutins par les soldats de son escorte.

Les jeunes gens de Marseille avec qui j'avais été voir les aqueducs, avaient été séparés un instant des autres Européens, et n'avaient dû leur salut qu'à un cavalier kabyle, couvert d'un immense chapeau de paille selon la mode du pays, et bien armé; il les avait pris sous sa protection, les avait placés devant son cheval, et avait déclaré à la foule que si on les attaquait, on aurait à faire à lui. Au moment où l'on me faisait ce récit, les soldats et les gens de la police amenaient les séditieux qu'on avait arrêtés; il y en avait une centaine; on les conduisait en prison, et ils avaient l'air de s'y résigner d'assez bonne grâce. Ces gens n'ont pas l'air féroce; on dirait qu'en tuant le monde, ils ne se figurent pas qu'ils lui font du mal. Tout-à-coup sur la place même de la Kasbah des cris se font entendre; une poussée formidable a lieu; on commence à fuir; et j'avais reculé de trois pas, lorsqu'un Maure me saisit par le bras, en me disant: « Chouya, chouya » (reste tranquille), et en me faisant signe qu'il n'y a rien à craindre; ce n'était rien, en effet, que les soldats occupés à faire ranger la foule pour le passage du cortége. Celui-ci paraît bientôt: d'abord un détachement de soldats marchant avec une gravité grotesque, musique en tête, les tambours couverts d'un crêpe; les musiciens, n'importe leurs instruments, jouent tous les mêmes notes à l'unisson; car l'harmonie est au-dessus de leur portée. Quelques marabouts suivent à

cheval avec de gigantesques turbans blancs, et marmotent des prières; puis vient le cercueil porté par huit grands officiers de la cour, et surmonté de l'uniforme du bey qui lui sert comme de couverture ; puis quelques officiers, tenant l'un son sabre, un autre son fusil, comme à l'enterrement du Malbrough, de la chanson ; derrière marchent quelques autres troupes, et le reste du cortége, tous murmurant des prières, qui sont répétées successivement par toutes les femmes dispersées dans la foule. Le cortége s'arrête un instant sur la place, et un marabout, s'avançant à cheval, chante une prière en l'accompagnant de gestes de circonstance ; puis on se remet en marche pour transporter le corps à la mosquée voisine où il doit être enterré. Je regarde encore une fois cette foule indigène debout et assise sur les terrasses de toutes les maisons qui environnent la place ; ces formes blanches, comme autant de spectres, au milieu desquelles se détachent parfois les habits rouges ou bigarrés d'un nègre ou d'une négresse, et leur peau noire. Puis, je suis mes compagnons du côté de la mosquée, nous voyons encore une fois passer le cortége, mais dès lors nous devons renoncer à aller plus loin, les Arabes ne souffrant pas que des indigènes voient de trop près leurs cérémonies religieuses.

CH. THIERRY-MIEG, fils.

(La suite à une prochaine livraison.)

ÉTUDES

SUR LES

RELIGIONS COMPARÉES DE L'ORIENT.

Suite. (*)

Ainsi, il s'opère, selon le mazdéisme, au sein de Dieu, un et infini, après la Parole et en même temps que la Création, une première séparation ou distinction de principes ou puissances personnifiées par Ormuzd et Ahriman, type et *contre*-type, épreuve et *contre*-épreuve de la création, — séparation transitoire comme le temps et l'espace, et comme la création elle-même. Chacune de ces puissances dualistiques a son empire et le siège de son empire.

Le siège et l'empire d'Ormuzd est le ciel, l'Empyrée; c'est lui qui représente le règne de Dieu, produit de sa Parole, le foyer central dans lequel doivent se réunir à la fin tous les êtres. Ce n'est que là que se réfléchit, dans sa pureté, l'image de Dieu, parce que ce n'est que là que se trouve dans la création le bien sans mélange. A la tête du peuple du ciel, ministres directs d'Ormuzd, semblables à ces archanges placés dans les prophéties hébraïques devant la face de l'Eternel, sont les six puissances appelées par les Parsis *Amschaspands*, immortels, saints. Les anciens textes en plaçant Ormuzd dans ce groupe et le désignant comme *l'un des sept*, consacrent le principe polythéiste; mais dans les nouveaux textes et surtout dans les Naçk'as ce polythéisme est subordonné au monothéisme d'Ormuzd, qui, selon Plutarque, a créé les six autres dieux; et ce n'est que sous sa présidence, comme on le voit dans les oraisons de Naçk'as, que ces archanges veillent au gouvernement de l'univers. A leur suite viennent

(*) Voir les livraisons d'avril, mai, juin, juillet et septembre, pages 145, 200, 277, 313 et 402.

les anges. Heureux, purs, fidèles, leurs innombrables légions remplissent l'immensité. C'est de ces tourbillons antiques que se sont détachées toutes les créatures analogues, qui, sous un nom ou sous un autre, sont descendues successivement dans les croyances des hommes.

Le mazdéisme possède donc aussi son polythéisme, mais se distinguant du polythéisme brahmanique en ce que la subordination et l'infériorité des dieux vis-à-vis d'Ormuzd y sont nettement établies et que la distinction monothéiste d'Ormuzd y est bien caractérisée. Ici encore le mazdéisme se présente comme une doctrine intermédiaire entre le judaïsme, qu'il complète par son dogme polythéiste des Amschaspands, et le brahmanisme qu'il corrige par son dogme plus monothéiste d'Ormuzd.

L'empire d'Ahriman, qu'on appelle aussi *Pétyaré* (contraire), est la contre-partie ou la méchante parodie de celui d'Ormuzd. Le siège de cet empire est l'enfer, le monde des ténèbres, des esprits, émanations d'Ahriman, remplissant la terre, y portant en tous lieux le trouble et le tourment. Le génie mazdéen, le personnifiant comme il personnifie les anges, en fait une création pervertie, dont le mauvais génie a l'empire. « On voit courir en foule, dit le Vendidad (farg. 19), « courir séparément, former des desseins ensemble et séparément, « Ahriman, plein de mort, chef des Dews. » Ormuzd cherche à *enlever successivement* les divers génies ou les diverses causes du mal; en d'autres termes, à les anéantir en les absorbant: « Je suis ennemi des « Darwands, quels qu'ils soient, qui ne pensent pas selon la vérité, qui « n'agissent pas selon la vérité; *je les enlève*, ô Sapetman Zoroastre. « (Yaçna. K. 68). » C'est à la répression d'Ahriman et de toutes les puissances impies, non moins qu'à l'acquisition de la béatitude que se trouvent appelés Ormuzd et, sous sa direction, le monde céleste et le monde terrestre lui-même; et c'est par la clôture définitive de l'enfer que se termine, dans les Naçk'as, l'histoire prophétique de l'univers. Donc le mal, dans la théologie mazdéenne, n'a pas une existence éternelle, car non seulement il succède, mais il finit.

Telle est la doctrine du dualisme mazdéen, qui forme le type caractéristique du mazdéisme et l'œuvre par laquelle il a fourni son principal contingent à l'édifice du dogme intégral. Par le développement qu'elle a donné au dogme de la distinction du bien et du mal, cette théologie se détache à la fois du judaïsme et du brahmanisme, qui

auront besoin d'elle pour s'expliquer et se compléter ; elle a élevé le principe duothéiste ou dualiste à une hauteur et à un état de vitalité tel qu'il a dû être reconnu comme l'un des principes nécessaires et essentiels de la religion intégrale. Aussi, ce principe s'est-il incorporé, sous diverses formes, dans les théologies subséquentes, notamment dans la théologie catholique, comme nous le ferons remarquer plus tard.

Mais le dualisme, Ormuzd et Ahriman, se résout en dernier lieu en une sorte de trialisme. Entre ces deux mondes, ciel et enfer, entre ces deux ordres, bien et mal, se trouve situé le monde humain, l'ordre hominal, comme un centre où s'entrecroisent continuellement les influences qui émanent de ces foyers opposés, et ce n'est qu'avec le secours des bonnes influences que l'homme peut se soutenir contre la séduction des mauvaises. Comme toute espèce de souffrance ou de mauvaise pensée est le domaine d'un Dew, il y a, à l'opposé, un *Ized* spécial qui est l'ennemi de ce Dew ; autant il peut se rencontrer d'idées du bien, autant il se conçoit d'anges dans le ciel, qui servent de types à ces idées ; de là la touchante prière des *féroners*, types célestes des êtres, dans lesquels chaque créature rentre en définitive. L'homme, s'il veut obéir au bien, doit invoquer ces génies, ces anges et repousser les esprits du mal. La liturgie mazdéenne y rentre sans cesse : « Prononcez donc, dit Ormuzd, ces paroles qui donnent pleinement « la victoire et la santé : récitez bien huit honoress. Ces paroles ex« termineront Eschon.... Et toi, Ahriman, qui ne sais que le mal, elles « t'extermineront des lieux, du feu, de l'eau, de la terre, des trou« peaux, des arbres, de l'homme juste, de la femme juste, des « astres, de la lune, du soleil, de la lumière première, de tous les « biens donnés par Ormuzd, productions pures. (*Vendid.* farg. 11). » L'on voit que la formule de prière mazdéenne pour repousser les esprits du mal est celle d'un exorcisme et non d'une supplication comme les auteurs grecs l'ont cru à tort. — Le dogme de l'invocation des saints est ensuite venu se surajouter à celui de l'invocation des anges, comme aussi aux prières pour les morts, dont la liturgie des mages offre des traces non équivoques. (*Zend. Avesta*, farg. 12).

L'homme est donc distinct des deux ordres, d'Ormuzd et d'Ahriman, et a l'option libre entre l'un ou l'autre ; et il constitue en définitive un ordre intermédiaire entre les deux autres. L'homme, étant placé entre le bien et le mal, s'appliquera à donner puissance au bien sur la terre

et à y préparer le règne de Dieu. Ainsi, cultiver la terre, la couvrir de végétaux et d'animaux utiles, l'embellir, la rendre au bien-être, à la joie, tel est le commencement des actes méritoires du mazdéisme. Comme c'est par la production de la souffrance de pauvreté qu'Ahriman a débuté dans ses méfaits, c'est à ce mal qu'il faut d'abord porter remède et non pour soi seulement, mais pour tout le monde. Aussi n'y a-t-il rien de si instamment recommandé dans les Naçk'as que le travail agricole. « Celui qui sème des grains et le fait avec pureté, « remplit toute l'étendue de la loi des mazdéisnans. Celui qui entre- « tient cette loi est aussi grand devant moi, dit Ormouzd, que s'il « avait donné l'être à cent créatures, à mille productions, ou célébré « mille sacrifices. Celui qui produit des grains brise les dews..... La « vaste gueule et l'énorme poitrine du dew seront brûlées, lorsque le « grain sera en abondance. *Alors on lira la parole sacrée avec plus « d'attention. Si l'on ne mange rien, on sera sans force et l'on ne pourra « faire des œuvres pures.* » (Vend., farg. 3).

L'homme paraît, en outre, dans le mazdéisme, comme un ministre de Dieu à l'égard des animaux utiles, ces êtres intéressants de la création. « Je recommande de donner à manger aux troupeaux. Celui qui « agira ainsi ira au Paradis. Procure-leur les plaisirs, les pâturages. « Nourris ceux qui ne sont pas nourris. Que l'homme et la femme « sachent que celui qui fera cette bonne action aura le vent favorable. « (Yaçna, h. 35). » La mort des animaux n'est justifiée chez les Mazdéisnans que dans les cas où elle est nécessaire pour le bien de l'homme, et le boucher ne les frappe qu'en prononçant sur leur tête une invocation liturgique. Par contre les animaux nuisibles ou malfaisants doivent être détruits, comme enfants d'Ahriman. Ils sont appelés *Kharfersters*. Donner la mort à ceux-ci, leur faire une guerre acharnée est un acte méritoire, considéré dans les Naçk'as comme doué de la vertu rédemptive.

Parmi les moyens les plus efficaces de préparer le règne de Dieu sur la terre, sont certainement ceux qui touchent aux rapports sociaux des hommes entr'eux. La morale mazdéenne ne le cède guère à la morale évangélique. Les préceptes de charité, d'humilité, de douceur, de pureté, s'y trouvent d'une manière virtuelle. « Ne faites pas de « mal à votre prochain. — Ne vous laissez aller ni à l'avarice, ni à la « violence, ni à l'envie, ni à l'orgueil, ni à la vanité (Zend Avesta « T. II p. 97). Le ciel était destiné à l'homme à condition qu'il serait

« humble de cœur, qu'il ferait avec humilité l'œuvre de la loi ; qu'il « serait pur dans ses pensées, qu'il serait pur dans ses paroles (Ibid. « ch. 15 p. 377). — Il sera passé à chacun selon ses œuvres (Ibid. « ch. 31 p. 413). — Vous établissez roi, o Ormouzd, celui qui sou- « lage et nourrit le pauvre (Zend-Avesta, Izeschné, 1re p., 1er 319 hâ). « — Par les aumônes on s'unit à celui qui les reçoit (Zend-Avesta « C. II, p. 35). » Le dogme de l'égalité se retrouve au fond des doctrines mazdéennes. « Si l'on peut, dit M. Reynaud, s'en rapporter au Boux-Dschouh, Ormouzd a crée un premier couple et du couple unique sont descendus tous les hommes et les différences entre les familles ne se sont introduites que par Ahriman. Ce principe qui respire dans toute la doctrine des Naçk'as et qui a fini par déterminer la fusion politique, se marque en outre par un trait puissant et qui distingue profondément la société mazdéenne de la société brahmanique; c'est qu'au lieu que, dans cette dernière, le nom de Brahma ne couvre que la caste sacerdotale, dans la société mazdéenne le nom d'Ormouzd couvre *également* toutes les classes. Quiconque est de l'institution de Zoroastre se décore du cordon sacré, qui, dans l'Inde, est le privilége des seuls brahmanes, et porte le nom de *mazdéisnan*, comme tout disciple de Christ porte celui de *chrétien*. Ainsi tous les mazdéisnans ensemble ne forment qu'une grande famille, au sein de laquelle tous les caractères comme toutes les amitiés peuvent fleurir en liberté, sans rien qui les humilie ou arrête leur essor. Aussi n'est-ce pas en son nom, mais au nom de tous les associés qu'il lui est commandé d'offrir le sacrifice. On voit par Hérodote que cette solidarité avait excité son étonnement et il la relève comme une des particularités les plus curieuses de la religion des mages. « Il n'est pas permis à celui, dit-il, qui célèbre le sacrifice, de proférer sa prière pour lui seul ; mais il doit demander que le bien se répande sur tous les Perses ensemble et sur le roi (Hist. lib. I.) »

Mais l'homme n'est pas seulement ministre, soldat d'Ormouzd, intermédiaire entre lui et le reste de la création terrestre, entre lui et ses semblables ; il faut encore qu'il s'élève et s'unisse à Ormouzd par une série d'initiations, de purifications, de réformes, de régénération et d'éliminations. De là les cérémonies propitiatoires, les sacrements, les prières, l'enseignement, en un mot tout le système liturgique du mazdéisme.

L'un des agents les plus puissants de régénération physique et mo-

rale de l'homme et d'union de l'homme avec Dieu, est sans contredit le feu, considéré dans son expression la plus générale. Aussi voit-on que dans toutes les traditions des peuples le feu joue un rôle dans le service divin. « Feu d'Ormouzd, est-il-dit dans une hymne du Yaçna « (h. 68), sois toujours brulant dans ce lieu, sois éclatant de lumière « dans ce lieu, sois une source d'abondance dans ce lieu jusqu'au jour « final...... Que par le feu d'Ormuzd les hommes soient zélés pour la « loi. » « Je t'invoque, feu d'Ormouzd, est-il dit ailleurs (Yaçna h. 1), « le plus agissant des Amschaspands ! » C'est donc à tort que les mazdéisnans ont été accusés, sur leur liturgie mal interprêtée, d'adorer le feu. Le feu n'a été pour eux qu'une figure, derrière laquelle ils ont vu un ange de Dieu. Le mazdéisme n'est jamais tombé dans l'abîme de l'idolâtrie, où tant d'autres religions se sont précipitées. Son histoire a été la même à cet égard que celle du Judaïsme. Exempt, comme lui, de cette puérile superstition, il traitait avec un semblable mépris les idoles, aux pieds desquelles il voyait se prosterner les nations. Comparés à ceux du monde payen, les lieux de sacrifice des mages sont frappants par un caractère singulier de nudité. Des parfums, de l'eau bénite, des produits végétaux, quelques vases, quelques instruments non sanglants, voilà, outre le feu, leur simple appareil. « C'est le feu, dit M. Reynaud, qui a le privilége d'animer le sanctuaire, d'abord par son éclat qui y inscrit d'une manière permanente la gloire de la lumière, et secondement en y servant d'intermédiaire, en vertu d'une attribution sacramentelle, entre la créature et le Créateur. »

Un second agent de régénération physique et morale de l'homme, c'est l'eau. « Elle est, dit M. Reynaud, comme le feu, d'un usage continuel dans la liturgie mazdéenne. Elle est célébrée non seulement en raison de son action bienfaisante dans l'ordre général de la nature, mais à cause des vertus sacramentelles qui lui sont attribuées par la théologie pour la purification des âmes. La précaution de ne la souiller, même dans l'économie domestique, par rien d'immonde est sévèrement commandée par la loi... C'est au moyen de l'eau, après lui avoir conféré par certaines prières les qualités mystiques, que les mazdéisnans entendent effacer toutes leurs souillures et s'élever sacramentellement au degré le plus éminent de pureté que l'homme puisse atteindre.... Bien qu'il n'y en ait aucune preuve, on pourrait croire que c'est dans le mazdéisme que l'usage des eaux lustrales, si général dans la plu-

part des cultes, a son principe. Du moins les ablutions se lient-elles par une affinité toute spéciale à l'esprit de sa liturgie. Elle reconnaît diverses sortes d'eaux sacrées, douées chacune d'une efficace propre; mais elles se ramènent à deux principales, l'eau Padiare et l'eau Zour. La première est la plus ordinaire. Le prêtre la consacre au nom des anges et de la source Ardonisous. Cette eau, par la présence de laquelle toutes les maisons doivent se sanctifier, est la matière des ablutions proprement dites. Elle est l'analogue de l'eau bénite dans la liturgie catholique. La formule de consécration de celle-ci fait voir qu'elle doit avoir la même propriété : chasser les démons, écarter les maladies, enlever les immondices et les souillures des maisons, l'esprit de pestilence, le souffle corrupteur, frapper l'ennemi caché, mettre en fuite tout ce qui menace le repos ou la santé des habitants de la maison aspergée de cette eau. » — Quant à l'eau Zour, elle jouit d'une efficace encore plus grande que l'eau Padiare. Elle doit être regardée comme proprement sacramentelle, en raison de son rôle, non seulement dans le sacrifice fondamental de l'Izeschné, mais dans les cérémonies qui, douées de la vertu purificatoire absolue, servent à conférer aux enfants et aux infidèles eux-mêmes, la dignité de mazdéisnan. L'on peut donc, sans exagération, comparer d'une manière générale, cette eau à l'eau baptismale du catholique.

Mais la matière essentiellement sacramentelle n'est ni l'eau, ni le feu : c'est le suc du *Hom*. Le *Hom* est un végétal des montagnes qui jouit du privilége de porter le plus ancien nom de Dieu dans la tradition de Zoroastre. Consacré, *il est Dieu-même*. *Hom* est à la fois dans le ciel et sur la terre: dans le ciel, esprit divin, sur la terre, breuvage mystique. Tandis que les autres sacrements ne donnent que la pureté, *celui-ci donne la vie ;* il donne la vie parce qu'il *est la personne de Dieu qui est supposée mangée par l'homme.* « Quiconque boira « du jus de cet arbre ne mourra pas : » le Hom, à la résurrection, rendra la vie aux morts. (Zend-Avesta, C. II. p. 404 ch. 27).

Il y a donc une analogie frappante entre le sacrement du Hom et le sacrement de la communion eucharistique des catholiques. Seulement objectivement et subjectivement la liturgie catholique est un progrès sur la liturgie mazdéenne.

C'est surtout avec le sacrifice de la messe, institué par l'Eglise catholique d'Orient, que le sacrifice de Hom, appelé aussi *Izeschné* présente une parenté intime. Comme le sacrifice de la messe, ce

dernier est accompli par le prêtre en présence et en faveur des fidèles; comme lui, il est étranger aux rites sanglants du monde antique; comme chez lui, l'efficace du sacrifice consiste dans l'alliance des cérémonies avec la lecture de la Parole révélée. De part et d'autre, les formules de l'acte de la consécration se ressemblent, quant au fond des idées, sauf la différence des formules plus perfectionnées sur des formules plus élémentaires. Voici les principales cérémonies et formules de la consécration chez les mazdéisnans. L'officiant place, avec diverses cérémonies, une branche d'amome dans un calice de métal, où il la broie légèrement dans un peu d'eau, en prononçant la formule fixée par le rituel: « l'abondance et le paradis sont pour le juste « qui est pur: celui-là est saint, qui fait des œuvres célestes et pures. » — Avant de faire l'invocation sur le calice d'amome, l'officiant mange cérémoniellement un morceau de la viande sacrée, en disant: « Je « célèbre la pureté de miezd qui va être mangé, de Khordad, d'Amer- « ded, de la viande pure de Hom, du suc de Hom. » — « C'est ce « Hom qui délivre du mal. Que l'homme qui te prie soit victorieux. « Les dews de mille espèces sont au-dessous, o Hom! de celui qui « t'invoque, sont audessous, o Hom! de celui qui te mange. Par ces « actions grandes et méritoires, les maux seront annéantis dans ce « lieu (Yaçna; h. 10). — Pour cette seule coupe que je te présente dit « encore l'officiant, tenant en main le calice à l'instant de la consé- « cration, donne-moi trois, quatre, six, sept, neuf, dix pour un, « récompense-moi ainsi, ô pur Perahom! donne la pureté à mon « corps. Veille sur moi, Hom, excellente. Viens, toi-même source « de pureté. Donne-moi, Hom saint, qui éloigne la mort, les dou- « ceurs célestes des saints, séjour de lumière et de bonheur (Yaçn. « h. 11.) »

Par le sacrifice du Hom, apparaît aussi en germe le dogme de l'Incarnation de Dieu, ou de la déification de l'homme. En mangeant du Hom, de l'arbre de vie, l'homme devient immortel, participant de Dieu, comme le serait devenu l'homme du Sepher, s'il avait touché à l'arbre de vie; comme le catholique, lorsqu'il reçoit la nourriture eucharistique, entre en communion avec Dieu et devient participant de Jésus-Christ, c'est-à-dire, du Dieu-homme. Cette incarnation et cette déification ne sont donc que relatives aux mérites de l'homme et à la grâce de Dieu; elles ne sont pas actuelles et absolues, constantes et immuables, comme dans le brahmanisme, où Dieu, mettant

en jeu le principe de l'apparence illusoire des corps, et se manifestant en propre nature dans la chair, apparaît dans certaines créatures, dans certains hommes, qui dès lors ont perdu leur nature d'hommes, leur individualité et sont absorbés dans la divinité.... Dans le dogme mazdéen comme dans le dogme catholique, la distinction des deux natures et par conséquent l'individualité de l'homme, sont bien observées. Bien plus, dans le premier, la distance entre l'homme et Dieu est plus grande même que dans le second. Ceci peut se voir surtout par le rôle que joue l'homme par excellence de la société Arienne, le Révélateur Zoroastre. Zoroastre, ce n'est pas Dieu lui-même qui a reçu et transmis la Parole ; ce n'est que le ministre de Dieu, l'intermédiaire de Dieu, comme le sont après lui ses disciples. « Zoroastre, dit M. Lenoir (*Dictionnaire des Harmonies*) n'est qu'une incarnation mortelle de Hom, qui ne saurait mourir. C'est l'homme individu, qui meurt dans l'Humanité, qui ne meurt pas. « J'invoque, je célèbre la « Parole excellente, pure, agissante, donnée contre les dews, *donné* « *par l'entremise* de Zoroastre, dit le Yaçna (h. 1.) » Le mode de Révélation de Zoroastre, se rapproche donc davantage de la Révélation mosaïque. Mais à raison de cela même le dogme mazdéen présente une certaine défectuosité, comblée par le dogme catholique, qui seul a pris la position centrale, entre l'individualisme judaïque et l'anthropomorphisme brahmanique, malgré l'influence des sectes ariennes, qui ont plus penché vers le principe hébraïque et celle des sectes gnostiques et monophysites, qui ont plus penché vers le principe brahmaniste.

Le mazdéisme, considéré dans la généralité de ses dogmes et de sa liturgie, a donc une parenté intime avec le catholicisme. Comme le Judaïsme, il se rapporte prospectivement à Christ, et il peut être, au même titre que le judaïsme, considéré comme l'une des racines de l'Eglise postérieure ou visible fondée par le Christ. Car, il est incontestable qu'il est entré dans celle-ci autant de doctrines et d'institutions mazdéennes que d'hébraïques. Sans parler de l'institution et du dogme de l'Eucharistie, qui jouent dans l'Eglise mazdéenne, comme dans les Eglises catholiques, un rôle fondamental, et qui, dans les unes comme dans l'autre, semblent marquées du même cachet, nous trouvons une analogie profonde, même une sorte de filiation, entre divers points essentiels des liturgies mazdéennes et catholiques, qui se rapportent aux rôles de l'eau, du feu et du sacrifice du Hom ou de

la messe. Bien plus, sans le fil conducteur de la tradition mazdéenne, l'origine des liturgies catholiques serait sans lien de continuité avec l'antiquité, et le principe de la perpétuité du christianistme recevrait une grave atteinte. Nous signalons ce point important à l'attention des théologiens, qui ont la prétention de faire sortir la liturgie catholique *ex-abrupto* des sources évangéliques. Nous retrouvons en outre dans le mazdéisme des principes moraux et sociaux, qui sont ceux de l'Evangile, sauf la différence d'un plus haut développement dans le Nouveau-testament. Nous y retrouvons à-peu-près les mêmes idées sur l'unité de Dieu, sur sa toute-puissance, sur les béatitudes célestes, sur la hiérarchie céleste, sur le pouvoir des anges et des démons, sur leurs rapports avec l'homme et la nature, sur la lutte du bien et du mal, sur le dualisme de la lumière et des ténèbres, de l'esprit et de la matière, sur le triomphe futur de la lumière et de l'esprit. Et bien d'autres, plus secondaires, ne peuvent être rejetées par l'orthodoxie catholique. Si sur certains points, comme le dogme de la Trinité et de l'incarnation, la théologie mazdéenne est inférieure à la théologie catholique, sur d'autres points elle est plus explicite que cette dernière, notamment en ce qui concerne le dogme de la réhabilitation finale et de la réconciliation finale d'Ahriman et de son empire avec Dieu ; tandis qu'une interprétation exagérée de certains textes évangéliques chez les théologiens, — pour ne pas dire l'Eglise catholique, qui n'a pas encore formulé de dogme à cet égard, — laisse entrevoir le principe de l'éternité des peines, qui choque à la fois la raison et le sentiment. N'eût-il que cette mission de conserver intacte la tradition du triomphe final du bien et de la disparition du mal, que le mazdéisme mériterait d'être conservé, au même titre que le judaïsme, comme l'un des membres nécessaires de l'Eglise universelle et intégrale.

Or l'Eglise mazdéenne existe encore de nos jours, nous l'avons dit au commencement de cette Etude, par les Parses, appelés aussi Guèbres ou Gaures. Une de leurs traditions est que leur empire et leur religion doivent se relever un jour. Voici le témoignage d'un voyageur (*l'Inde contemporaine*, par de Lanoye) sur les Guèbres, qui peut donner une idée de l'influence morale et de la vitalité des doctrines mazdéennes : « Bien plus que les Hindous, gardiens fidèles des plus anciennes traditions religieuses de l'Asie centrale, les Guèbres rendent encore un culte sans images, sans idoles, aux forces

élémentaires de la nature, mais donnant au feu la préférence. Que de fois me suis-je arrêté à les contempler à genoux, sur le sable humide, les mains jointes et priant avec un air de profonde émotion dans une langue qu'ils ne comprennent plus!..... On doit dire à l'honneur de leur humanité, qu'ils exercent envers les pauvres une charité vraiment évangélique et à l'honneur de leurs mœurs, qu'ils ne fournissent pas la moindre recrue aux cohortes de danseuses et de courtisanes qui abondent à Bombay. Leurs femmes cependant jouissent de plus de liberté que les autres femmes de l'Orient. En somme, et sous tous les points de vue, ils sont de tous les natifs de l'Inde, les plus vigoureux, les plus actifs, les plus moraux et les plus intelligents. »

A. Gilliot.

(La suite à une prochaine livraison).

X. HOMMAIRE DE HELL.

ÉTUDE BIOGRAPHIQUE.

Suite (*).

Une station à Stauropol, capitale du Caucase et ville fort agréable, met nos voyageurs en présence de tous les types de la belle population circassienne que la foire y avait attirés. L'animation, produite par cette solennité mercantile, est doublée par l'arrivée récente du corps d'armée du général Grabbe qui, à peine de retour d'une expédition malheureuse, en préparait déjà une nouvelle. Il engage vivement Hommaire à l'accompagner et lui offre sa tente, ses instruments de physique, toutes les facilités enfin pour faire tourner cette excursion au profit de la science. Mais l'itinéraire de nos voyageurs était arrêté : après leurs longues et pénibles pérégrinations, faire une diversion nouvelle était impossible. Hommaire était pressé de visiter la Crimée. Il repart pour Odessa, après avoir recueilli les éléments d'une notice historique sur le gouvernement du Caucase et le territoire des cosaques de la mer Noire.

Ici l'horizon change. Ce n'est plus le steppe, c'est une terre historique que le voyageur va fouler. C'est la Tauride, où le drame antique a marqué sa forte empreinte et qui, de tout temps, a offert à la convoitise des peuples, une conquête pleine de séductions. M. et Mme Hommaire de Hell s'embarquent à Odessa sur le brick *la Julie* appartenant à M. Taitbout de Marigny, consul des Pays-Bas, qui en était à la fois l'armateur et le capitaine. Homme du monde et savant distingué, M. Taitbout de Marigny, français d'origine, se passionnait comme Hommaire pour les voyages ; il était alors chargé par le gouvernement

(*) Voir les livraisons d'août et de septembre, pages 337 et 385.

hollandais d'explorer les bords de la mer Noire dont il traça le périple dans un but scientifique et artistique.

Le port de Balaklava, l'ancienne *Cembalo* des Génois, reçut la première visite de nos voyageurs. Chef-lieu d'une petite colonie grecque, cette ville jadis florissante est grandement déchue et l'apparition d'un bâtiment dans son port, où l'on pénètre par une passe étroite entre deux murailles de rochers, est un véritable événement. Hommaire se met immédiatement en campagne pour une course géologique : armé de son marteau, il gravit les masses calcaires dont la base plonge dans la mer. A peine rentré à Balaklava, le *péréclatnoï* l'emporte avec sa femme au fameux monastère de St Georges huché sur un rocher pittoresque qui surplombe la mer à plusieurs centaines de pieds de hauteur. Nos voyageurs, dont l'imagination était exaltée par le souvenir d'Iphigénie et d'Oreste, se heurtèrent à la plus froide et à la plus triste réalité en pénétrant dans cet asile cénobitique dont la structure ne rappelle en rien nos magnifiques monuments religieux du moyen âge. Point d'hospitalité dans cette morne solitude : ils n'y trouvèrent, pour passer la nuit, qu'un taudis d'une malpropreté repoussante, un lit composé de trois planches placées sur des tréteaux, et une chandelle fichée dans une bouteille. Passons sur ce triste échantillon des vertus hospitalières de l'église grecque et suivons nos voyageurs à Sébastopol, en touchant au cap Khersonèse.

Sébastopol a fixé d'une manière trop sérieuse l'attention de l'Europe, pendant la guerre d'Orient, pour que je ne me fasse un devoir de reproduire ici textuellement l'opinion qu'Hommaire de Hell avait émise en 1840 sur cette place forte, c'est-à-dire quatorze ans avant le siége mémorable qui amena sa ruine.

« Le port de Sébastopol est, sans contredit, un des plus remarquables de l'Europe. La nature en a fait tous les frais. Elle seule, sans le secours de l'art, a creusé cette magnifique rade, dont les ramifications forment autant de bassins admirablement appropriés aux besoins d'une flotte militaire. De la partie supérieure de la ville l'on peut saisir à la fois l'ensemble et les détails de cette belle création. La grande rade attire tout d'abord l'attention ; dirigée de l'ouest vers l'est, et s'avançant jusqu'à sept kilomètres dans l'intérieur des terres, avec une largeur moyenne de 1000 mètres, elle sert de station à toute la partie active de la flotte : là se trouvent à l'ancre les navires destinés aux courses de la mer Noire, les bateaux à vapeur de service ;

là viennent s'exercer aux manœuvres les nombreuses embarcations de la marine. C'est également par la voie de ce grand canal que Sébastopol se trouve en relation avec l'intérieur de la presqu'île. En quittant la rade, dont le littoral du nord ne présente qu'une ligne de falaises sans intérêt, le regard se porte sur la côte méridionale et les beaux bassins que la nature y a formés. A l'est, au pied même du coteau de Sébastopol, se prolonge, sur plus de 3000 mètres de longueur, la baie du sud. Dans ce port, entouré de vastes magasins de la marine et parfaitement abrité par de hautes escarpes de calcaire, s'opèrent l'armement et le désarmement des navires. Il sert aussi de lieu de retraite à une longue file de pontons et de vaisseaux hors de service, les uns convertis en magasins, les autres servant de logement aux quelques milliers de galériens employés aux travaux de l'arsenal.

« Les bassins, tels qu'ils sont exécutés, nous semblent fort loin d'être en harmonie avec les énormes dépenses qu'ils ont déjà occasionnées, et l'on conçoit difficilement que l'on ait osé employer une craie fragile et sans force pour des constructions hydrauliques de cette importance. Les angles des murs sont, il est vrai, en granit ou en porphyre; mais cette singulière association de matériaux aussi hétérogènes forme elle-même la critique la plus acerbe du mode de construction qui a été adopté. . . . .

« Quant à la baie de l'artillerie, qui borne la ville à l'ouest, et à celle du Carénage, la plus orientale de toutes, la nature a été pour elle aussi libérale que pour les deux premières, mais nous n'avons pas à en faire d'autre mention. . . . .

« En 1831, au moment où la révolution de juillet menaçait de bouleverser les destinées de l'Europe, un journal de Londres, dans un article sur la mer Noire et la Russie méridionale, avança que rien ne serait plus facile pour quelques vaisseaux bien armés que d'incendier la flotte impériale dans le port de Sébastopol. La notice du journal anglais alarma au plus haut degré le conseil de l'empereur, et séance tenante, Sa Majesté ordonna l'exécution d'immenses travaux de défense à l'entrée du port militaire de la Crimée.

« C'est ainsi que furent édifiés quatre nouveaux forts qui portèrent à onze le nombre des batteries. Le fort de Constantin et celui d'Alexandre, placés, l'un sur la côte septentrionale, l'autre sur la partie ouest de la baie de l'artillerie, furent chargés de la défense du grand port, et les deux batteries de l'Amirauté et de Paul, destinées à fou-

droyer les navires qui tenteraient de pénétrer dans la baie du sud ou celle des vaisseaux. Composés de trois étages de batteries et hérissés chacun de 250 à 300 pièces d'artillerie, ces quatre forts constituent les principaux moyens défensifs de la place et paraissent véritablement formidables au premier abord. Mais ici encore le fond ne répond pas à l'extérieur, et nous croyons que toutes ces batteries si dispendieuses sont plutôt destinées à étonner le vulgaire en temps de paix, qu'à épouvanter l'ennemi en temps de guerre. Leur position, assez élevée au-dessus du niveau de la mer, et leur triple étage nous semblent d'abord essentiellement vicieux, et les hommes de l'art conviendront avec nous qu'une escadre chargée de forcer l'entrée du port aurait fort peu à s'inquiéter de ces trois lignes de bouches à feu, dont les boulets dirigés horizontalement, menacent tout au plus la voilure des navires. Les dispositions intérieures nous ont également paru contraires à toutes les règles de l'architecture militaire ; chaque étage se compose d'une suite de chambres donnant les unes dans les autres, et communiquant chacune, par le moyen d'une petite porte, avec une galerie extérieure qui règne tout le long de l'édifice. Toutes ces chambres, où s'opère la manœuvre des pièces, sont tellement étroites, les courants d'air y ont été si peu ménagés, que nous nous sommes convaincu par nous-même que la fumée de quelques coups de canon suffit pour rendre le service des artilleurs extrêmement difficile. Mais un défaut bien plus grave que ceux que nous venons de signaler, et qui compromet toute l'existence des travaux, réside dans le système général qui a été adopté pour la construction des forts. Les essais qui ont été faits au fort de Constantin se sont déjà chargés de démontrer la justesse de notre opinion. Quelques coups de canon ont suffi pour sillonner les murailles de larges crevasses.

« Une dernière cause de faiblesse commune à tous les forts, se remarque dans l'absence totale de tout moyen de défense du côté de terre. Exclusivement préoccupé des attaques par mer, le gouvernement n'a nullement songé aux descentes si faciles sur toute la côte de la Khersonèse. Ainsi, outre les batteries dépourvues intérieurement de toute artillerie et de tout fossé, la ville elle-même, ouverte sur tous les points, n'a pas une seule redoute à opposer aux invasions de l'ennemi. Nous ne connaissons pas les travaux qui ont été projetés ou exécutés depuis 1841 ; mais à l'époque de notre visite, quelques milliers d'hommes, aidés par une démonstration maritime, n'auraient

éprouvé aucune espèce de difficulté à pénétrer dans l'intérieur de la place, et à incendier la flotte et les arsenaux du port. » (1)

Depuis lors les événements ont parlé. La fière forteresse n'est plus que ruines et l'armée française, en plantant son drapeau sur la tour Malakoff, a justifié les prévisions de notre compatriote. Mais, contrairement à ces prévisions, la lutte a grandi par l'héroïsme de la défense et par les proportions énormes qu'avaient pris les travaux de fortification depuis l'époque où Hommaire de Hell avait eu l'occasion de les visiter.

Inkerman, Bagtché-Séraï et son magnifique palais des Khâns, Simphéropol, chef-lieu du gouvernement de la Tauride, Baïdar, Aloupka résidence du comte de Woronzow, Caffa, Ialta, Panticapée ou Kertsch reçurent successivement la visite de nos voyageurs. L'esprit investigateur d'Hommaire sut moissonner sur tous ces points une foule d'observations curieuses, au profit de la géologie et de l'histoire naturelle. A chaque pas, il déplore le vandalisme qui n'a laissé debout aucun des monuments anciens qui couvraient la Tauride et surtout ceux de Théodosie, la belle colonie milésienne dont Caffa occcupe aujourd'hui l'emplacement.

Il s'achemine ensuite seul vers la Bessarabie, belle et intéressante province où les sites et les vallées sont aussi admirables qu'en Crimée. L'hospitalité qu'il reçoit chez les paysans moldaves double la satisfaction qu'il éprouve à vivre dans un milieu qui fait oublier les horreurs des steppes. Le soir, il trouve la poule au pot, le matin du lait, du miel, des œufs, tout cela offert avec un désintéressement patriarcal et assaisonné d'une propreté exquise, qui font le meilleur éloge des mœurs de ce pays.

A 180 werstes de Iassy, il va visiter les mines de sel d'Okna. Il descend dans le puits le plus profond, à 550 pieds sous terre, à cheval sur un petit bâton attaché à l'extremité d'un fort câble. A l'orifice le puits est étroit, mais à mesure que l'on descend, il s'élargit et l'on finit par se trouver suspendu en tournoyant au milieu d'un immense dôme de sel de 400 pieds d'élévation et d'autant de diamètre. Le sel, qui est à l'état de roche compacte, forme une couche de plus de 6000 pieds d'épaisseur s'étendant depuis la Valachie jusqu'aux environs de Wielicza en Pologne.

---

(1) *Les Steppes*, tom. II, p. 381.

Partout, en Moldavie, dans les villes, comme dans les campagnes, Hommaire de Hell est frappé des progrès faits par la civilisation. Dans plusieurs localités, il semblait se retrouver au milieu de nos départements français les mieux cultivés. La langue française a pénétré jusque dans les campagnes les plus reculées, et les dames moldaves connaissent parfaitement tous nos romanciers.

Accueilli avec une grande cordialité par le prince souverain de Moldavie, il eut avec lui une conversation pleine d'abandon qui roula sur la civilisation, l'industrie, la politique, et lui donna une haute idée de l'esprit et des connaissances de ce potentat.

Le 3 septembre 1840, il écrit de Tschernowitz à sa femme :

« Dans l'espace de huit jours, j'ai été en Moldavie, en Russie, en Pologne et en Autriche. Je me suis trouvé à Novo-Selicza, au point de contact des trois empires. Ce n'est pas sans une profonde impression que j'ai traversé la frontière. Je me suis reporté naturellement au jour heureux où nous la passerions ensemble pour rentrer en France après tant d'années d'exil. »

De Lepkany, où il passe la nuit au château de la princesse Ghika, il écrit : « La maison de la princesse est montée sur un grand pied. Le maréchal Marmont s'y est arrêté lors de son voyage en Russie. S'il n'a pas eu un meilleur lit que moi, je le plains bien sincèrement. Je suis dans une charmante petite chambre ; rien n'y manque, excepté le lit. Est-ce parceque Mme Ghika est absente et qu'en bonne ménagère elle a emporté les clefs ? mais je n'ai ni draps ni couverture et je suis forcé de me coucher tout habillé sur un sofa.

« Je suis très-content de mes chevaux, de *Rapp*, surtout : je suis tellement habitué à sa marche que je lis à cheval pendant qu'il trotte. »

Le comte de Woronzow le chargea, à cette époque, de faire un nouveau voyage d'exploration en Crimée et le long de la mer d'Azof, voyage dont le comte fit les frais. Aux environs du château d'Aloupka, résidence d'été du comte, il eut l'occasion de faire d'importantes observations géologiques et découvrit des gisements de charbon de terre. A Bagtché-Séraï il compléta ces observations et écrivit à sa femme que cette nouvelle excursion était tellement indispensable que ses travaux sur la Crimée n'auraient pu être publiés sans le concours des nouveaux éléments qu'il venait de recueillir.

Il était alors sur le point de terminer son dernier voyage en Russie.

C'était, disait-il, le plus pénible, sans contredit, et le plus fatigant de tous. Mais ses peines étaient compensées par les résultats scientifiques. Je crois, ajoutait-il, que peu de voyageurs ont exploré aussi consciencieusement que moi cette partie de la Russie méridionale.

Après avoir visité les mines d'asphalte des environs de Kertsch, il se dirigea, d'après les instructions du comte, vers Boughan et Bahmout pour examiner l'ancien et le nouveau bassin houiller de ce pays. Le 27 novembre 1840, il écrivit de Taganrok : « C'est bien maintenant qu'on peut m'appeler, à juste titre, le juif errant. Il y a trois mois, je t'écrivais du fond des Karpathes. Quelques jours après tu recevais de mes nouvelles d'Autriche. Il y a quinze jours, mes lettres partaient de la côte méridionale de la Crimée ; et me voilà encore une fois jeté à l'extrémité de l'Europe, au milieu des indomptables cosaques du Don. Il y a dix-huit mois, nous parcourions le même pays ensemble. Mon voyage a été triste et je l'ai fait en véritable courrier, avec toute la rapidité possible, malgré le froid, le mauvais état des routes et les horribles secousses du péréclatnoï roulant sur une terre gelée. J'ai parcouru les 600 werstes qui séparent Kertsch de Taganrok en trois jours et trois nuits. »

Ici se termine le premier voyage de notre compatriote, voyage qui lui a valu le grand prix de la Société géographique de France et dont les résultats scientifiques sont consignés dans le troisième volume des *Steppes de la mer Caspienne*. Il résume les observations faites sur un parcours en tous sens de quarante à cinquante mille werstes [1], c'est-à-dire près de 13,000 lieues de poste, dans des conditions de locomotion toujours pénibles, souvent dangereuses. Une collection nombreuse d'échantillons minéralogiques, de fossiles, d'objets ethnographiques, qu'il a rapportés à Paris, viennent ajouter à l'intérêt de la relation de son voyage. Soutenu constamment par la pensée de travailler au bonheur de celle qui avait partagé son existence aventureuse, il rapporte à son affection pour elle les efforts héroïques qu'il dut faire dans de certains moments pour résister au découragement, aux obstacles de tout genre qu'il eut à affronter. Cette pensée est résumée dans le passage suivant de la dernière lettre qu'il écrivit de Taganrok à sa femme, après avoir lu dans un journal français le roman d'*Albert Savarus* que Balzac venait de faire paraître : « Et moi aussi j'allais

---

[1] La werste russe est égale à 1066 mètres 80 centimètres.

partir pour me créer un nom, une position dignes de toi ; mais les circonstances, le hasard peut-être, en ont décidé autrement, et nous nous sommes unis de cœur et d'âme, et nous n'avons pas reculé devant un avenir qu'il fallait conquérir avec nos seules forces, sans trouver aucune main pour nous guider dans notre carrière. C'est notre amour mutuel, ma bien aimée, qui nous a soutenus, c'est lui qui nous a fait remporter la victoire et qui nous a donné tous ces jours de bonheur si nombreux même au plus fort de notre lutte avec le malheur. »

En quittant la Russie vers la fin de 1841, avec sa jeune famille qui s'était augmentée d'un fils pendant son séjour à Odessa, il se rendit en Moldavie où, aux termes d'un engagement contracté avec le prince régnant, il devait passer deux années, avant de rentrer en France. Il avait reçu la mission de diriger l'exploitation des mines et le domaine plus étendu des voies de communication ; mais l'état de sa santé, rudement atteinte par les fièvres pernicieuses du Danube, ne lui permit pas de terminer cet engagement, et après sept ans d'absence et de secousses physiques et morales, il dut venir se retremper à l'influence bienfaisante de l'air natal. Un troisième fils lui était né à Iassy.

Après quelques jours passés dans sa famille à Altkirch, il rentra à Paris vers la fin de 1842, pour y mettre en ordre les immenses matériaux de son voyage et en préparer la publication. En attendant il soumit à l'Académie des sciences un mémoire qui fut inséré dans ses *Bulletins* ainsi que dans ceux de la Société de géographie, dont il avait été élu membre, le 6 février 1843. Ce mémoire traitait *De la différence de niveau entre la mer Caspienne et la mer d'Azof.* Les résultats qu'il a obtenus sont appréciés dans le rapport de M. de la Roquette, dont j'ai parlé au commencement de cette notice. Il ressort de ces appréciations que si Hommaire de Hell n'a point résolu d'une manière complétement irrécusable la question, si longtemps controversée, de savoir si la communication entre le Pont-Euxin et la Méditerranée a ou n'a pas anciennement existé ; s'il n'a point mathématiquement démontré l'existence de la jonction de la mer Noire avec la mer Caspienne, il a du moins jeté un grand jour sur ces difficiles et importantes questions ; que son exploration approfondie des steppes du Manitsch et de la Kouma, sol salé couvert de plantes marines et offrant à chaque pas des débris d'êtres organisés qui n'ont pu vivre

que dans une mer, lui a fait considérer la tradition populaire, admettant que la mer Noire a eu autrefois un niveau plus élevé, comme pouvant être soutenue avec quelque fondement. Selon lui, il était donc permis de croire que cette mer, réunie à la mer Caspienne, et probablement aussi au lac d'Aral, avait recouvert les immenses steppes qui s'étendent au nord du Caucase et des montagnes de la Tauride, ainsi que les régions septentrionales et orientales de la mer Caspienne [1].

Ses longues et patientes études sur les niveaux de la mer Caspienne et de la mer d'Azof lui donnèrent une différence beaucoup moindre que celle résultant des observations faites par MM. Parrot et Engelhardt, en 1812. Il s'agissait d'assigner une cause à la dépression de la mer Caspienne ; ses observations l'amenèrent à penser que l'abaissement relatif des eaux de cette mer devait être attribué à la diminution de celles que viennent y verser le Volga, l'Oural et l'Emba, par suite du déboisement des rives de la première de ces rivières et de leur changement de cours [2].

En donnant le chiffre de 11m,808 comme résultat de ses calculs, Hommaire de Hell ajoute avec une modestie rare chez les savants : « Malgré tous les soins que nous avons apportés dans nos opérations, nous ne saurions avoir la prétention de faire accepter, comme mathématiquement exact, un chiffre qui n'a pu être soumis à aucune vérification. Cependant, lorsque l'on réfléchit aux considérations que nous avons développées, il serait peut-être permis de le considérer comme approchant plus près de la vérité que celui donné par MM. Fuss, Sabler et Sawitsch. Pour nous, nous sommes disposé à croire notre différence plutôt trop forte que trop faible ; nous ne serions nullement étonné qu'elle subît une diminution, à la suite d'un deuxième nivellement de vérification. » Plus loin, il fait remarquer que dans toutes les études qui ont été faites jusqu'à présent sur la différence de niveau entre la mer Caspienne et la mer Noire, l'on a toujours raisonné comme si ce dernier bassin se trouvait exactement au même niveau que celui de l'Océan, et l'on n'a nullement songé à tenir compte de la pente incontestable du Bosphore et du canal des Dardanelles, par lesquels s'écoulent incessamment les eaux surabon-

---

(1) *Voyage en Turquie et en Perse*, par H. de Hell, tome Ier, page 17.

(2) Ibidem, page 15.

dantes du Pont-Euxin. En évaluant approximativement l'influence de ce nouvel élément, il en conclut ceci : « Alors le bassin caspien, thème de tant de suppositions et de tant de calculs, au lieu de former une dépression unique sur la surface du globe, au lieu d'offrir, comme le croient encore quelques uns de nos savants, une vaste surface de terres au-dessus du niveau des grandes mers, présentera le spectacle bien autrement remarquable dans ses considérations physiques et géologiques d'un immense lac intérieur, d'une véritable mer dont le niveau est supérieur à celui de l'Océan. »

Je demande pardon à mes lecteurs d'avoir abordé ces arides détails : mais ils comprendront qu'une indication courte et sommaire devenait indispensable pour donner une idée, au moins approximative, du but principal que poursuivait notre explorateur dans son premier voyage. L'œuvre, c'est l'homme, et la biographie serait incomplète si elle ne touchait à tout ce qu'il a touché.

Hommaire de Hell a traité, dans son volume scientifique, des questions du plus haut intérêt pour l'histoire naturelle, la climatologie, la géographie physique et historique de la Russie méridionale et des mers qui la baignent. Ce volume se termine par la paléontologie du voyage, rédigée par M. Alcide d'Orbigny, d'après les nombreux échantillons de fossiles rapportés par notre ingénieur. N'oublions pas d'ajouter, comme trait de caractère, que le sentiment de la reconnaissance s'est toujours trouvé chez lui à la hauteur d'un noble cœur ; que les noms de tous ceux qui lui ont apporté le concours de leur bienveillance dans ses pénibles travaux figurent dans son œuvre, escortés d'un témoignage de gratitude, ceux entr'autres, du général Timirasif, gouverneur d'Astrakhan, de M. Fadiew, curateur des Kalmouks, du baron Franck, gouverneur de Taganrok, de l'Hetman des Cosaques Wlasof et du général Khersanof, gouverneur civil de Novo-Tcherkask, qui tous s'empressèrent de mettre à sa disposition tous les moyens d'exécution possibles.

CH. GOUTZWILLER,
Secrétaire en chef de la mairie de Colmar.

(La suite à une prochaine livraison.)

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Deux nouveaux ouvrages, intéressant l'histoire d'Alsace, viennent de paraître à la librairie de J. P. Rissler de Mulhouse. Le premier est intitulé : *Notice historique et topographique sur la ville de Vieux-Brisach, avec un plan de la ville en 1692*, par A. Coste, juge au tribunal civil de Schlestadt. Le second est la première partie du septième volume de l'*Alsatia* dont, depuis 1857, il n'avait plus paru de livraison. La 2e partie de ce volume est sous presse et paraîtra prochainement.

En 1853 et 1854, M. Coste a communiqué à la *Revue* les intéressantes recherches qu'il avait faites alors sur la ville de Vieux-Brisach. Son travail, déjà fort complet, forma l'objet d'une notice des plus intéressantes et dont le succès fut cause de l'épuisement des livraisons entre lesquelles il fallut partager la publication. Aujourd'hui, M. Coste a repris la matière en sous-œuvre et l'a fait éditer en un volume auquel il a conservé avec trop de modestie le titre de *Notice*, car c'est bien l'*histoire* du Vieux-Brisach que nous avons sous la main, aussi complète que possible et tenue à la hauteur des connaissances que les derniers travaux, notamment les *monuments historiques et diplomatiques* de l'ancien évêché de Bâle, ont livrées au domaine de notre histoire. C'est ainsi qu'indépendamment de la refonte qu'a subi la première notice, le volume que nous annonçons s'est enrichi d'une quantité de faits qui jettent de vives lumières sur la période des douzième et treizième siècles. Comme complément du récit, M. Coste a ajouté des pièces justificatives intéressantes, parmi lesquelles figurent une série des monnaies de Brisach, communiquée par M. Dorlan, la biographie du défenseur de la place, lors du siége de 1638, communiquée par M. le baron de Reinach de Niedernai et enfin différents documents inédits et qui sont de la plus grande utilité pour l'histoire de Vieux-Brisach et de notre province, car il ne faut pas l'oublier, les annales de la ville aujourd'hui badoise, se rattachent intimément à l'Alsace et n'en ont été séparées qu'à la paix d'Utrecht et de Bade, en 1715.

Le livre de M. Coste forme un volume in-8° de 340 pages et se trouve dans les principales librairies d'Alsace.

La livraison de l'*Alsatia* a, elle aussi, les proportions d'un volume qui peut demeurer tout-à-fait indépendant de la 2me partie annoncée. Cette livraison se compose de 274 pages in-8°, compactes et renferme les documents les plus variés. Ces documents constituent, comme ceux des livraisons précédentes, les sources de l'histoire intime de la province et ils acquièrent un caractère d'utilité qui commence à être compris. Une collaboration étendue, dirigée par M. Stœber dans le sens que nous indiquons, donne chaque année plus d'importance à la collection de l'*Alsatia* dont le champ d'exploration s'agrandit chaque jour. La *Revue* rendra plus spécialement compte de ce dernier volume, qui se recommande de lui-même à tous les amis de notre histoire.

Enfin nous devons mentionner, en terminant, une petite brochure in-8° de 30 pages que vient de faire paraître M. Sourisseau, pharmacien à Kaysersberg. Elle a pour titre : *Moyen de multiplier le produit de la vigne, de le rendre meilleur, d'une conservation plus facile et d'en étendre le commerce*. Cette brochure est dédiée : *Aux vignerons de l'Alsace.*

Le procédé qu'elle indique n'est pas nouveau et nous pourrions citer une maison industrielle du Haut-Rhin qui le pratique avec succès depuis de longues années. Aux yeux de la routine vulgaire, ce procédé pourra être classé de prime-abord dans la catégorie des sophistications. Il n'en est rien cependant, et nous engageons vivement les personnes auxquelles la brochure de M. Sourisseau se distribue et ne se vend pas, de la lire sans prévention et d'en faire leur profit. M. Sourisseau n'est pas un théoricien qui recommande son procédé sur la foi seule de la déduction scientifique ; la pratique est la base principale de sa méthode et nous mettons au défi le plus fin gourmet du pays de distinguer, sous quelque rapport que ce soit, le produit traité selon cette méthode de celui que l'élaboration naturelle, selon le traitement usité, a rendu le plus parfait.

De fait il ne s'agit point de chimie proprement dite dans l'application du procédé ; il s'agit tout simplement d'un traitement rationel basé sur la science.

Les conditions dans lesquelles s'annonce la récolte de 1860 ont seules motivé la publication du procédé et nous n'hésitons pas à en recommander vivement l'emploi, en observant consciencieusement les instructions minutieuses et précises que donne l'auteur.

FRÉDÉRIC KURTZ.

L'ANCIENNE ALSACE

A TABLE.

SIXIÈME PARTIE.

ENERGIE DE L'ESPRIT DE CONVIVIALITÉ EN ALSACE. — ASPECT GÉNÉRAL. — DÉMONSTRATIONS DE DÉTAIL. — INVENTAIRE APPROXIMATIF DRESSÉ PAR FISCHART. — LA CURÉE DU BOEUF AU COURONNEMENT DE L'EMPEREUR. — REPRODUCTION DE CETTE FÊTE AU PASSAGE DE LOUIS XV. — PAUVRE CÉLÉBRATION DU SACRE DE LOUIS XVI A ENSISHEIM. — UNE REINE DE FRANCE APPROVISIONNÉE PAR L'ÉVÊQUE DE STRASBOURG. — UN OUBLI DU PRÉTEUR KLINGLIN. — PRÉVOYANCE DU MAGISTRAT DE SCHLESTADT ; SES REPAS PÉRIODIQUES ; SES GOUTERS CHAMPÊTRES ; SON DÎNER DE SAINT-JOSEPH. — LA STUBENGESELLSCHAFFT. — LES REPAS DES AMMEISTER DE STRASBOURG. — LE BANQUET DU PFENNIGTHURM. — LE SCHWÖRTAG. — LE HIRZTAG DU SUNDGAU. — UNE MASCARADE EN 1556. — LE PFIFFERTAG. — ECONOMIE BIEN ENTENDUE DES PRINCES. — LA FÊTE DE L'ETRE-SUPRÊME. — 8000 SOLDATS QUI S'AMUSENT. — LE KUTTELSCHMAUSS. — FÊTES D'HIVER. — LA VEILLÉE DE NOEL. — LA BEHTE. — L'OIE DE LA SAINT-MARTIN. — L'ÉVÊQUE JEAN DE MANDERSCHEID. — LE PFINGSTFEST. — LE LONDIBOL DE HURTIGHEIM. — LE FESTIN PASTORAL DE FROIDEVAL. — UN SOUPER DE RÉCIDIVE. — DÉCOUVERTE D'UN NOUVEAU SYSTÈME D'HYGIÈNE FAITE A COLMAR EN 1637.

La cuisine a deux aspects bien distincts : l'un familier, domestique, privé ; il comprend la lutte de l'homme contre le besoin, les efforts qu'il a accomplis pour augmenter ses ressources alimentaires, par la

---

(¹) Voir les livraisons de juin et juillet 1853, page 241, de février et septembre 1859, pages 49 et 385, et de janvier et mars 1860, pages 5 et 107.

culture, la chasse, la pêche, l'acclimatation des plantes étrangères, les rapports d'échange et de commerce, les industries qui ressortissent naturellement au cercle économique du ménage, l'art d'apprêter les mets, etc.; l'autre aspect, extérieur, public, social, qui, sous les formes du plaisir, avec des airs de fête, et au moyen de l'association, représente non plus la satisfaction d'un besoin matériel et égoïste, mais la satisfaction d'un besoin moral et généreux, le penchant affectueux qui fait incliner nos cœurs les uns vers les autres; là, c'est l'homme qui se nourrit dans la sphère étroite et prosaïque de la maison et de la famille; ici, c'est l'homme animé, rayonnant, l'esprit ouvert, le cœur épandu, qui goûte dans une sphère élargie et chaude les joies si éminemment sociables de la convivialité. J'ai fait à l'histoire de nos usages et de nos habitudes culinaires envisagées sous le rapport de leur utilité privée, une part large déjà, mais non encore complète. Je n'ai parlé de nos festins qu'en passant, plutôt pour leur emprunter des détails et des renseignements que pour en peindre le caractère, l'esprit et la signification. Je veux donc revenir un instant encore à ce côté si intéressant et si original des mœurs alsaciennes.

Il n'est certainement point de pays de l'ancien Saint-Empire où le besoin de la convivialité se soit plus énergiquement manifesté que dans l'Alsace, et où il se soit aussi plus richement satisfait. Nous en avons vu des preuves multipliées et concluantes. Dans cette heureuse province, où le penchant naturel de la population au plaisir était entretenu et fécondé par la facilité et l'abondance des moyens les plus propres à le flatter et à le satisfaire, toute circonstance un peu notable de la vie domestique, toute occasion civile, politique, militaire ou religieuse qui produisait un contact entre les hommes, était mise à profit et couronnée d'une vaillante mangerie. On baptisait un enfant; un banquet joyeux saluait le nouveau chrétien et le jeune héritier. On unissait des fiancés; un festin, trois festins, six festins célébraient l'institution d'une nouvelle famille. On enterrait un parent, un ami; un grand repas servi aux vivants consolait les mânes du mort. Un prince passait; c'étaient les sujets qui le fêtaient; si c'était un évêque, ses ouailles fidèles se mettaient en frairie; instituait-on un curé ou un pasteur? les paroissiens ne pouvaient rester indifférents; installait-on un bailli ou un bourguemestre? les justiciables et les bourgeois étaient tenus de faire honneur au nouveau juge, à l'édile nouveau. Janus

n'avait que deux têtes, et on les lui reproche ; le véritable mangeur en a cent et tout autant de bouches toujours tendues dans cent directions différentes. Aujourd'hui c'est la fête patronale, demain c'est jour d'arquebuse ; voici le baptême d'une cloche ou le placement d'un nouvel orgue ; plus tard c'est le jour de la reddition des comptes communaux, ou une enchère publique, ou une noce d'argent ou une noce d'or, ou un anniversaire consacré par la tradition locale, ou quelque saint d'un grand crédit à chômer ; puis viennent les assemblées annuelles des tribus ou corporations de métier, l'oie de la Saint-Martin, la veillée de Noël, le gâteau des Rois, le carnaval, les brandons, les feux de la Saint-Jean, les bombances réciproques qui signalent le sacrifice d'un ou de plusieurs porcs pour le service de la maison ; que sais-je encore ? Tous ces petits événements parfaitement prévus, périodiques, réguliers, et impatiemment attendus sont autant de prétextes que l'appétit actif de nos aïeux saisissait au passage pour en tirer un banquet, un long et solide repas, une puissante collation, selon le cas, mais toujours en joyeuse compagnie, égayée par la bonne humeur, le franc parler, les rondes chansons, et cette pointe de gros sel du pays si redoutable aux femmes, aux gens d'église et aux grands. Qui pourrait faire le dénombrement exact de toutes ces journées de liesse dans le bon vieux temps ? Personne peut-être. Un satirique du XVI[e] siècle, Jean Fischart de Strasbourg, le Rabelais allemand, qui a accommodé un *Gargantua* aux idées germaniques, nous a laissé dans ce livre une nomenclature pittoresque des fêtes familiales et publiques qui fournissaient des occasions de se livrer à la bonne chère. Ces fêtes ne sont pas toutes exclusivement alsaciennes, mais presque toutes ont existé chez nous. Le tableau que nous offre Fischart est une vive image des mœurs anciennes de notre pays. Il ne signale pas moins de cinquante-trois occasions que l'esprit inventif du moyen-âge s'était ingénié à convertir en bombances. Les voici dans l'ordre arbitraire adopté par l'imagination du satirique. Il en est plusieurs que nous ne pourrons ni élucider, ni même définir : 1° *Dreykönig-Tag :* le jour des Rois ; 2° *die Pfaffenparet*, jour non désigné auquel on mangeait une pâtisserie ou un gâteau de ménage qui avait la forme d'un bonnet clérical ; 3° *Pfingstvögel*, régal que se donnaient les arbalétriers ou les arquebusiers qui avaient concouru au tir à l'oiseau, le lundi de la Pentecôte ; 4° *Auffartsgeflügel ;* je soupçonne que c'était le repas d'épreuve de

la jeune volaille de l'année, vers la fête de l'Ascension; 5° *Sant-Johann Mett:* repas matutinal de la Saint-Jean d'été; 6° *Dintzeltag:* assemblée annuelle de la tribu terminée par un repas commun; 7° *Rockenfahrt:* visite nocturne avec la quenouille; 8° *Kunkelstube:* veillée des fileuses; 9° *Geburts- oder Natal-Tag:* anniversaire du jour de naissance; 10° *Emanshammen:* inconnu; 11° *Wo man die Fladen langt:* le jour où l'on offre les tartes; 12° *Wo man die Erndtbieren langt:* quand on offre des poires précoces, (à l'époque de la moisson); 14° *Wo man die Lerchenstreng langt:* peut-être une allusion à la capture des alouettes? 14° *die Zerrhen:* inconnu; 15° *das Wettmal:* le repas de noce; 16° *den Wilkomm:* la bienvenue; 17° *die Letz:* le régal d'adieu (*Abschiedschmauss*); 18° *den Liechtbraten:* le rôti de congé mangé en commun à la clôture des veillées de fileuses; 19° *die Kindschenck*: conclave de matrones dans la chambre de l'accouchée, où l'on fait des présens au nouveau né et qui se termine par un repas; c'est le *Westerlege* dont parle Geiler (*Postill.* II, 37ᵇ et 44) et qui est encore en usage dans la vallée de Munster; 20° *die Kindbethöff:* autre repas en l'honneur des accouchées; 21° *die Köchelbäder:* inconnu; 22° *da man die Kindbetterin wieder zu Jungfrauen..... und grommat sauffet:* repas offert aux parents des accouchées sortant de gésine, à l'occasion de leurs relevailles; on y buvait du vin de genièvre, (*grommat*, *kremmat*, SCHERZ, *Glossar*); 23° *die Kindsentwähnung:* collation donnée lorsqu'on sevrait l'enfant; 24° *wo verschenkt man den Namen*; il était d'usage dans certaines corporations de métier d'échanger son nom contre celui de quelque camarade. On lit dans un manuscrit allemand du commencement du XVIIIᵉ siècle: intitulé: *Coutumes des menuisiers:* « C'est ainsi que j'ai fait la faveur d'octroyer « mon nom dans la ville de Thann. » Le manuscrit dit même dans la ville-résidence de Thann, *Residenzstatt;* 25° *wo gibt man die Häflin zusammen:* c'est le pique-nique français; 26° *wo löst man sich:* inconnu; 27° *wo gibt man Richtwein:* non résolu; 28° *wo ruckt man den Tisch:* repas offert aux nouveaux voisins quand on avait changé de logement; cet usage existe encore; 29° *wo gibt man die Hausrachtung:* inconnu; 30° *wo erträncht man das Liecht:* enterrement de la chandelle à la dernière veillée des fileuses; 31° et 32° *wo geht das Krenzlein*, (*oder*) *der Kolben* (*Kochlœffel*) *herumb:* réunions privées qui se tenaient à tour de rôle dans quelques familles associées; 33° *wo weyhet man die Birbischöff:* repas confraternel et d'heureux présage

que faisaient entr'eux les buveurs de bière les plus éprouvés; les *Birbischöfe* de Fischart ne sont plus en Alsace que des *Bierfritze*, et à Munich des *Bierdämpfer;* tout déchoit avec le temps! 34° *wo ist des Nabals-Schaffscher:* c'est le souper d'usage après la tonte des brebis; 35° *das Ermeyen:* ce terme n'a rien de précis; il désigne d'une manière générale les divertissements et la récréation de la table; 36° *in der Kreuzwoch:* récréation particulière à la semaine-sainte; mais j'en ignore l'objet et le sens; 37° *Sant Michels Liechtgans:* souper de la Saint-Michel; l'oie était de rigueur; 38° *die Erndgans:* repas après la rentrée de la moisson; l'oie était facultative; cet usage existe encore dans la Basse-Alsace; 39° *die Landzechen*: à élucider; 40° *die Metziger Irrten:* peut-être le régal annuel que les bouchers donnaient à leurs meilleures pratiques; 41° *die Lauberfest:* à classer dans les desiderata; 42° *die Fasnachtshühner:* repas donné à l'occasion des poules et chapons qui s'acquittaient en carême; l'expression a une forte teinte d'amphibologie; on la prendra dans le sens actif si l'on envisage les bénéficiaires des redevances et dans le sens passif, si l'on considère les pauvres prestataires; 43° *die Güter-Erneuerung:* le renouvellement des baux; 44° *die erkauffte Gericht:* la vente des offices judiciaires; 45° *die Jahrgeding*: la tenue des justices annales; 46° *die Ambtsistellungen:* les institutions officielles des corps de justice et d'administration; 47° *die Magistermal:* cela peut être le régal de gratitude offert par les parents au maître d'école, — ce qui se voyait encore dans mon jeune temps; — cela pourrait être aussi le banquet de congratulation que se donnaient les étudiants quand ils passaient maîtres-ès-arts ou en philosophie; 48° *der Schwörtag:* la prestation solennelle, en présence de toute la bourgeoisie assemblée et en armes, du serment des nouveaux bourguemestres; c'était la plus imposante des cérémonies civiles dans nos villes impériales d'Alsace et principalement à Strasbourg; 49° *Burgerzechen*: repas par souscription entre les bourgeois; 50° *Nachzechen:* ce sont les *lendemains*, souvent pires que la veille; *vulgò: prendre du poil de la bête;* un ancien curé d'Aubure a une fois fort originalement prêché sur ce texte; 51° *Abendzehren:* soupers se prolongeant dans les profondeurs de la nuit, médianoches; 52° *Undertrunck:* antépénultième beuverie, comme aurait pu dire Rabelais; 53° *Schlafftrunk:* le coup du soir, beuverie finale; 54° sous ce numéro, Fischart a compris les occasions imprévues et innommées: *und sonst durstige Gesellen Co-*

lätzlein — et autres petites collations usitées parmi les gens altérés; la rubrique a de l'ampleur ([1]).

Je ne chercherai pas à faire des applications historiques ou de détail sur l'un ou l'autre des sujets indiqués dans ce riche panorama que l'imagination fertile de Fischart a ouvert devant nos yeux. Ces sujets sont acquis à notre œuvre, cela suffit. Je prendrai mes démonstrations dans ce qu'il a négligé, omis ou ignoré.

Voici, par exemple, les fêtes du couronnement de Maximilien Iᵉʳ, à Aix-la-Chapelle, en 1486. Le peuple en eut sa part. Durant le festin servi à la table impériale, une foule de pauvres était rassemblée sur la place du palais; on leur jetait par les fenêtres des poissons, des lièvres rôtis, des agneaux, etc. Dans ce même temps un bœuf entier rôtissait à la broche sur la place publique. Il était farci d'un porc gras, d'oies, de poules, d'oiseaux. Quand il parut cuit à point, l'on en coupa un morceau pour l'empereur, puis il fut livré au peuple, hommes et femmes, selon l'ancienne coutume, *nach altem herkommen* ([2]). La même chose eut lieu en 1562, à Francfort, au couronnement de Maximilien II. On avait dressé une cuisine immense devant le *Römer*. Dans cette cuisine improvisée rôtissait un bœuf gigantesque, paré de sa tête et les sabots aux pieds. La cuisine, même celle destinée au peuple, avait fait des progrès. La monstrueuse bête était farcie de toutes sortes d'accessoires utiles: porc gras, mouton, chevreuil, cochons de lait, canards, perdrix, paons, grives, oies, poules, coqs, saucisses. On commença à le rôtir le dimanche matin et il ne se trouva cuit que le lundi à 3 heures de l'après-midi, où il fut livré au peuple. La curée fut faite avec tant de frénésie qu'il s'éleva comme une sédition dans laquelle la cuisine fut démolie et emportée, malgré le respect dû à la présence de l'empereur. La boisson n'avait pas été oubliée. La grande fontaine, surmontée du double aigle de l'empire, versait par l'une des têtes du vin blanc et par l'autre du vin rouge ([3]).

([1]) Ce passage tiré du *Gargantua* de Fischart, édition de 1608, liv. IV, ch. 4, a été reproduit dans l'*Anzeiger zur Kunde der deutschen Vorzeit*, 2ᵉ vol., année 1855. *Nürnberg*, 4°, p. 263, par les soins de M. Auguste Stœber qui a élucidé la boutade intéressante de Fischart avec une partie des éclaircissements que je viens de donner.

([2]) HERZOG, *Edelsass. Chronick*, IIᵉ part., p. 143.

([3]) Ibidem, p. 196.

Cette scène de gastronomie populaire, fidèlement reproduite, fut transportée à Strasbourg, en 1744, lors du séjour qu'y fit Louis XV. » Dès que le roi fut arrivé au palais de l'évêque un détachement de « bouchers se rendit le sabre au poing au Windhof, près de l'esplanade, pour y chercher un énorme bœuf que l'on rôtissait depuis 36 « heures, en l'arrosant de cent livres de graisse. Il pesait 800 liv. Il « était orné de rubans et de fleurs et il était couché dans un écuelle « de bois artistement fabriquée, longue de 14 pieds, large de 8, « doublée de fer blanc et dorée sur les bords. Autour de ce bœuf on « avait disposé 100 liv. de saucisses, 12 oies, 12 canards, 6 cochons « de lait et 36 poules. Le bœuf lui-même était farci de deux moutons « rôtis. Ce gigantesque rôt fut présenté au roi dans la cour du palais; « de là on le conduisit à l'hôtel de ville; quatre bouchers le découpèrent et le distribuèrent au peuple. On distribua aussi là et sur la « Place-d'Armes du pain et des saucisses, et dans ces deux endroits « des dauphins dorés répandaient autour d'eux du vin rouge et du « vin blanc (1). »

Dans le langage exact de l'art, ce bœuf entier ainsi farci était appelé, en France, bœuf *à la troyenne*, par allusion au fameux cheval de Troie. Il a donné l'idée du sanglier *à la troyenne*, et avec les progrès de la civilisation moderne celle du rôti *à l'impératrice* que nous devons à Joséphine Beauharnais. La bonne et sensuelle souveraine imagina de renfermer une olive et des filets d'anchois dans une mauviette, la mauviette dans une caille, la caille dans un perdreau, le perdreau dans un faisan, le faisan dans une dinde, et la dinde dans un cochon de lait. C'est le rôti suprême. Il serait intéressant de savoir quel cas Napoléon faisait de l'invention de sa femme.

Le couronnement de Louis XVI fut d'un moindre profit pour les habitants d'Ensisheim que ne l'avait été pour la populace de Strasbourg le passage de son aïeul. Les bourgeois qui avaient assisté en armes à la cérémonie commémorative du sacre ne furent gratifiés que d'un pain de deux sols et d'un pot de vin; pour le surplus des habitants cette prestation fut réduite à la moitié (2). Il est vrai que le roi était à cent lieues.

La présence d'une tête couronnée n'est pourtant pas un pro-

(1) *Album alsacien*, 1833, 4°, p. 85. — PITON. *Strasb. illust.*, ville, p. 190.
(2) MERKLEN, *Hist. d'Ensisheim*, II, p. 335.

nostic certain et constant que le peuple sera régalé, comme on peut le voir par le voyage que fit à travers une partie de l'Alsace Elisabeth d'Autriche, femme de Charles IX. Le service des cuisines de la reine était si peu assuré que loin de pouvoir faire des largesses au populaire, elle n'avait pas même la certitude de dîner. Il fallut que l'évêque de Strasbourg qui attendait la princesse à Spire écrivît (9 octobre 1570) à ses conseillers à Saverne pour leur enjoindre de lui envoyer des lièvres, des alouettes, du sanglier, et une centaine de saucissons fumés. Louis Falkenberger et Martin Mitterspacher, les deux conseillers fidèles de Jean de Manderscheid, avisèrent à contenter leur maître, et nous savons qu'ils furent assez heureux pour lui envoyer à temps un sanglier de trois ans, tué au Mittelberg, huit lièvres, un demi-cent d'alouettes tirées par le fauconnier de l'évêque, quelques coqs d'Inde, d'autre menu gibier à plumes, et un héron tué au Kreutzfeld de Saverne par le garde Ulrich (1).

Les anciennes administrations des villes libres impériales, grâce à la prévoyance qui était une de leurs vertus obligatoires, n'ont jamais couru le risque de pareilles mésaventures. Quand elles entendaient dîner, elles étaient bien assurées que rien ne ferait défaut. Lorsque M. de Klinglin, prêteur royal de Strasbourg, prit possession de la seigneurie d'Illkirch, il se mit en tête de donner un grand festin au sénat de la ville. Il le convia dans son château. M. de Klinglin était à l'apogée de sa fortune et de sa faveur. Il traita princièrement ses amis. Toutes les raretés, toutes les délicatesses du monde gastronomique d'alors furent concentrées à un jour donné, à Illkirch, dans le tuscule splendide du Verrès strasbourgeois. — J'ai cherché des détails circonstanciés sur cette fameuse journée; je n'en ai pu trouver, et j'avoue que je suis étonné que les disgrâces éclatantes subies plus tard par le prêteur n'aient pas livré ces détails à la haine publique. Cette haine s'est contentée de taxer le festin d'Illkirch de scandale et d'abomination, moins à cause des excentricités coûteuses qui y figurèrent que parce que M. de Klinglin *oublia* de les payer de ses deniers. On découvrit, en effet, après la chûte et l'arrestation du prêteur, qu'il avait eu le talent piquant de régaler les rigides surveillants de la fortune publique aux dépens du trésor de la ville avec

(1) L. Spach, *Deux voyages d'Elisabeth d'Autriche*, p. 26.

1149 livres et 8 s. [1]. Voilà un homme qui poussait un peu bien loin la passion de faire fleurir la vieille convivialité alsacienne.

La ville de Schlestadt paraît avoir possédé un corps de magistrat modèle dans l'art de mêler l'agréable à l'utile, dans la science de manger vertueusement les deniers publics, en bonne compagnie et sous la protection de justes motifs. Il existe un règlement du XVIe siècle, rapporté en substance dans un opuscule manuscrit de Jérôme Gebwiler, qui a pour objet de déterminer le nombre et l'application des repas officiels que la ville accorde à ses administrateurs et agents de divers degrés. J'en donne une simple analyse, mais elle suffira pour donner une idée exacte des occupations que les officiers de ville s'étaient imposées en-dehors de leurs fonctions effectives : la veille de la Saint-Michel, quand le représentant du landvogt assiste à la séance du sénat, repas de bien-venue ; le jour de la Saint-Michel, après l'assemblée générale du sénat, grand festin ; tout le conseil y est convié ainsi que tous les fonctionnaires de la ville ; le samedi qui précède le Schwörtag, repas en l'honneur du schultheiss ; le jour du Schwörtag, qui est le premier dimanche après la Saint-Michel, repas de gala ; aux fêtes de Noël et de Pâques, la ville paie un repas à chacun des serviteurs de la commune ; le deuxième dimanche de carême, (*Altfasnacht*) nouveau repas ; dans la semaine sainte, quand on fait l'inspection du ban, gratification d'un repas à chaque soldner ; *item*, à chaque procession qui se fait avec les croix ; *item*, à l'Ascension et à la Fête-Dieu, aux messieurs de ville qui ont porté le dais et aux agents qui l'ont accompagné ; *item*, aux trois foires de Pentecôte, de Burner et de Sainte-Elisabeth ; *item*, lors du serment que prêtent à la Saint-Jean et à Noël les gens de métier et les employés de la ville ; *item*, à la réception du serment des bûcherons ; *item*, aux assemblées générales de la commune ; *item*, à chaque bannissement ; *item*, à chaque exécution ; *item*, quand on afferme les moulins de la ville ; *item*, quand on ouvre la glandée des porcs ; *item*, lorsqu'on chasse les bestiaux dans le Riet ; *item*, lorsqu'ils rentrent du Riet ; *item*, quand on distribue ou vend du blé de la ville ; *item*, à l'enregistrement des dîmes ; *item*, les jours de perception des taxes [2] ; quelques autres encore. Ce n'est pas tout. Le magistrat aimait de

---

[1] FRIESE, *Vaterl. Gesch.*, IV, p. 78.

[2] JÉR. GEBWILER, *Der Statt Schlestatt Ursprung*, mss., p. 73 et suiv.

varier ses plaisirs. Quand il était fatigué des repues franches qui se faisaient en ville, il organisait des goûters champêtres sous la feuillée. La pêche des eaux de la ville servait de prétexte. C'était tantôt au Rinenweg, tantôt dans le Burner-Alment et dans d'autres endroits bien choisis. Le 4 juin 1668, il s'amusa très-convenablement au Rinenweg, grâce à une collation excellente arrosée de vins honorablement connus [1]. En 1669 (23 mai) il était dans le Burner. On servit « un repas remarquable » dans un vaste pavillon de feuillage. L'abbé d'Ebersmünster, plusieurs pères de l'abbaye et d'autres personnages de marque y assistaient. Il y eut musique d'instruments à vent et de violons [2].

Enfin, dans les derniers temps de l'ancienne monarchie, le magistrat de Schlestadt avait encore su ajouter une nouvelle bombance municipale à tant de coûteuses lippées : le dîner de Saint-Joseph. Il faut en lire l'amère critique dans un ouvrage qui parut en 1789, après la suppression des anciens corps de magistrature municipale, en Alsace. « En réclamant contre tant d'abus, l'on ne peut s'empêcher « d'observer le fameux repas annuel d'invention de l'ancienne municipalité, bien mal nommé *le dîner de Saint-Joseph*, dont ils faisaient « l'orgie et les amples libations sous un titre si inapplicable du *repas « de Saint-Joseph*, qui ne connut jamais que la plus religieuse sobriété, « et ne fut surtout jamais dans le cas de la violer aux dépens de per- « sonne; tandis que les dits magistrats, commensaux dans ces sortes « d'épaves et autres occasions analogues, telles que leur repas annuel « *de la Saint-Michel*, sa monture à part, et autres orgies communes « dans les auberges, dont ils franchissaient alors si soigneusement « toutes les bornes ordinaires et en constataient eux-mêmes les époques « et dépenses gracieuses sur leurs registres, au compte de la ville, « dont une forte partie était sans doute alors reduite à jeûner d'au- « tant plus amèrement les mêmes jours, *quantà discrimina rerum !* « et sur quoi les nouveaux chefs et préposés municipaux entendent « croiser et rejeter des dits comptes, tous articles de pareilles dé- « penses et autres de cette nature, telles que leurs repas et dépenses « de bouche et régals payés aux auberges, lors de certains passages « de personnes de considération dans la dite ville [3]. » Je conviens

(1) J. Frey, *Chronick*, mss., p. 122.
(2) Idem id. p. 123.
(3) *Tableau de la municipalité actuelle de Schlestadt*. S. L. 1789, p. 62.

que ce français laisse à désirer; mais la plainte est trop sincère, trop publique, pour n'avoir pas touché sur des abus trop criants. Avec de telles allures, je comprends que le magistrat de Schlestadt ait été dans la nécessité d'établir dans son sein un grand-maître d'hôtel pour ordonner ses frairies officielles (1). Ajoutons que dans le système pratiqué par le magistrat de Schlestadt, il y avait double profit pour ses penchants gastronomiques; la libéralité qu'il mettait à traiter lui valait des revanches, comme on le voit par le festin notable que lui offrit en 1660 le comte Gerhardt Manderscheid de Blankenheim (2).

Ces habitudes du monde gouvernant avaient réfléchi sur les mœurs des gouvernés. Il s'était formé, dès le XV[e] siècle, à Schlestadt, une société, cercle ou club dont le but était le plaisir de la table. Ce cercle portait le nom de *Stubengesellschafft*, et siégeait à la tribu des nobles. Il comptait dans son sein des princes, des seigneurs, des prélats, des gentilshommes, des bourgeois, des prêtres; les burgermeister de la ville en étaient de droit. Aucune ville d'Allemagne, dit, avec un naïf orgueil, Jér. Gebwiler, ne peut présenter une association comparable à celle-là. On y pouvait manger tous les jours, et à des prix modérés. Un bon repas, le vin compris, ne dépassait pas (vers 1520) 7 ou 8 deniers. Les mets étaient copieux et délicieusement (*lustig*) préparés; le vin d'une qualité parfaite et le pain exquis. Tout s'y passait si honnêtement et si décemment, selon Gebwiler, qu'on se serait imaginé être dans un couvent (3). Plus tard, d'autres villes d'Alsace eurent des instituts analogues, notamment Colmar. Je parlerai avec détails de sa société du *Wagkeller*.

Le régime en vigueur dans les régions administratives de Schlestadt n'était pas exceptionnel. Il fut, dans des proportions diverses, celui de presque toutes les villes de la province. Si l'on fouillait bien les vieux comptes, on en acquerrait la démonstration. Comment en douter, lorsqu'on trouve dans la république si correcte et si sévèrement réglée de Strasbourg, la singulière institution des ammeister ou chefs dirigeants de l'Etat dînant et soupant aux frais de la ville? Cette coutume était fort ancienne. Pendant l'année de sa régence, l'ammeister prenait ses repas à la tribu de la Lanterne qui prit de là

(1) DORLAN, *Notices sur Schlestadt*, I, p. 154.
(2) FREY, *Chronick*, mss., p. 120.
(3) JÉR. GEBWILER, mss. cité, p. 22.

le nom de *Herrenstube*. En 1477, les frais du dîner furent taxés à 7 Pfen., sans le vin. On fit observer dans le public que c'était très-cher. En 1562, ces frais avaient doublé; le dîner coûtait 14 Pfen. Deux valets de ville, vêtus aux couleurs de la république, approvisionnaient la table du vin nécessaire: ils le cherchaient dans la cave de la ville, située derrière la Place-d'Armes actuelle, et qui était bien pourvue: le vase rassurant dont ils se servaient existe encore à la bibliothèque publique. Le souper fut supprimé dès 1570, l'ammeister régent de cette époque ([1]) se trouvant trop infirme pour manger deux fois par jour aux dépens de l'Etat, faiblesse que l'on n'a guère revue depuis. Il paraît que les bons ammeister s'oubliaient quelquefois aux douceurs du Wolxheim ou du Finkenwein, car le Conseil des XV rendit, en 1585, un édit par lequel il enjoignit à l'ammeister de se trouver à une heure à l'hôtel-de-ville. « Il arrivait trop souvent, dit « un chroniqueur indiscret, que les magistrats n'arrivaient au sénat « et à la chancellerie qu'à 3 ou 4 heures. Les seigneurs de la Répu-« blique aimaient de rester longtemps à table ([2]). » L'édit ne remédia pas complètement au mal, à ce qu'on peut conjecturer. On prit le parti héroïque de l'extirper, en 1627, en décrétant la suppression absolue de cet antique usage.

La proscription de 1627 n'atteignit pourtant point toutes les bonnes coutumes consacrées par la Constitution strasbourgeoise. Le banquet municipal de la Saint-Jean d'été fut soustrait à la douloureuse réforme. Le 24 juin de chaque année, le sénat entier se transportait sur le Pfennigthurm, où l'on conservait le trésor, les titres et les bannières de la cité. Sur la plate-forme de ce donjon célèbre, qui était comme le cœur, l'arche sacrée de la république, une vaste table de pierre entourée de sièges recevait les graves magistrats qui venaient oublier les labeurs et les soucis du gouvernement. Le banquet était servi aux dépens des vingt tribus; le maître-d'hôtel de chacune d'elles était tenu de fournir un plat de choix, un morceau de distinction ou d'apparat. Le service était fait par les bedeaux du magistrat revêtus de la pittoresque livrée officielle aux deux couleurs, rouge et blanche. Le corps de musique de la ville exécutait des symphonies pour égayer le repas. Le trésor public se chargeait de rafraîchir le

---

([1]) Hermann, *Notices sur Strasbourg*, II, p. 444.

([2]) Buheler, *Chronick*, mss. de la bibl. de Strasb., f°, tom. II, p. 579,

sénat. Le caviste de la république faisait montre, ce jour-là, des plus grands crûs, des plus nobles flacons doctement acquis par l'Etat dans les années prospères, et religieusement conservés dans la bibliothèque souterraine confiée à sa garde [1]. C'était merveille de voir comme les vins séculaires du Rhin, et les vins historiques du pays disposaient le sénat à croire à l'éternité des institutions de la cité.... Mais un jour, en 1746, le Pfennigthurm fut trouvé bien vieux et bien délabré; les quatre tourelles aériennes qui, au haut de la plate-forme, souriaient aux quatre points cardinaux, parurent laides et ruineuses; l'antique table des agapes de la Saint-Jean sembla descellée et rongée par le temps; la tour sainte tomba sous le marteau de démolition. Le banquet traditionnel se cacha pendant quelques années dans les salles obscures de la tribu de la *Lanterne*, et bientôt après la révolution souffla sur le sénat qui fit place à l'orageuse commune de 1792.

La vieille Constitution strasbourgeoise n'avait pas, comme tant d'autres, exclu les femmes du bienfait de ses perfections. Après que les bourgeois, pendant une longue matinée hivernale de janvier, avaient vaqué en cérémonie aux solennités du *Schwörtag*, ils se réunissaient dans leurs tribus respectives pour réchauffer leurs sentiments patriotiques à la douce chaleur d'un banquet abondant et fraternel. Le sexe faible ne pouvait siéger dans ces chapitres civiques. Mais il célébrait l'heureuse journée du serment en se formant en conventicules de plaisance, défrayés par la bourse de la communauté. Partout régnait la joie expansive, la causerie libre et plénière, l'exaltation passagère de l'inhabitude de se sentir affranchies du sceptre conjugal. Les collations étaient diversifiées selon la différence du rang social auquel les femmes appartenaient. Les confitures, les fruits, les dragées, les pâtisseries, les vins de France, les liqueurs fines, étaient l'apanage des cénacles élégants ou aisés; les plus modestes voyaient apparaître le rôti, les gâteaux, les marmelades, du vin vieux du pays; et tous indistinctement les petits pâtés consacrés par un usage qui avait force de loi et dont l'ancienneté était attestée par ce dicton :

Der Männer Schwörta Schweiss
Giebt de Wiwer Pastetle heiss.

La petite horde de pâtissiers imaginée par Fourier aurait trouvé de

---

(1) PITON, *Strasbourg illustré. Ville*, I, p. 264, d'après Kunast.

l'emploi et un travail attrayant au Schwörtag du vieux Strasbourg, car les femmes ne font rien à demi, ainsi que le témoigne ce second adage né dans les impressions de ce jour de bombances féminines :

Der Männer Schwörta
Der Wiwer Zechta. (¹)

Dans le Sundgau et quelques autres parties de l'Alsace, les femmes avaient aussi conquis une journée d'indépendance, non à l'ombre d'une Constitution municipale, mais par la vertu de l'institution plus large et plus durable du carnaval. Le lundi de carnaval, qu'on appelle aussi *Hirztag* (²), les femmes et les filles avaient seules le droit de se montrer dans les auberges et cabarets, d'y boire et d'y manger. Elles y allaient par troupes et faisaient bravement tête à la circonstance. Malheur à l'homme altéré qui ne sait pas se résigner à son exil d'un jour ! A peine a-t-il franchi le seuil de la porte que les femmes se jettent sur lui et lui enlèvent de vive force son chapeau ou sa casquette qu'il ne peut racheter qu'en se retirant et en soldant quelques bouteilles de vin que les viragos boiront sans lui. Les incrédules peuvent encore expérimenter aujourd'hui l'influence de cet ancien usage à Zimmersheim et à Eschentzwiller (³). Le poète Moscherosch l'avait présent à la mémoire, quand il a dit :

Spitze Schue und Knöpflein dran,
Die Frau ist meister und nicht der Mann.

Peuchet qui décrivait le département du Bas-Rhin en 1811, remarquait « que les femmes et les filles partagent avec les hommes, les « jours de dimanche ou de fête, leurs plaisirs au cabaret, sans qu'on « trouve dans le pays cet usage ridicule (⁴). » Sans approuver cet usage, l'on peut dire qu'il n'est pas encore regardé comme ridicule aujourd'hui. Il existe par cela seul qu'il est très-ancien, et il durera jusqu'à ce que les progrès de la véritable éducation publique l'aient relégué dans le domaine des souvenirs. Il aurait fait beau de voir M. Peuchet tomber dans le Sundgau, un *Hirztag !*

Il faut ne s'étonner de rien quand on étudie les mœurs du passé. Buheler raconte, par exemple, que le doyen du chapitre de Stras-

---

(¹) PITON, *Strasbourg illustré. Ville*, I, p. 172.
(²) De *hirzen*, *(zechen, schmausen)*, se divertir à table, faire chère-lie.
(³) AUG. STŒBER, *Alsatia*, 1851, p. 122.
(⁴) PEUCHET, *Descrip. du Bas-Rhin*. Paris, 1811, 4°, p. 26.

bourg, Jean-Christophe de Simmern, organisa, dans le carnaval de 1556, une troupe de masques qui s'était revêtue de travestissements historiques ou de caractère, que ce dignitaire se mit à la tête du cortège et le conduisit pompeusement à Eschau, pour en donner le spectacle et le plaisir aux chanoines ses amis qui s'y trouvaient probablement. Qu'est-ce à dire? Faut-il s'en indigner à froid aujourd'hui? Nullement. Christophe de Simmern eût sans doute mieux fait de lire son bréviaire, mais il ne choquait pas les idées de son époque. Buheler, qui était de la partie, ajoute que la joyeuse compagnie trouva en arrivant dans la maison du doyen un souper riche, parfait, princier (1). Je ne regrette dans l'anecdote que l'omission du menu. L'historiographe s'est laissé absorber par le convive.

Ribeauvillé célébrait autrefois une fête singulière et renommée. Le comte de Ribeaupierre portait le titre de *Roi des musiciens d'Alsace*; c'était un fief héréditaire dans sa famille. Tous les musiciens d'Alsace, réunis en confrérie, sous le patronage de la Vierge, relevaient de cette royauté dont le domaine s'étendait depuis le Hauenstein jusqu'au Heiligenforst (forêt de Haguenau). De Villé, qui avait été son berceau, elle fut d'abord transférée à Schlestadt, puis à Ribeauvillé qui resta jusqu'en 1789 la capitale du royaume idéal de la musique alsacienne. Elle avait ses statuts et ses priviléges (2). Chaque année une assemblée solennelle (*Pfeiffertag*) avait lieu à Ribeauvillé le 8 septembre, jour de la Nativité de la Vierge. Réunie à l'auberge du *Soleil*, la confrérie des joueurs d'instruments se mettait en marche vers l'église, à neuf heures du matin, au son des cloches, au bruit des trompettes et des tambours, bannière en tête. Derrière la bannière, marchait le *Roi des musiciens (Pfeifferkönig)* portant sur son chapeau la couronne, emblême de sa dignité; après lui venaient le tribunal de l'association *(Pfeiffergericht)* précédé de son sergent, puis les ménétriers deux à deux, décorés de leur médaille d'argent à l'effigie de Notre-Dame et jouant, chacun à son gré, de son instrument. Une messe solennelle à grand orchestre était célébrée. Tous les

---

(1) S. BUHELER, *Chronick*, mss., f°, II, p. 458.

(2) Voyez: SCHEID, *De jure in musicos singulari Rappolsteinensi*. Argentor. 1719, 4°. — BERNHARD, *Les joueurs d'instruments d'Alsace*. Paris, 1844, 8°. — HEITZ, *Das elsässische Pfeiffergericht*, Alsatia, 1856-57. — RADIUS, *De dignitate comitum Rappolstein*. Argentor. 1745, 4°.

confrères, suivant le roi, allaient à l'offrande. Après la messe, le cortége montait au château, et rendait hommage au comte, roi de l'association, par des concerts et des symphonies. Ce devoir accompli la confrérie redescendait à l'auberge du *Soleil* où l'attendait le banquet prescrit par les statuts. Aucun ménétrier ne pouvait se dispenser d'y assister; il payait son écot sur le pied dont le roi était convenu avec l'aubergiste. Le comte-roi était exempt de tout écot pour lui et deux confrères; les quatre maîtres ou jurés formant le tribunal ne payaient que la moitié. A quoi pensent donc les historiens et les chroniqueurs? Ils n'ont laissé aucun détail sur ce fameux repas. Je passe cette négligence à Radius, à Schteid; ils étaient jurisconsultes; mais les autres, qui les empêchait d'être moins secs et plus curieux de ce qui se passait dans une réunion de cinq ou six cents musiciens? J'imagine qu'au centre du meilleur vignoble d'Alsace, dans une fête consacrée spécialement aux joueurs d'instruments, ceux-ci ne restaient point au-dessous de leur réputation proverbiale et que le seigneur de Ribeaupierre, régalé gratuitement, avait la gracieuseté d'envoyer à ses sujets quelques cordiales réminiscences de sa cave.

Il est vrai que les princes aiment assez de voir leurs peuples se régaler en leur honneur; ce spectacle leur donne une idée favorable de leur fidélité et de l'enthousiasme qu'excite leur présence; mais il n'est pas moins vrai qu'ils leur laissent communément la liberté de payer ce qu'il en coûte pour se montrer joyeux sur leur passage. C'est ce que je remarque à l'occasion des fêtes qui signalèrent, en 1529, la visite que le duc Antoine de Lorraine et sa femme Renée de Bourbon firent à Saint-Dié. « On fit des feux de joie devant chaque maison. « Mais rien ne manifesta mieux la joie publique, la simplicité des « mœurs et l'affection des sujets pour leur prince que les tables « dressées spontanément au milieu des rues où les voisins confon« daient leurs provisions sans prétentions, ni rivalité. Sur la plupart « de ces tables, que le duc aimait à visiter, était étalé le mets favori « des Lorrains, le lard » (1). L'on ne voit pas que le bon prince ait le moins du monde aidé à l'enivrement général de la loyale population du val de Galilée.

La première république semble avoir mieux fait les choses, dans les solennités qu'elle décrétait, si l'on s'en rapporte au procès-verbal

(1) Gravier, *Hist. de Saint-Dié*, p. 216.

officielle de la fête de l'Être suprême, célébrée à Strasbourg, le 20 prairial an II. « L'indigence rentrant dans ses foyers, dit ce document, « y trouva un repas frugal ; un patriote avait fait distribuer la veille « deux livres de viande aux familles qui avaient plus de vertu que de « fortune ; le civisme fit couler, sur le soir, une boisson saine au pied « des divers arbres de la liberté ; une partie de la nuit se passa en- « core en fête et en allégresse ; le bonnet rouge placé sur la pointe « extrême de la tour du temple (la cathédrale) que l'on avait illuminée, « paraissait dans l'ombre une étoile flamboyante proclamant les droits « du peuple et le bonheur du monde. » (1) L'on pourrait citer beaucoup d'exemples de ces fêtes de la révolution, si injustement décriées, bizarres quelquefois, il est vrai, mais toujours marquées d'une incontestable grandeur et d'un sentiment très-tendre pour les pauvres, les femmes, les enfants et les vieillards, pour tout ce qui est faible et qui souffre. Je confesse que je suis plus touché de ces fêtes vraiment populaires que du faste monarchique qui fut déployé à Strasbourg, à la réception de l'impératrice Marie-Louise, en 1810, où trente-quatre corporations d'arts et métiers, formées arbitrairement, revêtues de costumes d'opéra-comique, et un cortège de trois mille paysans et paysannes du Kochersperg à cheval et dans des voitures enguirlandées, défilèrent devant la nouvelle souveraine de la France. Voici un spécimen du goût qui présida à cette ovation dynastique ; la quatrième escouade des gens de métier était formée de boulangers, fariniers, meûniers, pâtissiers et confiseurs, tous gens appartenant à notre sujet : « Huit maîtres, boulangers et meuniers, habillés en casimir « blanc, écharpes bleues garnies en franges d'or, gilet blanc, cha- « peau gris, portaient sur un brancard garni d'une draperie et de « guirlandes, un petit pavillon à quatre colonnes or et blanc, dont « l'intérieur était rempli de pains, brioches et gâteaux du pays, for- « mant pyramide. Le tout était décoré de guirlandes, de lauriers et « de roses, d'épis et de fleurs des champs, surmonté d'une aigle « d'or, autour de laquelle flottaient les drapeaux de la France et de « l'Autriche. — Le cortège était précédé de vingt-cinq demoiselles, « filles de maîtres, habillées en taffetas blanc, corsets et guirlandes « bleu de ciel. Les unes tenaient des vases garnis de fleurs, d'autres « des corbeilles remplies de sucreries et de branches de myrte et de

(1) *Anc. Revue d'Alsace*, 1856, I, p. 377.

« lauriers. Deux plus grandes portaient, sur un piédestal couvert « d'un coussin de taffetas bleu, une couronne de sucre candi blanc, « soigneusement travaillée, avec les chiffres de Napoléon et de Marie-« Louise, l'inscription : *Raffinerie de sucre de Strasbourg*, et, de « chaque côte, deux beaux pains de sucre de la raffinerie du S. Dürr, « surmontés de deux aigles de sucre candi blanc. — Seize garçons « boulangers, fils de maîtres, habillés de casimir gris, gilet blanc, « avec bonnets de boulangers et tabliers blancs, suivaient les maîtres. » Dans la section des brasseurs et tonneliers, on voyait « entre une « haie de douze jeunes filles vêtues de blanc et de douze jeunes gens « aussi en blanc, un haquet sur lequel étaient placés deux tonneaux « embellis de peintures, de 500 litres chacun. Les robinets étaient « dorés au feu, et chaque porte était ornée d'une aigle d'or; « au-dessus un jeune enfant, représentant Bacchus, tenait un flacon « et une coupe et portait la santé de LL. MM. Le haquet était suivi « par un groupe d'autres demoiselles et jeunes gens, au nombre de « 24, habillés et costumés comme les précédents. » — Dans l'essaim des bouchers figuraient : « 40 demoiselles : 24, vêtues de blanc, étaient « suivies de 8 autres en blanc avec spencer rouge, et celles-ci de 8 « en robes noires, tabliers blancs et spencer rouge. Au milieu du « groupe deux bergers et deux bergères conduisaient deux agneaux « ornés de rubans. Venait ensuite le chef aux abats, armé de sa « hache, ses aides à ses côtés. Il portait un gilet blanc, veste rouge, « cravate noire, bonnet et tablier blancs, culotte noire, bas de soie « blancs, boucles de souliers en argent; son coutelas était suspendu « à une courroie rouge. Il était suivi de deux bœufs gras, blanc « fauve, à cornes dorées, conduits et escortés par 24 jeunes fils de « bouchers, tous habillés comme lui. Les maîtres fermaient la « marche [1]. » Ces trois groupes exprimaient exactement la physionomie de l'époque : la fadeur sentimentale, la littérature mythologique, et la familiarité avec les idées de destruction. Où allait ce cortège que l'historiographe fait monter à plus de 8000 acteurs ? Il se rendait, entouré de cent mille spectateurs, à la Robertsau, pour voir le banquet monstre donné par Marie-Louise à 8000 soldats qui avaient battu son père et humilié sa maison. « Arrivée au banquet, « S. M. est passée devant les tables, au milieu des salves d'artillerie

[1] *Annuaire du Bas-Rhin*, année 1811, p. 154-166.

« et des *vivats* des soldats, qui mangeaient, chantaient et se livraient « à toutes les démonstrations de la joie. Rien de plus imposant que « ce coup-d'œil » (¹). Franchement, il était plus que cela; je le trouve extraordinaire de tout point.

Que je préfère donc à ces grands spectacles, si changeants et si contraires, le tableau d'intérieur, le tableau aux couleurs vraiment allemandes du *Kuttelschmauss* ! Novembre est venu, la Saint-Martin est passée, le ciel est gris, les premières froidures se font sentir, les soirées sont longues et tranquilles; c'est le moment de saigner le porc qui nourrira pendant l'hiver la famille du paysan, de l'artisan aisé, du petit bourgeois. Toute la maison est à l'œuvre. Mais il y a deux parts; l'une de réserve, de prévoyance, d'avenir; ce sont les gros quartiers de la bête; l'autre, toute d'actualité, sacrifiée à l'instant même, qui se partage avec les amis, les voisins; ce sont les boudins, les saucisses, la gelée, les grillades, le rôti à dépécer, toutes les bagatelles utiles qui ne sont point de conserve. On est convié à ce régal de famille aujourd'hui, demain, toute la semaine; on rendra la pareille la semaine prochaine. On profite de la circonstance pour étrenner la tonne de choucroute nouvelle. La boisson requise est le vin nouveau, sans préjudice d'une bouteille de vieux pour le coup de la retraite. L'usage du *Kuttelschmauss* est général en Alsace, sous des noms divers. Il est très-vivace dans la contrée d'Obernai. Le docteur Meyer a remarqué que la saison où cette coutume sévissait abondait en maux de tête (²). Eh! c'est de rigueur, cher docteur! Sans cette suite, le *Kuttelschmauss* est manqué.

Les fêtes d'hiver avaient donné naissance à d'autres récréations gastronomiques: La Saint-Nicolas, jour de grande richesse pour les enfants, que l'on gratifiait de jouets, de bonbons, de fruits et de gâteaux; la Saint-Hubert, jour de liesse des chasseurs; le jour de l'an, fête générale; la Saint-Sébastien, fête des compagnies d'arbalétriers et d'arquebusiers; la Saint-Etienne, jour de frairie populaire, à Strasbourg notamment; la Saint-Valentin, jour orgiaque des célibataires qui se félicitent d'avoir échappé au joug conjugal; la Saint-Sylvestre, nuit d'adieu à l'année vieillie qui va mourir; le jour des Rois et bien d'autres encore.

(¹) *Annuaire du Bas-Rhin*, année 1811, p. 164.
(²) MEYER: *Obernäh in medizin. Hinsicht*, p. 117.

Je m'arrêterai un moment à la veille de Noël. C'était autrefois une importante réjouissance dans les familles. La poétique cérémonie de la messe de minuit était attendue dans les longues heures d'une veillée moitié profane, moitié recueillie. Une collation précédait la messe nocturne; le pesant gâteau de poires, (*Birewecke*, en patois lorrain *Rema*) y figurait de nécessité. Aux environs de Haguenau, on offrait des compotes et des pains d'épices :

Do noch so kumett der Wihenacht Obent
Das erberlüte zu Hantgifft gebent
Einic Latwerige, einic Lebekuchen (¹).

Au retour de la messe on faisait réveillon. Dans les communes de langue française ou lorraine, comme le pays de Belfort, le val d'Orbey, les vallées de Lièpvre, de Villé, de Schirmeck, les montagnes de Dabo, les mets traditionnels du réveillon étaient les saucisses, les boudins, les andouilles, le jambon, la charcuterie de ménage (²). Dans les villages allemands, les usages étaient variables, divers. Dans tout le pays compris entre Barr et Wissembourg, la veillée de Noël portait le nom de *Sperrnacht*, parce que l'on enrayait les rouets des fileuses pour plusieurs jours. Les jeunes gens des deux sexes, qui d'habitude fréquentaient la même veillée, (*Kunkelstube*), se réunissaient pour prendre un régal et se divertir. Un des amusements favoris de cette nuit, où tous les foyers étaient en activité, consistait pour les jeunes garçons à se glisser traitreusement dans les cuisines mal surveillées, et d'y enlever les casseroles et les poêlons, contenant et contenu. Dans certaines maisons, où l'on n'attendait aucun convive, la *Sperrnacht* était signalée par la bizarre coutume (³) d'y tenir chaud et préparé un repas complet; cet usage est un débris évident des habitudes du paganisme.

Très-anciennement, la journée du 30 décembre était aussi consacrée aux exercices de la convivialité. Le poète alsacien Cunrat de Dankrotzheim, qui vivait au commencement du XVᵉ siècle, nous apprend que l'on célébrait ce jour-là « *die milte Behte.* » C'était un repas

---

(¹) CONRAD DE DANKROTZHEIM, *Heiliges Namenbuch*, édᵒⁿ Strobel. Strasbourg, 1827, p. 122.

(²) RICHARD, *Traditions populaires de la Lorraine*, p. 249.

(³) *Alsatia*, année 1852, p. 146.

fait entre bons voisins et francs amis, et à ce qu'il paraît, au moyen de cotisations en nature :

Darnauch so komet die mitte Behte
Die nach hat gar ein gross Gslehte,
Die Stick zwene broten an den Spiss
Und briete und machte einen guten Friss,
Und geriet in uff die Ahssel fassen
Und ginge mitte behten affter den Gassen
Und drug da uff on alles Duren
Und lud ir guten Nachgeburen (1).

Plus tard, aux XVe et XVIe siècle, l'expression de *Behte* prit une signification plus générale. Sous la forme du verbe *Bechten* elle désigna l'usage où étaient les compagnons de métier, pendant les fêtes de Noël, de solliciter des comestibles dans les maisons, licence qui fut réprimée par les statuts de la tribu des bateliers de Strasbourg et limitée à la seule visite des maisons des maîtres de la profession (2).

Mais de toutes les festivités de ce genre, celle de l'oie de la Saint-Martin (*Martinsgans*) paraît avoir été la plus importante et la plus universellement pratiquée. On la connaissait dans toute l'ancienne France aussi bien qu'en Allemagne. M. Mary-Lafon en parle dans son livre récent des *Mœurs et coutumes de la vieille France*. M. Fr. Barrière, en analysant ce livre, se pose cette question : « Qu'appelle-t-on « les oies de la Saint-Martin? Les oies qui ont eu chez les Romains « un beau rôle au capitole, n'en ont jamais joué chez nous que sur « nos tables. Elles y avaient une célébrité que renouvelait chaque « année le 11 novembre. Dans nos provinces comme à Paris elles « étaient non l'ornement mais les victimes d'un grand jour. Quelles « antipathies ou quels rapports pouvaient exister entre ces volailles « criardes et Saint-Martin? Je sais bien que Grégoire de Tours prête « à ce révéré personnage des miracles bachiques dont par cette raison « je ne dirai rien. Quelle apparence que les banquets aient trait aux « miracles? Il est bien plus probable qu'au 11 novembre on trouvait « des oies nouvelles riches d'un suffisant embonpoint; puis, bien « avant qu'on eut mis leurs foies en pâtés, elles jouissaient au XVe « siècle, d'une très-flatteuse concurrence; un faisan, un porc, une

(1) CONRAD DE DANKROTZHEIM, *Heiliges Namenbuch*, p. 123.
(2) SCHERZ, *Glossar.* V°. *Bechten*; STŒBER, *Alsatia*, 1852, p. 149.

« oie s'y payaient le même prix, 14 sous parisis, comme il se voit « par le tarif réglé par le Conseil de Charles VI, en 1480 » (1). Notre regrettable antiquaire, Louis Schnéegans, a aussi approfondi l'oie de la Saint-Martin (2). Son institution se perd dans la nuit des temps, et elle s'est maintenue jusque dans le nôtre; bien des familles strasbourgeoises, de la vieille roche, la révèrent encore. Elle se célébrait durant deux jours, jour et nuit. L'oie grasse était le mets pivotal de la fête; les autres plats n'étaient considérés que comme des accessoires, comme les satellites du plat central. Le vin nouveau faisait le fond de la matière désaltérante; des pâtisseries *ad hoc*, les *Martinibrestellen*, par exemple, ravivaient la soif défaillante des buveurs. Il n'y avait presque point de maison, point de famille, où l'oie de la St.-Martin ne fût mangée en l'honneur du saint évêque des Francs. C'est ce qui autorisait Séb. Franck à écrire ces lignes dans son *Weltbuch:* « Malheureuse est la maison qui, le soir de ce jour, n'a pas une oie à « mettre au feu! » Le vieux Conrad de Dankrotzheim a aussi chanté les louanges de cette antique férie :

Der milte Sant Martin
Den man beget (feiert) uff sine Nacht
Mit Wines Krafft und maniger Dracht (3).

Les croisés allemands qui défendaient Joppé en l'année 1179 ne firent que trop bien honneur au programme usuel de la fête. Les Sarrazins remarquant qu'ils avaient trop vaillamment *martiné* (4), surprirent les portes de la ville et massacrèrent jusqu'au dernier des fervents sectateurs de la coutume occidentale (5).

Un évêque de Strasbourg, dont le nom ne réveille dans notre histoire que des souvenirs pacifiques et riants, Jean de Manderscheid, solennisa à fond ce jour de réjouissance, en 1578, dans son château de Saverne. Elu en 1569, il ajournait depuis neuf ans, le serment qu'il devait prêter à la ville. Il s'y décida enfin en 1578, et la République députa à sa résidence six membres du gouvernement pour

---

(1) *Journal des Débats*, du 7 septembre 1859.

(2) *Alsatia*, année 1851, p. 65.

(3) *Heiliges Namenbuch*, p. 120; *Alsatia*, 1852, p. 145.

(4) Vieux verbe français : *festoyer*, *faire la Saint-Martin*.

(5) SCHNÉEGANS, *Das Martinsfest*, *Alsatia*, 1851, p. 72, à la note où l'autorité est citée.

recevoir son serment au nom de la ville. La députation toute protestante, était composée de deux anciens stettmeister, de deux anciens ammeister, de l'avocat-général de la ville et du secrétaire des XXI. Elle arriva à Saverne le 9 novembre. L'évêque la fit loger au château. Il prêta son serment dans la matinée du 10, mais il exigea que les députés passassent les fêtes de la Saint-Martin avec lui. Ils y restèrent jusqu'au 12. Ce furent quatre jours de bombance plénière. Messieurs de la ville passaient d'un repas à un autre. A peine avaient-ils déjeuné que les pages les cherchaient pour le dîner; la fatigue du dîner n'était pas encore dissipée dans les douceurs d'une courte sieste que les officiers de l'évêque les conviaient au souper qui les attendait. Les vins les plus exquis étaient servis à profusion. La veillée de Saint-Martin fut magnifiquement célébrée. Jean de Manderscheid était un rude lutteur, un des plus preux buveurs de l'empire, un véritable paladin de la table; sa gaîté était historique, sa bonhommie fine et expansive inépuisable, son pantagruélisme entraînant. Ses pages et ses échansons entrèrent ce soir-là si libéralement dans la pensée du maître que quatre députés succombèrent avant qu'on fût au bout de la bataille; l'ammeister Lorcher et le docteur Botzheim, l'avocat-général, restèrent seuls en état de tenir tête au prélat et aux dignitaires éprouvés de sa maison. Voici, d'après la relation du secrétaire des XXI, comme on opérait à la table de l'évêque: « Il y fit placer « d'abord une grande canette de bois tourné, à vaste embouchure et « de la hauteur d'un demi-boisseau; elle était remplie de vin dans « lequel étaient immergés des quartiers de poires confites. Sa Grandeur en retira un quartier avec une fourchette d'argent, le mangea « et fit passer le vase à ses convives. Pendant qu'il circulait à la ronde, « les pages apportèrent deux cruches en grès de Cologne, chacune « de la contenance de six pots; l'évêque but le premier coup dans « chacune d'elles et les fit passer aux assistants qui burent à leur tour. « Après ces éprouvettes initiales l'on apporta les coupes et les gobelets en vermeil, que les pages remplirent sans discontinuité de « Lüppelsberger et d'autres vins rares et délicieux » [1]. Il ne faut pas s'étonner qu'après un pareil traitement chacun des députés ait eu besoin, comme l'ajoute le secrétaire, du secours de deux gentilshommes pour gagner sa chambre. Cela se passait le lundi. L'évêque

[1] SCHNÉEGANS, *Das Martinsfest*, loc. cit., p. 82.

les retint encore le mardi, en les assurant que le plus fort était fait et que désormais les poculations auraient une allure plus miséricordieuse. L'on se remit donc à l'œuvre. La députation ne quitta Saverne que le mercredi matin, le quatrième jour. Jean de Manderscheid n'avait pas voulu permettre qu'elle se mît en voyage à jeûn; il avait obtenu que les plénipotentiaires prendraient une petite soupe, dans leur chambre, de grand matin. Avant le point du jour, l'évêque était chez ses hôtes avec le bailli d'Oberkirch; bientôt arriva le frère du prélat, le comte Arnold, puis plusieurs gentilshommes, puis les familiers du prince. Manderscheid et sa suite s'assirent à table avec les députés; la modeste soupe du départ devint un nouveau festin aussi somptueux et aussi richement arrosé que les banquets précédents. Ils montèrent enfin dans un carrosse de l'évêque, à 10 heures. Cette campagne gastronomique eut les plus heureuses conséquences politiques. Pendant le reste de l'episcopat de Manderscheid, la meilleure harmonie ne cessa de régner entre le prélat catholique et la république luthérienne.

L'été comptait aussi quelques jours de réjouissances privilégiées. Le plus célèbre était la Pentecôte. Dans le Kochersperg et le comté de Hanau-Lichtenberg, le lundi de la Pentecôte était consacré à un divertissement spécial. Les jeunes garçons allaient de maison en maison recueillir des œufs, du lard, des gâteaux de fleur de farine (*mozen*) et d'autres comestibles, qui servaient à un joyeux repas d'après-dînée. La quête se faisait par deux groupes. Celui des petits garçons chantait:

Pfingstequack het d'Eierg'fresse
Het d'Ochse und d'Ross im Stall vergesse.
Heb' inge n'us, heb' owe n'us
Heb' alli blut und blingi Vegel us.
En Ei erus! En Ei erus!
Oder schick der de Marter in's Hienerhus.

Puis venait celui des adolescents, qui entonnait ce verset:

*Da kommen die N***er Maien Knecht;*
Sie haben gern ihr Pfingstenrecht;
Drei Eier und ein Stuck Speck
Von der Mohren Seiten weg,
Ein halb Mass Wein
In den Kibel nein;
*Da wollen die N*** Maien Knecht zufrieden seyn.* (¹)

(¹) *Erwinia*, ann. 1838-39, p. 224.

Le village de Hürtigheim avait sa fête particulière du *Londibol*. La jeunesse parcourait la commune en promenant un jeune enfant caché dans des branches et des fleurs et qui représentait l'été ; il portait le nom de *Pfingstklötzel*. La troupe folâtre réunissait des œufs et du lard qu'elle consommait dans la soirée ([1]). Cette cérémonie populaire, qui semble un souvenir païen, se pratiquait aussi à Bouxwiller et dans les environs. Aujourd'hui elle est abandonnée aux jeunes enfants.

Une fête d'un autre genre avait lieu à l'autre extrémité de la province, le 1er mai. On y voyait des moines régaler des paysans. « Par « respect pour les religieux de Froideval, il était d'usage de laisser « paître en liberté le troupeau du monastère sur toutes les terres du « voisinage. Les bergers du canton en avaient soin, et, en retour, « les 1er mai, tous les bergers, pasteurs et gardiens de troupeaux du « pays pouvaient venir au couvent se régaler depuis le matin jusqu'au « soir à discrétion ; la table était ouverte en permanence. Ils y ve- « naient revêtus de leurs plus beaux habits, leurs chapeaux garnis « de rubans » ([2]).

Je pourrais rapporter encore beaucoup de preuves de l'esprit de convivialité des Alsaciens et des Allemands. Mais je crois en avoir allégué assez. Cependant, comment quitter ce sujet, sans remarquer la plaisante idée qu'eut un général autrichien de se consoler d'avoir été battu en voyant souper son vainqueur ? Le comte de Marsigli qui défendait la place de Vieux-Brisach, en 1703, venait d'être forcé de la rendre au duc de Bourgogne. Cet échec, qui lui coûta la tête peu de temps après, ne lui inspira qu'une seule démarche. « Il demanda « à M. le comte de Marsin de lui obtenir la grâce de voir souper M. le « duc de Bourgogne. Marsin le mena chez le prince, qui lui dit qu'il « le verroit bien mieux à table, s'il s'y vouloit mettre avec lui. Quoi- « qu'il eût déjà mangé, il accepta. Le lendemain, le duc lui demanda « s'il vouloit lui faire le plaisir de dîner encore avec lui. Pressé de ren- « trer il s'excusa ; mais on lui fit servir à dîner avant de partir » ([4]) L'on ne pouvait mieux choisir son temps pour souper deux fois.

Un gentilhomme français, qui avait fait les guerres d'Alsace, sous le règne du cardinal de Richelieu, et qui était en convalescence à

(1) A. Stoeber, *Der Kochersperg*. Mulh. 1857, p. 60.

(2) Corbet, *Hist. de Belfort*, p. 288.

(3) De Vizé, *Journal du siège de Brisach*. Paris, 1703, p. 239.

Colmar, en 1637, y mangeait plus légitimement que Marsigli ne l'avait fait chez le petit-fils de Louis XIV. L'on en jugera par la lettre toute rabelaisienne qu'il écrivit à M. du Fresne, secrétaire du marquis de Feuquières.

« A Colmar, le 17 octobre 1637.

« Mon cher monsieur ; un faisan, deux canards, deux bécasses et « deux perdrix que le hibou rapporta de la chasse hier au soir, sont « les onguents dont nous faisons présentement des emplastres pour « mettre sur nos estomacs demain matin, le chagrin, la mélancholie « et l'horrible misère que nous souffrons, les ayant desbiffés de sorte « que, sans le secours de ce médicament, ils ne seraient plus capa- « bles d'aucunes de leurs fonctions. En effet, cette composition est « tellement admirable, lorsqu'on en use deux fois le jour, en la dé- « trempant dans deux verres de tisanne que l'on fait avec du raisin « sur la fin du mois de septembre, qu'appliquant subtilement le tout « sur la partie douloureuse, elle a cette vertu d'apaiser aussitost la « douleur, fortiffier la partie, désopiller la rate, corroborer les in- « testins ; fait attraction des mauvaises humeurs, cherche la bile, « dissipe les ventosités, purge bénignement, corrige les crudités, « raffraichit le foye, chasse le vuide, remplit l'estomac et resjouit le « cœur ; en un mot, quand je vous aurois trompé, je n'en serois ni « plus riche ni plus pauvre. Usez-en sur ma parolle ; la prise vous en « coustera peu, et en cas qu'elle ne vous apporte une parfaite santé, « je m'oblige à vous rendre vostre argent [1].

« DE COURVAL.

« *P. S.* Vous êtes un ami à la douzaine. Je vous priois ces jours « passés de faire en sorte près de M. Feuquières qu'il me retirast de « cette malheureuse contrée-cy ; je vous en ai écrit dix fois ; au « diable la response. »

M. de Courval, qui savait ne pas manger à contre-temps, garda sa tête sur ses épaules et eut un régiment de cavalerie sous le maréchal de Turenne.

CH. GÉRARD, avocat à la cour impériale.

(La suite à la livraison de janvier).

---

[1] *Lettres des Feuquières.* Paris, 1845, 8°, I, p. 195.

LE GÉNÉRAL

LOUIS-JACQUES BARON DE CŒHORN.

Suite et fin. (*)

Le court espace de temps qui s'écoula entre 1807 et 1809 forme, dans la vie du général de Cœhorn, un point culminant et un de ces temps d'arrêt, que la Providence accorde quelquefois à ses enfants favorisés, pour sonder leur cœur dans la prospérité, et les préparer à des luttes nouvelles et prochaines.

Si le général de Cœhorn avait, d'une part, obtenu une dotation en Allemagne, — fief chanceux et qui devait cinq ans plus tard s'écrouler avec le royaume de Westphalie — depuis plusieurs années il avait pris possession, aux pieds des Vosges, d'une terre plus modeste mais moins exposée aux variations de l'atmosphère politique, et située à l'entrée de l'un des plus pittoresques vallons de l'Alsace.

« Lorsque par une belle journée, vous suivez de l'œil, du haut des « remparts de Strasbourg, la chaîne des Vosges, vous découvrez néces- « sairement, dans la direction du Sud-Ouest une montagne, dont les « mamelons, de grandeur inégale, mais régulièrement décroissants, « ne peuvent manquer de captiver vos regards par leur forme élégante « et arrondie ([1])…….Cette montagne c'est l'Ungersberg (mont des « Hongrois ou Magyars); » et a ses pieds au centre d'un amphithéâtre de vignobles, et de forêts qui les surplombent, « *l'ancienne prévôté d'Ittenwiler*, entourée de bouquets d'arbres, de vignes, de champs, et de vastes prairies, que sillonnent et que fécondent les eaux vives de l'Andlau. C'est dans l'ancien monastère d'Ittenwiller, non loin de

---

(*) Voir la livraison d'octobre, page 433.

([1]) Voir une monographie de l'auteur de cette esquisse : *Une bulle d'Alexandre* III *et la prévôté d'Ittenwiler*. Strasbourg, 1840, in-12.

l'abbaye fondée par Ste Richarde, que le vaillant général établit ses pénates, et qu'il passa les trop courts instants de repos, dans le sein de son heureuse famille. Il avait l'âme ouverte aux impressions poétiques; en fixant son choix sur ce domaine, que le musicien Pleyel avait habité pendant la tourmente révolutionnaire, M. de Cœhorn cédait évidemment à l'attraction d'un site incomparable, et peut-être un peu au charme des souvenirs légendaires et historiques, dont ce sol classique de l'Alsace est imprégné. Pour jouir d'une vue ravissante, il n'avait qu'à ouvrir au hazard une croisée, donnant sur la montagne, et d'un coup-d'œil, il embrassait le demi-cintre, qui s'étend depuis les ruines du Landsberg jusqu'au mont des Magyars; il entrevoyait au-dessus d'un massif de verdure, par de là les aulnes de ses prairies, les tours de l'abbaye d'Andlau, et devinait, caché dans les forêts de sapins, le château solitaire de Spesbourg; puis, en parcourant les jardins de « la prévôté », il rencontrait partout les murs d'enceinte et les substructions de cet ancien monastère, fondé par la piété filiale, dès la première moitié du 12me siècle [1]. Si le général dans ses moments de répit, avait eu le temps d'ouvrir Schœpflin, ou d'inviter son savant ami Arnold à faire des recherches dans les archives épiscopales alors négligées, il aurait pu apprendre que des papes et des prélats s'étaient occupés de la prospérité et de la discipline de ce cloître d'Augustins; qu'Alexandre III, le pontife Romain, le vainqueur de Frédéric Barberousse, avait, en avril 1179, confirmé les priviléges et les biens dont jouissait l'établissement de Conrad le chanoine; que dans ces antiques et inappréciables documents figurent déjà les noms des riches communes, situées soit près du cloître (St Pierre, Molsheim, Epfig), soit sur d'autres points de l'Alsace inférieure; et que cette église de Ste Christine d'Ittenwiler vécut longtemps au sein d'une rare prospérité; qu'après Alexandre III, les papes Innocent III et Honoré III lui donnèrent le patronage de l'église de Molsheim, [2] et que l'exemple du premier fondateur trouva plus d'une fois des imitateurs

---

[1] Le couvent d'Ittenwiler a été fondé en 1137, avec l'assentiment de l'évêque Guebhard, par un chanoine de Strasbourg, Conrad de nom, qui voulait par cette institution honorer la mémoire de ses parents, Truther et Bertha, et assurer le salut de leurs âmes par des anniversaires.

[2] V. Archives départementales du Bas-Rhin. Grand-Chapître.

pieux et libéraux. [1] Mais, il faut bien en convenir, au commencement du 19e siècle on ne s'occupait point avec la même ardeur et le même intérêt qu'à présent de l'histoire des temps passés. L'histoire contemporaine absorbait les esprits, et les congés accordés au général Cœhorn étaient trop limités pour qu'il pût songer à autre chose qu'aux jouissances de la vie de famille et du propriétaire. Dans une de ces courtes apparitions qu'il fit à Ittenwiler, il avait remarqué parmi les prisonniers espagnols, employés, par humanité, à la culture des terres, un jeune homme, musculeux et bronzé comme un arabe du désert, et montrant pour ces travaux agricoles tout le bon vouloir d'un exilé, qui sait que son sort va dépendre de l'opinion favorable qu'il saura inspirer à son patron temporaire. Le général de Cœhorn plaça Don Diego, né aux environs de Badajoz, dans l'intérieur d'Ittenwiler, à titre de jardinier-intendant, et la figure de cet étranger méridional, qui gagna bientôt la confiance de ses maîtres, contribuait à donner une physionomie exceptionnelle à ce charmant enclos et à ses alentours si richement dotés du ciel.

Il faut nous arracher de cet asile, et suivre le général dans sa campagne de 1809 qui va lui fournir l'occasion d'ajouter une page glorieuse de plus à ses services passés. L'attaque et la prise d'Ebersberg a été pour le général de Cœhorn le point culminant de sa vie militaire. Nous allons l'accompagner, pas à pas, sa correspondance à la main, et à l'aide du récit dramatique, que l'historien du Consulat et de l'Empire a fait de ce combat de géants.

Peu de jours après la prise de Ratisbonne, le général écrit à sa famille une lettre datée de Straubing, 24 avril :

« Ma santé se conserve malgré les fatigues excessives et toutes les « privations auxquelles nos marches terribles donnent lieu. Les résul- « tats de la journée d'avant-hier sont connus ; nous n'avons pu arriver

---

[1] En 1454, Ittenwiler fut réuni au couvent de Saint-Arbogast à Strasbourg ; en 1463, à celui de Truttenhausen ; plus tard à la manse épiscopale. (SCHOEPFLIN-RAVENÈZ, V, 353). — En 1550 l'abbé de Marbach demanda à rétablir la prévôté d'Ittenwiler, supprimée à la suite de la Réforme et d'y envoyer des religieux de l'ordre des Augustins. La réponse de l'évêque fut affirmative. En 1706, le procureur fiscal de l'évêque ordonna la réparation du cloître d'Ittenwiler, aux frais des héritiers du cardinal-évêque de Strasbourg, Guillaume-Egon de Fürstenberg. — V. Archives du Bas-Rhin, *loco citato*.

« à temps pour prendre part à l'affaire, quoique nous ayons marché « de Landshut jusqu'à deux lieues de Ratisbonne sans nous arrêter. »

..... « La division Claparède (celle où se trouvait le général) a été « séparée par ces derniers mouvements du corps du maréchal Oudinot « et de lui-même ; nous sommes sous les ordres du duc de Rivoli. »

... 30 avril... « Le maréchal (Masséna) me témoigne beaucoup d'es- « time et de confiance ; je puis dire que je suis content de moi ; je « me suis abstenu, malgré le grand désir que j'en avais, de m'amuser « un peu avec mon sabre au milieu des ennemis. » On dirait, à lire ces lignes, qu'il commence à s'identifier avec sa position de général et de père de famille ; je crois qu'il se faisait illusion ; nous allons voir le naturel revenir au galop.

Nous touchons à la mémorable journée du 3 mai (1809), au passage de la Traun, au-dessous d'Ebersberg. Il s'agissait pour Masséna, de forcer ce passage, au sortir de Linz, pour empêcher derrière la Traun la réunion de toutes les forces de la monarchie autrichienne.

.... « On voyait devant soi la Traun coulant de droite à gauche pour « se jeter à travers des îles boisées dans l'immense lit du Danube. On « apercevait sur cette rivière un pont d'une longueur de deux cents « toises au moins, puis au-delà un plateau escarpé, au-dessus duquel « s'élevait la petite ville d'Ebersberg, plus haut encore le château fort « d'Ebersberg, hérissé d'artillerie, et enfin soit en avant du pont, « soit sur l'escarpement du plateau une masse de troupes qu'on pou- « vait évaluer de trente six à quarante mille hommes. Il y avait là de « quoi modérer tout autre caractère que celui de Masséna ; il ordonna « l'attaque sur-le-champ. » (Thiers, tome 10, p. 245).

Voici maintenant, à propos de cette attaque hardie, le brevet d'immortalité délivré à notre général par le même auteur :

« Le général de Cœhorn, dont nous avons eu occasion de parler « déjà, descendant du célèbre ingénieur hollandais, renfermait dans « un corps grêle et petit (1), l'une des âmes les plus fougueuses et les « plus énergiques, que Dieu eut jamais données à un homme de « guerre. Il était digne d'être l'exécuteur des impétueuses volontés « de Masséna. »

---

(1) M. Thiers paraît avoir été mal renseigné à cet égard. Le général Cœhorn, d'après le témoignage de ses contemporains et de sa famille, était, au contraire, grand, fort, en un mot, d'une belle taille.

..... « A peine arrivé sur les lieux, il court à la tête des voltigeurs « de sa brigade sur le village de Kleinmünchen, s'empare d'abord « des jardins, puis se jette dans les maisons, prend ou passe par les « armes tout ce qui les occupait, passe au-delà du village, se porte à « l'entrée du pont, chargé de sapines incendiaires et criblé des feux « de l'ennemi. Tout autre que le général Cœhorn se serait arrêté, pour « attendre les ordres du maréchal Masséna, mais l'audacieux général, « l'épée à la main, s'engage le premier sur le pont, le traverse au « pas de course, fait tuer ou prendre ceux qui essaient de lui en dis- « puter le passage; laisse, il est vrai, sur les planches du pont beau- « coup des siens, morts ou mourants, mais avance toujours et, le « défilé franchi, lance ses colonnes d'attaque sur le plateau qui était « couvert des masses de l'infanterie autrichienne. Cœhorn, sous une « grêle de balles, gravit avec le même emportement la rampe escar- « pée qui conduit à Ebersberg, pénètre dans la ville, débouche sur « une grande place que le château domine, et oblige enfin les Autri- « chiens à se replier sur les hauteurs en arrière. Malheureusement ils « conservaient le château et font pleuvoir du haut de ces murs un feu « destructeur sur la petite ville devenue notre conquête. » (Thiers, tome 10, p. 247).

Les deux autres brigades de la division Claparède viennent au secours de la brigade Cœhorn, et une lutte épouvantable s'engage dans les murs mêmes d'Ebersberg et aux approches du château. Sept mille Français se battent contre trente six mille Autrichiens, prennent, perdent, reprennent la grande place, se retranchent dans les maisons, que les obus du château incendient, et sont enfin secourus, délivrés par la division Legrand, qui passe par les armes la garnison du château, et va camper, avec le reste de la brigade Cœhorn, en dehors des murs de la ville incendiée.

Entendons maintenant le récit du général lui-même, au bivouac entre Ebersberg et Ems, 5 mai 1809.

« La journée d'avant-hier a été bien glorieuse pour ma brigade. « L'empereur est arrivé après le passage de la Traun, que j'ai effec- « tué de vive force devant 40000 ennemis. Hier matin, il m'a fait « demander pour l'accompagner sur le champ de bataille. Il a paru très- « satisfait; il a même dit un mot très-flatteur: « Ce passage vaut celui « du pont de Lodi. » Un officier, que j'avais pris pour aide-de-camp « en remplacement de celui des miens resté malade de fatigue à Strau.

« bing, a été tué avec un de mes chevaux qu'il montait. Quant à « moi, un Dieu tutélaire m'a conservé; je n'ai eu que deux contusions « et mon meilleur et le plus ancien cheval de bataille tué sous moi. »

« L'empereur nous a donné deux jours de repos; une botte de « paille dans la plus mauvaise baraque de journalier fait mon bonheur « et mon opulence; ce qui m'a fait le plaisir le plus vif, c'est le cri « spontané de toute ma brigade, lorsqu'après avoir culbuté l'ennemi « en position en avant du pont, et avoir coupé une de ses colonnes, « forte de 3000 hommes, passant le pont sous une grêle de mitraille « et de balles, avec nos adversaires, — soldats et officiers s'écrièrent « tous à la fois : Vive notre général ; vive le général Cœhorn ! avec « un enthousiasme si vrai que j'en ai ressenti un frisson qui venait du « fond de l'âme. »

« Sans compter la colonne coupée, dont je n'ai pas eu le temps de « m'occuper, ma brigade a pris un drapeau, deux pièces de canon, « 25 caissons attelés et 1800 prisonniers. »

On se demande comment après un acte d'éclat de cette nature, le général de brigade, qui en était l'auteur principal, n'a point été promu sur le champ de bataille même au grade de général de division ? La réponse est dans l'opération qui avait été exécutée en même temps que la prise d'Ebersberg. A quelques lieues au dessus de cette localité, les colonnes françaises passèrent assez facilement; l'ordre d'attaque donné par Masséna se trouva donc inutile, ou du moins prématuré; on avait versé en pure perte beaucoup de sang généreux, et, sans l'admiration que Napoléon professait pour le génie guerrier de Masséna, il aurait sans doute exprimé un blâme sévère. En comparant le passage d'Ebersberg à celui de Lodi, l'empereur entendait donner un témoignage flatteur à l'intrépidité du général Cœhorn, mais non approuver l'attaque prescrite par Masséna. — « C'est une brillante folie » doit-il avoir dit à quelques généraux de son entourage. Même dans sa plus belle journée de guerre, le général de Cœhorn devait être poursuivi par cette inexplicable et fatale mauvaise chance, qui, à plusieurs reprises, vint entraver sa brillante carrière.

Cinq jours après la prise d'Ebersberg, le général arrive avec le gros de l'armée sous les murs de Vienne,

11 mai. « Nous sommes arrivés ici hier matin à sept heures. Il n'y « a plus d'armée, mais la ville se défend; sous quelques jours cepen-

« dant, j'espère que j'écrirai de Vienne. C'est ma brigade qui fournit « la garde de l'empereur à Schœnbrunn. »

« Vienne le 11 mai. » — « Je suis entré hier dans Vienne, à la tête « de tous les grenadiers et voltigeurs de la division Claparède. »

Le 21 mai il passe le Danube près d'Ebersdorff, est de nouveau blessé à la bataille d'Esslingen (22 mai); mais après s'être fait panser, il suit la brigade en voiture et se remet à sa tête.

« Le 3 juin, il écrit du bivouac : Cette campagne m'a déjà beaucoup « vieilli ; je ne sais point être indifférent ; je ne saurais transiger avec « moi-même. Je viens d'obtenir la récompense demandée pour des « militaires de tout grade de ma brigade ; voilà les miennes jusqu'à « présent. »

Deux jours après la bataille de Wagram, il écrit à Madame de Cœhorn :

« Nous avons gagné une grande bataille qui a duré deux jours, pen- « dant lesquels, avec des forces immenses, l'ennemi a employé tout « ce que la prévoyance, l'opiniâtreté et le désespoir ont pu lui four- « nir de moyens. Ma brigade a rempli sa tâche dans ces deux journées, « et les périls d'Ebersberg ont été pour le moins renouvelés..... elle « a chargé les carrés à la bayonnette et les a enfoncés. J'en suis « quitte pour cinq contusions et un cheval tué sous moi. Dis à ton fils « que les Français sont les premiers soldats du monde. »

Au milieu de cette vie de combats, le général reçoit une lettre autographe de son royal ami, Maximilien de Bavière, qui lui envoie la décoration de l'ordre de Max-Joseph. « L'Empereur vient de me « permettre, mon cher Cœhorn, de vous décorer de mon ordre ; je « désire que vous ayez autant de plaisir à le recevoir que moi à vous « l'envoyer. » (1)

C'était au moins un témoignage de satisfaction qui lui arrivait à travers d'autres mécomptes.

Rentré en Alsace, il escorte, en mars 1810, la jeune impératrice Marie-Louise lors de son passage à Strasbourg, et songe à faire quelques efforts pour rétablir sa santé délabrée, lorsqu'il reçoit l'ordre de se rendre à l'armée d'Espagne. (Juillet 1811).

Il se traine jusqu'à Pampelune, d'où il écrit à la date du 13 août :

---

(1) Lettre du 10 juin 1809. — A la date du 15 novembre 1808 le roi de Bavière nomme M. de Cœhorn commandeur du même ordre.

« Le mauvais temps et les mauvais chemins m'ont réduit à l'extrémité ; s'il avait fallu continuer un jour de plus, je restais sur les grands chemins. »

Le 29 août, il pousse, lui le général courageux à outrance, il pousse un cri de détresse. « J'ai longtemps combattu, aussi je suis « arrivé au point où tous les intérêts de calcul, d'ambition et d'amour-« propre disparaissent. » — On lui accorde à la fin un congé impérieusement commandé par tout le corps médical français à Pampelune, et il se rend à Barrèges, où il ne parvient pas à se remettre ; il demeure privé de l'usage d'une main et d'une jambe, et considérablement affaibli, il se réfugie à Tarbes, d'où il adresse, le 24 octobre, au ministre de la guerre une demande réitérée de congé. Je dois croire qu'il lui fut accordé, car l'année 1812 le trouve dans l'intérieur de sa famille, souffrant de ses blessures, mais nullement abattu et se préparant à de nouvelles luttes.

Il ne fait point partie de l'expédition de Moscou ; cette abstention bien involontaire prolonge d'une année son existence déjà si compromise. Lorsqu'au début de la campagne de 1813 un appel de l'empereur vint le trouver dans sa paisible retraite d'Ittenwiler, il fit ses préparatifs d'équipement avec une ardeur juvénile ; aux instances de son ami Arnold qui cherchait à le retenir, à le dissuader, à l'aide de raisonnements puisés dans les incomparables services déjà rendus par le général, dans sa constitution minée par la douleur, dans ses devoirs de père de famille enfin, Cœhorn répondait invariablement : « L'honneur me rap-« pelle sous les drapeaux ; je marche ; si je restais en arrière, l'empe-« reur y verrait non pas mon épuisement, mais un esprit d'opposition, « au moment où il a besoin de toutes ses ressources. »

Il fait ses adieux à sa femme éplorée ; pour la dernière fois il serre contre son cœur ses fils et ses filles et se rend au rassemblement à Mayence. Avec sa fougue habituelle, il prend part aux batailles de Lutzen et de Bautzen ; mais sa mauvaise étoile verse de nouveau sur lui son influence malfaisante. Il reçoit des blessures graves, et point de récompense ; à la date du 18 juin (1813) il écrit d'Eichberg sur le Bober près de Buntzlau : « Ma brigade a reçu une quantité de grades et de récompenses ; il n'y a que moi qui n'ai pas même joui de la satisfaction de la voir nommée dans le rapport sur la bataille de Bautzen, quoique j'y aie perdu un tiers de mes hommes, que j'aie passé la Sprée sur un pont que j'ai fait raccommoder avec des portes et des

volets, sans canon, sous le feu de plusieurs batteries, auxquelles j'ai été exposé pendant deux tiers du jour, et après un combat de mousqueterie.... Ma brigade toute composée de recrues de l'espèce la plus « débile a emporté de vive force le village de Burg; j'ai agi dans cette « occasion par moi-même et sans ordre. Avec des éléments aussi « faibles, il ne reste autre chose à faire aux chefs de colonne, qu'à « ne jamais désespérer de la fortune, et à opposer le sang-froid, la « constance, et une activité redoublée aux coups menaçants. »

Dans sa juste douleur, il adresse à un personnage influent, des alentours de l'empereur, une réclamation amère; il est outré de l'oubli dans lequel on semble le laisser avec une intention presque malveillante; il réclame *la publicité* comme l'héritage sacré de ses enfants. — « Je puis dire que, sacrifice d'argent, de santé, je n'ai « rien considéré, du moment où il s'agissait du service de l'empereur. « A la bataille de Bautzen, une violente contusion de biscayen sur la « colonne vertébrale, malgré de grandes douleurs, n'a pu me faire « quitter ma brigade, où ma présence était alors indispensable. « A sept heures du soir, frappé de nouveau par une balle dans la ré- « gion du foie, je ne pouvais plus ni rester à cheval, ni me coucher; « je continuai néanmoins à donner des ordres. Le lendemain, je me « fis transporter à la tête des carrés de ma brigade, et ne l'ai pas « quittée, au milieu de violentes souffrances. » — « Voilà, Monsei- « gneur, le récit succinct de ce que, dans ce commencement de cam- « pagne, j'ai pu ajouter à mes services passés; j'ai acquis le droit « consolateur de confier ma peine à Votre Excellence; vous ne lais- « serez votre œuvre imparfaite... »

Il adresse une supplique analogue au prince Berthier, sans obtenir, à ce qu'il semble, un résultat immédiat, car le temps de l'armistice se passe, et nous retrouvons le général de Cœhorn aux environs de Dresde, commandant une brigade de la division Friedérichs, et en relation très-amicales avec ce nouveau chef. Les lettres du général Friedérichs portent l'empreinte d'un caractère qui sympathisait avec celui de Cœhorn.

Après la bataille de Dresde, à laquelle notre général prend part, il est posté à Radeburg; vers la fin de septembre il est chargé de la défense de Meissen et du pont sur l'Elbe. Il repousse avec sa vigueur accoutumée, qu'il sait communiquer aux officiers et soldats de sa brigade, les attaques du corps du général Sacken, et empêche le pont

de l'Elbe d'être incendié. Au commencement d'Octobre pendant le mouvement de concentration sur Leipzig, son chef immédiat lui confie la mission difficile d'occuper, sur la Mulda, tous les débouchés, et de protéger au besoin la retraite de la cavalerie française. Enfin, au moment suprême, pendant les terribles journées de Leipzig, il commande la division Friederichs, dont le chef est blessé.

Mais l'heure de Cœhorn aussi a sonné. Le 18 octobre, un boulet fracasse sa cuisse gauche. Quelques soldats se préparent à l'emporter. — « A vos rangs, leur dit-il, je suis comme les autres » (1). — Deux de ses fidèles domestiques ayant vu son cheval revenir sans son maître, vont à la recherche du général, le trouvent étendu par terre, sans connaissance ; ils improvisent un brancard à l'aide d'une porte qu'ils détachent d'une chaumière, et cherchent pour le malheureux blessé un abri dans la demeure du libraire Tauchnitz à Leipzig. L'amputation du membre fracturé est jugée nécessaire, pratiquée sur-le-champ. Ce « chevalier sans peur et sans reproche », qui avait depuis trente et un ans vu la mort sous toutes ses formes, et lutté sur les champs de bataille de la moitié de l'Europe, endura, sans sourciller, l'opération qui le reléguait, à l'âge de 42 ans, parmi les Invalides, et dit en souriant à son domestique : Bah ! avec ma jambe de bois je pourrai encore faire valser ma femme à Ittenwiler. Ainsi, la confiance dans la force vitale, qu'il sentait circuler dans ses veines et qui faisait battre son cœur dans ces terribles moments, restait indestructible ; elle se traduisait par une explosion de mélancolique gaîté, qui, de la part d'un autre moins éprouvé que lui, aurait pu toucher à l'affectation ; ce serait faire injure à sa mémoire, que d'y trouver un autre sentiment que celui d'une admirable sérénité au milieu des souffrances, une lutte avec les visions fiévreuses, qui faisaient passer devant ses yeux les têtes chéries, attristées, de sa femme et de ses enfants ; sur son lit de douleur, le blessé écartait violemment les sombres pressentiments pour conserver quelques chances de guérison.

Dix jours plus tard, le 29 octobre il expira de faiblesse, au moment où son domestique portait une tasse de thé à ses lèvres décolorées.

Au milieu de l'épouvantable désordre et de l'épidémie pestilentielle, qui régnait alors à Leipzig, l'ennemi rendit cependant les derniers

(1) Ces nobles paroles ont été entendues par M. Lacroix, aide-de-camp du général Friederichs.

honneurs militaires au général français, que son nom et son caractère reccommandaient à une attention exceptionnelle. Mais la famille de M. de Cœhorn n'a pu retrouver le lieu de sa sépulture. Il dort, inconnu, au milieu de ses compagnons d'infortune et de gloire, que le typhus et les blessures avaient enlevés par milliers à la suite de la catastrophe du 19 octobre.

Le serviteur éprouvé qui avait été son garde-malade — je regrette de ne pas connaître le nom de cet homme fidèle au malheur — apporta à Strasbourg les détails sur les derniers moments de son maître ; il n'avait à déposer dans la demeure de la veuve et de six orphelins que les débris de l'équipement militaire, une croix de commandant de la Légion-d'Honneur, et de l'Ordre militaire de Bavière, un sabre brisé par un boulet, un chapeau couvert de sang.

Un coup-d'œil rétrospectif sur cette vie agitée doit nous être permis. Les hommes de la trempe du « Bayard alsacien » n'apparaissent pas sur la scène avec chaque nouvelle génération, quelque fécond que soit notre sol en illustrations guerrières.

Que voyons-nous? un adolescent, orphelin, mais issu d'une noble race, prend service sous l'ancien régime, comme simple volontaire ; il gagne vite ses premiers grades, poussé par sa bonne mine et son nom ; il cherche, il brave les dangers des colonies pour avancer plus rapidement ; la révolution arrête son essor et le rejette au dernier rang des soldats. Il en prend son parti, remonte une seconde fois ces degrés inférieurs de la pyramide militaire ; un pressentiment secret lui dit, que dans la giberne du soldat républicain se trouve au besoin le bâton de l'ancien maréchal de France ; un courage bouillant, extravagant le pousse à des exploits dignes des héros d'Homère ; il amortit lui-même peut-être l'éclat de ces hauts faits par une intraitable brusquerie et par les défauts inhérents à toute qualité exceptionnelle ; en dépit des entraves, des contrariétés, des injustices, il frappe si bien tous les yeux qu'il conquiert, jeune encore, et avant la fin du 18e siècle, sur les champs de bataille de l'Allemagne, le grade de commandant. Si, au lieu de faire ses débuts sous Hoche, Jourdan, Moreau, il s'était battu sous les yeux du vainqueur d'Arcole et de Marengo, il est permis de croire qu'à la même époque déja il aurait atteint le rang de colonel ou de général, et que sous l'Empire, ses destinées auraient été bien plus éclatantes. — Eh bien, je ne regrette point pour Cœhorn qu'il ait lutté, en vaillant champion, au second

ou troisième rang. Qui sait, si la prospérité constante n'eut point fait dévier et troublé ce caractère si droit et si pur; qui sait si, maréchal de France, il eut conservé cette franchise d'allures, presque républicaine, qui le rendait redoutable comme un censeur antique? que serait devenue au milieu de la cour qui se forme autour de toute grandeur, que serait devenue cette simplicité qui lui faisait, dans l'âge mûr et au milieu du bruit étourdissant de la guerre, rechercher la société des poètes favoris de sa jeunesse? Je n'ai pas vu sans émotion, parmi les reliques de sa famille, un exemplaire fort usé des poésies lyriques de Salis, brave officier, et noble, comme Cœhorn, excellent père comme lui, et, comme lui, admirateur intelligent des grands spectacles de la nature. Le texte de ce petit volume portait de nombreuses traces du crayon du général qui avait marqué les passages, sur lesquels il se plaisait à revenir. Dans l'une de ces strophes élegiaques, si douces et si grâcieuses, qui abondent dans les œuvres du poète suisse, l'époux heureux, mais poursuivi au sein du bonheur par de sinistres pressentiments, voit sa jeune femme penchée sur une urne funèbre, et verser des larmes pieuses, témoignage d'un éternel attachement. Ces vers étaient doublement soulignés; car, que de fois le général n'a-t-il pas du prévoir le moment, où sa veuve répandrait aussi des pleurs en songeant à lui, sans avoir même la consolation de porter sa douleur sur un symbole visible au-dessus d'un tombeau.

Le général de Cœhorn avait inculqué de bonne heure à ses enfants cet amour de la grande et belle poésie; il leur faisait apprendre par cœur et déclamer les vers d'Athalie; et quand son fils récitait l'immortelle réplique de Joas à Abner :

« Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte; »

le père souriait satisfait; il entendait au fond de son cœur l'écho de cette voix enfantine, qui répétait la sentence directrice de sa propre vie. [1].

L. Spach,
Archiviste du Bas-Rhin.

---

(1) Le général de Cœhorn, au moment de mourir, laissait six enfants en bas âge : deux fils et quatre filles; l'aîné de ses fils, M. le baron Eugène de Cœhorn, est aujourd'hui député du Bas-Rhin au Corps législatif, maire de Saint-Pierre et membre de la Légion-d'Honneur; — le second, M. Edmond de Cœhorn, a suivi la carrière diplomatique; il a rempli les fonctions de secrétaire d'ambassade à Cons-

tantinople, de premier secrétaire de légation à Francfort et à Darmstadt; il est chevalier de la Légion-d'Honneur et de l'ordre hessois de Philippe-le-Magnanime;

L'aînée des filles du général est l'épouse de M. le comte de Dunten, propriétaire en Livonie;

La seconde a épousé M. le baron Alfred Renouard de Bussierre, député du Bas-Rhin au Corps législatif et membre du conseil municipal de Strasbourg;

La troisième a épousé M. le baron de Dallwigk, président du ministère grand-ducal de Hesse; elle vient de mourir à Wisbade, le 2 mai 1860.

La quatrième, morte en octobre 1853, avait épousé M. le baron de Meneval, officier d'ordonnance de l'Empereur.

La veuve du général est morte en février 1841.

M. DE SAINT-MARTIN,

MADAME DE BŒCKLIN, LES DEUX SALTZMANN,

GŒTHE.

Mon cher Directeur,

Je viens recourir à la *Revue d'Alsace* et à sa publicité pour obtenir, s'il est possible, un renseignement d'un intérêt général que je n'ai pas pu me procurer autrement et pour rectifier, à cette occasion, une erreur de biographie qui devient trop commune partout et qui y est trop étrange en Alsace. L'objet de ma lettre est double, mais je serai aussi bref que le permettra la nature des choses.

Un des hommes les plus distingués de la fin du dernier siècle et qui se qualifiait de *philosophe inconnu* dans ses premiers écrits, mais qui n'est pas resté longtemps inconnu ni toujours philosophe, M. de Saint-Martin, est allé passer à Strasbourg, en 1790, l'année la plus décisive de sa vie. Appliquant ses belles facultés et ses nobles tendances à l'étude des sciences mystiques, mais peu satisfait des pratiques et des prétentions de quelques associations secrètes auxquelles il était affilié, et moins satisfait encore de l'esprit d'autres sociétés qui le recherchaient, il se mit tout-à-coup à étudier l'allemand pour aborder la lecture du plus grand des philosophes mystiques du dix-septième siècle, Jacques Bœhm. Le jeune officier s'éprit pour ce philosophe, aujourd'hui également préconisé par Schelling, par Baader et par Feuerbach, mais alors peu prisé, d'un tel enthousiasme qu'il entreprit et publia une traduction française d'une partie de ses œuvres, laissant là les écrits de Swedenborg et les entretiens du neveu de ce grand visionnaire, M. Silfverhelm qu'il avait rencontré à Strasbourg.

Deux personnes de Strasbourg, Madame de Bœcklin et M. Saltzmann, furent les initiateurs de M. de Saint-Martin à l'étude du mysticisme, disons mieux, de la théosophie de Bœhm. C'est au sujet de ces deux personnes que j'ai à demander un renseignement et à faire une rectification.

Qui fut Madame de Bœcklin? Voilà le renseignement demandé.

Il y a vingt ans je n'avais qu'à poser cette question devant Mme Saltzmann, pour obtenir tous les renseignements désirables. Mme Saltzmann, à qui Saint-Martin aimait à faire lire ses premiers écrits et de qui je tiens un beau portrait du noble penseur, avait connu ce dernier et ses amis de Strasbourg aussi bien que M. Saltzmann lui-même. Elle avait connu mieux que lui ses relations féminines, toutes analogues alors à celles qui l'attachaient à Madame la duchesse de Bourbon, ayant toutes pour objet la sanctification de la vie et le progrès des études mystiques. On sait à quel point Saint-Martin était dévoué à la duchesse : c'était quelque chose de plus absolu, et surtout de plus mystique, que le dévouement de l'abbé Barthélemy à la duchesse de Choiseul. Et pourtant ses relations avec Madame de Bœcklin lui étaient plus précieuses encore. Il avait de la peine à élever Madame de Bourbon jusqu'à lui. L'esprit un peu crédule de la princesse inclinait aux aberrations du jour ; elle écoutait, outre les Mesmer et les Puységur, des oracles et des somnambules assez vulgaires et ses entretiens avec elle ne dépassaient pas un certain niveau. Madame de Bœcklin, au contraire, comprenait tout Saint-Martin et l'aidait à s'élever plus haut. Elle l'arrachait à ces opérations théurgiques dont Martinez Pasqualis et les sociétés secrètes de Bordeaux, de Marseille et de Lyon lui avaient inspiré le goût ; elle lui faisait comprendre que la théurgie ne menait pas à la vraie théosophie ; elle lui montrait la source la plus pure de cette étude, qui demeure rarement pure, qui s'égare si facilement et va si loin. Saint-Martin, ses Mémoires en font foi, suivit ces indications, car ce n'était que cela, avec une docile ardeur ; il fit de Jacques Bœhm son vrai maître, le juge de toutes ses doctrines, le guide de ses plus hautes aspirations. Il le préféra à Swedenborg lui-même. Il déclare bien nettement qu'il n'a eu que deux maîtres, Martinez Pasqualis, dont il écrit le nom aussi fautivement que celui de Madame de Bœcklin, et Jacques Bœhm.

M. Saltzmann, aussi enthousiaste du philosophe teutonique que Madame de Bœcklin, le recommanda comme elle à leur commun ami. Il comprenait les textes du célèbre mystique aussi bien qu'elle, ses écrits

nous le disent, et il est difficile, il est impossible aujourd'hui de démêler la part d'influence de chacun de ces deux initiateurs. Saint-Martin qui dit, qu'il a trouvé beaucoup de gens voulant être des maîtres à peine capables d'être des disciples, parle de Madame de Bœcklin, mais pas de Saltzmann. L'autorité de Madame de Bœcklin fut donc prépondérante auprès de son esprit, comme l'amitié le fut auprès de son cœur, lequel s'échappe une ou deux fois, soit dans ses souvenirs, soit dans sa correspondance : Saint-Martin la nomme un peu familièrement, si l'on me pardonne le mot, *ma chère Bœcklin*, ou *ma chérissime B.* Mais cette familiarité est bien rachetée par ces lignes : « J'ai par le monde une amie comme il n'y en a point ; je ne connais qu'elle avec qui mon âme puisse s'épancher à mon aise, et s'entretenir sur les grands objets qui m'occupent, parce que je ne connais qu'elle qui se soit placée à la mesure où je désire que l'on soit pour m'être utile. Malgré les fruits que je ferais auprès d'elle, nous sommes séparés par les circonstances. Mon Dieu, qui connaissez les besoins que j'ai d'elle, faites-lui parvenir mes pensées et faites-moi parvenir les siennes : et abrégez, s'il est possible, le temps de notre séparation. »

Maintenant comment arrive-t-il que, dans une ville aussi littéraire que Strasbourg, une femme aussi distinguée ait pu passer comme inaperçue ? Ou bien dois-je poser tout autrement la question et me demander à moi-même, comment il m'est arrivé, et à moi seul peut-être, de n'avoir pas même entendu prononcé son nom dans ma jeunesse ? Et comment m'arrive-t-il aujourd'hui de n'en plus trouver trace ? Sans nul doute, si j'avais lu plus tôt le portrait historique et philosophique de Saint-Martin fait par lui-même, c'est-à-dire les souvenirs de Saint-Martin, et si j'avais su questionner plus tôt, j'étais facilement renseigné. Les femmes si instruites qui brillaient, il y a trente et quarante ans, dans la société de Strasbourg, Madame la baronne de Frank, dont la maison hospitalière recevait et attirait ce qu'il y avait de plus distingué dans le pays et d'entre les étrangers ; Madame de Montbrison, la spirituelle fille de la spirituelle baronne d'Oberkirch, et qui unissait à tous les avantages de la naissance tous ceux d'une rare éducation ; Madame la baronne de Faviers, dont l'esprit était si vaste et le cœur si haut ; — ces femmes si éminentes de l'ancienne société de Strasbourg et dont les deux dernières finirent leurs jours à Paris, mais dont la jeunesse s'était rencontrée dans les salons avec la noble amie de Saint-Martin, non seulement l'avaient connue, mais elles l'avaient assurément écoutée et

appréciée. Aujourd'hui, il n'y a plus personne qui ait joui du charme ou de l'instruction de sa parole. Y a-t-il quelqu'un qui ait reçu des confidences sur ses études? Voilà le renseignement qu'en désespoir de cause je demande par les voies de la publicité, après avoir frappé inutilement à la porte de la seule personne de ma connaissauce qui garde encore le nom devenu cher à Saint-Martin, puis à la porte de la fille aînée de l'illustre Schweighæuser et enfin à celle du doyen des hommes de lettres dont s'honore l'Alsace, M. Lamey.

J'arrive maintenant au second initiateur de Saint-Martin et à la *rectification* qui le concerne, M. Saltzmann. Ici il s'agit non plus d'un simple oubli, mais d'un effacement complet.

Cet écrivain théosophe, né en 1749, partage avec une femme instruite le mérite d'avoir arraché les nobles facultés du « philosophe inconnu » à l'étude des sciences occultes, en l'engageant dans les sciences mystiques, mérite secondaire aux yeux des uns, immense à ceux des autres. M. Saltzmann en eut d'autres et de plus grands, mais aujourd'hui il a l'infortune de risquer jusqu'à sa personne, menacée, non pas seulement de se confondre avec une autre, mais de s'y anéantir. En effet, il s'est trouvé à Strasbourg, dans les trente dernières années du dix-huitième siècle et au commencement du nôtre, deux hommes de lettres du même nom, de la même famille, assez proches parents. L'un fut secrétaire d'une commission municipale (*Actuarius*) et commensal de Gœthe, de Jung-Stilling et de Herder pendant le séjour que ces trois personnages, alors jeunes et inconnus, depuis devenus si célèbres, firent à Strasbourg en 1771. L'autre, conseiller de légation de la Saxe ducale, fut intimement lié avec Saint-Martin pendant le séjour que ce philosophe fit à Strasbourg en 1790. A cette liaison, peu continuée par la correspondance, il en succéda une autre avec Jung-Stilling, suivie, de 1791 à 1810, et embellie d'une correspondance du plus grand intérêt pour l'histoire du mysticisme pendant cette période et qui (je l'ai entre mes mains) paraît avoir affaibli singulièrement celle de Saltzmann et de Saint-Martin, un peu tracassé comme Saltzmann pendant la terreur et mort dès 1803.

Il ne se conçoit pas deux hommes plus divers que les deux cousins Saltzmann, morts, l'un, l'ami de Gœthe, en 1812; l'autre, l'ami de Saint-Martin, en 1821.

Il ne se conçoit pas non plus de vie plus agitée que celle de l'un, du conseiller de légation, qui fut journaliste sous Louis XVI, la République,

la Terreur, le Directoire, le Consulat et l'Empire, ni de vie plus calme que celle de l'autre, de celui qui ne fut *Actuarius* que pendant un an.

Et pourtant, c'est précisément le dernier des deux, celui qui ne fut rien, si ce n'est un homme de goût et un homme de bien, qui est devenu un personnage célèbre, et est assuré, comme ami de Gœthe, de vivre à tout jamais dans l'histoire des lettres; car il figurera à perpétuité dans toutes les biographies de l'incomparable poëte, tandis que l'autre, l'auteur de quinze volumes imprimés et d'autant de volumes manuscrits, n'est connu que dans le cercle très-restreint des plus pieux et plus mystiques théosophes.

Ce n'est pas tout, son cousin n'ayant jamais mis son nom dans aucun de ses livres, l'heureux *Actuarius*, en véritable vache maigre, menace d'avaler la vache grasse, le conseiller de légation, auteur de tant de volumes, au point de ne plus en laisser trace. En effet, ces deux hommes si divers, non seulement on les confond l'un avec l'autre, en faisant des deux un seul et même individu, mais on absorbe l'un dans l'autre; et ce n'est pas la vague tradition, ni l'ignorante insouciance, c'est l'histoire, c'est la biographie qui fait cette erreur. Du moins ce sont les savants, et non pas les étrangers, par exemple les Anglais ou les Américains, ce sont même les compatriotes de l'un et de l'autre qui la propagent. Ce sont en un mot des gens qui ont pu coudoyer l'un et l'autre dans les rues si peu larges de la savante cité du Rhin. Vous-même, mon cher Directeur, êtes un peu complice du fait, et vous vous croyez peut-être trop innocent. L'élégant biographe de Dietrich, un des membres qui brillent le plus dans la docte phalange des historiens de l'Alsace, prend ici même, dans la *Revue*, le conseiller pour l'*Actuarius*, quand il dit que le spirituel ami de Gœthe seconda dans son journal le digne maire de Strasbourg.

Il y a plus encore. D'entre les amis eux-mêmes du conseiller, le très-savant Schubert, qui vient de terminer si honorablement sa glorieuse carrière, donne l'exemple de l'absorption. Il n'est pas possible de parler de M. Frédéric-Rodolphe Saltzmann d'une manière plus touchante et dans un langage plus admirable que ne le fait à deux reprises M. de Schubert, qui était allé lui rendre visite en 1820; et pourtant M. de Schubert qui connaît si bien les écrits de son ami, l'ami de Saint-Martin, croit qu'il s'est entretenu avec l'*Actuarius*, avec l'ami de Gœthe, avec l'homme mort en 1812, homme dont il n'a jamais lu une page ni reçu une lettre, mais dont le nom illuminé d'un reflet tombé

de celui de Gœthe, domine sa pensée et égare son imagination au point de lui faire commettre les plus éclatatants des non-sens et des anachronismes.

Si cela arrive aux amis, est-il étonnant que cela arrive à d'autres, et puisque la *Revue d'Alsace* est là tout exprès pour illustrer encore les hommes illustres déjà de l'Alsace et que d'ailleurs elle est un peu complice de la confusion, n'est-il pas juste qu'elle soit l'organe principal de la *rectification ?*

Qu'on confonde ensemble, dans la suite des temps et à distance, deux parents du même nom et de la même époque, cela n'a rien d'extraordinaire; mais que cette confusion se fasse au milieu de compatriotes et de contemporains, cela étonne.

Qu'on oublie au bout d'une seule génération la personne qui a guidé un illustre philosophe, cela afflige; car cela nous montre trop ce que vaut l'humanité, ce que valent nos facultés, notre attention, notre mémoire, et ce que valent nos traditions, notre histoire, même contemporaine et locale.

Voyez plutôt.

Quand je me suis occupé des dernières années de l'Ecole d'Alexandrie, de la chute du polythéisme, de la proscription de ses derniers prêtres, du silence imposé à ses derniers philosophes, de l'alliance suprême des uns avec les autres dans les sanctuaires, conclue aux jours de la persécution, après leurs longues querelles soutenues aux jours de la prospérité, j'ai rencontré dans les familles des uns et des autres quelques femmes d'idolâtre piété, instruites, éloquentes, qui se sont chargées d'initier aux sciences, à la religion et à la philosophie, plusieurs des penseurs les plus distingués et des personnages les plus constants dans leur culte. J'ai trouvé dans Eunape et d'autres historiens, sur les Edésie, les deux Asclépigénie, les Sosipatra et d'autres, des renseignements plus précis que je ne puis m'en procurer aujourd'hui relativement à la personne qui a exercé la plus heureuse influence sur M. de Saint-Martin, l'ami de mon grand-père par alliance. De Madame de Bœcklin, il ne me reste que le nom.

Nous imprimons beaucoup; écrivons-nous assez? Notons-nous assez?

Distinguons-nous suffisamment entre ce qui ne devrait pas même préoccuper nos propres pensées et ce qui mériterait d'être noté et transmis à la postérité?

Aimons-nous assez à questionner nos pères sur ce qu'ils aimeraient le plus à nous apprendre ?

Attachons-nous assez de prix aux grands et beaux souvenirs de famille ?

Honorons-nous, comme nous le devons, les beaux exemples et les grands enseignements qui, de quelque part qu'ils viennent, ne doivent pas être livrés à l'abandon et à l'indifférence ?

Les réponses à ces questions sont trop faciles. Ce n'est pas pour les avoir que je fais les questions et ce ne sont pas au fond des questions que je fais, ce sont des leçons que je voudrais offrir sous cette forme.

Oui, renonçons enfin à une bizarre indifférence pour tout ce qui n'est pas éclat et coup de théâtre ; à ce grossier préjugé, qu'il n'y a d'intéressant que les choses dramatiques qui se rattachent à de grands noms. Toutes les belles choses créent de beaux noms et fondent de belles traditions, le temps, qui est la poésie, aidant la mémoire. Mais il faut ces deux puissances. Notons les belles choses et transmettons-les toutes à la postérité, elles lui seront de grands exemples.

Agréez, mon cher Directeur, l'expression de mes sentiments affectueux et distingués.

MATTER.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Bade et ses thermes, tel est le titre d'un livre de luxe comme la ville et les thermes dont il décrit les vertus et la grandeur.

Le principal auteur de cet ouvrage est notre compatriote, M. le docteur Aimé Robert, le savant rédacteur de la *Revue d'hydrologie* et l'auteur du *Guide du médecin et du touriste aux bains de la vallée du Rhin, de la Forêt-Noire et des Vosges*. — M. Robert s'est associé, pour la partie hydrologique et géologique, son collègue, M. Guggert, médecin-inspecteur des bains de Bade et conseiller intime de S. A. R. le Grand-Duc. Pour l'illustration M. Robert a obtenu le concours d'une pléiade d'artistes de nations aussi diverses que la population mobile dont l'empressement fait, chaque année, la vogue du Tivoli badois. D'une collaboration aussi brillante devait sortir une œuvre tout-à-fait à la hauteur du goût moderne. Cependant on se tromperait fort, si l'on n'attribuait au livre de M. Robert d'autre mérite que la satisfaction donnée aux exigences d'un séjour de plaisirs. Le livre a ses côtés sérieux et utiles et l'agréable semble n'y avoir été mêlé que « pour rompre un peu la monotonie du sujet scientifique. »

La première partie est donnée à la topographie, à la climatologie, à la statistique et à la bibliographie des bains;

La deuxième partie résume l'histoire de la ville;

La troisième partie contient la géologie, la description des sources, une nouvelle analyse des eaux et la flore des environs;

La quatrième partie appartient tout entière à la thérapeutique et la cinquième et dernière partie est consacrée à la description des environs et aux indications utiles aux malades et aux touristes. Rien n'a été oublié, on le voit, et peu de bains possèdent de livre aussi complet.

Quant à l'*Illustration*, le volume contient, outre de belles vignettes tirées du sujet et formant la tête des chapitres, dix gravures très-délicatement exécutées et représentant: le portrait de la grande-duchesse, une vue générale de Bade, le portrait du grand-duc, la vue du palais de conversation, la salle de restauration, le salon du palais de conversation, la nouvelle salle des bals et concerts, le salon des fleurs, le salon Louis XIV et une carte du grand-duché de Bade.

Le volume, grand in-8°, imprimé par G. Silbermann, sur beau papier, se compose de VII-140 pages. On le trouve dans les principales librairies d'Alsace au prix de 5 francs.

Un éditeur courageux et qui mérite d'être applaudi, M. Noiriel, libraire à Strasbourg, a publié un gros volume de 388 pages in-12, qui a pour titre : *Annuaire des adresses du commerce, de l'industrie et des administrations des deux départements du Rhin.* Pour établir ce répertoire, avec l'exactitude qui le caractérise, il a été nécessaire d'envoyer dans toutes les villes de la province une personne qui recueillît les matériaux immenses et un peu arides qu'il contient.

Si les annuaires administratifs ont pour les fonctionnaires une utilité telle que dans les deux départements il en arrive au jour deux chaque année, il est certain qu'un annuaire à l'usage de l'industrie et du commerce, remplit une lacune bien autrement importante que celle comblée par les annuaires administratifs. En général ces derniers ne sont consultés que par les fonctionnaires et ne peuvent rendre que des services secondaires au reste de la société. Or, en 1854, un homme laborieux et estimé dans le monde littéraire d'Alsace, feu J. Bacquol, essaya le premier d'établir un annuaire d'un usage général. Il l'intitula : *Almanach alsacien. Répertoire commercial, industriel, administratif et statistique du Haut- et du Bas-Rhin.* Cet almanach eut le succès d'une utile nouveauté. Les renseignements qu'il donne ont vieilli dans l'espace de cinq ans et c'est cette raison qui a déterminé M. Noiriel à en donner une nouvelle édition considérablement augmentée.

L'annuaire se trouve dans les principales librairies du département au prix de 6 francs.

M. Pillot, président de chambre à la cour impériale de Colmar et M. de Neyremand, conseiller, ont fait paraître, il y a quelques mois, un beau volume in-8° qui se trouve dans les principales librairies de la province au prix de 6 francs et qui a pour titre : *Histoire du Conseil souverain d'Alsace.*

Ce n'est pas outrepasser les limites d'une annonce que de rapporter un extrait de la *Revue des Deux-Mondes* où il est question du livre de MM. Pillot et de Neyremand.

« Rien n'est plus curieux, dit la *Revue*, que de mettre en face de notre magistrature actuelle, centralisée, déplacée, payée par l'Etat, soumise à un avancement régulier, les mœurs et la position de notre vieille magistrature, achetant ses charges et demeurant toute sa vie au même siège. L'histoire du Conseil souverain d'Alsace est écrite avec esprit, pleine de faits curieux et de détails intéressants. Le Conseil souverain d'Alsace a été l'égal des Parlements de Rouen, de Douai, de Metz et de Dijon : ses attributions étaient aussi nombreuses que variées : justice, administration, finances, politique, législation, il embrassait tout. On voit donc l'importance historique et juridique que peut offrir ce livre à tous ceux qui ont intérêt à s'informer des vieilles coutumes et des vieilles lois. »

LÉOPOLD FERTIG.

X. HOMMAIRE DE HELL.

ÉTUDE BIOGRAPHIQUE.

Suite (*).

Trois ans sont consacrés à la publication des volumineux manuscrits, cartes et dessins qui constituent la relation scientifique et pittoresque du voyage en Russie et à la mer Caspienne. La fatigue du cabinet succède à celle de la grande route. Pendant que le corps se repose, la pensée travaille. Ce labeur ardent, qui dote la science géographique de nouvelles richesses, développe aux yeux de l'explorateur de nouveaux horizons. Une voix intérieure lui disait que son œuvre n'était point achevée. Marcher, marcher toujours, semblait être sa devise. Jamais il ne devait entrer dans cette Capoue du doux loisir que rêve le travailleur, quand la sueur perle sur son front, quand il lutte, haletant, avec cet esprit invisible, inexorable parfois, qui s'appelle le destin. Hommaire de Hell était du petit nombre de ceux qui ne transigent jamais avec les devoirs de la mission pénible que leur âme agissante s'est imposée. C'est là leur force. Devons-nous les admirer ou les plaindre ?

Admirons et plaignons à la fois. Un hommage de reconnaissance pour l'œuvre utile, une larme du cœur pour l'ouvrier sacrifié.

Nous allons le suivre, pas à pas, dans la voie douloureuse qui l'a mené jusqu'au cimetière arménien de Djulfa, à Ispahan. Ajoutons toutefois, sans brusquer le dénouement, que le sentier rocailleux, semé de ronces, cachait aussi des roses et que leur parfum pénétrant devenait un cordial dans les moments de défaillance.

(*) Voir les livraisons d'août, septembre et octobre, pages 337, 385 et 469.

Décoré de la croix d'honneur le 26 février 1845, Hommaire de Hell était sorti de la pénombre pour entrer dans le grand jour de la notoriété qui appelle l'attention du gouvernement sur les hommes dont il peut utiliser les services. M. de Salvandy, alors ministre de l'instruction publique, ne se méprit pas sur son compte. La France, stimulée par l'exemple de l'Angleterre, sentait le besoin d'asseoir, d'une manière solide, son influence dans les pays lointains. En Orient surtout, où la diplomatie moscovite et l'astuce anglaise ont fait tant de chemin, il lui fallait des éclaireurs capables de lui fournir des données certaines sur les débouchés qui pouvaient s'ouvrir à notre industrie et à notre commerce. Hommaire avait fait ses preuves comme observateur judicieux. Le ministre lui confia une mission importante, celle de compléter ses recherches scientifiques, géographiques et historiques sur les bords de la mer Noire et de la mer Caspienne et de pousser ses investigations dans l'intérieur des pays qui avoisinent ces deux mers et notamment en Perse. Cette mission fut patronnée également par le ministre de l'agriculture et du commerce, par celui des affaires étrangères et par les administrateurs du Muséum d'histoire naturelle. Les ministres de la marine et des travaux publics fournirent au voyageur les instruments nécessaires à ses observations.

Le voici donc à la fois le délégué de trois ministères, appelé à fournir à chacun d'eux des rapports spéciaux, tâche difficile et multiple à laquelle une activité ordinaire n'eût point suffi, mais devant laquelle la sienne ne recula point. Pendant près d'un an il se prépara à cette nouvelle exploration en étudiant les perfectionnements acquis à la science, dans la manière d'opérer, en se familiarisant avec les instruments et les calculs astronomiques. Au mois de février 1846, il s'achemine vers Toulon, muni de recommandations pour tous les agents diplomatiques français des pays qu'il avait à visiter. Enfin le 18 mai, il s'embarque à Toulon pour l'Italie, accompagné de sa femme et de M. Jules Laurens, jeune peintre que le gouvernement avait attaché à sa mission. Son passage par l'Italie était motivé par le désir de visiter les bibliothèques de Turin, de Florence et de Rome, pour y rechercher, dans les archives, les cartes et relations des voyageurs du moyen âge.

Mme Hommaire de Hell nous initie par le charme de son style à cette première partie du voyage. Le soleil d'Italie, l'attrait magique de ce

pays de la belle nature et des beaux-arts, répandent leur frais coloris sur le début de cette nouvelle odyssée qui devait se terminer si tristement pour elle. Le goût de nos voyageurs pour les aspects pittoresques et vraiment grandioses de la nature leur fit choisir la route du col de Tende pour se rendre de Nice à Turin. Au sommet du col, c'est-à-dire à 5,540 pieds de hauteur, ils sont assaillis par une tempête affreuse mêlée de tonnerre et d'éclairs, qui rend un moment leur situation critique, pendant que leur attelage, composé de dix mulets placés à la file, gravissait péniblement des rampes suspendues sur l'abîme.

Arrivé à Turin, le premier soin d'Hommaire de Hell fut de visiter les bibliothèques où il trouva de précieux matériaux à utiliser. Quelques jours après il fut reçu en audience particulière par le roi Charles-Albert qui s'entretint avec lui pendant plus d'une heure et lui donna, comme souvenir de sa haute estime, la grande médaille d'or qu'il venait de faire frapper pour les savants étrangers. Le hasard voulut qu'Hommaire reçût le premier exemplaire de cette médaille. Au moment de se séparer, le roi lui dit ces paroles : « Je désire beaucoup vous revoir, mais, dans deux ans, qui sait si nous serons vivants l'un et l'autre? » Cette interrogation, au sens prophétique, a reçu sa réponse du destin. Deux ans après, le vaincu de Novare succombait à une lutte inégale et le voyageur français mourait emporté par la fièvre.

Pendant son séjour à Turin, Mme Hommaire de Hell fut présentée à Silvio Pellico par Mme la marquise de San-Tommaso, et, faveur bien rare, elle reçut de l'illustre prisonnier du Spielberg une lettre autographe qu'elle conserve comme une relique. Je transcris ici ce galant hommage de l'auteur de *Francesca da Rimini :*

« Madame, mon devoir aurait été d'aller vous présenter mes hommages en personne, et j'aurais été trop heureux de le remplir. Je compte sur toute votre indulgence. Permettez-moi, en la réclamant, de vous dire encore combien j'ai été touché de l'aimable visite dont vous avez daigné m'honorer. Si ces grandes chaleurs ne nuisaient pas à ma santé toujours si faible, je n'aurais pas manqué d'aller vous remercier moi-même. A mon sentiment de reconnaissance, se joint celui du haut respect que m'inspire en vous, Madame, l'accord du mérite intellectuel et de la bonté. Quand cet accord ne serait pas attesté par tout le monde, on le devinerait en vous voyant. C'est

aussi l'avis de notre excellente amie, Madame la marquise de Saint-Thomas.

« Je fais des vœux bien sincères pour votre bonheur, et suis, Madame, votre très-humble serviteur.

« Silvio Pellico.

« 29 juin 1846. »

L'itinéraire de nos voyageurs les conduit successivement à Gênes, Modène, Lucques, Pise, Florence, Venise et Rome. Hommaire de Hell résume les résultats de ses recherches cartographiques dans les bibliothèques de ces différentes villes. Il met en lumière plusieurs documents géographiques du moyen âge qui dormaient, jusqu'alors inconnus, dans la poussière des cartons. Il rédige des notices sur chacun d'eux et les adresse au vicomte de Santarem qui s'occupait de l'histoire des découvertes des Portugais et de l'état des sciences géographiques avant ces découvertes. Le travail d'Hommaire, commenté et analysé par le vicomte, a été publié dans le tome VII du *Bulletin de la Société de géographie*, en 1847.

En consacrant quelques pages aux merveilles artistiques écloses sous les anciennes républiques italiennes, et en étudiant la physionomie des diverses races qui composent l'Italie moderne, il est amené à une réflexion politique qui, dans le moment actuel, a sa portée, alors surtout qu'on la rapproche de celles émises par M. de Lamartine, dans son dernier entretien sur Machiavel: « Quand on parcourt les différents Etats de l'Italie, dit Hommaire de Hell, on est frappé de la jalousie presque furieuse qui règne entre eux. Cela tient encore aux mœurs du passé, à l'esprit exclusif que les différents modes de gouvernement ont répandu sur toute l'Italie. Non seulement chaque Etat, mais chaque ville est jalouse de sa voisine. Le sentiment patriotique ne dépasse pas les murs d'une cité. Le Toscan déteste le Milanais; le Milanais abhorre le Piémontais; le Piémontais méprise le Napolitain, et ainsi de suite. Par cette cause, la publicité, si nécessaire aux œuvres d'imagination, est presque inconnue en Italie. On y prend autant de soin à étouffer un nom qui veut se faire jour, que dans tel autre pays à le prôner. Tout écrivain ou poëte, s'appelât-il Manzoni ou l'Arioste, ne saurait trouver hors de chez lui un éditeur quelconque, par la seule raison qu'il est Toscan, ou Vénitien, ou Milanais. Ainsi, pour les imaginations vives, les intelligences élevées,

il n'y a en Italie ni gloire ni profit ; et cependant que de charmants poëtes ! » [1]

On conviendra que ce portrait, peut-être un peu trop chargé, s'est singulièrement adouci, dans ces derniers temps, sous l'influence du sentiment national qui fait litière des vieilles antipathies de races pour suivre, avec un remarquable ensemble, le mouvement d'unification.

Les voyageurs arrivent à Rome la nuit, sous le feu des brillantes illuminations qui terminaient la fête du couronnement de Pie IX. Grâce à l'obligeance du cardinal Spada Medici, minéralogiste distingué, pour lequel Hommaire avait des lettres de recommandation, ils peuvent jouir, de près, de l'entrée solennelle du pape dans la basilique de Saint-Pierre.

De Rome, nous passons sans transition à Constantinople. Un coup de baguette, et le changement de décoration à vue est produit. La reine du Bosphore est pour nous une vieille connaissance. Nous ne nous y arrêterons pas, quelque demangeaison que nous éprouvions de suivre l'explorateur dans ses appréciations nouvelles sur la transformation politique de la Sublime-Porte, sur ses tendances à *s'européaniser*.

C'est ici que commence, à proprement dire, le second voyage d'exploration qui devait tendre à la réalisation du programme que les différents ministères avaient tracé à Hommaire de Hell. Cette fois le voyage présentait en perspective des péripéties trop aventureuses pour qu'une femme pût les affronter. Madame de Hell dut donc se résigner à ne point suivre son mari. Elle s'installe à Thérapia, dans une charmante maison turque appartenant à un négociant français.

Un plan d'une hardiesse, ou plutôt d'une témérité inouïe, roulait dans la tête de son mari. « Je me préparai, le 2 août 1846, dit-il, à faire ce que nul savant ni touriste n'avait même tenté : un voyage en barque le long de la côte, depuis l'entrée de la mer Noire jusqu'à Varna ; et, par terre, de ce point jusqu'à Custendjeh ; remontant ensuite toute la ligne du fameux canal dit de Trajan, qui aboutit à Tschernovoda, pour descendre le Danube par Galatz, et en étudier plus bas les diverses embouchures. Cette expédition, non moins dangereuse qu'intéressante, me permit de réunir (en dehors de mes

---

[1] *Voyage en Turquie et en Perse*, tome I, p. 93. Paris, P. Bertrand, éditeur, 1854.

travaux géologiques qui figureront dans le volume scientifique), un grand nombre d'observations historiques, artistiques, commerciales et pittoresques. »

Ce projet audacieux de naviguer dans une barque sur les flots inhospitaliers de la mer Noire, au risque de se briser cent fois contre les récifs de la côte, me rappelle l'entreprise non moins téméraire du lieutenant Waghorn, de la marine anglaise, qui, alors qu'il cherchait à faire prévaloir une nouvelle route pour la malle des Indes, s'aventurait seul, en barque, sur la mer Rouge.

Le mot impossible n'arrête point ces enfants perdus de la science. L'attrait de l'inconnu les domine et les pousse en avant. Hommaire de Hell arbora le drapeau tricolore sur sa barque et se lança gaîment dans les hasards avec son compagnon M. Laurens qui, en sa qualité d'artiste français, avait aussi quelque peu le droit d'être téméraire. Faute de pouvoir jeter l'ancre pour les haltes de nuit, on tire la barque à terre, on s'enveloppe de son caban et l'on couche à la *belle étoile*. Que de fois la belle étoile ne fut-elle pas, pendant cette course périlleuse, la lampe de nuit de nos voyageurs !

La physionomie de l'équipage eût fourni le sujet d'un beau fusain à Decamps ou à Dauzats. Ce profil original, le voici tel qu'Hommaire l'a crayonné : « Le personnel de notre petite troupe se composait : 1° du capitaine Ianko, patron de la barque ; de trois matelots : Stevri, vieux rat de côte, pêcheur et maraudeur ; Stamachi, ancien constructeur de navires, réduit par la mauvaise fortune au modeste rôle de matelot, et Yani, présentant à eux quatre la crême des rayas grecs en ladrerie, friponnerie et poltronnerie ; 2° d'un nommé Joseph, ancien figurant des boulevards de Paris, cumulant les fonctions de cuisinier et de drogman et possédant, en outre, une habileté au tir très-précieuse pour varier nos ressources culinaires. »

Il y a quelque chose de si étrangement accentué dans les impressions morales de cette partie du voyage que je suis entraîné ici à une nouvelle citation textuelle, en dépit de la loi de concision que je me suis imposée et qui me force à prétérir bien des choses importantes :

« L'un des obstacles les plus sérieux était d'avoir à lutter constamment, avec des moyens presque nuls, contre une mer que la position et la latitude de ses côtes livrent à toutes sortes de variations ; mer peu connue, dont les récifs et bas-fonds la privent d'un seul bon port sur presque tout son périple. Mais le désir de ne jamais perdre

de vue un seul point de la côte, et, au besoin, de pouvoir y toucher, m'avait forcé de choisir une embarcation qui pût raser la base des rochers, pénétrer dans les moindres anses, comme une hirondelle de mer, et me permettre de prendre pied, sans grands embarras de manœuvre, chaque fois que la nature de mes études l'exigerait.

« Cette façon de voyager possède, au résumé, un charme extrême, en dépit ou plutôt à cause du danger qui en résulte. L'attention, sans cesse en éveil, donne de l'importance à toute chose. La marche des nuages, le vent qui fraîchit, une lame qui déferle, la physionomie plus ou moins sérieuse des rameurs, le vol plus ou moins rapide d'un oiseau, tout devient présage, avertissement.

« Puis on est si parfaitement isolé du monde entier en face de cette mer étourdissante, et de cette ligne de côtes prolongeant à l'infini ses promontoires, ses falaises, ses dunes mouvantes et ses roches fracturées, qu'un sentiment d'orgueil se mêle aux mille impressions d'une situation aussi exceptionnelle. La création semble vous initier à ses secrets les plus cachés. On la surprend, pour ainsi dire, en déshabillé. Ces roches aux attitudes bizarres, ces brisants couverts d'écume, ces débris de coquilles, roulés dans le sable, toute cette nature si bouleversée en apparence, deviennent, pour le géologue surtout, un livre ouvert où il lit couramment l'histoire de notre planète.

« Au point de vue de l'art comme à celui de la science, un tel voyage ne saurait manquer d'être fécond en heureuses inspirations. Toutes les facultés de l'imagination sont éveillées, tous les instincts poétiques exaltés dans cette succession d'effets et de contrastes qui se reproduisent perpétuellement et plongent l'âme dans une contemplation sans limites.

« Parfois il se mêle à ce ravissement de l'esprit une profonde inquiétude des sens. Tant de calme, d'harmonies et de murmures peuvent être si vite remplacés par les sifflements de l'orage, qu'on ne saurait raisonnablement compter que sur l'heure présente, et cette prescience du danger maintient l'âme dans une exaltation presque continuelle. »

Un soir, la tempête jeta la frêle embarcation sur le *cap Kara-Bournou* ou *cap Noir*, dont la réputation sinistre fait trembler les marins. Les bateliers ne pouvant plus faire usage de la rame ni du gouvernail, se jettent à genoux, croyant leur dernière heure venue,

et invoquent la *Panaghia* (la Sainte-Vierge). Hommaire de Hell et Ianko parviennent, à force de présence d'esprit, à leur faire reprendre courage. On tourne le cap et la lame furieuse jette l'esquif, comme par enchantement, dans une jolie petite baie que vint éclairer la lune à travers une déchirure de nuages. Deux barques de charbonniers étaient emprisonnées là depuis huit jours, attendant un vent favorable pour démarrer. « *Francis! Francis!* (des Français!) s'écrièrent quelques hommes accourus autour du pavillon national qui flottait sur la barque d'Hommaire,..... *il n'y a effectivement que des hommes de cette nation assez fous pour se jouer ainsi de la tempête! Allah! ils sont nos amis et nos hôtes!* »

Après quinze jours d'attente, nos argonautes reprennent leur course le long de la côte accidentée, dont l'aspect sauvage et les lignes abruptes offrent à l'œil une succession d'effets pittoresques, et à l'observation une série d'éléments nouveaux. Nous ne nous arrêterons point aux nombreuses stations du voyageur, mais nous dirons un mot de *Bourgas*, l'un des points les plus animés de la côte, qui a pris rang, depuis peu d'années seulement, dans les échelles commerciales de la mer Noire. Des négociants français de Constantinople y ont établi des agences pour l'exportation des blés de Bulgarie où la culture est en voie de progrès. Hommaire lui prédit, dans un avenir prochain, une grande importance commerciale.

Sur la plage déserte d'*Emona*, l'expédition rencontra une quantité considérable de débris de navires naufragés. Pour réchauffer leur campement de nuit, les matelots échafaudèrent une pyramide énorme de mâts, de planches, de troncs d'arbres et autres matières combustibles, auxquels ils mirent le feu. Cet incendie répandait sa clarté rougeâtre au loin sur les caps et les bois de la côte. Tout-à-coup les voyageurs sont réveillés par un carillon de clochettes incompréhensible d'abord, lorsque de grandes ombres informes et fantastiques s'agitant autour du bûcher, leur donnèrent l'explication de l'énigme. « C'était simplement un troupeau de buffles attiré par l'éclat de la flamme. Leurs formes antédiluviennes, leur attitude stupide et farouche, exagérées encore par le clair-obscur du feu, pouvaient servir d'aliment aux plus bizarres caprices de l'imagination. »

Varna, capitale de la province, et foyer de l'ancien esprit des janissaires, n'offre d'autre intérêt que celui de sa situation commerciale pour l'exportation des blés. L'un des points les plus intéressants

de l'itinéraire est *Custendjeh*, l'ancienne *Tomi* où une opinion accréditée place le lieu d'exil d'Ovide. En rappelant ce souvenir historique, Hommaire de Hell signale l'innombrable quantité de débris antiques, aussi riches que divers, qui font de cette localité un véritable musée en plein air. Triste pays, en somme, que cette région du Danube où notre explorateur vécut de privations jusqu'à son arrivée à Galatz. Pendant la quarantaine rigoureuse à laquelle il fut assujetti, avant d'entrer dans cette ville, il s'occupa de l'examen raisonné et de la classification de plus de trois cents échantillons géologiques. Il y résuma également les aperçus historiques, scientifiques et commerciaux de son voyage, se préoccupant sans cesse du but multiple de sa mission qui l'obligeait à correspondre avec trois ministères. On conçoit dès lors ce que dut dépenser d'activité l'homme voué à une pareille œuvre qui surexcitait les facultés de l'esprit pendant que le corps, moulu par la fatigue, réclamait du repos. Une organisation plus robuste que la sienne n'y eût pas résisté. Aussi fut-elle minée par un mal sourd que nous verrons prendre peu à peu une tournure fatale.

Le 25 octobre, Hommaire et son compagnon partirent pour Iassy en *carotsa* de poste, véhicule comparable, pour la forme et l'élasticité négative, à l'affreux péréclatnoï. « C'est une sorte de brouette d'osier remplie d'une botte de foin, et emportée avec une rapidité effrayante par un nombreux attelage. Les roues, plutôt pentagones que rondes, ne sont, la plupart du temps, maintenues dans leur boulon que par la vitesse de la course, et très-souvent il leur arrive de rester en chemin sans qu'on daigne s'en apercevoir avant la station. »

De la description de Iassy, dont un séjour antérieur lui avait fait apprécier toutes les ressources, Hommaire passe à l'histoire politique moldave. Il détache de ses études inédites sur ce pays quelques pages rendues fort intéressantes par les événements dont les principautés sont depuis quelque temps le théâtre.

Cette première phase d'exploration terminée, nos voyageurs prennent passage pour Constantinople à bord d'un paquebot du Lloyd autrichien, le *Ferdinando Primo*, et, le 11 novembre, après deux mois et demi d'absence, ils rentrèrent à Thérapia, ville située sur le Bosphore, à quelque distance de Constantinople, et lieu de résidence ordinaire des ambassadeurs étrangers. L'hiver fut consacré à se préparer au voyage en Asie-Mineure et en Perse. Hommaire de Hell souffrait alors des premières atteintes d'un mal qui ne devait plus le

quitter et contre lequel sa force morale luttait avec une incroyable énergie. « Tout en faisant mes préparatifs pour le grand voyage de l'Asie centrale, j'étais comme le marin qui met le pied sur son navire, et qui, tout disposé à courir de nouveaux dangers, n'en jette pas moins un long et mélancolique regard sur cette terre qu'il abandonne, cette terre où sont ses affections, sa famille, ses souvenirs. Grâce aux excellents soins des docteurs Vérollot et Pelletan, et surtout à la présence constante de ma femme, la maladie, dont les symptômes avaient d'abord paru alarmants, finit par s'humaniser au point de me permettre, au mois de mai, une longue excursion dans l'Asie-Mineure, en compagnie de ma femme, du général Iochmus et de M. Laurens. »

Il y a dans ce long regard jeté sur la terre des affections et des souvenirs comme un pressentiment pénible, que durent partager ceux qui entouraient le célèbre voyageur. Néanmoins l'illusion triompha des vagues appréhensions qui pouvaient se faire jour. On comptait sur l'influence du doux climat de la Bithynie et cette espérance ne fut pas complétement déçue : un mieux sensible se produisit à la suite de cette excursion à Nicomédie, à Nicée et à Brousse.

Suivons-le donc sur cette terre antique peuplée de souvenirs, dans ce jardin luxuriant où la création semble avoir épuisé ses charmes, tant elle y a jeté à profusion le beau sous toutes les formes. Ce golfe de Nicomédie est magique. L'ancienne Grèce semble y revivre, et, n'était le turban de l'islam qui rappelle à la réalité contemporaine, on laisserait volontiers l'imagination vagabonde faire une excursion dans le domaine des dieux du paganisme, pour vivre quelques instants dans le monde antique qui nous a laissé tant de nobles œuvres. Sur le paquebot que montaient nos touristes il n'y avait que des familles turques, les hommes fumant gravement, les femmes nonchalamment étendues sur des tapis. Hommaire n'eut jamais qu'à se louer de la discrétion des enfants de Mahomet. Il leur rend cette justice qu'ils possèdent un tel sentiment de réserve et de dignité, que jamais ils ne se permettent la moindre manifestation désobligeante envers qui que ce soit. « Aussi, ajoute-t-il, toute personne qui a vu l'Orient, a-t-elle le droit de réfuter l'opinion généralement accréditée et très-fausse qui représente ce peuple comme rempli d'intolérance et de grossièreté vis-à-vis de l'étranger. »

Le regard fasciné par les fleurs, l'éclat, les rayons, la sérénité

enivrante de cette nature unique, la compagnie débarque à Nicomédie, la vieille ville des conciles. Tout en affirmant que la plume et le pinceau sont impuissants à rendre les merveilleuses magies des scènes de la nature, Mme Hommaire de Hell a crayonné de main de maître le tableau qui se présentait devant elle et dont je voudrais, si je n'étais déjà trop prolixe, donner ici une rapide esquisse. Mais les chevaux sont sellés et la caravane se met en marche pour Nicée où l'attendent d'autres émotions, où se déroulent d'autres panoramas. Nous voici près du lac de *Sabandja* qui fournit à Hommaire de Hell l'occasion d'une dissertation sur les moyens de relier ce lac avec la mer de Marmara par un canal ou un chemin de fer du système américain, pour créer un débouché aux produits de cette contrée si bien douée et malheureusement si stationnaire. Il se passionna pour une question d'un si haut intérêt, qui avait déjà tenté les anciens rois de Bithynie, et exécuta des nivellements qui établissent à 47 mètres d'altitude le point culminant de la plaine. Cette opération lui fournit de nouveaux arguments en faveur de la fermeture ancienne du Bosphore et de sa rupture à une époque rapprochée. Son travail fit l'objet d'un rapport au grand vizir et, comme preuve de la haute appréciation faite de ses services par le gouvernement turc, l'ingénieur français reçut bientôt du sultan Abdul-Medjid une tabatière d'or enrichie de diamants [1].

A Brousse, l'ancienne *Prusias ad Olympum*, qui, dans ces derniers temps servit de lieu de retraite à Abd-el-Kader, M. et Mme Hommaire allèrent rendre visite à l'émir Beschir, ce prince de la montagne, chef des Druses, des Maronites et des Métualis, qui offrit à M. de Lamartine, en 1834, une si somptueuse hospitalité dans son palais moresque du Liban.

« Depuis lors, déchu de toute sa puissance, il est prisonnier des Turcs et vit modestement à Brousse, supportant l'exil et la pauvreté en âme fortement trempée. Nous le trouvâmes installé avec toute sa famille dans une modeste maison séparée de la ville par un large ravin. Sa réception fut digne et gracieuse. Il nous parla beaucoup de M. de Lamartine, nous offrit les pipes et les confitures, et permit à

---

[1] Il était à Trébizonde quand l'avis de ce cadeau lui arriva par l'entremise de M. de Bourqueney, ambassadeur de France. Sa première pensée, en recevant ce faible témoignage de gratitude, fut pour sa femme à laquelle il écrivit ces mots : « Voilà donc des diamants que je dépose à tes pieds, ma bien aimée Adèle. »

ma femme de visiter son harem. D'une stature petite et cambrée, il porte légèrement ses quatre-vingt-cinq ans et ne paraît guère plus âgé que son fils aîné, le prince Amine, vieillard à barbe blanche, fort insignifiant de sa personne. » [1]

Rentré à Constantinople, Hommaire consacre sa dernière halte sur le sol européen à étudier, pendant un mois, les courants du Bosphore. Les résultats de ses observations sont consignés dans un rapport qu'il adressa de Tauris à M. Elie de Beaumont et que cet illustre savant s'empressa de communiquer à l'Académie des sciences qui l'inséra dans ses *Comptes rendus*.

Le moment suprême de la séparation était arrivé. D'après les calculs d'Hommaire, son voyage en Perse devait durer dix-huit mois. Ses arrangements sont pris pour quitter Constantinople en même temps que sa femme qu'un paquebot autrichien ramena en France par la voie de Trieste. Une correspondance active, incessante s'établit entre ces deux âmes si bien faites pour se comprendre. Le magnétisme de la pensée devait amortir entr'elles l'effet de la distance. Ces pages trempées de regrets, brûlantes d'affection, illuminées d'espérances, je les ai sous les yeux. « Aimer, c'est souffrir, mais aussi c'est vivre » a dit Benjamin Constant. Elles trouvent ici leur application, ces paroles sorties du fond de l'âme. C'est presqu'uniquement par le cœur que vécut Hommaire de Hell pendant son dernier voyage. Le souvenir et l'espérance soutenaient sa marche, et quand le corps ployait sous la souffrance, l'étincelle intérieure relevait son courage.

Notons ici la lettre qu'il écrivit à sa femme, la veille du jour où il quitta l'Europe pour ne plus la revoir :

« Constantinople, 26 juin 1847.

« Jamais séparation n'a été plus douloureuse que celle qui est venu clore les jours de bonheur que nous avons passés ensemble sur le Bosphore. Après tant d'émotions, la nuit fut ce qu'elle devait être, une nuit d'insomnie, de regrets et de découragement. Ce matin, je me suis occupé à mettre ordre à mes affaires. Ce travail ajouta encore à ma tristesse, car chaque objet me parlait de toi. Pourquoi donc, ma chère amie, existe-t-il dans la vie des circonstances assez impérieuses pour séparer ceux qui s'aiment et leur enlever ainsi dix-huit mois de bonheur ? C'est ce que je me suis demandé bien souvent.

---

[1] *Voyage en Turquie et en Perse*, tom. 2, p. 303.

Tel est le monde dans lequel nous vivons. La fortune ne favorise que le petit nombre : aux autres sont tombés en partage le travail et les sacrifices de tout genre.

« Mes réflexions sont toujours bien amères, j'ai de la peine à retenir mes larmes en songeant à ton isolement et au mien et à cette longue suite de jours à passer sans nous voir; et cependant, je le sens, l'espérance et la confiance commencent à renaître en moi et je crois qu'il y aura encore bien du bonheur pour nous. . . . . »

Parti à cheval d'Anatoli-Kavah, il longe, cette fois, la côte méridionale de la mer Noire jusqu'à Trébizonde. Station intéressante à Uscoup, l'ancienne *Prusias ad Hypium*, la rivale de Brousse, par l'ancienneté des souvenirs historiques, par les monuments, par le charme du site. Partout, dans l'enceinte de la cité romaine, le sol est jonché de splendides débris, témoins irrécusables d'une grandeur et d'un luxe architectural inouïs. Hommaire de Hell fouille le sol de cette nécropole et y recueille d'importants matériaux pour son œuvre, d'abord les ruines d'un très-vaste théâtre de construction romaine, une enceinte de murailles probablement grecques et puis un grand nombre d'inscriptions complètes et très-étendues. De ces inscriptions, en caractères grecs, il recueillit une douzaine et en estampa avec le papier cinq des plus remarquables. Elles ont été reproduites par la lithographie dans le grand atlas qui accompagne le *Voyage en Turquie et en Perse*, traduites et commentées par M. Philippe Le Bas, membre de l'Académie des Inscriptions et belles lettres. Les inscriptions recueillies à Custendjeh, Varna, Midiah, Nicomédie, Brousse, Héraclée, Sinope, sont également reproduites à la suite du volume scientifique du voyage.

A Héraclée la petite caravane abandonne pour quelques jours la voie de terre et s'embarque dans une felouque avec un équipage composé de quatre matelots et d'un *reïs* (capitaine). Hommaire choisit ce mode de voyage pour être mieux en mesure d'étudier le littoral bordé, sur ce point, de hautes falaises. Plus loin il rencontre des roches basaltiques qui s'élèvent à 60 mètres de hauteur, dont quelques unes sont brisées et affectent la forme des clefs de voûtes qu'on voit au-dessus des portes des mosquées à Constantinople. Bientôt l'attention des voyageurs est distraite par les soubresauts d'une compagnie de phoques se donnant la chasse à fleur d'eau. Hommaire lance une balle à l'un de ces innocents qui se couche sur le flanc et se laisse

amarrer à la barque. Il dépouille le phoque, qui a $1^{m}\,80^{cm}$ de longueur et qu'il comptait envoyer au Muséum d'histoire naturelle de Paris; mais le savon arsénical employé pour l'empaillage étant impuissant à combattre les effets d'une chaleur extrême, cette peau répand une odeur infecte et l'on est obligé de la rejeter à la mer.

Le 19 juillet, après de vains efforts pour courir de nouvelles bordées, la caravane dut choisir son campement de nuit au milieu de roches éboulées, dans un site sauvage. J'aime ces tableaux accentués d'un campement de nuit. Ils ont une touche poétique qui repose le regard fatigué et fait rêver la pensée. Voyez plutôt cette scène de clair-obscur qui ferait une belle eau-forte:

« M. Laurens et moi sommes assis sur une roche un peu inclinée, lui dessinant, moi prenant des notes; à nos pieds, l'Arménien et le drogman s'occupent, autour d'un feu de broussailles, des préparatifs du souper, tandis que Lémana, le dos appuyé contre le rocher, fume silencieusement le narghilé, et ressemble, avec son éclatant costume de cavache [1] et sa tête orientale, à quelque pirate de l'Archipel méditant la prise d'une tartane remplie de sequins. Pour dernier trait, nos bateliers, placés sur un gros bloc près du rivage, font leur prière avec ce recueillement profond qu'on ne rencontre que chez les Musulmans. On conviendra qu'une telle scène, ayant pour perspective la mer, pour lumière les teintes ardentes du couchant, et pour fond un amas de roches bouleversées, aux tons dorés, vaut bien la peine d'être décrite. C'est une grave et poétique impression, dont le souvenir restera ineffaçable. Nous en jouissons longuement, laissant aller notre pensée et nos rêves vers tout ce que nous aimons, tout ce que nous avons quitté, associant ainsi le passé au présent, le souvenir à l'espérance. »

La barque poursuit sa route et fait escale à Inéboli, où le voyageur relève quelques inscriptions gréco-latines maçonnées dans la frise d'un pont et qu'il reproduit dans son atlas scientifique. A Hadj-vel-Oglou, il entre dans un café entièrement isolé tenu par un ancien janissaire qui a fait la campagne d'Egypte. Le nom de Napoléon est le premier qui sort de sa bouche. Partout, dans ces contrées reculées

---

[1] *Cawas* ou *cavache*, espèce de soldat turc, attaché comme garde à la personne d'Hommaire de Hell.

de l'Orient, le prestige de la gloire française est empreint dans le souvenir.

Après une série de vents contraires qui faillirent faire chavirer plus d'une fois l'embarcation, la silhouette de Sinope, ancienne capitale du royaume de Mithridate, se découpe devant elle, et les voyageurs y goûtent un repos durement acheté. Sinope est triste; pas de commerce, pas de garnison. M. Laurens y trouve pourtant de quoi enrichir son album : une magnifique porte de mosquée lui sert de frontispice pour le grand atlas pittoresque qui accompagne la relation du voyage et où le jeune artiste a traduit avec âme, dans des planches bien autrement intéressantes que la froide photographie, les richesses monumentales de l'Orient. Depuis le passage d'Hommaire, la physionomie de Sinope est devenue plus triste encore, les bombes russes l'ayant complétement ravagée au début de la guerre de Crimée.

A Aladjam, la caravane reprend sa route à cheval, guidée par le chef du district, Turc d'une belle figure, et par ses parents qui donnent à nos Français le plaisir d'admirer leur adresse dans les rapides évolutions qu'ils font à travers la plaine. La route suit toujours la côte; et à une vingtaine de lieues de là, elle les mène à Samsoun, ville mal bâtie, mal habitée, ayant un port presqu'impraticable et qui n'offre rien d'intéressant que son commerce de sangsues et de tabacs. La région de Samsoun et celle de Tscherchembeh, qui y touche, sont souvent visitées par des fièvres mortelles. En dépit de cet air pernicieux, la santé d'Hommaire de Hell se soutient assez bien, et il en donne l'assurance à sa femme dans une lettre datée du 10 août 1847. Il dort bien toutes les fois qu'il couche sous la tente et il se réveille toujours le matin parfaitement dispos, ce qui lui arrivait assez rarement dans ses voyages en Moldavie et en Bessarabie. Dans les environs de Tscherchembeh, les voyageurs vont visiter Thermeh, l'ancienne *Thémiscyre* des Amazones, située dans une plaine coupée de marécages. « Le célèbre *Thermodon* qui figure si admirablement dans le tableau de Rubens, *la Destruction des Amazones*, est une sale rivière aux eaux croupissantes et bordée, de chaque côté, de roseaux. Toute cette région a quelque chose de malsain, de fiévreux, qui impressionne de la manière la plus désagréable. »

Cette impression fâcheuse est rachetée bientôt par le délicieux aspect que présente la ville d'Eunieh. La caravane met pied à terre dans un magnifique palais oriental construit par Soliman-Pacha. Nos

voyageurs sont installés dans un kiosque tout couvert de peintures et d'arabesques, orné de colonnettes moresques, possédant une charmante fontaine en marbre, réalisant enfin tout ce luxe oriental qui parle tant à l'imagination, et ressemblant à une page détachée des *Mille et une nuits*, quand les ombres du soir y ont jeté leur vague mystérieux. Mais l'insouciance orientale laisse tomber, petit à petit, ce palais en ruine : il est presqu'abandonné, et Hommaire, en y fumant son tschibouk, a inscrit sur un panneau la phrase suivante : « L'araignée file sa toile dans cette demeure ; la source de la fontaine est tarie, et deux infidèles dorment sur ces divans où se sont reposés les plus puissants seigneurs de la contrée. »

Voici un souvenir de Lucullus. Hommaire débarque le 18 août, à *Kérésoun*, l'ancienne *Cerasus*, la patrie des cerises. Cette charmante petite ville, à laquelle notre vieille Europe doit ce fruit savoureux, est doublement pittoresque, et par la nature et par les nombreuses ruines qui attestent son antiquité. Seulement, les cerisiers n'y abondent plus aujourd'hui : ils ont fait place aux noisetiers qu'on y voit à profusion, et qui constituent le principal produit du pays.

N'oublions pas de dire, qu'avant d'aborder à Kérésoun, Hommaire eut l'occasion de se retremper aux souvenirs mythologiques, en passant devant le cap *Iasoun*, qui rappelle Jason et le voyage des Argonautes. « Dans l'horizon, se dessinent deux caps dont l'un porte encore le nom si célèbre de *Jason*. Quel aliment pour l'imagination ! Jason, Médée, la Toison d'or, le dragon monstrueux, les cailloux de la plaine qui se transforment en combattants, et par-dessus tout, le crime odieux de Médée se vengeant sur ses enfants de l'abandon de leur père ! Tout ce sombre et merveilleux drame revient à la mémoire, se dégage des limbes du passé, et fait rayonner sa poésie sur ces lieux enchanteurs. » (1)

Nous touchons à Trébizonde dont le panorama forme un tableau saisissant. En débarquant, Hommaire envoie Lémana, son cavache, chez le pacha, pour avoir un logement. Une petite maison arménienne, située au fond d'un jardin, est mise à la disposition des voyageurs. Dans la soirée, Ismaïl-Pacha, neveu du sanguinaire Ali, pacha de Janina, leur envoie un officier et des chevaux richement harnachés

(1) Journal du voyage, rédigé par Mme Hommaire de Hell, d'après les notes de son mari.

pour les conduire à son palais. Des cavaches, portant des torches, les précèdent et leur font traverser la ville, au milieu de la foule curieuse qui les prend pour des ambassadeurs d'Occident. Arrivés chez le gouverneur, ils sont reçus dans un salon éblouissant de lumières, de pierreries et d'autres objets de prix ; mais le cérémonial ennuyeux auquel ils sont assujettis pour prendre le café et fumer la pipe traditionnelle, enlève une partie de son charme à cette réception.

M. de Clairambault, consul de France, fait les honneurs de Trébizonde à Hommaire de Hell : il le présente aux consuls des autres nations. Le 29 août, il le recevait à déjeûner, en compagnie de quelques européens, dans une petite maison de campagne, au bord de la mer. De ce point, on voyait arriver, à toute vapeur, le paquebot anglais faisant le service entre Constantinople et Trébizonde. Les cœurs palpitaient : chacun, à un point de vue différent, couvait du regard le messager d'Europe qui devait apporter à l'un des journaux et des papiers d'affaires, à l'autre des missives plus précieuses, des nouvelles de la famille. La causerie, animée par un feu roulant de questions et de répliques, allait se prolonger, quand un courrier, porteur des bienheureuses dépêches d'Europe, vint y mettre fin et apprendre en même temps à Hommaire que des amis de Constantinople, lord et lady Bruce Chichester, l'attendaient à bord du vapeur. « Il n'y a vraiment, dit-il, que des Anglais pour tenir une parole donnée et reçue sans importance. En se séparant de moi à Thérapia, ils me dirent simplement : « *Nous irons vous serrer la main à Trébizonde*, » et, en effet, ils venaient remplir leur promesse. »

Ces riches insulaires, qui avaient beaucoup couru le monde, étaient venus se reposer sur les bords du Bosphore où une liaison intime s'établit entre eux et M. et Mme Hommaire de Hell. A leurs yeux, c'était chose toute simple que de venir passer vingt-quatre heures à Trébizonde pour dire un dernier adieu à l'ami qui allait se séparer d'eux pour longtemps. Lady Chichester était pour le voyageur comme une dernière apparition du monde européen, lui rappelant ce qu'il y avait laissé de plus cher. Un pénible serrement de cœur les sépara et le paquebot, en cinglant vers l'Europe, emporta dans son panache de vapeur l'espoir du retour.

CH. GOUTZWILLER,
Secrétaire en chef de la mairie de Colmar.

(La suite à une prochaine livraison.)

FROIDS EXTRAORDINAIRES.

764 A 1709.

Parmi les titres que nous ont laissés les moines de Marbach, se trouve un volume manuscrit en allemand, ayant pour titre : *Prothocollum Marbacense, de anno 1681*. Il contient principalement des baux de biens-fonds et des constitutions de rentes, des remèdes pour toutes sortes de maladies ainsi que des recettes pour clarifier le vin, pour faire une pêche abondante et pour détruire la vermine. Au milieu de ces recettes se trouve la description en vers de la fondation du couvent et l'épitaphe pompeuse du fondateur, le noble Eberhard de Gueberschwihr. Le volume se termine par la formule des serments à prêter par les employés et serviteurs de l'abbaye, et par une histoire détaillée des conversions opérées sur des juifs par les moines de Marbach. Outre toutes ces transcriptions, on remarque l'indication suivante *des hivers rigoureux éprouvés depuis l'an 764 jusqu'en 1709.*

« Il y eut, pendant les années 764, 780 et 832 un hiver si rigoureux, « que les oiseaux tombaient morts sur la terre et qu'on en trouva même « qui étaient gelés dans leurs nids en couvant leurs œufs. — En 1092, « il y eut un si grand froid que toute la mer Baltique ne présentait plus « qu'une immense étendue de glace, que les voyageurs pouvaient tra- « verser. En 1310, il fit encore si froid que les oiseaux tombaient morts « du haut des airs. En 1323, on pouvait se rendre à pied sur mer de « Lubeck jusqu'à Dantzig et Kœnigsberg et plusieurs auberges avaient « été établies entre ces deux points pour les voyageurs.

« En 1399 et 1423, on put encore aller à pied sur mer de Lubeck et « Mecklembourg jusqu'en Danemark. — Au commencement du 15me « siècle, lorsque les Turcs, au nombre de 70,000 hommes, firent une « irruption en Russie par la Valachie, il survint au mois de novembre « un froid si intense et une si grande quantité de neige, qu'ils ne purent « plus avancer ni reculer; habitués à une température douce, ils tom-

« bèrent morts sur le sol comme des flocons de neige (*Schneeflocken*,
« dit le manuscrit). Beaucoup d'entre eux ouvraient le ventre à leurs
« chevaux, en arrachaient les entrailles et entraient tout entiers dans le
« corps de l'animal afin de pouvoir se réchauffer; mais cela fut en vain,
« et ce qui avait espéré échapper au froid a été mis à mort, dans la
« Moldavie, par les Polonais et les Valaques qui leur avaient coupé toute
« retraite et de ces 70,000 hommes, il n'en revint pas même 5000.

« De même en 1525, l'armée turque perdit près du Danube au-delà
« de 10,000 hommes par le froid, ainsi qu'un très-grand nombre de
« chevaux. Quelques milliers de soldats perdirent les doigts, les mains,
« les pieds, les nez et les oreilles, de manière que le froid leur fit plus
« de tort qu'une bataille perdue.

« En 1601, un froid subit, survenu en novembre, décima les chré-
« tiens qui assiégeaient la forteresse de Canischa; sur 10,000 Italiens,
« à peine 400 échappèrent à la mort, en abandonnant chevaux, maté-
« riel de guerre et munitions. On compta jusqu'à 16,000 hommes tués
« par le froid. En Livonie périrent alors au-delà de 40,000 personnes
« tant par la faim que par le froid.

« En 1616, les commissaires français et anglais envoyés pour con-
« clure la paix entre la Moscovie et la Suède eurent beaucoup à souffrir
« des rigueurs de la saison aux frontières de la Russie et de la Laponie.
« Parmi les hommes qui composaient leur suite, il y en eut dont les
« doigts, noircis par le froid, leur étaient tombés des mains; il en fut
« de même de leurs nez et de leurs oreilles.

« En 1657, l'hiver avait tellement durci la surface du grand et du
« petit Belt, que le roi de Suède les avaient traversés avec son armée,
« son artillerie et les bagages pour marcher vers la Finlande et la Zé-
« lande contre le roi de Danemarck. Pendant cet hiver le froid a duré
« depuis la Saint-Martin jusqu'en mars 1658.

« Le 11 février 1659, au siège de Copenhague, lorsque les Suédois
« firent une attaque vigoureuse et que plusieurs centaines d'hommes
« restèrent sur le champ du combat, leurs corps furent tellement raidis
« par le froid que longtemps après on les prenait encore pour des êtres
« vivants; les uns étaient couchés, les autres étaient assis ou se tenaient
« débout, quelques uns avaient les yeux ouverts, d'autres avaient l'air
« de marcher, il y en avait qui grinçaient des dents, quelques uns
« aussi tenaient leurs épées à la main ou avaient une attitude mena-
« çante. Vers le printemps, lors de la débâcle, un immense bloc de

« glace en fondant laissa à découvert un cavalier mort, assis sur la « selle et tenant encore les rênes de son cheval.

« Lorsqu'au mois de novembre 1664, une comète apparut et fut visible « jusqu'au 12 février de l'année suivante, peu après la Saint-Martin, « il survint immédiatement un grand froid qui dura jusqu'à la fin du « mois de février 1665.

« Au mois de janvier 1665, pendant que les Polonais assiégeaient « Busau, situé à trois milles de Moscou, le froid devint si excessif « que le vin et la bière se changèrent en glace et qu'il fallut débiter « le vin par morceaux, que l'on faisait fondre ensuite au feu. Un « marchand d'eau-de-vie après avoir bu, ne parvint à enlever de sa « bouche la bouteille qu'il y tenait fixée, sans se déchirer les lèvres. « De pareils faits avaient déjà eu lieu sous le règne de Louis, ce qui est « bien extraordinaire. A cette époque aussi, l'hiver fut si rigoureux en « Espagne que les fleuves étaient couverts de glace et que les domes- « tiques de l'ambassadeur des Pays-Bas patinaient à Madrid au grand « étonnement du roi et de la reine qui n'avaient jamais rien vu de « semblable.

« Le 6 mars 1667 le froid fut si grand que l'Elbe fut prise par la glace « pendant trois semaines. Beaucoup de pêcheurs de Hambourg et d'Al- « tona qui s'étaient rendus en mer disparurent avec leurs appareils et « leurs embarcations; d'autres rentrèrent dans un état déplorable, « ayant les mains, les pieds, les oreilles et le nez gelés, ce qui ne « leur permit plus de gagner leur pain.

« En 1669, l'hiver fut si rigoureux, que le grand et le petit Belt se « couvrirent d'un pont de glace. En décembre 1680, au moment de « l'apparition d'une comète, le froid fut intense jusqu'au 8 janvier « de l'année 1681. Au mois de novembre 1683, le froid fut très-rigou- « reux et dura jusque vers Pâques de l'année suivante.

« En 1709, le froid commença à devenir excessif, et dura si long- « temps que les vaisseaux sur l'Elbe se trouvèrent encore pris dans « les glaces après Pâques, et purent avec peine être détachés à l'aide « de grands feux. »

Tiré des archives du Haut-Rhin et communiqué par M. DIETRICH.

DOCUMENT

POUR SERVIR A L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE EN ALSACE PENDANT LA RÉVOLUTION.

RÉPONSE

D'UN PRÊTRE CONFORMISTE A SON FRÈRE, PRÊTRE RÉFRACTAIRE.

Dixit ergo Abram ad Lot : ne quæso sit jurgium inter me et te, et inter pastores meos et pastores tuos : fratres enim sumus.

LIB. I, GENES. C. 13, v. 8.

Mon très chèr frère,

La position des limites d'un évêché me paraît aussi peu de droit purement divin et ecclésiastique, que celle du ban d'une paroisse, qui sépare sa limitrophe: et cependant c'est lui, qui borne la juridiction spirituelle des curés. L'Assemblée nationale se garde bien de se mêler dans sa constitution civique du clergé en ce qui est purement divin ou ecclésiastique; n'envoye-t-elle pas l'évêque élu à l'examen de son métropolitain, qui de son côté, sur la preuve de sa doctrine catholique et de ses mœurs, lui doit donner son institution pour le gouvernement spirituel de son diocèse? et de là ne le renvoye-t-elle pas au sacre le plus solennel, le plus canonique? Voilà le texte de S[t] Paul vérifié à la lettre: *Constitue per civitates presbyteros;* sans doute dans les cités que le peuple a accordé à son disciple, sans quoi sa constitution aurait été peu fructueuse. Le métropolitain a sans doute le même droit que Tite. Alors l'Assemblée nationale n'oblige-t-elle pas le nouvel évêque d'écrire au Souverain Pontife pour reconnaître sa Sainteté comme le chef visible de l'Eglise en lui promettant de vivre avec lui dans la communion et dans l'unité de la foi et de la doctrine catholique, apostolique et romaine? tout cela ne vaut-il pas autant qu'une confirmation inconnue dans les siècles d'or, et qui après ne se donnait qu'à force d'argent?

S'il arrive que quelques évêchés se trouvent en partie ou en entier supprimés, cet évènement ne vient pas de ce que l'Assemblée nationale s'arroge le droit de supprimer les évêchés et déposer ses évêques : cela arrive précisément par hazard, par accident et indirectement, je veux dire par la nouvelle division et organisation du royaume ; à peu près comme les parlements tombent par l'érection des tribunaux de districts. Vous ne disputez sans doute pas ce droit à une nation souveraine et libre, surtout quand l'embellissement, l'utilité, l'ordre et la nécessité l'exigent : ce cas n'est pas rare dans l'histoire : donc l'axiome : *Illius est destituere, cujus est instituere*, n'a pas lieu ici, mais plutôt ces deux : *Quod potest fieri paucioribus non debet fieri pluribus. Entia non sunt multiplicanda sine necessitate.*

Quant à la manière d'élire les évêques, elle était variable selon les circonstances des temps, des lieux et caractères des peuples chrétiens. Ici c'était le peuple seul, là le clergé seul, d'un autre côté le peuple conjointement avec le clergé en étaient les électeurs ; les empereurs, les rois et autres républiques souveraines en nommaient aussi. Ces modes différents ne changeaient rien à l'essence de la chose, du moment qu'ils étaient reconnus généralement légaux. Aujourd'hui la France veut que la confiance générale s'élise son pasteur : cela ne vaut-il pas mieux, que de recevoir aveuglément, d'une poignée de chanoines ambitieux et cabalans, ou des intrigues de la cour, une personne inconnue et souvent peu habile ? Où trouvez-vous la saine raison lézée, où le droit de l'église blessé ?

Si l'Assemblée nationale donne un conseil à l'évêque, qui est à son choix, elle ne prétend pas que l'évêque soit égal ou assujetti aux simples prêtres ; elle ne prétend pas lui ôter sa supériorité de juridiction sur ses frères, ce n'est précisément que pour l'éclairer d'avantage dans ses décisions épineuses, et pour l'aider dans ses fonctions souvent accablantes. Si chaque évêque était infaillible, ou éclairé comme S[t] Paul, sans doute il pourrait se passer d'un conseil : vous ne voulez surement pas, qu'il ne soit composé que des évêques seuls. Les diverses congrégations de l'église romaine n'ont jamais altéré l'autorité des Papes ; les conciles généraux ont toujours invité des simples prêtres, non seulement n'ont-ils pas flétri leur autorité suprême, mais l'ont rendu respectable à tout le monde, et par leur profonde doctrine et par leur sublime éloquence. D'ailleurs vous ne voulez pas me faire croire, que l'épiscopat soit un ordre essentielle-

ment distingué de celui du sacerdoce : dites, qu'il est sa perfection et sa plénitude, et vous dites assez : *Inter episcopum*, dit S[t] Prosper, *et presbyterum vix aut nihil interest.*

On impose la charge de curé aux évêques ! cela déshonore l'épiscopat et le rend méprisable ! Comment méprisable ? Il n'est dans le monde chrétien point d'honneur plus grand, point de dignité plus sublime, plus divine, que celle de coopérer au fils de Dieu dans le salut des âmes ; or cette coopération est essentiellement inséparable de l'épiscopat, et ne se peut mieux faire, que dans l'exercice des fonctions curiales. Jésus-Christ les pratiquait et les a ordonnés à ses apôtres. Sans doute il paraîtra d'abord étrange à la ville de Colmar de voir un évêque s'approcher aux enfants pour leur instiller le premier lait de la vraie religion, de prôner, de prêcher l'évangile ; il lui paraîtra étrange de voir un évêque dans le S. tribunal, de baptiser par lui-même, de distribuer le pain des anges aux hommes ; il lui paraîtra étrange de voir un évêque courrir par ses rues pour administrer les malades, les visiter, les consoler, d'assister aux moribonds, d'enterrer les morts ; il lui sera étrange de voir un évêque dans les hôpitaux, dans les prisons, dans les écoles, dans les maisons désunies, même de débauche, pour porter sa paix et bénédiction partout. Si vous concentrez toutes ces fonctions apostoliques dans le simple sacerdoce, je suis hardi, et je dirai, que tous les curés sont évêques.

L'Assemblée nationale connaît mieux le prix et la nécessité de l'accomplissement des devoirs pastorales que bien des évèques, qui suivant comme de vils courtisans des années entières la cour, qui courrant des semaines entières les bois et forêts, les vallées et montagnes non pas pour chercher la brebis égarée, mais des sangliers, des cerfs et autres bêtes féroces ; qui s'amusant en toutes sortes de jeux dans leur palais de campagne... laissèrent à la maison périr leurs troupeaux. Je souhaite que je me trompe dans ces dernières lignes.

L'Assemblée nationale ne défend pas les conseils évangéliques : ils étaient mieux observés dans les premiers siècles, qu'après l'invention spécieuse des vœux solennels. Jettez un coup d'œil dans la Thébaïde sur nos premiers éremites, sur les Paul, sur les Antoine, sur les Marie d'Egypte. L'Assemblée nationale ne détruit que la solennité des vœux en tant qu'elle a rapport aux certains effets civils ; elle ne prétend pas d'en dispenser pour le for interne : *in foro Dei*. Les religieux

n'ont jamais eu mieux le loisir de se rendre parfaits par l'observation des conseils évangéliques que maintenant ; car après avoir vendu leurs biens immenses, ces liens qui les attachaint si agréablement au monde, et après les avoir donné aux pauvres, c'est-à-dire, à l'Etat appauvri de la France, et ainsi, dégagés de ces fardeaux mondains, peuvent plus aisément suivre la pauvreté de leur divin modèle, que dans le luxe et la sensualité. *Si vis perfectus esse, vade et vende omnia et da pauperibus et sequere me. S. Matthæi. C. XIX, v. 21.* Le jeune homme auquel Jésus-Christ parle ici, est le véritable portrait de notre haut et riche clergé et des curés avares: *Abiit mœrens*, pourquoi? parce que le jeune homme était riche et ne se souciait guère de la perfection évangélique et de suivre son sauveur.

Vous me direz, que tous ces changements dans l'Eglise gallicane auraient dû se faire par l'autorité ecclésiastique, et moi pauvre et ignorant vous dis, que le clergé trop intéressé et jaloux de beaucoup d'abus, laissé à soi-même seul, n'aurait jamais pu ni voulu effectuer cette grande et salutaire réforme : les temps passés nous convainquent de cette vérité. Je dis encore, que la puissance spirituelle n'a jamais eu de plus grands motifs de concourrir avec la temporelle, que dans ces moments critiques, et cela pour le bien général de la paix et de la religion, qui, à mon avis, si l'on ne fait pas les sacrifices demandés, est en danger. Que faut-il donc faire pour sauver ce divin dépôt? il faut que nos pasteurs suivent l'exemple de Lot et d'Abram et de leurs bergers: *Ecce universa terra coram te est : recede a me, obsecro : si ad sinistram ieris ego dexteram tenebo : si tu dexteram elegeris ego ad sinistram pergam. Lib.* I, *Genes.* C.XIII, *v.* 9.

Voilà le véritable caractère des frères et mes sentiments que je soumets avec le plus profond respect au jugement de l'Eglise ma sainte mère, qui ne me trompera jamais.

Très chèr frère, je suis le votre.

DANZER, curé.

Dürlinstorf, ce 3 février 1791.

GRAVURE SUR BOIS

ET

STROPHES HISTORIQUES

DE L'ANNÉE 1632.

Une gravure sur bois de l'année 1632, et sortant probablement des ateliers du célèbre Mérian, représente, au milieu du plan principal, le fleuve du Rhin. On aperçoit sur la rive gauche la ville de Haguenau et le retranchement de Drusenheim, *die Drusenheimer Schantz*. Sur les deux rives du fleuve s'élèvent encore d'autres forts et retranchements qui sont tous en feu. Autour d'un de ces forts, situé sur la rive droite, des paysans et des paysannes dansent une ronde et chantent les trois stophes suivantes :

« Umb diese Schantzen
Thun wir jetz Tantzen,
Vor warn wir geschlagen
Dess wir uns Klagen ;
Nuhn ist unser leyd
Verkehrt inn freyd.
Der pas ist offen,
Der feind verloffen.

« Der war zu Drusen
Ein Schlang im busen,
Wolt andre trotzen
Itz muss er kotzen.
Wasz er gefresse
Wirt nich (t) vergesse,
Vil leuth verderbt,
Sein Sach verkerbt.

« Und ist sein pracht
Nuhn mehr veracht,
Sein gwalt ist blöd,
Das macht der Schwed,
Der ihn erschreckt
Und unsz erweckt ;
Sein pleibt der Spott,
Dasz schafft unsz Gott. »

La gravure porte ce titre : « *Eigentlicher Abrisz der Situation und* « *Demolierung der zwo Schantzen am Rhein, welche zwischen Hage-* « *naw und Lichtenaw, von dem Obristen Ossa Anno 1630 gebawt,* « *jetzo aber dem Vatterland und Freyheit zum besten 1632 im Janner* « *wider abgebrandt und geschleift worden.* »

AUG. STOEBER.

LA DISTRACTION

DU PAYS D'AJOIE DU DIOCÈSE DE BESANÇON,

CHANTÉE PAR UN POÈTE BRUNTRUTAIN.

—

Dans le siècle dernier il y eut peu dévénements marquants ayant trait à la cour des princes-évêques, qui n'aient inspiré les poètes de Porrentruy. L'échange du diocèse fut aussi chanté par eux; nous avons sous les yeux une pièce en treize strophes à ce sujet; nous en extrayons les passages suivants. X. KOHLER.

Tu triomphes enfin, ô ma chère patrie,
A ton Prince chéri te voilà réunie;
De lui seul désormais tu recevras la loi:
Lui, qui suivant la pente où son amour l'entraîne,
De son sacré domaine
Détache une partie pour être tout à toi.

Grâce à vos bienfaits, Prince, dont la sagesse
Par cet heureux échange a comblé d'allégresse
La plus belle moitié de vos heureux Etats;
Au bandeau souverain vous unissez la mitre:
Et par ce double titre
Vous terminez enfin deux siècles de débats.

Assez et trop longtemps dans l'Ajoie indignée
On a vu de nos vœux l'équité dédaignée;
Asservis sous le joug d'un Pontife étranger,
Des deux autorités la limite indécise
Entre vous et l'Eglise
Nous faisait d'un conflit redouter le danger.

Assez et trop longtemps cette illustre querelle
De vos prédécesseurs avait lassé le zèle
En vain pour seconder les vœux de leurs sujets,
Ils tentaient de briser les ressorts politiques,
De ces fers exotiques
Leurs efforts n'ont servi qu'à rompre leurs projets.

Mais c'est à vous, Seigneur, que le ciel favorable
Avait prédestiné cet accord mémorable,
Qui, nous affranchissant du joug de l'étranger,
Aux talents, aux vertus ouvre une porte utile,
En ressources facile,
Par où nous allons voir notre destin changer.

. . . .

Vos bienfaits apprendront aux plus illustres Princes
Qu'il vaut mieux conquérir des cœurs que des provinces;
Que régner c'est apprendre à faire des heureux,
Et qu'un Prince n'a droit à notre amour sincère
Qu'autant qu'il est le père
D'un peuple qu'il soutient par ses soins généreux.

C'est, Seigneur, cette noble et divine maxime
Qui du plus grand des Rois vous mérite l'estime,
Et c'est d'elle que vient votre félicité.
L'alliance des lys et ces nouveaux échanges,
Sujet de nos louanges,
Iront de siècle en siècle à la postérité.

De cet échange heureux votre peuple fidèle
S'apprête à célébrer la pompe solennelle.
Déjà l'air retentit de cris victorieux,
Et des bouches d'airain que le salpêtre embrâse
Semblent avec emphase
Annoncer ce triomphe aux habitants des cieux.

. . . .

Puisse le juste ciel, au gré de ma patrie,
Doubler les jours heureux d'une si belle vie,
Et moissonnant des miens le reste infructueux,
Puisse-t-il renouer au fil de ses années
Mes jeunes destinées
Pour montrer ce grand Prince à nos derniérs neveux.

DE L'ORIGINE DE HAGUENAU.

De tous les chroniqueurs et historiens qui ont écrit sur l'Alsace, je n'en connais aucun qui n'ait trouvé l'étymologie du mot Haguenau, en allemand *Hagenau* dans les termes allemands *Haag* (haie) et *Au* (terrain marécageux): mais pas un d'entre eux n'a tenu compte d'une légende populaire commençant à se perdre et donnant au nom de cette ville une racine toute différente. Inutile de dire que je ne prétends pas ici m'inscrire en faux contre les hommes distingués qui ont étudié les phases de la décapole et de sa préfecture: je répéterai simplement ce que l'on m'a tant de fois raconté au sujet de l'origine de ma ville natale.

Au commencement du 12e siècle, époque à laquelle on ne voyait, sur l'emplacement actuel de la caserne de cavalerie, que le château de chasse du prince d'Alsace et de Souabe, il y avait, dit notre légende, non loin de l'habitation princière, une double haie (*Haag*) d'églantiers. Frédéric un jour se promenait, en rêvant, le long de cette haie, lorsque tout-à-coup une branche, sans doute plus élevée que les autres, l'atteignit au visage; une épine s'enfonça dans son œil, et en occasionna la perte. De là le mot *ein-Aug* (un œil) qu'on prononce en *au* aux environs de cette ville.

Cette légende me fait croire que le nom de *Hag-en-Au* doit sa naissance aux trois mots allemands: *Haag* (haie) *ein* (un) *Aug* (œil). Ce qui pourrait donner le plus d'autorité à cette opinion, c'est que le fondateur de cette ville est justement Frédéric-le-Borgne, et que l'endroit où, d'après des suppositions, se trouvaient ces églantiers, en allemand: *roses sauvages*, porte le nom de: *Rue des Roses*. Cette rue elle-même ne se trouve qu'à une centaine de pas d'un moulin, ancienne dépendance du château impérial, qui s'appelle encore de nos jours, certainement pour cette raison, *Burgmühle* (moulin du château).

Je sais fort bien que pour réfuter cette légende, il suffit de citer d'autres villes et villages dont le nom se termine aussi en *au* sans avoir aucun œil perdu à invoquer à l'appui de cette terminaison; tels sont: *Rhinau*, *Wantzenau* et d'autres localités qui se trouvent

toutes dans un terrain plus ou moins marécageux. Mais par contre nous pouvons en citer d'autres qui tout en ayant la finale *au* sont cependant loin de tout marais. Sans chercher longtemps nous avons *Andlau*, venant d'Andelaha, *Breitenau*, *Eschau*, etc.

Pour cette dernière nous n'avons qu'à consulter une chronique de l'Alsace, qui, si je ne me trompe, se trouve en manuscrit à la bibliothèque de Strasbourg : l'auteur dit en parlant des vitraux du chœur de l'église de Rouffach : ces vitraux ont été donnés à la cathédrale de Rouffach par l'abbesse d'*Eschowe ;* ce bourg n'a donc pas la finale *au* parce qu'il se trouve dans un terrain marécageux, mais parce que sa syllabe finale a été ainsi transformée par corruption.

Haguenau pèche surtout contre cette signification, car dans un rayon de plus d'un kilomètre, je ne connais d'autres marais que deux ou trois rivières stagnantes et les fossés des anciennes fortifications qui au printemps sont remplis d'eau bourbeuse pendant quelques jours. Mais peut-être que depuis le 12me siècle une grande alluvion a formé cette couche sablonneuse et aride qui distingue la banlieue de Haguenau.

Je vais au-devant d'une autre objection : Vous attribuez, dira-t-on, au mot *Au* une signification très-inexacte et qui n'est nullement conforme à celle donnée par *Schertz* dans son Dictionnaire ; car *Au* veut dire terrain traversé par une rivière. La réponse est la même. Si Breitenau, Andlau, etc., sont dans les conditions exigées par cette définition, Petit-Landau ne l'est guère. C'est une exception pourra-t-on me répondre. Mais je ne vois pas pourquoi Haguenau ne serait pas aussi une exception ?

Tout le monde sera d'accord avec moi pour dire qu'une légende populaire transmise de père en fils n'est jamais sans un certain fond de vérité. Le mot *haag* (haie) seul a-t-il suffi pour créer la légende de l'œil perdu de Frédéric-le-Borgne ? Il est, je pense, peu vraisemblable qu'on ait donné le nom de haie à une immense forêt ; l'hyperbole serait par trop exagérée. N'aurait-on pas pu dire aussi bien et mieux encore *Waldau* (forêt traversée par une rivière) que *Haguenau*. Qu'on me permette une dernière objection. D'où vient cette syllabe *en* intercalée entre les deux racines ? Ce n'est sans doute pas par euphonie qu'elle s'y est glissée, car on aurait prononcé *Hagau* avec autant de facilité que Hagenau.

A. Fehninger,
régent au collége de Rouffach.

ÉTUDES [1]

SUR LES

PEUPLES DE LA RACE DE IAFÈTE.

LES GÈTES

OU FILIATION GÉNÉALOGIQUE DES SCYTHES AUX GÈTES ET DES GÈTES AUX GERMAINS ET AUX SCANDINAVES, par F. G. BERGMANN, Professeur de littérature étrangère de la faculté des lettres de Strasbourg.

Le 25 de la lune de Zilhagé de l'année persane qui correspond à l'an 1718 de notre ère, Rica écrivait de Paris à l'un de ses amis d'Ispahan.

« L'Université de Paris est la fille aînée des rois de France, et très-
« aînée, car elle a plus de neuf cents ans : aussi rêve-t-elle quelque-
« fois.

« On m'a conté qu'elle eut, il y a quelque temps, un grand démêlé
« avec quelques docteurs, à l'occasion de la lettre Q qu'elle voulait que
« l'on prononçât comme un K. La dispute s'échauffa si fort, que quel-
« ques-uns furent dépouillés de leurs biens : il fallut que le parlement
« terminât le différend, et il accorda permission par un arrêt solennel,
« à tous les sujets du roi de France, de prononcer cette lettre à leur
« fantaisie. Il faisait beau voir les deux corps de l'Europe les plus res-
« pectables, occupés de décider du sort d'une lettre de l'alphabet ! » [2]

Les Parlements, grâce à Dieu, ne s'occupent plus aujourd'hui du sort des lettres ; mais il n'en est pas de même des Universités, et les savants de nos jours ne le cèdent pas sur ce point aux savants en *us* du moyen-âge et de la renaissance. Discussions oiseuses, dirait Rica,

---

[1] Un vol. in-8°, chez Treuttel et Würtz à Strasbourg.

[2] MONTESQUIEU, *Lettres persanes*, CIX.

querelles de pédants ! Si Rica cependant y eût regardé de plus près, il aurait vu que la dispute au sujet de la lettre Q était au fond une lutte sérieuse, lutte de la raison contre les vieilleries scolastiques, où il s'agissait tout simplement de l'affranchissement de la science et de la liberté de la pensée. (1) On savait cela en France du temps de Rica, et je le soupçonne de ne l'avoir pas ignoré lui-même, tout persan qu'il était ; mais les Persans ont de l'esprit ; surtout quand ils sont jeunes, et Rica voulait avant tout amuser ses amis d'Ispahan. De là cette charmante boutade sur la fille aînée des rois de France.

Et de quoi ne plaisante-t-on pas en Perse ? N'est-ce pas un petit-fils de Rica qui a défini la Philologie : Une science qui roule sur les voyelles et les consonnes, mais où les voyelles ne comptent pas et où les consonnes ne comptent guère. Et cependant la Philologie fait son chemin ; elle est cultivée, dit-on, même en Perse ; et, si je ne me trompe, on a cessé d'en rire. Cette science unie à la critique, c'est-à-dire à la Philosophie — une autre victime des modernes persans — a jeté sur les origines des peuples une lumière qu'on avait en vain demandée à la tradition, et elle ne tend à rien moins qu'à renouveler les études historiques. A force d'étudier, de comparer, d'assembler, de séparer, de transposer des *voyelles* et des *consonnes*, on est parvenu à faire avec des *radicaux*, quelque chose d'analogue à ce que l'immortel Cuvier faisait avec un fémur ou une mâchoire d'animal fossile. On fait revivre des idiomes perdus, on ressaisit dans la nuit des temps le fil rompu de la succession des peuples et de la continuité des races, on fait sortir des ténèbres de l'oubli des nations qui n'avaient pas d'histoire ; et l'on retrouve, dans quelques lambeaux de leur langage, leur esprit, leurs mœurs, leur religion, comme on découvre, au moyen de quelques caractères respectés par le temps, le sens d'une inscription, sur un fragment de pierre tumulaire ou sur un marbre brisé.

Sans doute ici l'hypothèse occupe souvent une place, et tout est loin d'être certitude. Les systèmes viennent d'abord, avec leur mélange de vérité et d'erreur. On les discute, on les éprouve ; peu à peu la critique sépare l'or pur de l'alliage ; elle fait justice de l'erreur manifeste, elle met en réserve les opinions probables, et déclare

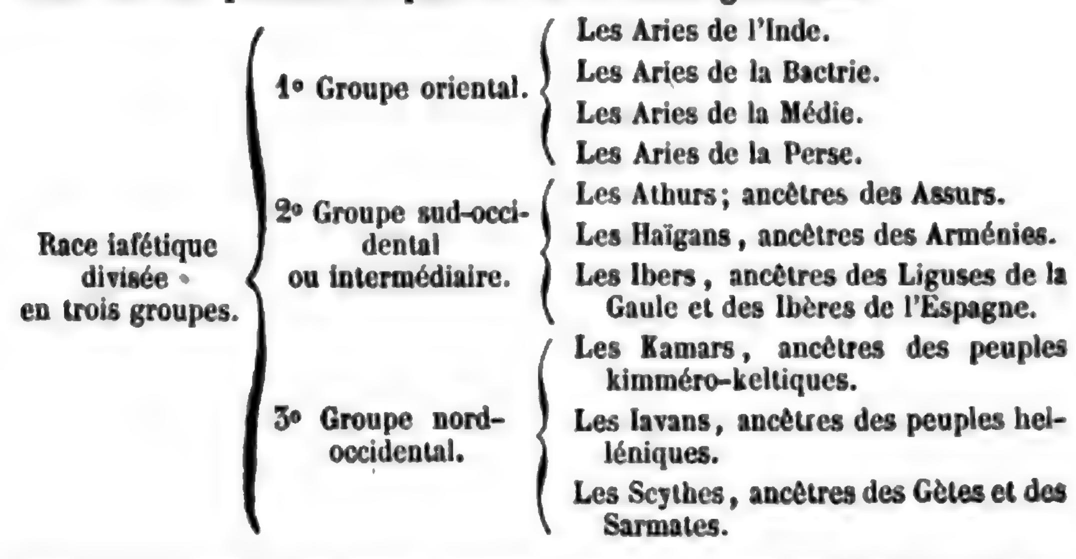
(1) La querelle à laquelle Montesquieu fait allusion fut suscitée par les attaques de Ramus contre la philosophie d'Aristote.

acquises à la science les vérités certaines et démontrées ; puis le travail recommence; l'œuvre se poursuit, toujours plus parfaite et cependant jamais achevée, parce que « l'esprit humain ne s'épuise pas, « parce qu'il cherche et trouve sans cesse, afin qu'il connaisse qu'il « peut trouver jusqu'à l'infini, et que la seule paresse peut donner « des bornes à ses connaissances et à ses inventions. » (1)

Si vous doutez de l'avenir de la Philologie et de la Linguistique, et des services qu'elles peuvent rendre à l'histoire et à l'esprit humain, lisez le nouvel ouvrage de M. Bergmann : *les Gètes*, et vous comprendrez quelles ressources met à la disposition d'un écrivain philosophe l'étude approfondie des langues, unie à la connaissance raisonnée des textes et des traditions historiques.

Depuis longtemps les travaux des philologues et des orientalistes sur les antiquités, les mœurs, les religions et les langues de l'Inde, nous ont révélé, dans ce monde si différent du nôtre, des éléments qui ne permettent plus de méconnaître qu'à une époque antérieure aux temps historiques, nos ancêtres se trouvèrent mêlés à la vie de ceux des peuples qui habitent aujourd'hui cette contrée, et ne formèrent avec eux qu'une même race d'hommes, issus d'une souche commune, à laquelle on a donné le nom de souche indo-germanique où indo-européenne. M. Bergmann a fait des peuples de cette race, qu'il appelle race iafétique, l'objet particulier de ses recherches.

Déjà en 1853, il publiait dans cette *Revue* un premier travail ayant pour titre : *Les peuples primitifs de la race Iafète* ; travail dont le tableau suivant présente le plan et les divisions générales :



Race iafétique divisée en trois groupes.	1° Groupe oriental.	Les Aries de l'Inde.
		Les Aries de la Bactrie.
		Les Aries de la Médie.
		Les Aries de la Perse.
	2° Groupe sud-occidental ou intermédiaire.	Les Athurs; ancêtres des Assurs.
		Les Haïgans, ancêtres des Arménies.
		Les Ibers, ancêtres des Liguses de la Gaule et des Ibères de l'Espagne.
	3° Groupe nord-occidental.	Les Kamars, ancêtres des peuples kimméro-keltiques.
		Les Iavans, ancêtres des peuples helléniques.
		Les Scythes, ancêtres des Gètes et des Sarmates.

(1) BOSSUET, *Connaissance de Dieu et de soi-même*, chap. V.

Cinq ans plus tard l'auteur faisait paraître dans une série d'articles également publiés par la *Revue*, un nouveau mémoire ayant pour titre : *Les Scythes : leur état social, moral, intellectuel et religieux.*

L'ouvrage intitulé : *Les Gètes*, est à la fois le résumé et la continuation de ces deux mémoires. Il a pour objet de prouver que les Scythes sont, par les Gètes, les ancêtres des Germains et des Scandinaves. Enfin ces études ethnologiques seront complétées par une prochaine publication où l'auteur se propose d'établir que les Slaves descendent aussi des Scythes, non plus par les Gètes, comme les Scandinaves et les Germains, mais par les Sarmates.

Il y a donc unité dans l'œuvre de M. Bergmann, et rien n'est plus régulier que la marche suivie par le savant professeur dans ses recherches : 1° quels sont les peuples primitifs de race iafétique ? 2° Les Scythes sont des peuples de race iafétique. 3° Les Gètes sont les fils des Scythes et les pères des Germains et des Scandinaves. 4° Les Sarmates descendent des Scythes et sont les ancêtres des Slaves, des Vendes et des Lithuas. C'est de cette troisième publication que nous voulons entretenir le lecteur.

Il ne faut pas s'attendre à trouver dans *les Gètes* le récit dramatique de la vie d'un peuple ou d'une race ; ce n'est pas une histoire qu'écrit M. Bergmann ; son livre est une démonstration où les traditions, les textes, la philologie, la géographie fournissent les données dont le raisonnement fait sortir ensuite les conséquences d'une manière aussi ingénieuse que hardie.

Reportez-vous à vingt-cinq siècles avant notre ère ; sur les plateaux de l'Asie occidentale, M. Bergmann vous montrera la race iafétique entourée de toutes parts, excepté au Nord et au Nord-Est, par les races sémitiques, altaïque et malaie. Il vous fera distinguer, parmi les différentes branches de cette race, les Scythes qui, pour être les cadets de la famille, et pour apparaître les derniers dans l'histoire, n'en seront pas moins appelés à jouer parmi les peuples un rôle important et glorieux. C'est même en eux et dans quelques uns de leurs descendants que se conserveront, dans toute leur pureté, l'énergie native et l'originalité de la race, en vertu d'une loi que l'auteur formule de la manière suivante :

« Dans l'antiquité, la vie et la durée des races rappellent jusqu'à un certain point la croissance des palmiers et des conifères ; à mesure que la race se propage dans le temps et que la cime de l'abre s'élève

plus haut, les anciennes générations, tribus ou nations, ou les branches inférieures, dépérissent sur la tige et tombent, c'est-à-dire disparaissent de l'histoire; et de même que la fleur et le fruit se montrent, non au commencement de la croissance, mais à la fin, sur les branches et non sur les racines, de même l'énergie et l'individualité des races se produisent plus fortement et plus souvent dans les cadets que dans les ainés de ces races. Le point culminant, la fleur de la race de Iafète, se montre le mieux avec ses qualités et ses défauts, dans les descendants des Scythes, dans les anciens Germains et les Scandinaves; et si vous voulez savoir ce dont est capable cette race, pour ne parler que des temps du paganisme, voyez, non pas les compagnons d'Arminius, ni ceux de Wittekind, ni même l'empire de Théodorik, voyez les Normands cherchant la liberté sur le rocher volcanique de l'Islande et sachant créer, presque avec rien, par l'instinct seul et la puissance native de leur race, leur état social, moral, intelllectuel et religieux. » (1)

Les peuplades scythes qui continuèrent à vivre dans les contrées qui avaient été le berceau de leur race, semblent n'être pas sorties de l'état barbare. L'histoire ne fait d'elles aucune mention. Il n'en est pas de même de celles qui, par des migrations fréquentes et successives, se sont trouvées mêlées à la vie des autres peuples. Ces tribus, l'auteur les connaît et les nomme; quelquefois il suit leur marche depuis le commencement de la migration jusqu'au point d'arrivée; d'autres fois il rencontre, soit sur les bords de la mer Noire, soit sur ceux de la Baltique, une peuplade dont on ignore l'origine et qui se croit Autochthone. A ses mœurs, à son langage, au nom qu'elle porte, quelquefois à la forme de ses armes ou de ses navires, il reconnait des Scythes. Il rattache cette peuplade à la branche à laquelle elle appartient; il devine la route qu'elle a dû suivre, l'époque de son arrivée, et les circonstances de son établissement au milieu d'un peuple d'une autre origine. Il faut une érudition bien grande et bien sûre d'elle-même, pour pouvoir ainsi distinguer, dans des peuplades si éloignées les unes des autres et quelquefois si différentes de mœurs en apparence, les traits essentiels qui les rattachent à une même race, à une même famille. Car les Scythes ne se montrent

---

(1) *Les Gètes*, page 15.

pas seulement sur un point du monde et dans une seule contrée ; ils apparaissent partout : en Asie, en Europe et jusqu'en Afrique.

Les premiers connus sont ceux de la branche sake et de la branche parthe comme : les Sakes-Arménies, les Sakes-Kares, les Daves, les Massa-Gètes et les Varkes. La plupart de ces tribus n'ont pas quitté l'Asie ; absorbées peu à peu par les populations au milieu desquelles elles ont vécu, elles n'ont pas tardé à prendre le caractère de leur race.

Les Scythes qui se sont portés vers le Nord et qui se sont fixés en Europe étaient appelés à d'autres destinées. Tandis que les uns se répandaient dans les plaines de la Russie d'Europe et formaient la branche sarmate ; les autres s'établissaient sur les bords de la Mer Noire et formaient la branche des Gètes.

Les Gètes, comme la plupart des peuples de leur race, se disaient issus du dieu Soleil et tiraient leur nom de celui de *Geta* (intelligent) par lequel ils désignaient cette divinité. Sortis de la même famille que les Massa-gètes auprès desquels ils durent longtemps habiter dans l'Asie, parents des Daves qui eux-mêmes donneront naissance aux Dakes, ils apparaissent vers le milieu du septième siècle de notre ère sur les bords de la Mer Noire, sans que l'histoire ait gardé le souvenir de leurs migrations. Au sixième siècle on les trouve établis dans la Thrace au milieu de populations de race kamare. On les voit combattre, et plusieurs fois avec succès, contre Darius, Alexandre, Lysimaque, le consul Antoine et Crassus. Plus tard ils s'unissent aux Dakes et ne forment plus avec eux qu'un seul peuple et qu'un seul Etat désigné sous le nom de Dacie et qui finit par être réduit en province romaine. En 270 cette province tombe entre les mains des Goths qui n'étaient qu'une ramification de la branche gète et qui, sous le nom d'Ostrogoths, de Wisigoths et de Gepides, fondèrent de puissants empires ; mais ces empires après avoir jeté un éclat éphémère ne tardèrent pas à disparaître.

« C'est ainsi que les peuples de la *branche gète*, les *Gètes*, les *Dakes*, les *Gotes* et les *Gepides*, après avoir joué successivement, pendant près de dix siècles, des rôles assez importants dans l'histoire ancienne, s'effacèrent, l'un après l'autre, dans la Thrace et dans les cantons limitrophes, où ils avaient originairement dominé. Les uns quittèrent leurs établissements primitifs, et s'affaiblirent en se disséminant et en s'éparpillant dans les différents pays du midi de l'Europe.

Les autres, tout en restant dans le pays de leurs pères, furent vaincus et obligés de se fondre avec la population des vainqueurs. Tous enfin perdirent, avec leur indépendance et leur nom national, leur langue, leur religion et les caractères distinctifs de leur race. . . . . .
L'histoire des peuples de la *branche gète* serait donc complètement terminée avec la disparition du nom des *Gètes*, des *Gotes*, des *Dakes* et des *Gépides* dans le sud-est de l'Europe, et la race scythe ne se serait continuée que dans la branche sarmate, si de nombreuses tribus, sorties successivement de la *branche gète*, dès le cinquième siècle de notre ère, n'avaient pas passé en Germanie et en Scandinavie, et n'avaient pas conservé et continué dans ces pays du centre et du nord de l'Europe, le sang, les mœurs, les idiomes et les traditions de la race scythe.

« Ces émigrations commencèrent au sixième siècle de notre ère, et durèrent jusqu'au deuxième siècle avant Jésus-Christ. Elles s'opérèrent principalement dans trois directions : 1° de l'Est à l'Ouest, en remontant des bords du Danube jusqu'au Rhin ; 2° du Sud-Est au Nord-Ouest, en suivant le cours de l'Elbe et de l'Oder ; 3° du Sud au Nord, en suivant la Vistule jusqu'à la Baltique. » (¹)

Les émigrations les plus anciennes sont celles des peuplades qui ont fini par se fixer en *Scandinavie* entre le quatrième et le premier siècle avant notre ère.

Cette contrée fut sans doute ainsi nommée (scythe : *Skadvein apia*, pays d'ombrage ou île ombreuse) par des marchands scythes ou des émigrés gètes qui furent frappés d'admiration à la vue des épaisses forêts qu'ils trouvèrent dans la partie méridionale de la Péninsule scandinave, lorsqu'ils y abordèrent par l'île de Bornholm. Elle était à l'origine peuplée par des tribus finnoises de race sabméenne, au milieu desquelles vinrent plus tard s'établir des peuplades keltes. A partir du sixième siècle commence l'immigration des tribus gètes qui, refoulant les *Finnes* vers le Nord, et forçant les *Keltes*, à l'exception de la grande tribu des Sitones, de se replier vers le Sud et vers l'Ouest, finirent par devenir la race dominante et par absorber les autres populations, dans les pays qui plus tard ont été nommés la Suède, la Norwège et le Danemark.

Parmi ces tribus, dont l'établissement dans les régions septentrio-

(¹) *Les Gètes*, page 51.

nales ressemble à une invasion et à une conquête, les plus remarquables sont : les *Svies* qui pénétrèrent en Scandinavie du côté de l'Est par l'île de Gothland, les Dâkes appelés plus tard les *Dânes* qui s'établirent d'abord dans le Séeland, dans la Scanie et le Halland, et qui plus tard, lorsque les Angles passèrent en Angleterre, s'emparèrent du Judland sous la conduite de Hélgi et s'y maintinrent depuis cette époque, en se mêlant avec ceux des Angles qui n'avaient pas pris part à l'émigration ; les *Gautes* qui sont le même peuple que les Gutônes de Pline et les Gottônes de Tacite, et qui finirent par se confondre avec les *Svies* et avec les *Dakes*, et formèrent ainsi un élément du peuple suédois et de la nation danoise ; enfin les Normands qui s'établirent dans la Norwége et dont les principales tribus sont les Ruges, les Hérules et les Raumes. A ces dernières peuplades il faut joindre les Burgondes qui étaient *keltes* d'origine, mais qui ne tardèrent pas à se confondre, dans la Scandinavie, avec les tribus gètes dont elles adoptèrent les mœurs et le langage.

Ainsi, pendant les cinq premiers siècles avant notre ère, les émigrations de la branche gète ont versé successivement en Scandinavie une popolation assez nombreuse pour qu'elle devint la race dominante. Mais cette contrée froide, couverte de forêts sauvages, n'offrit plus des ressources suffisantes à ses habitants, lorsque le nombre s'en fut sensiblement accru. Alors on vit revenir du Nord vers la Thrace, d'où leurs ancêtres étaient partis, plusieurs tribus comme les *Gotes*, les *Gépides*, les *Hérules*, les *Burgondes*, et ces émigrations en sens contraire des premières durèrent jusqu'au dixième siècle de notre ère.

Après avoir fait voir comment la branche gète a produit le rameau scandinave, l'auteur s'attache à prouver que de cette même branche est également sorti le rameau germanique.

Les découvertes archéologiques faites dans la Germanie prouvent que cette contrée fut d'abord habitée par un peuple pêcheur et chasseur qui n'était pas kelte et qui, selon toute apparence, appartenait à la race sabméenne. Vers le neuvième siècle avant notre ère, des peuplades kimmeries et keltes, parties des bords de la mer Noire, vinrent s'établir dans le Nord et dans l'Ouest de l'Europe, au milieu des contrées qu'habitaient les tribus sabméennes.

« Celles-ci furent rejetées, les unes au Nord-Est par les Kimmeries, « les autres au Sud-Ouest par les Keltes. Celles qui ont été rejetées

« au Sud-Ouest ont été successivement, et à mesure que les Keltes « se sont avancés dans cette direction, poussées jusqu'au pied des « Pyrénées, où leurs descendants prirent dans la suite le nom de « Vaskes » ([1]).

Deux siècles plus tard commencent, vers le Nord de l'Europe, les émigrations gètes qui allèrent peupler la Scandinavie. Mais la plupart des émigrants s'arrêtèrent dans les limites de la Germanie et s'établirent au milieu des Keltes alors très clair-semés sur le sol. Cet établissement ne fut probablement pas une conquête; il s'effectua d'une manière paisible, il y eut même, sur plusieurs points, particulièrement dans l'Est, le Sud et l'Ouest, comme une sorte de fusion entre les deux peuples, à tel point que les Germains du Nord présentèrent bientôt, dans leurs mœurs et leur état social, plus de ressemblance avec les Scandinaves qu'avec les Germains du Midi.

Ce nom de Germains, nom d'origine latine, selon M. Bergmann, ne fut donné que tard aux peuplades gètes qui s'établirent dans l'ancienne Keltique. Ces peuplades, outre les noms particuliers qu'elles portaient, avaient bien cependant un nom commun qui exprimait leur parenté, c'est celui de *Teutiskes* (nationaux, fils de la nation) que les Allemands ont changé en *Deutsche* ou *Teutsche* et les Français en *Tudesques*.

Voici comment l'auteur, qui s'appuie ici sur un texte de Tacite, explique l'origine du nom de Germain :

Un jour une tribu *teutiske*, les Tongres, se présente sur les bords du Rhin avec l'intention de le passer et de s'établir sur la rive gauche. Rencontrant une résistance sérieuse, et de la part des Gaulois, et de la part des Romains qui avaient sur les bords du fleuve des camps retranchés, les Tongres invoquèrent les liens de parenté qui les unissaient aux Gaulois :

« Ils rappelèrent que les Teutiskes s'étaient mêlés de tout temps avec des tribus keltes, et que notamment les Trévies et les Nervies ([2]), par suite de cette alliance étaient leurs frères...... Cet appel fait à la

---

([1]) Voir la note de la page 71 où l'auteur induit de l'analogie qui lui paraît exister entre le Basque, le Grœnlandais et le Lapon, l'identité d'origine des peuples qui parlent ces trois langues.

([2]) Ces peuples, en effet, quoique parlant un idiome kelte, étaient d'origine gète. — Voir *les Gètes*, page 74.

parenté, à la communauté du sang, paraît avoir touché les Gaulois, de telle sorte qu'ils permirent aux Tongres, malgré l'opposition des Romains, de passer le Rhin et de s'établir sur la rive gauche, là où cette tribu habitait encore du temps de Tacite. Mais ces Tongres vinrent en si grand nombre que, semblables au hérisson de la fable qui expulsa du terrier le mulot qui l'avait reçu, ils éconduisirent tout paisiblement du canton la population romaine et gauloise. Aussi les Romains refoulés de la sorte, donnèrent-ils d'abord le nom de *Germani* (frères) à toutes les tribus *teutiskes* qui, comme les Tongres, se présentèrent sur la rive droite du Rhin. Dans la suite ce nom de *Germani* ayant été appliqué aux Teutiskes, sans qu'on en connût toujours la signification, les Romains substituèrent aussi le nom de Germanie à l'ancien nom grec de *Kelticè* » [1].

Pourquoi, si les Germains sont d'origine gète ainsi que les Scandinaves, n'ont-ils pas conservé comme l'ont fait ces derniers jusqu'au deuxième siècle de notre ère, un souvenir de leur séjour antérieur au pied de l'Hemus, et se croient-ils Autochthones, c'est-à-dire primitivement nés sur le sol de la Germanie? C'est que les petites migrations, faites d'un pays dans un pays voisin, ne produisent sur notre esprit que des impressions légères, tandis que le passage subit d'une contrée dans une contrée lointaine, rend plus sensible aux émigrants la différence entre l'ancienne et la nouvelle patrie, et laisse ainsi des traces plus profondes dans la mémoire et dans les traditions nationales. Voilà pourquoi les Germains, beaucoup plus rapprochés de la Thrace que les Scandinaves, ne tardèrent pas à oublier cette terre qu'avaient longtemps habitée leurs pères, tandis que leurs frères du Nord en gardèrent longtemps le souvenir.

Mais comment les émigrations de la branche gète ont-elles pu donner naissance à la population si nombreuse de la Germanie? M. Bergmann répond par des chiffres à cette objection. Il calcule le nombre des émigrés qui pendant cinq siècles ont pu quitter successivement la Gétie et la Dacie pour se porter vers le Nord; il suppose ensuite que la population de ces émigrés n'a fait que doubler dans chaque période de cent ans, et de ces deux hypothèses, il conclut que l'opinion qu'il s'efforce de faire prévaloir, ne présente aucune

---

[1] *Les Gètes*, page 77.

contradiction ni aucune invraisemblance sous le rapport de ce qu'il appelle : *la possibilité numérique de l'origine gète des Germains.*

Mais s'il est vrai que les Scythes sont par les Gètes les ancêtres des Germains et des Scandinaves, il est impossible qu'on ne retrouve pas dans les fils quelque chose du caractère, des mœurs et de l'esprit des pères. Aussi M. Bergmann, après avoir demandé aux témoignages historiques les preuves qu'ils pouvaient lui fournir à l'appui de sa thèse, s'efforce-t-il de démontrer que, malgré les modifications amenées par le temps et les circonstances, les Scythes, les Gètes et les Germains-Scandinaves ont constamment présenté le même état social, moral, intellectuel et religieux, signe manifeste de l'unité de la race et de sa continuité. Nous ne pouvons le suivre pas à pas, dans cette savante et minutieuse étude où il déploie toutes les ressources de sa riche érudition, et où il est si bien servi par sa profonde connaissance des langues et des littératures du Nord. Nous nous contenterons de citer quelques passages. Il faut lire en effet dans le livre même tous ces détails qui ne peuvent entrer dans une rapide analyse, et qui forment la partie la plus étendue, la plus intéressante et la plus originale de l'œuvre de M. Bergmann. Non seulement ceux qui s'occupent de philologie et d'histoire tireront un grand profit de cette lecture, mais les gens du monde eux-mêmes, en sautant quelques feuillets qui s'adressent surtout aux savants de profession, y trouveront plus d'un curieux récit, et d'ingénieux rapprochements entre des mœurs d'époques bien différentes. Par exemple, les étudiants allemands ne se doutent peut-être guère d'où leur est venue la coutume de célébrer, par d'homériques banquets et de formidables rasades, certains anniversaires. Elle lui vient directement des Scythes.

« Les peuples de race scythe ont eu de tout temps la réputation « d'être grands buveurs. Les Grecs pour dire boire beaucoup, se « servaient de la locution : *boire comme un Scythe*, et encore aujour- « d'hui en France on dit dans le même sens : *boire comme un Alle- « mand, comme un Polonais.* Les Normands disaient : *boire la noce* « pour *célébrer la noce.* Il y avait chez ces peuples un jeu ou une joûte « qui consistait à vider d'un trait et le plus vite possible, un vase à « boire d'une grande contenance, et cette joûte subsiste encore en « partie dans les *compotations* ou *commerces* des étudiants allemands. »

Mais l'Allemagne doit aux Scythes quelque chose de mieux que le talent de bien boire. Il ne serait pas impossible qu'elle eût reçu d'eux

comme héritage, son goût pour les travaux de l'esprit et ses habitudes studieuses.

« Déjà les Scythes normands ont prouvé leurs bonnes dispositions « intellectuelles par le besoin qu'ils sentaient de s'instruire auprès des « peuples plus civilisés. Anacharsis, fils du roi scythe Gnourus, vint « à Athènes pour s'y instruire et il parvint, par son intelligence, à la « gloire de compter parmi les sept sages de la Grèce. Le roi Skulès « aimait à jouir tous les ans à Olbie des avantages et des plaisirs de la « civilisation grecque, et exposa, pour satisfaire ce goût, son trône « et jusqu'à sa vie. Les Athéniens préféraient les pédagogues gètes et « daves à ceux des autres peuples, non seulement pour leur fidélité « mais aussi pour leur intelligence » (1).

A ce goût des occupations intellectuelles qui revit avec tant d'éclat dans l'Allemagne moderne, les Scythes ajoutaient des qualités non moins précieuses. S'ils sont, avant tout, admirateurs de la vigueur des corps, si dans leurs rapports avec les autres peuples ils ne reconnaissent d'autre droit que celui du plus fort; par leur bravoure, leur loyauté et leur bonne foi dans les transactions, par leur dévouement à ceux qui leur sont unis par les liens du sang ou de l'amitié, ils se montrent les dignes ancêtres de ces fiers conquérants de la Gaule chez qui la violence et la cruauté s'unissent souvent aux vertus héroïques d'où, plus tard, sous l'influence de la religion chrétienne, on verra sortir la chevalerie.

Mais il ne faudrait pas s'attendre à trouver, à cette époque reculée, les sentiments de charité et de fraternité humaine qui, depuis l'époque des croisades, n'ont cessé de se développer au sein des nations de l'Europe. Chez les Scythes, comme chez tous les peuples encore barbares, l'amour du prochain ne s'étend guère au-delà du cercle de la famille dont les membres s'appartenant l'un à l'autre, se doivent réciproquement aide et protection. Aussi le nom de *père* signifie-t-il *protecteur*, celui de *frère*, *souteneur*. Lorsque dans la suite les familles se groupent pour former des tribus, et que les tribus constituent la Nation, c'est encore à titre de *frères*, c'est-à-dire à titre d'hommes du même sang et de la même race, que les membres de ces nouvelles sociétés se soutiennent et se protègent. Lorque deux Scythes se liaient d'amitié, ils se déclaraient *frères*, et comme symbole de cette

(1) *Les Gètes*, page 120.

parenté, ils buvaient ensemble du vin auquel ils avaient mêlé quelques gouttes de leur sang.

« Chez les Slaves et les Scandinaves, lorsque deux hommes vou- « laient devenir *frères d'armes* ou *amis*, on pratiquait une cérémonie « symbolique qui signifiait qu'ils mouraient pour renaître *frères* « *utérins* l'un de l'autre. Voici en quoi consistait cette cérémonie : On « pratiquait une ouverture dans la terre, considérée comme la *mère* « ou la *matrice* par excellence, en soulevant une large bande de gazon « qu'on étayait en dessous avec une lance. Les deux hommes y des- « cendaient comme dans une tombe, et s'y tenant accroupis, s'entre- « laçaient de leurs bras comme des jumeaux dans le sein maternel. « Ils suçaient ensuite quelques gouttes du sang l'un de l'autre, pour « indiquer par là l'identité ou la communauté de leur sang comme « frères. Enfin ils sortaient de cette matrice symbolique comme par « une nouvelle naissance au moyen de laquelle ils étaient devenus « *frères utérins*, et comme frères, ils étaient dorénavant les protec- « teurs nés et obligés ou les *souteneurs* l'un de l'autre » (1).

La justice chez les Scythes et leurs descendants n'était que la conséquence du *droit du sang* et de la protection que l'on doit aux siens :

« Le jugement avait lieu en champ clos, en plein air, à la face du « soleil. Les juges étaient douze hommes libres représentants de la « famille ou de la tribu.... Ils venaient et siégeaient *en armes*.... Ils « prononçaient le jugement au nom du peuple, et c'est encore au « nom du peuple que l'un d'eux mettait à exécution la sentence pro- « noncée. Par suite du principe reconnuu que Dieu et le droit étaient « toujours du côté du vainqueur, on établit, pour l'accusé, comme « moyen de justification, le combat judiciaire et l'ordalie ou jugement « du destin. Ces moyens de justification, conformes aux idées des « barbares, étaient plus au moins en usage chez les Scythes, les « Goths, les Germains et les Scandinaves, aussi bien que chez la plu- « part des peuples de l'antiquité, et se maintinrent même encore « longtemps après, au moyen-âge, chez les différents peuples chré- « tiens de l'Europe » (2).

L'ouvrage de M. Bergmann est terminé par un travail étendu sur la religion des Scythes. Dans cette curieuse et savante étude, l'auteur

---

(1) *Les Gètes*, page 118.
(2) Idem, page 119.

fait ressortir les ressemblances et les analogies qui existent entre la mythologie de ces peuples et celle des Gètes, des Germains et des Scandinaves. Il s'attache à déterminer les transformations qu'ont éprouvées les noms des divinités aussi bien que leur culte en passant des pères aux fils et de ceux-ci à leurs descendants. A l'origine ces divinités sont le Ciel, la Terre, le Soleil, la Lune, le Feu, l'Eau et l'Océan. Les Scythes en effet n'en connaissent pas d'autres. Mais peu à peu, en se *spécialisant* et en se *dédoublant*, elles donnent naissance aux différents dieux dont les Gètes, les Scandinaves et les Germains ont peuplé leur olympe.

Ainsi à l'origine *Tivus*, qui signifie *brillant*, est le dieu du ciel, et il a pour épithète *pirkunis* qui, dans la langue des Scythes, signifie *pluvieux* et *orageux*. Or *Tivus pirkunis*, en sa qualité de ciel orageux, était considéré comme le principe fécondant, et l'on en fit l'époux de la déesse *Apia* (Terre). *Tivus* et *Appia* devinrent ainsi l'origine de toutes choses, et les *parents* des dieux et des hommes. De là le nom de *pappaïus* (aïeul) donné par les Scythes à *Tius*, le *Zeus-pater* des Grecs, le *Diu-pater* (Jupiter) des Latins.

Mais l'idée de père, chez les peuples primitifs, impliquait l'idée de *chef*. C'est pourquoi le père des dieux, *Tivus*, chez les Scythes, passait aussi pour le *chef* des dieux et par conséquent pour le *Dieu suprême*. Or, dans les idées de ces peuples, l'occupation principale et la plus honorée étant la guerre, *Tivus*, le dieu suprême, devint aussi naturellement le dieu de la guerre, « et cela d'autant plus faci- « lement qu'en sa qualité de *Dieu-Ciel*, il était déjà le dieu de l'orage « et que, suivant une association d'idées assez ordinaire dans l'anti- « quité, la guerre, à cause du tumulte et de la fureur qui l'accom- « pagnent, était assimilée à un orage » (1).

C'est ainsi que peu à peu le dieu *Tivus* ou *Tius* cessa d'être adoré comme dieu du ciel; mais alors il ne fut plus considéré comme dieu de l'orage fécondant et comme dieu des vents, et les Scythes personnifiant ses attributs, en firent une divinité qui prit le nom de *Pirkunis* que les Gètes changèrent en *Firgunis*, premier *dédoublement* du dieu *Tivus*.

Mais voici que chez les Gètes *Firgunis* lui-même se dédouble. Il devient, en effet, exclusivement le dieu *fécondateur*, et l'on fait de

(1) *Les Gètes*, page 158.

ses attributs trois divinités : *Vâthus* le vent d'orage, *Chaguneis* la pluie d'orage, et enfin *Chlôturs* le *feu* céleste ou la *foudre*.

Nous renonçons à exposer jusqu'au bout ces *dédoublements* de *Tivus* et, à plus forte raison, ceux des autres divinités de la race scythe. Nous avons voulu seulement donner une idée de la méthode suivie par M. Bergmann dans ce savant et ingénieux travail. Si les hommes à qui leurs études et leurs travaux dans ces difficiles matières donnent le droit de critiquer cette œuvre, n'adoptent pas comme également péremptoires toutes les preuves avancées par l'auteur à l'appui de la proposition qu'il soutient ; personne, du moins, ne lui contestera le mérite d'avoir jeté sur l'origine des nations germaniques et scandinaves une nouvelle lumière, et préparé, par ses savantes recherches, des matériaux à ceux qui désormais voudront écrire ou étudier l'histoire de ces peuples. D'ailleurs *les Gètes* ne forment que la première partie d'un ouvrage plus considérable. Il reste encore à démontrer que les Slaves sont, comme les Germains et les Scandinaves, les descendants des Scythes. « Cette démonstration, dit l'auteur, nous comptons la « donner bientôt dans un ouvrage spécial qui non seulement fera « suite, mais très-souvent aussi servira de confirmation au présent « travail que nous soumettons aujourd'hui au jugement équitable des « savants et à la curiosité érudite des lecteurs intelligents. »

L. Simonnet.

LA RÉFORMATION EN FRANCE PENDANT SA PREMIÈRE PÉRIODE,

par Lutteroth, un vol. in-8°, 2 fr. 50 c.

De toutes les publications un peu étendues qu'a provoquées la célébration du Synode de mai 1859, assurément l'une des meilleures est celle que nous venons d'inscrire. Il y a ici de la science historique, de patientes et savantes recherches, des faits et des noms que l'on ne rencontre qu'aux sources mêmes de cette première période de la Réforme en France. Du reste, tous ceux qui connaissent l'ancien rédacteur du *Semeur*, l'organe de Vinet, attendaient de sa plume des pages intéressantes et sérieuses, dignes d'un passé bien connu du monde qui lit et étudie. Cet excellent travail embrasse les règnes de François Ier, Henri II, François II et Charles IX; les époques de Lefévre d'Etaples et de Calvin, la première formation des églises réformées, le premier et le deuxième synode, le colloque de Poissy et l'édit de janvier 1562, premier édit de tolérance, sinon de liberté, qui ait été rendu en France. Il sembla aux Huguenots qu'ils étaient des mariniers rentrés au port après une périlleuse navigation. Le vénérable Chandieu, pasteur de Paris, dit alors: « Les persécutions nous ont donné la pratique de toutes les promesses de Dieu. Elles nous ont découvert quelle sollicitude il a de ses enfants, tellement qu'aujourd'hui nous nous glorifions en l'espérance de toutes ces choses, non seulement parce que nous les avons ouïes de la parole de Dieu, mais parce que nous les avons expérimentées en nos adversaires. *Hist. des persécutions de l'Eglise de Paris.* Epitre, page XXI. »

Nous donnons l'assurance que quiconque lira ce volume, engagera, comme nous, l'auteur à continuer ce travail sur le même plan, en allant toujours puiser aux sources authentiques, qui sont à la fois les seules vraies et les plus riches.

G. Goguel, pasteur.

TABLE DES MATIÈRES. — 2me SÉRIE. 1re ANNÉE.

HISTOIRE. — ARCHÉOLOGIE.

SCIENCES NATURELLES.

AGRICULTURE. — INDUSTRIE.

BIOGRAPHIE.

ÉTUDES RELIGIEUSES. — HAGIOGRAPHIE.

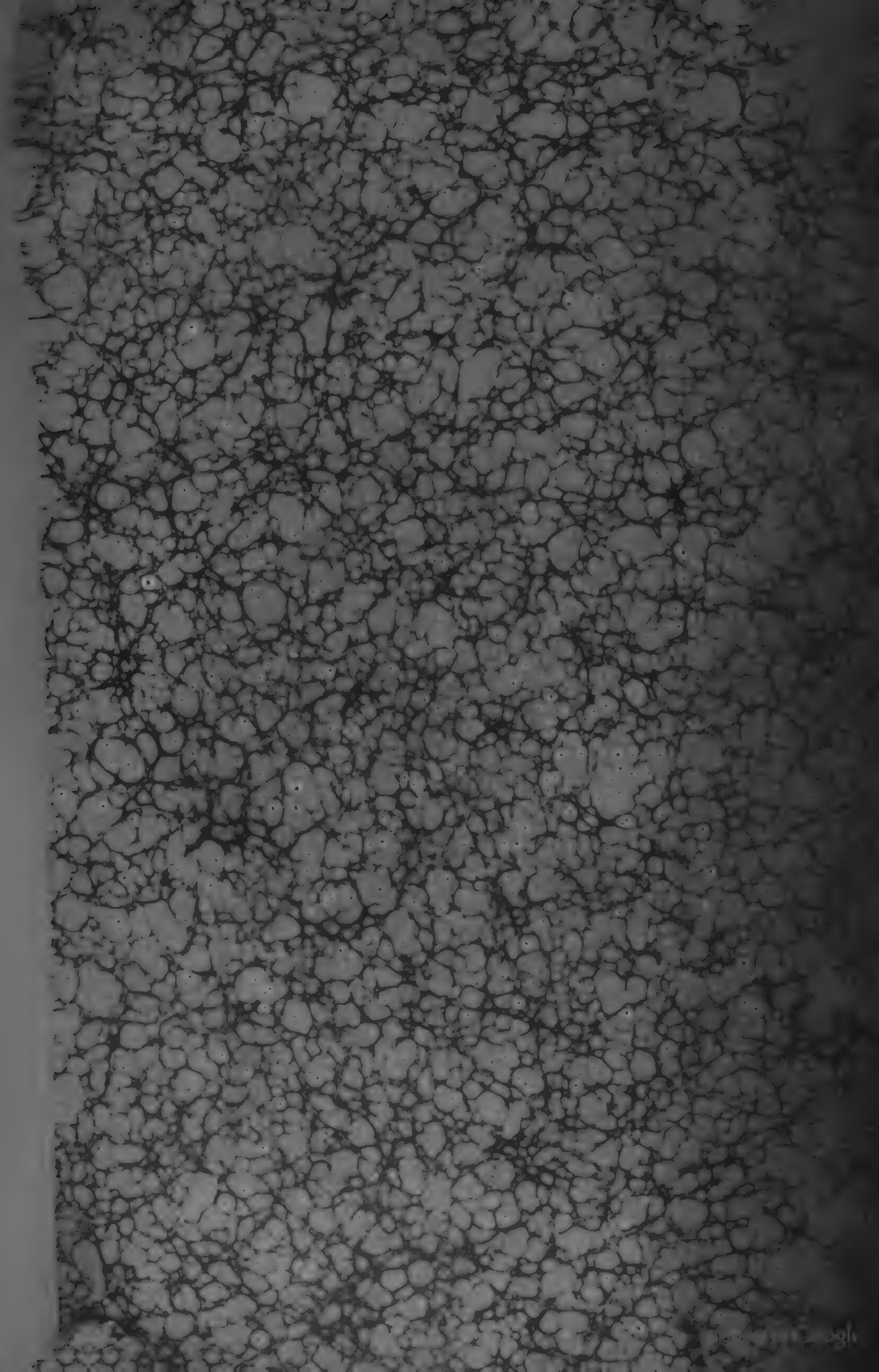
ÉTUDES DE MOEURS. — VOYAGES.

VARIÉTÉS.

DOCUMENTS HISTORIQUES.

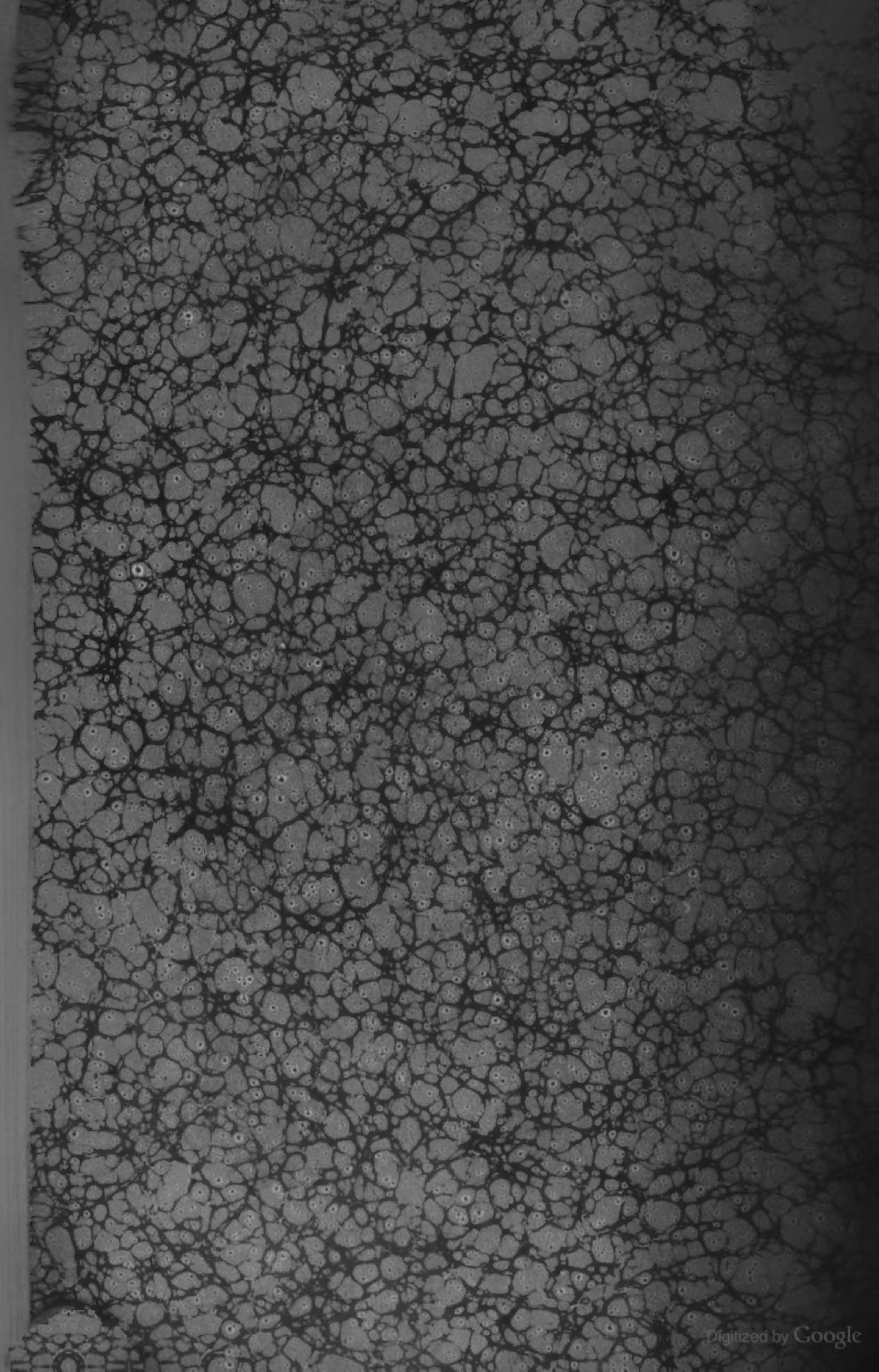
CRITIQUE LITTÉRAIRE.

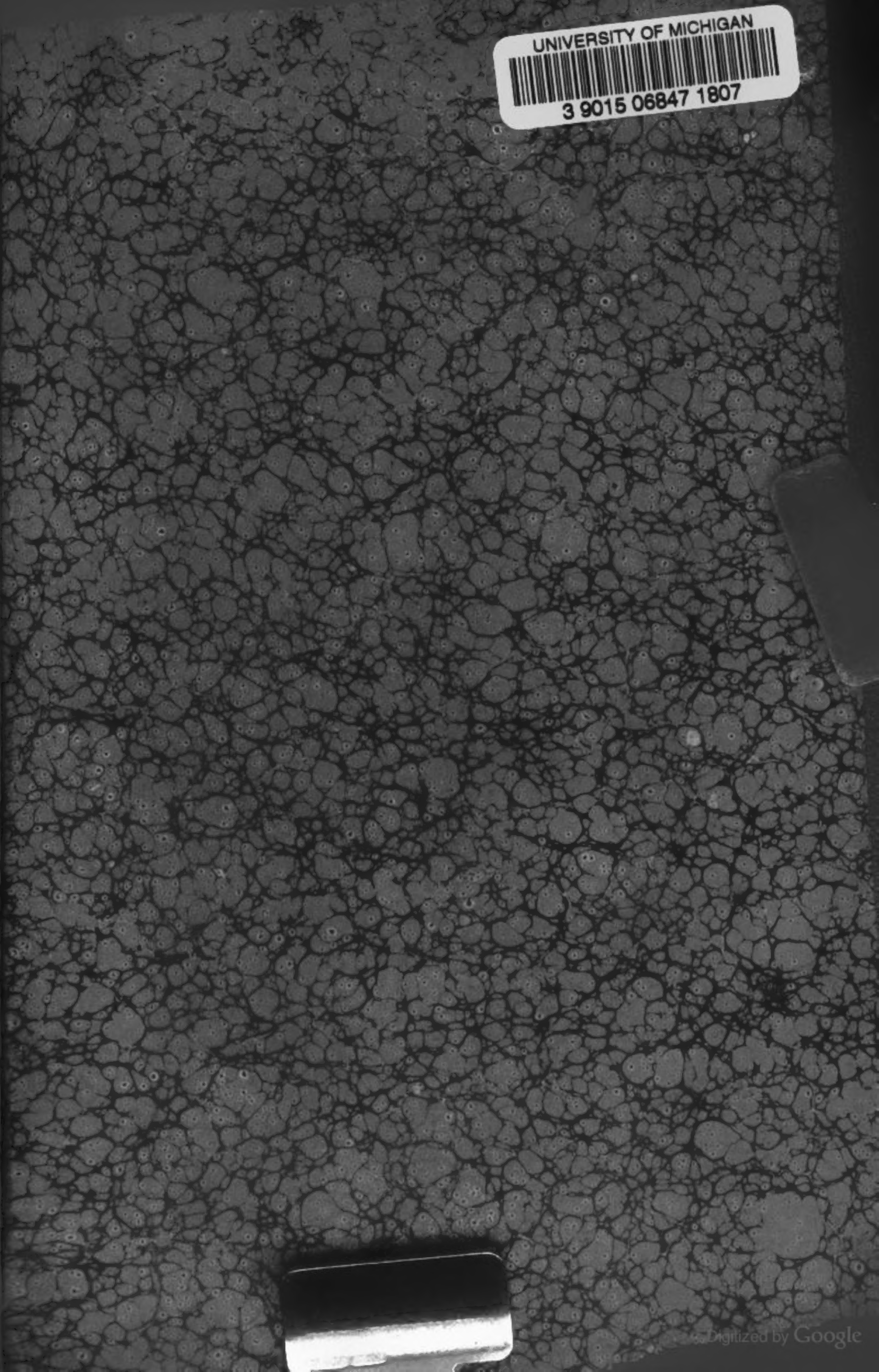
BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.










UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06847 1807

